

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 février 2022 à 16 h 00

AUJOURD'HUI onze février deux mille vingt deux

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 04 février 2022, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Odile VIGNAL à Anne-Laure STANISLAS, Cécile LAPORTE à Julien BONY, Stanislas RENIÉ à Eric FAIDY

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Arrivent pendant la présentation de la question n°1 :

Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Alparslan COSKUN, Anna AUBOIS (fin du pouvoir donné à Lucas PEYRE), Samir EL BAKKALI (fin du pouvoir donné à Magali GALLAIS), Nicaise JOSEPH

Valérie BERNARD arrive pendant le débat de la question n°4 (fin du pouvoir donné à Cécile AUDET)

Quittent la séance pendant le débat de la question n°6 :

Dominique BRIAT (pouvoir donné à Marion CANALES), Anna AUBOIS (pouvoir donné à Lucas PEYRE), Samir EL BAKKALI (pouvoir donné à Magali GALLAIS), Pierre SABATIER (pouvoir donné à Christophe BERTUCAT)

Rapport N° 1
RAPPORTS 2020 DE CLERMONT AUVERGNE METROPOLE

Rapporteur : Monsieur le Maire

Aux termes de l'article L5211-39 alinéa 1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) adresse chaque année au Maire de chaque Commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la Commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

De même, conformément à l'article D2224-3 du code précité, dans chaque commune ayant transféré l'une au moins de ses compétences en matière d'eau potable ou d'assainissement ou de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés à un ou plusieurs établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), le Maire présente au conseil municipal, le ou les rapports qu'il aura reçus du ou des EPCI concernés.

Aussi, Monsieur le Président de Clermont Auvergne Métropole a adressé à chaque Commune membre de l'EPCI :

- le rapport d'activité 2020 accompagné du compte administratif
- le rapport 2020 du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés
- le rapport 2020 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement métropolitain

Ces trois rapports et les documents annexes, adressés en version dématérialisée sur CD-Rom, vous permettront de mieux appréhender l'action quotidienne menée par Clermont Auvergne Métropole, ainsi que le rôle exact de la structure intercommunale.

Il vous est demandé de bien vouloir prendre acte de la communication de ces rapports à savoir :

- le Rapport d'activité 2020 de Clermont Auvergne Métropole
- le Rapport 2020 du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés
- le Rapport 2020 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement métropolitain

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le **24 FEV. 2022**

Le Maire,


Olivier BIANCHI





CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU 28 MAI 2021 À 08 H30

Séance présidée par François RAGE

Date de la convocation : 21/05/21

Conseillers en
exercice :
84
Conseillers
présents :
52
Conseillers
représentés :
31
Total votants :
82

COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 - BUDGET PRINCIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL20210528_032

Commission principale : 1 Finances

Rapporteur : Hervé PRONONCE.

Le Conseil métropolitain de la Métropole clermontoise s'est réuni le 28 mai 2021 à 08 H30 en visioconférence.

Conseiller(e)s présent(e)s :

François RAGE, Louis GISCARD D'ESTAING, Christine MANDON, Hervé PRONONCE, Henri GISSELBRECHT, Marcel ALEDO, Jean-Marc MORVAN, René DARTEYRE, Laurent BRUNMUROL, Christophe VIAL, Serge PICHOT, Aline FAYE, Jean-Marie VALLÉE, Cyril CINEUX, Richard BERT, Cécile AUDET, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Nicolas BONNET, Chantal LAVAL, Florent GUITTON, Christine PEROL BEYSSI, Dominique ADENOT, Christophe BERTUCAT, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Pierre SABATIER, Nathalie CARDONA, Cécile BIRARD, Bernard BARRASSON, Philippe MAITRIAS, Christine FAURE, Samir EL BAKKALI, Lucie MIZOULE, Sylvie DOMERGUE, Jean PICHON, Sylvie VIEIRA DI NALLO, Chantal LELIÈVRE, Marion BARRAUD, Rémi CHABRILLAT, Anne-Laure STANISLAS, Thomas WEIBEL, Jérôme AUSLENDER, Charles DUBREUIL, Catherine PINET-TALLON, Jocelyne CHALUS, Jacqueline BOLIS, Claude AUBERT, Julie DUVERT, Fatima BISMIR, Diego LANDIVAR, Marianne MAXIMI

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Olivier BIANCHI pouvoir à François RAGE
Anne-Marie PICARD pouvoir à Jean PICHON
Flavien NEUVY pouvoir à Jocelyne CHALUS
Sylvain CASILDAS pouvoir à Sylvie DOMERGUE
Christine DULAC-ROUGERIE pouvoir à Marion CANALES
Odile VIGNAL pouvoir à Thomas WEIBEL
Isabelle LAVEST pouvoir à Blandine GALLIOT
Laurent GANET pouvoir à Laurent BRUNMUROL
François CARMIER pouvoir à René DARTEYRE
Eric GRENET pouvoir à Chantal LELIÈVRE
Grégory BERNARD pouvoir à Jérôme AUSLENDER
Alain FAGONT pouvoir à Christine MANDON
Dominique BRIAT pouvoir à Pierre SABATIER
Sondès EL HAFIDHI pouvoir à Marion CANALES
Jean-Christophe CERVANTÈS pouvoir à Cyril CINEUX
Magali GALLAIS pouvoir à Samir EL BAKKALI
Jean-Paul CUZIN pouvoir à Aline FAYE
Luc LEVI ALVARES pouvoir à Sylvie VIEIRA DI NALLO
Fabienne VOUTE pouvoir à Henri GISSELBRECHT
Hélène VEILHAN pouvoir à Marion BARRAUD
Estelle BRUANT pouvoir à Nicolas BONNET
Vincent SOULIGNAC pouvoir à Anne-Laure STANISLAS
Claire BRIEU pouvoir à Jean-Marie VALLÉE
Julien BONY pouvoir à Catherine PINET-TALLON
Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Catherine PINET-TALLON
Cécile LAPORTE pouvoir à Marcel ALEDO
Christine BIGOURET pouvoir à Marcel ALEDO
Marie DAVID pouvoir à Chantal LAVAL
Eric FAIDY pouvoir à Fatima BISMIR
Stanislas RENIÉ pouvoir à Julie DUVERT
Fatima CHENNOUF-TERRASSE pouvoir à Diego LANDIVAR

Conseiller(e)s excusé(e)s :

Jean-Paul CORMERAIS

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
COMMISSION FINANCES, FISCALITÉ, MOYENS GÉNÉRAUX, AFFAIRES
JURIDIQUES, COMMANDE PUBLIQUE, PATRIMOINE BÂTI, RH,
ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES du 6 mai 2021
BUREAU du 12 mai 2021
CONSEIL MÉTROPOLITAIN du 28 mai 2021

Direction Stratégie Financière / 6479
 Fabrice FUMOUX

COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 - BUDGET PRINCIPAL

Il appartient au Conseil métropolitain de se prononcer tout d'abord sur le Compte administratif 2020 du Budget principal, puis d'approuver la détermination du résultat global de la section de fonctionnement et son affectation.

I- Compte administratif 2020

L'exécution 2020 du Budget principal se résume comme suit :

Exercice 2020		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Prévisions	209 418 244,24 €	221 197 184,20 €	430 615 428,44 €
	Réalisations	146 107 722,73 €	215 353 886,68 €	361 461 609,41 €
Dépenses	Prévisions	209 418 244,24 €	221 197 184,20 €	430 615 428,44 €
	Réalisations	152 707 587,26 €	193 143 660,00 €	345 851 247,26 €
Résultat de l'exercice		-6 599 864,53 €	22 210 226,68 €	15 610 362,15 €

Il ressort de ce tableau un résultat d'exécution 2020 excédentaire total de 15 610 362,15 € (+ 22 210 226,68 € en fonctionnement et - 6 599 864,53 € en investissement). Ce résultat 2020 doit être cumulé aux résultats de l'exercice 2019. En définitive, après reprise des résultats de l'exercice 2019, l'exercice 2020 se solde par un excédent de clôture total de 15 959 041,61 € déterminé comme suit :

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement	Résultat 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	-8 380 756,88 €		-6 599 864,53 €	-14 980 621,41 €
Fonctionnement	28 229 343,97 €	19 499 907,63 €	22 210 226,68 €	30 939 663,02 €
Total	19 848 587,09 €	19 499 907,63 €	15 610 362,15 €	15 959 041,61 €

Le détail des inscriptions et réalisations 2020 par chapitre et article est présenté dans le tableau annexé. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires totales s'élevaient en dépenses et en recettes à 221 197 184,20 €. Ces prévisions ont été réalisées à hauteur de 215 353 886,68 € en recettes et à hauteur de 193 143 660 € en dépenses.

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 est donc un excédent de 22 210 226,68 € qui, cumulé avec l'excédent de clôture 2019 de 28 229 343,97 €, et déduction faite de la part affectée à l'investissement de 19 499 907,63 €, fait apparaître en définitive un résultat de clôture 2020 excédentaire de 30 939 663,02 €.

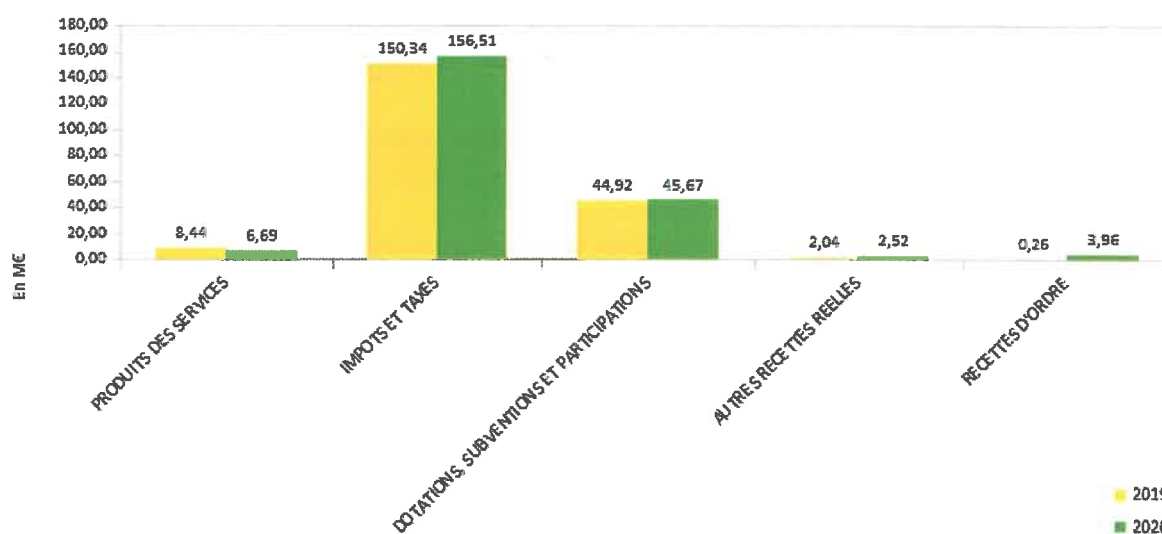
Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement de l'exercice 2020 s'élèvent à 215 353 886,68 €, dont 211 394 082,12 € de recettes réelles ayant donné lieu à des mouvements de trésorerie et 3 959 804,56 € de recettes d'ordre. Elles progressent globalement de 9 349 848,82 € par rapport à l'exercice 2019, soit + 4,54 %.

Comparaison des recettes de fonctionnement 2019 / 2020 :

	2019	2020	Evolution	%
PRODUITS DES SERVICES	8 438 066,94 €	6 692 096,93 €	-1 745 970,01 €	-20,69%
IMPOTS ET TAXES	150 343 167,36 €	156 511 839,21 €	6 168 671,85 €	4,10%
DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	44 917 977,05 €	45 668 440,98 €	750 463,93 €	1,67%
PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 075 245,17 €	706 155,40 €	-369 089,77 €	-34,33%
PRODUITS FINANCIERS	11 062,02 €	4 465,35 €	-6 596,67 €	-59,63%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	558 773,81 €	1 119 129,27 €	560 355,46 €	100,28%
ATTENUATIONS DE CHARGES	398 416,42 €	691 954,98 €	293 538,56 €	73,68%
OPE.D'ORDRE ENTRE SECTIONS	261 329,09 €	3 959 804,56 €	3 698 475,47 €	1415,26%
OPE.D'ORDRE A L'INT SECTION FONCT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL :	206 004 037,86 €	215 353 886,68 €	9 349 848,82 €	4,54%

Synthèse des principales recettes de fonctionnement et comparatif 2018 / 2019 :



Les recettes de fonctionnement 2020 proviennent :

- du produit fiscal, des allocations compensatrices et du reversement de fiscalité pour 156 511 839,21 €, soit une progression de 4,1 % ou 6,17 M€ par rapport à l'exercice 2019 (chapitres 73 et 731), répartie entre les recettes fiscales pour 3,58 M€ et l'attribution de compensation pour 2,59 M€

1) L'exercice 2020 est marqué par une progression des recettes fiscales de 3 578 700,85 € (soit + 2,67 %), avec :

> une progression du produit de 1,86 M€ pour la CFE, le FB, le FNB et la TH (compte 73111) pour un total de recettes de 96 218 068 €, dont + 1,09 M€ pour la CFE essentiellement grâce à l'entrée en imposition de la deuxième phase d'Urbalad, + 0,19 M€ pour le foncier bâti, + 0,63 M€ pour la TH et - 0,05 M€ pour les rôles complémentaires. Cette variation intègre :

- d'une part une revalorisation forfaitaire des bases d'imposition des locaux d'habitation (de + 0,9 % ou + 1,2 % selon le type d'habitation et de taxe) et des établissements industriels (+ 1,2 %), ainsi qu'une évolution moyenne des loyers des locaux professionnels sur le territoire de la Métropole de 0,35 %, soit au total + 0,8 M€

- d'autre part une variation physique des bases d'imposition hétérogène selon le type de locaux et de taxe, soit + 1,06 M€, principalement grâce à l'entrée en imposition de la deuxième phase d'Urbalad

> une stabilité des rôles supplémentaires au titre des exercices antérieurs, leur montant 2020 atteignant 773 281 €

> une progression de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) de 2,24 M€, soit + 8,31 %, pour un total de recette de 29 212 972 € ; le nombre d'entreprises assujetties à la CVAE a augmenté de 2,8 % et cette recette évolue en fonction du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée déclarés par les entreprises en 2019 ainsi que de leurs régularisations

> une évolution de la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) de - 0,02 M€, soit - 0,48 %, pour un total de 5 165 338 € ; le nombre d'entreprises assujetties à la TASCOM diminue de 10 % en 2020 et cette recette évolue en fonction du chiffre d'affaires des entreprises et des superficies imposées ainsi que de leurs régularisations

> une progression de 46 261 € de l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau (IFER) principalement due aux stations radioélectriques, avec un total de 1 763 765 €

> une stabilité du reversement du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources Intercommunales (FNGIR), à 2 812 253 €

> une légère diminution de 15 752 € du prélèvement Solidarité Renouvellement Urbain (SRU), qui atteint 585 690 €. Ce prélèvement est reversé à l'EPF Smaf avec une dépense équivalente comptabilisée en atténuation de produit

> une baisse de 0,52 M€ de la taxe de séjour, dont le produit 2020 s'élève à 968 975,21 € ; elle intègre le versement des plateformes de location en ligne (- 0,04 M€), des régularisations de taxe sur exercices antérieurs (- 0,23 M€) et les encaissements trimestriels (- 0,25 M€).

2) S'agissant de l'attribution de compensation versée par les communes pour financer les compétences transférées, celle-ci augmente de 2 589 971 € en 2020, portant ainsi son montant à 19 011 497 €. Cette hausse inclut le transfert en année pleine du Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) par la Ville de Clermont-Ferrand au 01/09/2019 (+ 3,26 M€), ainsi que - 0,67 M€ d'actualisation et régularisations des services communs.

- des dotations et participations pour 45 668 440,98 € (chapitre 74)

Les dotations et participations sont globalement en hausse de 0,75 M€, soit + 1,67 %, par rapport à 2019.

1) Les seules dotations s'établissent à 37 415 738,92 € ; elles présentent un recul global de 0,16 M€, soit - 0,41 %, par rapport à 2019, avec pour l'essentiel :

> une très légère augmentation de la dotation d'intercommunalité (+ 29 348 €) ; cette dotation a été réformée par la loi de finances initiale pour 2019 afin de la simplifier (elle ne se compose plus que d'une enveloppe pour toutes les collectivités et non plus d'une par strate de collectivités) et de mieux tenir compte des charges ; pour les Communautés urbaines et Métropoles elle comprend désormais une dotation de base et une dotation de péréquation en fonction des critères de population, Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF), potentiel fiscal et revenu / habitant. Une règle de garantie a été introduite : la dotation par habitant est stable si le CIF est supérieur à 0,35 ; Clermont Auvergne Métropole a bénéficié de cette garantie, l'augmentation constatée de la dotation résulte donc de la seule évolution de la population (+ 0,3%)

> une baisse de 0,41 M€ de la dotation de compensation, variable d'ajustement de l'enveloppe des concours financiers de l'État versés aux collectivités destinée à financer les hausses de population, la carte intercommunale et la péréquation

> une diminution de la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) de 0,06 M€ ; cette dotation est devenue variable d'ajustement,

> une augmentation de l'allocation compensatrice de fiscalité économique de 0,09 M€ : à compter de 2019, les redevables de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) dont le montant du chiffre d'affaires ou des recettes est inférieur ou égal à 5 000 € en sont exonérés d'office (plus de 4 000 entreprises sont concernées par la mesure) ; cette dotation, visant à compenser la perte de recette, évolue donc essentiellement en fonction des exonérations de cette catégorie de contribuables

> une hausse de 0,18 M€ des compensations versées par l'État au titre des exonérations de taxe d'habitation et de taxe foncière, suite à l'augmentation des bases exonérées de taxe d'habitation et de taxe foncière

> enfin, une très légère progression du Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle (+ 7 334,02 €) du fait de l'introduction en 2018 du niveau des dépenses d'équipement et du revenu par habitant dans les critères de répartition, en sus du potentiel fiscal.

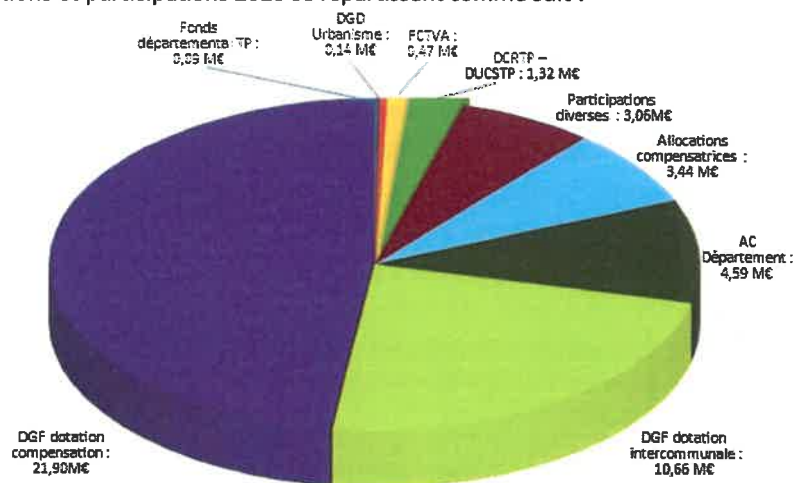
2) Depuis le 01/01/2019 la collectivité perçoit une attribution de compensation versée par le Département du Puy-de-Dôme afin de financer le transfert des compétences voirie, Fonds Solidarité Logement (FSL), Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) et Prévention spécialisée (4 588 170 €).

3) La collectivité a par ailleurs perçu 0,47 M€ au titre du Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA) sur les dépenses de fonctionnement pour l'entretien des bâtiments publics et de la voirie, soit une diminution de 0,09 M€ par rapport à 2019.

4) La Dotation Générale de Décentralisation Urbanisme perçue en 2020 s'élève à 137 148,08 €, soit - 0,28 M€ par rapport à 2019. Elle vise à compenser les charges liées à l'établissement, la modification et la révision des documents d'urbanisme. La baisse du montant perçu s'explique par le fait qu'il ne s'agit que d'un complément à l'aide perçue en 2019 sur les études et une prestation complémentaire pour la concertation pour le PLUI.

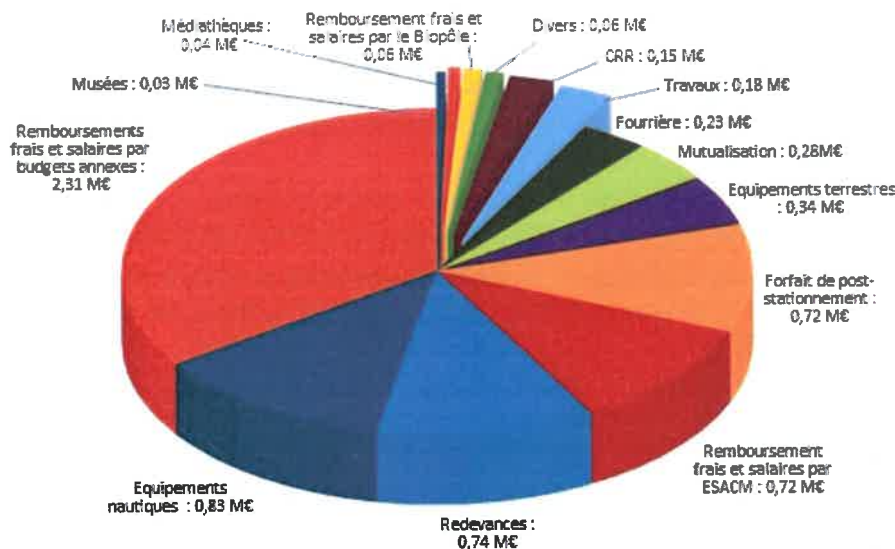
5) Enfin, les participations diverses pour 3,06 M€ qui sont en hausse de 1,29 M€, notamment concernant la stratégie pauvreté (+ 0,27 M€) et les recettes liées à la crise sanitaire (+ 0,94 M€ dont + 0,7 M€ d'aides de l'État pour l'acquisition d'équipements de protection pour les usagers et + 0,24 M€ de participation des communes membres).

Les dotations et participations 2020 se répartissent comme suit :



- des produits des services pour 6 692 096,93 € (chapitre 70)

Les produits des services enregistrent une diminution de 1,75 M€ (soit - 20,69 %) par rapport à l'exercice 2019 et se répartissent comme suit :



Cette évolution s'explique pour 0,96 M€ par la perte de recettes sur les équipements sportifs nautiques et terrestres du fait de la crise sanitaire, 0,29 M€ par l'évolution des recettes de mutualisation (incluant en 2019 des régularisations au titre des exercices antérieurs), pour 0,17 M€ par la fourrière automobile, pour 0,13 M€ par le remboursement de frais par l'École Supérieure d'Art et pour 0,13 M€ par la perte de recettes sur les équipements culturels (médiathèques et musées) du fait de la crise sanitaire.

- des produits de gestion courante pour 706 155,40 € (chapitre 75)

Ces produits régressent de 0,37 M€ par rapport à l'exercice 2019 avec notamment :

- > divers loyers pour 57 232,15 € (Agence d'urbanisme, bar de la Patinoire), soit un montant équivalent à 2019
- > diverses pénalités de retard facturées (4 886,40 €)
- > des redevances au titre de la clause de retour à meilleure fortune (réseau Très Haut Débit), de contrôle et d'occupation du domaine public pour les réseaux de chaleur (270 405,35 € quasi stables par rapport à 2019)
- > des remboursements de sinistres et de trop versés pour 145 560,41 €, soit - 0,22 M€ par rapport à 2019
- > mais également des produits divers de gestion courante pour 228 071,09 € dont 138 507,21 € au titre de la fourrière automobile (reprises et destructions de véhicules), soit - 0,1 M€ par rapport à 2019.

- des autres produits pour 1 815 549,60 €, avec :

- > 1 119 129,27 € de produits exceptionnels, pour l'essentiel des cessions de terrains (parcelles allée Alan Turing à Aubière et ZAC des Ronzières à Aulnat) et régularisations sur exercices antérieurs (chapitre 77)
- > 691 954,98 € d'atténuations de charges correspondant aux remboursements sur salaires dans le cadre des arrêts maladie et régularisations de paie (chapitre 013), incluant des régularisations sur les exercices antérieurs
- > 4 465,35 € de produits financiers correspondant au remboursement d'intérêts d'emprunts par l'ESACM (chapitre 76).

- des opérations d'ordre entre sections pour 3 959 804,56 € (chapitre 042)

Il s'agit de l'amortissement des subventions reçues (387 672 €), d'une moins-value sur la cession d'une parcelle ZAC des Ronzières à Aulnat (5 751,08 €), d'une reprise sur provision pour contentieux (334 342,75 €), ce dernier n'ayant plus d'objet puisque la somme due à la Métropole a été réglée par le débiteur, et d'un transfert de charges de fonctionnement de 3 232 038,73 €, dans le cadre d'un dispositif d'étalement sur 5 ans des charges supplémentaires supportées par le budget en raison de la crise sanitaire (délibération du Conseil métropolitain du 6 novembre 2020).

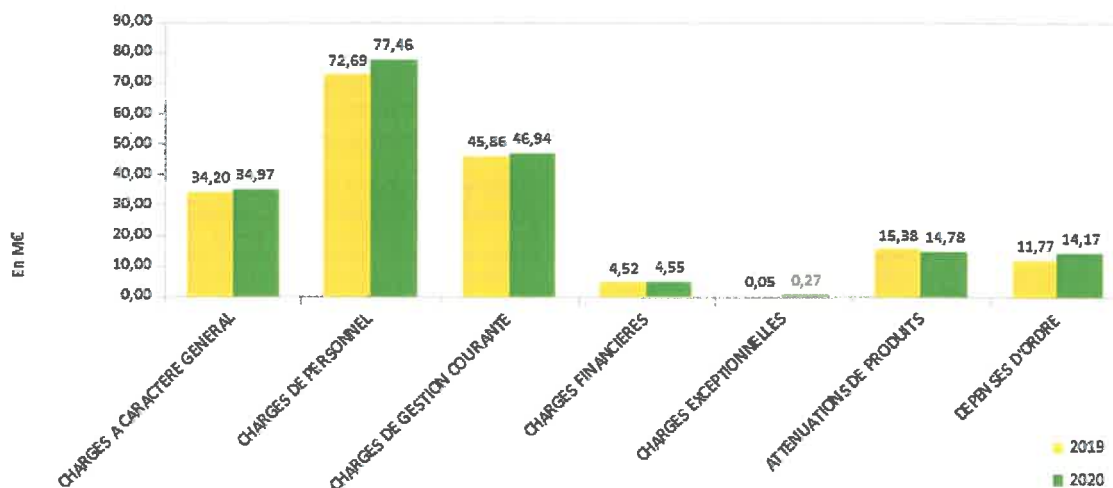
Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2020 s'élèvent à 193 143 660 €, dont 178 973 120,72 € de dépenses réelles ayant donné lieu à des mouvements de trésorerie et 14 170 539,28 € de dépenses d'ordre. Les dépenses réelles progressent de 3,63 % par rapport à l'exercice 2019 et les dépenses d'ordre de 20,37 %, soit une progression globale de 4,7 %.

Comparaison des dépenses de fonctionnement 2019 / 2020 :

	2019	2020	Evolution	%
CHARGES A CARACTERE GENERAL	34 202 809,20 €	34 973 225,75 €	770 416,55 €	2,25%
CHARGES DE PERSONNEL	72 694 736,44 €	77 462 616,38 €	4 767 879,94 €	6,56%
CHARGES DE GESTION COURANTE	45 857 901,79 €	46 941 297,49 €	1 083 395,70 €	2,36%
CHARGES FINANCIERES	4 516 190,10 €	4 546 308,82 €	30 118,72 €	0,67%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	50 353,56 €	268 739,00 €	218 385,44 €	433,70%
ATTENUATIONS DE PRODUITS	15 383 519,62 €	14 780 933,28 €	-602 586,34 €	-3,92%
OPE.D'ORDRE ENTRE SECTIONS	11 772 211,28 €	14 170 539,28 €	2 398 328,00 €	20,37%
OPE.D'ORDRE A L'INT SECTION FONCT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL :	184 477 721,99 €	193 143 660,00 €	8 665 938,01 €	4,70%

Synthèse des principales dépenses de fonctionnement et comparatif 2019 / 2020 :



Les dépenses de fonctionnement 2020 recouvrent :

- les charges à caractère général pour 34 973 225,75 €, soit une hausse de 0,77 M€ par rapport à l'exercice 2019 (chapitre 011), avec notamment :
 - > + 2,48 M€ sur les achats liés à la crise sanitaire (dont 1,96 M€ de fournitures de protection de type masques en tissu et chirurgicaux pour la population et les agents et gel hydro-alcoolique, et 0,34 M€ de frais de nettoyage)
 - > + 0,32 M€ sur les dépenses d'entretien et maintenance (avec pour l'essentiel + 0,32 M€ sur la voirie, + 0,27 M€ sur les ZAE, + 0,15 M€ sur l'informatique, + 0,06 M€ sur la gestion des milieux aquatique, et - 0,22 M€ sur l'éclairage public et la signalisation, - 0,16 M€ sur les espaces verts, - 0,14 M€ sur les équipements sportifs nautiques et terrestres)

> + 0,14 M€ sur les contrats d'assurances

> + 0,11 M€ sur les locations immobilières et les charges afférentes

> + 0,1 M€ sur les fluides, essentiellement en raison de l'intégration en année pleine du Conservatoire à Rayonnement Régional

> + 0,09 M€ sur les frais de nettoyage des locaux

> - 0,85 M€ sur les contrats de prestations de services, avec pour l'essentiel - 0,73 M€ sur l'habitat (- 0,12 M€ sur le Fonds Solidarité Logement et - 0,58 M€ transférés en investissement sur le Programme d'Intérêt Général), - 0,26 M€ pour la fourrière automobile, et + 0,12 M€ pour l'accompagnement des entreprises (programme général)

> - 0,72 M€ sur la mutualisation ascendante, en particulier les mutualisations patrimoine bâti et garage ; cet écart résulte de régularisations au titre des exercices antérieurs cumulées sur 2019

> - 0,21 M€ sur les fournitures

> - 0,17 M€ sur les études et recherches,

> - 0,51 M€ sur les autres dépenses (locations matériels, annonces et insertions sur marchés, catalogues et imprimés, affranchissement et télécommunications, formations, réceptions et autres frais divers,...)

- les charges de personnel pour 77 462 616,38 € (chapitre 012)

Ce chapitre comprend une partie mutualisation ascendante des services remboursée par la Métropole aux communes pour 3,47 M€ et une partie charges de personnel des agents de la Métropole pour 74 M€. Il enregistre une progression globale de 4,77 M€, dont 0,09 M€ au titre des dépenses liées à la mutualisation et 4,68 M€ au titre des charges de personnel des agents de la Métropole.

L'évolution de la masse salariale des agents de la Métropole résulte de plusieurs facteurs conjugués.

L'essentiel de l'augmentation provient de la comptabilisation en année pleine des postes liés aux transferts de personnels du Département du Puy-de-Dôme, d'une part (22 postes pour la voirie), et de la ville de Clermont-Ferrand d'autre part (111 postes pour le Conservatoire à Rayonnement Régional) ; s'y ajoutent les postes créés pour répondre aux besoins nouveaux de la collectivité, en termes de structuration notamment.

Les effets mécaniques des déroulements de carrières, communément appelés glissement vieillesse technicité (GVT), traduits principalement par les avancements d'échelon, les avancements de grade et les promotions internes, ont également un impact.

Enfin, la collectivité a eu recours à des agents contractuels dans le cadre de la crise sanitaire, aussi bien en renfort qu'en remplacement d'agents placés en Autorisation Spéciale d'Absence.

Ces dépenses de personnel sont toutefois atténuées par la refacturation des agents mis à disposition de l'ESACM pour 638 083,84 € en 2020.

- les atténuations de produits pour 14 780 933,28 €, soit une diminution de 0,6 M€ par rapport à l'exercice 2019 (chapitre 014)

Le montant de l'Attribution de Compensation (AC) versée aux communes membres évolue très peu par rapport à celui de 2019 (+ 0,04 M€) et s'établit à 4 913 803 €.

Le remboursement exceptionnel au Département, effectué en 2019 au titre des dépenses de voirie qu'il avait supportées au 1^{er} trimestre (379 696 €), conformément au dispositif transitoire de continuité acté par convention, n'a plus lieu d'être en 2020.

La Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) est quant à elle stable et s'élève à 8 104 448 €.

S'agissant de la contribution 2020 au Fonds de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales (FPIC), elle s'établit à 1 066 300 €, soit un montant relativement stable par rapport à 2019.

Le reversement des pénalités SRU pour 585 690 €, compensé par une recette du même montant, est en léger recul (- 0,03 M€).

Un remboursement de TASCOM indûment perçue est également intervenu pour 81 893,85 €, ainsi qu'un reversement de participation FEDER pour le projet URBACT (28 798,43 €).

Enfin, la reprise financière dans le cadre du contrat de maîtrise de la dépense publique avec l'État, d'un montant de 299 048 € en 2019, a été ramenée à zéro en 2020 et est suspendue pour 2021 (au titre des dépenses 2020), par l'article 12 de la loi d'urgence du 23 mars 2020.

- les subventions de fonctionnement aux associations, contributions aux organismes et indemnités des élus pour 46 941 297,49 € (chapitres 65 et 6586), soit + 1,08 M€ par rapport à 2019

Les augmentations constatées sur ce poste s'expliquent principalement par :

> des dépenses supplémentaires directement liées à la crise sanitaire pour 0,9 M€, dont 0,33 M€ versés au Syndicat Mixte des Transports en Commun pour participer à la compensation de la gratuité pratiquée vis-à-vis des usages en juin 2020, 0,15 M€ pour le Fonds d'Aide aux Jeunes, 0,41 M€ pour l'accompagnement des entreprises (0,15 M€ au titre du fonds métropolitain et 0,26 M€ au titre du fonds d'urgence), 0,01 M€ de remboursements à des usagers du Conservatoire à Rayonnement Régional

> un abondement des subventions d'équilibres aux budgets annexes de 0,41 M€ en raison des surcoûts et pertes de recettes qu'ils ont subis dans le cadre de la crise sanitaire (notamment + 0,19 M€ pour le budget annexe des équipements à vocation économique, + 0,13 M€ pour le budget annexe des parcs et aires de stationnement et + 0,06 M€ pour le budget annexe du PLIE)

> un montant de 0,34 M€ pour la clôture du budget annexe ZAE les Montels

> des subventions complémentaires aux organismes publics pour 0,11 M€ (enseignement supérieur, recherche et innovation, et accompagnement des entreprises)

> une progression de la contribution au service départemental incendie et secours de 0,09 M€

> une augmentation des licences informatiques de 0,07 M€, en lien avec le développement du travail à distance pendant la crise sanitaire

> une hausse des indemnités et frais de mission des élus de 0,04 M€.

D'autres postes présentent une diminution :

> contribution au Syndicat Mixte de l'Aéroport (- 0,12 M€), conformément à la stratégie pluriannuelle arrêtée

> subventions aux communes membres dans le domaine culturel (- 0,26 M€, essentiellement dans le cadre du dispositif « Effervescences »)

> subventions de fonctionnement aux associations en lien avec leurs activités (- 0,45 M€, dont - 0,27 M€ pour l'accompagnement des entreprises, - 0,2 M€ pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, - 0,15 M€ pour les sports, - 0,07 M€ pour le développement durable, + 0,11 M€ pour la culture, + 0,1 M€ pour le PLIE, + 0,04 M€ pour le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne)

> contributions et subventions dans le cadre du Fonds Solidarité Logement (- 0,06 M€)

Pour l'essentiel, ces dépenses se répartissent comme suit en 2020 :

- 14,92 M€ au Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC)
- 9,57 M€ de contribution au service départemental incendie et secours (SDIS 63)
- 2,56 M€ à l'Ecole Supérieure d'Art de Clermont Métropole
- 1,79 M€ à la SPL Tourisme

- 1,26 M€ au Syndicat Mixte de l'Aéroport (SMACFA)
- 0,7 M€ au titre du programme d'activité de l'Agence d'Urbanisme et de Développement Clermont Métropole
- 0,5 M€ de contribution au Grand Clermont
- 0,48 M€ pour le Comité des œuvres sociales des agents de Clermont Auvergne Métropole
- 0,4 M€ de contribution au SIEG
- 0,23 M€ de contribution au Biopôle
- 0,1 M€ de contribution au Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

Elle comprennent également les enveloppes suivantes :

- 3,02 M€ au profit du développement économique et de l'emploi dont 1,49 M€ pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation et 1,24 M€ pour l'accompagnement des entreprises
- 2,01 M€ en faveur des aides à la personne (Fonds de Solidarité Logement, Fonds d'Aide aux Jeunes, Prévention Spécialisée)
- 1,72 M€ dans le domaine culturel
- 1,52 M€ en faveur du sport
- 0,67 M€ pour l'habitat, la politique de la ville et la rénovation urbaine
- 0,5 M€ en soutien aux missions locales de Clermont Métropole Volcans et Cournon
- 0,2 M€ versés aux organismes en lien avec le développement durable et la gestion des milieux aquatiques (ADHUME, etc)

Sont également inclus 3,42 M€ de subventions aux budgets annexes (ADIV, CRB, EVE, PLIE et parcs et aires de stationnement), 0,77 M€ d'indemnités versée aux élus, 0,12M€ de redevances concessions et licences,

- les frais financiers pour 4 546 308,82 € (chapitre 66)

Les frais financiers sont stables par rapport en 2020 (+ 0,67 %). Ils correspondent pour 1,85 M€ aux intérêts de la dette remboursés aux communes et pour 2,67 M€ aux intérêts de la dette propre, en hausse de 0,12 M€ par rapport à 2019, alors que le taux d'intérêt moyen passe de 1,88 % à 1,54 %.

- les charges exceptionnelles pour 268 739 € (chapitre 67)

Ce poste correspond aux seules régularisations de titres sur exercices antérieurs.

- les opérations d'ordre pour 14 170 539,28 €

Ces opérations représentent l'autofinancement de l'exercice. Elles intègrent les dotations aux amortissements des immobilisations (11,93 M€), les dotations aux provisions (0,4 M€), mais également les écritures de sorties des biens de l'actif (1,09 M€), les écritures liées à la renégociation d'emprunts (0,1 M€) et l'amortissement des charges supplémentaires supportées par le budget en raison de la crise sanitaire pour 1/5^{ème}, soit 646 407,75 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les prévisions budgétaires totales s'élevaient en dépenses et en recettes à 209 418 244,24 €. Ces prévisions ont été réalisées à hauteur de 146 107 722,73 € en recettes, et à hauteur de 152 707 587,26 € en dépenses, faisant ainsi apparaître un déficit d'investissement 2020 de 6 599 864,53 €.

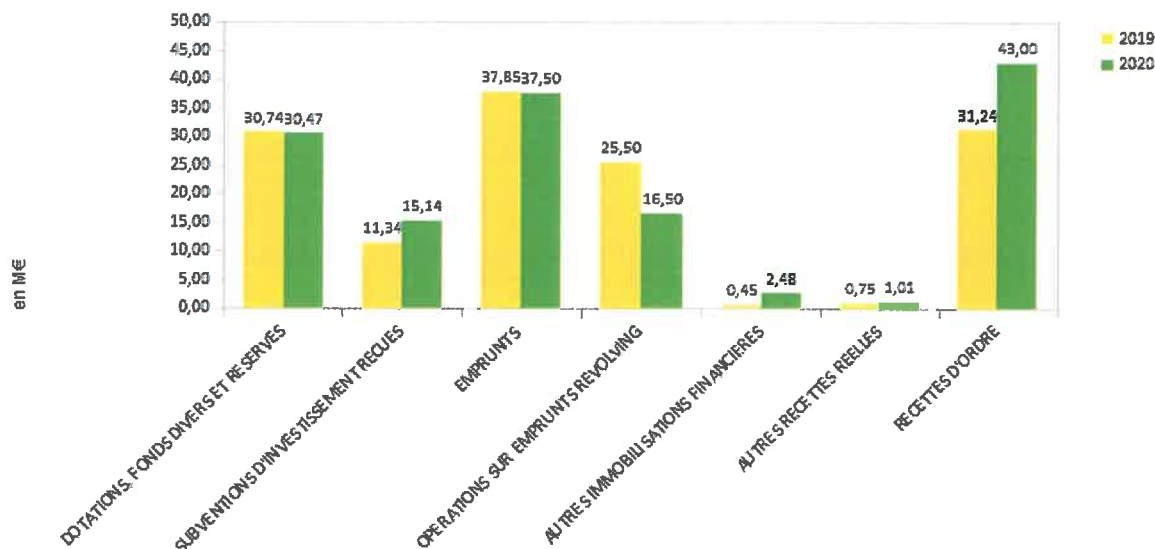
Après reprise du résultat de clôture 2019 de - 8 380 756,88 €, la section d'investissement présente un résultat de clôture 2020 déficitaire de 14 980 621,41 € qui est couvert dans le cadre de l'affectation des résultats.

Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement de l'exercice 2020 s'élèvent à 146 107 722,73 €, dont 83 604 847,03 € de recettes réelles ayant donné lieu à des mouvements de trésorerie, 19 499 907,63 € d'affectation des résultats de l'exercice précédent et 43 002 968,07 € de recettes d'ordre. Elles progressent de 8 235 305,81 € par rapport à l'exercice 2019, soit + 5,97 % (- 3,31 % en recettes réelles).

Comparaison des recettes d'investissement 2019 / 2020 :

	2019	2020	Evolution	%
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	30 738 443,46 €	30 467 452,60 €	-270 990,86 €	-0,88%
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	11 338 916,69 €	15 142 192,84 €	3 803 276,15 €	33,54%
EMPRUNTS	37 852 500,00 €	37 500 000,00 €	-352 500,00 €	-0,93%
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	448 975,58 €	2 480 124,65 €	2 031 151,27 €	452,40%
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT RECUES	155 149,00 €	21 278,70 €	-133 870,30 €	-86,28%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	79 363,89 €	20 802,95 €	-58 560,94 €	-73,79%
IMMOBILISATIONS EN COURS	8 153,17 €	661 070,00 €	652 916,83 €	8008,13%
OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	511 584,16 €	311 832,92 €	-199 751,24 €	-39,05%
OPERATIONS SUR EMPRUNTS REVOLVING	25 500 000,00 €	16 500 000,00 €	-9 000 000,00 €	-35,29%
OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	11 772 211,28 €	14 170 539,28 €	2 398 328,00 €	20,37%
OPERATIONS PATRIMONIALES	19 467 121,89 €	28 832 428,79 €	9 365 306,90 €	48,11%
TOTAL :	137 872 416,92 €	146 107 722,73 €	8 235 305,81 €	5,97%

Synthèse des principales recettes d'investissement et comparatif 2019 / 2020 :

S'agissant des seules **recettes réelles** d'investissement, elles intègrent encore en 2020 des opérations de tirage sur crédits revolving d'un montant total de 16,5 M€, contre 25,5M€ en 2019, créant artificiellement un recul des recettes entre les exercices 2019 et 2020 (opérations équilibrées en recettes et dépenses). Une fois ces opérations retraitées, les recettes réelles progressent globalement de 5,47 M€ du fait de l'augmentation des subventions perçues (+ 3,8 M€), des remboursements des avances consenties sur l'aménagement des ZAE (+ 2,03 M€) et des régularisations financières sur exercices antérieurs (+ 0,46 M€). La réduction par rapport à l'exercice précédent de l'excédent de fonctionnement capitalisé (- 0,45 M€) et de l'enveloppe d'emprunt contractée (- 0,35 M€) vient toutefois minorer cette progression globale.

Ces recettes réelles se décomposent comme suit :

- subventions d'équipement reçues (chapitre 13) : 15 142 192,84 €, en progression de 3,8 M€ par rapport à 2019 avec pour l'essentiel :
 - > 1 874 799 € de produit des amendes de police,
 - > 139 1876,46 € au titre de l'ANRU pour divers projets d'aménagements urbains (études urbaines pour les quartiers de la Gauthière, les Vergnes, Saint Jacques)
 - > 347 034,30 € de remboursement de l'État dans le cadre du dispositif de délégation d'aide à la pierre
 - > 7 303 552,95 € de l'État, de la Région, du Département et des communes membres pour les équipements culturels, dont 0,52 M€ pour la construction du pôle de lecture et musique de Croix Neyrat, 0,48 M€ pour la construction de la médiathèque de Pont du Château, 0,16 M€ pour l'extension de la médiathèque de Gerzat, 5,05 M€ pour la bibliothèque métropolitaine, 0,42 M€ pour l'ECP d'Aubière, 0,57 M€ pour l'ECP de Royat et 0,1 M€ pour les musées
 - > 531 595,52 € de l'État pour les équipements sportifs, dont 0,5 M€ pour le stade nautique Coubertin
 - > 398 478,95 € de la Ville de Clermont-Ferrand pour le financement des investissements communs du système d'information mutualisé
 - > 137 475,41 € de l'État dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour les projets informatiques (sécurisation, modernisation, informatisation des bibliothèques et médiathèques, etc)
 - > 213 399,59 € de l'État et du SIEG pour des travaux d'éclairage
 - > 4 076 717,76 € dans le cadre des travaux de voirie, dont 2,99 M€ d'attributions de compensation d'investissement versées par les communes, mais également 0,48 M€ versés par le Département (aménagement du centre-bourg à Saint-Genès-Champanelle, de l'avenue de Clermont à Durtol, de l'avenue de l'Europe à Lempdes, etc), 0,4 M€ versés par l'État pour le schéma cyclable métropolitain, 0,14 M€ versés par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives pour les fouilles réalisées dans le cadre de l'aménagement de la place des Carmes à Clermont-Ferrand
- fonds de compensation de la TVA (compte 10222) : 6 494 772,51 €, stable par rapport à 2019
- taxe d'aménagement 2020 perçue au titre des autorisations de droit des sols délivrées (compte 10226) : 4 472 772,46 €, dont 70 % sont reversés aux communes
- recouvrement de prêts et avances (chapitre 27) : 2 480 124,65 €, dont
 - > 293 434,73 € au titre du remboursement par l'ESACM de l'amortissement 2020 de la dette
 - >1 022 000 € de remboursement par les budgets annexes ZAE Gerzat sud et les Montels des avances consenties par le budget principal
 - > 800 000 € de remboursement d'avances par la SEAu / Assemblia dans le cadre de l'aménagement des ZAE Claveloux et la Fontanille

> 255 424,43 € de remboursement de participations par l'EPF Smaf pour une participation émise à tort en 2017

> 42 502,88 € au titre des aides remboursables accordées aux agents de la collectivité dans le cadre de l'action sociale (opération équilibrée en recettes / dépenses)

> 66 762,61 € de recouvrement de prêts FSL

- régularisations financières sur exercices antérieurs (chapitres 20, 204, 21 et 23) : 703 151,65 € correspondant à des trop versés et remboursements d'avances sur opérations d'investissement
- opérations sous mandat (chapitre 45) : 311 832,92 € dans le cadre de la participation de la ville de Clermont-Ferrand aux travaux de requalification des abords de Notre-Dame du Port et d'aménagement des abords de la Scène Nationale
- recettes d'emprunts et dettes assimilées (chapitre 16) : 54 000 000 €, dont 16,5 M€ au titre des tirages effectués selon les besoins de trésorerie sur les contrats d'emprunt à phases de mobilisation revolving souscrits en 2019 (cette écriture trouve son équivalent en dépenses), et 37,5 M€ d'emprunt nouveau

Au final, l'encours de la dette du Budget principal s'établit à 248,89 M€ au 31/12/2020, dont 57,41 M€ correspondant aux emprunts remboursés aux communes, en progression de 15,27 M€ par rapport au 31/12/2019.

Les **recettes d'ordre** se répartissent quant à elles entre :

- opérations d'ordre entre sections pour 14 170 539,28 €, dont :
 - > 11 931 975,67 € d'amortissements
 - > 400 000 € de provision pour risque sur créance
 - > 1 088 372,86 € de sorties d'actif et plus-values de cession (cession de parcelles situées rue Alan Turing à Clermont-Ferrand et ZAC des Ronzières à Aulnat pour l'essentiel, et rétrocession de la Maison de l'Oradou à la ville de Clermont-Ferrand)
 - > 103 783 € d'écritures liées à la renégociation d'emprunts
 - > 646 407,75 € d'amortissement des charges supplémentaires supportées par le budget en raison de la crise sanitaire pour 1/5^{ème}

Ces opérations sont globalement équilibrées en recettes / dépenses entre les deux sections.

- opérations patrimoniales : 28 832 428,79 € avec :
 - > l'intégration de frais d'études et insertions d'investissement en acquisitions ou en travaux pour 1 405 427,37 €
 - > la résorption des avances versées pour 704 276,21 €, essentiellement concernant les zones d'activités de Lempdes et Cournon – Le Cendre, le NPRU, et l'aménagement de la place François Mitterrand à Romagnat et des abords de la Scène Nationale à Clermont-Ferrand
 - > la régularisation de la comptabilisation des acquisitions de terrains à l'euro symbolique et à titre gratuit pour leur valeur domaniale à hauteur de 9 093 580 € (principalement le site de l'ex Hôtel-Dieu)
 - > les écritures de sortie d'actif de la Maison de l'Oradou pour 1 129 145,21 €
 - > les écritures dans le cadre des tirages effectués selon les besoins de trésorerie sur les contrats d'emprunt à phases de mobilisation revolving (16 500 000 €)

Ces opérations sont globalement équilibrées en recettes / dépenses à l'intérieur de la section d'investissement.

À ces recettes, s'ajoute l'affectation des résultats de l'exercice précédent pour 19 499 907,63 €, conséquence de la décision du Conseil métropolitain prise après l'adoption du Compte administratif 2019 (compte 1068).

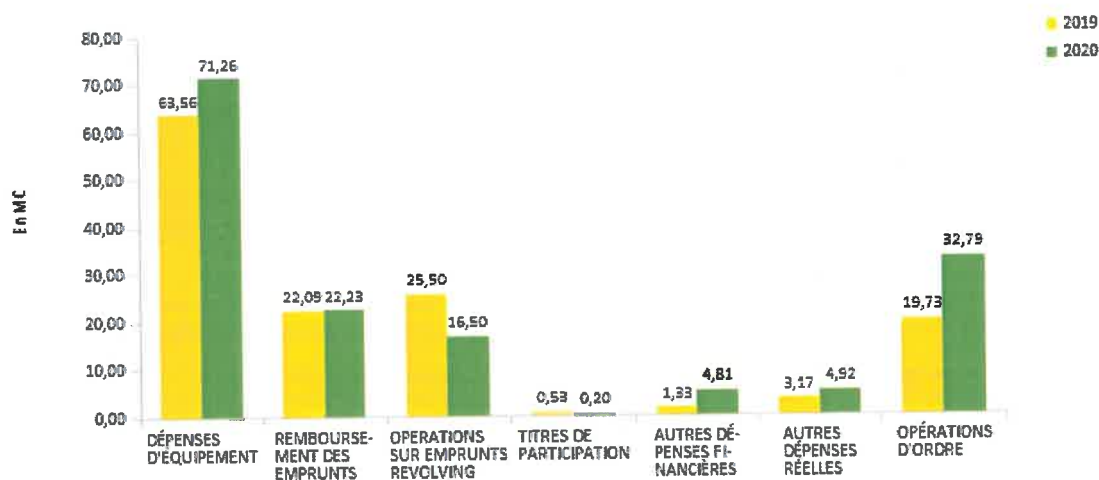
Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement de l'exercice 2020 s'élèvent à 152 707 587,26 €, dont 119 915 353,91 € de dépenses réelles ayant donné lieu à des mouvements de trésorerie et 32 792 233,35 € d'opérations d'ordre. Elles progressent globalement de 16 788 011,03 € par rapport à l'exercice 2019, soit + 12,35 %, et plus particulièrement de 12,11 % pour les dépenses d'équipement. A l'instar des recettes, elles intègrent des opérations sur crédits revolving pour 16 500 000 €, majorant ainsi les totaux affichés.

Comparaison des dépenses d'investissement 2019 / 2020 :

	2019	2020	Evolution	%
Etudes et immobilisations incorporelles	5 169 028,37 €	7 426 753,63 €	2 257 725,26 €	43,68%
Acquisitions et travaux de voirie	7 634 869,87 €	8 347 381,34 €	712 511,47 €	9,33%
Travaux en cours	38 615 278,91 €	39 631 991,27 €	1 016 712,36 €	2,63%
Subventions d'équipement versées	12 143 557,48 €	15 852 261,03 €	3 708 703,55 €	30,54%
Dépenses d'équipement	63 562 734,63 €	71 258 387,27 €	7 695 652,64 €	12,11%
Remboursement des emprunts	22 094 525,86 €	22 231 263,46 €	136 737,60 €	0,62%
Titres de participation	525 433,00 €	200 205,00 €	-325 228,00 €	-61,90%
Autres dépenses financières	1 334 855,35 €	4 807 955,37 €	3 473 100,02 €	260,19%
Reversement subventions d'investissement reçues	569 532,07 €	0,00 €	-569 532,07 €	-100,00%
Reversement Taxe d'aménagement aux communes	2 100 000,00 €	4 061 723,75 €	1 961 723,75 €	93,42%
Opérations pour compte de tiers	504 044,34 €	855 819,06 €	351 774,72 €	69,79%
Opérations sur emprunts revolving	25 500 000,00 €	16 500 000,00 €	-9 000 000,00 €	-35,29%
Opérations financières	52 628 390,62 €	48 656 966,64 €	-3 971 423,98 €	-7,55%
Opérations d'ordre entre sections	261 329,09 €	3 959 804,56 €	3 698 475,47 €	1415,26%
Opérations patrimoniales	19 467 121,89 €	28 832 428,79 €	9 365 306,90 €	48,11%
Opérations d'ordre	19 728 450,98 €	32 792 233,35 €	13 063 782,37 €	66,22%
TOTAL :	135 919 576,23 €	152 707 587,26 €	16 788 011,03 €	12,35%

Synthèse des principales dépenses d'investissement et comparatif 2019 / 2020 :



Les **dépenses d'équipement** 2020 s'élèvent à 71 258 387,27 € et progressent de 7,7 M€ par rapport à 2019. Elles se répartissent en 4 catégories :

- les études et immobilisations incorporelles pour 7 426 753,63 € (chapitre 20), avec :
 - > frais liés à la réalisation de documents d'urbanisme (mise en œuvre et révision des PLU des communes) pour 155 889,75 €
 - > études pré opérationnelles, maîtrise d'œuvre, missions ingénierie pour 6 460 252,11 €, en lien essentiellement avec la culture (opérations de construction du pôle lecture et musique à Croix Neyrat pour 0,14 M€, de la nouvelle médiathèque de Pont-du-Château pour 0,08 M€, de la Bibliothèque Métropolitaine de l'Hôtel-Dieu pour 1,79 M€, de l'Équipement Communautaire de Proximité d'Aubière pour 0,09 M€, et aménagement dans les musées pour 0,16 M€), le sport (0,18 M€ sur les piscines, 1,5 M€ pour l'extension du stade Gabriel-Montpied et 0,1 M€ sur les équipements terrestres), l'économie (aménagement des ZAE pour 0,46 M€, notamment du Brézet et de Clermont sud / Aubière), l'habitat (ANRU / NPRU pour 0,3 M€ et Programme d'Intérêt Général pour 0,3 M€), la mobilité (desserte nord-est pour 0,04 M€, étude mobilité secteur grande halle pour 0,06 M€ et réseau de transports en commun pour 0,62 M€) et les usages numériques (0,3 M€ avec notamment le système d'information géographique, le projet de messagerie, le schéma directeur)
 - > annonces et insertions dans le cadre des appels d'offres pour 55 940,58 €
 - > acquisition de logiciels, droits, brevets pour 738 017,39 €, dont 0,13 M€ pour la mise en œuvre élargie du travail à distance dans le cadre de la crise sanitaire
 - > autres immobilisations incorporelles (numérisation des documents / bibliothèques) pour 16 653,80 €
 - les acquisitions de terrains, bâtiments, matériels et travaux de voirie pour 8 347 381,34 € (chapitre 21) avec :
 - > 18 545,37 € d'acquisitions de terrains
 - > 1 189 153,86 € d'acquisitions de bâtiments et d'agencement de locaux (poursuite de la construction de l'Auberge de jeunesse pour 0,77 M€, acquisition des locaux à Gergovia pour 0,39 M€, etc)
 - > 4 688 287,44 € d'acquisitions de matériel et mobilier, dont matériels roulants de voirie, autres outillages de voirie et espaces verts, mobiliers urbains (balayuses, outillage divers, etc) pour 2,6 M€, matériels sportifs pour 0,25 M€, rénovations au stade des Gravanches pour 0,17 M€ (vestiaires et douches, bureaux, mise aux normes électrique), fonds anciens des bibliothèques et collections d'œuvres d'art des musées pour 0,19 M€, matériel informatique pour 0,93 M€ (dont 0,2 M€ pour la mise en œuvre élargie du travail à distance dans le cadre de la crise sanitaire), mobilier divers pour 0,11 M€, matériel de vidéoprotection pour les ZAE (0,13 M€), autres matériels divers et de transport pour 0,31 M€.
 - > 2 451 394,67 € de travaux de voirie des ZAE et réseaux, dont 2 359 786,67 € de voirie et vidéoprotection (Zones du Brézet, de la Fontanille, de Clermont sud – Aubière, de Jourmiat, etc), 84 387 € pour l'entretien des cours d'eau avec notamment l'opération de renaturation des berges de l'Artière sur la ZAC des Sauzes et le contrat rivières 2015-2021 et 7 221 € pour l'aménagement d'un circuit de randonnée autour du site de L'Escapad' à Saint-Genès-Champanelle.
 - les travaux en cours pour 39 631 991,27 € (chapitre 23), notamment :
 - > dans les équipements sportifs : 1 158 822,23 €, dont 0,36 M€ pour le stade nautique Coubertin, 0,07 M€ pour les autres équipements nautiques, 0,25 M€ pour le Centre d'activités sportives et de loisirs verts de Saint-Genès-Champanelle, 0,37 M€ pour le stade Gabriel Montpied (éclairage du terrain, enrobé, bain froid signalétique, renforcement des mâts, etc), 0,06 M€ pour le stadium Jean Pellez (casiers, vitrages, etc), et 0,05 M€ pour les autres équipements terrestres
 - > dans les bibliothèques : 3 901 670,89 €, dont 2,8 M€ consacrés à la construction du pôle de lecture et musique de Croix Neyrat, 0,67 M€ à la construction de la médiathèque de Pont du Château, et 0,27 M€ à la construction de la Bibliothèque Métropolitaine de l'Hôtel-Dieu
 - > dans les musées pour 265 692,01 € consacrés aux travaux sur bâtiment et à la restauration des œuvres

> dans l'espace de travail pour les artistes plasticiens pour 553 024,21 € et au Conservatoire à Rayonnement Régional pour 40 215,44 €

> dans les ECP : 1 350 477,42 € dont 1,33 M€ pour l'équipement culturel d'Aubièrre

> sur les bassins d'orage pour 406 105,60 €, intégralement affectés à la réalisation du bassin d'orage de l'Auzon, auxquels s'ajoutent des travaux d'assainissement pluvial pour 1 233 466,64 €, en lien avec l'opération d'aménagement de l'avenue Jean-Baptiste Marrou à Ceyrat, et sur les réseaux du collecteur sud à Ceyrat, à Sarliève sud et avenue de la Margeride à Cournon, avenue de la République à Pérignat-lès-Sarliève, etc

> l'installation de poteaux incendie pour 136 311,86 €

> l'entretien des aires d'accueil des gens du voyage pour 281 228,77 €

> le renouvellement urbain dans le cadre d'un mandat confié à la SPL Clermont Auvergne pour 355 464 € (quartiers Saint Jacques et les Vergnes)

> l'aménagement, le gros entretien et la mise en accessibilité du patrimoine existant pour 470 448,63 € (notamment des travaux d'éclairage, l'installation d'un contrôle de l'accès et de bornes électriques au Parvis)

> travaux dans les ZAE pour 2 494 743,87 € (aménagement des ZAE de Lempdes, Cournon-Le Cendré et Sarliève sud, travaux de cheminements piétons)

> travaux de réhabilitation et aménagement des pôles de proximité et dépôts de voirie pour 110 882,31 €

> jalonnement, signalétique pour 130 212,90 €

> travaux sur l'espace public transféré à la Métropole au 1^{er} janvier 2017 pour 26 691 314,29 €, avec :

- 24 925 878,96 € de travaux de voirie dans l'ensemble des communes, dont 1,04 M€ sur la voirie transférée par le Département au 01/01/2019, des travaux de raccordement sur les réseaux électriques, et des opérations plus conséquentes à Clermont-Ferrand (aménagement de la place des Carmes, de la place Regensburg, de la voie verte, des abords de la Scène nationale, du Clos des Vignes et du stade Philippe Marcombes, requalification de la rue de Braga et de l'avenue Charras, schéma cyclable), à Pérignat-lès-Sarliève (aménagement du centre bourg), à Lempdes (aménagement de l'avenue de l'Europe), à Ceyrat (aménagement de l'avenue Jean-Baptiste Marrou), à Chamalières (aménagement de la place de Verdun), à Romagnat (aménagement de la place François Mitterrand), etc

- les travaux d'ouvrages d'art pour 245 862,88 €, notamment des confortements rocheux à Clermont-Ferrand et Ceyrat, une inspection des ouvrages métropolitains, une reconnaissance géotechnique rue des Gourlettes et une prestation de recherche et développement sur les îlots de chaleur urbains dans le cadre de l'aménagement de la place Delille

- les travaux d'éclairage public (hors éclairage réalisé via le SIEG) pour 953 152,22 €

- la signalisation lumineuse réglementaire pour 374 798,07 €

- les travaux sur espaces verts et plantations d'arbres pour 191 622,16 €

• les fonds de concours pour 15 852 261,03 € (chapitre 204), avec pour l'essentiel :

> 8 129 494,90 € de fonds de concours habitat pour la construction et la réhabilitation de logements (3,05 M€ aux bailleurs de logements sociaux publics, 1,87 M€ aux bailleurs de logements sociaux privés, 2,1 M€ dans le cadre de la réhabilitation thermique des logements publics, 0,47 M€ au titre de la délégation d'aide à la pierre avec l'État, et 0,64 M€ d'aides aux particuliers dans le cadre du PIG)

> les versements au titre du Renouvellement Urbain pour 477 482 €

> la participation versée au Conseil Départemental du Puy-de-Dôme en matière de téléalarme pour financer les investissements (tel que prévu dans la convention de gestion) pour 65 158,05 €

> des fonds de concours en matière économique dans le cadre de la recherche et de l'innovation (1 955 000 €), du programme général (670 286,60 € pour le soutien aux entreprises et aux activités de proximité, dont 579 634 € de participation au fonds « Région unie » créé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes afin de soutenir les acteurs économiques dans le cadre de la crise sanitaire) et de l'économie sociale et solidaire (10 000 €)

> la participation de 300 000 € versée à Assemblia pour l'aménagement de la ZAC des Gravieres à Châteaugay

> en matière culturelle, une participation de 1 600 000 € versée à la Ville de Clermont-Ferrand pour la réalisation de la Scène nationale (4ème acompte), et une autre de 85 000 € versée à l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole dans le cadre du financement de la programmation pluri-annuelle d'investissements

> 544 687,71 € versés au SIEG pour la réalisation des travaux d'éclairage public, en lien avec le transfert de la compétence voirie - espace public au 1^{er} janvier 2017

> des participations en matière de transports pour 937 659,07 € dont 0,1 M€ versés au SIEG au titre de l'enfouissement des réseaux et 0,81 M€ versés au Syndicat Mixte des Transports en Commun dans le cadre de la contribution au financement des investissements

> des participations versées en matière de développement durable pour 26 752,57 € (principalement la cotisation Infrastructure de Recharge pour les Véhicules Électriques)

> des participations versées aux communes membres au titre du Fonds de Soutien Métropolitain pour des projets d'investissement concernant des bâtiments communaux recevant du public, pour un montant de 990 110,13 €

> enfin 8 400 € versés au GIP Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique dans le cadre de la convention de partenariat qui nous lie à cette entité

Les **opérations financières** s'élèvent quant à elles à 48 656 966,64 €, soit une diminution de 3,97 M€ par rapport à 2019, avec :

- le **remboursement de la dette** pour 38 731 263,46 € (chapitre 16), dont
 - > 14 234 095,46 € au titre de la dette propre de la Métropole
 - > 7 997 168 € versés aux communes dans le cadre du remboursement de la dette non individualisée liée aux compétences transférées au 1^{er} janvier 2017
 - > 16 500 000 M€ au titre des remboursements effectués selon les besoins de trésorerie sur les contrats d'emprunt à phases de mobilisation revolving souscrits en 2018, opérations équilibrées en recettes / dépenses neutres budgétairement
- **autres dépenses financières** pour 9 925 703,18 € (chapitres 10, 26, 27 et 45), avec :
 - > 1 103 014,57 € de réserves foncières économiques (remboursement capital EPF Smaf)
 - > 3 000 000 € de versement d'avance remboursable au budget annexe ZAE Parc logistique
 - > 579 634 € de participation au fonds « Région unie » créé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes afin de soutenir les acteurs économiques (entreprises et associations) dans le cadre de la crise sanitaire
 - > 42 502,88 € d'avances versées au titre des aides remboursables accordées aux agents de la collectivité dans le cadre de l'action sociale (opération équilibrée en recettes / dépenses)
 - > 82 803,92 € de prêts accordés aux particuliers dans le cadre du FSL
 - > 200 205 € de prise de participations, correspondant essentiellement à une prise de participation au capital de la société de capital risque SA Métropoles Innovations créée avec Saint-Étienne Métropole et des partenaires privés
 - > 4 061 723,75 € de reversement de taxe d'aménagement aux communes

> 855 819,06 € d'opérations sous mandat relatives aux projets d'extension de la Médiathèque Alphonse Daudet (avec la ville de Gerzat), de requalification des abords de Notre-Dame du Port et d'aménagement des abords de la Scène Nationale (avec la ville de Clermont-Ferrand), d'aménagement de la place des Carmes (avec la ville de Clermont-Ferrand et la société Michelin), et d'aménagement de la place François Mitterrand à Romagnat (avec la ville de Romagnat)

Enfin les dépenses d'ordre s'établissent à 32 792 233,35 € et se répartissent entre :

- opérations d'ordre entre sections pour 3 959 804,56 €, correspondant à l'amortissement des subventions reçues pour 387 672 €, à une reprise sur provision pour litige et contentieux pour 334 342,75 €, à une moins-value sur la cession d'un terrain ZAC des Ronzières à Aulnat pour 5 751,08 €, et à un transfert de charges de fonctionnement de 3 232 038,73 €, dans le cadre du dispositif d'étalement sur 5ans des charges supplémentaires supportées par le budget en raison de la crise sanitaire
- opérations patrimoniales globalement équilibrées en recettes / dépenses à l'intérieur de la section d'investissement pour 28 832 428,79 €, avec
 - > l'intégration de frais d'études et insertions d'investissement en acquisitions ou en travaux pour 1 405 427,37 €
 - > la régularisation de la comptabilisation des acquisitions de terrains à l'euro symbolique et à titre gratuit pour leur valeur domaniale à hauteur de 9 093 580 € (principalement le site de l'ex Hôtel-Dieu)
 - > les écritures de sortie d'actif de la Maison de l'Oradou pour 1 129 145,21 €
 - > la résorption des avances versées pour 704 276,21 €, essentiellement concernant les zones d'activités de Lempdes et Cournon – Le Cendre, le NPRU, et l'aménagement de la place François Mitterrand à Romagnat et des abords de la Scène Nationale à Clermont-Ferrand
 - > les écritures dans le cadre des tirages effectués selon les besoins de trésorerie sur les contrats d'emprunt à phases de mobilisation revolving (16 500 000 €)

En définitive, l'exercice 2020 du Budget principal s'achève après reprise des résultats 2019 par un excédent global de 15 959 041,61 € (+ 30 939 663,02 € en fonctionnement et - 14 980 621,41 € en investissement), permettant ainsi de financer les restes à réaliser 2020 qui s'élèvent à 11 503 059,58 € en dépenses et 6 465 193,42 € en recettes, soit un solde à financer sur reports de 5 037 866,16 €.

II- Affectation du résultat global de la section de fonctionnement 2020

A la clôture de l'exercice 2020, les résultats du Budget principal s'établissent ainsi :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	193 143 660,00 €
Recettes	215 353 886,68 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	22 210 226,68 €
Résultat de fonctionnement reporté N - 1	8 729 436,34 €
Résultat de clôture 2020	30 939 663,02 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	152 707 587,26 €
Recettes	146 107 722,73 €
Résultat d'investissement de l'exercice	-6 599 864,53 €
Résultat d'investissement reporté N - 1	-8 380 756,88 €
Solde d'exécution	-14 980 621,41 €
Solde des restes à réaliser (RAR)	-5 037 866,16 €
Résultat global d'investissement 2020 avec RAR	-20 018 487,57 €
Besoin de financement global à couvrir	20 018 487,57 €

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement constaté conformément au tableau de reprise ci-après :

AFFECTATION 2020	
Affectation au compte 1068 en couverture du besoin de financement de la section d'investissement	20 018 487,57 €
Dotation complémentaire au compte 1068	450 000,00 €
Total affectation au compte 1068	20 468 487,57 €
Report de fonctionnement au compte 002 (recettes)	10 471 175,45 €
Solde d'exécution d'investissement reporté 001 (dépenses)	14 980 621,41 €

L'affectation, telle qu'elle est présentée, a fait l'objet d'une reprise et donc d'une inscription partielle au Budget primitif 2021. En effet, il s'avère que le solde d'exécution d'investissement reporté 001 inscrit par anticipation en dépense au budget primitif 2021 pour 15 430 621,41 € ne s'élève en réalité qu'à 14 980 621,41 €. Une correction du montant du solde d'exécution d'investissement reporté 001 (dépenses) interviendra donc à la prochaine Décision Modificative.

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'examiner le tableau détaillé du Compte administratif 2020 du Budget principal et de l'adopter,
- d'approuver la détermination du résultat global de fonctionnement,
- d'affecter ce résultat d'un montant de 30 939 663,02 € de la façon suivante :
 - en section d'investissement au compte 1068 pour la somme de 20 468 487,57 €
 - en section de fonctionnement au compte 002 pour le solde, soit 10 471 175,45 €.

TOTAL VOTANTS :	82	=	52 Conseillers Présents	+	31 Représentés	-	1 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	73	=	Pour : 73	+	Contre : 0		
Abstention :	9						

NPPV : Olivier BIANCHI



**Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président**

*Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président
Hervé PRONONCE*

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 02/06/2021

Reçu en préfecture le 02/06/2021

Affiché le



ID : 063-246300701-20210602-DEL20210528_032-BF

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
60611 EAU ET ASSAINISSEMENT	799 950,00	77 395,00	0,00	877 345,00	715 880,73
60612 ENERGIE - ELECTRICITE	5 313 710,00	730 967,00	0,00	6 044 677,00	5 874 148,35
60621 COMBUSTIBLES	45 730,00	0,00	0,00	45 730,00	18 605,55
60622 CARBURANTS	419 300,00	2 900,00	0,00	422 200,00	413 016,05
60623 ALIMENTATION	11 500,00	323,00	0,00	11 823,00	5 021,26
60624 PRODUITS DE TRAITEMENT	82 900,00	-25 380,00	0,00	57 520,00	55 557,79
60628 AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	1 511 320,00	-136 203,00	0,00	1 375 117,00	1 322 453,55
60631 FOURNITURES D'ENTRETIEN	90 280,00	94 231,38	0,00	184 511,38	154 144,98
60632 FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	503 020,00	155 193,00	0,00	658 213,00	573 119,78
60633 FOURNITURES DE VOIRIE	160 800,00	-11 580,00	0,00	149 220,00	140 987,88
60636 HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	194 140,00	2 119 531,52	0,00	2 313 671,52	2 198 057,31
6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	142 000,00	-28 818,00	0,00	113 182,00	66 938,95
6065 LIVRES, DISQUES, CASSETTES (BIBLIO., MEDIATHEQUE)	878 490,00	68 700,00	0,00	947 190,00	911 553,73
6068 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	389 630,00	-135 112,00	0,00	254 518,00	231 573,39
611 CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	5 516 710,00	-191 545,00	0,00	5 325 165,00	4 329 555,07
6132 LOCATIONS IMMOBILIERES	538 040,00	115 011,00	0,00	653 051,00	650 589,05
61351 MATERIEL ROULANT	300 000,00	3 200,00	0,00	303 200,00	167 996,34
61358 AUTRES	412 330,00	-29 932,00	0,00	382 398,00	254 719,98
614 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	365 800,00	6 674,00	0,00	372 474,00	330 979,42
61521 TERRAINS	806 350,00	-49 798,00	0,00	756 552,00	696 879,40
615221 BÂTIMENTS PUBLICS	603 100,00	-47 476,00	0,00	555 624,00	434 121,49
615228 AUTRES BÂTIMENTS PUBLICS	29 500,00	45 000,00	0,00	74 500,00	52 881,21
615231 VOIRIES	4 074 030,00	-240 518,00	0,00	3 833 512,00	3 738 980,73
615232 RESEAUX	262 500,00	24 525,00	0,00	287 025,00	275 637,33
61551 MATERIEL ROULANT	153 660,00	84 967,00	0,00	238 627,00	209 302,21
61558 AUTRES BIENS MOBILIERS	298 690,00	-22 153,00	0,00	276 537,00	246 059,08
6156 MAINTENANCE	1 596 250,00	33 216,00	0,00	1 629 466,00	1 373 036,46
6161 MULTIRISQUES	68 760,00	0,00	0,00	68 760,00	67 712,54
6162 ASSURANCE OBLIGATOIRE DOMMAGE-CONSTRUCTION	51 500,00	-3 000,00	0,00	48 500,00	33 055,01
6168 AUTRES	588 210,00	37 755,00	0,00	625 965,00	625 964,04
617 ETUDES ET RECHERCHES	1 122 080,00	-120 086,00	0,00	1 001 994,00	369 291,33
6182 DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	9 650,00	-8 400,00	0,00	1 250,00	1 029,92
6184 VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	303 070,00	-9 500,00	0,00	293 570,00	281 150,21
6185 FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	109 820,00	-55 202,00	0,00	54 618,00	0,00
6188 AUTRES FRAIS DIVERS	482 040,00	-106 341,00	0,00	375 699,00	269 777,55
6225 INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	20 000,00	-6 383,00	0,00	13 617,00	0,00
62268 AUTRES HONORAIRES, CONSEILS...	118 720,00	-2 713,00	0,00	116 007,00	47 890,00
6227 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	30 500,00	14 151,00	0,00	44 651,00	37 260,66
6228 DIVERS	217 140,00	-4 872,00	0,00	212 268,00	181 787,13
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	341 110,00	69 919,00	0,00	411 029,00	317 926,61
6232 FETES ET CEREMONIES	700,00	3 341,00	0,00	4 041,00	80,03
6233 FOIRES ET EXPOSITIONS	74 320,00	-33 633,00	0,00	40 687,00	4 076,40
6234 RECEPTIONS	253 700,00	-92 271,00	0,00	161 429,00	120 768,75
6236 CATALOGUES ET IMPRIMES ET PUBLICATIONS	523 990,00	-102 862,00	0,00	421 128,00	356 865,47
6238 DIVERS	227 140,00	10 447,00	0,00	237 587,00	203 580,99
6241 TRANSPORTS DE BIENS	74 840,00	-33 494,00	0,00	41 346,00	36 216,94
6245 TRANSPORTS DE PERSONNES EXTERIEURES A LA COLLECTIV	2 440,00	-1 310,00	0,00	1 130,00	630,00
6251 VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS	122 220,00	9 899,00	0,00	132 119,00	82 021,91
6255 FRAIS DE DEMENAGEMENT	0,00	11 139,00	0,00	11 139,00	10 574,87
6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	136 330,00	793,00	0,00	137 123,00	136 288,02
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	317 790,00	744,00	0,00	318 534,00	279 283,43
627 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	74 110,00	-12 675,00	0,00	61 435,00	48 999,85
6281 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	605 640,00	9 549,00	0,00	615 189,00	586 223,48
6282 FRAIS DE GARDIENNAGE	148 910,00	9 983,00	0,00	158 893,00	133 467,63
6283 FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	572 180,00	398 649,00	0,00	970 829,00	930 211,70
62872 AUX BUDGETS ANNEXES ET AUX REGIES	2 215 500,00	0,00	0,00	2 215 500,00	2 211 171,41
62875 AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	2 250 980,00	-226 598,00	0,00	2 024 382,00	1 880 047,05
62878 A DES TIERS	49 460,00	72 887,00	0,00	122 347,00	110 556,39
6288 AUTRES	34 000,00	-34 000,00	0,00	0,00	0,00
63512 TAXES FONCIERES	52 020,00	65 626,00	0,00	117 646,00	115 522,00
63513 AUTRES IMPOTS LOCAUX	3 100,00	721,00	0,00	3 821,00	3 821,00
6353 IMPOTS INDIRECTS	500,00	-300,00	0,00	200,00	0,00
6355 TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	0,00	4 918,00	0,00	4 918,00	4 915,85
637 AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES OR	13 880,00	30 031,00	0,00	43 911,00	43 260,51
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	36 716 080,00	2 540 230,90	0,00	39 256 310,90	34 973 225,75

DEPENSES		Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Re	Report de crédits	Budget total	Réalisé
					Envoyé en préfecture le 02/06/2021		
					Reçu en préfecture le 02/06/2021		
					Affiché le 0,00 3 749 026,0		
					ID : 063-246300701-20210602-DEL20210528_032-BF		
6217	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COMMUNE MEMBRE DU GFP	3 868 120,00	-119 094,00				
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	175 000,00	0,00				
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	712 000,00	0,00				
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	187 000,00	0,00		0,00	187 000,00	201 221,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CENTRE DE GESTION DE LA	633 000,00	0,00		0,00	633 000,00	613 860,76
6338	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS.ASSIMILES SUR REMUNER	40 000,00	8 968,00		0,00	48 968,00	48 967,78
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	34 865 020,00	-63 902,00		0,00	34 801 118,00	32 210 982,59
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE	345 000,00	0,00		0,00	345 000,00	366 138,66
64113	NBI	351 000,00	0,00		0,00	351 000,00	351 049,61
64118	AUTRES INDEMNITES	11 000 000,00	0,00		0,00	11 000 000,00	10 914 679,43
64131	REMUNERATIONS	5 918 580,00	40 700,00		0,00	5 959 280,00	6 340 020,07
6414	PERSONNEL REMUNERE A LA VACATION	42 540,00	0,00		0,00	42 540,00	0,00
64168	AUTRES EMPLOIS AIDES	11 000,00	0,00		0,00	11 000,00	3 425,63
6417	REMUNERATIONS DES APPRENTIS	350 000,00	0,00		0,00	350 000,00	353 166,69
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	6 732 160,00	25 705,00		0,00	6 757 865,00	7 258 141,93
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	10 250 000,00	0,00		0,00	10 250 000,00	11 019 469,20
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	253 000,00	0,00		0,00	253 000,00	268 893,00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	376 000,00	0,00		0,00	376 000,00	397 645,58
6456	VERSEMENT AU F.N.C. DU SUPPLEMENT FAMILIAL	105 000,00	-8 968,00		0,00	96 032,00	0,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	123 000,00	0,00		0,00	123 000,00	132 508,43
64731	VERSEES DIRECTEMENT	25 000,00	0,00		0,00	25 000,00	22 780,46
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	49 000,00	0,00		0,00	49 000,00	31 517,44
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	2 500 000,00	150 000,00		0,00	2 650 000,00	2 518 008,43
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	78 911 420,00	33 409,00		0,00	78 944 829,00	77 462 616,38
7391118	Autres restitutions au titre des dégrèvements sur	3 000 000,00	-2 900 000,00		0,00	100 000,00	81 893,85
739211	Attribution de compensation	4 928 820,00	-15 010,00		0,00	4 913 810,00	4 913 803,00
739212	Dotation de solidarité communautaire	8 104 500,00	0,00		0,00	8 104 500,00	8 104 448,00
7392221	Fonds de péréquation des ressources communales et	1 090 000,00	-23 700,00		0,00	1 066 300,00	1 066 300,00
73928	Autres prélèvements pour reversements de fiscalité	600 000,00	-14 310,00		0,00	585 690,00	585 690,00
7498	AUTRES REVERSEMENTS SUR DOTATIONS ET PARTICIPATION	0,00	28 800,00		0,00	28 800,00	28 798,43
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	17 723 320,00	-2 924 220,00		0,00	14 799 100,00	14 780 933,28
65131	BOURSES	50 000,00	-38 000,00		0,00	12 000,00	12 000,00
65132	PRIX	2 000,00	-1 179,00		0,00	821,00	820,80
65138	AUTRES SECOURS	15 000,00	0,00		0,00	15 000,00	11 119,32
6518	AUTRES(PRIMES,DOTS...)	200 000,00	22 000,00		0,00	222 000,00	206 691,26
65311	INDEMNITES DE FONCTION	655 000,00	52 000,00		0,00	707 000,00	713 940,28
65312	FRAIS DE MISSION ET DE DEPLACEMENT	6 000,00	0,00		0,00	6 000,00	834,24
65313	COTISATIONS DE RETRAITE	65 000,00	0,00		0,00	65 000,00	56 243,11
65315	FORMATION	6 000,00	0,00		0,00	6 000,00	1 375,00
6542	CREANCES ETEINTES	1 000,00	0,00		0,00	1 000,00	0,00
6553	SERVICE D'INCENDIE	9 573 770,00	0,00		0,00	9 573 770,00	9 573 766,77
65568	AUTRES CONTRIBUTIONS	1 401 630,00	-137 000,00		0,00	1 264 630,00	1 264 623,78
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	18 420 170,00	307 007,00		0,00	18 727 177,00	18 713 219,68
65733	DEPARTEMENTS	46 000,00	3 081,00		0,00	49 081,00	46 313,97
657341	COMMUNES MEMBRES DU GFP	328 000,00	-23 000,00		0,00	305 000,00	176 000,00
657358	AUTRES GROUPEMENTS	5 070,00	0,00		0,00	5 070,00	0,00
657362	CCAS	0,00	163 492,00		0,00	163 492,00	163 455,05
657363	A CARACTERE ADMINISTRATIF	1 631 750,00	79 200,00		0,00	1 710 950,00	1 710 950,00
6573641	AUX BUDGETS ANEXES ET AUX REGIES DOTEES DE LA SEUL	1 457 370,00	492 290,00		0,00	1 949 660,00	1 704 370,00
6573643	AUX FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	1 791 730,00	0,00		0,00	1 791 730,00	1 791 730,00
657382	ORGANISMES PUBLICS DIVERS	940 000,00	169 952,00		0,00	1 109 952,00	1 085 922,15
65742	ENTREPRISES	0,00	854 670,00		0,00	854 670,00	148 500,00
65748	AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	9 040 720,00	280 977,00		0,00	9 321 697,00	8 943 266,75
6577	REMISES GRACIEUSES	1 000,00	0,00		0,00	1 000,00	149,20
6581	REDEVANCES POUR CONCESSIONS,BREVETS,LICENCES,PROCE	170 540,00	-14 866,00		0,00	155 674,00	124 743,20
65821	DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES A CARACTERE ADMINISTRA	0,00	341 677,43		0,00	341 677,43	341 677,43
6583	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	1 000,00	0,00		0,00	1 000,00	0,00
65888	AUTRES	74 300,00	76 736,00		0,00	151 036,00	147 750,17
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	45 883 050,00	2 629 037,43		0,00	48 512 087,43	46 939 462,16
65862	MATERIEL,EQUIPEMENT ET FOURNITURES	3 000,00	0,00		0,00	3 000,00	1 835,33
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ÉLUS	3 000,00	0,00		0,00	3 000,00	1 835,33
66111	INTERETS REGLES A ECHEANCE	2 827 000,00	-115 500,00		0,00	2 711 500,00	2 665 935,36
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-15 000,00	45 500,00		0,00	30 500,00	30 409,13
661131	AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	1 847 000,00	0,00		0,00	1 847 000,00	1 846 886,00
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS CREDITE	10 000,00	0,00		0,00	10 000,00	3 078,33
66	CHARGES FINANCIERES	4 669 000,00	-70 000,00		0,00	4 599 000,00	4 546 308,82
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	100 000,00	194 600,00		0,00	294 600,00	268 739,00
67	CHARGES SPÉCIFIQUES	100 000,00	194 600,00		0,00	294 600,00	268 739,00
	SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	184 005 870,00	2 403 057,33		0,00	186 408 927,33	178 973 120,72
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	11 523 640,00	8 801 738,01		0,00	20 325 378,01	0,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	11 523 640,00	8 801 738,01		0,00	20 325 378,01	0,00
675	VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	0,00	1 011 210,76		0,00	1 011 210,76	1 011 210,76
6761	DIFFERENCES SUR REALISAT.(POSITIVES) TRANSFEREES E	0,00	77 162,10		0,00	77 162,10	77 162,10
6811	DOT.AUX AMTS DES IMMOS INCORP. ET CORP.	11 481 600,00	668 800,00		0,00	12 150 400,00	11 931 975,67
68128	DOT. AUX AMTS DES CHARGES EXCEPTIONNELLES DIFFEREE	0,00	657 100,00		0,00	657 100,00	646 407,75
6815	DOT.AUX PROV. POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTION.	0,00	463 206,00		0,00	463 206,00	400 000,00
6817	DOT. AUX DEPRECIAT. DES ACTIFS CIRCULANTS	570 940,00	-570 940,00		0,00	0,00	0,00
6862	DOT. AUX AMORT. DES CHARGES FINANCIERES A REPARTIR	103 800,00	0,00		0,00	103 800,00	103 783,00
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 156 340,00	2 306 538,86		0,00	14 462 878,86	14 170 539,28
	SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	23 679 980,00	11 108 276,87		0,00	34 788 256,87	14 170 539,28
	TOTAL DEPENSES	207 685 850,00	13 511 334,20		0,00	221 197 184,20	193 143 660,00

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Re	ports de crédits	Budget total	
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00	8 729 436,34		0,00	8 729 436,34	
002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	0,00	8 729 436,34		0,00	8 729 436,34	
6419 REMBOUSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	273 580,00	0,00		0,00	273 580,00	691 954,98
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	273 580,00	0,00		0,00	273 580,00	691 954,98
70321 DROITS DE STATIONNEMENT ET DE LOCATION SUR LA VOIE	0,00	0,00		0,00	0,00	400,00
70323 REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	262 140,00	-2 600,00		0,00	259 540,00	252 794,33
70384 FORFAIT DE POST-STATIONNEMENT	500 000,00	-100 000,00		0,00	400 000,00	717 942,67
70388 AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	468 300,00	-7 760,00		0,00	460 540,00	484 264,91
704 TRAVAUX	200 000,00	0,00		0,00	200 000,00	171 766,43
7062 REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARAC. CULTURE	537 560,00	-320 912,00		0,00	216 648,00	221 839,18
70631 A CARACTERE SPORTIF	1 885 000,00	-434 200,00		0,00	1 450 800,00	1 105 629,11
70688 AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	0,00	1 200,00		0,00	1 200,00	866,19
7083 LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	115 100,00	-5 900,00		0,00	109 200,00	100 806,04
70841 AUX BUDG. ANNEX., REGIES, CCAS ET CDE	1 948 000,00	-69 310,00		0,00	1 878 690,00	1 906 098,73
70845 AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	75 760,00	43 818,00		0,00	119 578,00	131 267,15
70848 AUX AUTRES ORGANISMES	1 340 750,00	-355 000,00		0,00	985 750,00	919 410,40
70872 PAR LES BUDGETS ANNEXES ET LES REGIES	133 550,00	31 975,00		0,00	165 525,00	191 281,73
70875 PAR LES COMMUNES MEMBRES DU GFP	3 550,00	59 644,00		0,00	63 194,00	149 861,97
70878 PAR DES TIERS	94 140,00	300,00		0,00	94 440,00	93 280,10
7088 AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES(ABONNEMENTS ET	498 380,00	-159 700,00		0,00	338 680,00	244 587,99
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	8 062 230,00	-1 318 445,00		0,00	6 743 785,00	6 692 096,93
73211 Attribution de compensation	19 280 690,00	-676 040,00		0,00	18 604 650,00	19 011 497,00
73221 FNGIR	2 812 000,00	0,00		0,00	2 812 000,00	2 812 253,00
7328 Autres fiscalités reversées	600 000,00	-14 310,00		0,00	585 690,00	585 690,00
73 IMPOTS ET TAXES	22 692 690,00	-690 350,00		0,00	22 002 340,00	22 409 440,00
73111 Impôts directs locaux	96 315 400,00	0,00		0,00	96 315 400,00	96 218 068,00
73112 COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES	28 505 500,00	0,00		0,00	28 505 500,00	29 212 972,00
73113 TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES	4 900 000,00	0,00		0,00	4 900 000,00	5 165 338,00
73114 IMPOSITION FORFAIT. SUR LES ENTREPRISES DE RESEAUX	1 790 000,00	0,00		0,00	1 790 000,00	1 763 765,00
73118 AUTRES CONTRIBUTIONS DIRECTES	0,00	118 794,00		0,00	118 794,00	773 281,00
731721 Taxe de séjour	1 000 000,00	-445 000,00		0,00	555 000,00	968 975,21
731 FISCALITE LOCALES	132 510 900,00	-326 206,00		0,00	132 184 694,00	134 102 399,21
741124 Dotation d'intercommunalité des EPCI	10 680 000,00	-21 697,00		0,00	10 658 303,00	10 658 303,00
741126 Dotation de compensation des EPCI	21 800 000,00	103 218,00		0,00	21 903 218,00	21 903 218,00
744 FCTVA	575 000,00	0,00		0,00	575 000,00	467 111,40
74611 DGD	0,00	0,00		0,00	0,00	137 148,08
74713 FONDS D'APPUI AUX POLITIQUES D'INSERTION	0,00	0,00		0,00	0,00	8 773,68
74718 AUTRES	675 000,00	978 835,00		0,00	1 653 835,00	2 018 956,93
7472 REGIONS	46 000,00	37 641,00		0,00	83 641,00	74 729,51
7473 DEPARTEMENTS	4 630 230,00	0,00		0,00	4 630 230,00	4 588 170,00
74741 COMMUNES MEMBRES DU GFP	4 500,00	229 900,00		0,00	234 400,00	322 055,78
74758 AUTRES GROUPEMENTS	64 000,00	3 110,00		0,00	67 110,00	77 757,63
74772 FEDER	0,00	360 145,00		0,00	360 145,00	59 706,37
747818 AUTRES	34 500,00	0,00		0,00	34 500,00	22 000,00
74784 CCAS ET CAISSE DES ECOLES	90 000,00	0,00		0,00	90 000,00	34 254,00
74788 AUTRES	436 000,00	-11 640,00		0,00	424 360,00	442 038,68
748312 D.C.R.T.P	1 280 000,00	0,00		0,00	1 280 000,00	1 321 357,00
74832 ETAT-COMPENSATION AU TITRE DE LA CONTRIBUTION ECON	411 000,00	208 735,00		0,00	619 735,00	619 735,00
74833 ETAT - COMPENS.AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXES	36 000,00	13 408,00		0,00	49 408,00	49 413,00
74834 ETAT - COMPENS. AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXE	2 500 000,00	270 104,00		0,00	2 770 104,00	2 770 104,00
74836 Attribution du fonds départemental de péréquation	0,00	0,00		0,00	0,00	93 608,92
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	43 262 230,00	2 171 759,00		0,00	45 433 989,00	45 668 440,98
752 REVENUS DES IMMEUBLES	65 360,00	-9 740,00		0,00	55 620,00	57 232,15
755 DEDITS ET PENALITES PERçUS	0,00	0,00		0,00	0,00	4 886,40
75813 REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONN	231 350,00	28 593,00		0,00	259 943,00	270 405,35
75888 AUTRES	204 010,00	107 180,00		0,00	311 190,00	373 631,50
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	500 720,00	126 033,00		0,00	626 753,00	706 155,40
76232 PAR LE GFP DE RATTACHEMENT	7 000,00	0,00		0,00	7 000,00	4 465,35
76 PRODUITS FINANCIERS	7 000,00	0,00		0,00	7 000,00	4 465,35
773 MANDATS ANNULES(SUR EXERCICES ANTERIEURS)OU ATTEIN	5 000,00	2 091,00		0,00	7 091,00	36 507,49
775 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00	1 082 621,78		0,00	1 082 621,78	1 082 621,78
77 PRODUITS SPÉCIFIQUES	5 000,00	1 084 712,78		0,00	1 089 712,78	1 119 129,27
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	207 314 350,00	9 776 940,12		0,00	217 091 290,12	211 394 082,12
7761 DIFFERENCES SUR REALISATIONS(NEGATIVE)REPRISES AU	0,00	5 751,08		0,00	5 751,08	5 751,08
777 RECETTES ET QUOTE PART DES SUBV. D'INVEST. TRANSF.	371 500,00	109 000,00		0,00	480 500,00	387 672,00
7815 REP. SUR PROV. POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTION	0,00	334 343,00		0,00	334 343,00	334 342,75
791 TRANSFERT DE CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	3 285 300,00		0,00	3 285 300,00	3 232 038,73
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	371 500,00	3 734 394,08		0,00	4 105 894,08	3 959 804,56
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	371 500,00	3 734 394,08		0,00	4 105 894,08	3 959 804,56
TOTAL RECETTES	207 685 850,00	13 511 334,20		0,00	221 197 184,20	215 353 886,68

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020

22 210 226,68

RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ

8 729 436,34


RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020


30 939 663,02

INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 02/06/2021

Reçu en préfecture le 02/06/2021

Affiché le dits Budget total  ID : 063-246300701-20210602-DEL20210528_032-BF

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Re	Affiché le dits	Budget total	
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	8 380 756,88				
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	8 380 756,88		0,00	8 380 756,88	
10226 TAXE D'AMENAGEMENT	2 170 000,00	1 900 000,00		0,00	4 070 000,00	4 061 723,75
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 170 000,00	1 900 000,00		0,00	4 070 000,00	4 061 723,75
1641 EMPRUNTS EN EUROS	14 255 000,00	0,00		0,00	14 255 000,00	14 234 095,46
16449 OPERAT. AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE	31 500 000,00	-5 000 000,00		0,00	26 500 000,00	16 500 000,00
168741 COMMUNES MEMBRES DU GFP	7 998 000,00	0,00		0,00	7 998 000,00	7 997 168,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	53 753 000,00	-5 000 000,00		0,00	48 753 000,00	38 731 263,46
202 FRAIS D'ETUDES, D'ELABORATION, DE MODIFICATIONS ET	520 000,00	-50 000,00		363 774,77	833 774,77	155 889,75
2031 FRAIS D'ETUDES	15 668 550,00	-7 585 292,00		2 070 076,15	10 153 334,15	6 460 252,11
2033 FRAIS D'INSERTION	100 000,00	0,00		0,00	100 000,00	55 940,58
2051 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	666 840,00	52 524,00		199 553,81	918 917,81	738 017,39
2088 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	70 000,00	-53 410,00		20 000,00	36 590,00	16 653,80
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 025 390,00	-7 636 178,00		2 653 404,73	12 042 616,73	7 426 753,63
204111 BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	500 000,00	115 000,00		0,00	615 000,00	615 000,00
204122 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	300 000,00	280 000,00		0,00	580 000,00	579 634,00
204131 BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	110 000,00	-18 000,00		4 978,30	96 978,30	65 158,05
2041411 BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	56 640,00	-20 800,00		2 843,71	38 683,71	11 243,71
2041412 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	2 829 460,00	-745 000,00		985 043,50	3 069 503,50	2 590 110,13
2041512 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	20 000,00	0,00		0,00	20 000,00	0,00
2041581 BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	577 690,00	0,00		0,00	577 690,00	577 684,00
2041582 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	1 094 030,00	-242 610,00		1 423 484,21	2 274 904,21	905 430,64
204181 BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	517 360,00	-332 360,00		4 800,00	189 800,00	88 141,00
204182 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	6 336 940,00	-1 342 240,00		1 115 359,20	6 110 059,20	5 382 137,20
20421 BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	195 000,00	32 230,00		119 171,70	346 401,70	172 882,60
20422 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	5 201 740,00	-591 740,00		1 344 101,85	5 954 101,85	4 864 839,70
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	17 738 860,00	-2 865 520,00		4 999 782,47	19 873 122,47	15 852 261,03
2111 TERRAINS NUS	816 500,00	-457 100,00		69,00	359 469,00	16 196,31
2112 TERRAINS DE VOIRIE	810 000,00	-16 000,00		176,00	794 176,00	2 349,06
2115 TERRAINS BATIS	23 000,00	0,00		0,00	23 000,00	0,00
21311 BATIMENTS ADMINISTRATIFS	360 000,00	117 200,00		0,00	477 200,00	385 011,25
21351 BATIMENTS PUBLICS	340,00	12 797,00		9 879,66	23 016,66	22 676,29
2138 AUTRES CONSTRUCTIONS	117 000,00	22 110,00		760 500,00	899 610,00	781 466,32
2151 RESEAUX DE VOIRIE	4 400 000,00	-2 518 709,00		551 093,65	2 432 384,65	2 071 957,85
21533 RESEAUX CABLES	0,00	101 929,00		186 905,04	288 834,04	287 828,82
21538 AUTRES RESEAUX	5 000,00	0,00		137 652,54	142 652,54	91 608,00
215731 MATERIEL ROULANT	1 445 000,00	159 947,00		1 789 344,39	3 394 291,39	1 908 215,71
215738 AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	194 210,00	-168 105,00		57 494,72	83 599,72	79 405,65
2158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	396 000,00	16 755,00		51 601,20	464 356,20	405 629,91
2161 Biens historiques et culturels immobiliers	110 000,00	54 860,00		6 500,00	171 360,00	90 628,16
2162 Biens historiques et culturels mobiliers	35 000,00	-10 000,00		12 960,00	37 960,00	32 753,50
2168 AUTRES COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART	30 000,00	13 500,00		37 750,00	81 250,00	63 075,68
2181 INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	670 680,00	-286 360,00		150 739,16	535 059,16	298 921,93
21828 AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	223 600,00	19 815,00		304 358,79	547 773,79	259 012,10
21838 AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	606 670,00	25 442,80		256 709,13	888 821,93	846 281,99
21848 AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	631 570,00	358 421,00		44 602,07	1 034 593,07	114 808,41
2185 MATERIEL DE TELEPHONIE	0,00	52 534,20		0,00	52 534,20	52 533,60
2188 AUTRES	963 810,00	-510 135,00		271 336,03	725 011,03	537 020,80
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 838 380,00	-3 011 098,00		4 629 671,38	13 456 953,38	8 347 381,34
2312 AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	951 160,00	-493 921,00		566 831,04	1 024 070,04	581 342,96
2313 CONSTRUCTIONS	6 490 950,00	1 197 455,00		4 669 660,69	12 358 065,69	7 718 168,43
2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	26 059 120,00	-1 354 112,00		9 328 480,82	34 033 488,82	29 817 256,76
2316 RESTAURATION DES COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART	109 000,00	-25 690,00		62 920,99	146 230,99	121 617,75
2317 IMMO. RECUES AU TITRE D'UNE MISE A DISPO.	150 000,00	-139 000,00		0,00	11 000,00	4 609,99
237 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. INCORP.	1 057 800,00	-536 400,00		0,00	521 400,00	516 464,00
238 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORP.	0,00	872 536,00		0,00	872 536,00	872 531,38
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	34 818 030,00	-479 132,00		14 627 893,54	48 966 791,54	39 631 991,27
261 TITRES DE PARTICIPATION	520 000,00	-519 500,00		205 525,00	206 025,00	200 205,00
26 PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	520 000,00	-519 500,00		205 525,00	206 025,00	200 205,00
2745 AVANCES REMBOURSABLES	5 317 710,00	-1 237 314,00		0,00	4 080 396,00	3 042 502,88
2748 AUTRES PRETS	200 000,00	-80 000,00		0,00	120 000,00	82 803,92
27632 REGIONS	0,00	580 000,00		0,00	580 000,00	579 634,00
27638 AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	1 000 000,00	103 100,00		0,00	1 103 100,00	1 103 014,57
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 517 710,00	-634 214,00		0,00	5 883 496,00	4 807 955,37
458116 OPERATIONS SOUS MANDAT - BIB GERZAT EXTENSION	0,00	0,00		13 347,47	13 347,47	12 020,55
458116 OPE SOUS MANDAT EXTENSION BIB GERZAT DEP	0,00	0,00		13 347,47	13 347,47	12 020,55
458117 OPE SOUS MANDAT - REQUALIF ABORDS ND DU PORT	200 000,00	0,00		535 314,52	735 314,52	193 840,05
458117 OPE SOUS MANDAT REQUALIF ABORDS NOTRE DAME DEP	200 000,00	0,00		535 314,52	735 314,52	193 840,05
458119 OP SOUS MANDAT - AMENAG ABORDS SCENE NATIONALE DEP	0,00	570,00		3 603,17	4 173,17	2 452,80
458119 OP SOUS MANDAT - AMENAG ABORDS SCENE NATIONALE DEP	0,00	570,00		3 603,17	4 173,17	2 452,80
458122 OP SOUS MANDAT - AMENAGEMENT PL DES CARMES MFPM	1 450 000,00	-634 000,00		0,00	816 000,00	624 005,82
458122 OP SOUS MANDAT - AMENAGEMENT PL DES CARMES MFPM	1 450 000,00	-634 000,00		0,00	816 000,00	624 005,82
458123 OP SOUS MANDAT - AMENAG PLACE F MITTERRAND DEP	23 500,00	0,00		0,00	23 500,00	23 499,84
458123 OP SOUS MANDAT - AMENAG PLACE F MITTERRAND DEP	23 500,00	0,00		0,00	23 500,00	23 499,84
458124 OP SOUS MANDAT VCF AVENUE CHARRAS	80 000,00	-80 000,00		0,00	0,00	0,00
458124 OP SOUS MANDAT VCF AVENUE CHARRAS	80 000,00	-80 000,00		0,00	0,00	0,00
458125 OP SOUS MANDAT LEMPDES PARC RUE DE LA SOURCE	170 000,00	0,00		0,00	170 000,00	0,00
458125 OP SOUS MANDAT LEMPDES PARC RUE DE LA SOURCE	170 000,00	0,00		0,00	170 000,00	0,00
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	146 304 870,00	-10 578 315,12		27 668 542,28	163 395 097,16	119 915 353,91

DEPENSES		Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Re ports de crédits	Budget total	Réalisé
13911	SUB. TRANSF CPTÉ RES. ETAT, ETAB. NAT.	146 500,00	88 700,00			
13912	SUB. TRANSF CPTÉ RESULT. REGIONS	60 400,00	0,00			
13913	SUB. TRANSF CPTÉ RESULT. DEPARTEMENTS	15 600,00	8 000,00			
139141	SUBV TRANSF CPTÉ RESULT. COMMUNES DU GFP	93 200,00	3 100,00	0,00	96 300,00	96 277,00
13918	AUTRES SUB. TRANSF EQUIPEMENT	400,00	200,00	0,00	600,00	535,00
139362	AMENDES DE POLICE	54 600,00	9 000,00	0,00	63 600,00	53 561,00
13938	AUTRES	800,00	0,00	0,00	800,00	781,00
15112	PROVISIONS POUR LITIGES ET CONTENTIEUX (BUDGETAIRE	0,00	334 343,00	0,00	334 343,00	334 342,75
192	PLUS OU MOINS VALUEES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATION	0,00	5 751,08	0,00	5 751,08	5 751,08
4815	Charges liées à la crise sanitaire Covid-19	0,00	3 285 300,00	0,00	3 285 300,00	3 232 038,73
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	371 500,00	3 734 394,08	0,00	4 105 894,08	3 959 804,56
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	31 500 000,00	-5 000 000,00	0,00	26 500 000,00	16 500 000,00
202	FRAIS D'ETUDES,D'ELABORATION, DE MODIFICATIONS ET	0,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 351,18
2031	FRAIS D'ETUDES	400 000,00	321 194,00	0,00	721 194,00	351 647,90
204412	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	1 129 160,00	0,00	0,00	1 129 160,00	1 129 145,21
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	0,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 384,00
2111	TERRAINS NUS	1 828 000,00	60 014,00	0,00	1 888 014,00	60 013,00
2112	TERRAINS DE VOIRIE	9 400,00	24 169,00	0,00	33 569,00	33 568,00
21314	BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	9 000 000,00	0,00	0,00	9 000 000,00	8 999 999,00
21538	AUTRES RESEAUX	0,00	33 400,00	0,00	33 400,00	33 236,04
215738	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	0,00	600,00	0,00	600,00	540,00
2181	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	0,00	11 800,00	0,00	11 800,00	11 673,89
21838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	0,00	200,00	0,00	200,00	108,00
21848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	0,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 296,00
2188	AUTRES	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00	932,06
2312	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	0,00	9 310,00	0,00	9 310,00	9 208,30
2313	CONSTRUCTIONS	79 500,00	639 200,00	0,00	718 700,00	654 436,47
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	814 300,00	1 046 706,00	0,00	1 861 006,00	1 038 889,74
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	44 760 360,00	-2 843 107,00	0,00	41 917 253,00	28 832 428,79
	SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	45 131 860,00	891 287,08	0,00	46 023 147,08	32 792 233,35
	TOTAL DEPENSES	191 436 730,00	-9 687 028,04	27 668 542,28	209 418 244,24	152 707 587,26

Envoyé en préfecture le 02/06/2021
Reçu en préfecture le 02/06/2021
Affiché le 0,00 235 200,0
ID : 063-246300701-20210602-DEL20210528_032-BF

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Re ports de crédits	Budget total	Réalisé	
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	1 192 720,00	-1 192 641,78	0,00	78,22	0,00
024	PRODUIT DES CESSIONS	1 192 720,00	-1 192 641,78	0,00	78,22	0,00
10222	F.C.T.V.A.	6 202 030,00	-1 500 000,00	3 211 618,00	7 913 648,00	6 494 772,51
10226	TAXE D'AMENAGEMENT	3 100 000,00	1 000 000,00	0,00	4 100 000,00	4 472 772,46
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	0,00	19 499 907,63	0,00	19 499 907,63	19 499 907,63
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	9 302 030,00	18 999 907,63	3 211 618,00	31 513 555,63	30 467 452,60
1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	1 858 500,00	4 482 776,00	0,00	6 341 276,00	6 946 946,30
1312	REGIONS	636 000,00	-67 200,00	286 746,66	855 546,66	60 000,00
1313	DEPARTEMENTS	437 490,00	-148 500,00	67 500,00	356 490,00	315 991,00
13141	COMMUNES MEMBRES DU GFP	1 098 250,00	0,00	763 014,75	1 861 264,75	1 237 215,90
1318	AUTRES	0,00	0,00	0,00	0,00	5 096,40
1321	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	1 181 800,00	-706 400,00	147 878,90	623 278,90	785 693,46
1322	REGIONS	74 000,00	117 230,00	30 182,00	221 412,00	27 738,00
1323	DEPARTEMENTS	0,00	475 960,00	88 000,00	563 960,00	475 960,00
13241	COMMUNES MEMBRES DU GFP	1 099 960,00	0,00	668 601,00	1 768 561,00	0,00
13246	ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION D'INVESTISSEMENT	0,00	2 993 530,00	0,00	2 993 530,00	2 993 527,00
13256	ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION D'INVESTISSEMENT	2 993 530,00	-2 993 530,00	0,00	0,00	0,00
13258	AUTRES REGROUPEMENTS	0,00	0,00	28 649,59	28 649,59	28 649,59
13272	FEDER	0,00	64 885,00	0,00	64 885,00	64 884,00
1328	AUTRES	300 000,00	88 000,00	0,00	388 000,00	169 717,66
13362	DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL	325 700,00	-45 780,00	86 039,79	365 959,79	155 974,53
1345	AMENDES DE RADARS AUTOMATIQUES ET AMENDES DE POLIC	1 960 000,00	-125 250,00	0,00	1 834 750,00	1 874 799,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	11 965 230,00	4 135 721,00	2 166 612,69	18 267 563,69	15 142 192,84
1641	EMPRUNTS EN EUROS	65 464 040,00	-14 434 798,59	0,00	51 029 241,41	37 500 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	0,00	-10 000 000,00	10 000 000,00	0,00	0,00
16449	OPERAT. AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE	31 500 000,00	-5 000 000,00	0,00	26 500 000,00	16 500 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	96 964 040,00	-29 434 798,59	10 000 000,00	77 529 241,41	54 000 000,00
204182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	21 278,70
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	0,00	0,00	0,00	0,00	21 278,70
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	484,67
2181	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	403 680,00	0,00	0,00	403 680,00	20 318,28
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	403 680,00	0,00	0,00	403 680,00	20 802,95
2313	CONSTRUCTIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	26,00
237	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. INCORP.	0,00	111 070,00	0,00	111 070,00	111 066,00
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORP.	0,00	549 980,00	0,00	549 980,00	549 978,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	661 050,00	0,00	661 050,00	661 070,00
261	TITRES DE PARTICIPATION	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00
26	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00
2745	AVANCES REMBOURSABLES	703 190,00	886 744,58	500 000,00	2 089 934,58	1 864 502,88
2748	AUTRES PRETS	200 000,00	0,00	32 745,84	232 745,84	66 762,61
276358	AUTRES GROUPEMENTS	293 500,00	0,00	0,00	293 500,00	293 434,73
27638	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	0,00	255 400,00	0,00	255 400,00	255 424,43
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 196 690,00	1 142 144,58	532 745,84	2 871 580,42	2 480 124,65
458216	OPERATIONS SOUS MANDAT - BIB GERZAT EXTENSION	72 000,00	0,00	3 758,00	75 758,00	0,00
458216	OPE SOUS MANDAT EXTENSION BIB GERZAT REC	72 000,00	0,00	3 758,00	75 758,00	0,00
458217	OPE SOUS MANDAT - REQUALIF ABORDS ND DU PORT	200 000,00	0,00	506 548,00	706 548,00	200 751,49
458217	OPE SOUS MANDAT REQUALIF ABORDS NOTRE DAME REC	200 000,00	0,00	506 548,00	706 548,00	200 751,49

RECETTES		Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Re ports de crédits	Budget total	Réalisé
458219	OP SOUS MANDAT - AMENAG ABORDS SCENE NATIONALE REC	0,00	570,00			
458219	OP SOUS MANDAT - AMENAG ABORDS SCENE NATIONALE REC	0,00	570,00			
458221	OP SOUS MANDAT - AMENAG AV REPUBLIQUE - PERIGNAT R	0,00	0,00			
458221	OP SOUS MANDAT - AMENAG AV REPUBLIQUE - PERIGNAT R	0,00	0,00	15 878,00	15 878,00	0,00
458222	OP SOUS MANDAT - AMENAGEMENT PL DES CARMES MFPM	1 450 000,00	-1 075 000,00	0,00	375 000,00	0,00
458222	OP SOUS MANDAT - AMENAGEMENT PL DES CARMES MFPM	1 450 000,00	-1 075 000,00	0,00	375 000,00	0,00
458224	OP SOUS MANDAT VCF AVENUE CHARRAS	80 000,00	-80 000,00	0,00	0,00	0,00
458224	OP SOUS MANDAT VCF AVENUE CHARRAS	80 000,00	-80 000,00	0,00	0,00	0,00
458225	OP SOUS MANDAT LEMPDES PARC RUE DE LA SOURCE	170 000,00	0,00	0,00	170 000,00	0,00
458225	OP SOUS MANDAT LEMPDES PARC RUE DE LA SOURCE	170 000,00	0,00	0,00	170 000,00	0,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES		122 996 390,00	-6 833 047,16	16 549 391,53	132 712 734,37	103 104 754,66
021	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	11 523 640,00	8 801 738,01	0,00	20 325 378,01	0,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	11 523 640,00	8 801 738,01	0,00	20 325 378,01	0,00
15112	PROVISIONS POUR LITIGES ET CONTENTIEUX (BUDGETAIRE)	170 940,00	-107 734,00	0,00	63 206,00	0,00
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (BUDGETAIRES)	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00
192	PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATION	0,00	77 162,10	0,00	77 162,10	77 162,10
2111	TERRAINS NUS	0,00	1 011 210,76	0,00	1 011 210,76	1 011 210,76
2802	FRAIS D'ETUDES,D'ELABORATION, DE MODIFICATIONS ET	193 200,00	0,00	0,00	193 200,00	179 478,00
28031	FRAIS D'ETUDES	112 500,00	248 000,00	0,00	360 500,00	359 754,00
28033	FRAIS D'INSERTION	4 600,00	0,00	0,00	4 600,00	4 500,00
2804111	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	141 800,00	0,00	0,00	141 800,00	123 475,00
2804112	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2804113	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	25 300,00	0,00	0,00	25 300,00	25 233,00
2804122	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	4 200,00	4 100,00	0,00	8 300,00	8 265,00
2804131	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	89 400,00	3 800,00	0,00	93 200,00	93 105,20
2804132	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	400 400,00	0,00	0,00	400 400,00	400 369,00
28041411	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	12 600,00	0,00	0,00	12 600,00	9 803,48
28041412	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	176 300,00	101 000,00	0,00	277 300,00	276 758,00
28041512	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	300,00	0,00	0,00	300,00	0,00
280415342	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	2 800,00	0,00	0,00	2 800,00	2 788,00
28041581	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	33 500,00	0,00	0,00	33 500,00	31 130,00
28041582	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	764 400,00	15 000,00	0,00	779 400,00	779 385,00
2804181	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	202 600,00	0,00	0,00	202 600,00	160 721,00
2804182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	3 060 500,00	0,00	0,00	3 060 500,00	3 030 776,00
2804183	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	22 100,00	0,00	0,00	22 100,00	22 052,00
280421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	64 500,00	16 000,00	0,00	80 500,00	80 327,70
280422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	1 429 500,00	77 000,00	0,00	1 506 500,00	1 506 253,00
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	435 500,00	61 500,00	0,00	497 000,00	496 896,80
28088	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	73 200,00	0,00	0,00	73 200,00	69 839,03
28121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	23 800,00	0,00	0,00	23 800,00	20 482,00
281311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	33 400,00	0,00	0,00	33 400,00	26 579,00
281314	BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	397 600,00	-164 500,00	0,00	233 100,00	183 662,00
281318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	23 600,00	0,00	0,00	23 600,00	22 588,00
281351	BATIMENTS PUBLICS	17 000,00	30 000,00	0,00	47 000,00	46 566,00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	204 600,00	13 000,00	0,00	217 600,00	217 454,00
28152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	32 600,00	0,00	0,00	32 600,00	32 568,00
281538	AUTRES RESEAUX	300,00	0,00	0,00	300,00	0,00
281568	AUTRE MATER. ET OUTIL. D'INCENDIE ET DE DEFENSE CI	9 800,00	0,00	0,00	9 800,00	8 704,00
2815731	MATERIEL ROULANT	608 900,00	81 000,00	0,00	689 900,00	689 452,96
2815738	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	98 700,00	3 200,00	0,00	101 900,00	101 876,22
28158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	550 100,00	6 800,00	0,00	556 900,00	556 814,56
281735	INSTALL. GENERALES,AGENCEMENTS,AMENAGEMENTS DES CO	0,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 081,00
281738	AUTRES CONSTRUCTIONS	600,00	0,00	0,00	600,00	0,00
2817848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	4 400,00	0,00	0,00	4 400,00	4 340,00
28181	INSTAL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIV	195 100,00	25 300,00	0,00	220 400,00	220 391,22
281828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	117 700,00	10 700,00	0,00	128 400,00	128 342,76
281838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	893 200,00	174 000,00	0,00	1 067 200,00	1 066 559,83
281848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	338 800,00	0,00	0,00	338 800,00	300 267,93
28185	MATERIEL DE TELEPHONIE	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00	6 950,00
28188	AUTRES	582 200,00	-45 200,00	0,00	537 000,00	536 386,98
4815	Charges liées à la crise sanitaire Covid-19	0,00	657 100,00	0,00	657 100,00	646 407,75
4817	INDEMNITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	103 800,00	0,00	0,00	103 800,00	103 783,00
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 156 340,00	2 306 538,86	0,00	14 462 878,86	14 170 539,28
13141	COMMUNES MEMBRES DU GFP	9 000 000,00	0,00	0,00	9 000 000,00	8 999 999,00
13241	COMMUNES MEMBRES DU GFP	0,00	68 013,00	0,00	68 013,00	84 182,00
1328	AUTRES	9 400,00	16 170,00	0,00	25 570,00	9 399,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	31 500 000,00	-5 000 000,00	0,00	26 500 000,00	16 500 000,00
2031	FRAIS D'ETUDES	0,00	1 347 510,00	0,00	1 347 510,00	1 346 278,82
2033	FRAIS D'INSERTION	0,00	61 200,00	0,00	61 200,00	59 148,55
2111	TERRAINS NUS	139 930,00	0,00	0,00	139 930,00	139 923,54
21314	BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	989 230,00	0,00	0,00	989 230,00	989 221,67
237	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. INCORP.	540 000,00	181 194,00	0,00	721 194,00	351 647,90
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORP.	753 800,00	482 806,00	0,00	1 236 606,00	352 628,31
27638	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	1 828 000,00	0,00	0,00	1 828 000,00	0,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	44 760 360,00	-2 843 107,00	0,00	41 917 253,00	28 832 428,79
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		68 440 340,00	8 265 169,87	0,00	76 705 509,87	43 002 968,07
TOTAL RECETTES		191 436 730,00	1 432 122,71	16 549 391,53	209 418 244,24	146 107 722,73

Envoyé en préfecture le 02/06/2021
Reçu en préfecture le 02/06/2021
Affiché le 112 231,00 112 801,00
ID : 063-246300701-20210602-DEL20210528_032-BF

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2020	-6 599 864,53
RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ	-8 380 756,88
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020	-14 980 621,41

063011

SGC CLERMONT METROPOLE ET AMENDES



Envoyé en préfecture le 02/06/2021

GED

Reçu en préfecture le 02/06/2021

Affiché le

M1 SLOW

Exercice 2020

ID : 063-246300701-20210602-DEL20210528_032-BF

30600 CLERMONT AUVERGNE METROPOLE

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<u>RECETTES</u>			
Prévisions budgétaires totales (a)	209 418 244,24	221 197 184,20	430 615 428,44
Titres de recettes émis (b)	146 322 113,92	219 065 005,17	365 387 119,09
Réductions de titres (c)	214 391,19	3 711 118,49	3 925 509,68
Recettes nettes (d = b - c)	146 107 722,73	215 353 886,68	361 461 609,41
<u>DÉPENSES</u>			
Autorisations budgétaires totales (e)	209 418 244,24	221 197 184,20	430 615 428,44
Mandats émis (f)	152 859 385,90	199 369 163,11	352 228 549,01
Annulations de mandats (g)	151 798,64	6 225 503,11	6 377 301,75
Dépenses nettes (h = f -g)	152 707 587,26	193 143 660,00	345 851 247,26
<u>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</u>			
(d-h) Excédent		22 210 226,68	15 610 362,15
(h-d) Déficit	6 599 864,53		

063011

SGC CLERMONT METROPOLE ET AMENDES



Envoyé en préfecture le 02/06/2021

GED

Reçu en préfecture le 02/06/2021

Affiché le

11-2
SLO
Exercice 2020

ID : 063-246300701-20210602-DEL20210528_032-BF

30600 CLERMONT AUVERGNE METROPOLE

RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISES

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	-8 380 756,88		-6 599 864,53		-14 980 621,41
Fonctionnement	28 229 343,97	19 499 907,63	22 210 226,68		30 939 663,02
TOTAL I	19 848 587,09	19 499 907,63	15 610 362,15		15 959 041,61
II - Budgets des services à caractère administratif					
30603-CAM P.L.I.E.					
Investissement	65 716,63		-2 001,43		63 715,20
Fonctionnement	108 272,39		43 350,36		151 622,75
Sous-Total	173 989,02		41 348,93		215 337,95
30604-CAM PARC LOGISTIQUE					
Investissement	-14 742,56		-15 314,21		-30 056,77
Fonctionnement					
Sous-Total	-14 742,56		-15 314,21		-30 056,77
30606-CAM ORDURES MENAGERES					
Investissement	95 989,54		372 502,71		468 492,25
Fonctionnement	3 050 482,15	1 165 022,50	-827 284,60		1 058 175,05
Sous-Total	3 146 471,69	1 165 022,50	-454 781,89		1 526 667,30
30607-CAM EQUIP VOCATION ECO					
Investissement	-28 048,35		178 375,18		150 326,83
Fonctionnement	129 019,44	129 019,44	81 156,83		81 156,83
Sous-Total	100 971,09	129 019,44	259 532,01		231 483,66
30609-CAM ZAE LES GRAVEYROUX					
Investissement	1 278,58				1 278,58
Fonctionnement					
Sous-Total	1 278,58				1 278,58
30610-CAM ZAE ERNEST CRISTAL					
Investissement	-87 486,14				-87 486,14
Fonctionnement					
Sous-Total	-87 486,14				-87 486,14
30616-CAM ZAE GERZAT					
Investissement	95 125,34		-4 927,30		90 198,04

063011

SGC CLERMONT METROPOLE ET AMENDES



Envoyé en préfecture le 02/06/2021



Reçu en préfecture le 02/06/2021

Affiché le

ID : 063-246300701-20210602-DEL20210528_032-BF

30600 CLERMONT AUVERGNE METROPOLE

RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISES

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
Fonctionnement					
Sous-Total	95 125,34		-4 927,30		90 198,04
30618-CAM ZAE LES GRANDES					
Investissement	-8 102,39				-8 102,39
Fonctionnement					
Sous-Total	-8 102,39				-8 102,39
30620-CAM ZAE LES MONTELS					
Investissement	-7 637,43		7 637,43		
Fonctionnement					
Sous-Total	-7 637,43		7 637,43		
30622-CAM ZAC SARLIEVE NO					
Investissement	-25 449,97				-25 449,97
Fonctionnement					
Sous-Total	-25 449,97				-25 449,97
30623-CAM CHAMPRATEL LOT ACTIVITE					
Investissement	-143 168,31				-143 168,31
Fonctionnement					
Sous-Total	-143 168,31				-143 168,31
TOTAL II	3 231 248,92	1 294 041,94	-166 505,03		1 770 701,95
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
30601-CAM CENTRE ROUTIER					
Investissement	-44 140,37		-71 182,66		-115 323,03
Fonctionnement	87 348,05	74 854,52	81 060,48		93 554,01
Sous-Total	43 207,68	74 854,52	9 877,82		-21 769,02
30602-CAM CREMATORIUM					
Investissement	118 984,31		149 486,72		268 471,03
Fonctionnement	271 325,53	103 922,68	108 750,44		276 153,29
Sous-Total	390 309,84	103 922,68	258 237,16		544 624,32
30608-CAM PARCS DE STATIONNEMENT					
Investissement	-465 862,42		929 615,45		463 753,03
Fonctionnement	513 923,36	513 923,36	12 998,46		12 998,46

063011

SGC CLERMONT METROPOLE ET AMENDES



Envoyé en préfecture le 02/06/2021

GED

Reçu en préfecture le 02/06/2021

Affiché le

11-2
SLO
Exercice 2020

ID : 063-246300701-20210602-DEL20210528_032-BF

30600 CLERMONT AUVERGNE METROPOLE

RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISES

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
Sous-Total	48 060,94	513 923,36	942 613,91		476 751,49
30621-CAM ADIV					
Investissement	-170 510,00				-170 510,00
Fonctionnement	170 736,93	170 510,00	170 950,01		171 176,94
Sous-Total	226,93	170 510,00	170 950,01		666,94
30630-CAM REGIE ASSAINISSEMENT					
Investissement	-1 653 858,74		1 890 960,94		237 102,20
Fonctionnement	7 253 401,26	5 343 647,93	1 912 172,28		3 821 925,61
Sous-Total	5 599 542,52	5 343 647,93	3 803 133,22		4 059 027,81
30631-CAM REGIE AUTONOME EAU POTABLE					
Investissement	1 429 431,40		-1 568 842,52		-139 411,12
Fonctionnement	946 390,73		2 442 954,69		3 389 345,42
Sous-Total	2 375 822,13		874 112,17		3 249 934,30
TOTAL III	8 457 170,04	6 206 858,49	6 058 924,29		8 309 235,84
TOTAL I + II + III	31 537 006,05	27 000 808,06	21 502 781,41		26 038 979,40



CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU 28 MAI 2021 À 08 H30

Séance présidée par François RAGE

Date de la convocation : 21/05/21

Conseillers en
exercice :
84
Conseillers
présents :
52
Conseillers
représentés :
31
Total votants :
82

**COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 - BUDGET ANNEXE DE L'ANCIEN
CENTRE ROUTIER DU BRÉZET**

DÉLIBÉRATION N°DEL20210528_037

Commission principale : 1 Finances

Rapporteur : Hervé PRONONCE.

Le Conseil métropolitain de la Métropole clermontoise s'est réuni le 28 mai 2021 à 08 H30 en visioconférence.

Conseiller(e)s présent(e)s :

François RAGE, Louis GISCARD D'ESTAING, Christine MANDON, Hervé PRONONCE, Henri GISSELBRECHT, Marcel ALEDO, Jean-Marc MORVAN, René DARTEYRE, Laurent BRUNMUROL, Christophe VIAL, Serge PICHOT, Aline FAYE, Jean-Marie VALLÉE, Cyril CINEUX, Richard BERT, Cécile AUDET, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Nicolas BONNET, Chantal LAVAL, Florent GUITTON, Christine PEROL BEYSSI, Dominique ADENOT, Christophe BERTUCAT, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Pierre SABATIER, Nathalie CARDONA, Cécile BIRARD, Bernard BARRASSON, Philippe MAITRIAS, Christine FAURE, Samir EL BAKKALI, Lucie MIZOULE, Sylvie DOMERGUE, Jean PICHON, Sylvie VIEIRA DI NALLO, Chantal LELIÈVRE, Marion BARRAUD, Rémi CHABRILLAT, Anne-Laure STANISLAS, Thomas WEIBEL, Jérôme AUSLENDER, Charles DUBREUIL, Catherine PINET-TALLON, Jocelyne CHALUS, Jacqueline BOLIS, Claude AUBERT, Julie DUVERT, Fatima BISMIR, Diego LANDIVAR, Marianne MAXIMI

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Olivier BIANCHI pouvoir à François RAGE
Anne-Marie PICARD pouvoir à Jean PICHON
Flavien NEUVY pouvoir à Jocelyne CHALUS
Sylvain ÇASILDAS pouvoir à Sylvie DOMERGUE
Christine DULAC-ROUGERIE pouvoir à Marion CANALES
Odile VIGNAL pouvoir à Thomas WEIBEL
Isabelle LAVEST pouvoir à Blandine GALLIOT
Laurent GANET pouvoir à Laurent BRUNMUROL
François CARMIER pouvoir à René DARTEYRE
Eric GRENET pouvoir à Chantal LELIÈVRE
Grégory BERNARD pouvoir à Jérôme AUSLENDER
Alain FAGONT pouvoir à Christine MANDON
Dominique BRIAT pouvoir à Pierre SABATIER
Sondès EL HAFIDHI pouvoir à Marion CANALES
Jean-Christophe CERVANTÈS pouvoir à Cyril CINEUX
Magali GALLAIS pouvoir à Samir EL BAKKALI
Jean-Paul CUZIN pouvoir à Aline FAYE
Luc LEVI ALVARES pouvoir à Sylvie VIEIRA DI NALLO
Fabienne VOUTE pouvoir à Henri GISSELBRECHT
Hélène VEILHAN pouvoir à Marion BARRAUD
Estelle BRUANT pouvoir à Nicolas BONNET
Vincent SOULIGNAC pouvoir à Anne-Laure STANISLAS
Claire BRIEU pouvoir à Jean-Marie VALLÉE
Julien BONY pouvoir à Catherine PINET-TALLON
Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Catherine PINET-TALLON
Cécile LAPORTE pouvoir à Marcel ALEDO
Christine BIGOURET pouvoir à Marcel ALEDO
Marie DAVID pouvoir à Chantal LAVAL
Eric FAIDY pouvoir à Fatima BISMIR
Stanislas RENIÉ pouvoir à Julie DUVERT
Fatima CHENNOUF-TERRASSE pouvoir à Diego LANDIVAR

Conseiller(e)s excusé(e)s :

Jean-Paul CORMERAIS

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
 COMMISSION FINANCES, FISCALITÉ, MOYENS GÉNÉRAUX, AFFAIRES
 JURIDIQUES, COMMANDE PUBLIQUE, PATRIMOINE BÂTI, RH,
 ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES du 6 mai 2021
 BUREAU du 12 mai 2021
 CONSEIL MÉTROPOLITAIN du 28 mai 2021

Direction Stratégie Financière / 6480
 Fabrice FUMOUX

COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 - BUDGET ANNEXE DE L'ANCIEN CENTRE ROUTIER DU BRÉZET

Ce budget annexe a été créé au cours de l'exercice 2005 pour retracer la gestion du site de l'ancien centre routier du Brézet (CRB), équipement composé d'une aire de stationnement pour les poids lourds, ainsi que de bâtiments loués à des entreprises et administrations jusqu'en 2018.

Depuis, des études de sol et de programmation ont été engagées en vue de la reconversion urbaine de ce site intégrant la construction d'un bassin de stockage-restitution, d'un parking relais et d'un bâtiment à usage de bureaux ou d'habitat, en lien avec la prolongation de la ligne de Transports Collectifs en Site Propre (TCSP) ; avec à terme la suppression de ce budget annexe. Pour rappel, une convention de mandats d'études a été confiée à la SPL Clermont Auvergne par délibération du 29 juin 2018.

Il appartient au Conseil métropolitain de se prononcer tout d'abord sur le Compte administratif 2020 du Budget annexe de l'ancien centre routier du Brézet, puis d'approuver la détermination du résultat global de la section de fonctionnement et son affectation.

I- Compte administratif 2020

L'exécution 2020 du budget annexe CRB se résume comme suit :

Exercice 2020		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Prévisions	311 354,52 €	185 593,53 €	496 948,05 €
	Réalisations	153 648,52 €	173 960,03 €	327 608,55 €
Dépenses	Prévisions	311 354,52 €	185 593,53 €	496 948,05 €
	Réalisations	224 831,18 €	92 899,55 €	317 730,73 €
Résultat de l'exercice		-71 182,66 €	81 060,48 €	9 877,82 €

Il ressort de ce tableau un résultat d'exécution 2020 excédentaire total de 9 877,82 €.

Après reprise des résultats de l'exercice 2019, l'exercice 2020 se solde par un déficit de clôture total de 21 769,02 € déterminé comme suit :

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement	Résultat 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	-44 140,37 €		-71 182,66 €	-115 323,03 €
Fonctionnement	87 348,05 €	74 854,52 €	81 060,48 €	93 554,01 €
Total	43 207,68 €	74 854,52 €	9 877,82 €	-21 769,02 €

Le détail des inscriptions et réalisations 2020 par chapitre et article est présenté dans le tableau annexé. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées :

Section de fonctionnement

Les prévisions budgétaires totales s'élevaient en dépenses et en recettes à 185 593,53 €. Ces prévisions ont été réalisées à hauteur de 173 960,03 € en recettes, et à hauteur de 92 899,55 € en dépenses.

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 est donc un excédent de 81 060,48 € qui, cumulé avec le résultat de clôture excédentaire de l'exercice 2019 de 87 348,05 €, et déduction faite de la part affectée à l'investissement de 74 854,52 €, fait apparaître en définitive un résultat de clôture 2020 excédentaire de 93 554,01 €.

Ce budget enregistre peu de mouvements en fonctionnement, les derniers locaux occupés s'étant libérés le 31/03/2018.

Ainsi les recettes de fonctionnement 2020 se composent exclusivement de la subvention d'équilibre du Budget principal de 173 090 €, et de produits de gestion courante pour 870,03 €.

Pour l'essentiel, les dépenses de fonctionnement 2020 recouvrent quant à elles :

- la consommation d'eau de l'équipement pour 1 929,39 €,
- les taxes foncières pour 34 172 €,
- le remboursement des intérêts de l'emprunt souscrit pour l'acquisition de l'équipement et les ICNE pour 3 840,16 €,
- et les dotations aux amortissements pour 52 958 €.

Section d'investissement

Les prévisions budgétaires totales s'élevaient en dépenses et en recettes à 311 354,52 €. Ces prévisions ont été réalisées à hauteur de 153 648,52 € en recettes, et à hauteur de 224 831,18 € en dépenses, faisant ainsi apparaître un résultat d'exécution 2020 déficitaire de 71 182,66 €.

Après reprise du déficit de clôture 2019 de 44 140,37 €, la section d'investissement présente un résultat de clôture 2020 déficitaire de 115 323,03 €.

Les recettes d'investissement 2020 se composent :

- de l'excédent de fonctionnement capitalisé pour 74 854,52 €,
- d'une régularisation sur l'avance de trésorerie consentie à la SPL Clermont Auvergne pour 2 890 €,
- de la dotation aux amortissements des bâtiments pour 52 958 €,
- et des écritures patrimoniales de résorption de l'avance de trésorerie pour 22 946 €, équilibrées en recettes et dépenses.

Les dépenses d'investissement 2020 correspondent quant à elles :

- au remboursement du capital de l'emprunt pour 131 452,32 €,
- au mandat confié à la SPL Clermont Auvergne relatif à l'étude de programmation pour engager la reconversion urbaine du site (70 432,86 € dont 56 000 € d'avance de trésorerie),
- et aux écritures patrimoniales de résorption de l'avance de trésorerie pour 22 946 €, équilibrées en recettes et dépenses.

Au final, l'exercice 2020 du budget annexe de l'ancien centre routier du Brézet s'achève avec un déficit global (fonctionnement et investissement) de 21 769,02 €.

II- Affectation du résultat global de la section de fonctionnement 2020

A la clôture de l'exercice 2020, les résultats du Budget annexe de l'ancien centre routier du Brézet s'établissent ainsi :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	92 899,55 €
Recettes	173 960,03 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	81 060,48 €
Résultat de fonctionnement reporté N - 1	12 493,53 €
Résultat de clôture 2020	93 554,01 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	224 831,18 €
Recettes	153 648,52 €
Résultat d'investissement de l'exercice	-71 182,66 €
Résultat d'investissement reporté N - 1	-44 140,37 €
Solde d'exécution	-115 323,03 €
Solde des restes à réaliser (RAR)	0,00 €
Résultat global d'investissement 2020 avec RAR	-115 323,03 €
Besoin de financement global à couvrir	115 323,03 €

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement constaté conformément au tableau de reprise ci-après :

AFFECTATION 2020	
Affectation au compte 1068 en couverture du besoin de financement de la section d'investissement	93 554,01 €
Dotation complémentaire au compte 1068	0,00 €
Total affectation au compte 1068	93 554,01 €
Report de fonctionnement au compte 002 (recettes)	0,00 €
Solde d'exécution d'investissement reporté 001 (dépenses)	115 323,03 €

L'affectation, telle qu'elle est présentée, a fait l'objet d'une inscription budgétaire au budget primitif 2021.

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'examiner le tableau détaillé du Compte administratif 2020 du Budget annexe de l'ancien centre routier du Brézet et de l'adopter,
- d'approuver la détermination du résultat global de fonctionnement,
- d'affecter l'intégralité de ce résultat d'un montant de 93 554,01 € en section d'investissement au compte 1068.

TOTAL VOTANTS :	82 =	52 Conseillers Présents	+	31 Représentés	-	1 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	73 =	Pour : 73	+	Contre : 0		
Abstention :	9					

NPPV : Olivier BIANCHI

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Pour le Président et par déléation
Le Vice-Président
Hervé PRONONCE



FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
6061 FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	510,00	5 000,00	0,00	5 510,00	1 929,39
63512 TAXES FONCIERES	44 070,00	0,00	0,00	44 070,00	34 172,00
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	44 580,00	5 000,00	0,00	49 580,00	36 101,39
658 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	10,00	3,53	0,00	13,53	0,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10,00	3,53	0,00	13,53	0,00
66111 INTERETS REGLES A L'ECHANGEANCE	4 200,00	0,00	0,00	4 200,00	4 183,03
66112 INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-200,00	0,00	0,00	-200,00	-342,87
66 CHARGES FINANCIERES	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	3 840,16
<i>SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES</i>	<i>48 590,00</i>	<i>5 003,53</i>	<i>0,00</i>	<i>53 593,53</i>	<i>39 941,55</i>
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	79 040,00	0,00	0,00	79 040,00	0,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	79 040,00	0,00	0,00	79 040,00	0,00
6811 DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	52 960,00	0,00	0,00	52 960,00	52 958,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	52 960,00	0,00	0,00	52 960,00	52 958,00
<i>SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE</i>	<i>132 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>132 000,00</i>	<i>52 958,00</i>
TOTAL DEPENSES	180 590,00	5 003,53	0,00	185 593,53	92 899,55

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	12 493,53	0,00	12 493,53	
002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	0,00	12 493,53	0,00	12 493,53	
74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	180 580,00	-7 490,00	0,00	173 090,00	173 090,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	180 580,00	-7 490,00	0,00	173 090,00	173 090,00
7588 AUTRES	10,00	0,00	0,00	10,00	870,03
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10,00	0,00	0,00	10,00	870,03
<i>SOUS-TOTAL RECETTES REELLES</i>	<i>180 590,00</i>	<i>5 003,53</i>	<i>0,00</i>	<i>185 593,53</i>	<i>173 960,03</i>
TOTAL RECETTES	180 590,00	5 003,53	0,00	185 593,53	173 960,03

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020	81 060,48
RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ	12 493,53
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020	93 554,01

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	44 140,37	0,00	44 140,37	
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	44 140,37	0,00	44 140,37	
1641 EMPRUNTS EN EURO	132 000,00	-500,00	0,00	131 500,00	131 452,32
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	132 000,00	-500,00	0,00	131 500,00	131 452,32
2031 FRAIS D'ETUDES	0,00	20 000,00	5 714,15	25 714,15	14 432,86
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	20 000,00	5 714,15	25 714,15	14 432,86
2313 CONSTRUCTIONS	52 000,00	-46 623,00	0,00	5 377,00	0,00
237 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. INCORP.	50 000,00	-5 377,00	25 000,00	69 623,00	56 000,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	102 000,00	-52 000,00	25 000,00	75 000,00	56 000,00
<i>SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES</i>	<i>234 000,00</i>	<i>11 640,37</i>	<i>30 714,15</i>	<i>276 354,52</i>	<i>201 885,18</i>
2031 FRAIS D'ETUDES	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	22 946,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	22 946,00
<i>SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE</i>	<i>35 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>35 000,00</i>	<i>22 946,00</i>
TOTAL DEPENSES	269 000,00	11 640,37	30 714,15	311 354,52	224 831,18

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
1068 AUTRES RESERVES	0,00	74 854,52	0,00	74 854,52	74 854,52
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	74 854,52	0,00	74 854,52	74 854,52
1641 EMPRUNTS EN EURO	102 000,00	-32 500,00	0,00	69 500,00	0,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	102 000,00	-32 500,00	0,00	69 500,00	0,00
237 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. INCORP.	0,00	0,00	0,00	0,00	2 890,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	0,00	0,00	2 890,00
<i>SOUS-TOTAL RECETTES REELLES</i>	<i>102 000,00</i>	<i>42 354,52</i>	<i>0,00</i>	<i>144 354,52</i>	<i>77 744,52</i>
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	79 040,00	0,00	0,00	79 040,00	0,00
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	79 040,00	0,00	0,00	79 040,00	0,00
28138 AUTRES CONSTRUCTIONS	52 960,00	0,00	0,00	52 960,00	52 958,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	52 960,00	0,00	0,00	52 960,00	52 958,00
237 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. INCORP.	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	22 946,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	22 946,00
<i>SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE</i>	<i>167 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>167 000,00</i>	<i>75 904,00</i>
TOTAL RECETTES	269 000,00	42 354,52	0,00	311 354,52	153 648,52

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2020	-71 182,66
RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ	-44 140,37
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020	-115 323,03

30601 - CAM CENTRE ROUTIER
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	311 354,52	185 593,53	496 948,05
Titres de recettes émis (b)	153 648,52	173 960,03	327 608,55
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	153 648,52	173 960,03	327 608,55
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	311 354,52	185 593,53	496 948,05
Mandats émis (f)	224 831,18	95 256,70	320 087,88
Annulations de mandats (g)		2 357,15	2 357,15
Dépenses nettes (h = f - g)	224 831,18	92 899,55	317 730,73
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		81 060,48	9 877,82
(h - d) Déficit	71 182,66		

30601 - CAM CENTRE ROUTIER

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
CAM CENTRE ROUTIER					
Investissement	-44 140,37		-71 182,66		-115 323,03
Fonctionnement	87 348,05	74 854,52	81 060,48		93 554,01
Sous-Total	43 207,68	74 854,52	9 877,82		-21 769,02
TOTAL III	43 207,68	74 854,52	9 877,82		-21 769,02
TOTAL I + II + III	43 207,68	74 854,52	9 877,82		-21 769,02

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU 28 MAI 2021 À 08 H30

Séance présidée par François RAGE

Date de la convocation : 21/05/21

**COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 - BUDGET ANNEXE
CRÉMATORIUM**

DÉLIBÉRATION N°DEL20210528_038

Commission principale : 1 Finances
Rapporteur : Hervé PRONONCE.

Le Conseil métropolitain de la Métropole clermontoise s'est réuni le 28 mai 2021 à 08 H30 en visioconférence.

Conseillers en
exercice :
84
Conseillers
présents :
52
Conseillers
représentés :
31
Total votants :
82

Conseiller(s) présent(s) :

François RAGE, Louis GISCARD D'ESTAING, Christine MANDON, Hervé PRONONCE, Henri GISSELBRECHT, Marcel ALEDO, Jean-Marc MORVAN, René DARTEYRE, Laurent BRUNMUROL, Christophe VIAL, Serge PICHOT, Aline FAYE, Jean-Marie VALLÉE, Cyril CINEUX, Richard BERT, Cécile AUDET, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Nicolas BONNET, Chantal LAVAL, Florent GUITTON, Christine PEROL BEYSSI, Dominique ADENOT, Christophe BERTUCAT, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Pierre SABATIER, Nathalie CARDONA, Cécile BIRARD, Bernard BARRASSON, Philippe MAITRIAS, Christine FAURE, Samir EL BAKKALI, Lucie MIZOULE, Sylvie DOMERGUE, Jean PICHON, Sylvie VIEIRA DI NALLO, Chantal LELIÈVRE, Marion BARRAUD, Rémi CHABRILLAT, Anne-Laure STANISLAS, Thomas WEIBEL, Jérôme AUSLENDER, Charles DUBREUIL, Catherine PINET-TALLON, Jocelyne CHALUS, Jacqueline BOLIS, Claude AUBERT, Julie DUVERT, Fatima BISMIR, Diego LANDIVAR, Marianne MAXIMI

Conseiller(s) ayant donné pouvoir :

Olivier BIANCHI pouvoir à François RAGE
Anne-Marie PICARD pouvoir à Jean PICHON
Flavien NEUVY pouvoir à Jocelyne CHALUS
Sylvain CASILDAS pouvoir à Sylvie DOMERGUE
Christine DULAC-ROUGERIE pouvoir à Marion CANALES
Odile VIGNAL pouvoir à Thomas WEIBEL
Isabelle LAVEST pouvoir à Blandine GALLIOT
Laurent GANET pouvoir à Laurent BRUNMUROL
François CARMIER pouvoir à René DARTEYRE
Eric GRENET pouvoir à Chantal LELIÈVRE
Grégory BERNARD pouvoir à Jérôme AUSLENDER
Alain FAGONT pouvoir à Christine MANDON
Dominique BRIAT pouvoir à Pierre SABATIER
Sondès EL HAFIDHI pouvoir à Marion CANALES
Jean-Christophe CERVANTÈS pouvoir à Cyril CINEUX
Magali GALLAIS pouvoir à Samir EL BAKKALI
Jean-Paul CUZIN pouvoir à Aline FAYE
Luc LEVI ALVARES pouvoir à Sylvie VIEIRA DI NALLO
Fabienne VOUTE pouvoir à Henri GISSELBRECHT
Hélène VEILHAN pouvoir à Marion BARRAUD
Estelle BRUANT pouvoir à Nicolas BONNET
Vincent SOULIGNAC pouvoir à Anne-Laure STANISLAS
Claire BRIEU pouvoir à Jean-Marie VALLÉE
Julien BONY pouvoir à Catherine PINET-TALLON
Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Catherine PINET-TALLON
Cécile LAPORTE pouvoir à Marcel ALEDO
Christine BIGOURET pouvoir à Marcel ALEDO
Marie DAVID pouvoir à Chantal LAVAL
Eric FAIDY pouvoir à Fatima BISMIR
Stanislas RENIÉ pouvoir à Julie DUVERT
Fatima CHENNOUF-TERRASSE pouvoir à Diego LANDIVAR

Conseiller(s) excusé(s) :

Jean-Paul CORMERAIS

N°DEL20210528_038

1/6

Direction Stratégie Financière / 6481

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
 COMMISSION FINANCES, FISCALITÉ, MOYENS GÉNÉRAUX, AFFAIRES
 JURIDIQUES, COMMANDE PUBLIQUE, PATRIMOINE BÂTI, RH,
 ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES du 6 mai 2021
 BUREAU du 12 mai 2021
 CONSEIL MÉTROPOLITAIN du 28 mai 2021

COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 - BUDGET ANNEXE CRÉMATORIUM

Ce budget annexe a été créé pour enregistrer les écritures liées au fonctionnement du crématorium, immeuble productif de revenus dont l'activité est assimilée à un service public industriel et commercial. A ce titre, ce budget est assujéti à la TVA. Par contrat d'affermage du 1er mars 2015, son exploitation a été confiée à la Société O.G.F. pour une durée de 6 ans.

Il appartient au Conseil métropolitain de se prononcer tout d'abord sur le Compte administratif 2020 du Budget annexe Crématorium, puis d'approuver la détermination du résultat global de la section de fonctionnement et son affectation.

I- Compte administratif 2020

L'exécution 2020 du Budget annexe Crématorium se résume comme suit :

Exercice 2020		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Prévisions	682 031,84 €	574 494,85 €	1 256 526,69 €
	Réalisations	433 584,23 €	404 325,22 €	837 909,45 €
Dépenses	Prévisions	682 031,84 €	574 494,85 €	1 256 526,69 €
	Réalisations	284 097,51 €	295 574,78 €	579 672,29 €
Résultat de l'exercice		149 486,72 €	108 750,44 €	258 237,16 €

Il ressort de ce tableau un résultat d'exécution 2020 excédentaire total de 258 237,16 €.

Après reprise des résultats de l'exercice 2019, l'exercice 2020 se solde par un excédent de clôture total de 544 624,32 € déterminé comme suit :

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement	Résultat 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	118 984,31 €		149 486,72 €	268 471,03 €
Fonctionnement	271 325,53 €	103 922,68 €	108 750,44 €	276 153,29 €
Total	390 309,84 €	103 922,68 €	258 237,16 €	544 624,32 €

Le détail des inscriptions et réalisations 2020 par chapitre et article est présenté dans le tableau annexé. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées :

Section de fonctionnement

Les prévisions budgétaires totales s'élevaient en dépenses et en recettes à 574 494,85 €. Ces prévisions ont été réalisées à hauteur de 404 325,22 € en recettes, et à hauteur de 295 574,78 € en dépenses.

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 est donc un excédent de 108 750,44 € qui, cumulé avec le résultat de clôture de l'exercice 2019, soit un excédent de 271 325,53 €, et déduction faite de la part affectée à l'investissement de 103 922,68 €, fait apparaître en définitive un résultat de clôture 2020 excédentaire de 276 153,29 €.

Les recettes de fonctionnement 2020, globalement en hausse de 46 856,30 € soit 13,11 % par rapport à 2019, se composent des deux redevances versées par le délégataire à Clermont Auvergne Métropole :

- la redevance annuelle pour frais de contrôle du bon usage dans la destination et l'entretien de l'équipement pour 17 032,16 €,
- la redevance d'occupation, proportionnelle au chiffre d'affaires, pour 382 864,06 € (+ 45 674,19 € par rapport à 2019, année plus faible intégrant une régularisation négative de l'exercice 2018 résultant de la fermeture partielle d'une unité de crémation),

De plus, sont comptabilisés 12 € de produits exceptionnels et 4 417 € d'amortissement des subventions d'équipement reçues.

Les dépenses de fonctionnement 2020 progressent quant à elles de 95 895,74 € par rapport à l'exercice 2019, soit + 48,02 %. Elles comprennent :

- les charges à caractère général pour 97 726,29 €, avec pour l'essentiel l'entretien du bâtiment et des espaces verts (18 736,96 €), la maintenance des unités de crémation (20 565 €), la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le lancement d'une procédure de Délégation de Service Public (27 950 €, soit + 18 500 € par rapport à 2019) et le versement de 28 326,73 € au Budget principal en compensation des frais d'administration générale nécessaires à la gestion de l'équipement (+ 26 000 € par rapport à 2019),
- le versement de 10 000 € au Budget principal en compensation des frais de personnel nécessaires à la gestion de l'équipement,
- des charges de gestion courante pour 0,28 €,
- les charges financières pour 263,21 €,
- l'amortissement des biens pour 187 137 € (+ 51 448 € par rapport à 2019 en raison du début d'amortissement des travaux réalisés de 2017 à 2019 intégrés en 2020 et de l'installation de la nouvelle unité de crémation avec filtration).

Section d'investissement

Les prévisions budgétaires totales s'élevaient en dépenses et en recettes à 682 031,84 €. Ces prévisions ont été réalisées à hauteur de 433 584,23 € en recettes, et à hauteur de 284 097,51 € en dépenses, faisant ainsi apparaître un résultat d'exécution 2020 excédentaire de 149 486,72 €.

Après reprise de l'excédent de clôture 2019 de 118 984,31 €, la section d'investissement présente un résultat de clôture 2020 excédentaire de 268 471,03 €.

Les recettes d'investissement 2020 se composent :

- de l'excédent de fonctionnement capitalisé de 103 922,68 € issu de l'affectation des résultats 2019,
- d'une subvention d'équipement de 124 208,29 € perçue au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour l'installation d'un four de crémation,
- de l'amortissement des immobilisations pour 187 585 €,
- des écritures patrimoniales d'intégration des frais d'études et insertions aux coûts du bâtiment pour 17 868,26 €, équilibrées en recettes et dépenses.

Les dépenses d'investissement 2020 comprennent quant à elles :

- le remboursement en capital de la dette pour 23 600 €,
- les frais d'annonces et insertions sur marchés d'investissement pour 1 074,90 €,
- des frais d'études relatives au chauffage et à la ventilation des fours pour 3 575 €,
- les travaux de rénovation, de génie civil et ventilation pour 105 618,80 € et l'installation d'une ligne de crémation avec filtration pour 127 943,55 €,
- et, en opérations d'ordre, l'amortissement des subventions d'équipement reçues pour 4 417 €, et les écritures patrimoniales d'intégration des frais d'études et insertions aux coûts du bâtiment pour 17 868,26 €.

Au final, l'exercice 2020 du Budget annexe Crématorium s'achève avec un excédent global (fonctionnement et investissement) de 544 624,32 €, couvrant ainsi largement le financement des restes à réaliser de l'exercice qui s'élèvent à 6 300 €.

II- Affectation du résultat global de la section de fonctionnement 2020

A la clôture de l'exercice 2020, les résultats du Budget annexe Crématorium s'établissent ainsi :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	295 574,78 €
Recettes	404 325,22 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	108 750,44 €
Résultat de fonctionnement reporté N - 1	167 402,85 €
Résultat de clôture 2020	276 153,29 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	284 097,51 €
Recettes	433 584,23 €
Résultat d'investissement de l'exercice	149 486,72 €
Résultat d'investissement reporté N - 1	118 984,31 €
Solde d'exécution	268 471,03 €
Solde des restes à réaliser (RAR)	-6 300,00 €
Résultat global d'investissement 2020 avec RAR	262 171,03 €
Besoin de financement global à couvrir	-262 171,03 €

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement constaté conformément au tableau de reprise ci-après :

AFFECTATION 2020	
Affectation au compte 1068 en couverture du besoin de financement de la section d'investissement	0,00 €
Dotations complémentaires au compte 1068	0,00 €
Total affectation au compte 1068	0,00 €
Report de fonctionnement au compte 002 (recettes)	276 153,29 €
Solde d'exécution d'investissement reporté 001 (recettes)	268 471,03 €

L'affectation, telle qu'elle est présentée, a fait l'objet d'une inscription budgétaire au budget primitif 2021.

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'examiner le tableau détaillé du Compte administratif 2020 du Budget annexe Crématorium et de l'adopter,
- d'approuver la détermination du résultat global de fonctionnement,
- d'affecter l'intégralité de ce résultat d'un montant de 276 153,29 € en section de fonctionnement au compte 002.

TOTAL VOTANTS :	82	=	52 Conseillers Présents	+	31 Représentés	1 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	73	=	Pour : 73	+	Contre : 0	
Abstention :	9					

NPPV : Olivier BIANCHI

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président
Hervé PRONONCE



FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
61521 BATIMENTS PUBLICS	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	18 736,96
61528 AUTRES	11 160,00	0,00	0,00	11 160,00	0,00
6156 MAINTENANCE	138 390,00	-4 400,00	0,00	133 990,00	20 565,60
617 ETUDES ET RECHERCHES	37 250,00	4 500,00	0,00	41 750,00	27 950,00
6227 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	230,00	0,00	0,00	230,00	0,00
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	2 000,00	2 000,00	0,00	4 000,00	2 007,00
6287 REMBOURSEMENTS DE FRAIS	0,00	28 400,00	0,00	28 400,00	28 326,73
63512 TAXES FONCIERES	200,00	0,00	0,00	200,00	140,00
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	219 230,00	30 500,00	0,00	249 730,00	97 726,29
6215 PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	15 000,00	-5 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	15 000,00	-5 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
658 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	10,00	0,00	0,00	10,00	0,28
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10,00	0,00	0,00	10,00	0,28
66111 INTERETS REGLES A L'ECHANCE	620,00	0,00	0,00	620,00	307,05
66112 INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	50,00	0,00	0,00	50,00	-43,84
66 CHARGES FINANCIERES	670,00	0,00	0,00	670,00	263,21
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	234 910,00	25 500,00	0,00	260 410,00	107 989,78
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	125 784,85	0,00	125 784,85	0,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	125 784,85	0,00	125 784,85	0,00
6811 DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	168 300,00	20 000,00	0,00	188 300,00	187 585,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	168 300,00	20 000,00	0,00	188 300,00	187 585,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	168 300,00	145 784,85	0,00	314 084,85	187 585,00
TOTAL DEPENSES	403 210,00	171 284,85	0,00	574 494,85	295 574,78


RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	167 402,85	0,00	167 402,85	
002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	0,00	167 402,85	0,00	167 402,85	
7087 REMBOURSEMENTS DE FRAIS	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	17 032,16
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	17 032,16
757 REDEV. VERSEES PAR FERMIERS ET CONCESSIONAIRES	379 000,00	3 870,00	0,00	382 870,00	382 864,06
7588 AUTRES	10,00	0,00	0,00	10,00	0,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	379 010,00	3 870,00	0,00	382 880,00	382 864,06
773 MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	0,00	12,00	0,00	12,00	12,00
77 PRODUITS SPÉCIFIQUES	0,00	12,00	0,00	12,00	12,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	397 010,00	171 284,85	0,00	568 294,85	399 908,22
777 QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	6 200,00	0,00	0,00	6 200,00	4 417,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	6 200,00	0,00	0,00	6 200,00	4 417,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	6 200,00	0,00	0,00	6 200,00	4 417,00
TOTAL RECETTES	403 210,00	171 284,85	0,00	574 494,85	404 325,22

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020	108 750,44
RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ	167 402,85
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020	276 153,29

INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 02/06/2021

Reçu en préfecture le 02/06/2021

Affiché le 
 ID : 063-246300701-20210602-DEL20210528_038-BF

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
1641 EMPRUNTS EN EURO	23 600,00	0,00	0,00	23 600,00	23 600,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	23 600,00	0,00	0,00	23 600,00	23 600,00
2031 FRAIS D'ETUDES	65 000,00	-65 000,00	12 780,00	12 780,00	3 575,00
2033 FRAIS D'INSERTION	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	1 074,90
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	67 500,00	-65 000,00	12 780,00	15 280,00	4 649,90
2151 INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	0,00	0,00	127 943,55	127 943,55	127 943,55
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00	127 943,55	127 943,55	127 943,55
2313 CONSTRUCTIONS	127 250,00	281 674,85	82 183,44	491 108,29	105 618,80
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	127 250,00	281 674,85	82 183,44	491 108,29	105 618,80
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	218 350,00	216 674,85	222 906,99	657 931,84	261 812,25
13911 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	6 200,00	0,00	0,00	6 200,00	4 417,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	6 200,00	0,00	0,00	6 200,00	4 417,00
2313 CONSTRUCTIONS	0,00	17 900,00	0,00	17 900,00	17 868,26
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	17 900,00	0,00	17 900,00	17 868,26
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	6 200,00	17 900,00	0,00	24 100,00	22 285,26
TOTAL DEPENSES	224 550,00	234 574,85	222 906,99	682 031,84	284 097,51

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	118 984,31	0,00	118 984,31	
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	118 984,31	0,00	118 984,31	
1068 AUTRES RESERVES	0,00	103 922,68	0,00	103 922,68	103 922,68
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	103 922,68	0,00	103 922,68	103 922,68
1311 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	56 250,00	70 890,00	0,00	127 140,00	124 208,29
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	56 250,00	70 890,00	0,00	127 140,00	124 208,29
1641 EMPRUNTS EN EURO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	56 250,00	293 796,99	0,00	350 046,99	228 130,97
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	125 784,85	0,00	125 784,85	0,00
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	125 784,85	0,00	125 784,85	0,00
28138 AUTRES CONSTRUCTIONS	153 600,00	0,00	0,00	153 600,00	153 026,00
28151 INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	14 700,00	20 000,00	0,00	34 700,00	34 559,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	168 300,00	20 000,00	0,00	188 300,00	187 585,00
2031 FRAIS D'ETUDES	0,00	16 800,00	0,00	16 800,00	16 794,00
2033 FRAIS D'INSERTION	0,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 074,26
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	17 900,00	0,00	17 900,00	17 868,26
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	168 300,00	163 684,85	0,00	331 984,85	205 453,26
TOTAL RECETTES	224 550,00	457 481,84	0,00	682 031,84	433 584,23

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2020	149 486,72
RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ	118 984,31
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020	268 471,03

30602 - CAM CREMATORIUM

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	682 031,84	574 494,85	1 256 526,69
Titres de recettes émis (b)	433 584,23	404 325,22	837 909,45
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	433 584,23	404 325,22	837 909,45
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	682 031,84	574 494,85	1 256 526,69
Mandats émis (f)	284 097,51	302 405,38	586 502,89
Annulations de mandats (g)		6 830,60	6 830,60
Dépenses nettes (h = f - g)	284 097,51	295 574,78	579 672,29
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	149 486,72	108 750,44	258 237,16
(h - d) Déficit			

30602 - CAM CREMATORIUM

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
CAM CREMATORIUM					
Investissement	118 984,31		149 486,72		268 471,03
Fonctionnement	271 325,53	103 922,68	108 750,44		276 153,29
Sous-Total	390 309,84	103 922,68	258 237,16		544 624,32
TOTAL III	390 309,84	103 922,68	258 237,16		544 624,32
TOTAL I + II + III	390 309,84	103 922,68	258 237,16		544 624,32

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU 28 MAI 2021 À 08 H30

Séance présidée par François RAGE

Date de la convocation : 21/05/21

Conseillers en
exercice :
84
Conseillers
présents :
52
Conseillers
représentés :
31
Total votants :
82

**COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 - BUDGET ANNEXE PARCS ET
AIRES DE STATIONNEMENT**

DÉLIBÉRATION N°DEL20210528_041

Commission principale : 1 Finances

Rapporteur : Hervé PRONONCE.

Le Conseil métropolitain de la Métropole clermontoise s'est réuni le 28 mai 2021 à 08 H30 en visioconférence.

Conseiller(e)s présent(e)s :

François RAGE, Louis GISCARD D'ESTAING, Christine MANDON, Hervé PRONONCE, Henri GISSELBRECHT, Marcel ALEDO, Jean-Marc MORVAN, René DARTEYRE, Laurent BRUNMUROL, Christophe VIAL, Serge PICHOT, Aline FAYE, Jean-Marie VALLÉE, Cyril CINEUX, Richard BERT, Cécile AUDET, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Nicolas BONNET, Chantal LAVAL, Florent GUITTON, Christine PEROL BEYSSI, Dominique ADENOT, Christophe BERTUCAT, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Pierre SABATIER, Nathalie CARDONA, Cécile BIRARD, Bernard BARRASSON, Philippe MAITRIAS, Christine FAURE, Samir EL BAKKALI, Lucie MIZOULE, Sylvie DOMERGUE, Jean PICHON, Sylvie VIEIRA DI NALLO, Chantal LELIÈVRE, Marion BARRAUD, Rémi CHABRILLAT, Anne-Laure STANISLAS, Thomas WEIBEL, Jérôme AUSLENDER, Charles DUBREUIL, Catherine PINET-TALLON, Jocelyne CHALUS, Jacqueline BOLIS, Claude AUBERT, Julie DUVERT, Fatima BISMIR, Diego LANDIVAR, Marianne MAXIMI

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Olivier BIANCHI pouvoir à François RAGE
Anne-Marie PICARD pouvoir à Jean PICHON
Flavien NEUVY pouvoir à Jocelyne CHALUS
Sylvain CASILDAS pouvoir à Sylvie DOMERGUE
Christine DULAC-ROUGERIE pouvoir à Marion CANALES
Odile VIGNAL pouvoir à Thomas WEIBEL
Isabelle LAVEST pouvoir à Blandine GALLIOT
Laurent GANET pouvoir à Laurent BRUNMUROL
François CARMIER pouvoir à René DARTEYRE
Eric GRENET pouvoir à Chantal LELIÈVRE
Grégory BERNARD pouvoir à Jérôme AUSLENDER
Alain FAGONT pouvoir à Christine MANDON
Dominique BRIAT pouvoir à Pierre SABATIER
Sondès EL HAFIDHI pouvoir à Marion CANALES
Jean-Christophe CERVANTÈS pouvoir à Cyril CINEUX
Magali GALLAIS pouvoir à Samir EL BAKKALI
Jean-Paul CUZIN pouvoir à Aline FAYE
Luc LEVI ALVARES pouvoir à Sylvie VIEIRA DI NALLO
Fabienne VOUTE pouvoir à Henri GISSELBRECHT
Hélène VEILHAN pouvoir à Marion BARRAUD
Estelle BRUANT pouvoir à Nicolas BONNET
Vincent SOULIGNAC pouvoir à Anne-Laure STANISLAS
Claire BRIEU pouvoir à Jean-Marie VALLÉE
Julien BONY pouvoir à Catherine PINET-TALLON
Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Catherine PINET-TALLON
Cécile LAPORTE pouvoir à Marcel ALEDO
Christine BIGOURET pouvoir à Marcel ALEDO
Marie DAVID pouvoir à Chantal LAVAL
Eric FAIDY pouvoir à Fatima BISMIR
Stanislas RENIÉ pouvoir à Julie DUVERT
Fatima CHENNOUF-TERRASSE pouvoir à Diego LANDIVAR

Conseiller(e)s excusé(e)s :

Jean-Paul CORMERAIS

N°DEL20210528_041

1/7

Direction Stratégie Financière / 6482

COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 - BUDGET ANNEXE PARCS ET AIRES DE STATIONNEMENT

Ce budget annexe est dédié à la gestion des parcs relais, parcs tramway et parcs haltes ferroviaires ainsi que, depuis le 1^{er} janvier 2017, à la gestion des parkings transférés dans le cadre de la prise de compétence « création, réalisation, entretien et exploitation des parcs et aires de stationnement » (parkings aériens ou souterrains en structure dont l'accès est payant pour les usagers). Il est assujéti à la TVA pour la partie d'activités faisant l'objet de recettes perçues auprès des usagers.

Pour mémoire, les parkings transférés sont au nombre de 9. Il s'agit des parkings Blaise Pascal, Saint Pierre, Jaude/Vercingétorix, Médiathèque/Allagnat, Place du 1^{er} mai, Salins/Gambetta, Fontgiève, Poterne et Carmes/Delille. Au 31 décembre 2020, ils sont gérés sous forme de marchés de prestations de services à l'exception du parking des Carmes / Delille qui est géré en délégation de service public jusqu'au 1^{er} juin 2026.

Il appartient au Conseil métropolitain de se prononcer tout d'abord sur le Compte administratif 2020 du Budget annexe Parcs et aires de stationnement, puis d'approuver la détermination du résultat global de la section de fonctionnement et son affectation.

I- Compte administratif 2020

L'exécution 2020 du Budget annexe Parcs et aires de stationnement se résume comme suit :

Exercice 2020		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Prévisions	3 711 236,09 €	4 331 148,00 €	8 042 384,09 €
	Réalisations	3 148 187,69 €	4 029 103,64 €	7 177 291,33 €
Dépenses	Prévisions	3 711 236,09 €	4 331 148,00 €	8 042 384,09 €
	Réalisations	2 218 572,24 €	4 016 105,18 €	6 234 677,42 €
Résultat de l'exercice		929 615,45 €	12 998,46 €	942 613,91 €

Il ressort de ce tableau un résultat d'exécution 2020 excédentaire total de 942 613,91 €.

Après reprise des résultats de l'exercice 2019, l'exercice 2020 se solde par un excédent de clôture total de 476 751,49 € déterminé comme suit :

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement	Résultat 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	-465 862,42 €		929 615,45 €	463 753,03 €
Fonctionnement	513 923,36 €	513 923,36 €	12 998,46 €	12 998,46 €
Total	48 060,94 €	513 923,36 €	942 613,91 €	476 751,49 €

Le détail des inscriptions et réalisations 2020 par chapitre et article est présenté dans le tableau annexé. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées :

Section de fonctionnement :

Les prévisions budgétaires totales s'élevaient en dépenses et en recettes à 4 331 148 €. Ces prévisions ont été réalisées à hauteur de 4 029 103,64 € en recettes, et à hauteur de 4 016 105,18 € en dépenses.

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 est donc un excédent de 12 998,46 € qui correspond au résultat de clôture 2020, le résultat 2019 ayant été affecté intégralement à l'investissement.

Les recettes de fonctionnement 2020 sont globalement en recul de 90 401,02 € par rapport à 2019 (- 2,19 %). Cette diminution provient des recettes d'exploitation qui baissent globalement de 215 121,397 € en raison de la crise sanitaire (confinement du 17/03 au 11/05 ayant généré une perte de recettes sur les droits de stationnement des particuliers, et avoirs consentis sur les abonnements durant cette période). En compensation, la subvention d'équilibre versée par le Budget principal a augmenté de 132 000 €.

Les recettes d'exploitation se composent :

- des produits de la location des places des parcs relais Henri Dunant et Les Pistes pour 107 058,68 €, en augmentation de 9 795,15 € par rapport à 2019 (soit+ 10,07 %),
- des produits de la location d'un étage du parking Henri Dunant pour 87 155,56 €, en baisse de 18 273,33 € par rapport à 2019,
- du produit des droits de stationnement des parkings transférés au 1^{er} janvier 2017 pour 2 455 912,53 €, en diminution de 210 006,52 € par rapport à 2019, soit - 7,88 %.

A ces recettes d'exploitation, s'ajoutent 588,87 € de produits de gestion courante.

Enfin les recettes d'ordre sont constituées par l'amortissement des subventions d'équipement reçues pour 25 550 €, soit un montant équivalent à celui de 2019.

Les dépenses de fonctionnement 2020 sont globalement en hausse de 410 523,88 € par rapport à 2019. Pour l'essentiel, elles se composent désormais :

- des charges générales qui s'élèvent à 3 743 477,650 €, soit une progression de 413 169,95 € ou 12,41 % par rapport à 2019 liée notamment à la reprise de la gestion du parking de la Poterne via un marché de prestation de services (extinction du bail à construire avec la SA Parking Poterne en février 2020) et aux dotations aux amortissements des biens. Dans le détail, ces charges comprennent la location du parc Henri Dunant dans le cadre du bail emphytéotique (1 724 673,509 €), le marché d'exploitation des parcs relais Henri Dunant et Les Pistes (292 003,16 €), les frais d'exploitation des parkings de stationnement pour 1 266 849,47 €, les frais d'entretien divers et maintenance des parkings (89 276,35 €), des frais de gestion divers (60 393,38 € de primes d'assurances, annonces et insertions sur marchés publics, frais bancaires, nettoyage et gardiennage des locaux, etc) et des versements/remboursements de taxes foncières et CFE (299 647 €),
- des charges de personnel d'un montant de 11 459 € qui correspondent à la mutualisation ascendante consacrée à l'entretien du patrimoine bâti, et s'ajoutent aux 2 655 € de frais imputés en charges à caractère général, en diminution par rapport à 2019 qui enregistrait une régularisation sur 3 exercices.
- des frais financiers qui s'élèvent à 34 111,78 €,
- de 165,50 € de charges de gestion courante et de 141,25 € de charges exceptionnelles (annulation de titres sur exercice antérieur),
- en opérations d'ordre, des dotations aux amortissements des parcs relais payants et parkings transférés pour 226 747 € (en progression de 70 813 € avec l'amortissement des nouveaux matériels de péages installés en 2019 et 2020).

Section d'investissement :

Les prévisions budgétaires totales s'élevaient en dépenses et en recettes à 3 711 236,09 €. Ces prévisions ont été réalisées à hauteur de 3 148 187,69 € en recettes, et à hauteur de 2 218 572,24 € en dépenses, faisant ainsi apparaître un résultat d'exécution 2020 excédentaire de 929 615,45 €.

Après reprise du déficit de clôture 2019 de 465 862,42 €, la section d'investissement présente un résultat de clôture 2020 excédentaire de 463 753,03 €.

Les recettes d'investissement 2020 s'élèvent à 3 148 187,69 € et comprennent :

- l'excédent de fonctionnement capitalisé issu de l'affectation des résultats 2019 pour 513 923,36 €,
- le Fonds de Compensation de la TVA pour 223 068,39 €,
- l'encaissement d'un emprunt de 2 100 000 € contracté en 2020,

- en opérations d'ordre, l'amortissement des biens (226 747 €) et des écritures patrimoniales d'intégration des frais d'études et d'annonces aux coûts des bâtiments et de résorption de l'avance sur le marché de la halte ferroviaire du Cendre (84 448,94 €).

Les dépenses d'investissement 2020 s'élèvent quant à elles à 2 218 572,24 €, en progression de 823 150,58 € par rapport à 2019, et intègrent :

- le remboursement du capital des emprunts souscrits pour 295 480 €,
- les dépenses d'équipement pour 1 813 093,30 €, en hausse de 730 066,29 € par rapport à 2019. Ces dépenses correspondent notamment à l'aménagement de la halte ferroviaire du Cendre pour 1 262 169,68 €, à l'installation de matériels de péage aux parkings Henri Dunant, Les Pistes, Salins/Gambetta et la Poterne pour 316 779,10 €, de matériel de vidéoprotection aux parkings Blaise Pascal et 1^{er} Mai pour 113 402,77 €, à des matériels divers pour 81 243,78 €, ainsi qu'à diverses études pour 39 497,97 €.
- en opérations d'ordre, l'amortissement des subventions reçues pour 25 550 € et l'intégration des frais d'études et d'annonces aux bâtiments et de résorption de l'avance sur le marché de la halte ferroviaire du Cendre pour 84 448,94 €.

Au final, l'exercice 2020 du Budget annexe Parcs et aires de stationnement s'achève avec un excédent global (fonctionnement et investissement) de 476 751,49 €, auquel s'ajoute un excédent sur restes à réaliser 2020 qui s'élève à 137 756,54 €.

II- Affectation du résultat global de la section de fonctionnement 2020

A la clôture de l'exercice 2020, les résultats du Budget annexe Parcs et aires de stationnement s'établissent ainsi :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	4 016 105,18 €
Recettes	4 029 103,64 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	12 998,46 €
Résultat de fonctionnement reporté N - 1	0,00 €
Résultat de clôture 2020	12 998,46 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	2 218 572,24 €
Recettes	3 148 187,69 €
Résultat d'investissement de l'exercice	929 615,45 €
Résultat d'investissement reporté N - 1	-465 862,42 €
Solde d'exécution	463 753,03 €
Solde des restes à réaliser (RAR)	137 756,54 €
Résultat global d'investissement 2020 avec RAR	601 509,57 €
Besoin de financement global à couvrir	-601 509,57 €

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement constaté conformément au tableau de reprise ci-après :

AFFECTATION 2020	
Affectation au compte 1068 en couverture du besoin de financement de la section d'investissement	0,00 €
Dotations complémentaires au compte 1068	0,00 €
Total affectation au compte 1068	0,00 €
Report de fonctionnement au compte 002 (recettes)	12 998,46 €
Solde d'exécution d'investissement reporté 001 (recettes)	463 753,03 €

L'affectation, telle qu'elle est présentée, a fait l'objet d'une inscription budgétaire au budget primitif 2021.

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'examiner le tableau détaillé du Compte administratif 2020 du Budget annexe Parcs et aires de stationnement et de l'adopter,
- d'approuver la détermination du résultat global de fonctionnement,
- de conserver ce résultat d'un montant de 12 998,46 € en totalité en section de fonctionnement au compte 002.

TOTAL VOTANTS :	82	=	52 Conseillers Présents	+	31 Représentés	-	1 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	73	=	Pour : 73	+	Contre : 0		
Abstention :	9						

NPPV : Olivier BIANCHI



Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président
Hervé PRONONCE

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
Budget annexe PARCS ET AIRES DE STATIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 02/06/2021

Reçu en préfecture le 02/06/2021

Affiché le



ID : 063-246300701-20210602-DEL20210528_041-BF

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
6061 FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	7 520,00	2 300,00	0,00	9 820,00	7 979,79
611 SOUS-TRAITANCE GENERALE	1 705 110,00	-35 300,00	0,00	1 669 810,00	1 558 852,63
6132 LOCATIONS IMMOBILIERES	1 720 960,00	4 201,00	0,00	1 725 161,00	1 724 673,50
61521 BATIMENTS PUBLICS	5 000,00	500,00	0,00	5 500,00	896,12
61528 AUTRES	106 660,00	-15 455,00	0,00	91 205,00	87 546,83
6156 MAINTENANCE	600,00	313,00	0,00	913,00	833,40
6161 MULTIRISQUES	23 000,00	-1 327,00	0,00	21 673,00	21 672,66
6168 AUTRES	5 000,00	-2 874,00	0,00	2 126,00	2 126,00
618 DIVERS	2 000,00	1 613,00	0,00	3 613,00	2 838,74
6227 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	0,00	1 200,00	0,00	1 200,00	721,22
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	1 854,70
6248 DIVERS TRANSPORTS	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
627 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	36 100,00	3 300,00	0,00	39 400,00	16 915,22
6282 FRAIS DE GARDIENNAGE	40 000,00	-3 608,00	0,00	36 392,00	7 329,23
6283 FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	4 960,68
6287 REMBOURSEMENTS DE FRAIS	292 940,00	24 170,00	0,00	317 110,00	258 187,00
635111 COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	100 260,00	-900,00	0,00	99 360,00	43 460,00
63512 TAXES FONCIERES	650,00	5,00	0,00	655,00	655,00
637 AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	1 974,93
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 060 800,00	-21 862,00	0,00	4 038 938,00	3 743 477,65
6215 PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	16 240,00	-4 700,00	0,00	11 540,00	11 459,00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	16 240,00	-4 700,00	0,00	11 540,00	11 459,00
6541 CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	1 010,00	-200,00	0,00	810,00	19,17
6542 CREANCES ETEINTES	0,00	200,00	0,00	200,00	149,33
658 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	2 510,00	0,00	0,00	2 510,00	0,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 520,00	0,00	0,00	3 520,00	168,50
66111 INTERETS REGLES A L'EACHEANCE	47 000,00	-11 080,00	0,00	35 920,00	34 736,95
66112 INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-700,00	80,00	0,00	-620,00	-625,17
66 CHARGES FINANCIERES	46 300,00	-11 000,00	0,00	35 300,00	34 111,78
673 TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	7 540,00	0,00	0,00	7 540,00	141,25
67 CHARGES SPÉCIFIQUES	7 540,00	0,00	0,00	7 540,00	141,25
6817 DOTAT. AUX DEPRECIATIONS DES ACTIFS CIRCULANTS	1 010,00	0,00	0,00	1 010,00	0,00
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	1 010,00	0,00	0,00	1 010,00	0,00
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	4 135 410,00	-37 562,00	0,00	4 097 848,00	3 789 358,18
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811 DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	192 900,00	40 400,00	0,00	233 300,00	226 747,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	192 900,00	40 400,00	0,00	233 300,00	226 747,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	192 900,00	40 400,00	0,00	233 300,00	226 747,00
TOTAL DEPENSES	4 328 310,00	2 838,00	0,00	4 331 148,00	4 016 105,18

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
7083 LOCATIONS DIVERSES	3 093 000,00	-500 000,00	0,00	2 593 000,00	2 562 971,21
7084 MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE	0,00	2 838,00	0,00	2 838,00	2 838,00
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	3 093 000,00	-497 162,00	0,00	2 595 838,00	2 565 809,21
74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 095 290,00	500 000,00	0,00	1 595 290,00	1 350 000,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 095 290,00	500 000,00	0,00	1 595 290,00	1 350 000,00
752 REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTES	95 000,00	0,00	0,00	95 000,00	87 155,56
7588 AUTRES	10,00	0,00	0,00	10,00	588,87
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	95 010,00	0,00	0,00	95 010,00	87 744,43
7817 REP./ DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	1 010,00	0,00	0,00	1 010,00	0,00
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 010,00	0,00	0,00	1 010,00	0,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	4 284 310,00	2 838,00	0,00	4 287 148,00	4 003 553,64
777 QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	44 000,00	0,00	0,00	44 000,00	25 550,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	44 000,00	0,00	0,00	44 000,00	25 550,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	44 000,00	0,00	0,00	44 000,00	25 550,00
TOTAL RECETTES	4 328 310,00	2 838,00	0,00	4 331 148,00	4 029 103,64

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020

12 998,46

RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020

12 998,46

INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 02/06/2021

Reçu en préfecture le 02/06/2021

Affiché le



Re ID : 063-246300701-20210602-DEL20210528_041-BF

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Re	Budget total	Réalisé
001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	465 862,42	0,00	465 862,42	
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	465 862,42	0,00	465 862,42	
1641 EMPRUNTS EN EURO	355 000,00	-59 500,00	0,00	295 500,00	295 480,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	355 000,00	-59 500,00	0,00	295 500,00	295 480,00
2031 FRAIS D'ETUDES	105 000,00	-5 000,00	18 406,47	118 406,47	38 369,18
2033 FRAIS D'INSERTION	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	1 128,79
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	108 000,00	-5 000,00	18 406,47	121 406,47	39 497,97
2151 INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	0,00	2 315,00	0,00	2 315,00	1 967,23
2181 INSTALLAT. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	5 000,00	-5 000,00	0,00	0,00	0,00
2183 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	0,00	1 725,00	0,00	1 725,00	1 465,74
2188 AUTRES	450 000,00	-4 040,00	246 685,71	692 645,71	481 639,44
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	455 000,00	-5 000,00	246 685,71	696 685,71	485 072,41
2312 TERRAINS	0,00	0,00	45 214,44	45 214,44	33 942,20
2313 CONSTRUCTIONS	702 000,00	-500 000,00	15 238,69	217 238,69	26 353,24
2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	1 575 000,00	120 000,00	40 628,36	1 735 628,36	1 228 227,48
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	2 277 000,00	-380 000,00	101 081,49	1 998 081,49	1 288 522,92
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	3 195 000,00	16 362,42	366 173,67	3 577 536,09	2 108 573,30
13911 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	23 200,00	0,00	0,00	23 200,00	23 123,00
13912 REGIONS	18 300,00	0,00	0,00	18 300,00	0,00
13914 COMMUNES	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 427,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	44 000,00	0,00	0,00	44 000,00	25 550,00
2312 TERRAINS	0,00	19 700,00	0,00	19 700,00	19 610,21
2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	64 838,73
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	70 000,00	19 700,00	0,00	89 700,00	84 448,94
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	114 000,00	19 700,00	0,00	133 700,00	109 998,94
TOTAL DEPENSES	3 309 000,00	36 062,42	366 173,67	3 711 236,09	2 218 572,24

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
10222 FCTVA	206 690,00	30 000,00	18 200,00	254 890,00	223 068,39
1068 AUTRES RESERVES	0,00	513 923,36	0,00	513 923,36	513 923,36
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	206 690,00	543 923,36	18 200,00	768 813,36	736 991,75
1312 REGIONS	421 200,00	0,00	0,00	421 200,00	0,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	421 200,00	0,00	0,00	421 200,00	0,00
1641 EMPRUNTS EN EURO	2 418 210,00	-519 987,27	300 000,00	2 198 222,73	2 100 000,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 418 210,00	-519 987,27	300 000,00	2 198 222,73	2 100 000,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	3 046 100,00	23 936,09	318 200,00	3 388 236,09	2 836 991,75
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28031 FRAIS D'ETUDES	0,00	150,00	0,00	150,00	142,00
28128 AUTRES TERRAINS	100 200,00	0,00	0,00	100 200,00	99 097,00
28135 INSTALLATIONS GENERALES,AGENCEMENTS,AMENAGEMENTS	6 700,00	460,00	0,00	7 160,00	7 155,00
28183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	22,00
28188 AUTRES	86 000,00	39 790,00	0,00	125 790,00	120 331,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	192 900,00	40 400,00	0,00	233 300,00	226 747,00
2031 FRAIS D'ETUDES	0,00	18 700,00	0,00	18 700,00	18 636,96
2033 FRAIS D'INSERTION	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00	973,25
238 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	64 838,73
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	70 000,00	19 700,00	0,00	89 700,00	84 448,94
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	262 900,00	60 100,00	0,00	323 000,00	311 195,94
TOTAL RECETTES	3 309 000,00	84 036,09	318 200,00	3 711 236,09	3 148 187,69

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2020

929 615,45

RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ

-465 862,42

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020

463 753,03

30608 - CAM PARCS DE STATIONNEMENT
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 711 236,09	4 331 148,00	8 042 384,09
Titres de recettes émis (b)	3 148 209,69	4 279 124,15	7 427 333,84
Réductions de titres (c)	22,00	250 020,51	250 042,51
Recettes nettes (d = b - c)	3 148 187,69	4 029 103,64	7 177 291,33
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 711 236,09	4 331 148,00	8 042 384,09
Mandats émis (f)	2 260 052,54	4 316 506,59	6 576 559,13
Annulations de mandats (g)	41 480,30	300 401,41	341 881,71
Dépenses nettes (h = f - g)	2 218 572,24	4 016 105,18	6 234 677,42
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	929 615,45	12 998,46	942 613,91
(h - d) Déficit			

30608 - CAM PARCS DE STATIONNEMENT

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
CAM PARCS DE STATIONNEMENT					
Investissement	-465 862,42		929 615,45		463 753,03
Fonctionnement	513 923,36	513 923,36	12 998,46		12 998,46
Sous-Total	48 060,94	513 923,36	942 613,91		476 751,49
TOTAL III	48 060,94	513 923,36	942 613,91		476 751,49
TOTAL I + II + III	48 060,94	513 923,36	942 613,91		476 751,49

30630 - CAM REGIE ASSAINISSEMENT
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	40 816 588,63	24 377 676,33	65 194 264,96
Titres de recettes émis (b)	31 762 756,46	28 470 987,09	60 233 743,55
Réductions de titres (c)	33 085,00	6 586 313,23	6 619 398,23
Recettes nettes (d = b - c)	31 729 671,46	21 884 673,86	53 614 345,32
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	40 816 588,63	24 377 676,33	65 194 264,96
Mandats émis (f)	29 909 159,47	21 334 736,65	51 243 896,12
Annulations de mandats (g)	70 448,95	1 362 235,07	1 432 684,02
Dépenses nettes (h = f - g)	29 838 710,52	19 972 501,58	49 811 212,10
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	1 890 960,94	1 912 172,28	3 803 133,22
(h - d) Déficit			

30630 - CAM REGIE ASSAINISSEMENT

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
CAM REGIE ASSAINISSEMENT					
Investissement	-1 653 858,74		1 890 960,94		237 102,20
Fonctionnement	7 253 401,26	5 343 647,93	1 912 172,28		3 821 925,61
Sous-Total	5 599 542,52	5 343 647,93	3 803 133,22		4 059 027,81
TOTAL III	5 599 542,52	5 343 647,93	3 803 133,22		4 059 027,81
TOTAL I + II + III	5 599 542,52	5 343 647,93	3 803 133,22		4 059 027,81



CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU 28 MAI 2021 À 08 H30

Séance présidée par Olivier BIANCHI

Date de la convocation : 21/05/21

Conseillers en
exercice :
84
Conseillers
présents :
52
Conseillers
représentés :
31
Total votants :
81

**COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 - BUDGET ANNEXE RÉGIE
AUTONOME DE L'ASSAINISSEMENT**

DÉLIBÉRATION N°DEL20210528_034

Commission principale : 1 Finances
Rapporteur : Hervé PRONONCE.

Le Conseil métropolitain de la Métropole clermontoise s'est réuni le 28 mai 2021 à 08 H30 en visioconférence.

Conseiller(e)s présent(e)s :

François RAGE, Louis GISCARD D'ESTAING, Christine MANDON, Hervé PRONONCE, Henri GISSELBRECHT, Marcel ALEDO, Jean-Marc MORVAN, René DARTEYRE, Laurent BRUNMUROL, Christophe VIAL, Serge PICHOT, Aline FAYE, Jean-Marie VALLÉE, Cyril CINEUX, Richard BERT, Cécile AUDET, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Nicolas BONNET, Chantal LAVAL, Florent GUITTON, Christine PEROL BEYSSI, Dominique ADENOT, Christophe BERTUCAT, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Pierre SABATIER, Nathalie CARDONA, Cécile BIRARD, Bernard BARRASSON, Philippe MAITRIAS, Christine FAURE, Samir EL BAKKALI, Lucie MIZOULE, Sylvie DOMERGUE, Jean PICHON, Sylvie VIEIRA DI NALLO, Chantal LELIÈVRE, Marion BARRAUD, Rémi CHABRILLAT, Anne-Laure STANISLAS, Thomas WEIBEL, Jérôme AUSLENDER, Charles DUBREUIL, Catherine PINET-TALLON, Jocelyne CHALUS, Jacqueline BOLIS, Claude AUBERT, Julie DUVERT, Fatima BISMIR, Diego LANDIVAR, Marianne MAXIMI

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Olivier BIANCHI pouvoir à François RAGE
Anne-Marie PICARD pouvoir à Jean PICHON
Flavien NEUVY pouvoir à Jocelyne CHALUS
Sylvain CASILDAS pouvoir à Sylvie DOMERGUE
Christine DULAC-ROUGERIE pouvoir à Marion CANALES
Odile VIGNAL pouvoir à Thomas WEIBEL
Isabelle LAVEST pouvoir à Blandine GALLIOT
Laurent GANET pouvoir à Laurent BRUNMUROL
François CARMIER pouvoir à René DARTEYRE
Eric GRENET pouvoir à Chantal LELIÈVRE
Grégory BERNARD pouvoir à Jérôme AUSLENDER
Alain FAGONT pouvoir à Christine MANDON
Dominique BRIAT pouvoir à Pierre SABATIER
Sondès EL HAFIDHI pouvoir à Marion CANALES
Jean-Christophe CERVANTÈS pouvoir à Cyril CINEUX
Magali GALLAIS pouvoir à Samir EL BAKKALI
Jean-Paul CUZIN pouvoir à Aline FAYE
Luc LEVI ALVARES pouvoir à Sylvie VIEIRA DI NALLO
Fabienne VOUTE pouvoir à Henri GISSELBRECHT
Hélène VEILHAN pouvoir à Marion BARRAUD
Estelle BRUANT pouvoir à Nicolas BONNET
Vincent SOULIGNAC pouvoir à Anne-Laure STANISLAS
Claire BRIEU pouvoir à Jean-Marie VALLÉE
Julien BONY pouvoir à Catherine PINET-TALLON
Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Catherine PINET-TALLON
Cécile LAPORTE pouvoir à Marcel ALEDO
Christine BIGOURET pouvoir à Marcel ALEDO
Marie DAVID pouvoir à Chantal LAVAL
Eric FAIDY pouvoir à Fatima BISMIR
Stanislas RENIÉ pouvoir à Julie DUVERT
Fatima CHENNOUF-TERRASSE pouvoir à Diego LANDIVAR

Conseiller(e)s excusé(e)s :

Jean-Paul CORMERAIS

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
 CONSEIL D'EXPLOITATION, EAU, ASSAINISSEMENT, GEMAPI du 5 mai 2021
 COMMISSION FINANCES, FISCALITÉ, MOYENS GÉNÉRAUX, AFFAIRES JURIDIQUES, COMMANDE PUBLIQUE, PATRIMOINE BÂTI, RH, ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES du 6 mai 2021
 BUREAU du 12 mai 2021
 CONSEIL MÉTROPOLITAIN du 28 mai 2021

COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 - BUDGET ANNEXE RÉGIE AUTONOME DE L'ASSAINISSEMENT

Ce budget annexe retrace la compétence assainissement transférée par les communes au 1^{er} janvier 2017, la gestion des équipements déclarés de compétence métropolitaine et l'exploitation de la station d'épuration des 3 rivières. A compter du 1^{er} janvier 2018, il intègre également l'activité « assainissement » exercée antérieurement par le SIVOM de la Vallée du Bédât depuis sa dissolution le 31 décembre 2017.

Il appartient au Conseil métropolitain de se prononcer tout d'abord sur le Compte administratif 2020 du Budget annexe Régie autonome assainissement, puis d'approuver la détermination du résultat global de la section de fonctionnement et son affectation.

I- Compte administratif 2020

L'exécution 2020 du Budget annexe Régie autonome assainissement se résume comme suit :

Exercice 2020		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Prévisions	40 816 588,63 €	24 377 676,33 €	65 194 264,96 €
	Réalisations	31 729 671,46 €	21 884 673,86 €	53 614 345,32 €
Dépenses	Prévisions	40 816 588,63 €	24 377 676,33 €	65 194 264,96 €
	Réalisations	29 838 710,52 €	19 972 501,58 €	49 811 212,10 €
Résultat de l'exercice		1 890 960,94 €	1 912 172,28 €	3 803 133,22 €

Il ressort de ce tableau un résultat d'exécution 2020 excédentaire total de 3 803 133,22 € (+ 1 912 172,28 € en fonctionnement et + 1 890 960,94 € en investissement).

Après reprise des résultats de l'exercice 2019, l'exercice 2020 se solde par un excédent de clôture total de 4 059 027,81 € déterminé comme suit :

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement	Résultat 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	-1 653 858,74 €		1 890 960,94 €	237 102,20 €
Fonctionnement	7 253 401,26 €	5 343 647,93 €	1 912 172,28 €	3 821 925,61 €
Total	5 599 542,52 €	5 343 647,93 €	3 803 133,22 €	4 059 027,81 €

Le détail des inscriptions et réalisations 2020 par chapitre et article est présenté dans le tableau annexé. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées :

Section de fonctionnement :

Les prévisions budgétaires totales s'élevaient en dépenses et en recettes à 24 377 676,33 €. Ces prévisions ont été réalisées à hauteur de 21 884 673,86 € en recettes, et à hauteur de 19 972 501,58 € en dépenses.

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 est donc un excédent de 1 912 172,28 € qui, cumulé avec l'excédent de clôture de l'exercice 2019 de 7 253 401,26 €, et déduction faite de la part affectée à l'investissement de 5 343 647,93 €, fait apparaître en définitive un résultat de clôture 2020 excédentaire de 3 821 925,61 €.

Les recettes de fonctionnement 2020 s'élèvent à 21 884 673,86 €, dont 20 991 785,70 € de recettes réelles ayant donné lieu à des mouvements de trésorerie et 892 888,16 € de recettes d'ordre. Elles régressent globalement de 1 069 103,39 € par rapport à 2019 (soit - 4,66 %).

Ces recettes se composent principalement des produits des services (chapitre 70) pour un montant de 20 554 341,94 € avec :

- 17 057 483,46 € de redevance d'assainissement collectif (en baisse de 450 988,56 € par rapport à l'exercice 2019),
- 748 477,37 € de refacturation des frais de construction de branchements (en hausse de 197 633,41 € par rapport à 2019),
- aucune participation pour le financement de l'assainissement collectif n'a été perçue en 2020, le rattrapage sera effectué en 2021,
- 2 195 686 € de contribution eaux pluviales versée par le budget principal,
- 124 371,91 € de prestations de services autres, avec la redevance transport et traitement des eaux usées de la commune de SAYAT pour 95 027,91 € ainsi que les vérifications de conformité des raccordements au réseau d'assainissement collectif pour 29 344 €,
- 421 437,01 € de produits d'activités annexes, correspondant principalement à la facturation du traitement des produits de déversement, curage et vidange à la station d'épuration,
- 3 583,19 € de redevance pour contrôle de l'assainissement non collectif sur la commune de Pérignat-lès-Sarliève (contrôle des 10 ans),
- 3 303,00 € de régularisation du trop versé au titre des mutualisations ascendantes patrimoine et garage facturées en 2019.

Il est rappelé que, comme l'impose désormais la réglementation, la redevance pour modernisation des réseaux de collecte a été intégralement transférée sur le Budget annexe Régie autonome de l'eau potable à compter de l'exercice 2019.

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) s'élèvent à 9 473,39 € et correspondent essentiellement à des redevances pour frais de gestion et de contrôle versées par la SAUR et la SAFER.

Les produits financiers (chapitre 76) s'élèvent à 421 765,99 €, avec principalement l'annuité du fonds de soutien accordé à la Métropole dans le cadre de la renégociation de ses emprunts structurés.

Les produits exceptionnels (chapitre 77) s'élèvent quant à eux à 3 388,91 €.

L'amortissement des subventions d'équipement reçues constitue l'unique opération d'ordre en recette pour un montant de 892 888,16 €.

Ces recettes ont permis de financer des dépenses de fonctionnement 2020 d'un montant de 19 972 501,58 €, dont 12 389 005,92 € de dépenses réelles ayant donné lieu à des mouvements de trésorerie et 7 583 495,66 € de dépenses d'ordre. Elles diminuent globalement de 1 225 415,71 € par rapport à 2019 (soit - 5,78 %).

Les dépenses de fonctionnement comprennent :

- les charges à caractère général (chapitre 011) qui s'élèvent à 6 162 539,11 €, soit une diminution de 87 829,70 € par rapport à 2019, et recouvrent :

> les dépenses de traitement des eaux usées (fonctionnement de la station d'épuration) pour 3 394 368,07 € (en progression de 0,44 M€ par rapport à 2019), comprenant le coût de transport et traitement externalisé des boues produites par la station en valorisation agricole pour 1,29 M€ (soit + 0,04 M€ par rapport à 2019), les dépenses énergétiques à hauteur de 0,99 M€ (soit + 0,15 M€ par rapport à 2019) ainsi que les frais divers d'exploitation de la station (actualisation du coût des réactifs nécessaires au fonctionnement de la station, frais d'analyses, curage et prestation dégrilleur, gestion des déchets hors boues, entretien des espaces verts, nettoyage des vêtements, prestations d'entretien des locaux, frais de télécommunication, taxes foncières, etc) pour 1,12 M€ (soit + 0,25 M€ par rapport à 2019),

> les dépenses relatives à la collecte et au transport des eaux usées pour 2,77 M€ (en recul de 0,53 M€ par rapport à 2019) avec principalement 1,43 M€ de travaux de branchements neufs et de prestations de curage et inspection des réseaux (soit - 0,07 M€ par rapport à 2019), 0,78 M€ de travaux d'entretien et maintenance des réseaux (stable par rapport à 2019), 0,09 M€ de fluides (soit - 0,05 M€ par rapport à 2019), 0,09 M€ de remboursements de frais correspondant au remboursement de frais de structure au budget principal et de mutualisation ascendante patrimoine bâti et garage (soit - 0,32 M€ par rapport à 2019 qui intégrait des régularisations de mutualisation ascendante relatives à 2017 et 2018), et 0,39 M€ de frais divers (soit - 0,08 M€ par rapport à 2019),

- les charges de personnel (chapitre 012) d'un montant de 3 527 365,30 €, en progression de 55 709,85 €, se répartissant comme suit :

- > 1 829 254,22 € reversés au Budget annexe Régie autonome eau potable au titre des agents à temps partagé entre les deux activités mais dont le salaire est intégralement imputé sur le budget eau,
- > 200 388 € de remboursement de charges de structure au Budget principal,
- > 173 862,50 € au titre de la mutualisation ascendante patrimoine bâti, garage et documentation,
- > 531 540,96 € de masse salariale pour les agents de la la station d'épuration ainsi que 792 319,62 € pour les agents transférés affectés intégralement à la compétence assainissement (en progression globale de 64 601,20 € par rapport à 2019),

- les charges de gestion courante pour 886 829,17 € (chapitre 65), correspondant essentiellement à la participation versée au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Auzon pour les communes de Cournon d'Auvergne, Le Cendre, Romagnat (Opme) et Saint-Genès-Champanelle (0,87 M€),

- les frais financiers qui s'élèvent à 1 662 332,29 € (chapitre 66), dont 1 649 838,23 € d'intérêts de la dette,

- les charges exceptionnelles pour 149 940,05 € dont 82 909,10 € pour des annulations de titres émis par Clermont Auvergne Métropole sur exercices antérieurs, 50 489,11 € relatifs aux annulations et admissions en non valeur des titres émis par les communes avant transfert de la compétence, et enfin 16 541,84 € d'indemnités versées pour dommage de travaux publics,

- les opérations d'ordre pour 7 583 495,66 €, avec 6 982 942,31 € de dotations aux amortissements des biens et 600 553,35 € d'écritures liées aux renégociations d'emprunts.

Il est rappelé que le reversement à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte auparavant comptabilisé au chapitre 014 est opéré par le Budget annexe Régie autonome eau potable à compter de 2019.

Section d'investissement :

Les prévisions budgétaires totales s'élevaient en dépenses et en recettes à 40 816 588,63 €. Ces prévisions ont été réalisées à hauteur de 31 729 671,46 € en recettes, et à hauteur de 29 838 710,52 € en dépenses, faisant ainsi apparaître un résultat d'exécution 2020 excédentaire de 1 890 960,94 €.

Après reprise du déficit de clôture 2019 de 1 653 858,74 €, la section d'investissement présente un résultat de clôture 2020 excédentaire de 237 102,20 €.

Les recettes d'investissement 2020 s'élèvent à 31 729 671,46 € et sont constituées principalement par :

- l'excédent de fonctionnement capitalisé issu de l'affectation des résultats 2019 pour 5 343 647,93 €,
- l'emprunt encaissé sur l'exercice pour 11 000 000 €,
- des subventions de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour 6 130 618,31 € réparties comme suit :
 - > 4 839 000 € dans le cadre de la construction des bassin de stockage restitution de Bel Ombre (4 059 000 €) et des Sauzes (780 000 €),
 - > 504 000 € pour l'opération de renforcement du collecteur eaux usées entre Herbet et la station d'épuration,
 - > 442 000 € pour les travaux d'extension de la station d'épuration,
 - > 345 618,31 € pour divers travaux sur les réseaux,
- des recettes d'ordre pour 9 255 405,22 € qui correspondent à l'amortissement des biens (6 982 942,31 €), à des écritures liées aux renégociations d'emprunts effectuées pour optimiser les contrats transférés par les communes (600 553,35 €), à des intégrations d'études et annonces (489 622,17 €), à des résorptions d'avances forfaitaires versées dans le cadre des marchés publics (524 393,13 €) et à des opérations de réaménagement d'emprunts (657 894,26 €).

Les dépenses d'investissement 2020 s'élèvent quant à elles à 29 838 710,52 €. Elles comprennent pour l'essentiel :

- le remboursement du capital des emprunts pour 5 826 253,77 €, dont 2 956 473,46 € au titre des emprunts transférés par les communes, ainsi que le remboursement des avances de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour 274 174,51 €,

• les dépenses d'équipement pour 21 173 484,52 €, représentent un taux de réalisation de 71 % malgré le confinement de mi-avril à mi-mai pendant lequel les travaux ont dû être arrêtés ; ces dépenses correspondent notamment à :

> des études et travaux sur les collecteurs et bassins de stockage restitution pour 6,38 M€, avec 1,67 M€ consacrés au bassin de stockage restitution de Bel Ombre, 0,12 M€ consacrés à celui des Vergnes et au collecteur nord, 4,41 M€ à celui des Sauzes et au collecteur sud, et 0,18 M€ consacrés au collecteur Herbet,

> des études et travaux sur les opérations en cours (plan de renouvellement, plan d'optimisation et traitement primaire et valorisation énergétique pour 2,43 M€) et des travaux divers (0,16 M€) à la station d'épuration,

> des acquisitions de matériels pour la station d'épuration pour 0,22 M€,

> des travaux sur les réseaux pour 11,32 M€, réalisés pour une grande partie en coordination avec les travaux de voirie priorités par les commissions locales, dont 2,10 M€ à Clermont-Ferrand (boulevard Lavoisier, rue Charles Bruyant, avenue des Cottages, rue Poncillon, etc), 1,94 M€ à Cournon (Sarliève sud, avenue de la Margeride, etc), 1,44 M€ à Gerzat (rue des Tisserands, rue de Vichy), 1,37 M€ à Aubière (rue des Foisses et avenue Roger Maerte, rue du Jour, rue Saint Vincent, etc), 0,99 M€ à Romagnat (place François Mitterrand), 0,70 M€ à Orcines (Sarcenat), 0,64 M€ à Aulnat, 0,35 M€ à Ceyrat (avenue de Clermont et Boisséjour, etc), 0,34 M€ à Nohanent, 0,30 M€ à Chamalières, 0,23 M€ à Châteaugay, 0,20 M€ au Cendre, etc,

> des études et travaux de télégestion, d'instrumentation et de sécurisation des réseau d'assainissement pour 0,43 M€,

> des acquisitions de matériel industriel, informatique et mobilier pour 0,19 M€,

• les dépenses d'ordre pour 2 564 797,72 € ; ces dépenses correspondent à l'amortissement des subventions d'équipement reçues pour 892 888,16 €, aux intégrations d'études et annonces et aux résorptions d'avances forfaitaires versées dans le cadre des marchés publics pour 1 014 015,30 €, et à des opérations de réaménagement d'emprunts (657 894,26 €).

Au final, l'exercice 2020 du Budget annexe Régie autonome assainissement s'achève par un excédent global de 4 059 027,81 € (3 821 925,61 € en fonctionnement et 237 102,20 € en investissement), permettant ainsi de financer le déficit sur restes à réaliser 2020 qui s'élève à 469 294,11 € (dépenses uniquement).

II- Affectation du résultat global de la section de fonctionnement 2020

A la clôture de l'exercice 2020, les résultats du Budget annexe Régie autonome de l'assainissement s'établissent ainsi :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	19 972 501,58 €
Recettes	21 884 673,86 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	1 912 172,28 €
Résultat de fonctionnement reporté N - 1	1 909 753,33 €
Résultat de clôture 2020	3 821 925,61 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	29 838 710,52 €
Recettes	31 729 671,46 €
Résultat d'investissement de l'exercice	1 890 960,94 €
Résultat d'investissement reporté N - 1	-1 653 858,74 €
Solde d'exécution	237 102,20 €
Solde des restes à réaliser (RAR)	-469 294,11 €
Résultat global d'investissement 2020 avec RAR	-232 191,91 €
Besoin de financement global à couvrir	232 191,91 €

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement constaté conformément au tableau de reprise ci-après :

AFFECTATION 2020	
Affectation au compte 1068 en couverture du besoin de financement de la section d'investissement	232 191,91 €
Dotation complémentaire au compte 1068	0,00 €
Total affectation au compte 1068	232 191,91 €
Report de fonctionnement au compte 002 (recettes)	3 589 733,70 €
Solde d'exécution d'investissement reporté 001 (recettes)	237 102,20 €

L'affectation, telle qu'elle est présentée, a fait l'objet d'une inscription budgétaire au budget primitif 2021.

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'examiner le tableau détaillé du Compte administratif 2020 du Budget annexe Régie autonome assainissement et de l'adopter,
- d'approuver la détermination du résultat global de fonctionnement,
- d'affecter ce résultat d'un montant de 3 821 925,61 € de la façon suivante :
 - en section d'investissement au compte 1068 pour la somme de 232 191,91 €
 - en section de fonctionnement au compte 002 pour le solde, soit 3 589 733,70 €

TOTAL VOTANTS :	81	=	52 Conseillers Présents	+	31 Représentés	-	2 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	72	=	Pour : 72	+	Contre : 0		
Abstention :	9						

NPPV : Olivier BIANCHI et Christophe VIAL



**Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,**

Pour le Président et par délégation
**Le Vice-Président
Hervé PRONONCE**

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
60226 VETEMENTS DE TRAVAIL	25 000,00	-11 500,00	0,00	13 500,00	10 756,89
604 ACHATS D'ETUDES, PREST. DE SERVICES, EQUIP. ET TRA	2 145 000,00	-11 280,00	0,00	2 133 720,00	2 059 063,02
6061 FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	1 185 190,00	-60 000,00	0,00	1 125 190,00	1 072 297,84
6062 PRODUITS DE TRAITEMENT	515 000,00	25 000,00	0,00	540 000,00	538 112,10
6063 FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	50 500,00	16 700,00	0,00	67 200,00	61 031,60
6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 200,00	185,00	0,00	1 385,00	0,00
6066 CARBURANTS	66 000,00	-26 700,00	0,00	39 300,00	34 790,58
6068 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	117 000,00	18 000,00	0,00	135 000,00	132 970,07
611 SOUS-TRAITANCE GENERALE	6 000,00	49 940,00	0,00	55 940,00	47 397,17
6132 LOCATIONS IMMOBILIERES	0,00	7 700,00	0,00	7 700,00	6 361,88
6135 LOCATIONS MOBILIERES	52 500,00	8 000,00	0,00	60 500,00	23 790,01
614 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	706,88
61521 BATIMENTS PUBLICS	155 740,00	-84 500,00	0,00	71 240,00	35 218,73
61523 RESEAUX	800 000,00	-10 250,00	0,00	789 750,00	779 764,97
61528 AUTRES	55 000,00	-3 800,00	0,00	51 200,00	42 452,59
61551 MATERIEL ROULANT	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	4 569,82
61558 AUTRES BIENS MOBILIERES	190 500,00	-6 000,00	0,00	184 500,00	177 903,03
6156 MAINTENANCE	176 760,00	-5 000,00	0,00	171 760,00	144 437,52
6161 MULTIRISQUES	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	1 562,69
6168 AUTRES	50 000,00	-1 105,00	0,00	48 895,00	22 235,76
617 ETUDES ET RECHERCHES	25 500,00	-11 775,00	0,00	13 725,00	4 450,00
618 DIVERS	885 500,00	-16 791,00	0,00	868 709,00	792 698,96
6226 HONORAIRES	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	3 384,36
6227 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	0,00	8 266,00	0,00	8 266,00	7 726,00
6228 DIVERS	0,00	525,00	0,00	525,00	381,50
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	2 088,33
6236 CATALOGUES ET IMPRIMES	17 470,00	0,00	0,00	17 470,00	300,00
6238 DIVERS	8 640,00	15 000,00	0,00	23 640,00	5 411,00
6251 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 680,00	0,00	0,00	2 680,00	0,00
6256 MISSIONS	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00
6257 RECEPTIONS	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	603,73
6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	37 000,00	-12 400,00	0,00	24 600,00	12 892,93
627 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	25 500,00	0,00	0,00	25 500,00	9 861,20
6281 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	15 000,00	10 000,00	0,00	25 000,00	20 660,33
6283 FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	13 200,00	4 980,00	0,00	18 180,00	18 001,77
6287 REMBOURSEMENTS DE FRAIS	73 200,00	15 491,00	0,00	88 691,00	86 555,50
6378 AUTRES TAXES ET REDEVANCES	1 000,00	1 105,00	0,00	2 105,00	2 100,35
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 727 580,00	-80 209,00	0,00	6 647 371,00	6 162 539,11
6215 PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	2 187 030,00	44 310,00	0,00	2 231 340,00	2 203 504,72
6218 AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	3 600,00	0,00	0,00	3 600,00	0,00
6331 Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	15 692,00
6336 COTISATIONS CNFPT ET CGFPT	5 700,00	0,00	0,00	5 700,00	5 004,55
6411 SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	645 220,00	20 000,00	0,00	665 220,00	686 602,38
6413 PRIMES ET GRATIFICATIONS	211 000,00	35 000,00	0,00	246 000,00	222 545,45
6451 COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	176 100,00	0,00	0,00	176 100,00	153 168,53
6453 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	122 000,00	0,00	0,00	122 000,00	127 078,62
6454 COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	16 100,00	0,00	0,00	16 100,00	18 719,00
6458 COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	1 300,00	0,00	0,00	1 300,00	1 345,89
6475 MEDECINE DU TRAVAIL ,PHARMACIE	1 200,00	0,00	0,00	1 200,00	200,16
648 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	105 300,00	0,00	0,00	105 300,00	93 504,00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 474 550,00	99 310,00	0,00	3 573 860,00	3 527 365,30
651 REDEVANCES POUR CONCESSIONS,BREVETS,LICENCES...	29 600,00	7 000,00	0,00	36 600,00	6 400,51
6541 CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	8 170,00	-3 000,00	0,00	5 170,00	888,06
6542 CREANCES ETEINTES	2 000,00	3 000,00	0,00	5 000,00	3 766,74
658 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	891 550,00	0,00	0,00	891 550,00	875 773,86
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	931 320,00	7 000,00	0,00	938 320,00	886 829,17
66111 INTERETS REGLES A L'ECHANCE	1 840 000,00	-93 200,00	0,00	1 746 800,00	1 718 617,84
66112 INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-50 000,00	0,00	0,00	-50 000,00	-68 779,61
6615 INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS	10 000,00	3 200,00	0,00	13 200,00	12 494,06
66 CHARGES FINANCIERES	1 800 000,00	-90 000,00	0,00	1 710 000,00	1 662 332,29
673 TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	100 000,00	2 311,00	0,00	102 311,00	82 909,10
678 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	130 000,00	-2 311,00	0,00	127 689,00	67 030,95
67 CHARGES SPÉCIFIQUES	230 000,00	0,00	0,00	230 000,00	149 940,05

DEPENSES		Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
6817	DOTAT. AUX DEPRECIATIONS DES ACTIFS CIRCULANTS	8 170,00	0,00	0,00	8 170,00	0,00
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		8 170,00	0,00	0,00	8 170,00	0,00
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES		13 171 620,00	-63 899,00	0,00	13 107 721,00	12 389 005,92
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 858 270,00	1 811 815,33	0,00	3 670 085,33	0,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 858 270,00	1 811 815,33	0,00	3 670 085,33	0,00
6811	DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	6 906 270,00	93 000,00	0,00	6 999 270,00	6 982 942,31
6862	DOTAT. AMORT. CHARGES FINANCIERES A REPARTIR	600 600,00	0,00	0,00	600 600,00	600 553,35
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		7 506 870,00	93 000,00	0,00	7 599 870,00	7 583 495,66
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		9 365 140,00	1 904 815,33	0,00	11 269 955,33	7 583 495,66
TOTAL DEPENSES		22 536 760,00	1 840 916,33	0,00	24 377 676,33	19 972 501,58

Envoyé en préfecture le 08/06/2021
 Reçu en préfecture le 08/06/2021
 Affiché le 0,00
 ID : 063-246300701-20210608-DEL20210528A034-BF

RECETTES		Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	1 909 753,33	0,00	1 909 753,33	
002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ		0,00	1 909 753,33	0,00	1 909 753,33	
64198	AUTRES REMBOURSEMENTS	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	2 363,89
6459	REMBOURSEMENTS / CHARGES DE S.S ET PREVOYANCE	0,00	0,00	0,00	0,00	451,58
013 ATTENUATIONS DE CHARGES		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	2 815,47
704	TRAVAUX	750 000,00	0,00	0,00	750 000,00	748 477,37
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	17 200 000,00	-100 000,00	0,00	17 100 000,00	17 057 483,46
70613	PARTICIPATIONS POUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00
7062	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	0,00	0,00	0,00	0,00	3 583,19
7063	Contrib.des communes ou l'EP de coop.inter(eaux pl	2 200 000,00	0,00	0,00	2 200 000,00	2 195 686,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	136 000,00	0,00	0,00	136 000,00	124 371,91
7084	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE	0,00	3 303,00	0,00	3 303,00	3 303,00
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES (CESS. D'APPRO	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00	421 437,01
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		20 986 000,00	-96 697,00	0,00	20 889 303,00	20 554 341,94
752	REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTES	0,00	0,00	0,00	0,00	4 925,00
7588	AUTRES	6 000,00	27 860,00	0,00	33 860,00	4 548,39
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		6 000,00	27 860,00	0,00	33 860,00	9 473,39
7681	FONDS DE SOUTIEN - SORTIE DES EMPRUNTS A RISQUE	421 800,00	0,00	0,00	421 800,00	421 765,99
76 PRODUITS FINANCIERS		421 800,00	0,00	0,00	421 800,00	421 765,99
7714	RECOUVREMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	0,00	0,00	0,00	0,00	30,82
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATIONS DE GEST.	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	3 084,27
773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	273,82
77 PRODUITS SPÉCIFIQUES		11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	3 388,91
7817	REP./DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	8 170,00	0,00	0,00	8 170,00	0,00
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		8 170,00	0,00	0,00	8 170,00	0,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES		21 437 970,00	1 840 916,33	0,00	23 278 886,33	20 991 785,70
777	QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	1 098 790,00	0,00	0,00	1 098 790,00	892 888,16
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		1 098 790,00	0,00	0,00	1 098 790,00	892 888,16
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 098 790,00	0,00	0,00	1 098 790,00	892 888,16
TOTAL RECETTES		22 536 760,00	1 840 916,33	0,00	24 377 676,33	21 884 673,86

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020					1 912 172,28
RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ					1 909 753,33
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020					3 821 925,61

INVESTISSEMENT

DEPENSES		Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	1 653 858,74	0,00	1 653 858,74	
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		0,00	1 653 858,74	0,00	1 653 858,74	
1641	EMPRUNTS EN EURO	6 025 000,00	-194 475,00	0,00	5 830 525,00	5 826 253,77
1678	AUTRES EMPRUNTS ET DETTES ASSORTIS DE COND.PARTIC.	77 700,00	-52,00	0,00	77 648,00	77 648,00
1687	AUTRES DETTES	197 000,00	-473,00	0,00	196 527,00	196 526,51
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		6 299 700,00	-195 000,00	0,00	6 104 700,00	6 100 428,28
2031	FRAIS D'ETUDES	4 117 000,00	-60 000,00	808 481,04	4 865 481,04	2 074 136,45
2033	FRAIS D'INSERTION	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	5 842,83
2051	CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES	38 500,00	10 000,00	2 167,00	50 667,00	21 038,50
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		4 165 500,00	-50 000,00	810 648,04	4 926 148,04	2 101 017,78
2111	TERRAINS NUS	100 000,00	-6 700,00	0,00	93 300,00	0,00
2151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	282 000,00	0,00	32 321,89	314 321,89	248 594,63
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	165 000,00	-1 300,00	16 603,95	180 303,95	58 040,21
2181	INSTALLAT. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	200 000,00	-182 000,00	0,00	18 000,00	13 837,33
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	127 000,00	-13 225,00	32 480,25	146 255,25	35 581,18
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	15 000,00	6 700,00	0,00	21 700,00	19 568,67
2184	MOBILIER	8 000,00	1 300,00	0,00	9 300,00	5 147,31
2188	AUTRES	0,00	13 225,00	0,00	13 225,00	13 224,80
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES		897 000,00	-182 000,00	81 406,09	796 406,09	393 994,13

DEPENSES		Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Re ports de crédits	Budget total	Réalisé
2313	CONSTRUCTIONS	260 000,00	-182 000,00			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	19 183 340,00	-1 972 830,00			
237	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. INCORP.	0,00	690 564,00			
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	0,00	654 266,00			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	19 443 340,00	-810 000,00	5 586 055,76	24 219 395,76	18 678 472,61
	SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	30 805 540,00	416 858,74	6 478 109,89	37 700 508,63	27 273 912,80
139111	AGENCE DE L'EAU	636 900,00	-88 200,00	0,00	548 700,00	343 776,34
139118	AUTRES	0,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 484,00
13912	REGIONS	4 930,00	0,00	0,00	4 930,00	4 239,00
13913	DEPARTEMENTS	10 500,00	10 000,00	0,00	20 500,00	20 434,02
13915	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	400,00	5 200,00	0,00	5 600,00	5 580,00
13916	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	5 660,00	0,00	0,00	5 660,00	5 660,00
13918	AUTRES	440 070,00	62 100,00	0,00	502 170,00	502 083,04
13933	PAE (PLAN D'AMENAGEMENT D'ENSEMBLE)	330,00	400,00	0,00	730,00	631,76
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 098 790,00	0,00	0,00	1 098 790,00	892 888,16
166	REFINANCEMENT DE DETTE	0,00	657 900,00	0,00	657 900,00	657 894,26
2031	FRAIS D'ETUDES	0,00	5 850,00	0,00	5 850,00	5 850,00
2313	CONSTRUCTIONS	8 300,00	1 190,00	0,00	9 490,00	9 461,36
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	380 000,00	964 050,00	0,00	1 344 050,00	998 703,94
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	388 300,00	1 628 990,00	0,00	2 017 290,00	1 671 909,56
	SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 487 090,00	1 628 990,00	0,00	3 116 080,00	2 564 797,72
	TOTAL DEPENSES	32 292 630,00	2 045 848,74	6 478 109,89	40 816 588,63	29 838 710,52

Envoyé en préfecture le 08/06/2021
Reçu en préfecture le 08/06/2021
Affiché le 33,41
370 335,76
ID : 063-246300701-20210608-DEL20210528A034-BF

RECETTES		Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Re ports de crédits	Budget total	Réalisé
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	0,00	0,00	0,00	
001	SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	0,00	0,00	0,00	
1068	AUTRES RESERVES	0,00	5 343 647,93	0,00	5 343 647,93	5 343 647,93
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	5 343 647,93	0,00	5 343 647,93	5 343 647,93
13111	AGENCE DE L'EAU	6 308 200,00	0,00	55 532,00	6 363 732,00	6 111 787,31
1313	DEPARTEMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	18 831,00
1318	AUTRES	0,00	0,00	232 788,70	232 788,70	0,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	6 308 200,00	0,00	288 320,70	6 596 520,70	6 130 618,31
1641	EMPRUNTS EN EURO	16 120 990,00	-3 141 815,33	2 500 000,00	15 479 174,67	11 000 000,00
1687	AUTRES DETTES	110 000,00	0,00	0,00	110 000,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	16 230 990,00	-3 141 815,33	2 500 000,00	15 589 174,67	11 000 000,00
	SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	22 539 190,00	2 201 832,60	2 788 320,70	27 529 343,30	22 474 266,24
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 858 270,00	1 811 815,33	0,00	3 670 085,33	0,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 858 270,00	1 811 815,33	0,00	3 670 085,33	0,00
28031	FRAIS D'ETUDES	10 100,00	7 200,00	0,00	17 300,00	17 278,56
28033	FRAIS D'INSERTION	400,00	0,00	0,00	400,00	326,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, ...	15 100,00	-5 800,00	0,00	9 300,00	3 693,28
28128	AUTRES TERRAINS	2 600,00	0,00	0,00	2 600,00	2 524,00
281311	BATIMENTS D'EXPLOITATION	1 337 600,00	8 300,00	0,00	1 345 900,00	1 345 195,40
281315	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	14 800,00	33 100,00	0,00	47 900,00	14 791,00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	57 800,00	0,00	0,00	57 800,00	57 714,00
28151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	27 200,00	8 750,00	0,00	35 950,00	28 362,00
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	5 190 770,00	-8 000,00	0,00	5 182 770,00	5 215 084,35
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	125 500,00	8 900,00	0,00	134 400,00	134 348,45
281562	SERVICE D'ASSAINISSEMENT	500,00	19 900,00	0,00	20 400,00	20 362,58
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	98 400,00	18 200,00	0,00	116 600,00	116 588,50
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	11 600,00	1 400,00	0,00	13 000,00	12 965,08
28183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	12 500,00	200,00	0,00	12 700,00	11 540,61
28184	MOBILIER	900,00	50,00	0,00	950,00	913,00
28188	AUTRES	500,00	800,00	0,00	1 300,00	1 255,50
4817	PENALITES DE REAMENAGEMENT DE LA DETTE	600 600,00	0,00	0,00	600 600,00	600 553,35
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	7 506 870,00	93 000,00	0,00	7 599 870,00	7 583 495,66
166	REFINANCEMENT DE DETTE	0,00	657 900,00	0,00	657 900,00	657 894,26
2031	FRAIS D'ETUDES	0,00	484 660,00	0,00	484 660,00	484 635,07
2033	FRAIS D'INSERTION	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	4 987,10
237	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. INCORP.	0,00	5 850,00	0,00	5 850,00	5 850,00
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	388 300,00	475 580,00	0,00	863 880,00	518 543,13
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	388 300,00	1 628 990,00	0,00	2 017 290,00	1 671 909,56
	SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	9 753 440,00	3 533 805,33	0,00	13 287 245,33	9 255 405,22
	TOTAL RECETTES	32 292 630,00	5 735 637,93	2 788 320,70	40 816 588,63	31 729 671,46

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2020	1 890 960,94
RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ	-1 653 858,74
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020	237 102,20



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU 28 MAI 2021 À 08 H30

Séance présidée par François RAGE

Date de la convocation : 21/05/21

Conseillers en
exercice :
84
Conseillers
présents :
52
Conseillers
représentés :
31
Total votants :
81

**COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 - BUDGET ANNEXE RÉGIE
AUTONOME DE L'EAU POTABLE**

DÉLIBÉRATION N°DEL20210528_033

Commission principale : 1 Finances
Rapporteur : Hervé PRONONCE.

Le Conseil métropolitain de la Métropole clermontoise s'est réuni le 28 mai 2021 à 08 H30 en visioconférence.

Conseiller(e)s présent(e)s :

François RAGE, Louis GISCARD D'ESTAING, Christine MANDON, Hervé PRONONCE, Henri GISSELBRECHT, Marcel ALEDO, Jean-Marc MORVAN, René DARTEYRE, Laurent BRUNMUROL, Christophe VIAL, Serge PICHOT, Aline FAYE, Jean-Marie VALLÉE, Cyril CINEUX, Richard BERT, Cécile AUDET, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Nicolas BONNET, Chantal LAVAL, Florent GUITTON, Christine PEROL BEYSSI, Dominique ADENOT, Christophe BERTUCAT, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Pierre SABATIER, Nathalie CARDONA, Cécile BIRARD, Bernard BARRASSON, Philippe MAITRIAS, Christine FAURE, Samir EL BAKKALI, Lucie MIZOULE, Sylvie DOMERGUE, Jean PICHON, Sylvie VIEIRA DI NALLO, Chantal LELIÈVRE, Marion BARRAUD, Rémi CHABRILLAT, Anne-Laure STANISLAS, Thomas WEIBEL, Jérôme AUSLENDER, Charles DUBREUIL, Catherine PINET-TALLON, Jocelyne CHALUS, Jacqueline BOLIS, Claude AUBERT, Julie DUVERT, Fatima BISMIR, Diego LANDIVAR, Marianne MAXIMI

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Olivier BIANCHI pouvoir à François RAGE
Anne-Marie PICARD pouvoir à Jean PICHON
Flavien NEUVY pouvoir à Jocelyne CHALUS
Sylvain CASILDAS pouvoir à Sylvie DOMERGUE
Christine DULAC-ROUGERIE pouvoir à Marion CANALES
Odile VIGNAL pouvoir à Thomas WEIBEL
Isabelle LAVEST pouvoir à Blandine GALLIOT
Laurent GANET pouvoir à Laurent BRUNMUROL
François CARMIER pouvoir à René DARTEYRE
Eric GRENET pouvoir à Chantal LELIÈVRE
Grégory BERNARD pouvoir à Jérôme AUSLENDER
Alain FAGONT pouvoir à Christine MANDON
Dominique BRIAT pouvoir à Pierre SABATIER
Sondès EL HAFIDHI pouvoir à Marion CANALES
Jean-Christophe CERVANTÈS pouvoir à Cyril CINEUX
Magali GALLAIS pouvoir à Samir EL BAKKALI
Jean-Paul CUZIN pouvoir à Aline FAYE
Luc LEVI ALVARES pouvoir à Sylvie VIEIRA DI NALLO
Fabienne VOUTE pouvoir à Henri GISSELBRECHT
Hélène VEILHAN pouvoir à Marion BARRAUD
Estelle BRUANT pouvoir à Nicolas BONNET
Vincent SOULIGNAC pouvoir à Anne-Laure STANISLAS
Claire BRIEU pouvoir à Jean-Marie VALLÉE
Julien BONY pouvoir à Catherine PINET-TALLON
Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Catherine PINET-TALLON
Cécile LAPORTE pouvoir à Marcel ALEDO
Christine BIGOURET pouvoir à Marcel ALEDO
Marie DAVID pouvoir à Chantal LAVAL
Eric FAIDY pouvoir à Fatima BISMIR
Stanislas RENIÉ pouvoir à Julie DUVERT
Fatima CHENNOUF-TERRASSE pouvoir à Diego LANDIVAR

Conseiller(e)s excusé(e)s :

Jean-Paul CORMERAIS

N°DEL20210528_033

1/8

Direction Stratégie Financière / 6484

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
 CONSEIL D'EXPLOITATION, EAU, ASSAINISSEMENT, GEMAPI du 5 mai
 2021
 COMMISSION FINANCES, FISCALITÉ, MOYENS GÉNÉRAUX, AFFAIRES
 JURIDIQUES, COMMANDE PUBLIQUE, PATRIMOINE BÂTI, RH,
 ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES du 6 mai 2021
 BUREAU du 12 mai 2021
 CONSEIL MÉTROPOLITAIN du 28 mai 2021

Direction Stratégie Financière / 6484
 Fabrice FUMOUX

COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 - BUDGET ANNEXE RÉGIE AUTONOME DE L'EAU POTABLE

Créé le 1^{er} janvier 2017, ce budget annexe est dédié à l'exercice par la Métropole de la compétence eau potable transférée par les communes au 1^{er} janvier 2017. Il intègre également l'activité exercée par le Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable (SIAEP) de Beaumont/Ceyrat/Saint-Genès-Champanelle, qui a été dissout le 31 décembre 2016 (à la date du transfert de la compétence).

Il appartient au Conseil métropolitain de se prononcer tout d'abord sur le Compte administratif 2020 du Budget annexe Régie autonome eau potable, puis d'approuver la détermination du résultat global de la section de fonctionnement et son affectation.

I- Compte administratif 2020

L'exécution 2020 du Budget annexe Régie autonome eau potable se résume comme suit :

Exercice 2020		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Prévisions	11 944 867,18 €	23 116 370,73 €	35 061 237,91 €
	Réalisations	8 037 476,32 €	21 367 648,13 €	29 405 124,45 €
Dépenses	Prévisions	11 944 867,18 €	23 116 370,73 €	35 061 237,91 €
	Réalisations	9 606 318,84 €	18 924 693,44 €	28 531 012,28 €
Résultat de l'exercice		-1 568 842,52 €	2 442 954,69 €	874 112,17 €

Il ressort de ce tableau un résultat d'exécution 2020 excédentaire total de 874 112,17 € (+ 2 442 954,69 € en fonctionnement et - 1 568 842,52 € en investissement). Après reprise des résultats de l'exercice 2019, l'exercice 2020 se solde par un excédent de clôture total de 3 249 934,30 € déterminé comme suit :

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement	Résultat 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	1 429 431,40 €		-1 568 842,52 €	-139 411,12 €
Fonctionnement	946 390,73 €	- €	2 442 954,69 €	3 389 345,42 €
Total	2 375 822,13 €	0,00 €	874 112,17 €	3 249 934,30 €

Le détail des inscriptions et réalisations 2020 par chapitre et article est présenté dans le tableau annexé. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées :

Section de fonctionnement :

Les prévisions budgétaires totales s'élevaient en dépenses et en recettes à 23 116 370,73 €. Ces prévisions ont été réalisées à hauteur de 21 367 648,13 € en recettes, et à hauteur de 18 924 693,44 € en dépenses.

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 est donc un excédent de 2 442 954,69 € qui, cumulé avec le résultat de clôture de l'exercice 2019, soit un excédent de 946 390,73 €, fait apparaître en définitive un résultat de clôture 2020 excédentaire de 3 389 345,42 €.

Les recettes de fonctionnement 2020 s'élèvent à 21 367 648,13 €, dont 21 080 346,11 € de recettes réelles ayant donné lieu à des mouvements de trésorerie et 287 302,02 € de recettes d'ordre. Elles se composent principalement des produits des services (chapitre 70) pour un montant de 20 989 140,02 € (en hausse de 265 103,06 € par rapport à l'exercice 2019) avec :

- les ventes d'eau (redevance eau en €/m³ facturée aux abonnés) pour 12 941 357,67 € et les locations de compteurs (abonnement eau de la facture d'eau des abonnés) pour 1 313 074,92 € (soit au total une diminution de 27 244,12 € ou - 0,19 %),
- les redevances prélevées sur l'abonné et reversées à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne qui sont en hausse par rapport à 2019 (+ 130 367,87 €) ; il s'agit de la redevance pour pollution d'origine domestique pour 2 263 498,54 €, de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte pour 1 430 403,11 € et de la contre-valeur de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau pour 518 762,52 €,
- la refacturation des frais de construction de branchements aux particuliers ou entreprises pour 528 995,50 €, en hausse de 26 156,32 € par rapport à 2019 soit + 5,20 % (refacturation à l'euro l'euro aux abonnés),
- les prestations de services autres pour 91 570,38 € avec notamment les analyses réalisées par le laboratoire accrédité COFRAC pour le compte de collectivités, particuliers ou entreprises,
- 1 845 836,38 € de mise à disposition de personnel correspondant au remboursement par le Budget annexe Régie autonome assainissement d'une partie du salaire des agents payés intégralement par le Budget eau potable mais à temps partagé entre les deux activités, 55 641 € de mutualisation descendante facturée à la Ville de Clermont-Ferrand relative à la maintenance des équipements électrotechniques des fontaines, au laboratoire d'analyses au titre du prévisionnel 2020 et de la régularisation 2019.

Des produits de gestion courante (34 125,68 €), produits exceptionnels (812,39 €) et des remboursements de cotisations CNRACL et d'indemnités journalières (56 268 ,02 €) sont venus compléter les recettes réelles 2020.

Enfin, les recettes d'ordre s'élèvent à 287 302,02 € et correspondent à l'amortissement des subventions reçues.

Ces recettes ont permis de financer des dépenses de fonctionnement 2020 d'un montant total de 18 924 693,44 €, dont 15 121 381,70 € de dépenses réelles ayant donné lieu à des mouvements de trésorerie et 3 803 311,74 € de recettes d'ordre.

Pour l'essentiel, les dépenses de fonctionnement comprennent :

- les charges à caractère général (chapitre 011) qui s'élèvent à 6 277 707,92 € (en hausse de 787 809,12 € par rapport à 2019, soit + 14,35 %, pour la majeure partie sur le poste des achats d'eau) et recouvrent les branchements neufs (0,52 M€ refacturés à l'euro l'euro aux abonnés), les achats d'eau (0,8 M€), les fluides (0,95 M€), l'entretien et la maintenance des réseaux et biens du service (2,18 M€), l'acquisition de matériels et fournitures divers nécessaires au fonctionnement du service (0,62 M€), la redevance due à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne au titre des prélèvements sur la ressource en eau (0,54 M€), les frais de gestion nécessaires au fonctionnement du service (0,40 M€), le remboursement des frais correspondant aux charges de structure facturées par le budget principal (0,07 M€), des frais de mutualisation ascendante patrimoine bâti, garage et documentation (0,06 M€) et des taxes foncières sur les bâtiments d'exploitation de la Direction du Cycle de l'Eau (0,13 M€),
- les charges de personnel (chapitre 012) pour 5 742 921,97 €, avec :
 - > 336 692 € de remboursement de charges de structure au Budget principal (+ 39 690 € par rapport à l'exercice 2019),
 - > 119 407,50 € de mutualisation ascendante patrimoine bâti, garage et documentation (en recul de 106 246 € par rapport à 2019). L'évolution provient de la comptabilisation en 2019 de régularisations au titre des exercices 2017 et 2018 mais également de remboursements sur le prévisionnel 2019,
 - > 5 286 822,47 € de dépenses de personnel dont :
 - 1 845 836,38 € refacturés au Budget annexe régie autonome assainissement au titre des agents à temps partagé entre les deux activités,
 - 3 440 986,09€ de masse salariale « nette » supportée par le Budget annexe eau potable (coût des agents affectés à l'activité Eau potable) en progression de 119 970,33 € par rapport à 2019. Cette évolution intègre le GVT et l'arrivée d'agents en cours d'année 2020 sur des postes non pourvus,
- le reversement à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne de la redevance pour pollution d'origine domestique perçue sur les abonnés pour 1 779 532 € et, depuis 2019, de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte pour 541 720 € (chapitre 014). Ces reversements présentent une forte baisse par rapport à 2019 en raison de rattachements trop élevés enregistrés en 2019,

- les charges de gestion courante (chapitre 65) qui s'élèvent à 50 355,12 €, dont 25 000 € de contribution versée à l'association H2O pour des animations scolaires sur la Métropole, l'organisation des Cours d'eau d'H2O et une mission au Burkina Faso, 5 000 € de subvention au Secours Populaire pour un projet d'adduction d'eau potable à Madagascar, 5 743,32 € de créances admises en non valeur ou éteintes, et 14 533,85 € de redevance logiciel,
- les frais financiers (chapitre 66) pour 606 246,76 €, dont 603 268,37 € d'intérêt de la dette, globalement en baisse de 15 330,76 € par rapport à l'exercice précédent et 2 978,39 € d'intérêt sur ligne de trésorerie,
- les charges exceptionnelles (chapitre 67) pour 122 897,93 €, correspondant à la prise en charge des correctifs de factures et annulations des titres émis par les communes avant le transfert effectif de la compétence, puis par la Métropole.

Les dépenses d'ordre s'élèvent quant à elles à 3 803 311,74 €. Elles correspondent aux dotations aux amortissements des biens.

Section d'investissement :

Les prévisions budgétaires totales s'élevaient en dépenses et en recettes à 11 944 867,18 €. Ces prévisions ont été réalisées à hauteur de 8 037 476,32 € en recettes, et à hauteur de 9 606 318,84 € en dépenses, faisant ainsi apparaître un résultat d'exécution 2020 déficitaire de 1 568 842,52 €.

Après reprise de l'excédent de clôture 2019 de 1 429 431,40 €, la section d'investissement présente un résultat de clôture 2020 déficitaire de 139 411,12 €.

Les recettes d'investissement 2020 sont constituées principalement par :

- l'emprunt encaissé sur l'exercice pour 3 000 000 €,
- des subventions de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et du Département pour 710 636,58 € concernant diverses opérations (acquisition de débitmètres et pré-localisateurs, schéma directeur d'alimentation en eau potable, travaux d'alimentation et d'enfouissement, étude du réseau),
- des recettes d'ordre pour 4 321 974,74 €, correspondant à l'amortissement des biens (3 803 311,74 €) et à des intégrations d'études et frais d'annonces et insertions et à des résorptions d'avances forfaitaires versées dans le cadre des marchés publics (518 663 €).

Les dépenses d'investissement 2020 s'élèvent quant à elles à 9 606 318,84 €. Elles concernent pour l'essentiel :

- le remboursement du capital de la dette pour 2 676 580,11 €, dont 180 166,32 € au titre d'avances remboursables de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne,
- les dépenses d'équipement pour 6 121 963,71 € ; ces dépenses correspondent notamment à :
 - > des travaux sur les réseaux en accompagnement des travaux de voirie ou sur des opérations d'urgence pour renouveler le réseau pour 4,89 M€, dont 2,28 M€ à Clermont-Ferrand (boulevard Kennedy, avenue Ernest Cristal, etc), 0,70 M€ à Cournon (avenue de la Margeride, allée du Vivarais, avenue du Midi, Sarliève sud, etc), 0,54 M€ à Ceyrat (collecteur sud Bois Séjour, etc), 0,17 M€ à Saint-Genès-Champanelle (forage de Tourtour, etc), 0,08 M€ à Orcines, 0,08 M€ à Chamalières, ainsi que 0,42 M€ consacrés aux travaux résultant de l'élargissement de l'autoroute A75 et au pont A75 avenue Ernest Cristal, etc
 - > des travaux d'infogérance, de télégestion et d'instrumentation des réseaux (0,17 M€)
 - > des études et travaux pour l'usine élévatoire (0,58 M€, avec par exemple la réfection de l'étanchéité de réservoirs et le remplacement de la canalisation B2)
 - > des travaux divers tels que la pose d'un groupe froid, de ventilo-convecteurs, des travaux de chauffage ou la rénovation de bureaux sur le site Berthelot (0,11 M€)
 - > des études diverses (0,07 M€, principalement en lien avec l'évolution de la sécurisation du système de virtualisation OSIRIS et l'élaboration du schéma directeur d'alimentation en eau potable)
 - > des acquisitions d'équipements spécialisés d'exploitation pour 0,19 M€ ainsi que d'autres matériels et logiciels (véhicules, matériel informatique, mobiliers, etc) pour 0,1 M€
- des dépenses d'ordre pour 805 965,02 €, correspondant à l'amortissement des subventions reçues (287 302,02 €) et à des intégrations d'études et frais d'annonces et insertions et à des résorptions d'avances forfaitaires versées dans le cadre des marchés publics (518 663 €).

Au final, l'exercice 2020 du Budget annexe Régie autonome de l'eau potable s'achève par un excédent global de 3 249 934,30 € (+ 3 389 345,42 € en fonctionnement et - 139 411,12 € en investissement).

II- Affectation du résultat global de la section de fonctionnement 2020

A la clôture de l'exercice 2020, les résultats du Budget annexe Régie autonome de l'eau potable s'établissent ainsi :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	18 924 693,44 €
Recettes	21 367 648,13 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	2 442 954,69 €
Résultat de fonctionnement reporté N - 1	946 390,73 €
Résultat de clôture 2020	3 389 345,42 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	9 606 318,84 €
Recettes	8 037 476,32 €
Résultat d'investissement de l'exercice	-1 568 842,52 €
Résultat d'investissement reporté N - 1	1 429 431,40 €
Solde d'exécution	-139 411,12 €
Solde des restes à réaliser (RAR)	0,00 €
Résultat global d'investissement 2020 avec RAR	-139 411,12 €
Besoin de financement global à couvrir	139 411,12 €

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement constaté conformément au tableau de reprise ci-après :

AFFECTATION 2020	
Affectation au compte 1068 en couverture du besoin de financement de la section d'investissement	139 411,12 €
Dotation complémentaire au compte 1068	0,00 €
Total affectation au compte 1068	139 411,12 €
Report de fonctionnement au compte 002 (recettes)	3 249 934,30 €
Solde d'exécution d'investissement reporté 001 (dépenses)	139 411,12 €

L'affectation, telle qu'elle est présentée, a fait l'objet d'une inscription budgétaire au budget primitif 2021.

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'examiner le tableau détaillé du Compte administratif 2020 du Budget annexe Régie autonome de l'Eau potable et de l'adopter,

- d'approuver la détermination du résultat global de fonctionnement,
- d'affecter ce résultat d'un montant de 3 389 345,42 € de la façon suivante :

- en section d'investissement au compte 1068 pour la somme de 139 411,12 €,
- en section de fonctionnement au compte 002 pour le solde, soit 3 249 934,30 €.

TOTAL VOTANTS :	81	=	52 Conseillers Présents	+	31 Représentés	2 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	72	=	Pour : 72	+	Contre : 0	
Abstention :	9					

NPPV : Olivier BIANCHI et Christophe VIAL

Pour ampliation certifiée conforme,
 Le Président,




Pour le Président et par délégation
 Le Vice-Président
 Hervé PRONONCE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
60226 VETEMENTS DE TRAVAIL	31 000,00	-10 000,00	0,00	21 000,00	10 306,56
60228 AUTRES FOURNITURES CONSOMMABLES	1 200,00	0,00	0,00	1 200,00	381,48
604 ACHATS D'ETUDES, PREST. DE SERVICES, EQUIP. ET TRA	550 000,00	1 200,00	0,00	551 200,00	518 963,33
605 ACHATS D'EAU	1 000 000,00	-203 300,00	0,00	796 700,00	796 649,66
6061 FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	924 410,00	33 745,00	0,00	958 155,00	945 147,35
6062 PRODUITS DE TRAITEMENT	135 000,00	27 000,00	0,00	162 000,00	139 743,65
6063 FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	69 500,00	34 320,00	0,00	103 820,00	94 724,30
6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	5 500,00	500,00	0,00	6 000,00	5 285,76
6066 CARBURANTS	26 000,00	-1 000,00	0,00	25 000,00	24 847,52
6068 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	480 000,00	-105 000,00	0,00	375 000,00	358 081,32
611 SOUS-TRAITANCE GENERALE	6 000,00	30 000,00	0,00	36 000,00	30 290,00
6132 LOCATIONS IMMOBILIERES	13 000,00	6 700,00	0,00	19 700,00	10 613,37
6135 LOCATIONS MOBILIERES	79 200,00	12 446,00	0,00	91 646,00	49 713,29
614 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	8 000,00	-2 673,00	0,00	5 327,00	2 963,28
61521 BATIMENTS PUBLICS	171 070,00	-57 964,00	0,00	113 106,00	104 043,54
61523 RESEAUX	1 910 000,00	-18 580,00	0,00	1 891 420,00	1 845 085,85
61528 AUTRES	65 000,00	-11 000,00	0,00	54 000,00	31 494,67
61551 MATERIEL ROULANT	7 000,00	2 180,00	0,00	9 180,00	8 123,89
61558 AUTRES BIENS MOBILIERES	43 000,00	-10 800,00	0,00	32 200,00	16 664,24
6156 MAINTENANCE	236 530,00	-9 937,00	0,00	226 593,00	174 911,20
6161 MULTIRISQUES	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	5 946,97
6168 AUTRES	51 000,00	1 033,00	0,00	52 033,00	51 383,38
617 ETUDES ET RECHERCHES	20 000,00	-2 200,00	0,00	17 800,00	3 068,50
618 DIVERS	196 000,00	-62 200,00	0,00	133 800,00	87 731,38
6226 HONORAIRES	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	220,56
6227 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	1 000,00	-220,00	0,00	780,00	0,00
6228 DIVERS	0,00	200,00	0,00	200,00	198,38
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	2 000,00	500,00	0,00	2 500,00	1 512,66
6236 CATALOGUES ET IMPRIMES	13 630,00	-6 000,00	0,00	7 630,00	7 115,36
6237 PUBLICATIONS	30 000,00	-4 000,00	0,00	26 000,00	0,00
6238 DIVERS	18 640,00	8 980,00	0,00	27 620,00	27 108,07
6251 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	5 300,00	185,00	0,00	5 485,00	1 908,57
6255 FRAIS DE DEMENAGEMENT	0,00	1 315,00	0,00	1 315,00	0,00
6256 MISSIONS	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
6257 RECEPTIONS	1 000,00	-1 000,00	0,00	0,00	30,84
6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	20 500,00	-5 070,00	0,00	15 430,00	5 498,75
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	60 000,00	2 907,00	0,00	62 907,00	45 224,95
627 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	14 500,00	0,00	0,00	14 500,00	8 471,78
6281 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	15 200,00	9 000,00	0,00	24 200,00	21 010,89
6282 FRAIS DE GARDIENNAGE	11 570,00	-6 250,00	0,00	5 320,00	1 045,68
6283 FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	22 730,00	1 669,00	0,00	24 399,00	23 707,33
6287 REMBOURSEMENTS DE FRAIS	248 150,00	35 570,00	0,00	283 720,00	271 593,50
63512 TAXES FONCIERES	140,00	0,00	0,00	140,00	101,00
6371 REDEV. VERSEE AUX AGENCES DE L'EAU PRELEVEMENT EAU	500 000,00	45 000,00	0,00	545 000,00	542 436,35
6378 AUTRES TAXES ET REDEVANCES	1 500,00	2 860,00	0,00	4 360,00	4 358,76
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 007 270,00	-259 884,00	0,00	6 747 386,00	6 277 707,92
6215 PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	423 700,00	38 205,00	0,00	461 905,00	456 099,50
6218 AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	1 200,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00
6331 Versement mobilité	46 600,00	0,00	0,00	46 600,00	58 297,00
6336 COTISATIONS CNFPT ET CGFPT	39 360,00	0,00	0,00	39 360,00	34 341,60
6411 SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	2 949 260,00	-73 700,00	0,00	2 875 560,00	2 823 106,96
6413 PRIMES ET GRATIFICATIONS	841 220,00	0,00	0,00	841 220,00	836 609,96
6414 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	33 600,00	0,00	0,00	33 600,00	26 946,47
6415 SUPPLEMENT FAMILIAL	36 720,00	0,00	0,00	36 720,00	45 695,91
6451 COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	542 800,00	0,00	0,00	542 800,00	506 005,92
6453 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	756 600,00	0,00	0,00	756 600,00	739 371,26
6454 COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	17 710,00	0,00	0,00	17 710,00	28 563,00
6458 COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	9 310,00	0,00	0,00	9 310,00	8 809,59
6475 MEDECINE DU TRAVAIL ,PHARMACIE	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	210,40
6478 AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	3 800,00	0,00	0,00	3 800,00	0,00
648 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	201 250,00	0,00	0,00	201 250,00	178 864,40
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 904 130,00	-35 495,00	0,00	5 868 635,00	5 742 921,97
701249 REVERS.AGENCE EAU REDEVANCE PR POLLUTION ORIGINE D	2 300 000,00	0,00	0,00	2 300 000,00	1 779 532,00
706129 REVERS.AGENCE EAU REDEV.PR MODERNISATION RESEAUX C	1 200 000,00	700 000,00	0,00	1 900 000,00	541 720,00
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	3 500 000,00	700 000,00	0,00	4 200 000,00	2 321 252,00
651 REDEVANCES POUR CONCESSIONS,BREVETS,LICENCES...	15 000,00	1 857,00	0,00	16 857,00	14 533,85
6541 CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	9 230,00	-5 000,00	0,00	4 230,00	2 075,75
6542 CREANCES ETEINTES	2 000,00	3 000,00	0,00	5 000,00	3 667,57
658 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	26 500,00	5 142,35	0,00	31 642,35	30 077,95
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	52 730,00	4 999,35	0,00	57 729,35	50 355,12
66111 INTERETS REGLES A L'ECHANCE	655 000,00	-35 000,00	0,00	620 000,00	605 151,68
66112 INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	-1 883,31
6615 INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	2 978,39
66 CHARGES FINANCIERES	666 000,00	-35 000,00	0,00	631 000,00	606 246,76
6712 PENALITES, AMENDES FISCALES ET PENALES	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00
673 TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	150 000,00	2 400,00	0,00	152 400,00	80 773,61
678 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	130 000,00	0,00	0,00	130 000,00	42 124,32
67 CHARGES SPÉCIFIQUES	280 500,00	2 400,00	0,00	282 900,00	122 897,93

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports	Budget total	Réalisé
6817 DOTAT. AUX DEPRECIATIONS DES ACTIFS CIRCULANTS	9 230,00	0,00		9 230,00	0,00
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	9 230,00	0,00		9 230,00	0,00
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	17 419 860,00	377 020,35		1 506 950,38	0,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 149 450,00	357 500,38		1 506 950,38	0,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 149 450,00	357 500,38	0,00	1 506 950,38	0,00
6811 DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	3 721 540,00	91 000,00		3 812 540,00	3 803 311,74
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 721 540,00	91 000,00	0,00	3 812 540,00	3 803 311,74
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	4 870 990,00	448 500,38	0,00	5 319 490,38	3 803 311,74
TOTAL DEPENSES	22 290 850,00	825 520,73	0,00	23 116 370,73	18 924 693,44

Envoyé en préfecture le 02/06/2021
 Reçu en préfecture le 02/06/2021
 Affiché le 
 ID : 063-246300701-20210602-DEL20210528_033-BF


RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	946 390,73	0,00	946 390,73	
002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	0,00	946 390,73	0,00	946 390,73	
64198 AUTRES REMBOURSEMENTS	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	56 268,02
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	56 268,02
70111 VENTES D'EAU AUX ABONNES	13 500 000,00	-290 000,00	0,00	13 210 000,00	12 677 770,67
70118 AUTRES VENTES D'EAU	200 000,00	63 600,00	0,00	263 600,00	263 587,00
70123 CONTRE-VALEUR REDEVANCE PRELEVEMENT	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00	518 762,52
701241 REDEVANCE POUR POLLUTION D'ORIGINE DOMESTIQUE	2 300 000,00	0,00	0,00	2 300 000,00	2 263 498,54
704 TRAVAUX	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00	528 995,50
706121 REDEVANCE POUR MODERNISTAION DES RESEAUX DE COLLEC	1 900 000,00	0,00	0,00	1 900 000,00	1 430 403,11
7064 LOCATIONS DE COMPTEURS	1 200 000,00	0,00	0,00	1 200 000,00	1 313 074,92
7068 AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	58 000,00	0,00	0,00	58 000,00	91 570,38
7084 MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE	1 835 950,00	43 535,00	0,00	1 879 485,00	1 873 630,22
7087 REMBOURSEMENTS DE FRAIS	19 740,00	14 195,00	0,00	33 935,00	27 847,16
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	22 013 690,00	-168 670,00	0,00	21 845 020,00	20 989 140,02
757 REDEV. VERSEES PAR FERMIERS ET CONCESSIONAIRES	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	33 819,18
7588 AUTRES	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	306,50
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	34 125,68
7718 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATIONS DE GEST.	0,00	800,00	0,00	800,00	812,39
77 PRODUITS SPÉCIFIQUES	0,00	800,00	0,00	800,00	812,39
7817 REP./DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	9 230,00	0,00	0,00	9 230,00	0,00
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	9 230,00	0,00	0,00	9 230,00	0,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	22 043 920,00	778 520,73	0,00	22 822 440,73	21 080 346,11
777 QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	246 930,00	47 000,00	0,00	293 930,00	287 302,02
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	246 930,00	47 000,00	0,00	293 930,00	287 302,02
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	246 930,00	47 000,00	0,00	293 930,00	287 302,02
TOTAL RECETTES	22 290 850,00	825 520,73	0,00	23 116 370,73	21 367 648,13

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020	2 442 954,69
RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ	946 390,73
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020	3 389 345,42

INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 02/06/2021

Reçu en préfecture le 02/06/2021

Affiché le Budget total  ID : 063-246300701-20210602-DEL20210528_033-BF

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports	Budget total	Réalisé
1068 AUTRES RESERVES	0,00	0,00			
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641 EMPRUNTS EN EURO	2 555 000,00	-55 000,00	0,00	2 500 000,00	2 496 413,79
165 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	1 810,00
1678 AUTRES EMPRUNTS ET DETTES ASSORTIS DE COND.PARTIC.	156 900,00	0,00	0,00	156 900,00	156 860,69
1681 AUTRES EMPRUNTS	23 350,00	0,00	0,00	23 350,00	23 305,63
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 740 250,00	-55 000,00	0,00	2 685 250,00	2 678 390,11
2031 FRAIS D'ETUDES	523 000,00	-8 450,00	286 362,41	800 912,41	145 078,91
2033 FRAIS D'INSERTION	5 000,00	450,00	0,00	5 450,00	4 572,37
2051 CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES	43 500,00	0,00	4 334,00	47 834,00	22 248,02
20 IMMOBILISATIONS INCORPORABLES	571 500,00	-8 000,00	290 696,41	854 196,41	171 899,30
2151 INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	100 000,00	4 400,00	3 887,01	108 287,01	45 832,10
2154 MATERIEL INDUSTRIEL	175 000,00	-4 400,00	10 974,38	181 574,38	143 862,25
2181 INSTALLAT. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	175 000,00	-168 000,00	0,00	7 000,00	6 322,63
2182 MATERIEL DE TRANSPORT	3 000,00	0,00	19 769,09	22 769,09	0,00
2183 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	55 000,00	-35 000,00	583,00	20 583,00	20 247,12
2184 MOBILIER	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	1 727,13
2188 AUTRES	80 000,00	-10 000,00	3 850,80	73 850,80	54 634,59
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	596 000,00	-213 000,00	39 064,28	422 064,28	272 625,82
2313 CONSTRUCTIONS	335 000,00	-250 000,00	60 438,61	145 438,61	117 341,09
2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	5 540 000,00	0,00	1 385 297,88	6 925 297,88	5 560 097,50
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	5 875 000,00	-250 000,00	1 445 736,49	7 070 736,49	5 677 438,59
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	9 782 750,00	-526 000,00	1 775 497,18	11 032 247,18	8 800 353,82
139111 AGENCE DE L'EAU	211 350,00	8 400,00	0,00	219 750,00	215 974,80
139118 AUTRES	0,00	12 900,00	0,00	12 900,00	12 814,00
13912 REGIONS	960,00	0,00	0,00	960,00	959,00
13913 DEPARTEMENTS	5 960,00	25 700,00	0,00	31 660,00	31 608,00
13916 AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	1 050,00	0,00	0,00	1 050,00	1 047,00
13918 AUTRES	27 610,00	0,00	0,00	27 610,00	24 899,22
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	246 930,00	47 000,00	0,00	293 930,00	287 302,02
2051 CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES	0,00	70 070,00	0,00	70 070,00	70 067,50
2313 CONSTRUCTIONS	0,00	204 830,00	0,00	204 830,00	191 908,04
2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	118 000,00	225 790,00	0,00	343 790,00	256 687,46
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	118 000,00	500 690,00	0,00	618 690,00	518 663,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	364 930,00	547 690,00	0,00	912 620,00	805 965,02
TOTAL DEPENSES	10 147 680,00	21 690,00	1 775 497,18	11 944 867,18	9 606 318,84

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	1 429 431,40	0,00	1 429 431,40	
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	1 429 431,40	0,00	1 429 431,40	
1068 AUTRES RESERVES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13111 AGENCE DE L'EAU	120 000,00	0,00	504 890,40	624 890,40	664 649,08
1313 DEPARTEMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	45 987,50
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	120 000,00	0,00	504 890,40	624 890,40	710 636,58
1641 EMPRUNTS EN EURO	5 033 690,00	-1 086 325,00	0,00	3 947 365,00	3 000 000,00
165 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	4 865,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	5 038 690,00	-1 086 325,00	0,00	3 952 365,00	3 004 865,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	5 158 690,00	343 106,40	504 890,40	6 006 686,80	3 715 501,58
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 149 450,00	357 500,38	0,00	1 506 950,38	0,00
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 149 450,00	357 500,38	0,00	1 506 950,38	0,00
2801 FRAIS D'ETABLISSEMENT	0,00	100,00	0,00	100,00	73,24
28031 FRAIS D'ETUDES	12 250,00	1 410,00	0,00	13 660,00	13 650,64
2805 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, ...	6 010,00	18 000,00	0,00	24 010,00	23 974,00
28121 TERRAINS NUS	350,00	0,00	0,00	350,00	347,00
28125 TERRAINS BATIS	0,00	1 050,00	0,00	1 050,00	1 026,50
28128 AUTRES TERRAINS	43 000,00	0,00	0,00	43 000,00	43 000,00
281311 BATIMENTS D'EXPLOITATION	380 830,00	20 100,00	0,00	400 930,00	400 835,55
281315 BATIMENTS ADMINISTRATIFS	33 520,00	0,00	0,00	33 520,00	33 511,00
281351 BATIMENTS D'EXPLOITATION	34 660,00	48 100,00	0,00	82 760,00	82 702,63
281355 BATIMENTS ADMINISTRATIFS	2 030,00	700,00	0,00	2 730,00	2 673,00
28151 INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	18 950,00	0,00	0,00	18 950,00	16 920,62
281531 RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	2 635 830,00	-24 540,00	0,00	2 611 290,00	2 608 288,30
28154 MATERIEL INDUSTRIEL	104 950,00	5 200,00	0,00	110 150,00	110 098,43
28155 OUTILLAGE INDUSTRIEL	0,00	50,00	0,00	50,00	32,85
281561 SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU	98 540,00	13 900,00	0,00	112 440,00	112 348,14
28157 AGENC. ET AMENAG. DU MATERIEL ET OUTILLAGE INDUST.	217 800,00	0,00	0,00	217 800,00	217 787,00
281782 MATERIEL DE TRANSPORT	1 440,00	0,00	0,00	1 440,00	1 437,00
28181 INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	21 100,00	0,00	0,00	21 100,00	20 282,99
28182 MATERIEL DE TRANSPORT	23 250,00	4 200,00	0,00	27 450,00	27 393,48
28183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	38 430,00	0,00	0,00	38 430,00	35 812,45
28184 MOBILIER	3 600,00	0,00	0,00	3 600,00	3 396,24
28188 AUTRES	45 000,00	2 730,00	0,00	47 730,00	47 720,68
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 721 540,00	91 000,00	0,00	3 812 540,00	3 803 311,74
2031 FRAIS D'ETUDES	0,00	490 550,00	0,00	490 550,00	490 529,10
2033 FRAIS D'INSERTION	0,00	10 140,00	0,00	10 140,00	10 133,90
238 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	118 000,00	0,00	0,00	118 000,00	18 000,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	118 000,00	500 690,00	0,00	618 690,00	518 663,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	4 988 990,00	949 190,38	0,00	5 938 180,38	4 321 974,74
TOTAL RECETTES	10 147 680,00	1 292 296,78	504 890,40	11 944 867,18	8 037 476,32

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2020

-1 568 842,52

RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ

1 429 431,40

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020

-139 411,12

30631 - CAM REGIE AUTONOME EAU POTABLE
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	11 944 867,18	23 116 370,73	35 061 237,91
Titres de recettes émis (b)	8 037 476,32	27 267 561,75	35 305 038,07
Réductions de titres (c)		5 899 913,62	5 899 913,62
Recettes nettes (d = b - c)	8 037 476,32	21 367 648,13	29 405 124,45
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	11 944 867,18	23 116 370,73	35 061 237,91
Mandats émis (f)	9 613 531,69	22 151 348,93	31 764 880,62
Annulations de mandats (g)	7 212,85	3 226 655,49	3 233 868,34
Dépenses nettes (h = f - g)	9 606 318,84	18 924 693,44	28 531 012,28
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		2 442 954,69	874 112,17
(h - d) Déficit	1 568 842,52		

30631 - CAM REGIE AUTONOME EAU POTABLE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
CAM REGIE AUTONOME EAU POTABLE					
Investissement	1 429 431,40		-1 568 842,52		-139 411,12
Fonctionnement	946 390,73		2 442 954,69		3 389 345,42
Sous-Total	2 375 822,13		874 112,17		3 249 934,30
TOTAL III	2 375 822,13		874 112,17		3 249 934,30
TOTAL I + II + III	2 375 822,13		874 112,17		3 249 934,30



CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU 28 MAI 2021 À 08 H30

Séance présidée par François RAGE

Date de la convocation : 21/05/21

Conseillers en
exercice :
84
Conseillers
présents :
52
Conseillers
représentés :
31
Total votants :
82

**COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 - BUDGET ANNEXE DES DÉCHETS
MÉNAGERS**

DÉLIBÉRATION N°DEL20210528_035

Commission principale : 1 Finances
Rapporteur : Hervé PRONONCE.

Le Conseil métropolitain de la Métropole clermontoise s'est réuni le 28 mai 2021 à 08 H30 en visioconférence.

Conseiller(e)s présent(e)s :

François RAGE, Louis GISCARD D'ESTAING, Christine MANDON, Hervé PRONONCE, Henri GISSELBRECHT, Marcel ALEDO, Jean-Marc MORVAN, René DARTEYRE, Laurent BRUNMUROL, Christophe VIAL, Serge PICHOT, Aline FAYE, Jean-Marie VALLÉE, Cyril CINEUX, Richard BERT, Cécile AUDET, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Nicolas BONNET, Chantal LAVAL, Florent GUITTON, Christine PEROL BEYSSI, Dominique ADENOT, Christophe BERTUCAT, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Pierre SABATIER, Nathalie CARDONA, Cécile BIRARD, Bernard BARRASSON, Philippe MAITRIAS, Christine FAURE, Samir EL BAKKALI, Lucie MIZOULE, Sylvie DOMERGUE, Jean PICHON, Sylvie VIEIRA DI NALLO, Chantal LELIÈVRE, Marion BARRAUD, Rémi CHABRILLAT, Anne-Laure STANISLAS, Thomas WEIBEL, Jérôme AUSLENDER, Charles DUBREUIL, Catherine PINET-TALLON, Jocelyne CHALUS, Jacqueline BOLIS, Claude AUBERT, Julie DUVERT, Fatima BISMIR, Diego LANDIVAR, Marianne MAXIMI

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Olivier BIANCHI pouvoir à François RAGE
Anne-Marie PICARD pouvoir à Jean PICHON
Flavien NEUVY pouvoir à Jocelyne CHALUS
Sylvain CASILDAS pouvoir à Sylvie DOMERGUE
Christine DULAC-ROUGÉRIE pouvoir à Marion CANALES
Odile VIGNAL pouvoir à Thomas WEIBEL
Isabelle LAVEST pouvoir à Blandine GALLIOT
Laurent GANET pouvoir à Laurent BRUNMUROL
François CARMIER pouvoir à René DARTEYRE
Eric GRENET pouvoir à Chantal LELIÈVRE
Grégory BERNARD pouvoir à Jérôme AUSLENDER
Alain FAGONT pouvoir à Christine MANDON
Dominique BRIAT pouvoir à Pierre SABATIER
Sondès EL HAFIDHI pouvoir à Marion CANALES
Jean-Christophe CERVANTÈS pouvoir à Cyril CINEUX
Magali GALLAIS pouvoir à Samir EL BAKKALI
Jean-Paul CUZIN pouvoir à Aline FAYE
Luc LEVI ALVARES pouvoir à Sylvie VIEIRA DI NALLO
Fabienne VOUTE pouvoir à Henri GISSELBRECHT
Hélène VEILHAN pouvoir à Marion BARRAUD
Estelle BRUANT pouvoir à Nicolas BONNET
Vincent SOULIGNAC pouvoir à Anne-Laure STANISLAS
Claire BRIEU pouvoir à Jean-Marie VALLÉE
Julien BONY pouvoir à Catherine PINET-TALLON
Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Catherine PINET-TALLON
Cécile LAPORTE pouvoir à Marcel ALEDO
Christine BIGOURET pouvoir à Marcel ALEDO
Marie DAVID pouvoir à Chantal LAVAL
Eric FAIDY pouvoir à Fatima BISMIR
Stanislas RENIÉ pouvoir à Julie DUVERT
Fatima CHENNOUF-TERRASSE pouvoir à Diego LANDIVAR

Conseiller(e)s excusé(e)s :

Jean-Paul CORMERAIS

COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 - BUDGET ANNEXE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Ce budget annexe regroupe l'ensemble des activités du service élimination des déchets ménagers et assimilés dont la majeure partie est financée par la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Il appartient au Conseil métropolitain de se prononcer tout d'abord sur le Compte administratif 2020 du Budget annexe Déchets ménagers, puis d'approuver la détermination du résultat global de la section de fonctionnement et son affectation.

I- Compte administratif 2020

L'exécution 2020 du Budget annexe Déchets ménagers se résume comme suit :

Exercice 2020		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Prévisions	7 205 370,04 €	43 840 240,00 €	51 045 610,04 €
	Réalisations	4 225 101,48 €	41 765 093,68 €	45 990 195,16 €
Dépenses	Prévisions	7 205 370,04 €	43 840 240,00 €	51 045 610,04 €
	Réalisations	3 852 598,77 €	42 592 378,28 €	46 444 977,05 €
Résultat de l'exercice		372 502,71 €	-827 284,60 €	-454 781,89 €

Il ressort de ce tableau un résultat d'exécution 2020 déficitaire total de 454 781,89 € (- 827 284,60 € en fonctionnement et + 372 502,70 € en investissement).

Après reprise des résultats de l'exercice 2019, l'exercice 2020 se solde par un excédent de clôture total de 1 526 667,30 € déterminé comme suit :

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement	Résultat 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	95 989,54 €		372 502,71 €	468 492,25 €
Fonctionnement	3 050 482,15 €	1 165 022,50 €	-827 284,60 €	1 058 175,05 €
Total	3 146 471,69 €	1 165 022,50 €	-454 781,89 €	1 526 667,30 €

Le détail des inscriptions et réalisations 2020 par chapitre et article est présenté dans le tableau annexé. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées :

Section de fonctionnement

Les prévisions budgétaires totales s'élevaient en dépenses et en recettes à 43 840 240 €. Ces prévisions ont été réalisées à hauteur de 41 765 093,68 € en recettes et à hauteur de 42 592 378,28 € en dépenses.

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 est donc un déficit de 827 284,60 € qui, cumulé avec le résultat de clôture de l'exercice 2019, soit un excédent de 3 050 482,15 €, et déduction faite des 1 165 022,50 € affectés à la section d'investissement, fait apparaître en définitive un résultat de clôture 2020 excédentaire de 1 058 175,05 €.

Les recettes réelles de fonctionnement 2020 représentent 41,31 M€ et se composent pour l'essentiel :

- du produit de la TEOM pour 34 031 465 €, soit une évolution de 0,59 M€ ou 1,76 % par rapport à l'exercice 2019. Cette évolution résulte de la revalorisation forfaitaire des bases d'imposition des locaux d'habitation (CMF) à hauteur de 1,2 % et d'une variation physique des bases de 0,5 %. Ce produit représente presque 83 % des recettes réelles de fonctionnement du budget,
- du produit des services qui s'élève à 3 961 562,82 €, en diminution de 0,62 M€ ou 13,62 %, avec :
 - > 34 223,76 € de dépôts en déchetterie et enlèvements des encombrants,
 - > 127 463,74 € de droit d'accès aux déchetteries versé par le SICTOM des Couzes et le Syndicat du Bois de l'Aumone (SBA),
 - > 3 799 875,32 € de reventes de matériaux et soutiens financiers divers pour la valorisation des déchets ; ce poste diminue de 617 540,41 € par rapport à l'exercice 2019. Que ce soit pour la partie collecte ou déchetterie, la baisse des recettes est due à la crise sanitaire (ralentissement de l'activité), au prix de rachat des matériaux qui ont considérablement chuté mais également à la quantité de déchets collectés et donc revendus notamment dans les déchetteries qui ont diminué du fait de la fermeture des sites durant le premier confinement au printemps 2020.
- des autres produits de gestion courante pour un montant de 532 355,96 € correspondant majoritairement au reversement par le VALTOM des recettes liées à la revente de matériaux et déchets issus d'activités économiques. Ces recettes sont en diminution de 131 581,12 € par rapport à 2019 pour les mêmes raisons que celles évoquées auparavant.
- de la reprise sur provision à hauteur de 2 769 620,35 M€, soit + 1 711 040,38 € par rapport à 2019 afin de compenser les pertes de recettes sur le produit des services (- 624 636,04 €) et les produits de gestion courante (- 131 581,12 €) et les dépenses supplémentaires liées à la crise sanitaire,

Pour rappel, l'exercice 2019 avait été marqué par des opérations d'optimisation de la TVA au titre des exercices 2016-2018, conformément au rescrit fiscal du 18 février 2019 (3 448 868,76 € en produits des services et 3 281 594,27 € en produits de gestion courante, soit un total de 6 730 463,03 €) ; ces opérations n'ont pas été prises en compte dans les calculs d'évolutions entre 2019 et 2020 car elles ne sont pas liées à l'activité.

Les recettes d'ordre de fonctionnement concernent l'amortissement des subventions d'équipement reçues pour 31 538 €, et un transfert de charges de fonctionnement de 419 962,75 €, dans le cadre du dispositif exceptionnel d'étalement des charges supplémentaires supportées par le budget en raison de la crise sanitaire sur 5 ans (délibération du Conseil métropolitain du 6 novembre 2020).

Les dépenses réelles de fonctionnement 2020 s'élèvent à un montant total de 41,28 M€, soit une progression de 1,65 M€ ou 4,18 % par rapport à l'exercice 2019. Elles se composent :

- des dépenses de fonctionnement de la collecte pour 14,16 M€, dont 13,36 M€ au titre de la collecte déléguée, et 0,80 M€ au titre de la collecte en régie. Elles enregistrent une hausse globale de 7,12 %, notamment dans le cadre de la crise sanitaire (+ 0,4 M€ essentiellement sur les marchés de collecte et de prestations). De plus, une révision des prix a été opérée sur les marchés de collecte sur Clermont-Ferrand et les communes périphériques ainsi que les prestations de collecte en hypercentre et du dimanche à Clermont-Ferrand, et un nouveau marché de collecte des encombrants à domicile a été mis en œuvre en février 2020 (+ 0,76 M€),
- des dépenses de traitement des déchets à hauteur de 18,62 M€ (+ 0,58 M€ par rapport à 2019, soit + 3,23 %, en raison de la hausse progressive de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes), dont 8,72 M€ pour les déchets non valorisés facturés à la tonne et 9,90 M€ pour les déchets valorisables facturés à l'habitant,
- des dépenses de fonctionnement des déchetteries pour 1,22 M€, avec la partie « haut de quai » exploitée à la fois en régie mais également pour partie confiée à un prestataire pour la collecte des déchets toxiques (0,45 M€), et la partie « bas de quai » pour la mise à disposition des bennes, l'évacuation des déchets et pneus confiées à un prestataire (0,77 M€). Par rapport à 2019, ces dépenses sont en recul de 102 979,59 €, pour l'essentiel du fait de la crise sanitaire, les déchetteries n'ayant pas fonctionné pendant la période du confinement du printemps.
- les frais généraux et charges de personnel pour 7,27 M€ qui sont en augmentation globale de 254 512,93 € par rapport à 2019 avec :

> une progression de 123 279,66 € des charges de personnel, qui intègre le GVT, ainsi que le recours à des agents supplémentaires et au versement d'une prime exceptionnelle dans le cadre de la crise sanitaire.

Au final les charges de personnel 2020 s'élèvent à 6 348 730,12 €, dont 0,40 M€ reversés au Budget principal au titre des frais de structure, 0,30 M€ également reversés au Budget principal pour l'enlèvement des encombrants sur la voie publique par les agents de voirie et 5,65 M€ correspondant aux charges salariales des agents du service.

> une progression des frais généraux de 131 233,27 € portant le montant total à 917 499,04 €. Cette augmentation porte principalement sur les frais d'avocat dans le cadre des contentieux TEOM (+ 18 720 €), la location et l'entretien de véhicules de service (+ 47 223,47 €), le reversement au Budget principal au titre des frais de structure (+ 13 263 €), les taxes foncières (+ 9 989 €), les études (+ 8 077,80 €) et les subventions versées (+ 30 500 €).

> une diminution de 17 330,70 € des frais financiers qui s'établissent à 10 606,44 € en 2020.

Pour rappel, l'exercice 2019 avait été marqué, tout comme dans la partie recettes, par des opérations de régularisations de la TVA au titre des exercices 2016-2018, conformément au rescrit fiscal du 18 février 2019 (5 711 113,34 € en charges exceptionnelles) ; ces opérations n'ont pas été prises en compte dans les calculs d'évolutions entre 2019 et 2020 car elles ne sont pas liées à l'activité.

Les dépenses d'ordre de fonctionnement concernent l'amortissement des biens pour 1 229 499,38 € (+ 111 393,39 € par rapport à 2019), et l'amortissement des charges supplémentaires supportées par le budget en raison de la crise sanitaire pour 1/5^{ème}, soit 83 992,55 €.

Section d'investissement

Les prévisions budgétaires totales s'élevaient en dépenses et en recettes à 7 205 370,04 €. Ces prévisions ont été réalisées à hauteur de 4 225 101,48 € en recettes, et à hauteur de 3 852 598,77 € en dépenses, faisant ainsi apparaître un excédent d'investissement 2020 de 372 502,71 €.

Après reprise de l'excédent de clôture 2019 de 95 989,54 €, la section d'investissement présente un résultat de clôture 2020 excédentaire de 468 492,25 €.

Les recettes d'investissement 2020 comprennent :

- l'excédent de fonctionnement capitalisé issu de l'affectation des résultats 2018 pour 1 165 022,50 €,
- le Fonds de compensation de la TVA à hauteur de 159 629,60 €,
- la contraction d'une enveloppe d'emprunt de 1 500 000 € destinée à financer les dépenses d'équipements réalisées en 2020,
- des recettes d'ordre pour 1 400 449,38 €, qui correspondent à l'amortissement des biens (1 229 499,38 €), à l'amortissement des charges supplémentaires supportées par le budget en raison de la crise sanitaire pour 1/5^{ème} (83 992,55 €), et à l'intégration d'études et annonces (86 957,45 €).

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 3 134 959,76 €, soit + 53,47 % par rapport à l'exercice 2019. En 2020, ces dépenses concernent principalement :

- des frais d'études pour 56 647,62 € (dont 18 012 € pour la déchetterie de Saint-Genès-Champanelle, 10 734 € pour la déchetterie de Gerzat, 11 418 € d'études géotechniques pour la déchetterie de Romagnat et 10 778,52 € de diagnostic pollution des sols dans le cadre de la zone de collecte des biodéchets),
- des frais d'insertion sur marchés pour 4 455,28 €,
- l'acquisition de bacs de collecte, conteneurs enterrés, points d'apports volontaires et colonnes métal, plastiques et verre pour 723 079,17 € affectés au Plan « Propreté » et à l'optimisation du service public de collecte,
- les travaux divers d'implantation de conteneurs enterrés, points propres pour 950 913,41 €,
- l'acquisition de camions bennes et grues pour 1 199 009,57 €,
- des travaux dans les déchetteries pour 85 149,29 €
- des acquisitions de matériels divers, mobiliers et logiciels pour 86 964,53 €,

Un remboursement de FCTVA en raison d'un trop perçu en 2017 et 2018 est comptabilisé pour 115 847,47 €, et le remboursement en capital de la dette s'élève à 63 333,34 €.

Les dépenses d'ordre sont composées de l'amortissement des subventions reçues (31 538 €), d'un transfert de charges de fonctionnement de 419 962,75 €, dans le cadre du dispositif d'étalement sur 5 ans des charges supplémentaires supportées par le budget en raison de la crise sanitaire, et de l'intégration d'études et annonces (86 957,45 €).

Au final, l'exercice 2020 du Budget annexe Déchets ménagers s'achève par un excédent global de 1 526 667,30 € (+ 1 058 175,05 € en fonctionnement et + 468 492,25 € en investissement), auquel s'ajoute un excédent sur restes à réaliser 2020 qui s'élève à 225 364,25 €.

II- Affectation du résultat global de la section de fonctionnement 2020

A la clôture de l'exercice 2020, les résultats du Budget annexe Déchets ménagers s'établissent ainsi :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	42 592 378,28 €
Recettes	41 765 093,68 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	-827 284,60 €
Résultat de fonctionnement reporté N - 1	1 885 459,65 €
Résultat de clôture 2020	1 058 175,05 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	3 852 598,77 €
Recettes	4 225 101,48 €
Résultat d'investissement de l'exercice	372 502,71 €
Résultat d'investissement reporté N - 1	95 989,54 €
Solde d'exécution	468 492,25 €
Solde des restes à réaliser (RAR)	225 364,25 €
Résultat global d'investissement 2020 avec RAR	693 856,50 €
Besoin de financement global à couvrir	-693 856,50 €

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement constaté conformément au tableau de reprise ci-après :

AFFECTATION 2020	
Affectation au compte 1068 en couverture du besoin de financement de la section d'investissement	0,00 €
Dotations complémentaires au compte 1068	0,00 €
Total affectation au compte 1068	0,00 €
Report de fonctionnement au compte 002 (recettes)	1 058 175,05 €
Solde d'exécution d'investissement reporté 001 (recettes)	468 492,25 €

L'affectation, telle qu'elle est présentée, a fait l'objet d'une inscription au Budget primitif 2021.

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'examiner le tableau détaillé du Compte administratif 2020 du Budget annexe Déchets ménagers et de l'adopter,
- d'approuver la détermination du résultat global de fonctionnement,
- d'affecter ce résultat d'un montant de 1 058 175,05 € en intégralité en section de fonctionnement au compte 002.

TOTAL VOTANTS :	82	=	52 Conseillers Présents	+	31 Représentés	-	1 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	73	=	Pour : 73	+	Contre : 0		
Abstention :	9						

NPPV : Olivier BIANCHI

**Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,***Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président
Hervé PRONONCE*

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé	
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	5 090,00	2 230,00	0,00	7 320,00	5 886,42
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	49 130,00	7 140,00	0,00	56 270,00	53 337,18
60621	COMBUSTIBLES	700,00	0,00	0,00	700,00	182,40
60622	CARBURANTS	417 000,00	-65 600,00	0,00	351 400,00	332 350,55
60623	ALIMENTATION	8 200,00	150,00	0,00	8 350,00	0,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	4 500,00	5 147,00	0,00	9 647,00	6 636,10
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	7 500,00	4 570,00	0,00	12 070,00	10 757,54
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	38 650,00	-6 263,00	0,00	32 387,00	18 660,04
60636	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	62 000,00	32 763,00	0,00	94 763,00	75 952,71
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	5 500,00	-442,00	0,00	5 058,00	2 602,50
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	64 100,00	-58 599,00	0,00	5 501,00	5 000,90
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	23 884 800,00	-330 009,00	0,00	23 554 791,00	22 950 517,77
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	182 300,00	0,00	0,00	182 300,00	180 239,90
61351	MATERIEL ROULANT	0,00	74 116,00	0,00	74 116,00	42 989,95
61358	AUTRES	99 700,00	-44 326,00	0,00	55 374,00	48 349,75
61521	TERRAINS	37 900,00	3 237,00	0,00	41 137,00	41 136,31
615221	BÂTIMENTS PUBLICS	21 920,00	11 115,00	0,00	33 035,00	22 547,56
61551	MATERIEL ROULANT	328 000,00	65 600,00	0,00	393 600,00	370 353,91
6156	MAINTENANCE	227 370,00	-3 248,00	0,00	224 122,00	166 893,20
6161	MULTIRISQUES	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	1 497,87
6162	ASSURANCE OBLIGATOIRE DOMMAGE-CONSTRUCTION	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
6168	AUTRES	95 000,00	-3 515,00	0,00	91 485,00	62 617,09
617	ETUDES ET RECHERCHES	25 000,00	52 814,00	0,00	77 814,00	81 313,74
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	7 422,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	96 500,00	-91 200,00	0,00	5 300,00	376,30
62268	AUTRES HONORAIRES, CONSEILS...	16 000,00	12 000,00	0,00	28 000,00	18 720,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	270,08
6228	DIVERS	42 700,00	-4 039,00	0,00	38 661,00	20 245,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	45 500,00	-15 500,00	0,00	30 000,00	7 787,13
6234	RECEPTIONS	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	626,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES ET PUBLICATIONS	39 400,00	-25 184,00	0,00	14 216,00	13 060,56
6238	DIVERS	31 000,00	-5 267,00	0,00	25 733,00	24 940,18
6241	TRANSPORTS DE BIENS	1 500,00	2 067,00	0,00	3 567,00	0,00
6245	TRANSPORTS DE PERSONNES EXTERIEURES A LA COLLECTIV	2 500,00	-1 150,00	0,00	1 350,00	850,00
6251	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	469,94
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	59 300,00	0,00	0,00	59 300,00	37 058,17
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	500,00	2 500,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	5 500,00	0,00	0,00	5 500,00	5 054,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	2 000,00	5 701,00	0,00	7 701,00	7 676,57
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	43 590,00	5 252,00	0,00	48 842,00	48 044,93
62871	A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	88 000,00	-34 000,00	0,00	54 000,00	67 178,00
62875	AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	33 730,00	-33 730,00	0,00	0,00	0,00
63512	TAXES FONCIERES	101 020,00	42 130,00	0,00	143 150,00	143 086,00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	7 200,00	2 316,00	0,00	9 516,00	8 832,15
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES OR	2 000,00	9 564,00	0,00	11 564,00	11 559,33
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	26 225 300,00	-381 660,00	0,00	25 843 640,00	24 906 079,73
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	652 000,00	38 000,00	0,00	690 000,00	686 846,00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	1 200,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	55 000,00	0,00	0,00	55 000,00	62 681,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	15 210,00	0,00	0,00	15 210,00	15 670,00
6336	COTISATIONS AU CNPFT ET AU CENTRE DE GESTION DE LA	51 600,00	0,00	0,00	51 600,00	48 446,36
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	2 203 690,00	60 000,00	0,00	2 263 690,00	2 161 321,16
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE	21 510,00	0,00	0,00	21 510,00	19 715,46
64113	NBI	22 250,00	0,00	0,00	22 250,00	22 100,18
64118	AUTRES INDEMNITES	781 140,00	0,00	0,00	781 140,00	746 983,37
64131	REMUNERATIONS	798 000,00	110 000,00	0,00	908 000,00	910 820,53
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	586 000,00	20 000,00	0,00	606 000,00	621 268,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	751 000,00	0,00	0,00	751 000,00	754 029,59
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	33 100,00	0,00	0,00	33 100,00	36 916,00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	24 250,00	0,00	0,00	24 250,00	24 683,30
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	9 010,00	0,00	0,00	9 010,00	8 959,09
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 200,00	0,00	0,00	1 200,00	476,08
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	276 300,00	0,00	0,00	276 300,00	227 814,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	6 282 460,00	228 000,00	0,00	6 510 460,00	6 348 730,12

DEPENSES		Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Re ports de crédits	Budget total	Réalisé
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	4 440,00	-823,00			
6542	CREANCES ETEINTES	1 000,00	1 000,00			
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	9 586 120,00	315 000,00			
65748	AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	113 000,00	0,00			
6581	REDEVANCES POUR CONCESSIONS,BREVETS,LICENCES,PROCE	0,00	2 400,00			
65888	AUTRES	17 000,00	-1 577,00			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 721 560,00	316 000,00	0,00	10 037 560,00	10 013 470,06
66111	INTERETS REGLES A ECHEANCE	23 500,00	-5 000,00			
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	100,00	0,00			
66	CHARGES FINANCIERES	23 600,00	-5 000,00	0,00	18 600,00	10 606,44
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	1 000,00	0,00			
67	CHARGES SPÉCIFIQUES	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
6817	DOT. AUX DEPRECIAT. DES ACTIFS CIRCULANTS	4 440,00	0,00			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	4 440,00	0,00	0,00	4 440,00	0,00
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES		42 258 360,00	157 340,00	0,00	42 415 700,00	41 278 886,35
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	DOT.AUX AMTS DES IMMOS INCORP. ET CORP.	1 187 440,00	128 900,00			
68128	DOT. AUX AMTS DES CHARGES EXCEPTIONNELLES DIFFEREE	0,00	108 200,00			
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 187 440,00	237 100,00	0,00	1 424 540,00	1 313 491,93
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 187 440,00	237 100,00	0,00	1 424 540,00	1 313 491,93
TOTAL DEPENSES		43 445 800,00	394 440,00	0,00	43 840 240,00	42 592 378,28

Envoyé en préfecture le 02/06/2021
 Reçu en préfecture le 02/06/2021
 Affiché le 0,00
 ID : 063-246300701-20210602-DEL20210528_035-BF

RECETTES		Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Re ports de crédits	Budget total	Réalisé
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00	1 885 459,65	0,00	1 885 459,65	
002	RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	0,00	1 885 459,65	0,00	1 885 459,65	
6419	REBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	10 000,00	0,00			
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	17 619,60
70611	REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	44 000,00	0,00			
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES(ABONNEMENTS ET	3 985 100,00	0,00			
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	4 029 100,00	0,00	0,00	4 029 100,00	3 961 562,82
73133	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimil	33 876 000,00	0,00			
73138	Autres taxes liées à l'urbanisation, aux déchets e	0,00	0,00			
731	FISCALITE LOCALES	33 876 000,00	0,00	0,00	33 876 000,00	34 031 465,00
744	FCTVA	2 700,00	0,00			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 700,00	0,00	0,00	2 700,00	900,20
75888	AUTRES	683 500,00	0,00			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	683 500,00	0,00	0,00	683 500,00	532 355,96
773	MANDATS ANNULES(SUR EXERCICES ANTERIEURS)OU ATTEIN	0,00	70,00			
77	PRODUITS SPÉCIFIQUES	0,00	70,00	0,00	70,00	69,00
7815	REP. SUR PROV. POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTION	4 801 710,00	-2 032 089,65			
7817	REP. SUR DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	4 440,00	0,00			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	4 806 150,00	-2 032 089,65	0,00	2 774 060,35	2 769 620,35
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES		43 407 450,00	-146 560,00	0,00	43 260 890,00	41 313 592,93
777	RECETTES ET QUOTE PART DES SUBV. D'INVEST. TRANSF.	38 350,00	0,00			
791	TRANSFERT DE CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	541 000,00			
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	38 350,00	541 000,00	0,00	579 350,00	451 500,75
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		38 350,00	541 000,00	0,00	579 350,00	451 500,75
TOTAL RECETTES		43 445 800,00	394 440,00	0,00	43 840 240,00	41 765 093,68

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020	-827 284,60
RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ	1 885 459,65
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020	1 058 175,05

INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 02/06/2021

Reçu en préfecture le 02/06/2021

Affiché le

Budget total

5LO Réalise

ID : 063-246300701-20210602-DEL20210528_035-BF

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222 F.C.T.V.A.	0,00	115 850,00	0,00	115 850,00	115 847,47
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	115 850,00	0,00	115 850,00	115 847,47
1641 EMPRUNTS EN EUROS	112 000,00	-48 000,00	0,00	64 000,00	63 333,34
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	112 000,00	-48 000,00	0,00	64 000,00	63 333,34
2031 FRAIS D'ETUDES	82 000,00	29 301,00	64 657,06	175 958,06	56 647,62
2033 FRAIS D'INSERTION	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	4 455,28
2051 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	0,00	0,00	1 526,16	1 526,16	1 526,16
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	92 000,00	29 301,00	66 183,22	187 484,22	62 629,06
2111 TERRAINS NUS	6 000,00	-3 000,00	0,00	3 000,00	0,00
2128 AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	0,00	708,00	0,00	708,00	708,00
2158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	499 000,00	-387 035,00	45 005,85	156 970,85	36 874,56
2181 INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	290 000,00	19 559,00	388,20	309 947,20	31 617,95
21828 AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	840 000,00	74 699,00	852 260,11	1 766 959,11	1 199 009,57
21838 AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	5 000,00	-6 904,00	3 096,00	1 192,00	985,89
21848 AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	10 000,00	7 200,00	0,00	17 200,00	7 462,53
2185 MATERIEL DE TELEPHONIE	0,00	9 316,00	0,00	9 316,00	9 315,60
2188 AUTRES	1 089 000,00	253 156,00	204 762,70	1 546 918,70	731 851,17
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 739 000,00	-32 301,00	1 105 512,86	3 812 211,86	2 017 825,27
2313 CONSTRUCTIONS	3 050 000,00	-2 141 505,00	70 300,64	978 795,64	103 592,02
2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	12 000,00	0,00	38 533,38	50 533,38	0,00
2318 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	500 000,00	666 505,00	163 681,94	1 330 186,94	950 913,41
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	3 562 000,00	-1 475 000,00	272 515,96	2 359 515,96	1 054 505,43
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	6 505 000,00	-1 410 150,00	1 444 212,04	6 539 062,04	3 314 140,57
13912 SUB. TRANSF CPTÉ RESULT. REGIONS	300,00	0,00	0,00	300,00	0,00
13918 AUTRES SUB. TRANSF EQUIPEMENT	29 800,00	0,00	0,00	29 800,00	29 788,00
139362 AMENDES DE POLICE	8 250,00	0,00	0,00	8 250,00	1 750,00
4815 Charges liées à la crise sanitaire Covid-19	0,00	541 000,00	0,00	541 000,00	419 962,75
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	38 350,00	541 000,00	0,00	579 350,00	451 500,75
2313 CONSTRUCTIONS	0,00	86 958,00	0,00	86 958,00	86 957,45
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	86 958,00	0,00	86 958,00	86 957,45
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	38 350,00	627 958,00	0,00	666 308,00	538 458,20
TOTAL DEPENSES	6 543 350,00	-782 192,00	1 444 212,04	7 205 370,04	3 852 598,77

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	95 989,54	0,00	95 989,54	0,00
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	95 989,54	0,00	95 989,54	0,00
10222 F.C.T.V.A.	980 000,00	-863 200,00	183 200,00	300 000,00	159 629,60
1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	0,00	1 165 022,50	0,00	1 165 022,50	1 165 022,50
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	980 000,00	301 822,50	183 200,00	1 465 022,50	1 324 652,10
1312 REGIONS	6 100,00	0,00	0,00	6 100,00	0,00
13362 DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL	150 000,00	-150 000,00	0,00	0,00	0,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	156 100,00	-150 000,00	0,00	6 100,00	0,00
1641 EMPRUNTS EN EUROS	4 219 810,00	-93 050,00	0,00	4 126 760,00	1 500 000,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	4 219 810,00	-93 050,00	0,00	4 126 760,00	1 500 000,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	5 355 910,00	154 762,04	183 200,00	5 693 872,04	2 824 652,10
021 VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804182 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	23 140,00	0,00	0,00	23 140,00	23 139,00
28051 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	3 800,00	500,00	0,00	4 300,00	4 209,46
281351 BATIMENTS PUBLICS	8 800,00	2 200,00	0,00	11 000,00	10 960,78
28138 AUTRES CONSTRUCTIONS	58 700,00	200,00	0,00	58 900,00	58 825,00
28158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	104 500,00	-22 800,00	0,00	81 700,00	61 881,62
28181 INSTAL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIV	30 300,00	3 800,00	0,00	34 100,00	34 004,00
281828 AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	345 100,00	128 900,00	0,00	474 000,00	407 668,92
281838 AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	22 400,00	0,00	0,00	22 400,00	22 204,11
281848 AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	6 300,00	300,00	0,00	6 600,00	6 590,00
28185 MATERIEL DE TELEPHONIE	0,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 307,00
28188 AUTRES	584 400,00	14 400,00	0,00	598 800,00	598 709,49
4815 Charges liées à la crise sanitaire Covid-19	0,00	108 200,00	0,00	108 200,00	83 992,55
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 187 440,00	237 100,00	0,00	1 424 540,00	1 313 491,93
2031 FRAIS D'ETUDES	0,00	0,00	0,00	0,00	86 957,45
2033 FRAIS D'INSERTION	0,00	86 958,00	0,00	86 958,00	0,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	86 958,00	0,00	86 958,00	86 957,45
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 187 440,00	324 058,00	0,00	1 511 498,00	1 400 449,38
TOTAL RECETTES	6 543 350,00	478 820,04	183 200,00	7 205 370,04	4 225 101,48

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2020

372 502,71

RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ

95 989,54

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020

468 492,25

063011

SGC CLERMONT METROPOLE ET AMENDES



Envoyé en préfecture le 02/06/2021



Reçu en préfecture le 02/06/2021

Affiché le

M1 SLOW

Exercice 2020

ID : 063-246300701-20210602-DEL20210528_035-BF

30606 CAM ORDURES MENAGERES

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<u>RECETTES</u>			
Prévisions budgétaires totales (a)	7 205 370,04	43 840 240,00	51 045 610,04
Titres de recettes émis (b)	4 225 101,48	41 777 585,09	46 002 686,57
Réductions de titres (c)	0,00	12 491,41	12 491,41
Recettes nettes (d = b - c)	4 225 101,48	41 765 093,68	45 990 195,16
<u>DÉPENSES</u>			
Autorisations budgétaires totales (e)	7 205 370,04	43 840 240,00	51 045 610,04
Mandats émis (f)	3 856 744,77	42 891 734,62	46 748 479,39
Annulations de mandats (g)	4 146,00	299 356,34	303 502,34
Dépenses nettes (h = f -g)	3 852 598,77	42 592 378,28	46 444 977,05
<u>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</u>			
(d-h) Excédent	372 502,71		
(h-d) Déficit		827 284,60	454 781,89

30606 CAM ORDURES MENAGERES

RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISES

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
CAM ORDURES MENAGERES					
Investissement	95 989,54		372 502,71		468 492,25
Fonctionnement	3 050 482,15	1 165 022,50	-827 284,60		1 058 175,05
Sous-Total	3 146 471,69	1 165 022,50	-454 781,89		1 526 667,30
TOTAL II	3 146 471,69	1 165 022,50	-454 781,89		1 526 667,30
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	3 146 471,69	1 165 022,50	-454 781,89		1 526 667,30



CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU 28 MAI 2021 À 08 H30

Séance présidée par François RAGE

Date de la convocation : 21/05/21

Conseillers en
exercice :
84
Conseillers
présents :
52
Conseillers
représentés :
31
Total votants :
82

COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 - BUDGET ANNEXE
ÉQUIPEMENTS À VOCATION ÉCONOMIQUE

DÉLIBÉRATION N°DEL20210528_042

Commission principale : 1 Finances
Rapporteur : Hervé PRONONCE.

Le Conseil métropolitain de la Métropole clermontoise s'est réuni le 28 mai 2021 à 08 H30 en visioconférence.

Conseiller(e)s présent(e)s :

François RAGE, Louis GISCARD D'ESTAING, Christine MANDON, Hervé PRONONCE, Henri GISSELBRECHT, Marcel ALEDO, Jean-Marc MORVAN, René DARTEYRE, Laurent BRUNMUROL, Christophe VIAL, Serge PICHOT, Aline FAYE, Jean-Marie VALLÉE, Cyril CINEUX, Richard BERT, Cécile AUDET, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Nicolas BONNET, Chantal LAVAL, Florent GUITTON, Christine PEROL BEYSSI, Dominique ADENOT, Christophe BERTUCAT, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Pierre SABATIER, Nathalie CARDONA, Cécile BIRARD, Bernard BARRASSON, Philippe MAITRIAS, Christine FAURE, Samir EL BAKKALI, Lucie MIZOULE, Sylvie DOMERGUE, Jean PICHON, Sylvie VIEIRA DI NALLO, Chantal LELIÈVRE, Marion BARRAUD, Rémi CHABRILLAT, Anne-Laure STANISLAS, Thomas WEIBEL, Jérôme AUSLENDER, Charles DUBREUIL, Catherine PINET-TALLON, Jocelyne CHALUS, Jacqueline BOLIS, Claude AUBERT, Julie DUVERT, Fatima BISMIR, Diego LANDIVAR, Marianne MAXIMI

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Olivier BIANCHI pouvoir à François RAGE
Anne-Marie PICARD pouvoir à Jean PICHON
Flavien NEUVY pouvoir à Jocelyne CHALUS
Sylvain CASILDAS pouvoir à Sylvie DOMERGUE
Christine DULAC-ROUGERIE pouvoir à Marion CANALES
Odile VIGNAL pouvoir à Thomas WEIBEL
Isabelle LAVEST pouvoir à Blandine GALLIOT
Laurent GANET pouvoir à Laurent BRUNMUROL
François CARMIER pouvoir à René DARTEYRE
Eric GRENET pouvoir à Chantal LELIÈVRE
Grégory BERNARD pouvoir à Jérôme AUSLENDER
Alain FAGONT pouvoir à Christine MANDON
Dominique BRIAT pouvoir à Pierre SABATIER
Sondès EL HAFIDHI pouvoir à Marion CANALES
Jean-Christophe CERVANTÈS pouvoir à Cyril CINEUX
Magali GALLAIS pouvoir à Samir EL BAKKALI
Jean-Paul CUZIN pouvoir à Aline FAYE
Luc LEVI ALVARES pouvoir à Sylvie VIEIRA DI NALLO
Fabienne VOUTE pouvoir à Henri GISSELBRECHT
Hélène VEILHAN pouvoir à Marion BARRAUD
Estelle BRUANT pouvoir à Nicolas BONNET
Vincent SOULIGNAC pouvoir à Anne-Laure STANISLAS
Claire BRIEU pouvoir à Jean-Marie VALLÉE
Julien BONY pouvoir à Catherine PINET-TALLON
Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Catherine PINET-TALLON
Cécile LAPORTE pouvoir à Marcel ALEDO
Christine BIGOURET pouvoir à Marcel ALEDO
Marie DAVID pouvoir à Chantal LAVAL
Eric FAIDY pouvoir à Fatima BISMIR
Stanislas RENIÉ pouvoir à Julie DUVERT
Fatima CHENNOUF-TERRASSE pouvoir à Diego LANDIVAR

Conseiller(e)s excusé(e)s :

Jean-Paul CORMERAIS

N°DEL20210528_042

1/7

Direction Stratégie Financière / 6486

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
COMMISSION FINANCES, FISCALITÉ, MOYENS GÉNÉRAUX, AFFAIRES
JURIDIQUES, COMMANDE PUBLIQUE, PATRIMOINE BÂTI, RH,
ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES du 6 mai 2021
BUREAU du 12 mai 2021
CONSEIL MÉTROPOLITAIN du 28 mai 2021

COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 - BUDGET ANNEXE ÉQUIPEMENTS À VOCATION ÉCONOMIQUE

Ce budget annexe retrace les dépenses et les recettes afférentes à la réalisation et au fonctionnement des équipements à vocation économique (EVE) suivants :

- les Pascalis, implantés sur le Parc Technologique de La Pardieu, avec Pascalis 1, pépinière, et Pascalis 2, hôtel d'entreprises, qui ont une double fonction d'hébergement et de vitrine économique dans le domaine des technologies de l'information et de la communication,
- les deux établissements mis à disposition par la Ville de Clermont-Ferrand, à savoir la pépinière d'entreprises située à la Pardieu, et l'hôtel d'entreprises du Brézet qui accueille plus particulièrement les jeunes entreprises artisanales,
- l'hôtel d'entreprises «Le Panoramic» situé sur la Zone Franche Urbaine à Clermont-Ferrand,
- la pépinière dédiée aux biotechnologies située au Brézet à Clermont-Ferrand qui est mise à disposition du Syndicat Mixte Biopôle Clermont Limagne,
- la pépinière musicale Imago à Cébazat.

La location de locaux industriels et commerciaux et les prestations dérivées relevant d'activités obligatoirement assujetties à la TVA, le Compte administratif est donc comptabilisé avec des montants HT.

Il appartient au Conseil métropolitain de se prononcer tout d'abord sur le Compte administratif 2020 du Budget annexe EVE, puis d'approuver la détermination du résultat global de la section de fonctionnement et son affectation.

I- Compte administratif 2020

L'exécution 2020 du Budget annexe EVE se résume comme suit :

Exercice 2020		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Prévisions	677 909,44 €	1 472 450,00 €	2 150 359,44 €
	Réalisations	640 215,67 €	1 402 938,06 €	2 043 153,73 €
Dépenses	Prévisions	677 909,44 €	1 472 450,00 €	2 150 359,44 €
	Réalisations	461 840,49 €	1 321 781,23 €	1 783 621,72 €
Résultat de l'exercice		178 375,18 €	81 156,83 €	259 532,01 €

Il ressort de ce tableau un résultat d'exécution 2020 excédentaire total de 259 532,01 €.

Après reprise des résultats de l'exercice 2019, l'exercice 2020 se solde par un excédent de clôture total de 231 483,66 € déterminé comme suit :

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement	Résultat 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	-28 048,35 €		178 375,18 €	150 326,83 €
Fonctionnement	129 019,44 €	129 019,44 €	81 156,83 €	81 156,83 €
Total	100 971,09 €	129 019,44 €	259 532,01 €	231 483,66 €

Le détail des inscriptions et réalisations 2020 par chapitre et article est présenté dans le tableau annexé. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées :

Section de fonctionnement :

Les prévisions budgétaires totales s'élevaient en dépenses et en recettes à 1 472 450 €. Ces prévisions ont été réalisées à hauteur de 1 402 938,06 € en recettes, et à hauteur de 1 321 781,23 € en dépenses.

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 est donc un excédent de 81 156,83 € qui correspond au résultat de clôture 2020, le résultat 2019 ayant été affecté intégralement à l'investissement.

Les recettes de fonctionnement 2020 progressent globalement de 129 388,69 €, soit + 10,16 % par rapport à l'exercice 2019.

Elles se composent principalement :

- des produits d'exploitation et de gestion courante pour 294 690,06 € ; ces produits, constitués des redevances de location des modules, des prestations facturées aux locataires, ainsi que du remboursement par le Syndicat Mixte Biopôle Clermont Limagne des taxes foncières de la pépinière dédiée aux biotechnologies mise à sa disposition, subissent une forte diminution par rapport à 2019 (- 58 490,31 €) qui résulte de la gratuité des loyers des mois d'avril, mai et novembre pratiquée en raison de la crise sanitaire,
- de l'amortissement des subventions reçues qui reste stable pour 113 998 € ;
- de la subvention d'équilibre versée par le Budget principal arrêtée à la somme de 994 250 €, soit + 185 840 € par rapport à l'exercice 2019, afin de compenser les pertes de recettes et les coûts générés par la crise sanitaire.

Les dépenses de fonctionnement 2020 sont en augmentation de 87 662,75 €, soit +7,10 % par rapport à 2019.

Elles recouvrent essentiellement :

- les charges à caractère général qui s'élèvent à 603 739,19 €, en hausse de 57 286,61 € soit + 10,48 % par rapport à 2019 ; cette progression porte principalement sur les dépenses de fluides, les contrats de prestations et le surcoût du nettoyage des locaux lié à la pandémie Covid-19,
- les dépenses de personnel qui s'établissent à 223 914,73 €,
- les autres charges de gestion courante qui s'élèvent à 57,24 €, dont 55 € de créances éteintes,
- les charges financières pour 23 171,41 €,
- les charges exceptionnelles pour 108,61 € correspondant à des titres annulés sur exercice antérieur,
- l'amortissement des biens pour 470 790,05 €.

Section d'investissement :

Les prévisions budgétaires totales s'élevaient en dépenses et en recettes à 677 909,44 €. Ces prévisions ont été réalisées à hauteur de 640 215,67 € en recettes, et à hauteur de 461 840,49 € en dépenses, faisant ainsi apparaître un résultat d'exécution 2020 excédentaire de 178 375,18 €.

Après reprise du déficit de clôture 2019 de 28 048,35 €, la section d'investissement présente un résultat de clôture 2020 excédentaire de 150 326,83 €.

Les recettes d'investissement 2020 sont en légère augmentation de 16 500,87 € par rapport à 2019 et se composent de :

- l'encaissement des cautions des locataires entrants pour 4 477 €,
- l'amortissement des biens (470 790,05 €) et les écritures patrimoniales d'intégration des frais d'annonces et d'insertions aux coûts des bâtiments (430,76 €) en opérations d'ordre,
- la perception d'une subvention de 35 498,42 € au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour des travaux d'isolation et le remplacement de ventilo-convecteurs,
 - l'excédent de fonctionnement capitalisé de 129 019,44 € issu de l'affectation des résultats 2019.

Les dépenses d'investissement 2020 sont moindres qu'en 2019, avec un décalage des projets et comprennent :

- les travaux d'installation de ventilo-convecteurs et de rénovation à la pépinière Jean Claret pour 26 774,61 € et dans les hôtels d'entreprises Pascalis 1 et 2 pour 25 670,62 €,
- les travaux de rénovation de l'hôtel d'entreprises du Brézet pour 53 576,67 €,
- les dépenses d'équipement de la pépinière économique Jean Claret pour 8 805,62 €, de la pépinière musicale Imago pour 14 898,83 €, l'hôtel d'entreprises du Brézet pour 22 448,87 €, et les hôtels d'entreprises Pascalis 1 et 2 pour 36 506,78 €,
- des frais d'annonces et insertions pour 720 €,
- le remboursement du capital des emprunts pour 152 058,54 €,
- le remboursement des cautions des locataires sortants pour 5 951,19 €,
- et, en opérations d'ordre, l'amortissement des subventions perçues (113 998 €), ainsi que les écritures patrimoniales d'intégration des frais d'insertions aux coûts des bâtiments (430,76 €).

Au final, l'exercice 2020 du Budget annexe EVE s'achève par un excédent global (fonctionnement et investissement) de 231 483,66 €, permettant ainsi de financer intégralement le déficit sur les restes à réaliser de l'exercice qui s'élève à 75 691,68 €.

II- Affectation du résultat global de la section de fonctionnement 2020

A la clôture de l'exercice 2020, les résultats du Budget annexe EVE s'établissent ainsi :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	1 321 781,23 €
Recettes	1 402 938,06 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	81 156,83 €
Résultat de fonctionnement reporté N - 1	0,00 €
Résultat de clôture 2020	81 156,83 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	461 840,49 €
Recettes	640 215,67 €
Résultat d'investissement de l'exercice	178 375,18 €
Résultat d'investissement reporté N - 1	-28 048,35 €
Solde d'exécution	150 326,83 €
Solde des restes à réaliser (RAR)	-75 691,68 €
Résultat global d'investissement 2020 avec RAR	74 635,15 €
Besoin de financement global à couvrir	-74 635,15 €

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement constaté conformément au tableau de reprise ci-après :

AFFECTATION 2020	
Affectation au compte 1068 en couverture du besoin de financement de la section d'investissement	0,00 €
Dotation complémentaire au compte 1068	0,00 €
Total affectation au compte 1068	0,00 €
Report de fonctionnement au compte 002 (recettes)	81 156,83 €
Solde d'exécution d'investissement reporté 001 (recettes)	150 326,83 €

L'affectation, telle qu'elle est présentée, a fait l'objet d'une inscription au Budget primitif 2021.

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'examiner le tableau détaillé du Compte administratif 2020 du Budget annexe des Equipements à Vocation Économique et de l'adopter,
- d'approuver la détermination du résultat global de fonctionnement,
- d'affecter l'intégralité de ce résultat d'un montant de 81 156,83 € en section de fonctionnement au compte 002.

TOTAL VOTANTS :	82	=	52 Conseillers Présents	+	31 Représentés	-	1 Non participation
-----------------	----	---	-------------------------	---	----------------	---	---------------------

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	73	=	Pour : 73	+	Contre : 0
----------------------------	----	---	-----------	---	------------

Abstention :	9
--------------	---

NPPV : Olivier BIANCHI

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président
Hervé PRONONCE



FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
60611 EAU ET ASSAINISSEMENT	5 640,00	0,00	0,00	5 640,00	1 935,74
60612 ENERGIE - ELECTRICITE	103 940,00	-15 890,00	0,00	88 050,00	75 499,59
60623 ALIMENTATION	500,00	850,00	0,00	1 350,00	633,97
60631 FOURNITURES D'ENTRETIEN	500,00	200,00	0,00	700,00	426,83
60632 FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	17 970,00	-4 517,00	0,00	13 453,00	9 889,41
6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 400,00	0,00	0,00	1 400,00	681,80
6068 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	0,00	100,00	0,00	100,00	21,18
611 CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	33 000,00	18 229,00	0,00	51 229,00	46 457,34
6132 LOCATIONS IMMOBILIERES	25 000,00	1 100,00	0,00	26 100,00	26 019,70
61358 AUTRES	35 460,00	100,00	0,00	35 560,00	31 879,03
614 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	5 000,00	400,00	0,00	5 400,00	3 713,95
61521 TERRAINS	20 450,00	-8 500,00	0,00	11 950,00	7 262,73
615221 BÂTIMENTS PUBLICS	20 680,00	-55,00	0,00	20 625,00	19 090,47
61558 AUTRES BIENS MOBILIERS	2 000,00	-1 800,00	0,00	200,00	199,40
6156 MAINTENANCE	66 210,00	-8 917,00	0,00	57 293,00	37 837,61
6161 MULTIRISQUES	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	3 536,49
6162 ASSURANCE OBLIGATOIRE DOMMAGE-CONSTRUCTION	0,00	818,00	0,00	818,00	817,65
6168 AUTRES	400,00	0,00	0,00	400,00	357,74
6182 DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00
6188 AUTRES FRAIS DIVERS	39 000,00	-35 166,00	0,00	3 834,00	3 676,55
6228 DIVERS	1 000,00	-1 000,00	0,00	0,00	0,00
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	270,00
6234 RECEPTIONS	8 870,00	-5 200,00	0,00	3 670,00	1 623,79
6238 DIVERS	8 500,00	-8 500,00	0,00	0,00	0,00
6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	8 100,00	-2 900,00	0,00	5 200,00	3 553,22
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	51 000,00	-3 000,00	0,00	48 000,00	40 880,05
627 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	200,00	15,00	0,00	215,00	0,75
6282 FRAIS DE GARDIENNAGE	2 370,00	600,00	0,00	2 970,00	1 564,52
6283 FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	64 430,00	37 143,00	0,00	101 573,00	92 288,40
62875 AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	88 130,00	0,00	0,00	88 130,00	79 505,00
63512 TAXES FONCIERES	122 170,00	0,00	0,00	122 170,00	113 793,00
637 AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES OR	350,00	0,00	0,00	350,00	323,28
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	737 770,00	-35 890,00	0,00	701 880,00	603 739,19
6215 PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	250 210,00	14 190,00	0,00	264 400,00	223 914,73
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	250 210,00	14 190,00	0,00	264 400,00	223 914,73
6541 CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	2 380,00	0,00	0,00	2 380,00	0,00
6542 CREANCES ETEINTES	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	55,00
65888 AUTRES	10,00	0,00	0,00	10,00	2,24
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 390,00	0,00	0,00	3 390,00	57,24
66111 INTERETS REGLES A ECHEANCE	27 000,00	-2 000,00	0,00	25 000,00	23 232,45
66112 INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	100,00	0,00	0,00	100,00	-61,04
66 CHARGES FINANCIERES	27 100,00	-2 000,00	0,00	25 100,00	23 171,41
673 TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	108,61
67 CHARGES SPÉCIFIQUES	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	108,61
6817 DOT. AUX DEPRECIAT. DES ACTIFS CIRCULANTS	2 380,00	0,00	0,00	2 380,00	0,00
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	2 380,00	0,00	0,00	2 380,00	0,00
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	1 021 850,00	-23 700,00	0,00	998 150,00	850 991,18
6811 DOT.AUX AMTS DES IMMOS INCORP. ET CORP.	450 600,00	23 700,00	0,00	474 300,00	470 790,05
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	450 600,00	23 700,00	0,00	474 300,00	470 790,05
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	450 600,00	23 700,00	0,00	474 300,00	470 790,05
TOTAL DEPENSES	1 472 450,00	0,00	0,00	1 472 450,00	1 321 781,23

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00	0,00	0,00	0,00	
002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	0,00	0,00	0,00	0,00	
70688 AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	41 600,00	0,00	0,00	41 600,00	24 157,16
70871 PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	41 410,00	0,00	0,00	41 410,00	38 968,00
70878 PAR DES TIERS	11 100,00	0,00	0,00	11 100,00	7 360,52
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	94 110,00	0,00	0,00	94 110,00	70 485,68
74751 GFP DE RATTACHEMENT	935 050,00	59 200,00	0,00	994 250,00	994 250,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	935 050,00	59 200,00	0,00	994 250,00	994 250,00
752 REVENUS DES IMMEUBLES	325 000,00	-59 200,00	0,00	265 800,00	224 203,55
75888 AUTRES	10,00	0,00	0,00	10,00	0,83
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	325 010,00	-59 200,00	0,00	265 810,00	224 204,38
773 MANDATS ANNULES(SUR EXERCICES ANTERIEURS)OU ATTEIN	100,00	0,00	0,00	100,00	0,00
77 PRODUITS SPÉCIFIQUES	100,00	0,00	0,00	100,00	0,00
7817 REP. SUR DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	2 380,00	0,00	0,00	2 380,00	0,00
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 380,00	0,00	0,00	2 380,00	0,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	1 356 650,00	0,00	0,00	1 356 650,00	1 288 940,06
777 RECETTES ET QUOTE PART DES SUBV. D'INVEST. TRANSF.	115 800,00	0,00	0,00	115 800,00	113 998,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	115 800,00	0,00	0,00	115 800,00	113 998,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	115 800,00	0,00	0,00	115 800,00	113 998,00
TOTAL RECETTES	1 472 450,00	0,00	0,00	1 472 450,00	1 402 938,06

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020	81 156,83
RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ	0,00
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020	81 156,83

INVESTISSEMENT					
DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports	Budget total	Réalisé
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	28 048,35	0,00	28 048,35	
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	28 048,35	0,00	28 048,35	
1641 EMPRUNTS EN EUROS	162 000,00	-9 000,00	0,00	153 000,00	152 058,54
165 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	5 951,19
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	168 000,00	-9 000,00	0,00	159 000,00	158 009,73
2031 FRAIS D'ETUDES	365 000,00	-350 000,00	0,00	15 000,00	7 100,00
2033 FRAIS D'INSERTION	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	720,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	370 000,00	-350 000,00	0,00	20 000,00	7 820,00
2111 TERRAINS NUS	0,00	0,00	2 760,00	2 760,00	0,00
21351 BATIMENTS PUBLICS	0,00	44 370,00	0,00	44 370,00	0,00
21838 AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	22 500,00	-22 150,00	0,00	350,00	350,00
21848 AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	20 300,00	29 847,18	16 011,38	66 158,56	50 138,84
2188 AUTRES	72 000,00	-39 827,18	2 837,00	35 009,82	32 171,26
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	114 800,00	12 240,00	21 608,38	148 648,38	82 660,10
2313 CONSTRUCTIONS	142 000,00	-15 850,55	79 823,26	205 972,71	98 921,90
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	142 000,00	-15 850,55	79 823,26	205 972,71	98 921,90
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	794 800,00	-334 562,20	101 431,64	561 669,44	347 411,73
13911 SUB. TRANSF CPTÉ RES. ETAB. NAT.	20 400,00	0,00	0,00	20 400,00	20 326,00
13912 SUB. TRANSF CPTÉ RESULT. REGIONS	23 700,00	0,00	0,00	23 700,00	23 638,00
13913 SUB. TRANSF CPTÉ RESULT. DEPARTEMENTS	52 000,00	0,00	0,00	52 000,00	51 919,00
139172 SUB. TRANSF CPTÉ RESULT. FEDER	14 900,00	0,00	0,00	14 900,00	14 893,00
13918 AUTRES SUB. TRANSF EQUIPEMENT	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	991,00
139362 AMENDES DE POLICE	3 800,00	0,00	0,00	3 800,00	2 231,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	115 800,00	0,00	0,00	115 800,00	113 998,00
2313 CONSTRUCTIONS	0,00	440,00	0,00	440,00	430,76
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	440,00	0,00	440,00	430,76
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	115 800,00	440,00	0,00	116 240,00	114 428,76
TOTAL DEPENSES	910 600,00	-334 122,20	101 431,64	677 909,44	461 840,49

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	0,00	0,00	0,00	
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	0,00	0,00	0,00	
1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	0,00	129 019,44	0,00	129 019,44	129 019,44
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	129 019,44	0,00	129 019,44	129 019,44
13362 DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL	69 150,00	0,00	0,00	69 150,00	35 498,42
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	69 150,00	0,00	0,00	69 150,00	35 498,42
1641 EMPRUNTS EN EUROS	385 850,00	-385 850,00	0,00	0,00	0,00
165 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	4 477,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	390 850,00	-385 850,00	0,00	5 000,00	4 477,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	460 000,00	-256 830,56	0,00	203 169,44	168 994,86
2804182 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	700,00	0,00	0,00	700,00	666,00
281351 BATIMENTS PUBLICS	5 700,00	4 500,00	0,00	10 200,00	10 739,00
28138 AUTRES CONSTRUCTIONS	221 000,00	5 200,00	0,00	226 200,00	223 350,00
281738 AUTRES CONSTRUCTIONS	124 000,00	0,00	0,00	124 000,00	123 976,00
28181 INSTAL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIV	1 800,00	0,00	0,00	1 800,00	1 748,00
281838 AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	12 600,00	11 500,00	0,00	24 100,00	24 030,23
281848 AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	9 600,00	2 500,00	0,00	12 100,00	12 035,62
28188 AUTRES	75 200,00	0,00	0,00	75 200,00	74 245,20
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	450 600,00	23 700,00	0,00	474 300,00	470 790,05
2033 FRAIS D'INSERTION	0,00	440,00	0,00	440,00	430,76
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	440,00	0,00	440,00	430,76
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	450 600,00	24 140,00	0,00	474 740,00	471 220,81
TOTAL RECETTES	910 600,00	-232 690,56	0,00	677 909,44	640 215,67

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2020	178 375,18
RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ	-28 048,35
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020	150 326,83

063011

SGC CLERMONT METROPOLE ET AMENDES



Envoyé en préfecture le 02/06/2021



Reçu en préfecture le 02/06/2021

Affiché le

M1 SLOW

Exercice 2020

ID : 063-246300701-20210602-DEL20210528_042-BF

30607 CAM EQUIP VOCATION ECO

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	677 909,44	1 472 450,00	2 150 359,44
Titres de recettes émis (b)	640 768,67	1 402 938,06	2 043 706,73
Réductions de titres (c)	553,00	0,00	553,00
Recettes nettes (d = b - c)	640 215,67	1 402 938,06	2 043 153,73
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	677 909,44	1 472 450,00	2 150 359,44
Mandats émis (f)	461 840,49	1 379 125,87	1 840 966,36
Annulations de mandats (g)	0,00	57 344,64	57 344,64
Dépenses nettes (h = f -g)	461 840,49	1 321 781,23	1 783 621,72
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent	178 375,18	81 156,83	259 532,01
(h-d) Déficit			

30607 CAM EQUIP VOCATION ECO

RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISES

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
CAM EQUIP VOCATION ECO					
Investissement	-28 048,35		178 375,18		150 326,83
Fonctionnement	129 019,44	129 019,44	81 156,83		81 156,83
Sous-Total	100 971,09	129 019,44	259 532,01		231 483,66
TOTAL II	100 971,09	129 019,44	259 532,01		231 483,66
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	100 971,09	129 019,44	259 532,01		231 483,66



CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU 28 MAI 2021 À 08 H30

Séance présidée par François RAGE

Date de la convocation : 21/05/21

Conseillers en
exercice :
84
Conseillers
présents :
52
Conseillers
représentés :
31
Total votants :
82

COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 - BUDGET ANNEXE PLIE

DÉLIBÉRATION N°DEL20210528_039

Commission principale : 1 Finances
Rapporteur : Hervé PRONONCE.

Le Conseil métropolitain de la Métropole clermontoise s'est réuni le 28 mai 2021 à 08 H30 en visioconférence.

Conseiller(els) présent(els) :

François RAGE, Louis GISCARD D'ESTAING, Christine MANDON, Hervé PRONONCE, Henri GISSELBRECHT, Marcel ALEDO, Jean-Marc MORVAN, René DARTEYRE, Laurent BRUNMUROL, Christophe VIAL, Serge PICHOT, Aline FAYE, Jean-Marie VALLÉE, Cyril CINEUX, Richard BERT, Cécile AUDET, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Nicolas BONNET, Chantal LAVAL, Florent GUITTON, Christine PEROL BEYSSI, Dominique ADENOT, Christophe BERTUCAT, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Pierre SABATIER, Nathalie CARDONA, Cécile BIRARD, Bernard BARRASSON, Philippe MAITRIAS, Christine FAURE, Samir EL BAKKALI, Lucie MIZOULE, Sylvie DOMERGUE, Jean PICHON, Sylvie VIEIRA DI NALLO, Chantal LELIÈVRE, Marion BARRAUD, Rémi CHABRILLAT, Anne-Laure STANISLAS, Thomas WEIBEL, Jérôme AUSLENDER, Charles DUBREUIL, Catherine PINET-TALLON, Jocelyne CHALUS, Jacqueline BOLIS, Claude AUBERT, Julie DUVERT, Fatima BISMIR, Diego LANDIVAR, Marianne MAXIMI

Conseiller(els) ayant donné pouvoir :

Olivier BIANCHI pouvoir à François RAGE
Anne-Marie PICARD pouvoir à Jean PICHON
Flavien NEUVY pouvoir à Jocelyne CHALUS
Sylvain CASILDAS pouvoir à Sylvie DOMERGUE
Christine DULAC-ROUGERIE pouvoir à Marion CANALES
Odile VIGNAL pouvoir à Thomas WEIBEL
Isabelle LAVEST pouvoir à Blandine GALLIOT
Laurent GANET pouvoir à Laurent BRUNMUROL
François CARMIER pouvoir à René DARTEYRE
Eric GRENET pouvoir à Chantal LELIÈVRE
Grégory BERNARD pouvoir à Jérôme AUSLENDER
Alain FAGONT pouvoir à Christine MANDON
Dominique BRIAT pouvoir à Pierre SABATIER
Sondès EL HAFIDHI pouvoir à Marion CANALES
Jean-Christophe CERVANTÈS pouvoir à Cyril CINEUX
Magali GALLAIS pouvoir à Samir EL BAKKALI
Jean-Paul CUZIN pouvoir à Aline FAYE
Luc LEVI ALVARES pouvoir à Sylvie VIEIRA DI NALLO
Fabienne VOUTE pouvoir à Henri GISSELBRECHT
Hélène VEILHAN pouvoir à Marion BARRAUD
Estelle BRUANT pouvoir à Nicolas BONNET
Vincent SOULIGNAC pouvoir à Anne-Laure STANISLAS
Claire BRIEU pouvoir à Jean-Marie VALLÉE
Julien BONY pouvoir à Catherine PINET-TALLON
Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Catherine PINET-TALLON
Cécile LAPORTE pouvoir à Marcel ALEDO
Christine BIGOURET pouvoir à Marcel ALEDO
Marie DAVID pouvoir à Chantal LAVAL
Eric FAIDY pouvoir à Fatima BISMIR
Stanislas RENIÉ pouvoir à Julie DUVERT
Fatima CHENNOUF-TERRASSE pouvoir à Diego LANDIVAR

Conseiller(els) excusé(els) :

Jean-Paul CORMERAIS

COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 - BUDGET ANNEXE PLIE

Il appartient au Conseil métropolitain de se prononcer tout d'abord sur le Compte administratif 2020 du Budget annexe PLIE, puis d'approuver la détermination du résultat global de la section de fonctionnement et son affectation.

I- Compte administratif 2020

L'exécution 2020 du Budget annexe PLIE se résume comme suit :

Exercice 2020		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Prévisions	69 146,63 €	1 704 712,39 €	1 773 859,02 €
	Réalisations	2 859,79 €	1 575 991,88 €	1 578 851,67 €
Dépenses	Prévisions	69 146,63 €	1 704 712,39 €	1 773 859,02 €
	Réalisations	4 861,22 €	1 532 641,52 €	1 537 502,74 €
Résultat de l'exercice		-2 001,43 €	43 350,36 €	41 348,93 €

Il ressort de ce tableau un résultat d'exécution 2020 excédentaire total de 41 348,93 €.

Après reprise des résultats de l'exercice 2019, l'exercice 2020 se solde par un excédent de clôture total de 215 337,95 € déterminé comme suit :

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement	Résultat 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	65 716,63 €		-2 001,43 €	63 715,20 €
Fonctionnement	108 272,39 €	- €	43 350,36 €	151 622,75 €
Total	173 989,02 €	0,00 €	41 348,93 €	215 337,95 €

Le détail des inscriptions et réalisations 2020 par chapitre et article est présenté dans le tableau annexé. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées :

Section de fonctionnement

Les prévisions budgétaires totales s'élevaient en dépenses et en recettes à 1 704 712,39 €. Ces prévisions ont été réalisées à hauteur de 1 575 991,88 € en recettes, et à hauteur de 1 532 641,52 € en dépenses.

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 est donc un excédent de 43 350,36 € qui, cumulé avec le résultat de clôture de l'exercice 2019, soit un excédent de 108 272,39 €, fait apparaître en définitive un résultat de clôture 2020 excédentaire de 151 622,75 €.

Les recettes de fonctionnement 2020 proviennent pour l'essentiel des dotations et participations versées au cours de l'exercice par les partenaires, à savoir :

- le Fonds Social Européen (FSE) pour 454 291,88 €, soit une diminution de 157 461,66 € par rapport à l'exercice 2019 dont 92 076,22 € proviennent d'une sur-évaluation des rattachements 2019 et viennent atténuer d'autant les recettes 2020,
- le Conseil Départemental pour 150 000,00 €, soit un maintien de la contribution annuelle à son niveau 2019,
- la Direction départementale de la cohésion sociale du Puy-de-Dôme pour 247 000 € (+ 130 000 € par rapport à 2019), dont 43 000 € au titre du chantier « Ecole des métiers », 6 000 € pour l'action « Ouvre boîte », 63 500 € pour les actions d'alphabétisation, 24 500 € dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et 110 000 € au titre de l'appel à manifestation d'intérêt « Logement d'abord »,

- le Conseil Régional pour 8 000 € au titre du projet « Entreprendre dans les quartiers ».

Quant à la participation versée par le Budget principal, elle s'élève à 716 700 €, en hausse de 59 440 € par rapport à 2019 pour le financement du chantier d'insertion « Autour du vélo » et l'abondement exceptionnel de 20 000 € du dispositif « Ouvre boîte ».

Globalement, les recettes de fonctionnement augmentent de 18 532 € par rapport à l'exercice 2019, soit + 1,19 %.

Les dépenses de fonctionnement 2020 s'élèvent à 1 532 641,52 €, contre 1 558 416,99 € en 2019, soit une diminution de 25 775,47 € ou 1,65 % qui porte sur les contrats de prestations. Ces dépenses sont composées pour l'essentiel de :

- 373 402,32 € de charges à caractère général dont 340 980,08 € de contrats de prestations (avec 71 550 € dans le cadre de la clause sociale, 59 181,26 € sur l'alphabétisation, 25 680 € affectés à la création d'activités pour les femmes, 87 590 € pour les chantiers « Ecole BTP » et « Ecole métiers des services », 26 220 € au titre de l'emploi et la diversité, et 22 455,07 € dans le cadre de la remobilisation professionnelle des demandeurs d'emploi de plus de 50 ans),
- 448 258 € au titre des dépenses de personnel remboursées au Budget principal pour le personnel nécessaire à la gestion de l'activité du PLIE,
- 708 121,41 € de charges de gestion courante dont 24 000 € de prix et 684 121,41 € de subventions,
- 2 859,79 € d'opérations d'ordre (dotations aux amortissements).

Section d'investissement

Les prévisions budgétaires totales s'élevaient en dépenses et en recettes à 69 146,63 €. Ces prévisions ont été réalisées à hauteur de 2 859,79 € en recettes et 4 861,22 € en dépenses, faisant ainsi apparaître un résultat d'exécution 2020 déficitaire de 2 001,43 €.

Après reprise de l'excédent de clôture 2019 de 65 716,63 €, la section d'investissement présente un résultat de clôture 2020 excédentaire de 63 715,20 €.

Les recettes d'investissement 2020 correspondent aux seuls amortissements des biens.

Les dépenses d'investissement 2020 concernent l'acquisition de matériel informatique et d'hygiaphones destinés aux agents du PLIE.

Au final, l'exercice 2020 du Budget annexe PLIE s'achève avec un excédent global (fonctionnement et investissement) de 215 337,95 €.

II- Affectation du résultat global de la section de fonctionnement 2020

A la clôture de l'exercice 2020, les résultats du Budget annexe PLIE s'établissent ainsi :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	1 532 641,52 €
Recettes	1 575 991,88 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	43 350,36 €
Résultat de fonctionnement reporté N - 1	108 272,39 €
Résultat de clôture 2020	151 622,75 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	4 861,22 €
Recettes	2 859,79 €
Résultat d'investissement de l'exercice	-2 001,43 €
Résultat d'investissement reporté N - 1	65 716,63 €
Solde d'exécution	63 715,20 €
Solde des restes à réaliser (RAR)	0,00 €
Résultat global d'investissement 2020 avec RAR	63 715,20 €
Besoin de financement global à couvrir	-63 715,20 €

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement constaté conformément au tableau de reprise ci-après :

AFFECTATION 2020	
Affectation au compte 1068 en couverture du besoin de financement de la section d'investissement	0,00 €
Dotation complémentaire au compte 1068	0,00 €
Total affectation au compte 1068	0,00 €
Report de fonctionnement au compte 002 (recettes)	151 622,75 €
Solde d'exécution d'investissement reporté 001 (recettes)	63 715,20 €

L'affectation, telle qu'elle est présentée, a fait l'objet d'une reprise et donc d'une inscription lors du vote du Budget primitif 2021.

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'examiner le tableau détaillé du Compte administratif 2020 du Budget annexe P.L.I.E. et de l'adopter,
- d'approuver la détermination du résultat global de fonctionnement,
- de conserver ce résultat d'un montant de 151 622,75 € en totalité en section de fonctionnement au compte 002.

TOTAL VOTANTS :	82	=	52 Conseillers Présents	+	31 Représentés	-	1 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	73	=	Pour : 73	+	Contre : 0		
Abstention :	9						

NPPV : Olivier BIANCHI

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,



Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président
Hervé PRONONCE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
60632 FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	100,00	0,00	0,00	100,00	84,00
6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 800,00	-300,00	0,00	1 500,00	115,80
611 CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	375 330,00	0,00	0,00	375 330,00	340 980,08
61351 MATERIEL ROULANT	0,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 199,24
61358 AUTRES	7 320,00	-1 200,00	0,00	6 120,00	2 424,69
6156 MAINTENANCE	17 210,00	0,00	0,00	17 210,00	14 333,26
6185 FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	400,00	0,00	0,00	400,00	0,00
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	2 000,00	-300,00	0,00	1 700,00	1 577,00
6234 RECEPTIONS	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	689,70
6236 CATALOGUES ET IMPRIMES ET PUBLICATIONS	900,00	0,00	0,00	900,00	0,00
6238 DIVERS	750,00	0,00	0,00	750,00	354,72
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	5 898,33
6281 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	5 750,00	0,00	0,00	5 750,00	5 745,50
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	422 060,00	-600,00	0,00	421 460,00	373 402,32
6215 PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	492 790,00	-33 500,00	0,00	459 290,00	448 258,00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	492 790,00	-33 500,00	0,00	459 290,00	448 258,00
65132 PRIX	12 000,00	12 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
65748 AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	680 250,00	24 195,00	0,00	704 445,00	684 121,41
65888 AUTRES	10,00	92 077,39	0,00	92 087,39	0,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	692 260,00	128 272,39	0,00	820 532,39	708 121,41
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	1 607 110,00	94 172,39	0,00	1 701 282,39	1 529 781,73
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811 DOT.AUX AMTS DES IMMOS INCORP. ET CORP.	2 830,00	600,00	0,00	3 430,00	2 859,79
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 830,00	600,00	0,00	3 430,00	2 859,79
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	2 830,00	600,00	0,00	3 430,00	2 859,79
TOTAL DEPENSES	1 609 940,00	94 772,39	0,00	1 704 712,39	1 532 641,52

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00	108 272,39	0,00	108 272,39	
002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	0,00	108 272,39	0,00	108 272,39	
74718 AUTRES	147 500,00	-33 500,00	0,00	114 000,00	247 000,00
7472 REGIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
7473 DEPARTEMENTS	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
74751 GFP DE RATTACHEMENT	696 700,00	20 000,00	0,00	716 700,00	716 700,00
74771 FONDS SOCIAL EUROPEEN	615 740,00	0,00	0,00	615 740,00	454 291,88
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 609 940,00	-13 500,00	0,00	1 596 440,00	1 575 991,88
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	1 609 940,00	94 772,39	0,00	1 704 712,39	1 575 991,88
TOTAL RECETTES	1 609 940,00	94 772,39	0,00	1 704 712,39	1 575 991,88

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020

43 350,36

RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ

108 272,39

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020

151 622,75

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
2181 INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	0,00	2 100,00	0,00	2 100,00	0,00
21838 AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	2 830,00	170,00	0,00	3 000,00	2 053,22
21848 AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	0,00	2 830,00	0,00	2 830,00	2 808,00
2188 AUTRES	0,00	61 216,63	0,00	61 216,63	0,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 830,00	66 316,63	0,00	69 146,63	4 861,22
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	2 830,00	66 316,63	0,00	69 146,63	4 861,22
TOTAL DEPENSES	2 830,00	66 316,63	0,00	69 146,63	4 861,22

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	65 716,63	0,00	65 716,63	
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	65 716,63	0,00	65 716,63	
10222 F.C.T.V.A.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641 EMPRUNTS EN EUROS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	0,00	65 716,63	0,00	65 716,63	0,00
021 VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281838 AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	2 250,00	400,00	0,00	2 650,00	2 140,00
281848 AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	430,00	200,00	0,00	630,00	585,79
28188 AUTRES	150,00	0,00	0,00	150,00	134,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 830,00	600,00	0,00	3 430,00	2 859,79
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	2 830,00	600,00	0,00	3 430,00	2 859,79
TOTAL RECETTES	2 830,00	66 316,63	0,00	69 146,63	2 859,79

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2020

-2 001,43

RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ

65 716,63

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020

63 715,20

063011

SGC CLERMONT METROPOLE ET AMENDES



30603 CAM P.L.I.E.

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE

Envoyé en préfecture le 02/06/2021

Reçu en préfecture le 02/06/2021

Affiché le

ID : 063-246300701-20210602-DEL20210528_039-BF



Exercice 2020

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<u>RECETTES</u>			
Prévisions budgétaires totales (a)	69 146,63	1 704 712,39	1 773 859,02
Titres de recettes émis (b)	2 859,79	2 068 514,98	2 071 374,77
Réductions de titres (c)	0,00	492 523,10	492 523,10
Recettes nettes (d = b - c)	2 859,79	1 575 991,88	1 578 851,67
<u>DÉPENSES</u>			
Autorisations budgétaires totales (e)	69 146,63	1 704 712,39	1 773 859,02
Mandats émis (f)	4 861,22	1 742 807,96	1 747 669,18
Annulations de mandats (g)	0,00	210 166,44	210 166,44
Dépenses nettes (h = f -g)	4 861,22	1 532 641,52	1 537 502,74
<u>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</u>			
(d-h) Excédent		43 350,36	41 348,93
(h-d) Déficit	2 001,43		

063011

SGC CLERMONT METROPOLE ET AMENDES



30603 CAM P.L.I.E.

Envoyé en préfecture le 02/06/2021

Reçu en préfecture le 02/06/2021

Affiché le

ID : 063-246300701-20210602-DEL20210528_039-BF

GED

 1-2
 SLO
 Exercice 2020

RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISES

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
CAM P.L.I.E.					
Investissement	65 716,63		-2 001,43		63 715,20
Fonctionnement	108 272,39		43 350,36		151 622,75
Sous-Total	173 989,02		41 348,93		215 337,95
TOTAL II	173 989,02		41 348,93		215 337,95
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	173 989,02		41 348,93		215 337,95



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU 28 MAI 2021 À 08 H30

Séance présidée par François RAGE

Date de la convocation : 21/05/21

Conseillers en
exercice :
84
Conseillers
présents :
52
Conseillers
représentés :
31
Total votants :
82

COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 - BUDGET ANNEXE ADIV

DÉLIBÉRATION N°DEL20210528_036

Commission principale : 1 Finances

Rapporteur : Hervé PRONONCE.

Le Conseil métropolitain de la Métropole clermontoise s'est réuni le 28 mai 2021 à 08 H30 en visioconférence.

Conseiller(e)s présent(e)s :

François RAGE, Louis GISCARD D'ESTAING, Christine MANDON, Hervé PRONONCE, Henri GISSELBRECHT, Marcel ALEDO, Jean-Marc MORVAN, René DARTEYRE, Laurent BRUNMUROL, Christophe VIAL, Serge PICHOT, Aline FAYE, Jean-Marie VALLÉE, Cyril CINEUX, Richard BERT, Cécile AUDET, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Nicolas BONNET, Chantal LAVAL, Florent GUITTON, Christine PEROL BEYSSI, Dominique ADENOT, Christophe BERTUCAT, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Pierre SABATIER, Nathalie CARDONA, Cécile BIRARD, Bernard BARRASSON, Philippe MAITRIAS, Christine FAURE, Samir EL BAKKALI, Lucie MIZOULE, Sylvie DOMERGUE, Jean PICHON, Sylvie VIEIRA DI NALLO, Chantal LELIÈVRE, Marion BARRAUD, Rémi CHABRILLAT, Anne-Laure STANISLAS, Thomas WEIBEL, Jérôme AUSLENDER, Charles DUBREUIL, Catherine PINET-TALLON, Jocelyne CHALUS, Jacqueline BOLIS, Claude AUBERT, Julie DUVERT, Fatima BISMIR, Diego LANDIVAR, Marianne MAXIMI

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Olivier BIANCHI pouvoir à François RAGE
Anne-Marie PICARD pouvoir à Jean PICHON
Flavien NEUVY pouvoir à Jocelyne CHALUS
Sylvain CASILDAS pouvoir à Sylvie DOMERGUE
Christine DULAC-ROUGERIE pouvoir à Marion CANALES
Odile VIGNAL pouvoir à Thomas WEIBEL
Isabelle LAVEST pouvoir à Blandine GALLIOT
Laurent GANET pouvoir à Laurent BRUNMUROL
François CARMIER pouvoir à René DARTEYRE
Eric GRENET pouvoir à Chantal LELIÈVRE
Grégory BERNARD pouvoir à Jérôme AUSLENDER
Alain FAGONT pouvoir à Christine MANDON
Dominique BRIAT pouvoir à Pierre SABATIER
Sondès EL HAFIDHI pouvoir à Marion CANALES
Jean-Christophe CERVANTÈS pouvoir à Cyril CINEUX
Magali GALLAIS pouvoir à Samir EL BAKKALI
Jean-Paul CUZIN pouvoir à Aline FAYE
Luc LEVI ALVARES pouvoir à Sylvie VIEIRA DI NALLO
Fabienne VOUTE pouvoir à Henri GISSELBRECHT
Hélène VEILHAN pouvoir à Marion BARRAUD
Estelle BRUANT pouvoir à Nicolas BONNET
Vincent SOULIGNAC pouvoir à Anne-Laure STANISLAS
Claire BRIEU pouvoir à Jean-Marie VALLÉE
Julien BONY pouvoir à Catherine PINET-TALLON
Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Catherine PINET-TALLON
Cécile LAPORTE pouvoir à Marcel ALEDO
Christine BIGOURET pouvoir à Marcel ALEDO
Marie DAVID pouvoir à Chantal LAVAL
Eric FAIDY pouvoir à Fatima BISMIR
Stanislas RENIÉ pouvoir à Julie DUVERT
Fatima CHENNOUF-TERRASSE pouvoir à Diego LANDIVAR

Conseiller(e)s excusé(e)s :

Jean-Paul CORMERAIS

COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 - BUDGET ANNEXE ADIV

Ce budget annexe enregistre les opérations de construction et aménagement de bâtiments sur le Parc d'activité des Gravanches, ainsi que leur mise à disposition à l'Association pour le Développement de l'Institut de la Viande (ADIV), dans le cadre d'un bail emphytéotique d'une durée de 40 ans et moyennant le paiement d'un loyer. Ce budget est assujéti à la TVA.

Il appartient au Conseil métropolitain de se prononcer tout d'abord sur le Compte administratif 2020 du Budget annexe ADIV, puis d'approuver la détermination du résultat global de la section de fonctionnement et son affectation.

I- Compte administratif 2020

L'exécution 2020 du Budget annexe ADIV se résume comme suit :

Exercice 2020		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Prévisions	498 880,00 €	329 686,93 €	828 566,93 €
	Réalisations	328 357,00 €	329 881,54 €	658 238,54 €
Dépenses	Prévisions	498 880,00 €	329 686,93 €	828 566,93 €
	Réalisations	328 357,00 €	158 931,53 €	487 288,53 €
Résultat de l'exercice		0,00 €	170 950,01 €	170 950,01 €

Il ressort de ce tableau un résultat d'exécution 2020 excédentaire total de 170 950,01 €.

Après reprise des résultats de l'exercice 2019, l'exercice 2020 se solde par un excédent de clôture total de 666,94 € déterminé comme suit :

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement	Résultat 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	-170 510,00 €		0,00 €	-170 510,00 €
Fonctionnement	170 736,93 €	170 510,00 €	170 950,01 €	171 176,94 €
Total	226,93 €	170 510,00 €	170 950,01 €	666,94 €

Le détail des inscriptions et réalisations 2020 par chapitre et article est présenté dans le tableau annexé. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées :

Section de fonctionnement :

Les prévisions budgétaires totales s'élevaient en dépenses et en recettes à 329 686,93 €. Ces prévisions ont été réalisées à hauteur de 329 881,54 € en recettes et à hauteur de 158 931,53 € en dépenses.

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 est donc un excédent de 170 950,01 € qui, cumulé avec le résultat de clôture de l'exercice 2019, soit un excédent de 170 736,93 €, et déduction faite de la part affectée à l'investissement de 170 510 €, fait apparaître en définitive un résultat de clôture 2020 excédentaire de 171 176,94 €.

Pour l'essentiel, les recettes de fonctionnement 2020 comprennent :

- le loyer versé par l'ADIV pour 20 244,54 €,
- l'amortissement des subventions d'équipement reçues lors de la construction pour 128 357 €,
- et une subvention d'équilibre du Budget principal de 181 280 €.

Ces recettes ont permis de financer les dépenses de fonctionnement 2020 suivantes :

- les charges financières pour 1 084,44 €,
- et l'amortissement du bâtiment pour 157 847 €.

Section d'investissement :

Les prévisions budgétaires totales s'élevaient en dépenses et en recettes à 498 880 €. Ces prévisions ont été réalisées à hauteur de 328 357 € en recettes et en dépenses, faisant ainsi apparaître un équilibre d'exécution 2020.

Après reprise du déficit de clôture 2019 de 170 510 €, la section d'investissement présente un résultat de clôture 2020 déficitaire de 170 510 €.

Les recettes d'investissement 2020 correspondent à :

- l'excédent de fonctionnement capitalisé issu de l'affectation du résultat 2019 pour 170 510 €,
- et l'amortissement du bâtiment pour 157 847 €.

Elles ont permis de couvrir les dépenses d'investissement 2020 suivantes :

- le remboursement à hauteur de 200 000 € du capital de l'emprunt de 3 M€ souscrit en 2006,
- et l'amortissement des subventions reçues pour 128 357 €.

Au final, l'exercice 2020 du Budget annexe ADIV s'achève avec un excédent global (fonctionnement et investissement) de 666,94 €. Aucun report n'est inscrit et n'a donc à être financé sur ce budget annexe.

II- Affectation du résultat global de la section de fonctionnement 2020

A la clôture de l'exercice 2020, les résultats du Budget annexe de l'ADIV s'établissent ainsi :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	158 931,53 €
Recettes	329 881,54 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	170 950,01 €
Résultat de fonctionnement reporté N - 1	226,93 €
Résultat de clôture 2020	171 176,94 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	328 357,00 €
Recettes	328 357,00 €
Résultat d'investissement de l'exercice	0,00 €
Résultat d'investissement reporté N - 1	-170 510,00 €
Solde d'exécution	-170 510,00 €
Solde des restes à réaliser (RAR)	0,00 €
Résultat global d'investissement 2020 avec RAR	-170 510,00 €
Besoin de financement global à couvrir	170 510,00 €

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement constaté conformément au tableau de reprise ci-après :

AFFECTATION 2020	
Affectation au compte 1068 en couverture du besoin de financement de la section d'investissement	170 510,00 €
Dotation complémentaire au compte 1068	0,00 €
Total affectation au compte 1068	170 510,00 €
Report de fonctionnement au compte 002 (recettes)	666,94 €
Solde d'exécution d'investissement reporté 001 (dépenses)	170 510,00 €

L'affectation, telle qu'elle est présentée, a fait l'objet d'une inscription budgétaire au budget primitif 2021.

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'examiner le tableau détaillé du Compte administratif 2020 du Budget annexe ADIV et de l'adopter,
- d'approuver la détermination du résultat global de fonctionnement,
- d'affecter ce résultat d'un montant de 170 736,93 € de la façon suivante :
 - en section d'investissement au compte 1068 pour la somme de 170 510 €,
 - en section de fonctionnement au compte 002 pour le solde, soit 666,94 €.

TOTAL VOTANTS :	82	=	52 Conseillers Présents	+	31 Représentés	-	1 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	73	=	Pour : 73	+	Contre : 0		
Abstention :	9						

NPPV : Olivier BIANCHI

**Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,**



**Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président
Hervé PRONONCE**

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
658 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	10,00	6,93	0,00	16,93	0,09
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10,00	6,93	0,00	16,93	0,09
66111 INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	1 700,00	0,00	0,00	1 700,00	1 626,67
66112 INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-400,00	0,00	0,00	-400,00	-542,23
66 CHARGES FINANCIERES	1 300,00	0,00	0,00	1 300,00	1 084,44
<i>SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES</i>	<i>1 310,00</i>	<i>6,93</i>	<i>0,00</i>	<i>1 316,93</i>	<i>1 084,53</i>
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	170 510,00	0,00	0,00	170 510,00	0,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	170 510,00	0,00	0,00	170 510,00	0,00
6811 DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	157 860,00	0,00	0,00	157 860,00	157 847,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	157 860,00	0,00	0,00	157 860,00	157 847,00
<i>SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE</i>	<i>328 370,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>328 370,00</i>	<i>157 847,00</i>
TOTAL DEPENSES	329 680,00	6,93	0,00	329 686,93	158 931,53

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	226,93	0,00	226,93	
002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	0,00	229,93	0,00	226,93	
74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	181 500,00	-220,00	0,00	181 280,00	181 280,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	181 500,00	-220,00	0,00	181 280,00	181 280,00
752 REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTES	19 800,00	0,00	0,00	19 800,00	20 244,54
7588 AUTRES	10,00	0,00	0,00	10,00	0,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	19 810,00	0,00	0,00	19 810,00	20 244,54
<i>SOUS-TOTAL RECETTES REELLES</i>	<i>201 310,00</i>	<i>6,93</i>	<i>0,00</i>	<i>201 316,93</i>	<i>201 524,54</i>
777 QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	128 370,00	0,00	0,00	128 370,00	128 357,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	128 370,00	0,00	0,00	128 370,00	128 357,00
<i>SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE</i>	<i>128 370,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>128 370,00</i>	<i>128 357,00</i>
TOTAL RECETTES	329 680,00	6,93	0,00	329 686,93	329 881,54

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020	170 950,01
RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ	226,93
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020	171 176,94

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	170 510,00	0,00	170 510,00	
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	170 510,00	0,00	170 510,00	
1641 EMPRUNTS EN EURO	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
<i>SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES</i>	<i>200 000,00</i>	<i>170 510,00</i>	<i>0,00</i>	<i>370 510,00</i>	<i>200 000,00</i>
13911 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	20 740,00	0,00	0,00	20 740,00	20 734,00
13912 REGIONS	15 350,00	0,00	0,00	15 350,00	15 346,00
13913 DEPARTEMENTS	20 330,00	0,00	0,00	20 330,00	20 326,00
13914 COMMUNES	20 330,00	0,00	0,00	20 330,00	20 333,00
13917 BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	51 620,00	0,00	0,00	51 620,00	51 618,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	128 370,00	0,00	0,00	128 370,00	128 357,00
<i>SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE</i>	<i>128 370,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>128 370,00</i>	<i>128 357,00</i>
TOTAL DEPENSES	328 370,00	170 510,00	0,00	498 880,00	328 357,00

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
1068 AUTRES RESERVES	0,00	170 510,00	0,00	170 510,00	170 510,00
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	170 510,00	0,00	170 510,00	170 510,00
<i>SOUS-TOTAL RECETTES REELLES</i>	<i>0,00</i>	<i>170 510,00</i>	<i>0,00</i>	<i>170 510,00</i>	<i>170 510,00</i>
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	170 510,00	0,00	0,00	170 510,00	0,00
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	170 510,00	0,00	0,00	170 510,00	0,00
28138 AUTRES CONSTRUCTIONS	157 860,00	0,00	0,00	157 860,00	157 847,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	157 860,00	0,00	0,00	157 860,00	157 847,00
<i>SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE</i>	<i>328 370,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>328 370,00</i>	<i>157 847,00</i>
TOTAL RECETTES	328 370,00	170 510,00	0,00	498 880,00	328 357,00

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2020	0,00
RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ	-170 510,00
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020	-170 510,00

30621 - CAM ADIV

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	498 880,00	329 686,93	828 566,93
Titres de recettes émis (b)	328 357,00	329 881,54	658 238,54
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	328 357,00	329 881,54	658 238,54
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	498 880,00	329 686,93	828 566,93
Mandats émis (f)	328 357,00	160 015,98	488 372,98
Annulations de mandats (g)		1 084,45	1 084,45
Dépenses nettes (h = f - g)	328 357,00	158 931,53	487 288,53
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		170 950,01	170 950,01
(h - d) Déficit			

30621 - CAM ADIV

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
CAM ADIV					
Investissement	-170 510,00				-170 510,00
Fonctionnement	170 736,93	170 510,00	170 950,01		171 176,94
Sous-Total	226,93	170 510,00	170 950,01		666,94
TOTAL III	226,93	170 510,00	170 950,01		666,94
TOTAL I + II + III	226,93	170 510,00	170 950,01		666,94



CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU 28 MAI 2021 À 08 H30

Séance présidée par François RAGE

Date de la convocation : 21/05/21

Conseillers en
exercice :
84
Conseillers
présents :
52
Conseillers
représentés :
31
Total votants :
82

COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 - BUDGETS ANNEXES ZAE

DÉLIBÉRATION N°DEL20210528_040

Commission principale : 1 Finances
Rapporteur : Hervé PRONONCE.

Le Conseil métropolitain de la Métropole clermontoise s'est réuni le 28 mai 2021 à 08 H30 en visioconférence.

Conseiller(e)s présent(e)s :

François RAGE, Louis GISCARD D'ESTAING, Christine MANDON, Hervé PRONONCE, Henri GISSELBRECHT, Marcel ALEDO, Jean-Marc MORVAN, René DARTEYRE, Laurent BRUNMUROL, Christophe VIAL, Serge PICHOT, Aline FAYE, Jean-Marie VALLÉE, Cyril CINEUX, Richard BERT, Cécile AUDET, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Nicolas BONNET, Chantal LAVAL, Florent GUITTON, Christine PEROL BEYSSI, Dominique ADENOT, Christophe BERTUCAT, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Pierre SABATIER, Nathalie CARDONA, Cécile BIRARD, Bernard BARRASSON, Philippe MAITRIAS, Christine FAURE, Samir EL BAKKALI, Lucie MIZOULE, Sylvie DOMERGUE, Jean PICHON, Sylvie VIEIRA DI NALLO, Chantal LELIÈVRE, Marion BARRAUD, Rémi CHABRILLAT, Anne-Laure STANISLAS, Thomas WEIBEL, Jérôme AUSLENDER, Charles DUBREUIL, Catherine PINET-TALLON, Jocelyne CHALUS, Jacqueline BOLIS, Claude AUBERT, Julie DUVERT, Fatima BISMIR, Diego LANDIVAR, Marianne MAXIMI

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Olivier BIANCHI pouvoir à François RAGE
Anne-Marie PICARD pouvoir à Jean PICHON
Flavien NEUVY pouvoir à Jocelyne CHALUS
Sylvain CASILDAS pouvoir à Sylvie DOMERGUE
Christine DULAC-ROUGERIE pouvoir à Marion CANALES
Odile VIGNAL pouvoir à Thomas WEIBEL
Isabelle LAVEST pouvoir à Blandine GALLIOT
Laurent GANET pouvoir à Laurent BRUNMUROL
François CARMIER pouvoir à René DARTEYRE
Eric GRENET pouvoir à Chantal LELIÈVRE
Grégory BERNARD pouvoir à Jérôme AUSLENDER
Alain FAGONT pouvoir à Christine MANDON
Dominique BRIAT pouvoir à Pierre SABATIER
Sondès EL HAFIDHI pouvoir à Marion CANALES
Jean-Christophe CERVANTÈS pouvoir à Cyril CINEUX
Magali GALLAIS pouvoir à Samir EL BAKKALI
Jean-Paul CUZIN pouvoir à Aline FAYE
Luc LEVI ALVARES pouvoir à Sylvie VIEIRA DI NALLO
Fabienne VOUTE pouvoir à Henri GISSELBRECHT
Hélène VEILHAN pouvoir à Marion BARRAUD
Estelle BRUANT pouvoir à Nicolas BONNET
Vincent SOULIGNAC pouvoir à Anne-Laure STANISLAS
Claire BRIEU pouvoir à Jean-Marie VALLÉE
Julien BONY pouvoir à Catherine PINET-TALLON
Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Catherine PINET-TALLON
Cécile LAPORTE pouvoir à Marcel ALEDO
Christine BIGOURET pouvoir à Marcel ALEDO
Marie DAVID pouvoir à Chantal LAVAL
Eric FAIDY pouvoir à Fatima BISMIR
Stanislas RENIÉ pouvoir à Julie DUVERT
Fatima CHENNOUF-TERRASSE pouvoir à Diego LANDIVAR

Conseiller(e)s excusé(e)s :

Jean-Paul CORMERAIS

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
COMMISSION FINANCES, FISCALITÉ, MOYENS GÉNÉRAUX, AFFAIRES
JURIDIQUES, COMMANDE PUBLIQUE, PATRIMOINE BÂTI, RH,
ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES du 6 mai 2021
BUREAU du 12 mai 2021
CONSEIL MÉTROPOLITAIN du 28 mai 2021

Direction Stratégie Financière / 6489
Fabrice FUMOUX

COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 - BUDGETS ANNEXES ZAE

Les Budgets annexes des Zones d'Activité Économique (ZAE) ont été créés à compter de 2002 dans le cadre de la compétence économique. Huit budgets de ZAE étaient ouverts en 2020, mais seuls trois d'entre eux ont enregistré des mouvements budgétaires réels. Il s'agit des budgets du Parc logistique, de Gerzat sud et des Montels.

Il est proposé de clôturer le budget ZAE Les Montels, tous les terrains ayant été commercialisés et tous les travaux étant terminés.

Il appartient au Conseil métropolitain de se prononcer tout d'abord sur le Compte administratif 2020 de chaque Budget annexe ZAE, puis d'approuver la détermination du résultat de clôture de chacun d'eux et son affectation.

I- Compte administratif 2020

Tous budgets confondus, les recettes réelles 2020 s'élèvent à 4 481 395,43 € et comprennent :

- les ventes de terrains et quelques locations diverses pour 684 985,57 €,
- des mandats annulés sur exercices antérieurs pour 454 732,26 €, correspondant à des écritures comptables de résorption d'avances versées antérieurement,
- des arrondis de centimes de TVA pour 0,17 €,
- une subvention d'équilibre du Budget principal pour la clôture du budget ZAE Les Montels pour 341 677,43 €,
- le versement d'une avance de 3 000 000 € par le Budget principal.

Les dépenses réelles 2020 s'élèvent quant à elles à 4 493 999,51 €. Elles correspondent à :

- des achats de terrains, d'études, de travaux d'aménagement, et des frais accessoires pour 3 209 487,69 €,
- des intérêts d'emprunts pour 6 078,49 €,
- les remboursements d'emprunts pour 256 433,33 €,
- le remboursement d'avances au Budget principal pour 1 022 000 €.

Le résultat d'exécution 2020 des Budgets annexes ZAE est un déficit de 12 604,08 € en investissement.

Après reprise du résultat de clôture 2019 nul en fonctionnement et de - 190 182,88 € en investissement, l'exercice 2020 se solde par un résultat de clôture nul en fonctionnement et un déficit global d'investissement de 202 786,96 €.

Il est maintenant proposé d'examiner les résultats zone par zone :

ZAE du PARC LOGISTIQUE

Exercice 2020		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Prévisions	4 459 735,00 €	4 668 264,44 €	9 127 999,44 €
	Réalisations	3 909 367,92 €	4 122 932,76 €	8 032 300,68 €
Dépenses	Prévisions	4 459 735,00 €	4 668 264,44 €	9 127 999,44 €
	Réalisations	3 924 682,13 €	4 122 932,76 €	8 047 614,89 €
Résultat de l'exercice		-15 314,21 €	0,00 €	-15 314,21 €

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement	Résultat 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	-14 742,56 €		-15 314,21 €	-30 056,77 €
Fonctionnement	0,00 €		0,00 €	0,00 €
Total	-14 742,56 €	0,00 €	-15 314,21 €	-30 056,77 €

Après reprise du déficit antérieur reporté 2019 de 14 742,56 €, l'exercice 2020 de ce budget se solde par un déficit de clôture global de 30 056,77 €.

Cet exercice est marqué par le regroupement sur le budget annexe ZAE du Parc logistique des mandat d'études et de travaux pour l'aménagement des zones du Parc Logistique et de Ladoux confiés à la SPL Clermont Auvergne.

En recettes, ont été comptabilisées la résorption du solde des avances de trésorerie versées à la SPL Clermont Auvergne sur les exercices précédents pour la zone Parc Logistique à hauteur de 454 411,26 € (constaté en dépenses de fonctionnement), des produits annexes divers pour 272,70 €, ainsi qu'une avance du Budget principal de 3 000 000 €.

Les dépenses sont principalement consacrées à l'opération de requalification de la zone Parc Logistique pour 2 412 156,14 € avec 979 623,60 € d'avances de trésorerie sur travaux, 137 077,99 € d'études, 1 294 091,83 € de travaux d'aménagement et 1 362,72 € de rachats de terrains à l'EPF SMAF.

Le transfert comptable des avances versées à la SPL Clermont Auvergne au titre de l'aménagement de la zone de Ladoux représente 661 044 €. Des travaux sont réalisés à hauteur de 20 009 €.

À cela s'ajoutent, les frais financiers pour 6 078,49 € et le remboursement en capital de la dette pour 256 433,33 €.

Enfin les dépenses récurrentes de bornage, d'entretien des voiries et d'espaces verts, de taxes foncières et de vidéoprotection représentent 138 288,01 €.

ZAE GERZAT SUD

Exercice 2020		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Prévisions	1 377 107,34 €	1 434 442,34 €	2 811 549,68 €
	Réalisations	758 148,08 €	760 149,42 €	1 518 297,50 €
Dépenses	Prévisions	1 377 107,34 €	1 434 442,34 €	2 811 549,68 €
	Réalisations	763 075,38 €	760 149,42 €	1 523 224,80 €
Résultat de l'exercice		-4 927,30 €	0,00 €	-4 927,30 €

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement	Résultat 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	95 125,34 €		-4 927,30 €	90 198,04 €
Fonctionnement	0,00 €		0,00 €	0,00 €
Total	95 125,34 €	0,00 €	-4 927,30 €	90 198,04 €

Après reprise de l'excédent antérieur reporté 2019 de 95 125,34 €, l'exercice 2020 de ce budget se solde par un excédent de clôture global de 90 198,04 €.

En recettes, sont comptabilisés la vente de terrains à la société COLAS RHONE-ALPES AUVERGNE pour 378 594 €, les produits de locations de parcelles versés par l'EPF Smaf pour 159,04 €, un dégrèvement de 321 € sur la taxe foncière 2019.

Les dépenses réelles 2020 concernent principalement du nettoyage pour 1 120 €, auquel s'ajoutent la taxe foncière et des arrondis de centimes de TVA pour 881,34 €, ainsi qu'un remboursement de l'avance au Budget principal à hauteur de 382 000 €.

ZAE SARLIEVE NORD

Exercice 2020		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Prévisions	276 469,00 €	251 029,03 €	527 498,03 €
	Réalisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Prévisions	276 469,00 €	251 029,03 €	527 498,03 €
	Réalisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat de l'exercice		0,00 €	0,00 €	0,00 €

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement	Résultat 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	-25 449,97 €		0,00 €	-25 449,97 €
Fonctionnement	0,00 €		0,00 €	0,00 €
Total	-25 449,97 €	0,00 €	0,00 €	-25 449,97 €

L'exercice 2020 de ce budget se solde par un déficit de clôture global de 25 449,97 €.

La reprise du résultat de clôture constaté en 2019 est la seule opération enregistrée sur l'exercice.

ZAE DE L'EMINEE

Exercice 2020		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Prévisions	87 486,14 €	0,00 €	87 486,14 €
	Réalisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Prévisions	87 486,14 €	0,00 €	87 486,14 €
	Réalisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat de l'exercice		0,00 €	0,00 €	0,00 €

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement	Résultat 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	-87 486,14 €		0,00 €	-87 486,14 €
Fonctionnement	0,00 €		0,00 €	0,00 €
Total	-87 486,14 €	0,00 €	0,00 €	-87 486,14 €

L'exercice 2020 de ce budget se solde par un déficit de clôture global de 87 486,14 €.

La reprise du résultat de clôture constaté en 2019 est la seule opération enregistrée sur l'exercice.

ZAE LES MONTELS

Exercice 2020		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Prévisions	1 295 274,86 €	1 295 274,86 €	2 590 549,72 €
	Réalisations	1 295 274,86 €	1 295 274,86 €	2 590 549,72 €
Dépenses	Prévisions	1 295 274,86 €	1 295 274,86 €	2 590 549,72 €
	Réalisations	1 287 637,43 €	1 295 274,86 €	2 582 912,29 €
Résultat de l'exercice		7 637,43 €	0,00 €	7 637,43 €

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement	Résultat 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	-7 637,43 €		7 637,43 €	0,00 €
Fonctionnement	0,00 €		0,00 €	0,00 €
Total	-7 637,43 €	0,00 €	7 637,43 €	0,00 €

L'exercice 2020 de ce budget se solde par un résultat nul, le budget étant clôturé au 31/12/2020.

En recettes sont comptabilisées des ventes de terrains pour 305 960 € et une subvention d'équilibre du Budget principal pour la clôture du budget pour 341 677,43 €.

Les dépenses correspondent au seul remboursement au Budget principal du solde de l'avance consentie pour 640 000 €.

ZAE LES GRANDES

Exercice 2020		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Prévisions	8 102,39 €	0,00 €	8 102,39 €
	Réalisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Prévisions	8 102,39 €	0,00 €	8 102,39 €
	Réalisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat de l'exercice		0,00 €	0,00 €	0,00 €

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement	Résultat 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	-8 102,39 €		0,00 €	-8 102,39 €
Fonctionnement	0,00 €		0,00 €	0,00 €
Total	-8 102,39 €	0,00 €	0,00 €	-8 102,39 €

L'exercice 2020 de ce budget se solde par un déficit de clôture global de 8 102,39 €.

La reprise du résultat de clôture constaté en 2019 est la seule opération enregistrée sur l'exercice.

ZAE LES GRAVEYROUX

Exercice 2020		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Prévisions	1 278,58 €	0,00 €	1 278,58 €
	Réalisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Prévisions	1 278,58 €	0,00 €	1 278,58 €
	Réalisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat de l'exercice		0,00 €	0,00 €	0,00 €

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement	Résultat 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	1 278,58 €		0,00 €	1 278,58 €
Fonctionnement	0,00 €		0,00 €	0,00 €
Total	1 278,58 €	0,00 €	0,00 €	1 278,58 €

L'exercice 2020 de ce budget se solde par un excédent de clôture global de 1 278,58 €.

La reprise du résultat de clôture constaté en 2019 est la seule opération enregistrée sur l'exercice.

ZAE CHAMPRATEL

Exercice 2020		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Prévisions	143 188,00 €	29,69 €	143 217,69 €
	Réalisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Prévisions	143 188,00 €	29,69 €	143 217,69 €
	Réalisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat de l'exercice		0,00 €	0,00 €	0,00 €

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement	Résultat 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	-143 168,31 €		0,00 €	-143 168,31 €
Fonctionnement	0,00 €		0,00 €	0,00 €
Total	-143 168,31 €	0,00 €	0,00 €	-143 168,31 €

L'exercice 2020 de ce budget se solde par un déficit de clôture global de 143 168,31 €.

La reprise du résultat de clôture constaté en 2019 est la seule opération enregistrée sur l'exercice.

Sont joints en annexe les tableaux reprenant le détail par article et chapitre des dépenses et recettes réalisées au cours de l'exercice 2020.

II- Reprise des résultats d'investissement 2020

Il est proposé de reprendre le solde d'exécution de la section d'investissement tel qu'il est constaté au 31/12/2020, à savoir en recettes en cas d'excédent, et en dépenses en cas de déficit (compte 001 « Résultat d'investissement reporté » dans les deux cas). La section de fonctionnement de ces budgets, par le biais des écritures de stock de terrains à aménager, se solde par un résultat nul.

Pour chaque Budget annexe ZAE, l'affectation est la suivante :

ZAE du PARC LOGISTIQUE

Il est proposé d'affecter en report le solde d'exécution déficitaire de 30 056,77 € constaté à la section d'investissement (compte 001 - dépense).

ZAE GERZAT SUD

Il est proposé d'affecter en report le solde d'exécution excédentaire de 90 198,04 € constaté à la section d'investissement (compte 001 - recette).

ZAE SARLIEVE NORD

Il est proposé d'affecter en report le solde d'exécution déficitaire de 25 449,97 € constaté à la section d'investissement (compte 001 - dépense).

ZAE DE L'ÉMINÉE

Il est proposé d'affecter en report le solde déficitaire de 87 486,14 € constaté à la section d'investissement (compte 001 - dépense).

ZAE LES GRANDES

Il est proposé d'affecter en report le solde d'exécution déficitaire de 8 102,39 € constaté à la section d'investissement (compte 001 - dépense).

ZAE LES GRAVEYROUX

Il est proposé d'affecter en report l'excédent de 1 278,58 € constaté à la section d'investissement (compte 001 - recette).

ZAE CHAMPRATEL

Il est proposé d'affecter en report le solde d'exécution déficitaire de 143 168,31 € constaté à la section d'investissement (compte 001 - dépense).

Les affectations, telles qu'elles sont présentées, ont fait l'objet d'une reprise anticipée et donc d'une inscription lors du vote du Budget primitif 2021.

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'examiner les tableaux détaillés des Comptes administratifs 2020 des Budgets annexes des Zones d'Activité Économique et de les adopter,
- d'approuver la détermination et l'affectation du résultat global de ces budgets conformément au tableau suivant :

Budget	Investissement 001 - Dépenses	Investissement 001 - Recettes
ZAE Parc logistique	30 056,77 €	
ZAE Gerzat Sud		90 198,04 €
ZAE Sarliève Nord	25 449,97 €	
ZAE Eminée	87 486,14 €	
ZAE Les Montels	Budget clôturé	
ZAE Les Grandes	8 102,39 €	
ZAE Les Graveyroux		1 278,58 €
ZAE Champratel	143 168,31 €	

- d'approuver la clôture du budget ZAE Les Montels.

TOTAL VOTANTS :	82	=	52 Conseillers Présents	+	31 Représentés	-	1 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	73	=	Pour : 73	+	Contre : 0		
Abstention :	9						

NPPV : Olivier BIANCHI

**Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président**



**Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président
Hervé PRONONCE**

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
6015 TERRAINS A AMENAGER	0,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 362,72
6045 ACHATS D'ETUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES(TERR	336 700,00	-79 552,00	0,00	257 148,00	248 143,99
605 ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	4 450 000,00	-1 022 248,00	0,00	3 427 752,00	2 945 244,01
608 FRAIS ACCESS. SUR TERRAINS EN COURS D'AMENAG.	14 110,00	100,00	0,00	14 210,00	12 735,63
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 802 310,00	-1 100 000,00	0,00	3 702 310,00	3 207 486,35
65888 AUTRES	10,00	0,44	0,00	10,44	0,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10,00	0,44	0,00	10,44	0,00
66111 INTERETS REGLES A ECHEANCE	6 800,00	0,00	0,00	6 800,00	6 790,36
66112 INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-400,00	0,00	0,00	-400,00	-711,87
66 CHARGES FINANCIERES	6 400,00	0,00	0,00	6 400,00	6 078,49
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	4 808 720,00	-1 099 999,56	0,00	3 708 720,44	3 213 564,84
7133 VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	484 010,00	-4 238,00	0,00	479 772,00	454 683,96
71355 VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	484 010,00	-4 238,00	0,00	479 772,00	454 683,96
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	968 020,00	-8 476,00	0,00	959 544,00	909 367,92
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	968 020,00	-8 476,00	0,00	959 544,00	909 367,92
TOTAL DEPENSES	5 776 740,00	-1 108 475,56	0,00	4 668 264,44	4 122 932,76

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
7015 VENTES DE TERRAINS AMENAGES	183 650,00	-183 650,00	0,00	0,00	0,00
7083 LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	350,00	0,00	0,00	350,00	272,53
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	184 000,00	-183 650,00	0,00	350,00	272,53
75888 AUTRES	10,00	0,00	0,00	10,00	0,17
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10,00	0,00	0,00	10,00	0,17
773 MANDATS ANNULES(SUR EXERCICES ANTERIEURS)OU ATTEIN	300 000,00	179 412,00	0,00	479 412,00	454 411,26
77 PRODUITS SPÉCIFIQUES	300 000,00	179 412,00	0,00	479 412,00	454 411,26
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	484 010,00	-4 238,00	0,00	479 772,00	454 683,96
7133 VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	4 808 720,00	-1 099 999,56	0,00	3 708 720,44	3 213 564,84
71355 VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	484 010,00	-4 238,00	0,00	479 772,00	454 683,96
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	5 292 730,00	-1 104 237,56	0,00	4 188 492,44	3 668 248,80
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	5 292 730,00	-1 104 237,56	0,00	4 188 492,44	3 668 248,80
TOTAL RECETTES	5 776 740,00	-1 108 475,56	0,00	4 668 264,44	4 122 932,76

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020	0,00
RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ	
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020	0,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	14 742,56	0,00	14 742,56	
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	14 742,56	0,00	14 742,56	
1641 EMPRUNTS EN EUROS	257 000,00	-500,00	0,00	256 500,00	256 433,33
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	257 000,00	-500,00	0,00	256 500,00	256 433,33
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	257 000,00	14 242,56	0,00	271 242,56	256 433,33
3351 TERRAINS	0,00	0,00	0,00	0,00	1 362,72
3354 ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	336 700,00	0,00	0,00	336 700,00	248 143,99
3355 TRAVAUX	4 450 000,00	-1 100 000,00	0,00	3 350 000,00	2 945 244,01
33581 FRAIS ACCESSOIRES	22 020,00	0,44	0,00	22 020,44	18 814,12
3555 TERRAINS AMENAGES	484 010,00	-4 238,00	0,00	479 772,00	454 683,96
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	5 292 730,00	-1 104 237,56	0,00	4 188 492,44	3 668 248,80
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	5 292 730,00	-1 104 237,56	0,00	4 188 492,44	3 668 248,80
TOTAL DEPENSES	5 549 730,00	-1 089 995,00	0,00	4 459 735,00	3 924 682,13

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
168751 GFP DE RATTACHEMENT	4 581 710,00	-1 081 519,00	0,00	3 500 191,00	3 000 000,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	4 581 710,00	-1 081 519,00	0,00	3 500 191,00	3 000 000,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	4 581 710,00	-1 081 519,00	0,00	3 500 191,00	3 000 000,00
3351 TERRAINS	484 010,00	-183 650,00	0,00	300 360,00	300 000,00
33581 FRAIS ACCESSOIRES	0,00	179 412,00	0,00	179 412,00	154 683,96
3555 TERRAINS AMENAGES	484 010,00	-4 238,00	0,00	479 772,00	454 683,96
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	968 020,00	-8 476,00	0,00	959 544,00	909 367,92
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	968 020,00	-8 476,00	0,00	959 544,00	909 367,92
TOTAL RECETTES	5 549 730,00	-1 089 995,00	0,00	4 459 735,00	3 909 367,92

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2020	-15 314,21
RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ	-14 742,56
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020	-30 056,77

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
6045 ACHATS D'ETUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES(TERR	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00
605 ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	230 000,00	-180 000,00	0,00	50 000,00	1 120,00
608 FRAIS ACCESS. SUR TERRAINS EN COURS D'AMENAG.	1 450,00	0,00	0,00	1 450,00	881,00
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	332 450,00	-180 000,00	0,00	152 450,00	2 001,00
65888 AUTRES	10,00	0,34	0,00	10,34	0,34
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10,00	0,34	0,00	10,34	0,34
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	332 460,00	-179 999,66	0,00	152 460,34	2 001,34
7133 VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	640 670,00	321,00	0,00	640 991,00	379 074,04
71355 VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	640 670,00	321,00	0,00	640 991,00	379 074,04
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 281 340,00	642,00	0,00	1 281 982,00	758 148,08
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 281 340,00	642,00	0,00	1 281 982,00	758 148,08
TOTAL DEPENSES	1 613 800,00	-179 357,66	0,00	1 434 442,34	760 149,42

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
7015 VENTES DE TERRAINS AMENAGES	640 460,00	0,00	0,00	640 460,00	378 594,00
7083 LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	200,00	0,00	0,00	200,00	159,04
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	640 660,00	0,00	0,00	640 660,00	378 753,04
75888 AUTRES	10,00	0,00	0,00	10,00	0,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10,00	0,00	0,00	10,00	0,00
773 MANDATS ANNULES(SUR EXERCICES ANTERIEURS)OU ATTEIN	0,00	321,00	0,00	321,00	321,00
77 PRODUITS SPÉCIFIQUES	0,00	321,00	0,00	321,00	321,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	640 670,00	321,00	0,00	640 991,00	379 074,04
7133 VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	332 460,00	-179 999,66	0,00	152 460,34	2 001,34
71355 VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	640 670,00	321,00	0,00	640 991,00	379 074,04
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	973 130,00	-179 678,66	0,00	793 451,34	381 075,38
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	973 130,00	-179 678,66	0,00	793 451,34	381 075,38
TOTAL RECETTES	1 613 800,00	-179 357,66	0,00	1 434 442,34	760 149,42

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020

0,00

RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020

0,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
168751 GFP DE RATTACHEMENT	308 210,00	275 446,00	0,00	583 656,00	382 000,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	308 210,00	275 446,00	0,00	583 656,00	382 000,00
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	308 210,00	275 446,00	0,00	583 656,00	382 000,00
3354 ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00
3355 TRAVAUX	230 000,00	-179 999,66	0,00	50 000,34	1 120,00
33581 FRAIS ACCESSOIRES	2 460,00	0,00	0,00	2 460,00	881,34
3555 TERRAINS AMENAGES	640 670,00	321,00	0,00	640 991,00	379 074,04
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	973 130,00	-179 678,66	0,00	793 451,34	381 075,38
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	973 130,00	-179 678,66	0,00	793 451,34	381 075,38
TOTAL DEPENSES	1 281 340,00	95 767,34	0,00	1 377 107,34	763 075,38

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	95 125,34	0,00	95 125,34	
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	95 125,34	0,00	95 125,34	
168751 GFP DE RATTACHEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	0,00	95 125,34	0,00	95 125,34	0,00
3351 TERRAINS	640 670,00	321,00	0,00	640 991,00	379 074,04
3355 TRAVAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3555 TERRAINS AMENAGES	640 670,00	321,00	0,00	640 991,00	379 074,04
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 281 340,00	642,00	0,00	1 281 982,00	758 148,08
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 281 340,00	642,00	0,00	1 281 982,00	758 148,08
TOTAL RECETTES	1 281 340,00	95 767,34	0,00	1 377 107,34	758 148,08

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2020

-4 927,30

RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ

95 125,34

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020

90 198,04

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
6045 ACHATS D'ETUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES(TERR	500 000,00	-250 000,00	0,00	250 000,00	0,00
608 FRAIS ACCESS. SUR TERRAINS EN COURS D'AMENAG.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	501 000,00	-250 000,00	0,00	251 000,00	0,00
65888 AUTRES	10,00	-0,97	0,00	9,03	0,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10,00	-0,97	0,00	9,03	0,00
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	501 010,00	-250 000,97	0,00	251 009,03	0,00
7133 VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	10,00	0,00	0,00	10,00	0,00
71355 VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	10,00	0,00	0,00	10,00	0,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	20,00	0,00	0,00	20,00	0,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	20,00	0,00	0,00	20,00	0,00
TOTAL DEPENSES	501 030,00	-250 000,97	0,00	251 029,03	0,00

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
7083 LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888 AUTRES	10,00	0,00	0,00	10,00	0,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10,00	0,00	0,00	10,00	0,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	10,00	0,00	0,00	10,00	0,00
7133 VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	501 010,00	-250 000,97	0,00	251 009,03	0,00
71355 VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	10,00	0,00	0,00	10,00	0,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	501 020,00	-250 000,97	0,00	251 019,03	0,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	501 020,00	-250 000,97	0,00	251 019,03	0,00
TOTAL RECETTES	501 030,00	-250 000,97	0,00	251 029,03	0,00

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020

0,00

RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020

0,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	25 449,97	0,00	25 449,97	
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	25 449,97	0,00	25 449,97	
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	25 449,97	0,00	25 449,97	
3354 ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	500 000,00	-250 000,00	0,00	250 000,00	0,00
33581 FRAIS ACCESSOIRES	1 010,00	-0,97	0,00	1 009,03	0,00
3555 TERRAINS AMENAGES	10,00	0,00	0,00	10,00	0,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	501 020,00	-250 000,97	0,00	251 019,03	0,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	501 020,00	-250 000,97	0,00	251 019,03	0,00
TOTAL DEPENSES	501 020,00	-224 551,00	0,00	276 469,00	0,00

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
168751 GFP DE RATTACHEMENT	501 000,00	-224 551,00	0,00	276 449,00	0,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	501 000,00	-224 551,00	0,00	276 449,00	0,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	501 000,00	-224 551,00	0,00	276 449,00	0,00
33581 FRAIS ACCESSOIRES	10,00	0,00	0,00	10,00	0,00
3555 TERRAINS AMENAGES	10,00	0,00	0,00	10,00	0,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	20,00	0,00	0,00	20,00	0,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	20,00	0,00	0,00	20,00	0,00
TOTAL RECETTES	501 020,00	-224 551,00	0,00	276 469,00	0,00

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2020

0,00

RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ

-25 449,97

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020

-25 449,97

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	87 486,14	0,00	87 486,14	
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	87 486,14	0,00	87 486,14	
<i>SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES</i>	<i>0,00</i>	<i>87 486,14</i>	<i>0,00</i>	<i>87 486,14</i>	
TOTAL DEPENSES	0,00	87 486,14	0,00	87 486,14	

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
168751 GFP DE RATTACHEMENT	0,00	87 486,14	0,00	87 486,14	0,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00	87 486,14	0,00	87 486,14	0,00
<i>SOUS-TOTAL RECETTES REELLES</i>	<i>0,00</i>	<i>87 486,14</i>	<i>0,00</i>	<i>87 486,14</i>	<i>0,00</i>
TOTAL RECETTES	0,00	87 486,14	0,00	87 486,14	0,00

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2020	0,00
RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ	-87 486,14
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020	-87 486,14

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
7133 VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	305 970,00	341 667,43	0,00	647 637,43	647 637,43
71355 VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	305 970,00	341 667,43	0,00	647 637,43	647 637,43
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	611 940,00	683 334,86	0,00	1 295 274,86	1 295 274,86
<i>SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE</i>	<i>611 940,00</i>	<i>683 334,86</i>	<i>0,00</i>	<i>1 295 274,86</i>	<i>1 295 274,86</i>
TOTAL DEPENSES	611 940,00	683 334,86	0,00	1 295 274,86	1 295 274,86

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
7015 VENTES DE TERRAINS AMENAGES	305 960,00	0,00	0,00	305 960,00	305 960,00
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	305 960,00	0,00	0,00	305 960,00	305 960,00
74751 GFP DE RATTACHEMENT	0,00	341 677,43	0,00	341 677,43	341 677,43
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	0,00	341 677,43	0,00	341 677,43	341 677,43
75888 AUTRES	10,00	-10,00	0,00	0,00	0,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10,00	-10,00	0,00	0,00	0,00
<i>SOUS-TOTAL RECETTES REELLES</i>	<i>305 970,00</i>	<i>341 667,43</i>	<i>0,00</i>	<i>647 637,43</i>	<i>647 637,43</i>
7133 VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
71355 VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	305 970,00	341 667,43	0,00	647 637,43	647 637,43
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	305 970,00	341 667,43	0,00	647 637,43	647 637,43
<i>SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE</i>	<i>305 970,00</i>	<i>341 667,43</i>	<i>0,00</i>	<i>647 637,43</i>	<i>647 637,43</i>
TOTAL RECETTES	611 940,00	683 334,86	0,00	1 295 274,86	1 295 274,86

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020

0,00

RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020

0,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	7 637,43	0,00	7 637,43	
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	7 637,43	0,00	7 637,43	
168751 GFP DE RATTACHEMENT	305 970,00	334 030,00	0,00	640 000,00	640 000,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	305 970,00	334 030,00	0,00	640 000,00	640 000,00
<i>SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES</i>	<i>305 970,00</i>	<i>341 667,43</i>	<i>0,00</i>	<i>647 637,43</i>	<i>640 000,00</i>
3555 TERRAINS AMENAGES	305 970,00	341 667,43	0,00	647 637,43	647 637,43
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	305 970,00	341 667,43	0,00	647 637,43	647 637,43
<i>SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE</i>	<i>305 970,00</i>	<i>341 667,43</i>	<i>0,00</i>	<i>647 637,43</i>	<i>647 637,43</i>
TOTAL DEPENSES	611 940,00	683 334,86	0,00	1 295 274,86	1 287 637,43

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
168751 GFP DE RATTACHEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>SOUS-TOTAL RECETTES REELLES</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
3351 TERRAINS	0,00	329 570,77	0,00	329 570,77	329 570,77
3354 ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	0,00	11 495,00	0,00	11 495,00	11 495,00
3355 TRAVAUX	305 970,00	-19 850,43	0,00	286 119,57	286 119,57
33581 FRAIS ACCESSOIRES	0,00	20 452,09	0,00	20 452,09	20 452,09
3555 TERRAINS AMENAGES	305 970,00	341 667,43	0,00	647 637,43	647 637,43
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	611 940,00	683 334,86	0,00	1 295 274,86	1 295 274,86
<i>SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE</i>	<i>611 940,00</i>	<i>683 334,86</i>	<i>0,00</i>	<i>1 295 274,86</i>	<i>1 295 274,86</i>
TOTAL RECETTES	611 940,00	683 334,86	0,00	1 295 274,86	1 295 274,86

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2020

7 637,43

RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ

-7 637,43

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020

0,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
7133 VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	24 010,00	-24 010,00	0,00	0,00	0,00
71355 VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	24 010,00	-24 010,00	0,00	0,00	0,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	48 020,00	-48 020,00	0,00	0,00	0,00
<i>SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE</i>	<i>48 020,00</i>	<i>-48 020,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DEPENSES	48 020,00	-48 020,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
7015 VENTES DE TERRAINS AMENAGES	24 000,00	-24 000,00	0,00	0,00	0,00
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	24 000,00	-24 000,00	0,00	0,00	0,00
75888 AUTRES	10,00	-10,00	0,00	0,00	0,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10,00	-10,00	0,00	0,00	0,00
<i>SOUS-TOTAL RECETTES REELLES</i>	<i>24 010,00</i>	<i>-24 010,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
7133 VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
71355 VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	24 010,00	-24 010,00	0,00	0,00	0,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	24 010,00	-24 010,00	0,00	0,00	0,00
<i>SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE</i>	<i>24 010,00</i>	<i>-24 010,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL RECETTES	48 020,00	-48 020,00	0,00	0,00	0,00

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020

0,00

RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020

0,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	8 102,39	0,00	8 102,39	
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	8 102,39	0,00	8 102,39	
168751 GFP DE RATTACHEMENT	24 010,00	-24 010,00	0,00	0,00	0,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	24 010,00	-24 010,00	0,00	0,00	0,00
<i>SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES</i>	<i>24 010,00</i>	<i>-15 907,61</i>	<i>0,00</i>	<i>8 102,39</i>	<i>0,00</i>
3555 TERRAINS AMENAGES	24 010,00	-24 010,00	0,00	0,00	0,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	24 010,00	-24 010,00	0,00	0,00	0,00
<i>SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE</i>	<i>24 010,00</i>	<i>-24 010,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DEPENSES	48 020,00	-39 917,61	0,00	8 102,39	0,00

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
168751 GFP DE RATTACHEMENT	0,00	8 102,39	0,00	8 102,39	0,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00	8 102,39	0,00	8 102,39	0,00
<i>SOUS-TOTAL RECETTES REELLES</i>	<i>0,00</i>	<i>8 102,39</i>	<i>0,00</i>	<i>8 102,39</i>	<i>0,00</i>
3355 TRAVAUX	24 010,00	-24 010,00	0,00	0,00	0,00
3555 TERRAINS AMENAGES	24 010,00	-24 010,00	0,00	0,00	0,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	48 020,00	-48 020,00	0,00	0,00	0,00
<i>SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE</i>	<i>48 020,00</i>	<i>-48 020,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL RECETTES	48 020,00	-39 917,61	0,00	8 102,39	0,00

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2020

0,00

RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ

-8 102,39

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020

-8 102,39

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
168751 GFP DE RATTACHEMENT	0,00	1 278,58	0,00	1 278,58	0,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00	1 278,58	0,00	1 278,58	0,00
<i>SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES</i>	<i>0,00</i>	<i>1 278,58</i>	<i>0,00</i>	<i>1 278,58</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DEPENSES	0,00	1 278,58	0,00	1 278,58	0,00

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	1 278,58	0,00	1 278,58	
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	1 278,58	0,00	1 278,58	
<i>SOUS-TOTAL RECETTES REELLES</i>	<i>0,00</i>	<i>1 278,58</i>	<i>0,00</i>	<i>1 278,58</i>	
TOTAL RECETTES	0,00	1 278,58	0,00	1 278,58	

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2020	0,00
RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ	1 278,58
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020	1 278,58

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
6045 ACHATS D'ETUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES(TERR	15 000,00	-15 000,00	0,00	0,00	0,00
605 ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	155 000,00	-155 000,00	0,00	0,00	0,00
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	170 000,00	-170 000,00	0,00	0,00	0,00
65888 AUTRES	10,00	-0,31	0,00	9,69	0,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10,00	-0,31	0,00	9,69	0,00
<i>SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES</i>	<i>170 010,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>9,69</i>	<i>0,00</i>
7133 VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	10,00	0,00	0,00	10,00	0,00
71355 VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	10,00	0,00	0,00	10,00	0,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	20,00	0,00	0,00	20,00	0,00
<i>SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE</i>	<i>20,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>20,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DEPENSES	170 030,00	-170 000,31	0,00	29,69	0,00

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
75888 AUTRES	10,00	0,00	0,00	10,00	0,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10,00	0,00	0,00	10,00	0,00
<i>SOUS-TOTAL RECETTES REELLES</i>	<i>10,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>10,00</i>	<i>0,00</i>
7133 VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	170 010,00	-170 000,31	0,00	9,69	0,00
71355 VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	10,00	0,00	0,00	10,00	0,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	170 020,00	-170 000,31	0,00	19,69	0,00
<i>SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE</i>	<i>170 020,00</i>	<i>-170 000,31</i>	<i>0,00</i>	<i>19,69</i>	<i>0,00</i>
TOTAL RECETTES	170 030,00	-170 000,31	0,00	29,69	0,00

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020	0,00
RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ	
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020	0,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	143 168,31	0,00	143 168,31	
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	143 168,31	0,00	143 168,31	
<i>SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES</i>	<i>0,00</i>	<i>143 168,31</i>	<i>0,00</i>	<i>143 168,31</i>	
3354 ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	15 000,00	-15 000,00	0,00	0,00	0,00
3355 TRAVAUX	155 000,00	-155 000,00	0,00	0,00	0,00
33581 FRAIS ACCESSOIRES	10,00	-0,31	0,00	9,69	0,00
3555 TERRAINS AMENAGES	10,00	0,00	0,00	10,00	0,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	170 020,00	-170 000,31	0,00	19,69	0,00
<i>SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE</i>	<i>170 020,00</i>	<i>-170 000,31</i>	<i>0,00</i>	<i>19,69</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DEPENSES	170 020,00	-26 832,00	0,00	143 188,00	0,00

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
168751 GFP DE RATTACHEMENT	170 000,00	-26 832,00	0,00	143 168,00	0,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	170 000,00	-26 832,00	0,00	143 168,00	0,00
<i>SOUS-TOTAL RECETTES REELLES</i>	<i>170 000,00</i>	<i>-26 832,00</i>	<i>0,00</i>	<i>143 168,00</i>	<i>0,00</i>
3355 TRAVAUX	10,00	0,00	0,00	10,00	0,00
33581 FRAIS ACCESSOIRES	10,00	0,00	0,00	10,00	0,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	20,00	0,00	0,00	20,00	0,00
<i>SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE</i>	<i>20,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>20,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL RECETTES	170 020,00	-26 832,00	0,00	143 188,00	0,00

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2020	0,00
RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ	-143 168,31
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020	-143 168,31

063011

SGC CLERMONT METROPOLE ET AMENDES



Envoyé en préfecture le 02/06/2021

Reçu en préfecture le 02/06/2021

Affiché le

ID : 063-246300701-20210602-DEL20210528_040-BF



Exercice 2020

30623 CAM CHAMPRATEL LOT ACTIVITE
RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<u>RECETTES</u>			
Prévisions budgétaires totales (a)	143 188,00	29,69	143 217,69
Titres de recettes émis (b)	0,00	0,00	0,00
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	0,00	0,00	0,00
<u>DÉPENSES</u>			
Autorisations budgétaires totales (e)	143 188,00	29,69	143 217,69
Mandats émis (f)	0,00	0,00	0,00
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f -g)	0,00	0,00	0,00
<u>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</u>			
(d-h) Excédent			
(h-d) Déficit			

30623 CAM CHAMPRADEL LOT ACTIVITE

RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISES

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
CAM CHAMPRADEL LOT ACTIVITE					
Investissement	-143 168,31				-143 168,31
Fonctionnement					
Sous-Total	-143 168,31				-143 168,31
TOTAL II	-143 168,31				-143 168,31
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-143 168,31				-143 168,31

063011

SGC CLERMONT METROPOLE ET AMENDES



Envoyé en préfecture le 02/06/2021



Reçu en préfecture le 02/06/2021

Affiché le

Exercice 2020

ID : 063-246300701-20210602-DEL20210528_040-BF

30610 CAM ZAE ERNEST CRISTAL

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<u>RECETTES</u>			
Prévisions budgétaires totales (a)			0,00
Titres de recettes émis (b)			0,00
Réductions de titres (c)			0,00
Recettes nettes (d = b - c)			0,00
<u>DÉPENSES</u>			
Autorisations budgétaires totales (e)			0,00
Mandats émis (f)			0,00
Annulations de mandats (g)			0,00
Dépenses nettes (h = f -g)			0,00
<u>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</u>			
(d-h) Excédent			
(h-d) Déficit			

063011

SGC CLERMONT METROPOLE ET AMENDES



Envoyé en préfecture le 02/06/2021

GED

Reçu en préfecture le 02/06/2021

Affiché le

ID : 063-246300701-20210602-DEL20210528_040-BF

30610 CAM ZAE ERNEST CRISTAL

RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISES

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
CAM ZAE ERNEST CRISTAL					
Investissement	-87 486,14				-87 486,14
Fonctionnement					
Sous-Total	-87 486,14				-87 486,14
TOTAL II	-87 486,14				-87 486,14
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-87 486,14				-87 486,14

063011

SGC CLERMONT METROPOLE ET AMENDES



30616 CAM ZAE GERZAT

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE

Envoyé en préfecture le 02/06/2021

Reçu en préfecture le 02/06/2021

Affiché le

ID : 063-246300701-20210602-DEL20210528_040-BF



M1 SLOW

Exercice 2020

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 377 107,34	1 434 442,34	2 811 549,68
Titres de recettes émis (b)	758 148,08	760 149,42	1 518 297,50
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	758 148,08	760 149,42	1 518 297,50
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 377 107,34	1 434 442,34	2 811 549,68
Mandats émis (f)	763 075,38	760 149,42	1 523 224,80
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	763 075,38	760 149,42	1 523 224,80
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent			
(h-d) Déficit	4 927,30		4 927,30

30616 CAM ZAE GERZAT

RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISES

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
CAM ZAE GERZAT					
Investissement	95 125,34		-4 927,30		90 198,04
Fonctionnement					
Sous-Total	95 125,34		-4 927,30		90 198,04
TOTAL II	95 125,34		-4 927,30		90 198,04
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	95 125,34		-4 927,30		90 198,04

063011

SGC CLERMONT METROPOLE ET AMENDES



Envoyé en préfecture le 02/06/2021

Reçu en préfecture le 02/06/2021

Affiché le

ID : 063-246300701-20210602-DEL20210528_040-BF



M1 SLOW

Exercice 2020

30618 CAM ZAE LES GRANDES

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	8 102,39	0,00	8 102,39
Titres de recettes émis (b)	0,00	0,00	0,00
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	0,00	0,00	0,00
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	8 102,39	0,00	8 102,39
Mandats émis (f)	0,00	0,00	0,00
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f -g)	0,00	0,00	0,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent			
(h-d) Déficit			

30618 CAM ZAE LES GRANDES

RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISES

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
CAM ZAE LES GRANDES					
Investissement	-8 102,39				-8 102,39
Fonctionnement					
Sous-Total	-8 102,39				-8 102,39
TOTAL II	-8 102,39				-8 102,39
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-8 102,39				-8 102,39

063011

SGC CLERMONT METROPOLE ET AMENDES



Envoyé en préfecture le 02/06/2021



Reçu en préfecture le 02/06/2021

Affiché le

Exercice 2020

ID : 063-246300701-20210602-DEL20210528_040-BF

30609 CAM ZAE LES GRAVEYROUX

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<u>RECETTES</u>			
Prévisions budgétaires totales (a)			0,00
Titres de recettes émis (b)			0,00
Réductions de titres (c)			0,00
Recettes nettes (d = b - c)			0,00
<u>DÉPENSES</u>			
Autorisations budgétaires totales (e)			0,00
Mandats émis (f)			0,00
Annulations de mandats (g)			0,00
Dépenses nettes (h = f -g)			0,00
<u>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</u>			
(d-h) Excédent			
(h-d) Déficit			

30609 CAM ZAE LES GRAVEYROUX

RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISES

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
CAM ZAE LES GRAVEYROUX					
Investissement	1 278,58				1 278,58
Fonctionnement					
Sous-Total	1 278,58				1 278,58
TOTAL II	1 278,58				1 278,58
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 278,58				1 278,58

063011

SGC CLERMONT METROPOLE ET AMENDES



Envoyé en préfecture le 02/06/2021



Reçu en préfecture le 02/06/2021

Affiché le

SLW

Exercice 2020

ID : 063-246300701-20210602-DEL20210528_040-BF

30620 CAM ZAE LES MONTELS

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<u>RECETTES</u>			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 295 274,86	1 295 274,86	2 590 549,72
Titres de recettes émis (b)	1 295 274,86	1 295 274,86	2 590 549,72
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	1 295 274,86	1 295 274,86	2 590 549,72
<u>DÉPENSES</u>			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 295 274,86	1 295 274,86	2 590 549,72
Mandats émis (f)	1 287 637,43	1 295 274,86	2 582 912,29
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f -g)	1 287 637,43	1 295 274,86	2 582 912,29
<u>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</u>			
(d-h) Excédent	7 637,43		7 637,43
(h-d) Déficit			

30620 CAM ZAE LES MONTELS

RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISES

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
CAM ZAE LES MONTELS					
Investissement	-7 637,43		7 637,43		
Fonctionnement					
Sous-Total	-7 637,43		7 637,43		
TOTAL II	-7 637,43		7 637,43		
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-7 637,43		7 637,43		

063011

SGC CLERMONT METROPOLE ET AMENDES



Envoyé en préfecture le 02/06/2021



Reçu en préfecture le 02/06/2021

Affiché le

M1 SLOW

Exercice 2020

ID : 063-246300701-20210602-DEL20210528_040-BF

30604 CAM PARC LOGISTIQUE

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	4 459 735,00	4 668 264,44	9 127 999,44
Titres de recettes émis (b)	3 909 367,92	4 146 943,56	8 056 311,48
Réductions de titres (c)	0,00	24 010,80	24 010,80
Recettes nettes (d = b - c)	3 909 367,92	4 122 932,76	8 032 300,68
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	4 459 735,00	4 668 264,44	9 127 999,44
Mandats émis (f)	3 924 682,13	5 572 327,96	9 497 010,09
Annulations de mandats (g)	0,00	1 449 395,20	1 449 395,20
Dépenses nettes (h = f -g)	3 924 682,13	4 122 932,76	8 047 614,89
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent			
(h-d) Déficit	15 314,21		15 314,21

063011

SGC CLERMONT METROPOLE ET AMENDES



Envoyé en préfecture le 02/06/2021

GED

Reçu en préfecture le 02/06/2021

Affiché le

SL-2
SL-2
Exercice 2020

ID : 063-246300701-20210602-DEL20210528_040-BF

30604 CAM PARC LOGISTIQUE

RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISES

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
CAM PARC LOGISTIQUE					
Investissement	-14 742,56		-15 314,21		-30 056,77
Fonctionnement					
Sous-Total	-14 742,56		-15 314,21		-30 056,77
TOTAL II	-14 742,56		-15 314,21		-30 056,77
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-14 742,56		-15 314,21		-30 056,77

063011

SGC CLERMONT METROPOLE ET AMENDES



Envoyé en préfecture le 02/06/2021



Reçu en préfecture le 02/06/2021

Affiché le

Exercice 2020

ID : 063-246300701-20210602-DEL20210528_040-BF

30622 CAM ZAC SARLIEVE NO

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<u>RECETTES</u>			
Prévisions budgétaires totales (a)	276 469,00	251 029,03	527 498,03
Titres de recettes émis (b)	0,00	0,00	0,00
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	0,00	0,00	0,00
<u>DÉPENSES</u>			
Autorisations budgétaires totales (e)	276 469,00	251 029,03	527 498,03
Mandats émis (f)	0,00	0,00	0,00
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f -g)	0,00	0,00	0,00
<u>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</u>			
(d-h) Excédent			
(h-d) Déficit			

063011

SGC CLERMONT METROPOLE ET AMENDES



Envoyé en préfecture le 02/06/2021

GED

Reçu en préfecture le 02/06/2021

Affiché le

11-2
SLO
Exercice 2020

ID : 063-246300701-20210602-DEL20210528_040-BF

30622 CAM ZAC SARLIEVE NO

RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISES

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
CAM ZAC SARLIEVE NO					
Investissement	-25 449,97				-25 449,97
Fonctionnement					
Sous-Total	-25 449,97				-25 449,97
TOTAL II	-25 449,97				-25 449,97
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-25 449,97				-25 449,97



21 COMMUNES CONSTRUISENT ENSEMBLE LA MÉTROPOLE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

+
clermont
auvergne
métropole



SOMMAIRE

UNE GOUVERNANCE AU SERVICE DES TERRITOIRES.....	3
LES 21 COMMUNES DE LA MÉTROPOLE.....	4
QUE FAIT LA MÉTROPOLE ?.....	6
ÉQUILIBRE ET SOLIDARITÉ.....	8
HABITAT ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE.....	9
MOBILITÉ DURABLE.....	12
URBANISME.....	16
PROXIMITÉ ET QUALITÉ.....	17
LA COLLECTE DES DÉCHETS.....	18
LE CYCLE DE L'EAU.....	20
L'ESPACE PUBLIC ET LA VOIRIE.....	24
CRÉATIVITÉ ET ATTRACTIVITÉ.....	28
LA CULTURE.....	29
LE SPORT.....	32
LE TOURISME.....	35
ART DE VIVRE ET D'ENTREPRENDRE.....	37
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION.....	38
L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES.....	39
L'EMPLOI ET L'INSERTION.....	41
DURABILITÉ ET RESPONSABILITÉ.....	42
UNE MÉTROPOLE DURABLE.....	43
LES MOYENS DE L'ACTION.....	45
RESSOURCES HUMAINES.....	46
AFFAIRES JURIDIQUES ET ACHATS.....	47
PILOTAGE & PERFORMANCE.....	48
DYNAMIQUE COMMUNAUTAIRE & POLITIQUES CONTRACTUELLES.....	49
USAGES NUMÉRIQUES.....	50
INGÉNIERIE PATRIMONIALE.....	51
STRATÉGIE FINANCIÈRE.....	52
COMPTE ADMINISTRATIF 2020.....	53

En couverture, remplissage des bouteilles de gel hydroalcoolique
à destination des agents de la Métropole, au stadium Jean-Pellez

Édité par Clermont Auvergne Métropole
64/66 avenue de l'Union-Soviétique, BP 231 - 63007 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 98 34 00 - clermontmetropole.eu

Directeur de publication : Olivier Bianchi

Maquette : Direction de la Communication

Photographie couverture : Mickaël Mussard

Cartographie et illustrations : Direction de la Communication

Impression : Groupe CHAUMEIL - Tirage : 500 exemplaires

Imprimé sur papier PEFC

« ALLER DE L'AVANT »



L'année 2020 a marqué profondément notre planète, à la fin du mois de janvier les autorités de santé recensaient les premiers cas officiels de contamination à la Covid-19 en France. En mars, nous connaissions le premier confinement destiné à lutter contre la pandémie...

La Métropole, en coordination et en solidarité avec l'ensemble des communes, a su réagir pour garantir ses services publics indispensables à notre territoire : garantir une eau de qualité, maintenir la collecte des déchets, entretenir l'espace public...

Les agents métropolitains ont adapté leurs organisations de travail, pour continuer à accompagner les entreprises, collecter nos déchets, maintenir l'accompagnement de nos jeunes, proposer des solutions numériques aux usagers de nos bibliothèques, continuer à délivrer les actes d'urbanisme, garantir la reprise de nos chantiers, fournir des solutions de travail à distance, coordonner l'achat de masques pour toutes les communes membres...

S'il en était encore besoin, cette crise nous rappelle combien le service public est primordial pour nos concitoyens. Je salue l'engagement sans faille de tous les agents de notre territoire et de tous les élus qui ont fait face pour accompagner les habitants de notre métropole.

À l'heure où la vie reprend petit à petit ses droits, la Métropole continue d'agir pour la proximité, la transition et l'attractivité du territoire. Les défis qui sont devant nous sont majeurs, penser nos mobilités de demain, assurer notre transition énergétique, garantir le développement économique et l'emploi, doter notre territoire des grands équipements dont elle a besoin, végétaliser nos espaces publics...

Ces défis, nous les relèverons dans une gouvernance apaisée et ouverte. Quand notre société se tend de plus en plus, que les discours radicaux monopolisent l'espace médiatique... il est de notre devoir de faire front commun. Nous n'avons qu'un objectif, le développement harmonieux de notre territoire au bénéfice de ses habitantes et habitants.

La Métropole est un formidable outil pour y parvenir et dessiner ensemble notre destin commun.

Olivier Bianchi
Président de Clermont Auvergne Métropole
Maire de Clermont-Ferrand

21 communes de la métropole

AUBIÈRE

10 745 habitants

1 405 hab./km²

7,65 km²

3 représentants à Clermont Auvergne Métropole

AULNAT

4 073 habitants

967 hab./km²

4,21 km²

2 représentants à Clermont Auvergne Métropole

BEAUMONT

10 793 habitants

2 692 hab./km²

4,01 km²

3 représentants à Clermont Auvergne Métropole

BLANZAT

3 736 habitants

537 hab./km²

6,96 km²

2 représentants à Clermont Auvergne Métropole

CÉBAZAT

8 727 habitants

871 hab./km²

10,02 km²

2 représentants à Clermont Auvergne Métropole

CEYRAT

6 390 habitants

683 hab./km²

9,35 km²

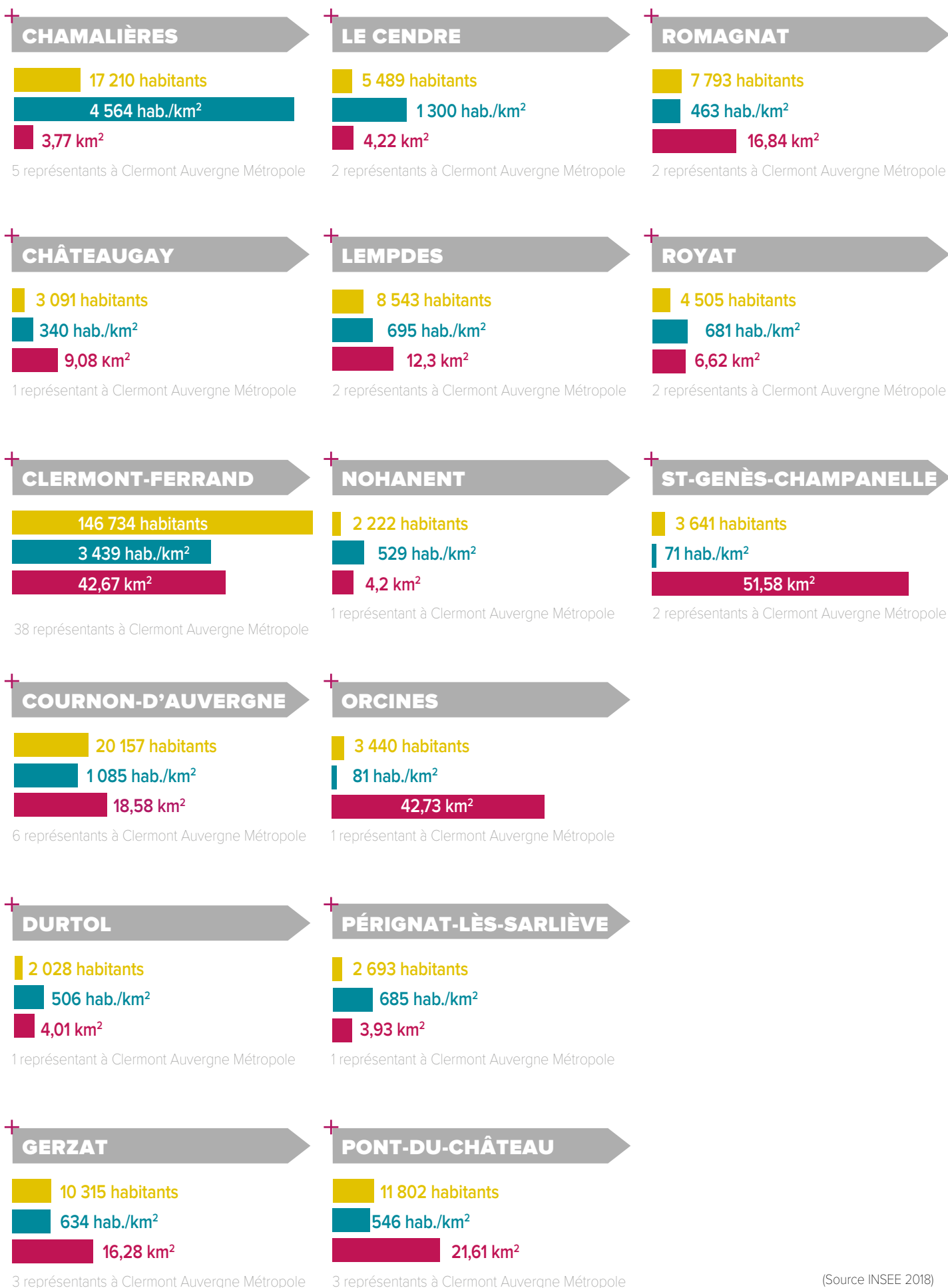
2 représentants à Clermont Auvergne Métropole

LÉGENDE

POPULATION

DENSITÉ DE POPULATION PAR KM²

SUPERFICIE



(Source INSEE 2018)

Que fait la Métropole ?

21 communes, 290 000 habitants, 300 km²

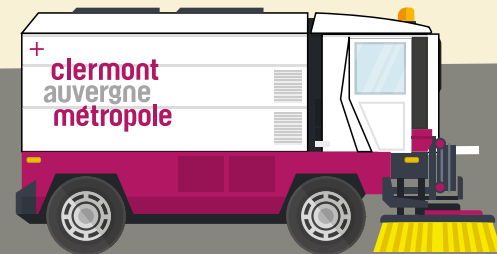
Septembre 2020



LES VOIRIES

La Métropole

- entretient la voirie
- nettoie les espaces publics
- entretient de nombreux espaces verts



L'ÉNERGIE ET L'ENVIRONNEMENT

La Métropole

- préserve la qualité de l'air et les espaces naturels
- développe les énergies renouvelables
- coordonne la distribution d'énergie (gaz, chaleur)
- coordonne, accompagne et contribue à la transition énergétique et écologique



LES DÉPLACEMENTS

La Métropole

- développe les transports en commun
- favorise la mobilité sur tout le territoire
- encourage les modes de déplacements doux



LE LOGEMENT

La Métropole

- soutient la construction
- finance le logement social
- renforce l'accès au logement pour tous
- soutient la rénovation thermique et la réhabilitation



LE CYCLE DE L'EAU

La Métropole

- fournit l'eau potable
- gère l'assainissement
- protège les milieux aquatiques
- prévient les inondations

LA COLLECTE DES DÉCHETS

La Métropole

- collecte et traite les déchets
- gère les déchetteries
- encourage le recyclage et la réduction des déchets ménagers



L'URBANISME

La Métropole

- construit le projet global d'aménagement du territoire dans le respect des principes du développement durable
- garantit le respect des règles d'aménagement et d'utilisation des sols



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

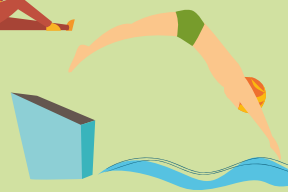
La Métropole

- favorise l'insertion et l'entrepreneuriat
- attire les entreprises, accompagne leur installation et leur développement
- soutient l'enseignement supérieur, la recherche l'innovation et les pôles de compétitivité

L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

La Métropole

- construit et entretient les grands équipements sportifs et culturels
- soutient la lecture publique et assure le fonctionnement des bibliothèques
- assure le fonctionnement des musées
- assure le fonctionnement des équipements nautiques, du stade Gabriel-Montpied, du stade des Gravanches, de la patinoire, du stadium Jean-Pellez et d'Arténium
- soutient les grands événements sportifs et culturels du territoire ainsi que les associations sportives et culturelles
- est en charge du développement touristique
- soutient l'enseignement artistique et assure le fonctionnement du Conservatoire à Rayonnement Régional de Clermont-Ferrand



01

+

**équilibre
& solidarité**

HABITAT ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Le projet métropolitain s'appuie sur un développement territorial équilibré et solidaire. Clermont Auvergne Métropole est chef de file de l'Habitat, du Renouvellement Urbain et de la Politique de la Ville.

La stratégie mise en œuvre via le Programme Local de l'Habitat (PLH) vise notamment à satisfaire aux différentes étapes du parcours résidentiel en soutenant une offre complète et diversifiée de logements, notamment pour les populations les plus fragiles et précarisées.

Le Contrat de Ville œuvre à ce que la dynamique métropolitaine profite à l'ensemble du territoire sans laisser de territoires ou quartiers d'exclusion. La convention du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) décline les plans guides des projets urbains à l'horizon 2030 dans une approche intégrée et participative.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

- ANIMER ET METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)
- PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET UN HABITAT ÉQUILIBRÉ
- S'ENGAGER EN FAVEUR D'UN HABITAT SOLIDAIRE, ABORDABLE ET DURABLE
- PILOTER ET ANIMER LE CONTRAT DE VILLE DE LA MÉTROPOLE
- LANCER ET COORDONNER L'APPEL À PROJETS ANNUEL DU CONTRAT DE VILLE EN LIEN AVEC LES FINANCEURS
- SUIVRE ET COORDONNER LE NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA MÉTROPOLE

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents26

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 24,42 équivalents temps plein travaillés.

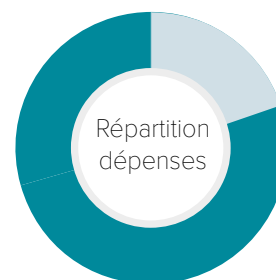


PORTRAIT DE TERRITOIRE

- + **165 255 logements** sur le territoire de la métropole (INSEE 2017).
- + **Près de 33 000 logements sociaux.**
- + **5 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et 3 sites de priorité nationale en renouvellement urbain (NPRU)** Les Vergnes, La Gauthière et Saint-Jacques.
- + **Habitat solidaire :**
 - + 1 663 ménages accompagnés par le Fonds Solidarité Logement.
 - + 4 projets développés dans le cadre du Plan Logement d'abord.
 - Nombre de ménages concernés par les études Habitat gens du voyage57
 - Taux d'occupation des aires d'accueil des gens du voyage ouvertes78,72 %

DONNÉES FINANCIÈRES

- Fonctionnement2 479 771 €
- Investissement10 020 184 €



HABITAT ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE

FAITS MARQUANTS 2020

Habitat

- + **Programme Local de l'Habitat (PLH) :** prolongation jusqu'au 28 février 2022 et engagement de l'étude pour réaliser le PLH 2022-2027.
- + **Soutien au financement** du parc public (agrément de financement pour plus de 455 logements sociaux (PLUS et PLAI) et du parc privé sur le territoire métropolitain.
- + **Délégation des aides à la pierre :** prolongation d'une année de la convention entre la Métropole et l'État, jusqu'à fin 2021.
- + **Rénover + demain :** 2020 était la 3^e et dernière année de l'expérimentation PTRE (plateforme territoriale de rénovation énergétique) *Rénover + Demain*. La Métropole a bénéficié pour ce faire de l'appui financier de l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes et du Conseil régional. Si la Métropole a piloté la mise en place de ce dispositif, elle a souhaité s'associer aux compétences de deux structures locales oeuvrant sur ces sujets depuis de très nombreuses années : l'ADIL 63 et l'Aduhme (Agence locale des énergies). Dans le cadre partenarial spécifique lié à la mise en oeuvre de la PTRE, l'ADIL 63 a assuré une mission de service public (conseil et information des particuliers sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales du logement) et l'Aduhme a accompagné les collectivités et les acteurs des territoires du Puy-de-Dôme dans leurs démarches et leurs projets d'efficacité énergétique.
- + **Mise en place d'un service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH) :** une démarche a été entreprise pour mettre en place

un service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH) à compter de 2021, dans le cadre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV). À cette fin, Clermont Auvergne Métropole a répondu en 2020 à un Appel à Manifestation d'Intérêt « Plateformes du Service Public Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) » lancé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. L'AMI couvre la période 2021-2023 et permettra d'émarger aux aides du programme CEE-SARE et de s'inscrire dans le cadre fixé au niveau national et régional.

- + **Mise en place d'un dispositif de Veille et Observation des Copropriétés :** la Métropole a développé un outil d'observation puissant qui intègre des données physiques, énergétiques, sociales... L'expérimentation et les méthodes de travail transversales et multithématiques ont permis de mettre au point un observatoire unique. L'OMC (Observatoire Métropolitain de Copropriétés) a une vocation à la fois stratégique et opérationnelle. Il s'inscrit dans une démarche liée au projet de Métropole intelligente initiée récemment par la collectivité.
- + **Mise en oeuvre accélérée du plan Logement d'abord :** la Métropole privilégie dans cette démarche 3 axes : l'amélioration de la connaissance, la mobilisation des leviers métropolitains et la réflexion autour de la mobilisation de terrains ou logements vacants pour développer un habitat intercalaire au profit des plus démunis.

- + **Contractualisation avec l'État dans le cadre de la Stratégie de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté :** accompagnement vers l'emploi, lutte contre la précarité alimentaire, aide aux jeunes via le FAJ (alimentaire, logement, insertion,...), lutte contre la fracture numérique,

pour l'accès aux droits, aides à l'accès et au maintien dans le logement via le FSL (notamment pour les ménages impactés par la crise sanitaire) et accompagnement global auprès des gens du voyage de deux secteurs métropolitains complexes (La Rodde et Crouël).

- + **Accueil et habitat des gens du voyage :** en 2020, au vu du contexte, les agents du service ont été mobilisés auprès des familles du territoire pour assurer la transmission des bonnes informations, faire le lien avec les travailleurs sociaux, organiser des dépistages, surtout sur les périodes de confinement.

Pour les programmes de logement en cours, 2 maisons ont été finalisées sur le site de Crouël (entrées dans le logement début 2021). Un projet de terrain temporaire a également été initié pour un groupe familial de Gerzat.

La Métropole a également accompagné le projet de déplacement d'une famille sur le quartier Saint-Jean à Clermont-Ferrand, en appui de la Ville et de l'EPF Smaf.

Crématorium

La crise Covid 19 a entraîné une augmentation du nombre de crémations et la mise en place d'un protocole sanitaire strict à destination des familles, des opérateurs funéraires notamment. Des dispositions au niveau de la Métropole ont été prises pour faire face à cette augmentation et limiter les délais d'attente pour les familles.

Politique de la Ville

- + **Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés (PERR) :**
Le PERR a été signé le 17 juillet 2020 afin de prolonger le Contrat de ville jusqu'en 2022. Le PERR a permis de réaffirmer l'implication formelle des partenaires en faveur des quartiers avec 27 engagements concrets et l'identification d'actions afférentes. La gouvernance a également été réaffirmée, notamment dans les interactions avec les dispositifs liés à la Politique de la ville.

- + **Renforcement du pilotage de projet :**
Mise en place du comité décisionnel de la politique de la ville. Avec le soutien d'un AMO, mise en place d'outils de suivi des engagements du PERR (tableaux de bord et indicateurs de suivi), afin d'évaluer les 27 engagements du PERR.

Renouvellement Urbain

- + **Début de la phase opérationnelle :**
après 3 ans d'études pour définir les programmes urbains, les premiers relogements et les études pré-opérationnelles ont été lancés (sauf pour Saint-Jacques où des opérations « urgentes » étaient autorisées depuis 2017).
- + **Ajustement de la convention :** un 1^{er} ajustement mineur a été apporté à la convention afin d'intégrer de nouvelles opérations de reconstitutions de l'offre de logements sociaux.

CHIFFRES CLÉS DE LA CONVENTION NPRU SIGNÉE LE 14 NOVEMBRE 2019

- + **389,7 M€ HT** d'investissement total sur la période 2020-2030.
- + **81,1 M€ HT** d'investissement pour la Métropole en 2020.
- + **Participation en "fonds de concours" de 16 M€ HT** sur les opérations habitat portées par les bailleurs sociaux.
- + **1 292 logements démolis et reconstruits à l'échelle de la métropole.**
- + **988 logements rénovés.**
- + **10 équipements sportifs, culturels et éducatifs prévus sur les 3 quartiers.**
- + **4 équipements à vocation économique contractualisés avec l'ANRU.**

INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

+ Nombre de particuliers conseillés dans le cadre de <i>Rénover + Demain</i>	153
+ Nombre de chantiers engagés dans le cadre de <i>Rénover + Demain</i>	35
+ Nombre de logements rénovés dans l'habitat privé	136
+ Nombre de chambres étudiants rénovées en terme de réhabilitation thermique (CROUS)	84
+ Potentiel de rénovation énergétique du parc de logements	52 245

PERSPECTIVES 2021

- + **Habitat :** élaboration du nouveau Programme Local de l'Habitat et création d'une Conférence Métropolitaine de l'Habitat (CMH) réunissant l'ensemble des acteurs contribuant aux problématiques d'habitat (publics comme privés, institutionnels et de terrain), mise en place du Service public de la performance énergétique (SPPEH), mise en oeuvre de nouvelles actions dans le cadre du Plan Logement d'abord, poursuite du FSL avec l'ouverture des aides aux impayés de loyers, notamment pour les ménages impactés par la crise sanitaire.
- + **Crématorium :** études des travaux de réhabilitation (création d'une 3^e salle de cérémonie, mise en place de nouveaux services, aménagement du site, extension du parking), installation d'ombrières sur le parking.
- + **Politique de la Ville :** préparation du futur contrat de ville 2022, accompagnement de la relance de la dynamique associative, mise en oeuvre de groupes projets thématiques.
- + **Renouvellement urbain :** désignation des maîtrises d'oeuvre urbaine pour les 3 quartiers, deuxième mandat d'étude par la SPL pour poursuivre le travail entamé sur les quartiers de Saint-Jacques et des Vergnes, démarrage des premiers travaux (notamment la démolition de l'Allée des Dômes), intensification des relogements sur les trois quartiers.

MOBILITÉ DURABLE

La Direction de l'Ingénierie, de l'Aménagement et de la Mobilité est en charge de la mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques en lien avec le thème de la mobilité ainsi que de la gestion patrimoniale d'ouvrages et d'installations spécifiques liés.

La Direction des Projets de mobilité durable, créée au 1^{er} janvier 2017, pilote les 22 actions qui ont résulté de la concertation citoyenne menée en 2016 sur la thématique de la mobilité.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

DEVENIR UN TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE MOBILITÉS DURABLES ET INTELLIGENTES

FLUIDIFIER LES DÉPLACEMENTS POUR TOUS

AMÉLIORER LES INTER-MODALITÉS

PROMOUVOIR LA PLACE DU VÉLO ET LES NOUVEAUX MODES DE DÉPLACEMENT

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Direction de l'Ingénierie de l'Aménagement et de la Mobilité
Agents..... 59

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 55,77 équivalents temps plein travaillés.



Direction des projets de mobilité durable
Agents..... 5

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 3,60 équivalents temps plein travaillés.



FAITS MARQUANTS 2020

- + **Premières réalisations en lien avec le Schéma Directeur Cyclable :** plusieurs réalisations structurantes du schéma ont été réalisées en 2020. Il s'agit d'aménagement en piste bidirectionnelle qui offre une sécurité maximale pour les usagers car séparés des flux automobiles. Pour exemple, la piste de la rue de Sarliève (Cournon-d'Auvergne) offre désormais une continuité aux cyclistes de plus de 3 km en site propre, la piste le long du jardin Lecoq (Clermont-Ferrand) a été réaménagée, une amélioration de l'itinéraire a été apportée au croisement avec la rue Lagarlaye. Un revêtement différencié a été appliqué afin de limiter les conflits d'usages cyclistes/piétons.
- + **Aménagements des abords de la gare ferroviaire (Le Cendre) :** création de fonctionnalités intermodales (notamment box à vélo sécurisé).
- + **Aménagement de la traversée de bourg (Pérignat-lès-Sarliève) :** création d'une piste bi-directionnelle (tronçon du schéma directeur cyclable) ainsi que d'un arrêt de bus supplémentaire sur la ligne 13 de la T2C.
- + **L'activité du Pôle Conception de la DIAM s'est concentrée pour partie sur le Schéma Directeur Cyclable,** en produisant les études d'aménagement des secteurs Fontenilles et route de Châteaugay à Cébazat, le projet de la rue des Jacobins, ainsi que des esquisses de niveau programmatique sur les secteurs Kennedy - Auriol - Chartoire, Oradou - Clovis Hugues et Meuniers à Clermont-Ferrand.
- + **En 2020, le service Mobilité et gestion des circulations de la DIAM a continué, à la suite de ce qui avait été initié l'année précédente,** à intervenir dans les opérations pilotées par le SMTC d'amélioration de la vitesse des bus urbains et du tramway :
 - Création d'un contre-sens bus rue de l'Oradou afin de supprimer un dénatage de la ligne C.

- Travaux de déploiement d'un nouveau système de priorité bus sur les lignes B et C entre l'esplanade et Royat et études sur le reste des lignes. Ce projet lourd nécessite la modification du système de détection des véhicules et de communication avec le système de gestion des feux.
- Étude d'optimisation de la vitesse du tramway et réalisation des travaux de mi-2019 à mi-2020.

- + Poursuite de l'étude du schéma directeur de jalonnement :** afin de rationaliser les sollicitations, le jalonnement cyclable des pôles générateurs communaux a été intégré à cette démarche :
- Finalisation de la phase "diagnostic" de l'étude de définition du schéma directeur de jalonnement.
 - Démarrage de la phase 2 "classement et hiérarchisation des pôles" de l'étude de schéma directeur de jalonnement.
 - Poursuite de la gestion de la partie dépose, fourniture et pose des potences portiques et haut

- mât suite au transfert des routes métropolitaines.
- Continuité de la mise en place des nouvelles cartouches métropolitaines de signalisation directionnelle des routes métropolitaines.
 - Réalisation de signalisations piétonnes.

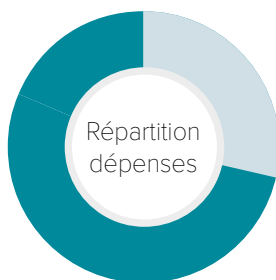
- + La crise sanitaire a eu un impact important sur les missions habituelles du pôle Mobilité** et en particulier sur la gestion des circulations pour la ville de Clermont-Ferrand (dans le cadre du service mutualisé). En effet, avec les différentes mesures gouvernementales, nous avons pu constater une forte diminution du trafic. Cette baisse de trafic a eu pour effet une baisse des accidents et une baisse du nombre de réclamations à traiter. Le gain de temps a été mis à profit notamment pour une meilleure accessibilité de la ville. Cela s'est traduit notamment par la réalisation de 15 places PMR et la mise en accessibilité d'une dizaine de carrefours.

- + Mise en place des itinéraires cyclables transitoires :** il a été décidé lors du premier confinement de tester la mise en place d'aménagements cyclables transitoires sur les boulevards de ceinture, l'axe Lafayette (Clermont-Ferrand) et l'avenue de la République (Cébazat). Ainsi, plus de 3 km d'itinéraires cyclables ont été matérialisés.

DONNÉES FINANCIÈRES

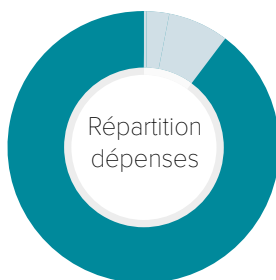
Direction de l'Ingénierie de l'Aménagement et de la Mobilité

■ Fonctionnement	8 496 987 €
■ Investissement	21 312 555 €



Direction des projets de mobilité durable

■ Fonctionnement	185 757 €
■ Investissement	744 729 €



PARTICIPATION FINANCIÈRE / SMTC

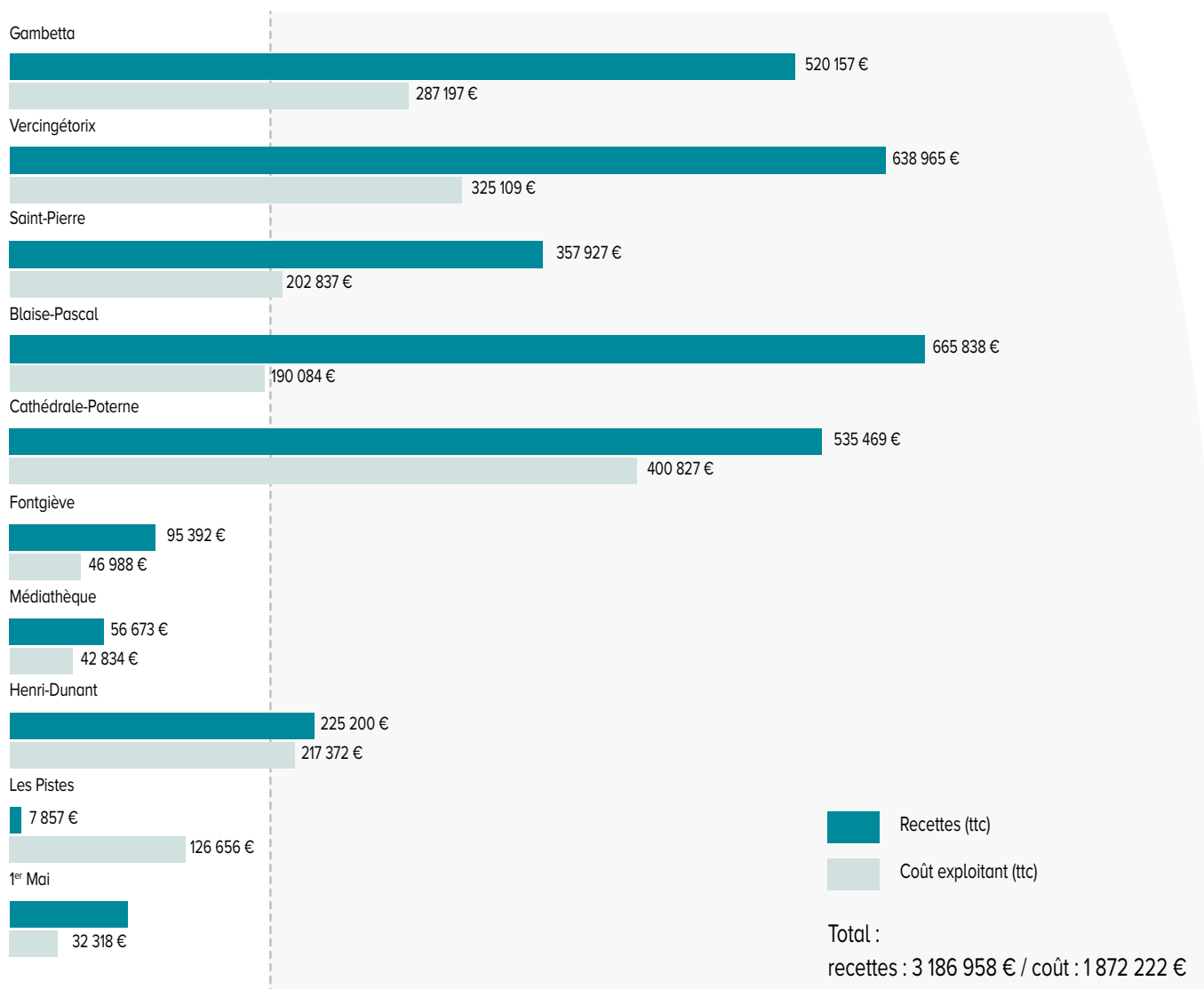


PARTICIPATION FINANCIÈRE / AÉROPORT

MOBILITÉ DURABLE

- + **Le renouvellement du matériel de péage des parkings s'est poursuivi en 2020.** Celui des parkings relais Henri-Dunant et des Pistes ont été changés, le premier à l'été et le second à l'automne. Des investissements sur les installations vidéo ont été effectués comme la mise en place de huit caméras au parking du 1^{er} Mai ou le renouvellement et l'extension du parc des caméras au parking Blaise-Pascal.
- Tous les avis favorables ont été réceptionnés en fin d'année. Les marchés de travaux correspondants ont été préparés durant cette période pour un lancement prévu en début d'année 2021.
- + **Organisation de la première édition de la journée sans voiture** le dimanche 20 septembre sur le périmètre du centre historique de Clermont Ferrand : 20 animations réparties sur 4 sites, 5 déambulations (et ce, malgré le contexte de crise sanitaire)
- + **Marché de prestation de service :** le marché du parking Gambetta a été renouvelé tandis que le parking Cathédrale a été repris par la Métropole fin février consécutivement à la fin de la DSP. Les appels d'offres des parkings Henri-Dunant et des Pistes ont été préparés pour une mise en oeuvre en 2021.
- + **L'étude de remise en état des parkings s'est poursuivie durant toute l'année 2020.** Les autorisations administratives ont été déposées.
- + **Accueil des ateliers de marquages vélo** à la maison des mobilités avec 10 séances organisées en collaboration avec les associations cyclistes

PARKINGS / RECETTES & COÛTS



- + **Poursuite des études engagées dans le cadre des Rencontres Citoyennes de la Mobilité** : étude d'opportunité du projet de desserte nord-est et étude de mobilité sur le secteur de la Grande Halle d'Auvergne
- + **Participation active au réseau international des villes Michelin** avec l'animation du lab mobilité et intervention sur la thématique "logistique urbaine durable" en conférence organisée dans le cadre des entretiens Jacques-Cartier
- + **Animation du groupe de travail Zero Emission Valley** sur le territoire métropolitain pour la promotion et le développement de la filière hydrogène avec les acteurs institutionnels et économiques locaux.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

- + **Signalisation tricolore :**
 - Nombre de carrefours à feux en gestion directe 315
 - Nombre de sites ayant fait l'objet de travaux..... 299 (346 en 2019)
 - Nombre de carrefours en gestion directe, ayant fait l'objet d'une maintenance préventive..... 26
 - Nombre de carrefours ayant fait l'objet d'intervention en réparation ou maintenance curative (panne ou accident)..... 90 (140 en 2019)
 - Nombre d'actions de réglage et/ou mise au point de stratégie de régulation de trafic..... 10
 - Nombre d'instructions Proxim'cité - feux tricolores 69 (78 en 2019)
- + **Jalonnement :**
 - Nombre d'ensemble de jalonnement..... 2 483 (2 489 en 2019)
 - Nombre de mâts remplacés..... 41
 - Nombre de panneaux de jalonnement installés..... 112
 - Nombre de demandes privées traitées (hôpitaux, campings...)..... 4
- + **Mobilité :**
 - Nombre de réclamations instruites..... 175 (269 en 2019)
 - Linéaire d'aménagements cyclables au 01/09/2020 24 km
dont 13,5 km d'itinéraires test et 3 km de pistes temporaires
 - Trajets C.vélo..... 822 831 km parcourus

PERSPECTIVES 2021

Mobilité :

- + **L'année 2021 sera une année charnière dans l'étude liée au plan de circulation et stationnement.** Il s'agit de requestionner le partage de la voirie sur le territoire de la Métropole, avec, en premier horizon, la mise en service des lignes B et C de transport en commun. À un horizon plus lointain, il s'agira, plus globalement, de mettre en oeuvre une action structurante du Plan de Déplacements Urbain, adopté en juillet 2019.

+ **Projet InspiRe :**

- la conduite du projet de déploiement de deux nouvelles lignes de BHNS s'organise en co-maîtrise d'ouvrage entre le SMTC-AC et la Métropole. La DIAM sera une ressource importante du projet sur un certain nombre d'aspects, et notamment sur la révision du plan de circulation et la conduite d'opération des aménagements d'espaces publics.
- volet réseaux intelligents : Smart Grids, pour mise en place d'un futur Centre de Supervision Urbain.

- + **Accélération de la mise en oeuvre du Schéma Directeur Cyclable,** objectif 80% de réalisation en 2026.

Signalisation lumineuse tricolore :

- + **Diagnostic du patrimoine de Signalisation Lumineuse Tricolore sur la commune de Beaumont** (en régie) et travail avec le SIEG sur les 18 autres communes.

- + **Mise à niveau du poste central afin de pouvoir intégrer les carrefours des communes hors Clermont-Ferrand.**

- + **Adaptation des infrastructures secondaires suite au passage du système de communication en IP le long du tramway.**

URBANISME

Dans le cadre des compétences transférées, Clermont Auvergne Métropole a en charge la planification urbaine (Plans Locaux d'Urbanisme issus des communes et futur PLU intercommunal) et l'exercice du droit de préemption ainsi que les missions mutualisées de politique foncière et d'instruction des autorisations d'urbanisme. Pour cela, elle s'appuie sur trois services communs :

- le service d'instruction des autorisations d'urbanisme (pour le compte de 16 communes),
- le service action foncière pour le compte de Clermont Auvergne Métropole et la Ville de Clermont-Ferrand,
- le service études et programmation urbaine pour le compte de Clermont Auvergne Métropole et la Ville de Clermont-Ferrand.

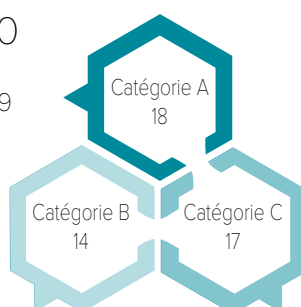
PRINCIPAUX OBJECTIFS

FAIRE ÉMERGER UN PROJET DE TERRITOIRE PARTAGÉ ET HARMONIEUX
 VALORISER LES SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE DANS LE CADRE DES POLITIQUES NATIONALES
 DÉTERMINER LES CONDITIONS D'UN AMÉNAGEMENT RESPECTUEUX DES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents.....49

Compte tenu des arrivées en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 43,19 ETPT équivalents temps plein travaillés.



FAITS MARQUANTS 2020

- + **Crise sanitaire et période électorale** ont eu des impacts sur l'avancement habituel des dossiers, en particulier pour ceux nécessitant des arbitrages politiques, ou des phases de concertation.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

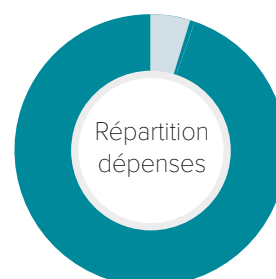
+ Nombre de dossiers d'instruction des autorisations d'urbanisme.....	2 628
+ Nombre de projets en négociation foncière.....	20
+ Nombre de dossiers DPU traités.....	3 467
+ Opérations d'aménagement.....	6
+ Nombre de demandes reçues sur l'intégration des voies privées dans le domaine public métropolitain.....	21

PERSPECTIVES 2021

- + **Deux nouveaux chefs de service** prendront leur fonction aux ADS et au service foncier, renommé Service de la Stratégie et Action foncières.
- + **Expérimentation de la dématérialisation anticipée** des autorisations d'urbanisme réglementairement obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2022.
- + **Démarrage de l'étude de définition de la stratégie foncière métropolitaine.**

DONNÉES FINANCIÈRES

Fonctionnement.....	381 643 €
Investissement.....	7 285 188 €



L'augmentation des dépenses d'investissement correspond au lancement et à l'avancement des procédures des études de planification urbaine qui ont été nombreuses en 2020 (11 procédures communales + PLUI + RLPI). De même, l'augmentation du volume de permis de construire traités a induit une augmentation des dépenses de prise en charge des extensions de réseaux ENEDIS financées par la Métropole.

02

+

proximité & qualité

LA COLLECTE DES DÉCHETS

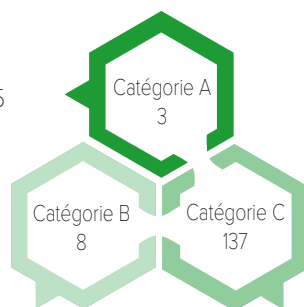
Clermont Auvergne Métropole collecte et traite les déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble de son territoire. Selon les communes et le type de collecte, cette mission est assurée en régie ou par des entreprises, dans le cadre de marchés publics.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

- VALORISER LES MATIÈRES RECYCLABLES
- OPTIMISER LES COLLECTES
- MODERNISER LES DÉCHETTERIES
- MAÎTRISER LES COÛTS

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents titulaires105
 La Direction compte également 43 agents contractuels.
 Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 142,11 équivalents temps plein travaillés.

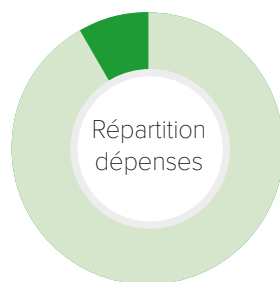


DONNÉES FINANCIÈRES

Fonctionnement*34 210 350 €
 Investissement3 074 258 €

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 4 471 410 €.

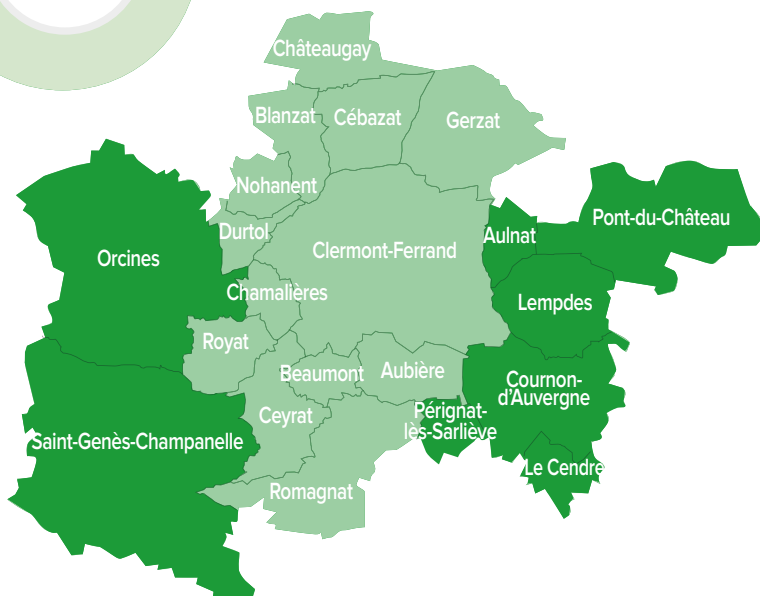
*hors frais de personnel



LES COLLECTES

EN PORTE-À-PORTE
 ET EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

ZONES EN RÉGIE ZONES EN PRESTATION DÉLÉGUÉE



FAITS MARQUANTS 2020

- + **Mise en place de protocoles sanitaires :** (distribution de masques, produits désinfectants pour les camions, bornes de solution hydroalcoolique, cloison entre les bureaux partagés, rotation des temps de pause pour limiter le nombre de personnes présentes en même temps).
- + **Réadaptation des tournées de collecte en mono-ripage** (un agent de collecte) pour faire face aux absences d'agents (pour maladie, cas contacts ou à risques).
- + **Adaptation du fonctionnement des déchetteries** fermeture pendant le confinement, accès sur rendez-vous de juin à septembre, sans rendez-vous du lundi au samedi (fermeture le dimanche).

INDICATEURS DÉVELOPPEMENT DURABLE

+ Quantités collectées

Type de collecte	2018	2019	2020
Collecte à domicile (en kg / hb)			
Déchets non recyclables	229,21	222,17	215,30
Biodéchets	37,73	33,68	41,58
Papiers et emballages	63,67	64,59	59,72
Cartons des professionnels	3,44	3,35	2,75
Points d'apports volontaires (en kg / hb)			
Verre	25,74	26,03	26
Déchetteries (en kg / hb)			
Valorisé	114,23	108,05	91,96
Non valorisé	25,98	37,82	19,15
Collecte des encombrants à domicile			
Nombre de m ³	591	692	2 650
Nombre d'enlèvements	227	209	700
Nombre moyen d'enlèvements par m ³	2,60	3,31	3,79

En 2020, la quantité de déchets collectés en porte-à-porte est stable par rapport à 2019 (+ 0,10%). Elle représente 93 931,29 t, soit 319,36 kg par habitant (323,79 kg en 2019).

Les collectes des déchets non recyclables, des papiers et emballages et des cartons des professionnels connaissent de fortes diminutions (- 1,65 %, - 6,17 % et - 16,46%). À l'inverse, la collecte des biodéchets augmente fortement (+ 25,28%).

Ces évolutions s'expliquent principalement par l'organisation mise en oeuvre par le gouvernement pour lutter contre la covid 19. Du fait du confinement et du développement du télétravail, les usagers sont restés à leur domicile entraînant une diminution des quantités de déchets non recyclables collectés sur Clermont-Ferrand (berceau professionnel) ainsi qu'une augmentation sur les autres communes (plutôt résidentielles). Ce phénomène explique aussi l'augmentation des tonnages de biodéchets, les ménages étant enclins à cuisiner et à trier leurs déchets organiques.

La fermeture provisoire des déchetteries et les accès sur rendez-vous ont entraîné un détournement des déchets verts apportés habituellement en déchetterie vers la collecte des biodéchets.

La fermeture des commerces a engendré une baisse de la consommation, générant ainsi une diminution des quantités d'emballages et de papiers triés par les ménages. Cette fermeture a également donné lieu à une baisse des quantités de cartons présentés par les professionnels.

+ Taux de valorisation des matières :

2018	49,12 %
2019	47,55 %
2020	48,67 %

+ Traitement des déchets ménagers : la quantité totale de déchets a diminué de - 5,21 % par rapport à 2010. Toutefois, le nombre d'habitants ayant augmenté sur cette période, cette évolution est en fait de - 9,78 % (rapportée au nombre d'habitants).

+ Réduction des biodéchets : on observe ces dernières années une forte augmentation des implantations de composteurs sur le territoire de la Métropole. Auparavant réservés aux logements ne bénéficiant pas de la collecte des biodéchets, les composteurs individuels de jardin sont à présent proposés gratuitement aux habitants des maisons avec un espace vert.

NIVEAU DE SERVICE

- + **4 collectes en porte-à-porte** (déchets non recyclables, papiers/emballages, biodéchets, cartons des professionnels).
- + **4 types de bacs** sont mis à la disposition des usagers :
 - 96 116 bacs à couvercle noir (95 189 en 2019)
 - 83 240 bacs à couvercle jaune (82 146 en 2019)
 - 47 522 bacs à couvercle vert (47 012 en 2019)
 - 1 672 bacs à couvercle bleu (cartons professionnels) - (1 658 en 2019)
- + **5 types de colonnes d'apports volontaires** sont répartis sur le territoire
 - 710 colonnes emballages en verre
 - 31 colonnes papiers et cartons
 - 26 colonnes bouteilles en plastique
 - 261 colonnes déchets non recyclables
 - 287 colonnes papiers - emballages
- + **1 721 composteurs** sont mis à disposition des usagers (1 158 en 2019).
- + **Le taux de refus** des déchets triés augmente : 25,55 % (20,33 % en 2019).
- + **Coût moyen de la collecte à domicile, en apport volontaire et en déchetterie / habitant**

2017	124,63 €
2018	120,61 €
2019	127,64 €
2020	123,20 €

PERSPECTIVES 2021

- + Simplification des consignes de tri.
- + Mise aux normes de la déchetterie de Romagnat.
- + Ouverture de l'Archipel des Salins.
- + Poursuite de la mise en place des composteurs publics.
- + Début des travaux de la déchetterie de Gerzat.

LE CYCLE DE L'EAU

La Direction du Cycle de l'Eau assure la continuité du service public de l'eau potable, en s'engageant sur la qualité de l'eau distribuée au robinet du consommateur, ainsi que celle du service public de l'assainissement, en s'engageant sur la protection du milieu naturel, des biens et des personnes.

D'autres missions lui sont dévolues et notamment :

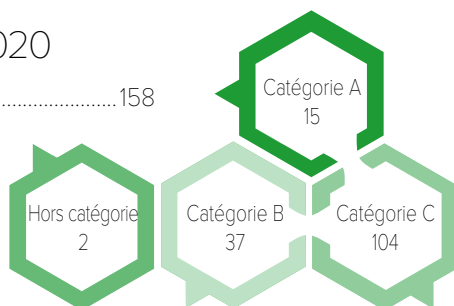
- la gestion des eaux pluviales, dans l'objectif de réduction du risque inondation et d'atteinte du bon état des masses d'eau
- la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)
- le contrôle des systèmes d'assainissement autonome et le suivi des travaux de mise aux normes des particuliers (mission d'assistance et de conseil), dans le cadre du service public de l'assainissement non collectif (SPANC)
- le contrôle et le bon fonctionnement des poteaux incendie (alimentation en pression et quantité, entretien du matériel)

PRINCIPAUX OBJECTIFS
GÉRER L'ENSEMBLE DES COMPÉTENCES DU CYCLE DE L'EAU
GARANTIR L'ÉGALITÉ À TOUS LES CITOYENS POUR LA FOURNITURE DE L'EAU ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES
RECHERCHER LE MEILLEUR RAPPORT COÛT / SERVICE RENDU
INSCRIRE LES SERVICES DANS DES DÉMARCHES DE QUALITÉ, DE SÉCURITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents.....158

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 146,8 équivalents temps plein travaillés.



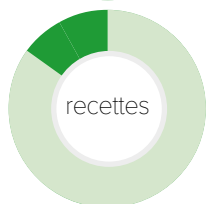
DONNÉES FINANCIÈRES

Budget annexe eau :

Fonctionnement 15 121 382 €
Investissement 8 800 353 €

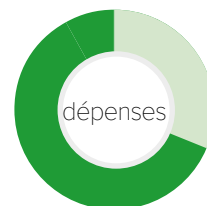


Fonctionnement 21 080 346 €
Investissement 3 715 501 €

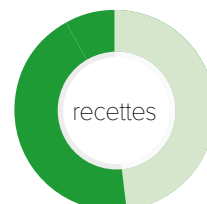


Budget annexe assainissement :

Fonctionnement 12 389 006 €
Investissement 27 273 913 €



Fonctionnement 20 991 786 €
Investissement 22 474 266 €



FAITS MARQUANTS 2020

- + **Crise du COVID et continuité de service** : rédaction - expérimentation du Plan de Continuité d'Activité (PCA) et mise en place d'un Plan de Reprise d'Activité (PRA), audits de triple certification (ISO 9001 - qualité, 14001 - environnement et 45001 - sécurité), accréditation COFRAC du laboratoire.
- + **Augmentation du périmètre géré en régie** : au cours de l'année 2020, la Direction du cycle de l'eau a repris en régie la compétence eau potable sur la commune de Royat, la compétence assainissement collectif et eaux pluviales sur la commune de Cébazat, les compétences eau potable et assainissement collectif sur le sommet du puy de Dôme, la compétence assainissement non collectif sur les communes d'Aubière, du Cendre et de Romagnat.
- + **Mise en oeuvre du fonds de solidarité (FSL) eau et assainissement** : en lien avec le FSL, compétence transférée à la Métropole au 1^{er} janvier 2019, le fonds de solidarité eau permet d'aider des personnes en difficulté de paiement de leur facture d'eau. Après différentes adaptations nécessaires du règlement de ce fonds et suite aux accords avec les syndicats d'eau et d'assainissement compétents sur certaines communes de la métropole afin que tout abonné de la Métropole puisse en bénéficier, une première enveloppe de 25 000 € a été attribuée en 2020 (conseil métropolitain du 14 février 2020). Outre les aides directes, des actions préventives permettent de promouvoir,

par l'intermédiaire des assistants sociaux ou de professionnels, des mesures d'utilisation économe de l'eau (fourniture de réducteurs de pression au robinet, sensibilisation au non gaspillage de l'eau...).

+ Démarrage de l'étude pour le Schéma directeur eau potable :

la Métropole a recruté un bureau d'études pour la réalisation du schéma directeur eau potable sur l'ensemble des communes gérées afin de construire un programme de renouvellement des réseaux, rationaliser les ressources, les protéger, améliorer le rendement de réseau et proposer aux communes avoisinantes ou syndicats d'eau des interconnexions visant à sécuriser les ressources en eau. Cette étude, démarrée le 1^{er} juin 2020, sera réalisée sur la période 2020 - 2022.

+ Poursuite de la réalisation du schéma directeur d'assainissement métropolitain :

depuis plusieurs années, la Métropole poursuit la réalisation du schéma directeur d'assainissement métropolitain et l'année 2020 a été marquée par les travaux du bassin de stockage-restitution (BSR) de Belle Ombre, le démarrage des travaux du BSR ZAC des Sauzes, la consultation pour le collecteur sud (fonçage sous le Pourliat),

l'attribution et la signature du marché de conception-réalisation du projet d'adaptation de la station d'épuration des Trois-Rivières et la valorisation énergétique des boues (démarrage des études au 1^{er} juillet 2020 et dépôt des dossiers réglementaires le 17 septembre 2020).

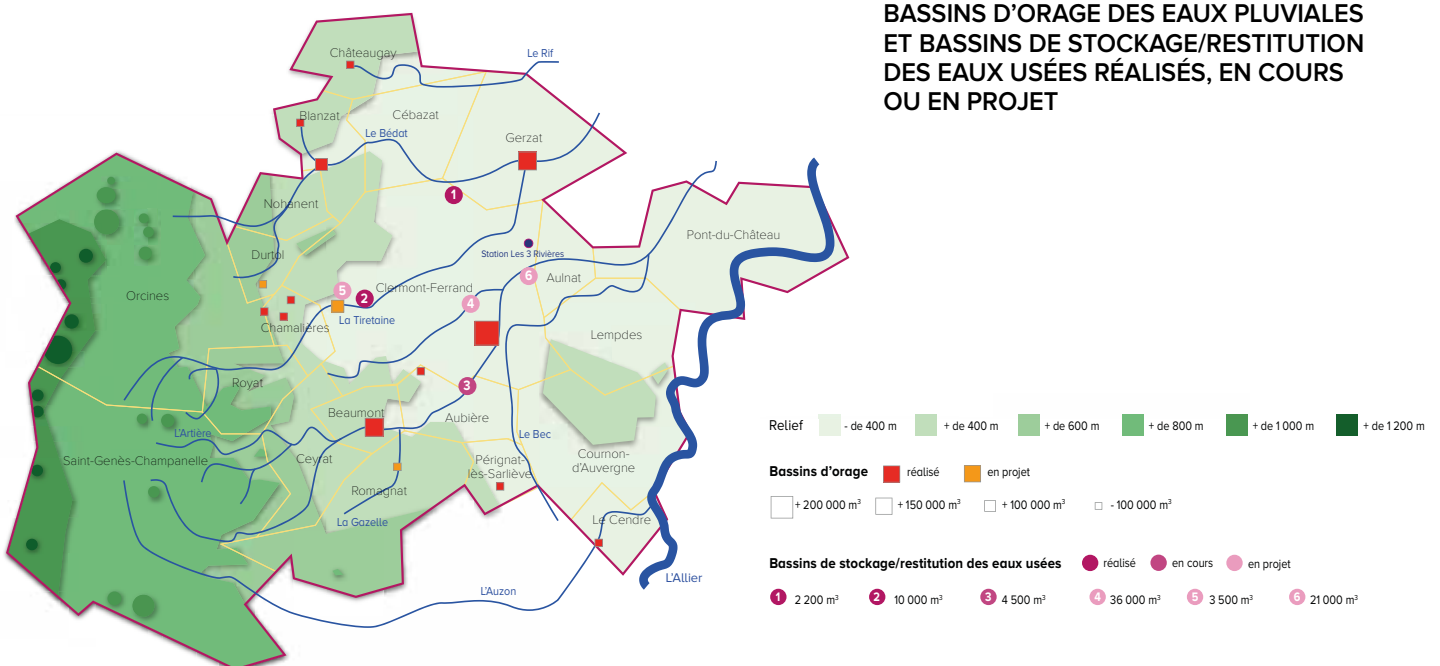
+ Mise en place de bornes de puisage pour fournir de l'eau sur le domaine public et lutter contre les prises d'eau illicites :

la prise d'eau sur les poteaux incendie est réservée uniquement aux services chargés de la gestion du réseau et de la défense extérieure contre l'incendie. Il est strictement interdit de prélever de l'eau sans autorisation sur ces poteaux incendie. Afin de préserver ces équipements, lutter contre les vols d'eau, prévenir tout risque de contamination du réseau et proposer une alternative aux consommateurs nomades (maraîcher, éleveur, entreprise BTP, service public de nettoyage...), l'installation d'un parc de bornes de puisage a été engagée (sur la partie du territoire où la Métropole assure la distribution et la facturation de l'eau potable). Les personnes ou entités autorisées pourront ainsi prélever de l'eau et s'acquitter des consommations, au niveau des bornes de puisage, à l'aide de cartes spécifiques. Des bornes existent déjà (5 bornes dédiées

aux agriculteurs sur Saint-Genès-Champanelle, 20 bornes de puisages pour les services de nettoyage de la Métropole sur Clermont-Ferrand). Suite à la demande d'agriculteurs, 2 nouvelles bornes ont été installées sur les communes de Ceyrat et de Royat en 2020.

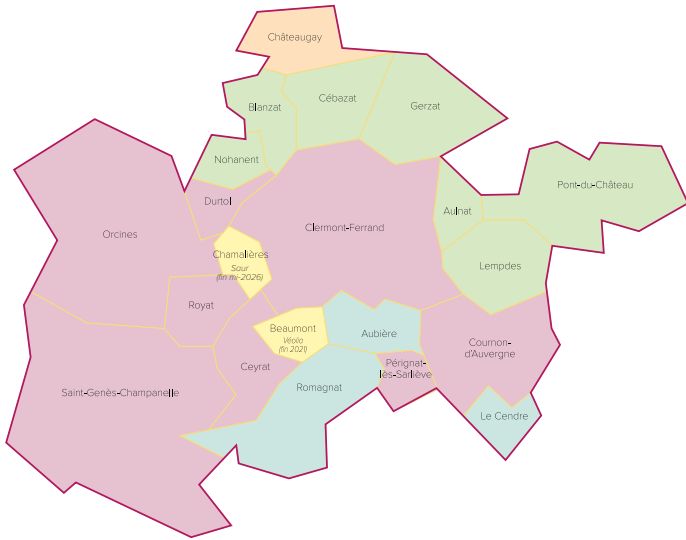
+ Plan de communication sur l'eau :

depuis plusieurs années, le département du Puy-de-Dôme subit une sécheresse importante (sécheresse estivale conjuguée à une faible recharge hivernale et un déficit pluviométrique marqué en 2019). Outre le plan d'actions élaboré pour les services de la Métropole pour la gestion de la ressource en eau (identification des gros consommateurs, schéma directeur eau potable, implication dans la révision de l'arrêté préfectoral sécheresse de 2013, suppression du fleurissement hors-sol, diminution du fleurissement saisonnier au profit de massifs de plantes vivaces, amélioration des techniques de nettoyage des voiries, amélioration des dispositifs d'arrosage des terrains de sport...), un plan de communication grand public a été engagé à l'automne 2019 pour plusieurs mois (articles, spots radio, réseaux sociaux, sensibilisation des agents en interne...).



LE CYCLE DE L'EAU

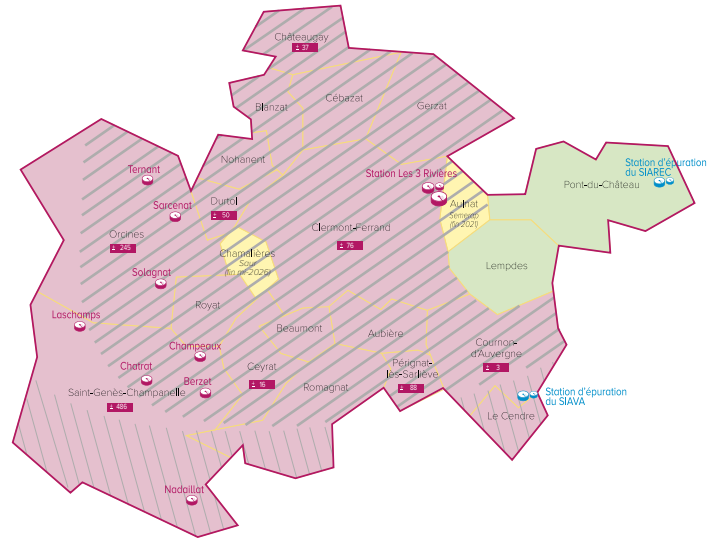
COMPÉTENCE EAU POTABLE au 01/01/2020



- Compétence métropolitaine**
- Régie directe
 - Délégation de service public

- Compétence non métropolitaine**
- Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des communes de la Banlieue Sud Clermontoise (délégitaire Suez)
 - Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Basse-Limagne (délégitaire Semerap)
 - Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la plaine de Riom (délégitaire Semerap)

COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES au 01/01/2020



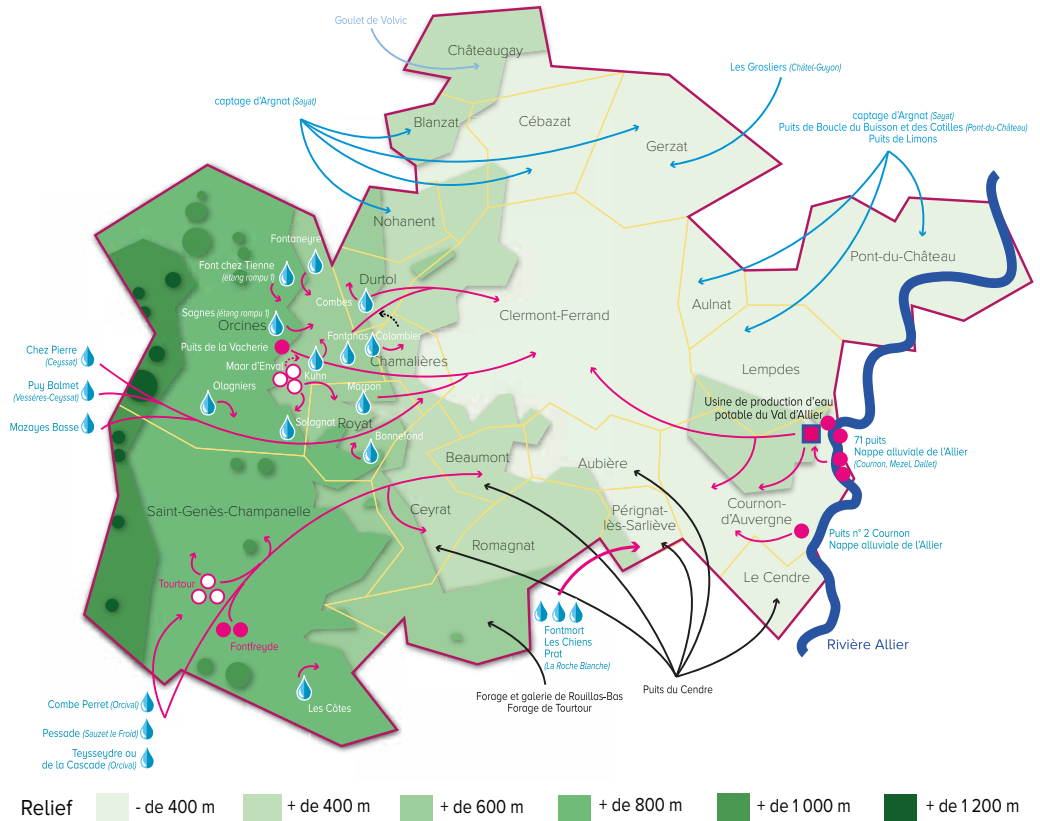
- Compétence assainissement collectif**
- Régie directe
 - Délégation de service public
 - Siarec (Syndicat intercommunal d'assainissement de la Région Est de Clermont-Ferrand)
- Compétence assainissement non collectif**
- ± 1 152 Nombre d'installations

- Traitement des eaux usées**
- Station d'épuration "Les 3 Rivières" (Clermont Auvergne Métropole)
 - Station d'épuration du Siava (Syndicat intercommunal d'assainissement de la Vallée de l'Auzon)
 - Station d'épuration du Siarec (Syndicat intercommunal d'assainissement de la Région Est de Clermont-Ferrand)
 - Station d'épuration (en régie)
 - Station d'épuration (syndicats)

RESSOURCES EN EAU POTABLE

- Puits
- Forage
- Source
- Clermont Auvergne Métropole
- Clermont Auvergne Métropole (projet)
- Transfert entre communes
- Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la plaine de Riom
- Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Basse-Limagne
- Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des communes de la Banlieue Sud Clermontoise

- Clermont Auvergne Métropole
- Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la plaine de Riom (délégitaire Semerap)
- Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Basse-Limagne (délégitaire Semerap)
- Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des communes de la Banlieue Sud Clermontoise (délégitaire Suez)



INDICATEURS D'ACTIVITÉS

+ Nombre de factures éditées.....	70 075
Factures d'eau + travaux de branchement + contrôles de conformité.	
+ Nombre d'analyses de la qualité de l'eau.....	1 851
+ Nombre d'interventions assainissement.....	959
+ Contrôles de branchements assainissement.....	320
+ Nombre d'interventions de maintenance préventive.....	5 150
Ce chiffre montre un bon niveau de maintenance des installations	
+ Nombre d'interventions de maintenance curative.....	1 585
Depuis 2019, la Métropole a pris en charge de nouveaux ouvrages à entretenir dont de nombreux sites vétustes et ne répondant pas aux obligations réglementaires.	
+ Km de rivières entretenus.....	8

PERSPECTIVES 2021

+ **Réalisation de la prospective financière du prix de l'eau et l'étude de la mise en place d'une tarification solidaire et environnementale de l'eau** : pour assurer la réalisation du programme de travaux prévu et des schémas directeurs à venir, la Métropole a réalisé une étude prospective des budgets annexes eau et assainissement afin d'évaluer les augmentations nécessaires des redevances eau et assainissement et d'étudier des scénarios de convergence des redevances eau et assainissement, dans un souci de maîtrise du tarif à l'utilisateur et d'harmoniser le service rendu (à un même service, un même tarif). En 2021, il s'agira de travailler à la validation de cette prospective pour engager les premières revalorisations des redevances et engager un travail plus large sur la tarification solidaire et environnementale afin de limiter l'impact de ces augmentations sur les abonnés.

+ **Consultation pour un schéma directeur eaux pluviales (limiter les débordements dans les réseaux unitaires)** : Clermont Auvergne Métropole a engagé la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme métropolitain à l'horizon 2023. L'établissement des règles de gestion liées aux eaux pluviales requiert la réalisation d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales. La réalisation de cette étude est primordiale. Elle doit permettre à la Métropole :

- de disposer d'un programme de travaux opérationnel à l'horizon 15 ans, permettant une gestion optimisée des eaux pluviales dans le respect du milieu naturel et la protection des personnes et des biens,
- de disposer de règles de gestion (zonage pluvial) adaptées aux différents contextes, prises en compte dans le Plan Local d'Urbanisme métropolitain et opposables aux tiers,
- d'amorcer une évolution des mentalités quant à la gestion des eaux pluviales et la prise en compte du risque inondation.

INDICATEURS DÉVELOPPEMENT DURABLE

+ Rendement du réseau de distribution	84 %
Pour un réseau urbain, le rendement objectif est de 85 %. Le rendement actuel est donc correct mais à améliorer par la mise en place d'un programme de surveillance du réseau (sectorisation, recherche de fuites par des techniques acoustiques,...) et un programme de renouvellement des canalisations ciblé.	
+ Charge de pollution déversée dans les cours d'eau (en kg de DBO⁵ - cumul sur l'année)	295 736 kg DBO ⁵
La DBO ⁵ mesure la quantité de matière organique biodégradable contenue dans une eau. La charge de pollution déversée par les réseaux unitaires en temps de pluie est importante et représente 7,7 % environ de la charge de pollution totale. Elle sera limitée à la fin de la réalisation du Schéma directeur d'assainissement.	
+ Volume d'eau déversée au milieu naturel par les réseaux en m³	2 046 185 m ³
L'objectif du schéma directeur d'assainissement est de collecter, en temps de pluie, 2 millions de m ³ supplémentaires pour les traiter à la station "Les 3 Rivières" et diminuer ainsi le déversement au milieu naturel.	
+ Longueur de rivières ayant fait l'objet d'une opération de renaturation, en mètres linéaires	1 650 mL

ESPACE PUBLIC ET VOIRIE

La Métropole assure à la fois la conduite d'opération et la maîtrise d'œuvre des aménagements et des opérations de maintenance lourde d'espace public. Elle prend en charge l'essentiel des aspects de gestion patrimoniale de voirie (état des structures, des dépendances, de l'éclairage public, règlement de voirie). Elle est également chargée de maintenir des espaces publics de qualité en termes de propreté, d'entretien des voiries et des espaces verts sur voiries pour l'ensemble des 21 communes.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

- VALORISER LES ESPACES PUBLICS ET GARANTIR LA SÉCURITÉ DES VOIES
- CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES CITOYENS
- GARANTIR UN SERVICE DE PROXIMITÉ ET UN HAUT NIVEAU DE RÉACTIVITÉ À TOUS LES USAGERS
- RECHERCHER LE MEILLEUR RAPPORT COÛT / SERVICE RENDU

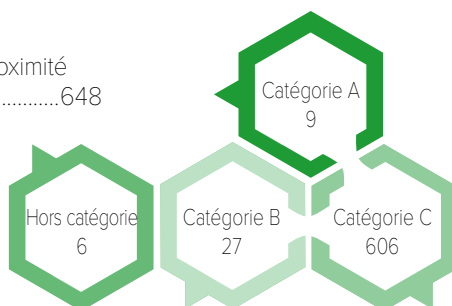
DONNÉES RH AU 31/12/2020

Direction de l'ingénierie, d'aménagement et de mobilité
Agents..... 59
Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 55,77 équivalents temps plein travaillés.



Direction de l'espace public et de la proximité
Agents.....648

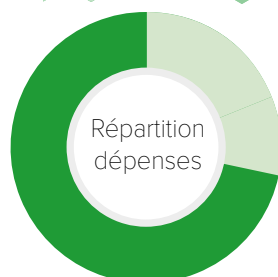
Compte tenu des arrivées en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 604,27 équivalents temps plein travaillés.



DONNÉES FINANCIÈRES

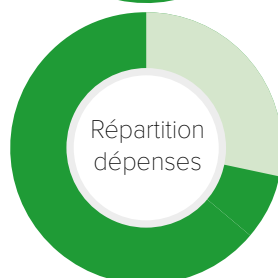
Ingénierie, aménagement & mobilité

- Fonctionnement..... 8 496 987 €
- Investissement.....21 312 555 €



Espace public & proximité

- Fonctionnement.....4 774 739 €
- Investissement.....12 016 240 €



FAITS MARQUANTS 2020

Aménagement et gestion de la voirie

- Projets réalisés en 2020 :**
 - Requalification de la Place des Carmes (Clermont-Ferrand) : accompagnement de la rénovation du siège social de la Manufacture Française des Pneumatiques Michelin (programme Campus).
 - Réalisation des abords de la Scène Nationale (Clermont-Ferrand).
 - Voie nouvelle de desserte à Sarliève (Cournon-d'Auvergne).
 - Réhabilitation de la place François-Mitterrand à Romagnat

Études réalisées en 2020 :

- Définition des programmes grands ouvrages (Pont-du-Château, viaduc Saint-Jacques, passerelle sur l'Allier).
- Lancement des plans de gestion et règlement de voirie.

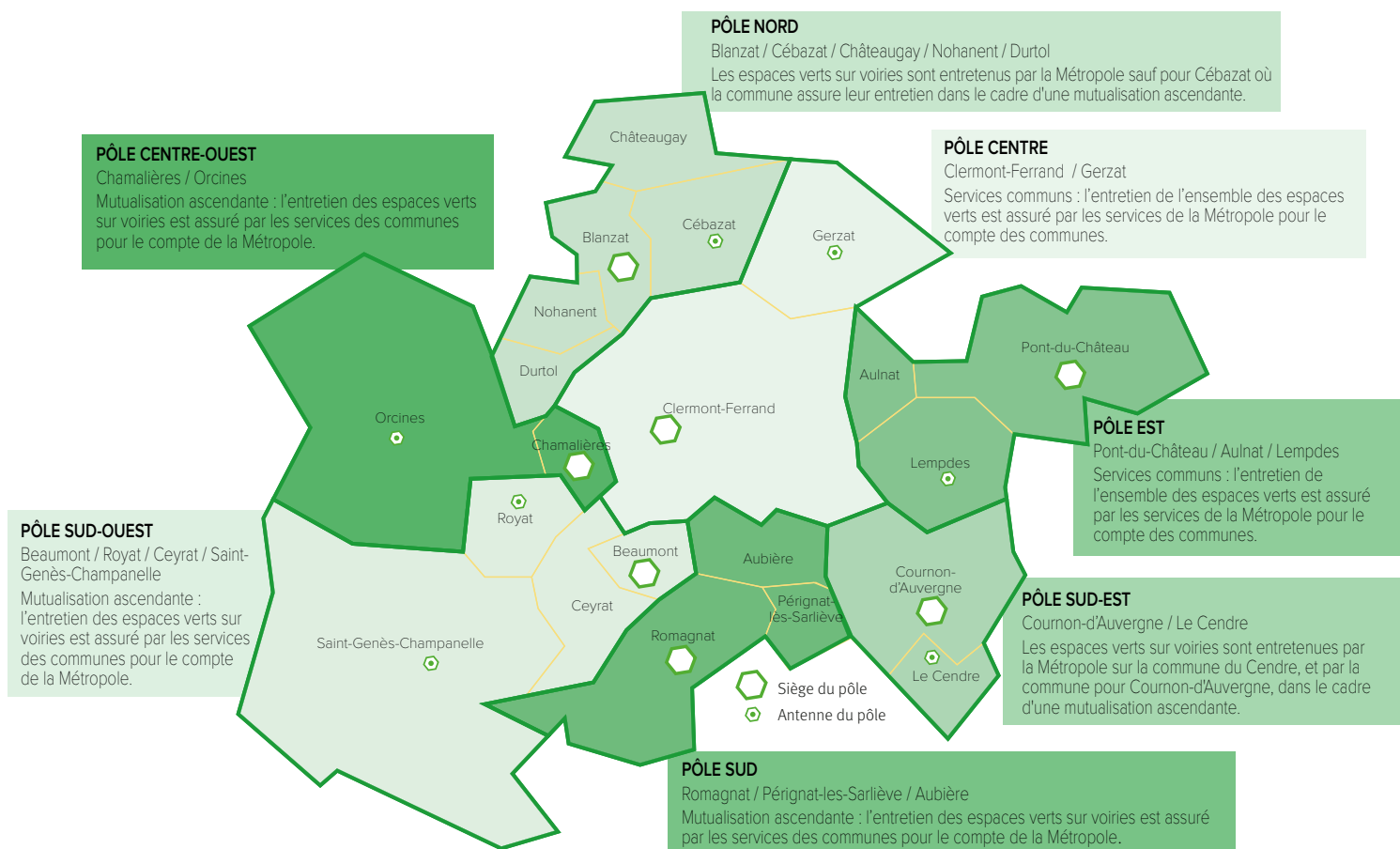
- Pandémie :** mise en place de dispositifs permettant de limiter la période d'arrêt des chantiers à un mois environ, sur l'essentiel des opérations. Durant cette année très particulière, les équipes ont su assurer non seulement la continuité des chantiers entrepris mais également le lancement de nouvelles opérations.

Espace public et proximité

- Impact de la Covid-19 sur la production horticole :** diminution du nombre de massifs plantés et du nombre de plantes produites.
- Suppression de l'ensemble du fleurissement hors-sol sur Clermont-Ferrand.**
- Recrutement du Technicien « Nature en Ville » et lancement du Permis de Végétaliser.**
- Mise en place d'une gestion écologique des espaces verts**

- + **Fleurissement spécifique du Tour de France.**
- + **Travail collectif de réflexion sur le rôle, les missions, l'organisation** interne de la DEPP (Séminaires DEPP).
- + **Gestion de la crise sanitaire en interne** (priorisation des activités essentielles, management, gestion technique du travail, rendu des actions publiques, dépenses supplémentaires pour s'équiper en matériel de protection et ralentissement des chantiers, confinement, ASA, vulnérabilité, travail à distance, mise en place du travail à domicile, logistique liée à la Covid-19, orientation de gestion plus naturelle des espaces verts en sortie de confinement.
- + **Engagement d'un travail collectif sur la dotation et la gestion des équipements de protection individuelle (EPI) :** un travail important a été mené et reste à finaliser concernant la gestion des EPI au sein de la direction (renfort EPI). La première partie a consisté à établir un état des lieux de l'existant et à remettre à niveau la dotation initiale de chaque agent (commandes faites en décembre 2020).
- + **Ajustement de l'organisation de la DEPP** et des relations entre les services métiers et les pôles de proximité.
- + **Rapprochement fonctionnel du Pôle Val du Bédat et du Secteur Nord de Clermont-Ferrand.**
- + **Poursuite de la dynamique de renouvellement de la flotte de véhicules engagée depuis le transfert, "rajeunissement du parc".** Trois véhicules électriques dédiés aux actions de propreté ont été acquis en 2020.
- + **Bilan Viabilité Hivernale :** point sur les organisations existantes et les moyens humains et matériels mis en commune entre les communes et la Métropole.

PÔLES DE PROXIMITÉ



ESPACE PUBLIC ET VOIRIE

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

+ Montant des travaux réalisés en voirie (20,5 M€ en 2018).....	17,3 M€
+ Taux de réalisation	88 %
+ Nombre d'instructions d'autorisations d'urbanisme	301
+ Nombre de points lumineux.....	± 50 000
+ Demandes Proxim'Cité (4 477 en 2019).....	6 129
+ Nombre de carrefours feux en gestion directe.....	315
• Nombre de sites ayant fait l'objet de travaux.....	299
• Nombre de carrefours ayant fait l'objet d'une maintenance préventive	26
• Nombre d'actions de réglage, mise au point de régulation du trafic	10
+ Nettoyement et viabilité	
• Kilométrage annuel d'un véhicule de propreté.....	48 724
• Nombre de machines	65
• Tonnage de balayage des machines du pôle Centre.....	2 285
• Tonnage des balayeurs à pieds du pôle Centre	947
• Nombre d'astreintes de viabilité hivernale en jour du pôle Centre	133
• Acquisition de sel pour l'ensemble des pôles (en tonne).....	1 422
+ Activités du service Mobilier urbain et signalisation	
• Pose mobilier urbain, remplacement/réparation.....	2 819
• Pose panneaux, plaques de rue	1 614
• Pose de radars pédagogiques.....	94
• Linéaire de marquage routier entretenu (ml).....	37 479
• Surface de marquage routier entretenu (m ²).....	6 793
+ Activités du service Techniques végétales	
Production florale du service Techniques végétales :	
• Nombre de massifs floraux fournis	147
• Nombre de plantes annuelles produites	101 046
• Nombre de bisannuelles produites.....	68 225
• Nombre de bulbes fournis.....	33 383
• Nombre de vivaces produites.....	9 028

Gestion des arbres

• Nombre d'arbres métropolitains.....	17 144
• Nombre d'arbres métropolitains élagués.....	2 034
• Nombre d'arbres municipaux élagués.....	441
• Nombre d'arbres plantés (hiver 19-20).....	202
• Nombre de variétés d'arbres différentes.....	174
• Nombre d'arbres métropolitains échenillés.....	317

+ Gestion des espaces verts par prestataire externe (chiffres 2019)

• Surface espaces verts entretenus.....	457 068 m ²
• Surface désherbée.....	76 806 m ²
• Mètres linéaires désherbés.....	285 965 ml

PERSPECTIVES 2021

Aménagement et gestion de la voirie

- + **Outil de gestion de projet** : la DIAM doit déployer, dans un horizon proche, l'outil de gestion de portefeuilles de projets, choisi par la collectivité. Il s'agit de mettre en place des process de travail en mode projet, de pilotage et de reporting efficaces, qui contribueront à l'alimentation de tableaux de bord d'activité de façon automatisée et rigoureuse.
- + **Gestion patrimoniale de voirie et intégration d'une partie du réseau départemental** : le pôle « Gestion patrimoniale » poursuit la démarche d'élaboration d'un « plan de gestion de la voirie », initiée par le diagnostic de voirie débuté en 2017. Il a enclenché, de plus, la démarche « règlement de voirie » et conduira la mise en place de progiciels de gestion du parc des ouvrages d'art et de gestion de la voirie (programmation technique et financière). Il élaborera une réflexion sur la prise en considération du développement durable dans les activités liées à la voirie, avec l'horizon du renouvellement des marchés « accords cadres de voirie » en 2021.

Espace public et proximité

- + Première réalisation du Permis de Végétaliser sur Clermont-Ferrand, puis déploiement métropolitain.
- + Poursuite de la gestion écologique des espaces verts notamment sur Clermont-Ferrand.
- + Meilleure prise en compte du végétal et des modes doux de déplacement dans les travaux d'entretien de voirie.

- + **Lancement de la Charte de l'Arbre**, en lien avec les coommunes membres, l'association Noé, le CAUE, le CEN l'Université Clermont Auvergne, le laboratoire de Physique et Physiologie Intégrative de l'Arbre en environnement Fluctuant (PIAF).
- + **Charte de gestion des EPI** et réflexion sur la gestion du magasin. 2021 permettra de se pencher sur l'attribution des dotations spécifiques (en fonction des métiers et des outils utilisés) ainsi que la définition d'une dotation améliorée afin de prendre en compte le temps nécessaire aux cycles de lavages.
- + **Verdissement de la flotte** ; dans le cadre de la convention signée avec la Région. Prise en compte des obligations dues aux "Zones à Faibles Émissions".
- + **Déploiement des corbeilles enterrées.**
- + **Audit des divers locaux de la DEPP et définition d'un pôle de proximité « type ».**
- + **Définition du Programme d'entretien de voiries.**
- + **Recrutement du Responsable du Service Nature et Jardins.**

03

**créativité
& attractivité**

LA CULTURE

La Métropole assure le fonctionnement de 17 équipements de lecture publique, 6 musées, un conservatoire à rayonnement régional et un pôle de création musique-image. Sur le territoire, elle soutient les actions portées par les acteurs culturels associatifs ou communaux.

La direction de la Culture comprend 4 services (lecture publique, action culturelle, musées et patrimoine, enseignement artistique), un pôle ressources et une mission relation aux territoires en lien avec la candidature à la Capitale européenne de la Culture.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

FAIRE DE LA CULTURE UN LEVIER DE L'ATTRACTIVITÉ ET DU RAYONNEMENT DU TERRITOIRE PAR LA CONSTRUCTION, LA GESTION ET LE SOUTIEN AUX ÉQUIPEMENTS CULTURELS À FORTE VISIBILITÉ

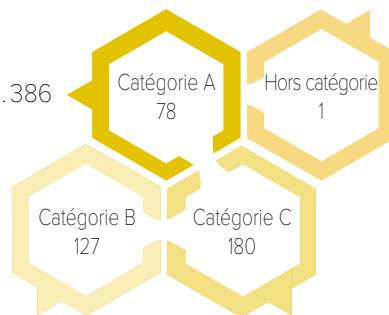
FAIRE DE LA CULTURE, UN OUTIL DE LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE PAR LE MAILLAGE DU TERRITOIRE D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS, L'ANIMATION ET LA COORDINATION DE PROJETS

DÉVELOPPER LA POLITIQUE ARTISTIQUE ET CULTURELLE À TRAVERS L'ACTION CULTURELLE, L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE, LA LECTURE PUBLIQUE, LES MUSÉES ET LE PATRIMOINE.

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents 386

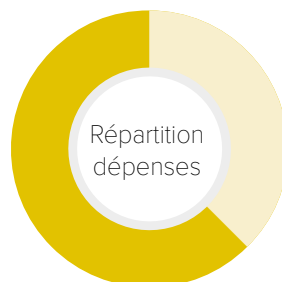
Compte tenu des arrivées, des départs en cours d'année et du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 325,34 équivalents temps plein travaillés.



DONNÉES FINANCIÈRES

(hors personnel)

Fonctionnement 6 170 197€
 Investissement 10 282 064 €



FAITS MARQUANTS 2020

Lecture publique

- + **Médiathèque métropolitaine de l'Hôtel-Dieu** : vote de l'avant-projet définitif et du plan de financement de la médiathèque métropolitaine de l'Hôtel-Dieu le 2 octobre 2020, démarrage du chantier de fouilles archéologiques et des travaux de curage et désamiantage.
- + **Poursuite des travaux** : pôle culturel de Croix-de-Neyrat et médiathèque de Pont-du-Château.
- + **Projet culturel scientifique et social (PCSES)** : mise en place de groupes de travail pour la conception du PCSES du réseau de lecture publique, avec pour ambition de procéder à une refonte et une modernisation de l'offre, afin de proposer des services et des équipements conformes aux nouveaux usages et aux nouvelles normes numériques, tout en restant suffisamment évolutifs pour s'adapter aux changements et aux innovations dans ce domaine.

Musique, image et partenariats

- + **Approbation d'une convention-cadre** avec les lieux de pratique pour l'adhésion à la plateforme commune de réservation Quick Studio le 14 février 2020.
- + **Poursuite du travail sur la Cité du court** : étude et sécurisation foncière, inscription au CPER.
- + **Poursuite des opérations de préfiguration de l'espace musical de Croix-de-Neyrat** et développement du réseau des lieux de pratiques musicales métropolitain.
- + **Lancement des travaux de La Diode.**
- + **Lancement d'une étude sur l'Équipement Communautaire de Proximité de Durtol.**
- + **Mise en place d'un protocole sanitaire à partir de mai 2020** permettant d'accueillir les groupes professionnels ou en voie de professionnalisation en répétition.

LA CULTURE

- + **Réduction du taux d'activité**, outre la période de fermeture complète, lors du nouveau confinement, seuls les groupes professionnels ont eu accès aux studios.
- + **Soutien aux entreprises des Industries Culturelles et Créatives** dans les fonds de soutien de la direction économique et via le pôle imagO de Cébazat.

- + **Maintien des subventions** aux opérateurs culturels.

Musées et patrimoine

- + **Vote de l'APD et du plan de financement de la Salle des ex-voto du musée Bargoin : Fabre et Speller, le 2 octobre 2020.**
- + **Poursuite de l'étude de faisabilité du centre de conservation préventive** et recherche de foncier disponible.
- + **Coordination des Journées européennes du patrimoine 2020** au niveau métropolitain lien avec Clermont Auvergne Tourisme et la Direction de la communication.
- + **Inventaire du patrimoine viticole de la Métropole.**
- + **Enrichissement des collections (sélection) :**
 - Don de l'Association des amis des musées au MARQ : Timbale de chasse et Terrine au lièvre en faïence stannifère de grand feu issues de la Manufacture de Clermont-Ferrand (vers 1740).
 - Au MARQ, achat en vente publique d'une sculpture en bronze patinée d'Auguste RODIN représentant le Buste d'Etienne Clémentel (50 000 €).
 - Don au musée Henri-Lecoq de 142 boîtes de papillons rassemblant 8 905 spécimens, essentiellement issus du Massif central.
 - Don au musée Bargoin de 3 000 dessins, aquarelles et archives de l'égyptologue Marcelle Baud.

- + **Expositions :**

Au musée d'art Roger-Quilliot :

- Exposition « Les mondes Rêvés de Rosto » du 29/01/2020 au 30/08/2020 5 579 visiteurs en 2020.
- Exposition « We were so very much in love » (Joël Andrianomearisoa) du 15/10/2020 au 21/03/2021 - 841 visiteurs en 2020.

Au musée Bargoin :

- « Desert design », du 23/11/2019 au 5/04/2020) - 6 030 visiteurs en 2020.
- « Love etc. » du 17/09/2020 au 25/04/2020 - 3 524 visiteurs en 2020.

Au musée Henri-Lecoq :

- « Nature en ville » du 12/04/2019 au 20/09/2020 : 8 385 visiteurs en 2020, 26 429 visiteurs au total.

Au musée de la Résistance :

- « Nous et les autres des préjugés au racisme », du 07/02/2020 31/12/2020 - 398 visiteurs.

- + **Collections :**

Musée d'art Roger-Quilliot :

- Étude préalable du cycle de toiles Roland Furieux. Cette étude a été menée par une restauratrice de peinture, Béatrice Duclos Damour, et le centre d'imagerie scientifique CIRAM, avec l'équipe du musée. Elle a permis de mettre à jour le dessous des toiles grâce à des prises de vue en infrarouge, ultraviolet et radio. Elle a été l'objet d'une subvention de l'État et de la Région.
- Restauration des deux bronzes autrefois au Jardin Lecoq et qui avaient été altérés du fait de leur condition d'exposition en extérieur: le Méléagre de Beylard, et le Faune dansant de Mouly, tous deux datés du dernier quart du XIX^e siècle.
- Prêt de l'oeuvre de Thomas Degeorge (1786-1854) *Ulysse et Télémaque tuant les prétendants*, 1812, au musée de Forlì en Italie.

Musée Henri-Lecoq

- Inventaire et récolement de 13 843 objets (collections de malacologie et de botanique principalement).
- Transfert des collections vers de nouvelles réserves afin de libérer

le Pavillon du Jardin Lecoq dans le cadre du budget participatif de la Ville de Clermont-Ferrand.

Musée Bargoin

- 1 137 objets archéologiques récolés.
- 331 textiles inventoriés sur informatique.
- Restauration de 29 dessins de l'égyptologue Marcelle Baud.

Enseignements artistiques

- + **Conservatoire à rayonnement régional :**
 - Obtention de l'agrément pour les classes préparatoires et ouverture des premières classes préparatoires en septembre 2020.
 - Équipement informatique (ordinateur + webcam) de toutes les salles de cours et studios de danse pour permettre l'enseignement à distance.
 - Départ en retraite du directeur, mise en place d'un intérim et recrutement d'une nouvelle directrice.

Mission Relation aux territoires

- + **Édition du Guide culture** à destination des nouveaux élu.e.s métropolitains.
- + **Mise en place d'un groupe d'élus à la culture** (dans le cadre du nouveau mandat).
- + Travail avec la nouvelle équipe projet de **candidature au titre de Candidature de Capitale européenne de la Culture.**

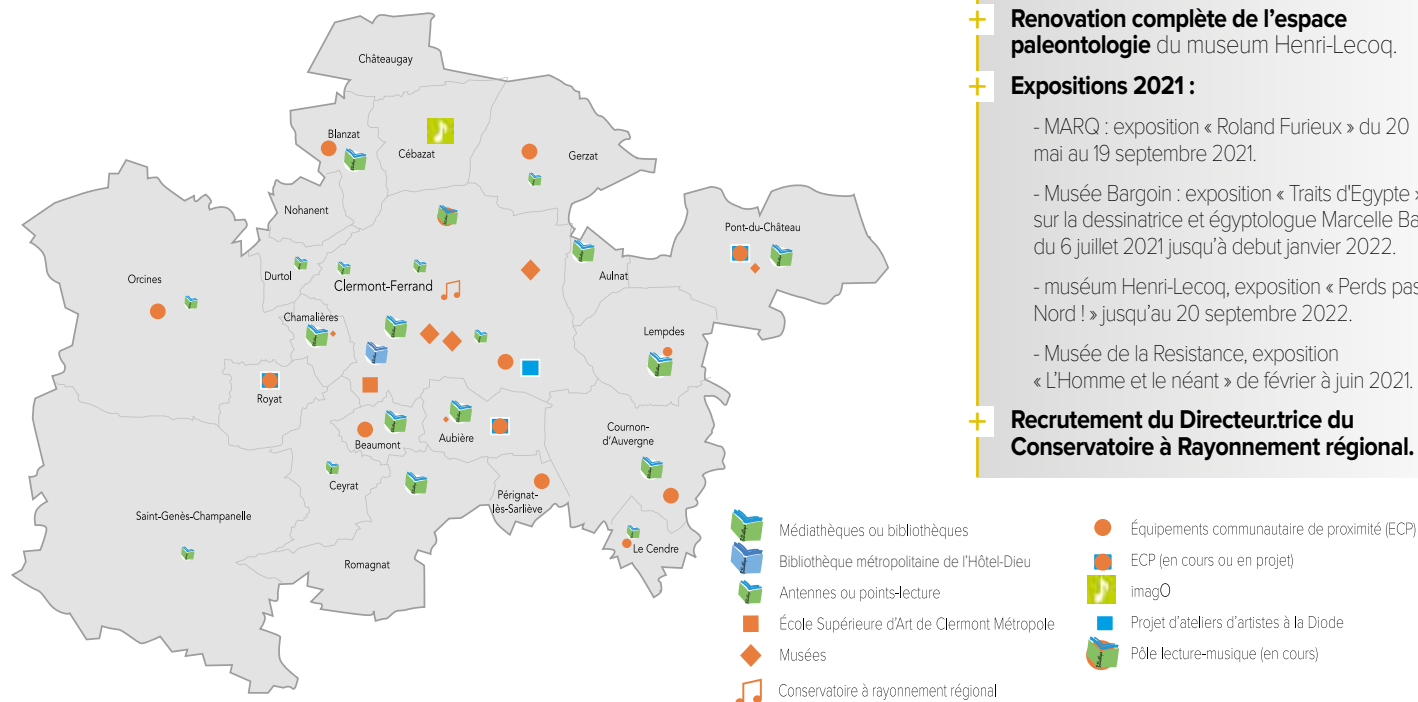
COVID-19

- + **Conservatoire à rayonnement régional :** fonctionnement normal du 1^{er} janvier à 17 mars 2020, puis fonctionnement très partiel à partir du 26 mai. Mise en place des enseignements à distance lorsque cela est possible.
- + **Musées :** musées ouverts du 2 janvier au 16 mars, puis du 10 juin au 3 octobre.
- + **Bibliothèques et médiathèques :** ouvertes au public du 2 janvier au 14 mars, du 16 juin au 30 octobre puis à partir du 1^{er} décembre, service de prêt-à-emporter via un standard téléphonique unique ou via internet, inscriptions gratuites jusqu'au 31 décembre 2020 et possibilité de s'abonner sur internet, mise en quarantaine des documents 10 jours puis 3 jours avant leur remise en rayon.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

	2019	2020
+ Lecture publique		
- Nombre d'ouvrages empruntés en bibliothèques	1 549 675	1 280 885
- Nombres d'inscrits en bibliothèques.....	50 050	40 534
- Achat de documents	33 380	30 474
- Nombre d'événements organisés (hors accueil de classe).....	966	313
+ Action culturelle		
- Heures studio imagO	3 698	1 713
- Nombre projets musicaux accueillis imagO.....	116	81
- Nombre d'associations soutenues	37	40
- Montant total des subventions octroyées.....	4 466 000	4 291 810
(dont École supérieure d'art Clermont Métropole).....	2 595 850	2 561 310
+ Musées et patrimoines		
- Fréquentation des musées.....	71 444	32 571
- Part des entrées gratuites en %	83,5	79,8 %
- Premiers dimanches du mois.....	7 135	4 269
- Fréquentation scolaire	16 157	5 031
- Nombre d'enfants dans le cadre des parcours culturels.....	4 344	934
+ CRR		
- Nombre d'élèves inscrits	1 701	1 491

ÉQUIPEMENTS CULTURELS



PERSPECTIVES 2021

- + Ouverture médiathèque de Pont-du-Château :** mai 2021.
- + Rénovation de la médiathèque de Beaumont :** juin 2021.
- + Ouverture Pôle culturel de Croix-de-Neyrat :** décembre 2021.
- + Inaugurations :**
 - Carré des Arts à Aubière : septembre 2021
 - Ateliers d'artistes à la Diode : novembre 2021
- + Chantier archéologique** de la bibliothèque métropolitaine de l'Hôtel-Dieu.
- + Approbation du projet culturel, scientifique, éducatif et social de la lecture publique.**
- + Ouverture des données culturelles.**
- + Mise en place des groupes de travail** pour l'Année Blaise Pascal 2023.
- + Articulation de l'action Ville de Clermont-Ferrand et Métropole sur des domaines partagés :** appel à projet musique mutualisé, réflexion sur les quartiers prioritaires, structuration de l'art contemporain.
- + Poursuite du travail sur la Cité du court-métrage.**
- + Fin de l'étude de programmation de l'ECP de Durtol,** lancement du concours de maîtrise d'oeuvre.
- + Lancement de la phase travaux de la Salle des Ex-Voto au musée Bargoin.**
- + Renovation complète de l'espace paléontologie** du museum Henri-Lecoq.
- + Expositions 2021 :**
 - MARQ : exposition « Roland Furieux » du 20 mai au 19 septembre 2021.
 - Musée Bargoin : exposition « Traits d'Egypte » sur la dessinatrice et égyptologue Marcelle Baud du 6 juillet 2021 jusqu'à début janvier 2022.
 - musée Henri-Lecoq, exposition « Perds pas le Nord ! » jusqu'au 20 septembre 2022.
 - Musée de la Résistance, exposition « L'Homme et le néant » de février à juin 2021.
- + Recrutement du Directeur.trice du Conservatoire à Rayonnement régional.**

LE SPORT

La politique sportive métropolitaine s'appuie sur un effectif de plus de 160 agents permanents pour environ 35 000 heures d'ouverture et 1,1 M d'utilisateurs par an. L'objectif est d'accompagner le mouvement sportif par l'exploitation des équipements terrestres et nautiques, le soutien aux projets de développement sportif et l'organisation d'événements.

Cette politique sportive vient participer au rayonnement du territoire dans ses dimensions sociales, culturelles et économiques et contribuer à l'attractivité via la composante tourisme.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

CONSTRUIRE, AMÉNAGER, ENTREtenir ET GÉRER LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN

CONTRIBUER À LA PROMOTION DU SPORT SUR LE TERRITOIRE

FAVORISER L'ACCÈS À TOUS LES NIVEAUX DE PRATIQUE SPORTIVE

SOUTENIR LES SPORTIFS DE RANG NATIONAL ET INTERNATIONAL

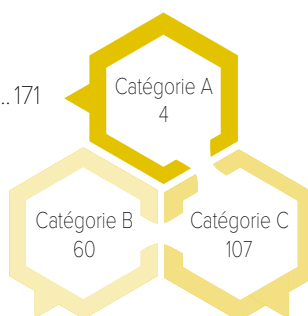
DÉVELOPPER L'IMAGE « SPORT / LOISIRS NATURE » ET « BIEN-ÊTRE / SANTÉ »

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents permanents.....171

Compte tenu des arrivées, des départs en cours d'année et du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 192,13 équivalents temps plein travaillés.

Ne sont pas pris en compte : les agents mis à disposition de clubs sportifs, les agents en arrêt longue maladie, en congés longue durée et les agents sans durée de travail hebdomadaire fixe.

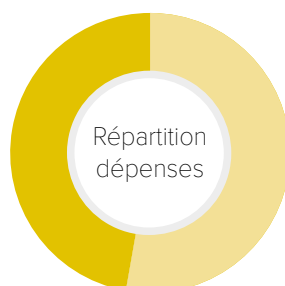


DONNÉES FINANCIÈRES

(hors personnel)

Fonctionnement.....3 637 236 €

Investissement.....2 725 341 €



Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 320 077 €.

FAITS MARQUANTS 2020

- + Création du club des adjoints au sport de la Métropole.
 - + Mise en place de la Conférence Régionale du Sport Auvergne-Rhône-Alpes sous l'égide de l'Agence Nationale du Sport.
 - + Première année de fonctionnement de l'Escapad, parcours randonnée, trail, VTT, apprentissage du « savoir rouler », course d'orientation...
 - + Prolongement des partenariats avec les clubs sportifs malgré la crise sanitaire. Renforcement du soutien au Clermont Athlétisme Auvergne. Poursuite du partenariat avec le Pôle France Perche de la Fédération Française d'Athlétisme.
 - + Développement du partenariat avec le centre de formation foot rugby ASM / Clermont Foot au stade des Gravanches.
 - + Soutien financier au campus performance Arténium à Ceyrat pour permettre le maintien en fonctionnement des hébergements des sportifs de haut niveau et un accès simplifié à l'Arténium.
 - + Convention du partenariat pour la mise à disposition du stade Gabriel Montpied renouvelée avec le Clermont Foot 63.
 - + Jeux Olympiques et paralympiques 2024 : obtention du label « Terre de jeux » et du label « Centre de préparation aux jeux » pour 5 équipements sportifs.
 - + Coupe du monde de rugby 2023 : démarche d'une candidature pour accueillir une équipe.
- ### Crise sanitaire liée à la Covid-19
- + Adaptabilité permanente des équipements concernant l'accueil du public dans le respect des protocoles sanitaires imposés par l'état :
 - + Réouverture des piscines le 4 juin 2020 (après le 1^{er} confinement), mise en place de créneaux sur réservation (une première en France).

- + **Lors du second confinement, accès possible aux équipements de plein air**, notamment au stade Nautique Pierre-de-Coubertin (avec son toit ouvert) et à la piscine Marcel-Boubat.
- + **Maintien de la pratique du sport pour les athlètes listés sportif de haut niveau** et pour certains sports collectifs à l'échelon national (notamment au stade nautique Pierre-de-Coubertin et au centre aquatique Les Hautes roches, au stadium Jean-Pellez, à la patinoire, au stade Gabriel-Montpied...).
- + **Soutien au monde économique**, avec des remises auprès des acteurs économiques impactés par les fermetures temporaires des équipements sportifs.

Accessibilité / Handisport

- + **Développement d'un partenariat avec le comité handisport 63** : mise en place de conditions d'accueil privilégié notamment au sein des équipements nautiques.
- + **Mise en place d'une démarche innovante pour l'expérience usager** dans les piscines Androsace et Jacques-Magnier.
- + **Formation des éducateurs sportifs.**
- + **Partenariats spécifiques mis en œuvre avec le Club Arvene Handisport, le Club Auvergne Rugby Adapté, le HCCA para ice Hockey.**
- + **Renforcement de l'accompagnement du sport de haut niveau féminin**
- + **Renfort financier** pour viser une pérennité des structures ASM Romagnat Rugby, Basket-ball Cournon-d'Auvergne, le Volley-ball club Chamalières, section féminine du Clermont Foot 63 et Hand-ball Clermont Auvergne.
- + **Accompagnement pour la naissance de l'association « Sport Féminin and co »** qui regroupe plusieurs clubs féminins de la métropole.

Année du Cyclisme

- + **Accueil du Tour de France** : le 12 septembre, Clermont-Ferrand est devenue Ville de Départ de la 14^e étape du Tour de France pour rejoindre Lyon. Le Tour de France a fait son retour à Clermont-Ferrand, après 32 ans d'absence.
- + **Critérium du Dauphiné 2020** : le 12 août, la Ville de Clermont-Ferrand et Clermont Auvergne Métropole ont accueilli le départ de la 1^{ère} étape du Critérium du Dauphiné 2020 « Clermont-Ferrand - St-Christo-en-Jarez ».
- + **Organisation du Championnat de France de BMX 2020** : une subvention de 25 000 € a été versée au Lempdes BMX Auvergne pour l'organisation du Championnat de France BMX 2020 qui a eu lieu du 16 au 18 octobre 2020.

Apprentissage de la natation

- + **Prévention des noyades** avec un renforcement de l'apprentissage.
- + **Projet Aisance aquatique des maternelles labellisé par le ministère des sports.**
- + **Projet J'apprends à nager.**

Investissements :

- + **Recrutement de la maîtrise d'oeuvre** pour le projet d'amélioration du confort thermique à la piscine Marcel-Boubat.
- + **Validation d'un complément d'offre au stade des Gravanches** avec la création d'un terrain de football synthétique.
- + **Validation du programme et du plan de financement** du projet de réhabilitation du centre aquatique Les Hautes Roches.
- + **Stade Gabriel-Montpied** : validation de la phase APS du projet d'extension des tribunes du stade Gabriel-Montpied et réflexion autour de l'anticipation de certains travaux en cas de montée du Clermont Foot 63.

PERSPECTIVES 2021

- + **Amélioration du confort thermique à la piscine Marcel-Boubat (Lempdes)** : début des travaux en septembre 2021, pour une durée prévisionnelle de 4 mois.
- + **Passage en phase APD du projet de réhabilitation du centre aquatique Les Hautes-Roches** avec un objectif de démarrage des travaux en 2022.
- + **Dépôt des autorisations administratives dans le cadre du projet d'extension des tribunes du stade Gabriel-Montpied** avec objectif d'un démarrage travaux fin 2022.
- + **Mise à niveau du stade Gabriel-Montpied** pour permettre le déroulé de la saison sportive 2021/2022 du Clermont Foot 63 en Ligue 1.
- + **Patinoire** : relance des études pour la réhabilitation de la piste (travaux 2022/2023).
- + **Consolidation du projet de fonctionnement de l'Escapad'** avec notamment la mise en place du « Savoir rouler » en lien avec l'Education Nationale.
- + **Poursuivre le développement du sport féminin** : développement d'un centre de formation, accompagnement vers la professionnalisation et développement des structures adaptées aux attentes du haut niveau.
- + **Création de bourses pour sportifs** afin de développer un réseau de sportif haut niveau ambassadeur de la Métropole.
- + **Poursuivre l'amélioration de la prise en compte du handicap** dans l'accueil et la pratique sportive handisport.
- + **Camp de base Coupe du monde de Rugby 2023** : validation d'une convention avec le comité d'organisation pour accueillir une équipe étrangère sur le territoire pendant la compétition.
- + **Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 à Paris** : valorisation des centres de préparation métropolitains labellisés afin d'accueillir des délégations étrangères pour des stages préparatoires et lors de la compétition en 2024.

LE SPORT

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

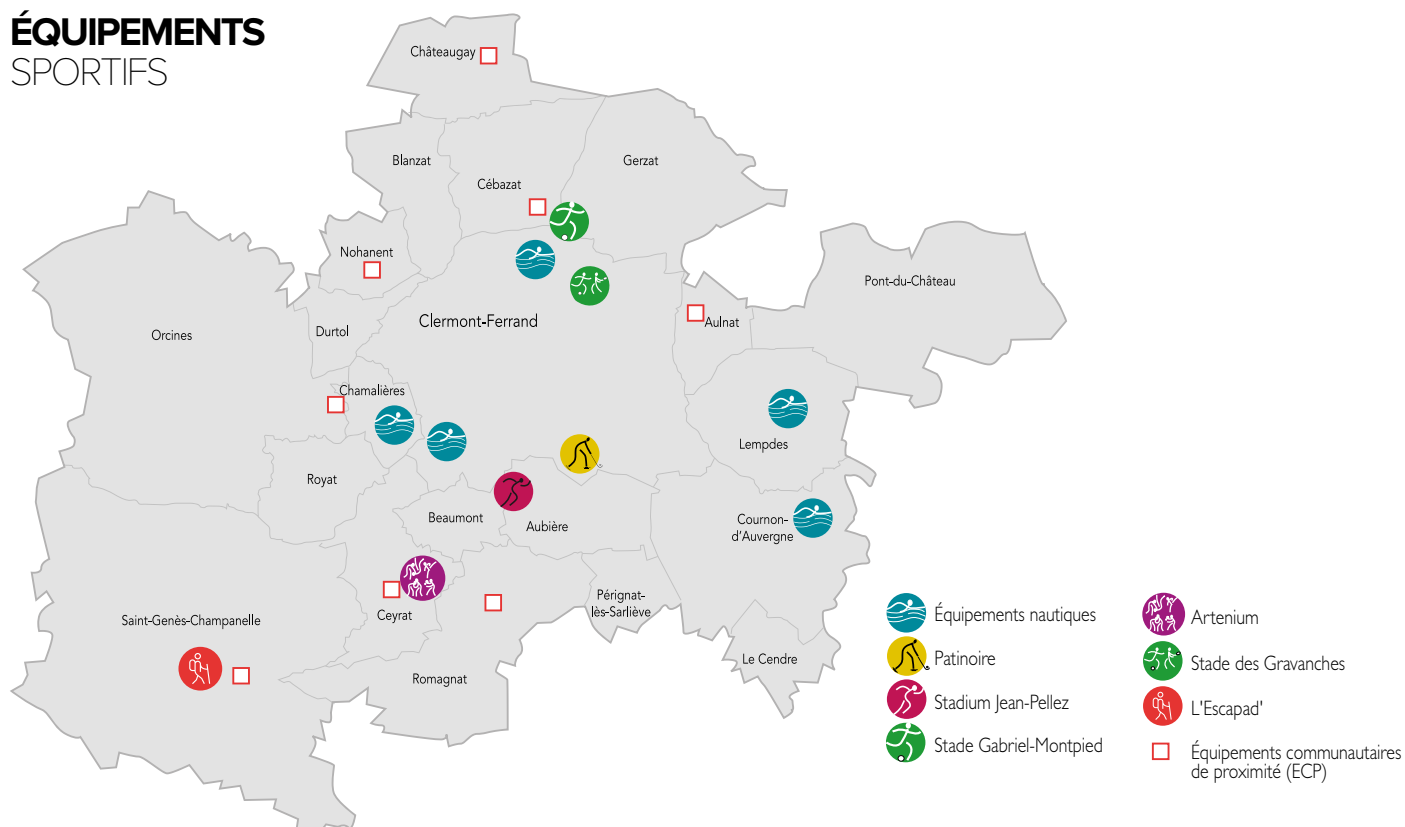
+ Fréquentation des équipements (crise sanitaire débutée en mars 2020)

Site	Artenium	Stadium Jean Pellez	Stade Gabriel Montpied	Stade des Gravanches	Patinoire	Escapad'	Stade nautique Pierre de Coubertin	Centre aquatique Les Hautes-Roches	Piscine Marcel Boubat	Piscine Androsace	Piscine Jacques Magner
2019	55 000	74 000	175 000	235 000	145 393	-	289 930	327 393	95 179	98 806	50 020
2020	4 503	32 532	76 280	119 780	57 241	1170	144 668	148 982	43 777	48 062	25 126

INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Description	2019	2020
Consommation		
Produits de traitement de l'eau (ensemble des piscines) en T	8,5	5
Eau à la patinoire (en m³)	2 681	2 600
Eau pour les terrains de sport des Gravanches (en m³)	49 839	50 100
Eau (sanitaires et terrains) pour le stade Gabriel-Montpied (en m³)	26 479	25 800
Électricité éclairage des terrains au stade Gabriel-Montpied (en MW)	71,6	55

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



LE TOURISME

La direction Tourisme et Relations internationales participe à la définition et au suivi de la politique de développement touristique du territoire et au positionnement de la Métropole sur le champ des relations internationales en lien avec la Ville centre, le Département et la Région.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

- DÉVELOPPER L'IMAGE ET LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE
- ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES PROFESSIONNELS DU TOURISME DANS LEUR DÉVELOPPEMENT
- VALORISER UNE DESTINATION DE TOURISME URBAIN ET CULTUREL
- VALORISER UNE DESTINATION DE TOURISME D'AFFAIRES
- VALORISER UNE DESTINATION DE TOURISME SPORTIF ET PLEINE NATURE
- VALORISER UNE DESTINATION DE BIEN-ÊTRE ET DE SANTÉ

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents 2

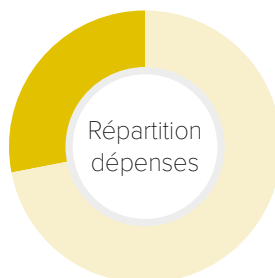
Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 2 équivalents temps plein travaillés.



DONNÉES FINANCIÈRES

(hors personnel)

- Fonctionnement 1 969 869 €
- Investissement 766 610 €



Les recettes de fonctionnement (taxe de séjour, redevances diverses, etc.) s'élèvent à 1 064 340 €.

FAITS MARQUANTS 2020

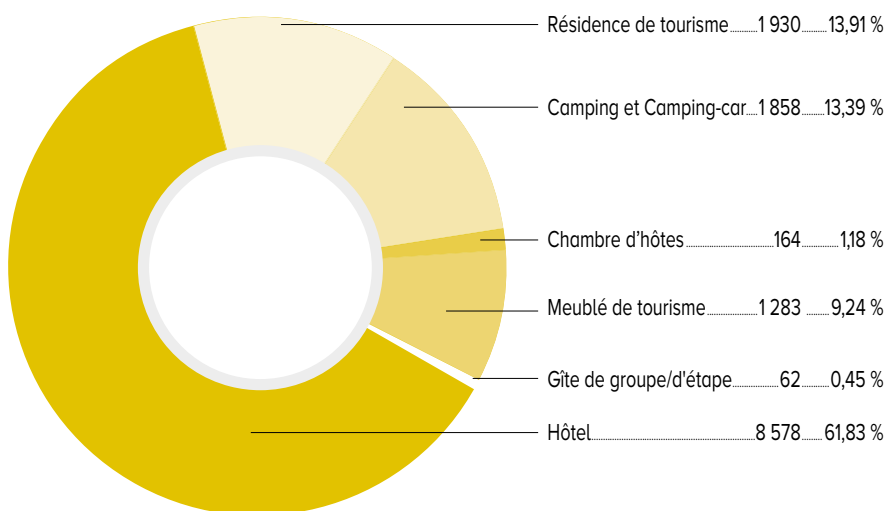
- + **Un contexte de crise sanitaire puis économique** inédit qui a fortement impacté l'activité touristique locale, nationale et internationale ainsi que les missions de la Direction tourisme.
- + **La gestion et le suivi des projets dans le cadre d'un confinement** : s'adapter à de nouvelles conditions de travail.
- + **L'accueil d'un nouveau Vice Président** en charge du Tourisme et du Thermalisme et partage des informations sur les missions et projets en cours.
- + **La réalisation du bilan du mandat précédent** et du premier Schéma de Développement Touristique de la Métropole lié à celui-ci.
- + **La prise en compte des orientations touristiques de la Métropole** au sein des autres documents cadres et schéma de la Métropole : PADD, PLU, projet Inspire, plan de circulation et de stationnement de la Métropole, schéma directeur de jalonnement, schéma de piétonisation de la Ville de Clermont-Ferrand...
- + **Une participation active aux réunions de la commission tourisme de France Urbaine** et aux groupes de travail mis en place pour contribuer au Plan de Relance du Gouvernement sur les volets touristiques.
- + **Le suivi du projet de lancement de l'Auberge de Jeunesse** dans le cadre d'un contexte contraint : arrêt du chantier pendant plusieurs semaines, suspension des négociations en cours avec le candidat pour la gestion de l'équipement dans le cadre d'un contrat d'AOT.
- + **Réflexion sur la mise en place d'aides** : recensement des statuts des acteurs touristiques (juridique, code naf, CA...) pour connaître plus finement le tissu local et pouvoir proposer des aides adaptées.

LE TOURISME

PORTRAIT DE TERRITOIRE

- + **1 030 000 nuitées touristiques** dont 65 % réalisées en hôtellerie..
- + **38 % de baisse de fréquentation** par rapport à 2019.
- + **2 737 curistes accueillis (- 64,6%)** sur 122 jours d'ouverture des Thermes
- + **2,7 M€ consacrés au développement du tourisme (+ 2 M€ d'aides d'urgence)** par Clermont Auvergne Métropole en 2020.
- + **13 875 lits marchands** (hors lits sur les OTA)

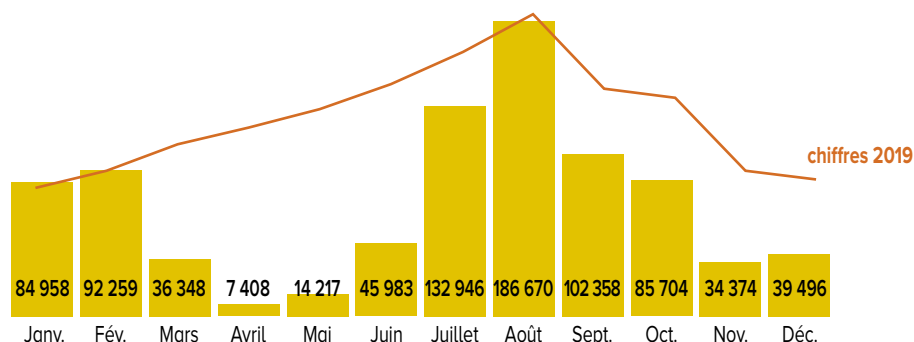
RÉPARTITION DE LA CAPACITÉ / TYPE D'HÉBERGEMENT



Intégralité des logements ouverts à la location en 2020, hors logement plateformes

FRÉQUENTATION ANNUELLE / NBRE DE NUITÉES 2020

(hors nuitées plateformes)



PERSPECTIVES 2021

- + **Lancement du second Schéma Touristique Métropolitain**, installation de ses Comités de Pilotage et Technique, définition de son plan d'actions et déploiement.
- + **Lancement de l'élaboration du Schéma Métropolitain de Signalétique Touristique** en lien avec le Schéma Directeur de Jalonnement piloté par la DIAM, la Direction des Musées et du Patrimoine (projet de label Pays d'Art et d'Histoire) et les Villes de la Métropole.
- + **Préparation de l'ouverture au public de l'Auberge de Jeunesse** prévue début 2022.
- + Participation au groupe de travail, avec la Direction de la Culture et l'Office de Tourisme Métropolitain, en vue de la **création d'une structure de gestion et de valorisation du « Plateau de Gergovie et des Sites Arvernes »**.
- + **Élaboration d'un Schéma Métropolitain de circulation et de stationnement des bus de tourisme** : identifier et cartographier les sites et lieux de dépôt et reprise des clientèles des bus de tourisme sur la métropole et des lieux de stationnement longue durée afin d'en diffuser les informations pratiques aux autocaristes.
- + **Poursuite / accentuation de l'accompagnement des hébergeurs** et des porteurs de projet, poursuite de l'observation de l'évolution du parc d'hébergement touristique et des impacts de la pandémie.
- + **Aménagement du GR®89** et inauguration du parcours.

04

+

**art de vivre
& d'entreprendre**

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Clermont Auvergne Métropole souhaite inscrire pleinement l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation comme les piliers fondamentaux de son avenir, pour l'attractivité, le développement et le rayonnement du territoire métropolitain.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

CONSOLIDER LE SOCLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

ACCENTUER LA QUALITÉ DES ACTIONS DÉVELOPPÉES ET LEUR VISIBILITÉ AUX PLANS RÉGIONAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL

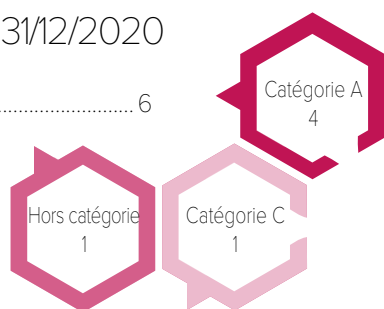
FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS COLLABORATIFS, STRUCTURANTS ET IDENTIFIANTS

ÉLABORER PUIS METTRE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS LISIBLES ET ORIGINAUX EN FAVEUR DE LA RECHERCHE ET DES CRÉATEURS D'ENTREPRISES INNOVANTES

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents 6

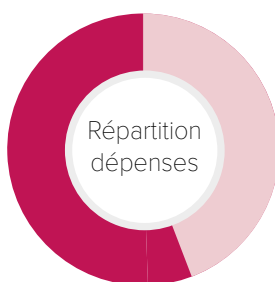
Compte tenu des arrivées, des départs en cours d'année, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 4,85 équivalents temps plein travaillés, 1 agent de la DAE travaillant en partie pour la DESRI.



DONNÉES FINANCIÈRES

Fonctionnement 1 553 372 €

Investissement 1 955 000 €



La baisse des dépenses (subventions) d'investissement est due à la périodicité (fin de programmation CPER et solde de gros projets bâtimentaires notamment Eco-campus, Maison de l'Innovation). La prochaine programmation CPER et les versements associés s'étaleront à partir de 2021 jusqu'en 2027.

FAITS MARQUANTS 2020

- + **Urbact Urb-En Pact** : Clermont Auvergne Métropole lauréate en tant que chef de file du projet européen Urbact Urb-En Pact, dont l'objectif est d'encourager la coopération territoriale et le développement urbain durable. Sur les 23 nouveaux projets sélectionnés, deux seulement sont menés par des institutions françaises. Clermont Auvergne Métropole est à la tête d'un réseau des 8 villes ou territoires européens engagés dans le projet Urb-En Pact. Tous ambitionnent de devenir, d'ici 2050, un territoire à énergie positive.
- + **Mise en place de Clermont Auvergne Innovation**, filiale de valorisation unique de l'Université Clermont Auvergne et intégration de l'incubateur d'entreprises innovantes BUSI fin 2020.
- + **Lancement de l'incubateur HUBIC** dédié aux Industries Culturelles et Créatives (ICC), porté par le cluster le Damier en septembre 2020 dans le cadre de la stratégie métropolitaine de soutien aux ICC.
- + **Volet ESRI du CPER 2021-2027** : de par son statut de Métropole, notre collectivité est devenue un partenaire à part entière de la Région et de l'État pour l'élaboration et l'accompagnement du volet ESRI du prochain Contrat de Plan.
- + **Poursuite du soutien à I-site** (engagement de 2.9 M€ sur 4 ans), 2020 étant l'année 4.
- + **Impact de la crise sanitaire et concomitamment du report des élections** : décalage du calendrier I-Site, retards dans la mise en oeuvre des projets soutenus (projets annulés, reportés, reconfigurés...), qu'il s'agisse des projets de territoire ou de ceux de la Direction (par exemple aap recherche-action). Annulation de la Clermont Innovation Week 2020 peu de temps avant son lancement du fait du confinement.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

- + Nombre de nouvelles allocations de recherche soutenues 6
- + Nombre de projets soutenus labellisés I-Site 6
- + Budget total annuel des projets labellisés I-Site 390 000 €
- + Nombre de projets impulsés par la Métropole avec des partenaires internationaux 3

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

La Direction de l'accompagnement des entreprises a pour vocation de créer un environnement favorable à l'implantation et au développement des entreprises, proposer une offre claire et simple aux entreprises, aux investisseurs et financeurs.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

STRUCTURER UN ESPACE STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT

RENFORCER LA COHÉSION DE TOUS LES ACTEURS PRIVÉS ET PUBLICS DU TERRITOIRE

RENFORCER ET AMÉLIORER LA GESTION DE L'OFFRE FONCIÈRE

VEILLER À UNE MEILLEURE INTÉGRATION URBAINE DES ZONES ÉCONOMIQUES

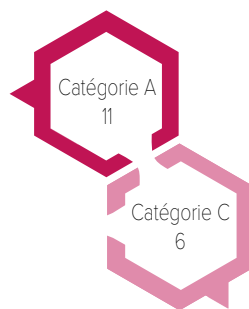
DÉVELOPPER DES SITES D'EXCELLENCE DE RAYONNEMENT MÉTROPOLITAIN

FAVORISER LA CRÉATION ET LA CROISSANCE DES ENTREPRISES

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents.....17

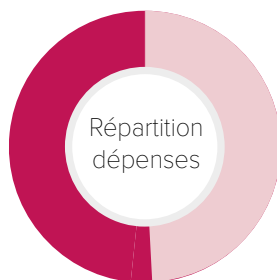
Compte tenu des arrivées, des départs en cours d'année et du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 16,07 équivalents temps plein travaillés.



DONNÉES FINANCIÈRES

Fonctionnement.....5 417 180 €

Investissement.....5 558 442 €



FAITS MARQUANTS 2020

+ Mission offre d'accueil

En matière de sûreté dans les ZAE :

- Réflexion sur un partenariat avec les différents acteurs de la sécurité et les entreprises de chaque pôle économique, déploiement de la vidéoprotection sur l'ensemble des ZAE,

En matière de requalification et d'aménagement :

- Poursuite des études de requalification des anciennes zones
- Poursuite de l'aménagement du pôle économique secteur nord (voie sud du Parc logistique)
- Réalisation de l'avant projet de requalification des espaces publics (pôle économique de Lempdes)
- Nouvelle orientation d'aménagement pour le Parc des Montels / hyperconnectivité, pôle de services et accent mis sur le développement durable.

Hisser le pôle économique du Brézet au rang de "quartier économique métropolitain".

+ Mission entrepreneuriat

- Développement des animations et des services en pépinières ainsi que dans les hôtels d'entreprises, valorisation des locaux, accompagnement des entrepreneurs hébergés...
- Soutien aux structures d'accompagnement à la création d'entreprise
- Développement économique dans les Quartiers Prioritaires
- Développement de l'accueil et de l'accompagnement des porteurs de projets.

+ Mission services aux entreprises

- Suivi des entreprises en difficulté (ACC-M et Luxfer), de la DSP COVAGE, du Comité syndical du Biopôle,...
- Gestion du dispositif « Coup de pouce »
- Gestion des aides exceptionnelles
- Aide à l'implantation des entreprises
- Pilotage de dossiers significatifs en investissement ou en développement
- Mise en réseau et coordination des différents acteurs qui facilitent l'installation de l'entreprise

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

- Animation du partenariat avec les professionnels de l'immobilier d'entreprises et réalisation du diagnostic d'immobilier d'entreprise annuel.
- Mise en place des comités techniques, préparation des comités de pilotage avec Assemblia. Réflexion sur l'évolution d'un COPIL nouvelle formule.
- Suivi de l'étude aéroport 2030 dans le cadre de l'attractivité du territoire et des possibilités d'accueil d'entreprises.
- Participation au Comité Syndical de l'aéroport.

+ Mission économie sociale et solidaire

- Labellisation "Territoire commerce équitable".
- Proposition de 8 fiches actions ESS dans le cadre du Plan de relance.
- Accompagnement du Centre d'Innovation Sociale Clermont-Auvergne.
- « Le French impact » : animation des écosystèmes territoriaux labellisés.
- Accompagnement du territoire vers la résilience territoriale par l'élaboration d'un pré-programme et un programme de recherches et développement qui se déroulera jusqu'en juin 2023.

+ Mission économie numérique

- **Cluster Digital League** : soutien et développement de la filière numérique.
- Soutien des startups du numérique.
- Mise en place du programme des CoachWebs dans le but de favoriser la numérisation des commerçants/artisans/TPE et PME via l'accompagnement d'un expert.
- Réflexion sur un pôle de l'entrepreneuriat innovant 2021-2024 (extension de Turing 22 et projet de réhabilitation de la zone de Cataroux de Michelin).
- **OrbiMob'** : ambition collective du territoire de la Métropole clermontoise et de l'Auvergne, qui se lance le défi de devenir en quelques années un pôle de référence en termes d'éducation, recherche, expérimentation, mobilisation citoyenne et développement économique sur les mobilités territoriales performantes et durables.

LES STRUCTURES SUBVENTIONNÉES

+ ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) développe le micro crédit pour les personnes exclues du système bancaire. Subvention : 25 000 €	81 microcrédits octroyés pour créer ou développer leur entreprise
+ APPUY CRÉATEURS s'adresse à des créateurs auvergnats (en majorité demandeurs d'emploi), souhaitant tester leur projet d'activité économique en grandeur nature, dans un cadre sécurisé. Subvention : 20 000 €	± 110 entrepreneurs dans la CAE sur la Métropole
+ FRANCE ACTIVE AUVERGNE accompagne le montage économique et financier des projets en proposant des garanties sur emprunt bancaire, apports remboursables ou primes. Subvention : 50 000 €	52 entreprises accompagnées et financées
+ RÉSEAU ENTREPRENDRE AUVERGNE, accompagne les porteurs de projet créateurs d'emplois, au travers d'un réseau de chefs d'entreprises et d'un financement. Subvention : 25 000 €	7 lauréats accompagnés
+ BGE AUVERGNE accompagne les porteurs de projet depuis le montage du projet jusqu'à la concrétisation et le développement de l'entreprise. Subvention : 15 000 €	246 personnes accompagnées
+ INITIATIVE CLERMONT METROPOLE accompagne et finance la création d'entreprises au travers de prêts personnels sans garantie ni intérêt. Subvention : 55 000 €	93 porteurs de projet financés
+ COAGIR accompagne les personnes qui souhaitent tester leur projet dans le cadre d'un parcours structuré et sécurisant. Subvention : 10 000 €	61 personnes accompagnées
+ AUVERGNE BUSINESS ANGELS accompagne les entrepreneurs en mobilisant les investisseurs privés de proximité. Subvention : 10 000 €	5 dossiers instruits

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

+ Nombre d'entrepreneurs accompagnés.....	655
+ Nombre de personnes sensibilisées à l'entrepreneuriat dans les quartiers.....	172
+ Nombre d'entreprises hébergées en pépinières et hôtels d'entreprises.....	64
+ Nombre d'emplois en pépinières et hôtels d'entreprises.....	235
+ Nombre de dossiers d'implantation suivis.....	279
+ Surfaces vendues en zones d'activités.....	18 271 m ²

PERSPECTIVES 2021

- + **Poursuite des projets de requalification des zones** : Brézet, Cournon, Gare de Clermont, Clermont Sud Aubière, la Pardieu, le Parc Logistique...
- + **Mise en oeuvre de la stratégie en matière de sûreté dans les zones d'activités économiques.**
- + **Développement économique dans les Quartiers Prioritaires.**
- + **Gestion des dispositifs liés au plan d'urgence tout au long de l'année 2021.**
- + **Prolongation du dispositif de soutien aux actions de proximité « Coup de Pouce ».**
- + **Suivi de dossiers sensibles (ex : ACC-M et Luxfer), du dossier 5G et de la DSP Covage.**
- + **Mise en place du Comité d'orientation de Stratégie Économique.**
- + **Participation au « Club aéroport 2030 »** pour définir la stratégie de développement des lignes et d'intégration de la plateforme à l'agglomération.
- + **Élaboration du projet stratégique et opérationnel pour le développement de l'ESS et de l'innovation sociale pour les années 2021/2026.**
- + **Conduite du projet d'extension de Turing 22.**
- + **OrbiMob' Clermont Auvergne** : développer l'action collective de l'écosystème métropolitain sur la mobilité durable.

L'EMPLOI ET L'INSERTION

En matière d'insertion, la Métropole porte le **Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)** qui agit pour l'insertion professionnelle des publics adultes très éloignés de l'emploi et soutient les 2 missions locales pour l'emploi des jeunes.

En matière de coordination des politiques jeunesse, la direction **Emploi Insertion Solidarité** a poursuivi la mise en œuvre des nouvelles compétences : le **Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)** et la prévention spécialisée.

L'année 2020 est également la première année de contractualisation avec l'État au titre du plan de prévention et de lutte contre la pauvreté.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

SOUTENIR L'EMPLOI ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

SOUTENIR ET IMPULSER DES EXPÉRIMENTATIONS SUR LE TERRITOIRE

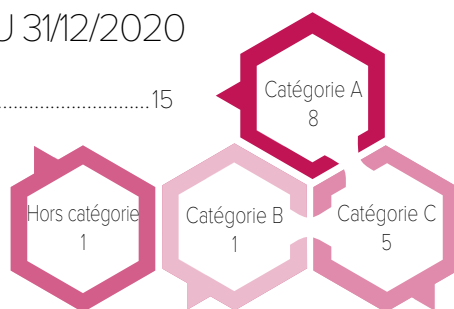
METTRE EN ŒUVRE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE SUR LE TERRITOIRE

ORGANISER LE FONDS MÉTROPOLITAIN D'AIDE AUX JEUNES

METTRE EN ŒUVRE LES ACTIONS DU PLAN DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents.....15

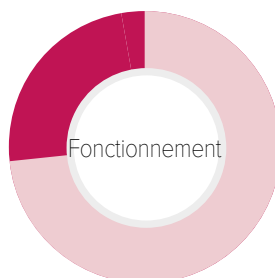


Compte tenu des arrivées, des départs en cours d'année et du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 12,82 équivalents temps plein travaillés.

DONNÉES FINANCIÈRES

Fonctionnement

Dépenses3 236 775 €
Recettes.....1 175 326 €



FAITS MARQUANTS 2020

Insertion :

- + 1 530 personnes privés d'emplois accompagnés par le PLIE en 2020.
- + Lancement du 6^e chantier d'insertion Textile confié à l'association Mains Ouvertes (création d'un centre de tri à Gerzat).
- + Poursuite de la mobilisation du Fonds Social Européen (FSE) dans le cadre de l'avenant au protocole d'accord PLIE 2015-2021.
- + 320 000 heures de travail dans le cadre des clauses sociales et environnementales.
- + Lancement d'une candidature Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée Gerzat-Les vergnes.

Coordination des politiques jeunesse :

- + Soutien aux 2 missions locales qui ont accompagnées 4 700 jeunes.
- + 2 100 jeunes bénéficiaires d'une aide dans le cadre du Fond d'Aide aux Jeunes, contre 1 200 en 2019. 92 % des aides accordées le sont au titre de la subsistance.
- + Déploiement de la prévention spécialisée sur le quartier prioritaire de la Fontaine-du-Bac à Clermont-Ferrand.

Plan de prévention et de lutte contre la pauvreté

- + Lutte contre la fracture numérique.
- + Renforcement des lieux de proximité pour l'accès aux droits.
- + Soutien aux épiceries solidaires.
- + Renforcement de l'accompagnement des personnes en situation de mal logement et des femmes vulnérables.

05

durabilité
& **responsabilité**

UNE MÉTROPOLE DURABLE

La direction, mutualisée entre la Métropole et la Ville de Clermont-Ferrand assure les missions suivantes :

- Animer de façon transversale et évaluer la prise en compte des enjeux du développement durable dans l'ensemble des politiques de la collectivité, en particulier sur les aspects Énergie/Climat, qualité de l'air et biodiversité.
- Mettre en œuvre des actions de sensibilisation aux problématiques liées à l'environnement, de valorisation et de protection du patrimoine naturel
- Assurer des actions concourant aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables en assumant notamment le rôle d'autorité organisatrice de la distribution d'énergie

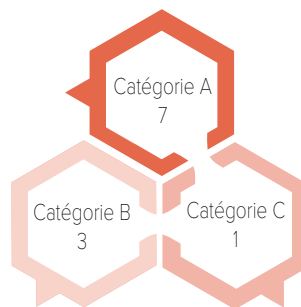
PRINCIPAUX OBJECTIFS

- ÊTRE UN ACTEUR MAJEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
- ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ET DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE
- ÊTRE ENGAGÉ SUR LA VOIE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- VALORISER ET PROTÉGER LE PATRIMOINE NATUREL

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents 11

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 10,65 équivalents temps plein travaillés.

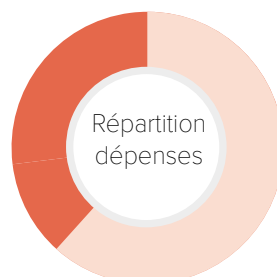


DONNÉES FINANCIÈRES

(hors personnel)

Fonctionnement 709 390 €

Investissement 441 850 €



FAITS MARQUANTS 2020

+ Développement des énergies renouvelables :

- Poursuite de la procédure de consultation pour la création et l'exploitation d'un nouveau réseau de chaleur sur le quartier Saint Jacques et ses environ (projet dénommé Saint Jacques +), sous forme de concession de service public confiée à une société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) : finalisation du dossier de consultation des entreprises, analyse des offres initiales.
- Reprise des avenants d'extension / interconnexion des réseaux de chaleur de Clermont Nord adoptés en 2019, pour d'une part tenir compte du décalage dans le temps lié à la crise sanitaire, et d'autre part faire évoluer le projet qui desservira désormais le site Cataroux de Michelin et comportera une part d'énergie de récupération fournie par ce même site.
- Analyse avec l'Aduhme des potentialités d'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments municipaux et métropolitains (projet Solaire Dôme).
- Mise à disposition de parkings métropolitains pour la pose d'ombrières photovoltaïques : le candidat retenu est la société Ombrières d'Auvergne, filiale d'Assemblia en partenariat avec une entreprise spécialisée, See You Sun.

+ Préservation de la biodiversité

- Mise en œuvre du plan de gestion quinquennal de l'Espace Naturel Sensible des Côtes de Clermont, conformément au planning prévisionnel (à l'exception des actions d'animation annulées en raison de la crise sanitaire).
- Montée en charge de l'Atlas de la biodiversité C.Biodiv, porté en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), l'Europe et la Région, avec une inauguration officielle au parc Montjuzet.
- Déploiement des premiers permis de végétaliser, transfert du dossier vers la Direction de l'Espace Public et de la Proximité pour la généralisation du dispositif.

UNE MÉTROPOLE DURABLE

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

+ Qualité de l'air :

- Signature d'une convention de financement avec la Région à hauteur de 4 M€ pour des actions permettant d'améliorer la qualité de l'air.
- Publication du décret sur les Zones à Faibles Emissions - mobilité : grâce à l'amélioration des concentrations d'oxydes d'azote sur le territoire métropolitain, Clermont ne fait plus partie des zones soumises à cette obligation. L'étude se poursuit pour voir si une ZFE volontaire peut être mise en place.

+ Animation et sensibilisation :

- Clermont est sélectionnée pour être cheffe de file d'un projet européen Urban Pact qui vise à renforcer, en lien avec nos partenaires locaux et en bénéficiant des retours d'expérience d'autres villes européennes, l'ambition de devenir un territoire à énergie positive.
- Programme enrichi pour les semaines européennes du développement durable, qui s'étalent sur 3 semaines entre septembre et octobre suite à la crise sanitaire et au report des animations, et comporte notamment les « rencontres de la transition » pour permettre à tous les acteurs de se rencontrer et de partager leurs expériences.
- Animation du réseau des référents transition au sein des 2 collectivités adhérentes (métropole et ville de Clermont-Ferrand).
- Élaboration du nouveau Plan de Mobilité Employeur, avec des modalités de consultations adaptées au contexte sanitaires.

+ Réseaux de chaleur urbains / Énergie renouvelable :

- Nombre de réseaux de chaleur urbains 4
- Volume de chaleur renouvelable délivrée 53,2 GWh (55,6 en 2019)
- Émissions de gaz à effet de serre évitées 18 496 TeqCO₂ (19 387 en 2019)
- Montant des subventions attribuées dans le cadre du contrat sur la production de chaleur renouvelable 211 149 €

+ Écologie opérationnelle et animations

- Nombre d'enfants accompagnés par des actions de sensibilisation à la biodiversité 179 (257 en 2019)
- Nombre d'enfants accompagnés par des actions de sensibilisation à l'énergie 74
Les autres thèmes (déchets, eau domestique et rivière, transport) sont pilotés par d'autres Directions
- Nombre de personnes touchées par des événements de sensibilisation grand public 560 (650 en 2019)

PERSPECTIVES 2021

- + **Reprise d'une démarche intercommunale pour la gestion du site des Côtes dans son ensemble** (5 communes concernées).
- + **Projet de parc urbain assurant des fonctions de bassin d'orage dans le secteur Galaxie-Fontgiève** : reprise des échanges avec la société Intermarché pour finaliser les échanges préalables, stabilisation du contour du projet.
- + **Fin de la consultation pour le projet Saint Jacques +** et attribution du contrat de concession.
- + **Finalisation du nouvel avenant « Cataroux » sur les réseaux de Clermont Nord**, permettant une nouvelle baisse tarifaire à l'entrée en vigueur du raccordement du site.
- + **Ouverture de la 1^{ère} station publique GNC / bioGNC du territoire.**
- + **Renforcement des partenariats associatifs**, notamment avec la mise en place des ateliers citoyens des transitions avec Alternatiba63.
- + **Développement des actions en faveur de l'agriculture urbaine**
- + **Structuration de la direction dans le cadre de créations de postes**

06



**les moyens
de l'action**

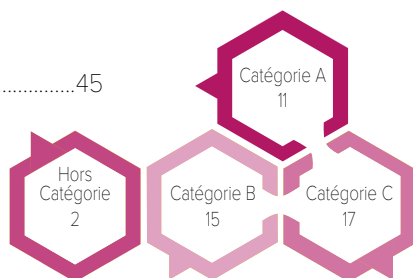
LES SERVICES SUPPORTS

RELATIONS HUMAINES

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents45

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 41,84 équivalents temps plein travaillés.



MISSIONS PRINCIPALES

ASSURER L'ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS DANS TOUTE LEUR VIE PROFESSIONNELLE

ANTICIPER L'ADÉQUATION ENTRE LES MOYENS HUMAINS ET LES BESOINS DE LA COLLECTIVITÉ

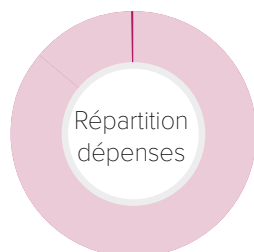
PILOTER, MAÎTRISER LA MASSE SALARIALE ET LE BUDGET RH

ANIMER LE DIALOGUE SOCIAL ET COORDONNER LES INSTANCES PARITAIRES

GARANTIR AVEC LES DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS

DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)

Fonctionnement .. 75 858 266 €
Investissement 44 393 €



FAITS MARQUANTS 2020

- + **Crise sanitaire** : participation active à toutes les actions de communication interne au cours de cette période d'isolement, avec l'objectif de maintenir le contact avec l'ensemble des directions et organisations syndicales.
- + **Élections** : participation à l'accueil administratif des nouveaux élus, collaborateurs de cabinet et collaborateurs de groupes politiques.
- + **Télétravail** : présentation du rapport au Comité technique au mois de novembre suivi de l'adoption d'une délibération par le Conseil métropolitain. Mise en oeuvre prévue au 1^{er} septembre 2020.
- + **Nouveaux chantiers** : de nouveaux chantiers à enjeux, tels que la définition des lignes directrices de gestion et la réforme du temps de travail (passage aux 1607 heures) ont démarré à l'automne.
- + **Prévention des risques professionnels** : conduites par la cheffe de service santé, sécurité, qualité de vie au travail, de nouvelles actions visant à développer la qualité de vie au travail se sont concrétisées (constitution du réseau des assistants de prévention, redéfinition des analyses d'accidents de service, des visites de sites du CHSCT mieux préparées et encadrées..).
- + **Management** : le dialogue de gestion avec l'ensemble des directions a été renforcé dans l'objectif d'apporter un appui et un accompagnement des services pour les aider à traverser au mieux cette période complexe. En parallèle le projet d'accompagnement au management a pu être proposé et validé par l'exécutif à l'automne 2020.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

- + **Prospective**
 - Nombre de recrutements133
 - Nombre de jurys170
 - Nombre de mises à jour de fiches de postes120
 - Nombre d'apprentis46
 - Nombre de jours de formation en interne742
 - Nombre de jours de formations extérieures1 367
- + **Statut, rémunération**
 - Nombre de payes 24 609
 - Nombre d'arrétés 2 106
- + **Santé, prévention**
 - Nombre accidents imputables125
 - Nombre de visites médicales905
 - Nombre de réunions avec les organisations syndicales 15
 - Nombre de réunions du Comité Technique4
 - Nombre de Comités d'Hygiène et de Sécurité 5

PERSPECTIVES 2021

- + **Plan de développement des compétences** : établi pour les trois ans à venir, à partir du recueil des besoins des Directions, il sera présenté au Comité technique de mars 2021.
- + **Plan d'accompagnement managérial** : restitution des réflexions menées dans le cadre d'ateliers réalisés à l'attention des encadrants de la Métropole. Présentation des actions à venir prévues pour septembre 2021.
- + **Prévention des risques** : le réseau des assistants de prévention étant constitué, les acteurs sont formés et les premières actions lancées. L'action prioritaire sera l'actualisation et la rédaction des documents uniques.
- + **Temps de travail** : l'année 2021 sera marquée principalement par l'adoption des lignes directrices de gestion mais aussi par les réflexions portant sur le temps de travail et l'objectif d'atteindre les 1 607 heures au 1^{er} janvier 2022.

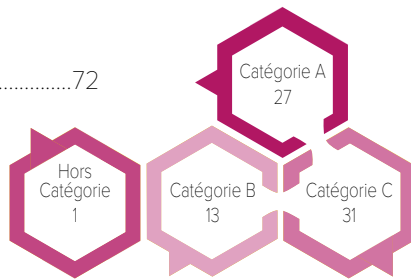
LES SERVICES SUPPORTS

AFFAIRES JURIDIQUES ET ACHATS

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents72

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 68,14 équivalents temps plein travaillés.

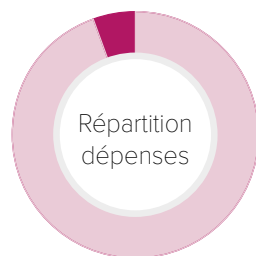


MISSIONS PRINCIPALES

- ASSURER LA GESTION DES INSTANCES ET DES SERVICES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA MÉTROPOLE
- CONSEILLER LES SERVICES SUR LEUR POLITIQUE ACHAT ET PASSER LES PROCÉDURES DE MARCHÉS PUBLICS
- SÉCURISER JURIDIQUEMENT LES ACTES ET POLITIQUES DE LA COLLECTIVITÉ
- RENFORCER LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE PAR LA MISE EN ŒUVRE DE SERVICES COMMUNS

DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)

Fonctionnement3 058 481 €
Investissement171 989 €



Les services juridiques et commande publique sont mutualisés entre la Métropole, la Ville de Clermont-Ferrand et les communes volontaires.

En dehors de la masse salariale, le budget de fonctionnement de la DAJA est principalement composé des dépenses en fonctionnement bâtiminaire et moyens pour les services, en primes d'assurances et en annonces et insertions pour les achats passés par la commande publique. L'augmentation de ces dépenses a été fortement limitée grâce à la passation de marchés permettant d'optimiser les coûts (marché de copieurs, marché d'assurances notamment, une rationalisation étant également attendue sur la gestion de la flotte automobile).

L'investissement pour la DAJA est constitué par des acquisitions mobilières et immobilières principalement.

FAITS MARQUANTS 2020

L'année 2020 a été marquée par deux événements majeurs, la crise sanitaire et le renouvellement des instances qui ont eu un retentissement particulier sur le travail des collectivités.

- + **Pour le service juridique :** baisse temporaire des questions posées (en mars/avril 2020), gestion de questions ou de sinistralités de crise (demande de réponses immédiates avec peu de recul sur des dossiers potentiellement à fort enjeu), complexification des questions de fond et accroissement induit de leurs durées de traitement.
- + **Pour le service commande publique :** attribution des marchés urgents nécessaires à la continuité du service public durant la crise sanitaire (acquisition de masques grands publics), lancement d'un marché global de performance pour la Ville de Clermont-Ferrand dans le cadre de la construction de l'équipement sportif et associatif Saint-Jean, déploiement de la nouvelle organisation du service retardée par la crise sanitaire, attribution du marché relatif aux travaux des filières de traitement des eaux et des boues et de valorisation énergétique de la station d'épuration des Trois-Rivières.
- + **Pour le service administration générale :** préparation et installation du nouveau mandat suite aux élections municipales et communautaires de mars et juin 2020, poursuite des instances à distance en visioconférence, adaptation aux mesures dérogatoires provisoires (report du second tour des élections, Conseil et Bureau provisoires mixtes entre les 2 tours), renouvellement et verdissement de la flotte de véhicules, mise en place du premier marché des cartes accréditives (carburant TOTAL et lavage), centralisation des achats de matériels sanitaires destinés aux agents (masques chirurgicaux, tissus, gel hydroalcoolique).

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

- + **Actions juridiques**
 - Saisines du service1 870
- + **Commande publique**
 - Marchés notifiés / Métropole 222
 - Marchés notifiés / Ville de Clermont-Fd 133
 - Montant des marchés119 576 360 €
 - Nbre d'heures de clauses d'insertion 306 601
- + **Administration générale**
 - Conseils métropolitains 7
 - Bureaux métropolitains27
 - Commissions thématiques41
 - Délibérations507
 - Courriers reçus41 870

PERSPECTIVES 2021

- + **Poursuivre l'accompagnement des services métier et des communes** pour une meilleure prise en charge du risque juridique.
- + **Poursuite de la digitalisation** du service de la Commande Publique.
- + **Déploiement effectif du projet de dématérialisation des envois des convocations** avec projets de rapports pour les Bureaux, Commissions et Conseils métropolitains (mise à disposition de tablettes pour les élus et déploiement du logiciel I-DELIBRE).
- + **Élaboration d'une charte de l'achat durable.**

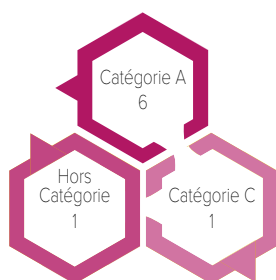
LES SERVICES SUPPORTS

PILOTAGE & PERFORMANCE

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents 8

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 6,88 équivalents temps plein travaillés.



MISSIONS PRINCIPALES

ACCOMPAGNER LA MODERNISATION ET LES ÉVOLUTIONS ORGANISATIONNELLES DE LA MÉTROPOLE

METTRE EN OEUVRE UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

ÉVALUER ET SUIVRE LES POLITIQUES PUBLIQUES

DÉVELOPPER DES OUTILS DE PILOTAGE AVEC LES DIRECTIONS MÉTIERS

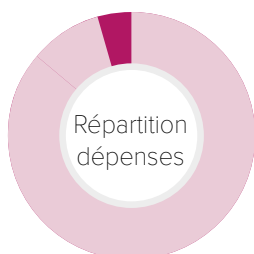
RÉALISER LE CONTRÔLE DE GESTION INTERNE ET EXTERNE ET LES ANALYSES DE COÛTS

SÉCURISER LES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL ET INFORMER LES SERVICES

DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)

Fonctionnement 44 307 €

Investissement 2 028 €



Achat d'un nouveau logiciel d'animation de réunion « Klaxoon », indispensable pour les réunions de production à distance.

Investissement dans des bornes d'interrogation des usagers

Acquisition d'un logiciel de production et d'analyse d'enquêtes et de formulaires (Sphinx).

FAITS MARQUANTS 2020

- + **Orientation conseil en innovation publique**, dans une optique d'intégration de la notion d'expériences usagers dans la gestion des projets de construction des nouveaux services à l'utilisateur.
- + **Lancement des évaluations** de la politique formation, du rapport T2 du schéma cyclable et de la politique achat.
- + **Acquisition de deux bornes de satisfaction** qui ont été mises à disposition des Directions qui souhaitent évaluer la satisfaction de leurs usagers sur le terrain.
- + **Développement de l'accompagnement des Directions à la mise en place d'enquêtes de satisfaction** (formation au logiciel, conseil sur les questionnaires et sur l'analyse des données...).
- + **Déploiement de l'outil d'aide à la décision (SIAD)** permettant aux managers de piloter leur activité

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

- + **Organisation et qualité**
 - Nombre de directions accompagnées 7
 - Documents chartés 576
 - Procédures modélisées 67
 - Projets transversaux accompagnés ou portés 5
- + **Évaluation des politiques publiques**
 - Nombre d'évaluations lancées 2 (Rapport T2 schéma cyclable / Évaluation de la politique formation)
- + **Conseil de gestion**
 - Dossiers FSE instruits 11
 - Dossiers FSE contrôlés 12
 - Nombre d'études de coûts 7
 - Nombre de DSP contrôlées 7
- + **Systèmes de pilotage / SIAD**
 - Nombre de vues dans le SIAD 1 575
- + **Délégué à la protection des données**
 - Communes adhérentes au pack CIL 10
 - Nombre de déclarations dans le registre DPO 1 000

PERSPECTIVES 2021

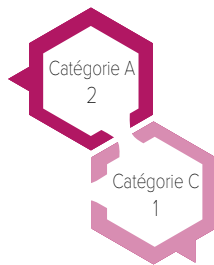
- + **Outil de gestion de projets** : déploiement à l'ensemble des directions, interfaces SIG et financière à étudier et réaliser, transfert à une mission Pilotage.
- + **Mise en oeuvre d'un laboratoire d'innovation publique** : conception d'une salle de créativité, structuration d'une offre de service adossée à un labo d'innovation, animation d'un réseau de référents innovation (façonneurs internes).
- + **Lancement du second plan pluriannuel d'évaluations des politiques publiques** avec plusieurs projets évaluations prévus (plan de relance économique, collecte des déchets, égalité hommes-femmes).
- + **Renouvellement du marché de prestation de contrôle comptable et financier** des structures privées et publiques.
- + **Réappropriation du SIAD** avec création de requêtes pour les Directions et fiabilisation des données.
- + **Poursuite de la cartographie des risques associatifs** avec un périmètre plus étendu.

LES SERVICES SUPPORTS

POLITIQUES CONTRACTUELLES & ALLIANCE DES TERRITOIRES

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents 3
Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 3,00 équivalents temps plein travaillés.



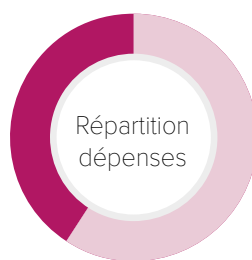
MISSIONS PRINCIPALES

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DES POLITIQUES CONTRACTUELLES

DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS AVEC LES TERRITOIRES VOISINS

DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)

Fonctionnement 1 441 038 €
Investissement 990 110 €



FAITS MARQUANTS 2020

- + **Bouleversement de l'organisation de la Direction dû à la crise sanitaire.**
- + **Ralentissement de la préparation de la contractualisation** avec L'État et la Région en raison de la pandémie.
- + **Retard des élections** entraînant un report du calendrier des décisions sur l'arbitrage des projets.
- + Arrivée d'un **nouveau Directeur Général des Services.**
- + **Attribution d'une dotation de soutien à l'investissement local** à hauteur de 1,2 millions d'euros, engendrant la constitution de 3 dossiers à savoir la bibliothèque Amélie-Murat, la déchetterie de Gerzat et la déchetterie de Romagnat.
- + **Les annonces du plan de relance ont permis de faire remonter des dossiers additionnels** sur la pépinière d'entreprises Jean-Claret, le changement de la chaufferie du musée Bargoin, le stadium Jean-Pellez, le Dojo et la bibliothèque René-Guy-Cadou à Beaumont.
- + **Des candidatures aux appels à projets sur la mobilité cyclable ont été lauréates.**

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

- + Nombre de délibérations proposées 27
- + Nombre de conférences des DGS 7
- + Nombre de dossiers de demande de subvention 17
- + Montant global des subventions demandées 3 933 839 €
- + Montant global des subventions encaissées 1 928 934 €

PERSPECTIVES 2021

- + **Mise en place du Contrat de relance et de Transition écologique.**
- + **Finalisation de la contractualisation du CPER** 2021-2027.
- + **Participation à la réflexion prospective** « Demain le Grand Clermont ».
- + **Préparation du contrat avec l'État** sur l'opération de revitalisation du territoire.
- + **Reprise des contacts pour les contrats de réciprocité.**

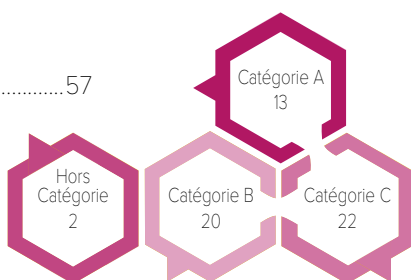
LES SERVICES SUPPORTS

USAGES NUMÉRIQUES

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents57

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 50,34 équivalents temps plein travaillés.



MISSIONS PRINCIPALES

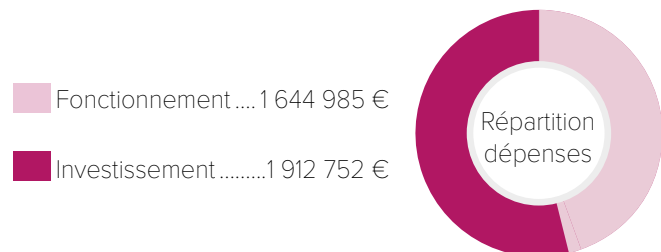
ASSURER LE MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DU SYSTÈME D'INFORMATION DE LA COLLECTIVITÉ

ACCOMPAGNER LA MODERNISATION DE LA COLLECTIVITÉ

ACCOMPAGNER LES DIRECTIONS MÉTIERS DANS LEURS DÉMARCHES DE TRANSFORMATIONS NUMÉRIQUES

DÉVELOPPER LES USAGES NUMÉRIQUES POUR L' « USAGER CITOYEN » AFIN DE LE RAPPROCHER DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'ADMINISTRATION

DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)



La Direction des Usages Numériques (DUN) est mutualisée entre la Métropole et certaines communes membres.

FAITS MARQUANTS 2020

- + **Mise en place du travail à distance** : la crise sanitaire a demandé à la Direction des Usages Numériques d'agir rapidement sur les matériels à mettre à disposition des agents ainsi que sur le système d'information, pour transformer les outils existants et permettre au plus grand nombre d'agents de s'y connecter en même temps (remplacement des infrastructures sous-dimensionnées, préparation de nouveaux modes de connexion aux applications, adaptation et test

des applications, mise en place de nouveaux outils de communication, acquisition de licences d'accès à distance au système d'information, dotation en pc portables et en matériel, accompagnement des nouveaux usages...).

- + **Cyberattaque : tentative de piratage du système d'information de la Ville et de la Métropole** : suite aux modifications importantes apportées sur le système d'information pour ouvrir des accès dans le cadre du travail à distance durant le 1^{er} semestre 2020, la Métropole et la Ville de Clermont-Ferrand ont subi une cyberattaque en juin 2020. Une société de cybersécurité clermontoise a été contactée afin de lancer un audit de sécurité et corriger la situation pour éviter un risque de blocage global du système.
- + **Finalisation du projet de réorganisation de la DUN** : les travaux engagés en 2019 ont pu être finalisé en 2020. Ce travail a permis de revoir l'organigramme de la direction pour identifier la structuration de 2 services et 7 pôles.
- + **Changement de messagerie** et migration vers la plateforme Microsoft Office 365.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

- + **Assistance et relation utilisateurs**
 - Nombre d'utilisateurs.....4 200
 - Nombre de postes.....3 832 dont 1 670 au sein de Clermont Auvergne Métropole
 - Nombre de téléphones fixes.....3 006 dont 1 976 au sein de Clermont Auvergne Métropole
 - Nombre de sites interconnectés272 dont 102 au sein de Clermont Auvergne Métropole
 - Nombre de tickets résolus en moyenne/mois1 800
- + **Infrastructure et production**
 - Nombre de demandes.....971 dont 538 au sein de Clermont Auvergne Métropole
- + **Applications et usages métiers**
 - Nombre de projets de développement traités89 dont 42 au sein de Clermont Auvergne Métropole
- + **Système d'information géographique**
 - Nombre d'utilisateurs.....772 dont 487 au sein de Clermont Auvergne Métropole
 - Nombre de thématiques métiers et référentiels.....58

PERSPECTIVES 2021

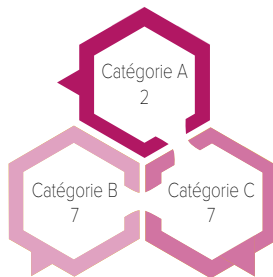
- + **Structuration et déploiement des outils de télétravail** : le travail à distance a été fortement déployé lors des confinements de 2020, Dans la continuité de cette démarche, ces derniers sont étendus à la globalité des agents.
- + **Sécurisation des accès réseaux** : en 2021 les équipements centraux de sécurité de la Ville de Clermont-Ferrand et de la Métropole vont être remplacés par des solutions communes.
- + **Convergence vers des outils collaboratifs** : inéluctable et nécessaire pour aborder le télétravail dans de bonnes conditions.

LES SERVICES SUPPORTS

INGÉNIERIE PATRIMONIALE

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents16
 Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 14,50 équivalents temps plein travaillés.



MISSIONS PRINCIPALES

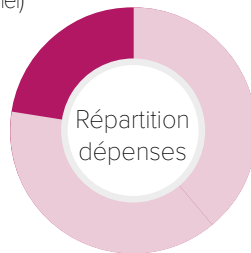
ASSURER LA MAINTENANCE QUOTIDIENNE DU PATRIMOINE BÂTI (HORS PROCESS METIER)

ÉLABORER ET METTRE EN OEUVRE LE SCHÉMA DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DU PATRIMOINE BÂTI AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

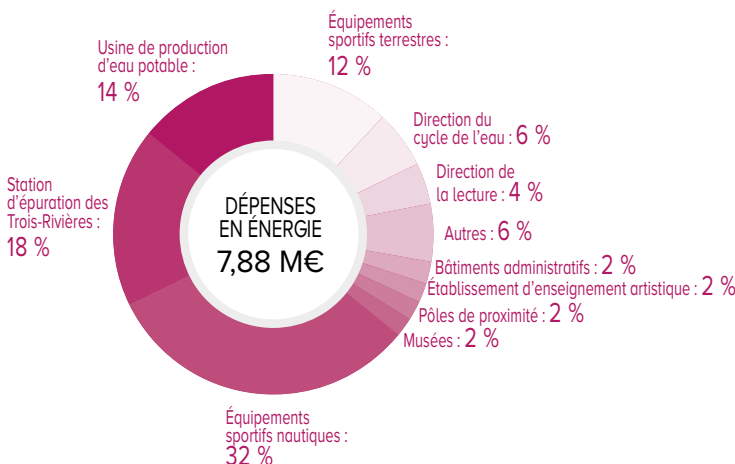
ÉLABORER ET METTRE EN OEUVRE LA POLITIQUE DE GESTION DE L'ÉNERGIE SUR LE PATRIMOINE BÂTI EN LIEN AVEC LES DIRECTIONS UTILISATRICES

DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)

Fonctionnement ..8 400 000 €
 Investissement2 450 000 €



INDICATEURS D'ACTIVITÉ



FAITS MARQUANTS 2020

- + **Crise sanitaire** : l'évolution des contraintes sanitaires a nécessité, en lien avec le service qualité de vie au travail et le médecin de prévention, la rédaction d'un nouveau cahier des charges pour les prestations de nettoyage. Afin d'accompagner la reprise des chantiers, un plan des conditions sanitaires à respecter a été élaboré par la DIP, partagé avec les acteurs de la construction et mis en application lors de la reprise d'activité. Un groupe de travail des acteurs de la construction s'est constitué durant le premier confinement afin de rédiger une Charte partenariale de bonnes pratiques pour la gestion des chantiers dans le Puy-de-Dôme en situation de crise sanitaire liée au COVID-19 dont la Métropole a été signataire.
- + **Déménagement de la direction dans le bâtiment Magellan** : travail collaboratif de l'ensemble des agents de la DIP sur l'évolution de leurs pratiques professionnelles (mobilité, espaces ouverts, espaces partagés,...) en vue du déménagement dans le bâtiment Magellan en 2021.
- + **Montée en compétence BIM** : suivi du projet de réhabilitation du centre aquatique Les Hautes-Roches avec un AMO BIM, structuration du cahier des charges BIM métropolitain.
- + **Élargissement** de la Commission Métropolitaine d'Accessibilité (CMA) aux compétences Culture et Communication par rapport à la CMA de 2019.
- + **Impulsion d'une démarche de travail transversale entre les Directions** notamment par la création de groupes de travail où chaque demandeur doit expliciter son besoin, ses contraintes et piloter son projet d'évolution.

PERSPECTIVES 2021

- + **Restructuration de la Direction en 5 pôles** (travaux neufs / travaux entretien maintenance / dépannage / administratif et financier / gestion GMAO - BIM).
- + **Audits et diagnostics énergétiques** sur 6 bâtiments gros consommateurs d'énergie.
- + **Institutionnalisation du rapport de CMA** (Commission Métropolitaine d'Accessibilité) en document officiel métropolitain.
- + **Travail trimestriel sur le taux de mandatement** des prestations récurrentes afin de réduire au maximum les reports en fin d'année.
- + **Mise en production de l'outil GMAO** (Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur).
- + **Groupe de travail sur les ECP** avec les DGS des communes volontaires afin de doter les élus d'éléments factuels en vue des arbitrages sur la gestion des ECP.
- + **Décret tertiaire** : saisie des sites relevant du décret tertiaire sur la plateforme OPERA.

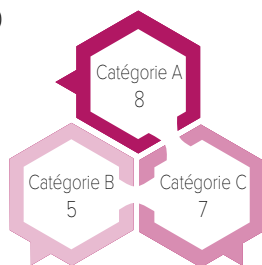
LES SERVICES SUPPORTS

STRATÉGIE FINANCIÈRE

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents20

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 20,19 équivalents temps plein travaillés.



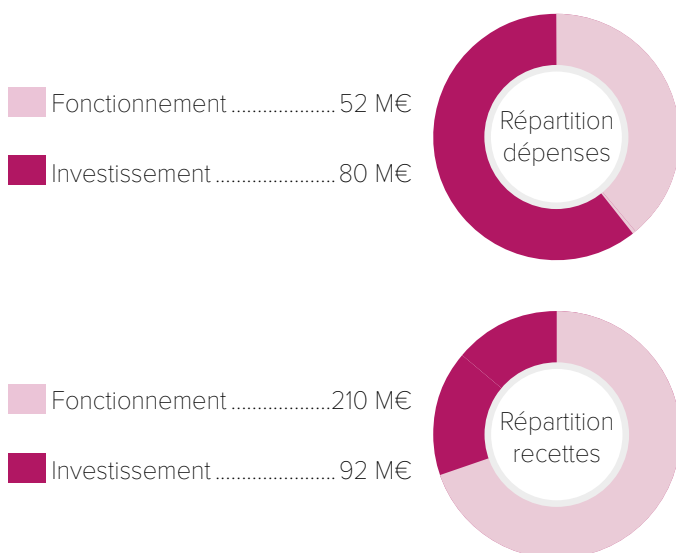
MISSIONS PRINCIPALES

ANTICIPER LES BESOINS ET CAPACITÉS DE FINANCEMENT DE LA MÉTROPOLE EN S'APPUYANT SUR LA PROSPECTIVE FINANCIÈRE, LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS ET L'OBSERVATION DE L'ÉVOLUTION DES RECETTES

PRÉPARER ET EXÉCUTER LES BUDGETS

RENFORCER LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE AVEC LES COMMUNES, NOTAMMENT AVEC L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PACTE FINANCIER ET FISCAL

DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)



FAITS MARQUANTS 2020

- + **Crise sanitaire** : mise en place d'une veille active sur la mesure des incidences Covid, avec des incertitudes amplifiées sur les recettes fiscales, la baisse des produits des services et les dépenses spécifiques à mettre en oeuvre. Une décision modificative dédiée a ainsi été adoptée en juillet 2020, et le suivi financier des dépenses Covid a été mis en place via la création d'une opération et d'un analytique spécifique, permettant d'en assurer la traçabilité et par la suite de mettre en place le dispositif d'étalement des charges permis par les textes.

- + **Report du vote de budget** : le vote du budget primitif 2021 initialement prévu en décembre 2020 a finalement été reporté au printemps, conduisant à revoir les procédures de fin d'exercice et d'engagement des dépenses 2021 dans des délais très contraints, avec des ressources humaines et financières en tension. Les cadrages budgétaires et les arbitrages ont du être accentués pour maintenir une situation financière acceptable.
- + **Réforme de la taxe d'habitation** : l'année a été en particulier consacrée à la sensibilisation des communes membres sur les conséquences de la réforme de la taxe d'habitation ainsi qu'à la formation des agents communaux au logiciel de suivi et de gestion de la fiscalité directe locale OFEA. 3 réunions ont été réalisées avec les communes membres sur ces thématiques.
- + **Poursuite de la dématérialisation de la chaîne comptable** (volet recettes) avec le déploiement du dispositif PES ASAP (Avis de Somme A Payer dématérialisé) et des nouveaux moyens de paiement PayFip (paiement en ligne par carte bancaire ou mandat de prélèvement unique).

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

- + **Ressources, fiscalité, prospective**
 - Nombre de scénarios de prospective 101
 - Nombre de projets d'envergure recensés et suivis dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle des Investissements 97
 - Nombre de demandes de vérification soumises aux services fiscaux dans le cadre des travaux d'optimisation des bases fiscales 17
 - Nombre de contrats d'emprunt gérés 232
- + **Budget et exécution budgétaire**
 - Nombre de budgets gérés 18
dont 8 budgets de ZAE
 - Nombre de décisions modificatives préparées 19
 - Nombre de virements de crédits saisis 1 477
 - Nombre de factures traitées 26 824
 - Nombre de mandats émis 32 738
 - Nombre de titre émis 7 481
 - Nombre de régies suivies 91
dont 20 sous régies et 1 régie temporaire

PERSPECTIVES 2021

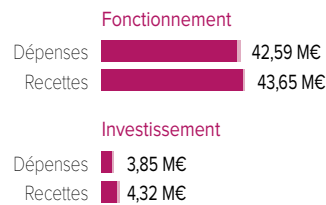
- + **Programmation pluriannuelle des investissements** et l'ingénierie financière destinée à assurer son financement (prospectives des principaux budgets, étude des leviers disponibles, simulations fiscales, stratégie d'endettement). Ce chantier structurant devrait permettre au Conseil métropolitain d'adopter la PPI sur le second semestre 2021.
- + **Refonte du pacte fiscal et financier** : elle pourra s'appuyer sur l'actualisation du diagnostic financier et fiscal ainsi que sur la constitution, le cas échéant, de groupes de travail associant les agents du service et ceux des communes membres, dans le prolongement des réunions à venir dans le cadre de l'observatoire fiscal.
- + **Réflexion sur l'optimisation du suivi financier des subventions versées et à recevoir**, avec des outils à partager avec les Directions.
- + **Adoption et diffusion du règlement budgétaire et financier** pour une meilleure appréhension par les Directions.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

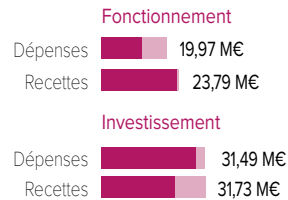
BUDGET PRINCIPAL



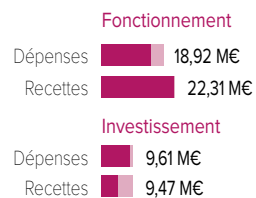
BUDGET DÉCHETS MÉNAGERS



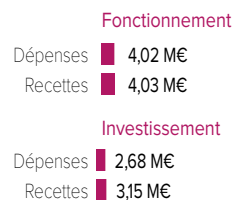
BUDGET RÉGIE ASSAINISSEMENT



BUDGET RÉGIE EAU

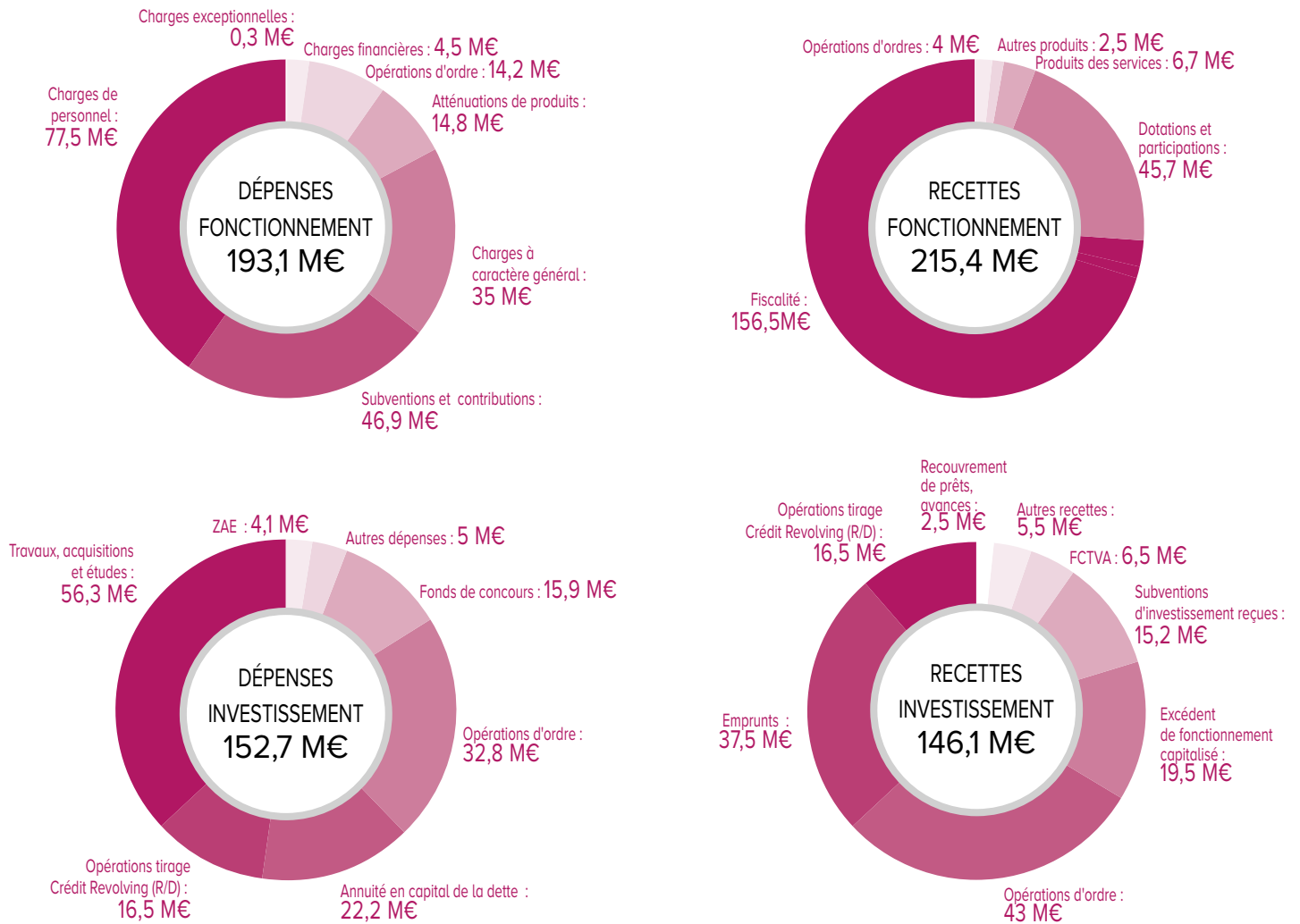


BUDGET PARCS DE STATIONNEMENT

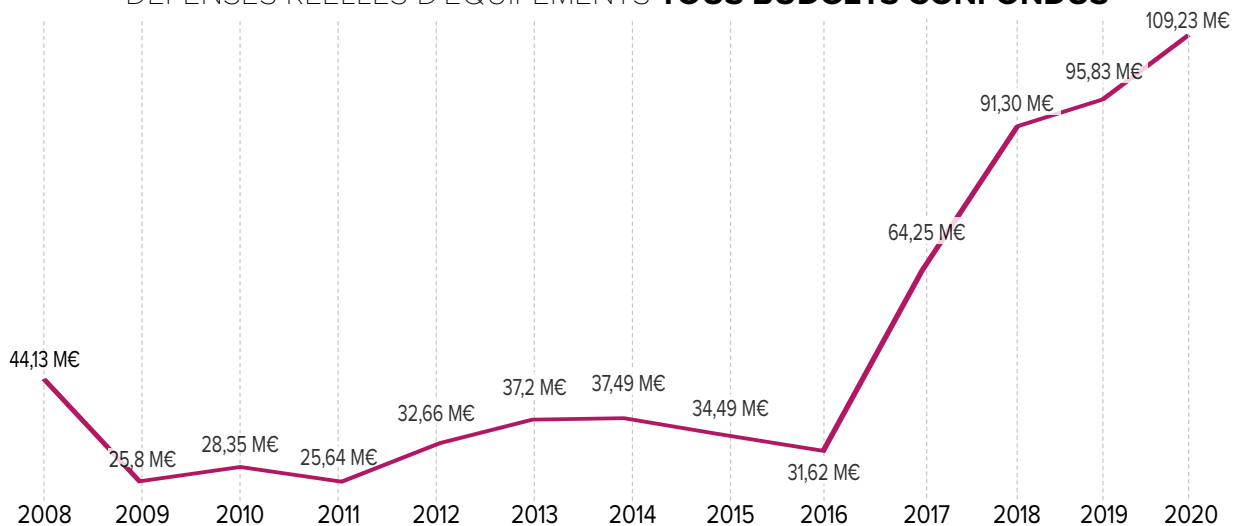


LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

BUDGET PRINCIPAL



DÉPENSES RÉELLES D'ÉQUIPEMENTS TOUS BUDGETS CONFONDUS



CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
64/66 avenue de l'Union Soviétique, BP 231
63007 Clermont-Ferrand cedex 1

04 73 98 34 00 / www.clermontmetropole.eu

RAPPORT 2020

DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION
ET DE GESTION DES DÉCHETS
MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



VOS BIODÉCHETS
NOURRISSENT

— — — — —
♻️
La terre

transition⁺
énergétique
et écologique

+

clermont
auvergne
métropole

AVANT-PROPOS

SOMMAIRE

8	LA COLLECTE des déchets
18	LE TRAITEMENT des déchets
24	LA PRÉVENTION des déchets
32	LA COMMUNICATION et les animations
38	LE COÛT du service
42	LES CHIFFRES CLÉS

D'après le code général des collectivités territoriales (articles D2224-1 et suivants), les collectivités en charge du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ont obligation de présenter un « rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ».

Ce document est présenté dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné par le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale au conseil municipal ou à l'assemblée délibérante.

Regroupant un ensemble d'indicateurs techniques et financiers, ce rapport vise un double objectif :

- rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet,
- permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service.

Ce rapport est aussi un élément illustrant l'intégration de la politique « déchets » dans la politique « développement durable » de la collectivité.

Les ratios par habitant prennent pour référence la population municipale, conformément au décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets.

LES FAITS MARQUANTS DE 2020

La pandémie de covid 19 a fortement impacté la gestion des déchets. Des adaptations ont été mises en œuvre pour assurer la continuité de service :

- mise en place de protocoles sanitaires (distribution de masques, produits désinfectants pour les camions, bornes de solution hydro-alcoolique, cloison entre les bureaux partagés, rotation des temps de pause pour limiter le nombre de personnes présent en même temps)
- développement du télétravail pour les agents administratifs
- réadaptation des tournées de collecte en mono-ripage (un agent de collecte) pour faire face aux absences d'agents (pour maladie, cas contacts ou à risques)
- adaptation du fonctionnement des déchetteries : fermeture pendant le confinement, accès sur rendez-vous de juin à septembre, sans rendez-vous du lundi au samedi (fermeture le dimanche)

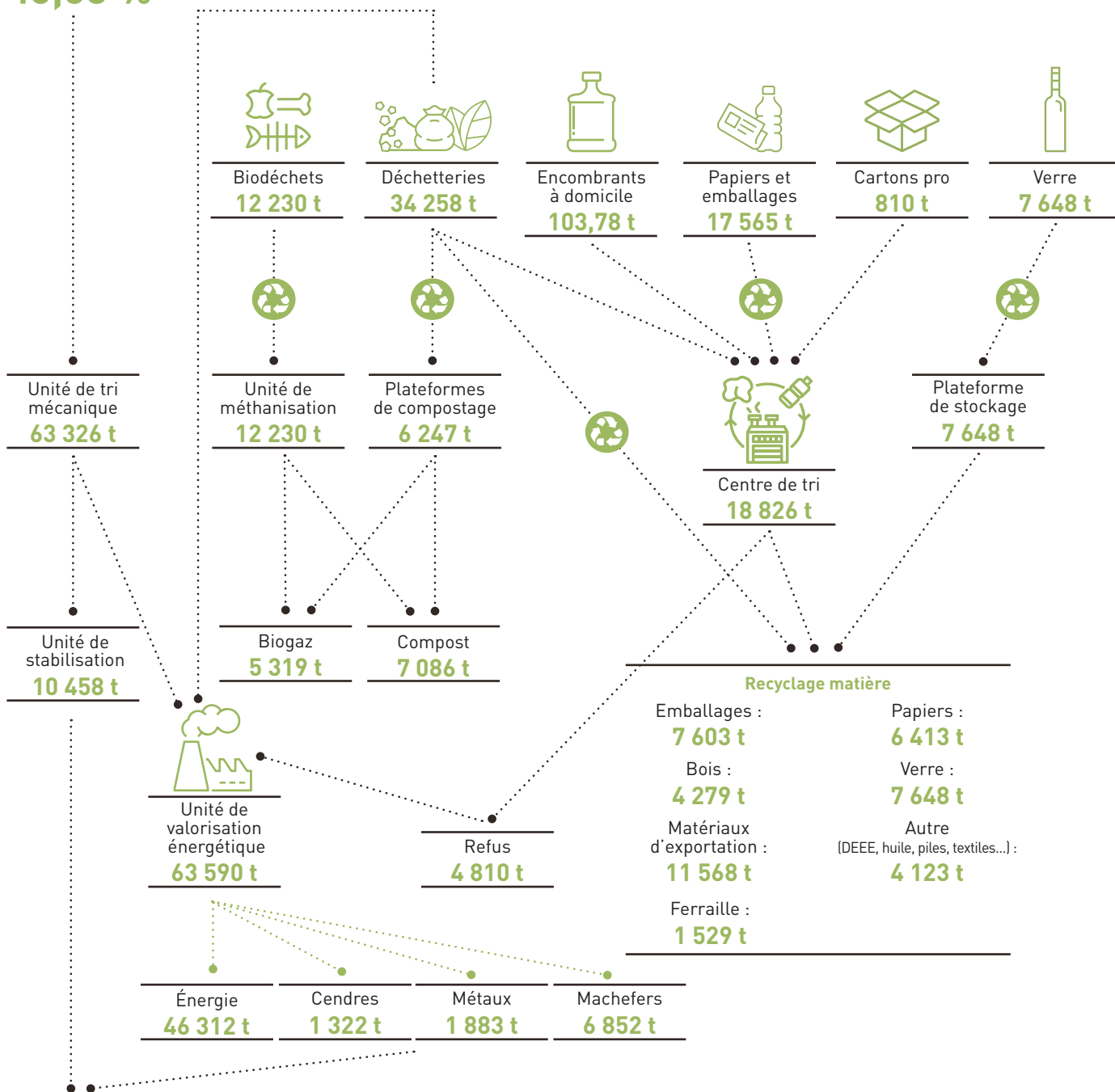
Par ailleurs, les élections municipales ayant été décalées, le nouvel exécutif de la Métropole a été installé le 10 juillet 2020.

VISION D'ENSEMBLE DES COLLECTES



**COLLECTE
DES DÉCHETS
NON RECYCLABLES**
63 326 t
46,58 %

COLLECTES SÉPARÉES
72 615 t
55,80 %



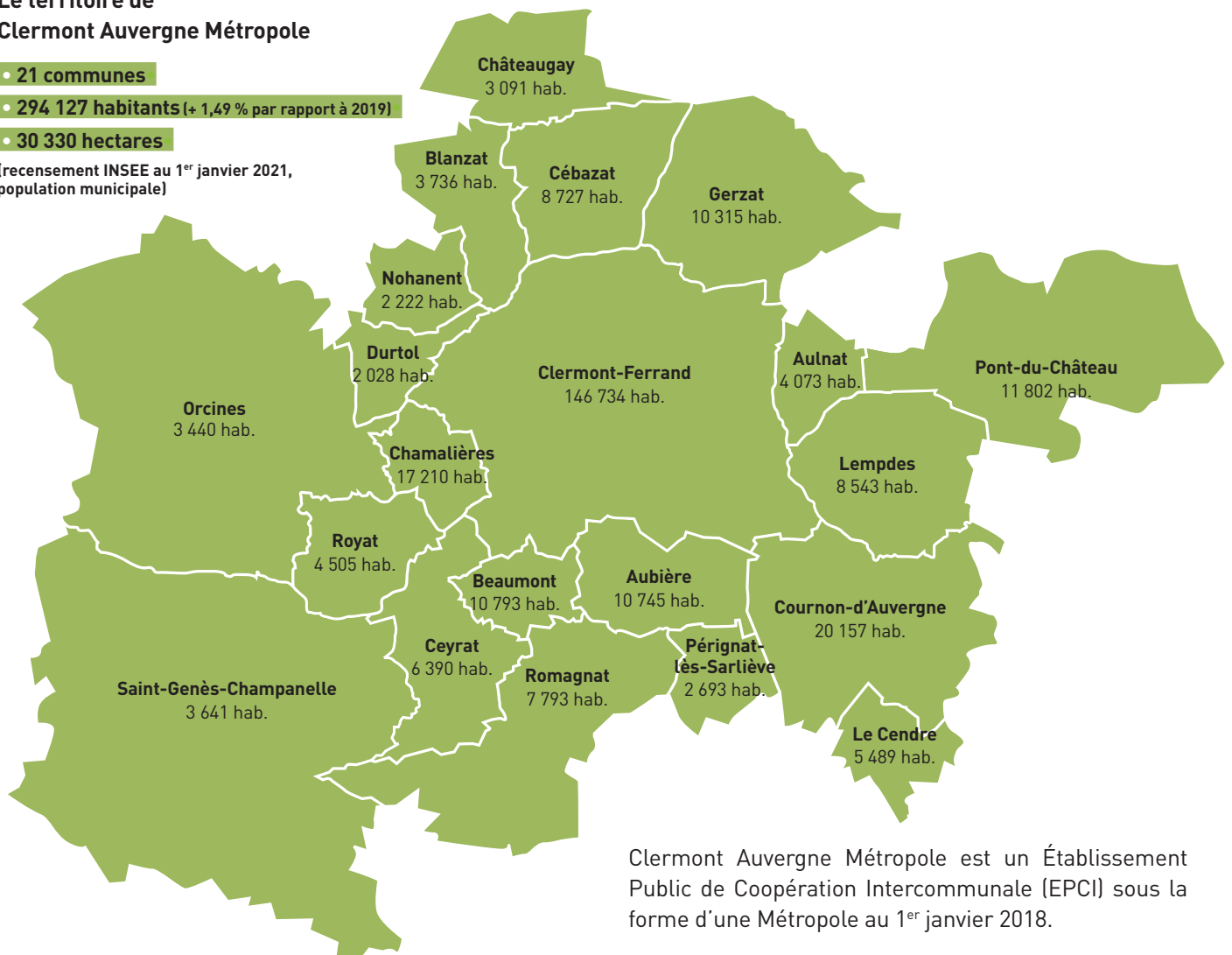
Enfouissement
13 486 t

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE

Le territoire de Clermont Auvergne Métropole

- 21 communes
- 294 127 habitants (+ 1,49 % par rapport à 2019)
- 30 330 hectares

(recensement INSEE au 1^{er} janvier 2021, population municipale)



Clermont Auvergne Métropole est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) sous la forme d'une Métropole au 1^{er} janvier 2018.

LES SERVICES MIS EN ŒUVRE

Clermont Auvergne Métropole collecte et traite les déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble de son territoire. Selon les communes et parfois le type de collecte, elle assure cette mission soit en régie, c'est-à-dire par ses propres moyens, soit en la confiant à des entreprises, dans le cadre de marchés publics.

7 collectes différentes sont proposées :

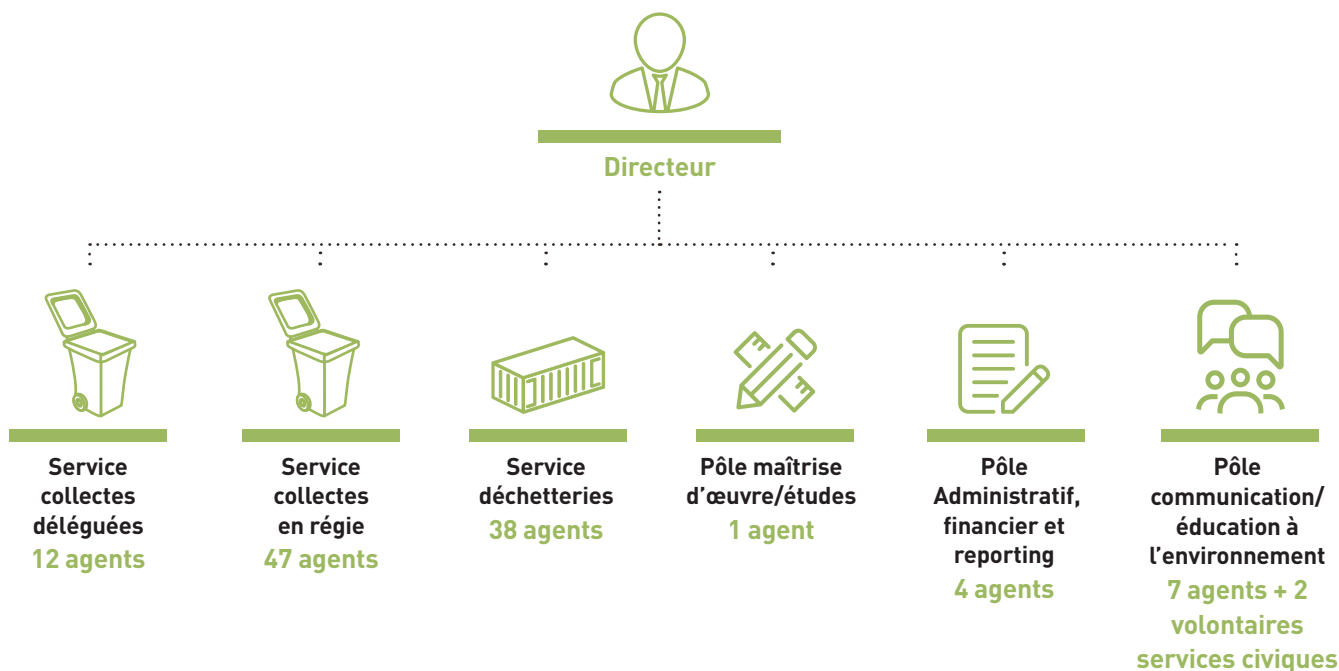
- la collecte des déchets non recyclables en porte-à-porte,
- la collecte des papiers et emballages en porte-à-porte,
- la collecte des cartons des professionnels en porte-à-porte,
- la collecte des biodéchets porte-à-porte,
- la collecte sélective en apport volontaire (papiers-cartons, bouteilles plastiques, verre),
- la collecte en déchetterie,
- la collecte des encombrants à domicile.

En plus de ces collectes, Clermont Auvergne Métropole propose gratuitement des composteurs.

La compétence traitement des déchets a été transférée en 2014 au VALTOM, syndicat assurant l'élimination et la valorisation des déchets ménagers sur l'ensemble du Puy-de-Dôme et du nord de la Haute-Loire.

LES MOYENS HUMAINS

En 2020, la Direction Gestion des Déchets de Clermont Auvergne Métropole comptait **110 agents** titulaires et **2 volontaires** services civiques.



LA POLITIQUE DÉCHETS DE CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

La politique de gestion des déchets de Clermont Auvergne Métropole s'appuie sur 3 axes :

AXE N° 1

Le développement de la valorisation matière
et par conséquent celui des collectes sélectives (papiers, emballages, verre, cartons, biodéchets, mobiliers, déchets électriques...)



AXE N° 2

La modernisation des déchetteries
qui a pour objectif d'inciter les habitants à fréquenter ces lieux. Ils doivent être accueillants, pratiques et adaptés aux usagers. Un plan de modernisation est en cours de réalisation, avec des réhabilitations globales ou des réaménagements



AXE N° 3

La maîtrise des coûts
ces objectifs devant être atteints avec une évolution mesurée de la fiscalité en optimisant les moyens sous toutes leurs formes.



LES MODALITÉS D'EXPLOITATION DU SERVICE

COMMUNE	COLLECTES EN PORTE-À-PORTE	COLLECTE DES ENCOMBRANTS À DOMICILE	COLLECTE DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE		MAINTENANCE DES BACS
			VERRE	PAPIER/PLASTIQUE	
Aubière	▲	▲	▲	▲	▲
Aulnat	◇	◇	◇	◇	◇
Beaumont	▲	▲	▲	▲	▲
Blanzat	▲	▲	▲	▲	▲
Cébazat	▲	▲	▲	▲	▲
Ceyrat	▲	▲	▲	▲	▲
Chamalières	▲	▲	▲	▲	▲
Châteaugay	▲	▲	▲	▲	▲
Clermont-Ferrand	▲	▲	▲	▲	▲
Cournon-d'Auvergne	◇	◇	◇	◇	◇
Durtol	▲	▲	▲	▲	▲
Gerzat	▲	▲	◇*	▲	▲
Le Cendre	◇	◇	◇	◇	◇
Lempdes	◇	◇	◇	◇	◇
Nohanent	▲	▲	▲	▲	▲
Orcines	◇	◇	◇*	◇	◇
Pérignat-lès-Sarliève	◇	◇	◇	◇	◇
Pont-du-Château	◇	◇	◇	◇	◇
Romagnat	▲	▲	▲	▲	▲
Royat	▲	▲	▲	▲	▲
Saint-Genès-Champanelle	◇	◇	◇*	◇	◇

▲ prestation déléguée

◇ prestation en régie

* prestation assurée en régie depuis l'automne 2020

NATURE DU SERVICE DÉLÉGUÉ	TITULAIRE DU MARCHÉ	DATE DE DÉBUT DE CONTRAT	DATE DE FIN DE CONTRAT
Marchés de services liés aux collectes et aux déchetteries			
Collecte des déchets ménagers et assimilés (déchet non recyclables, papiers et emballages, biodéchets) pour la Ville de Clermont-Ferrand	VÉOLIA	01/01/2016	31/12/2021
Collecte en porte-à-porte et en apport volontaire des déchets ménagers et assimilés (déchet non recyclables, papiers et emballages, biodéchets) sur les communes périphériques de Clermont Auvergne Metropole	VÉOLIA	30/10/2018	30/10/2021
Collecte du verre	ÉCHALIER	01/01/2019	31/12/2022
Maintenance, gestion et fourniture des bacs roulants sur Clermont-Ferrand	SULO	26/05/2020	25/05/2022
Maintenance, gestion et fourniture des bacs roulants sur les communes périphériques de Clermont Auvergne Métropole	SULO	15/04/2018	14/04/2022
Lavage et désinfection des bacs roulants	VÉOLIA	27/02/2018	26/02/2022
Lavage et désinfection intérieur/extérieur et maintenance préventive des conteneurs	ANCO	27/02/2018	26/02/2022
Lavage extérieur des conteneurs d'apport volontaire	SULO	28/02/2018	27/02/2022
Mise à disposition de contenants et évacuation des déchets des déchetteries	VÉOLIA/ ÉCHALIER	01/04/2018	31/03/2022
Accompagnement à la relance du marché de collecte pour la Ville de Clermont-Ferrand	EODD	21/12/2020	En cours
Collecte des encombrants	SUEZ-ENVIE	15/11/2019	14/11/2023
Marchés de fournitures liées aux collectes			
Fourniture de conteneurs semi-enterrés et enterrés	UGAP	/	/
Fourniture des bacs roulants (déchet non recyclables, papiers et emballages) sur les communes en régie	CITEC	28/08/2017	27/08/2021
Fourniture des bacs roulants (biodéchets) sur les communes en régie	SULO	23/08/2017	22/08/2021
Fourniture de colonnes aériennes en plastique (verre, corps creux et corps plats)	UGAP	/	/
Fourniture de colonnes aériennes en métal (verre, déchets non recyclables, papiers et emballages)	COLLECTAL	11/04/2018	10/04/2022
Travaux aménagement d'un espace pour les biodéchets – lot 1 Gros Oeuvre	LC METHODE	05/10/2020	En cours
Travaux aménagement d'un espace pour les biodéchets – lot 2 Fondation	FRANKI FONDATION	05/10/2020	En cours
Travaux aménagement d'un espace pour les biodéchets – lot 3 Charpente	ATELIER FL	05/10/2020	En cours
Travaux aménagement d'un espace pour les biodéchets – lot 4 Couverture métallique	SUCHEYRE BERNANRD	10/11/2020	En cours
Travaux aménagement d'un espace pour les biodéchets – lot 5 Bardage agencement extérieur	SUCHEYRE BERNANR	02/10/2020	En cours
Travaux aménagement d'un espace pour les biodéchets – lot 6 Menuiserie extérieure	GS2A	02/10/2020	En cours
Travaux aménagement d'un espace pour les biodéchets – lot 7 Finitions	FREDERIC DUMAS	05/10/2020	En cours
Travaux aménagement d'un espace pour les biodéchets – lot 8 Plomberie	SCOL ÉLECTRICITE GENERALE	02/10/2020	En cours
Travaux aménagement d'un espace pour les biodéchets – lot 9 Électricité chauffage	SAEC	02/10/2020	En cours
Travaux aménagement d'un espace pour les biodéchets – lot 10 Espaces verts	JD PAYSAGES	29/06/2020	En cours
Marchés de travaux liés aux collectes			
Travaux de mise en place et d'implantation de mobilier urbain liés à la collecte des déchets ménagers	RENON	09/03/2020	En cours
Marchés de travaux liés aux déchetteries			
Consultation Maîtrise d'œuvre « Aménagement pour la réduction des nuisances sonores sur la déchetterie Romagnat »	SAFEGE	08/03/2020	En cours
Maîtrise d'œuvre « Construction de la déchetterie à Gerzat »	CABINET MERLIN/ INTERSITE	08/10/2018	En cours

LA COLLECTE des déchets

LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

PRÉSENTATION

Clermont Auvergne Métropole assure 4 collectes en porte-à-porte :



la collecte des déchets non recyclables (bac à couvercle noir)

sacs, films et objets divers en plastique



la collecte des papiers et emballages (bac à couvercle jaune)

journaux, magazines, publicités, cartons, bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, emballages en métal, pots et barquettes en plastique



la collecte des cartons des professionnels (bac à couvercle bleu)

cartons



la collecte des biodéchets (bac à couvercle vert d'eau)

déchets de préparations de repas, restes alimentaires, papiers souillés, déchets verts en petite quantité.
(les logements ne bénéficiant pas de cette collecte peuvent déposer ces déchets dans le bac des déchets non recyclables.)

MODALITÉS

Les usagers disposent de bacs à couvercle noir pour déposer leurs déchets non recyclables, des bacs à couvercle jaune pour leurs papiers et emballages, et des bacs à couvercle vert d'eau pour leurs biodéchets (zones pavillonnaires et gros producteurs).

Des composteurs sont également proposés aux ménages : composteur individuel de jardin, composteur partagé de centre-bourg, composteur de pied d'immeuble.

Certains secteurs de la métropole bénéficient d'une collecte spécifique pour les cartons des professionnels (entreprises, commerces). Ces derniers disposent d'un bac à couvercle bleu pour cette collecte.

Le nombre et la taille des bacs sont déterminés par le nombre d'habitants et le type d'activités.

À noter qu'une désinfection des bacs déchets non recyclables et biodéchets est assurée chaque année.

Lorsque les logements ne disposent pas de place suffisante pour stocker des bacs, les résidents reçoivent des sacs (noirs pour les déchets non recyclables et jaunes pour les papiers et emballages).

Les bacs et les sacs sont présentés sur le domaine public uniquement pour la collecte. Dans certains cas, les habitants déposent leurs déchets dans des conteneurs enterrés.

Les dotations en bacs et en sacs ont été fixées par la délibération du 20 juin 2003 :

- pour les ménages : nombre de personnes au foyer X 7 litres X nombre de jour de stockage = volume global
- pour les commerçants, artisans, entreprises, administrations : 360 litres X nombre de jour de stockage = volume global
- pour les restaurants et les métiers de bouche : 660 litres X nombre de jour de stockage = volume global

MODALITÉS

NOMBRE DE BACS EN PLACE	2019	2020	ÉVOLUTION
Bacs à couvercle noir (déchets non recyclables)	95 189	96 116	+ 0,97 %
Bacs à couvercle jaune (papiers et emballages)	82 146	83 240	+ 1,33 %
Bacs à couvercle vert d'eau (biodéchets)	47 012	47 522	+ 1,08 %
Bacs à couvercle bleus (cartons professionnels)	1 658	1 672	+ 0,84 %
Composteurs	1 158	1 721	+ 48,62%

FRÉQUENCES DE COLLECTES

• La collecte des déchets non recyclables

Il faut distinguer 4 cas : les secteurs bénéficiant de la collecte des biodéchets (zone FFOM), les zones ne bénéficiant pas de ce ramassage, le centre-ville de Clermont-Ferrand et les points bénéficiant de collectes spéciales déterminées en fonction des besoins.

SECTEUR	SAISON	FRÉQUENCE
Zone FFOM	Toute l'année	1 fois par semaine
Zone sans FFOM	Toute l'année	2 fois par semaine
Centre-ville de Clermont-Ferrand	Toute l'année	3 fois par semaine
Tournées spéciales Postes fixes	Toute l'année	+ de 3 fois par semaine

Elles ont lieu du lundi au samedi entre 5 h et 23 h, sans variation de fréquence sur l'année.

• La collecte des papiers et emballages

SECTEUR	SAISON	FRÉQUENCE
Tous	Toute l'année	1 fois par semaine

Elles ont lieu du lundi au samedi entre 5 h et 23 h, sans variation de fréquence sur l'année.

• La collecte des biodéchets

SECTEUR	SAISON	FRÉQUENCE
Tous	Toute l'année	1 fois par semaine

Elles ont lieu du lundi au samedi entre 5 h et 23 h, sans variation de fréquence sur l'année.

• La collecte des cartons des professionnels

SECTEUR	SAISON	FRÉQUENCE
Zones industrielles	Toute l'année	1 fois par semaine
Centre-ville de Clermont-Ferrand	Toute l'année	3 fois par semaine

Elles ont lieu du lundi au samedi entre 5 h et 23 h, sans variation de fréquence sur l'année.

Les collectes ne sont pas assurées les jours fériés sur les communes de la zone régie. Elles n'ont pas lieu le 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre sur les communes de la zone déléguée.

• Quantités collectées (en tonnes et en kg/hab)

MATÉRIAUX COLLECTÉS	2019	2020	ÉVOLUTION
Déchets non recyclables	64 389,08 t (222,17 kg/hab)	63 325,77 t (215,30 kg/hab)	- 1,65 % (- 3,09 %)
Papiers et emballages	18 718,98 t (64,59 kg/hab)	17 564,84 t (59,72 kg/hab)	- 6,17 % (- 7,54 %)
Biodéchets	9 762,44 t (33,68 kg/hab)	12 230,55 t (41,58 kg/hab)	+ 25,28 % (+ 23,45 %)
Cartons des professionnels	969,75 t (3,35 kg/hab)	810,13 t (2,75 kg/hab)	- 16,46 % (- 17,68 %)
TOTAL	93 840,24 t (323,79kg/hab)	93 931,29 t (319,36 kg/hab)	+ 0,10 % (- 1,37 %)

En 2020, la quantité totale de déchets collectés en porte-à-porte est stable par rapport à 2019 (+ 0,10%). Elle représente 93 931,29 tonnes, soit 319,36 kg par habitant en 2020 contre 323,79 kg en 2019.

Les collectes des déchets non recyclables (bac à couvercle noir), des papiers et emballages (bacs à couvercle jaune) et des cartons des professionnels connaissent des diminutions importantes (- 1,65 %, - 6,17 % et - 16,46%).

À l'inverse, la collecte des biodéchets (bac à couvercle vert d'eau) augmente fortement (+ 25,28%)

Ces évolutions s'expliquent principalement par l'organisation mise en œuvre par le gouvernement pour lutter contre la covid 19.

Du fait du confinement et du développement du télétravail, les usagers sont restés à leur domicile entraînant de fait, une diminution des quantités de déchets non recyclables collectés sur Clermont-Ferrand (berceau professionnel) ainsi qu'une augmentation sur les autres communes (plutôt résidentiel).

Ce phénomène peut également expliquer l'augmentation des tonnages de biodéchets, les ménages étant plus enclins à cuisiner à leur domicile et à trier leurs déchets organiques.

Toutefois, la fermeture provisoire des déchetteries et la limitation des accès sur rendez-vous a entraîné un détournement des déchets verts apportés habituellement en déchetterie vers la collecte des biodéchets.

La fermeture des commerces a engendré une baisse de la consommation, générant ainsi une diminution des quantités d'emballages et de papiers (journaux, magazines, publicités) triés par les ménages. Cette fermeture a également donné lieu à une baisse des quantités de cartons présentés par les professionnels.

LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

PRÉSENTATION

5 types de points d'apports volontaires sont répartis sur les communes de Clermont Auvergne Métropole :

- pour les emballages en verre,
- pour les déchets non recyclables (en remplacement des bacs à couvercle noir),
- pour les papiers et emballages (en remplacement des bacs à couvercle jaune),
- pour les papiers et cartons (corps plats),
- pour les bouteilles en plastique (corps creux).

Des conteneurs sont placés sur le domaine public ou privé. Ils sont répartis en fonction de la densité de la population et de critères liés au stationnement, à l'éloignement des habitations, à la largeur du trottoir, etc. Afin de favoriser une meilleure intégration sur l'espace public, notamment dans les centres-villes, la Métropole développe l'installation de colonnes enterrées.

Depuis 2016, sur certains ensembles d'habitats verticaux, les bacs à roulettes ont été remplacés par des colonnes : une colonne pour les déchets non recyclables et une colonne pour les papiers et emballages.

NOMBRE DE COLONNES EN PLACE	2019	2020	ÉVOLUTION
Colonnes à verre enterrées	81	105	+ 29,63%
Colonnes à verre aériennes	613	605	- 1,31%
Colonnes déchets non recyclables enterrées	26	41	+ 57,69%
Colonnes déchets non recyclables aériennes	202	220	+ 8,91%
Colonnes papiers/emballages enterrées	22	40	+ 81,82%
Colonnes papiers/emballages aériennes	206	247	+ 19,90%
Colonnes Papiers - cartons	34	31	- 8,82 %
Colonnes Bouteilles en plastique	26	26	/

Les fréquences de collecte sont adaptées à l'utilisation des points. Les collectes sont réalisées du lundi au vendredi, entre 5 h et 23 h.

Progressivement, les conteneurs destinés aux papiers-cartons et bouteilles en plastique sont retirés et remplacés par des colonnes papiers et emballages.

QUANTITÉS COLLECTÉES

Les collectes des colonnes déchets non recyclables, papiers/emballages, papiers-cartons et bouteilles plastiques sont intégrées à la collecte en porte-à-porte.

MATÉRIAUX COLLECTÉS	2019	2020	ÉVOLUTION
Verre	7 544,94 t (26,03 kg/hab)	7 647,62 T (26 kg/hab)	+ 1,36 % [- 0,12 %]

La collecte du verre est stable par rapport à 2019. La quantité totale du verre générée par la consommation sur le territoire est estimée à 36,5 kg/hab. Avec 26 kg/hab, Clermont Auvergne Métropole capte plus de 71 % de ce gisement de verre.

LA COLLECTE EN DÉCHETTERIE

PRÉSENTATION

Clermont Auvergne Métropole compte 7 déchetteries sur l'ensemble de son territoire.



Par convention, les communes d'Aydat, Chanonat (pour moitié), Lussat, Malintrat, Mur-sur-Allier (Mezel, Dallet), Saint-Beauzire, Saint-Saturnin (pour moitié), Saulzet-le-Froid et Sayat ont également accès aux déchetteries, ce qui représente 14 204 habitants en 2020 (+ 1,03 % par rapport à 2019).

LIEU DE LA DÉCHETTERIE	HORAIRES D'OUVERTURE			
	PÉRIODES	JOURS	HEURES	
Blanzat	Toute l'année		Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h00	
Gravanches (Clermont-Ferrand)				
Cournon-Lempdes				
Gerzat				
Pont-du-Château				Samedi et dimanche : de 9h à 19h
Romagnat				
Saint-Genès-Champanelle				

Pour faire face à la pandémie, des adaptations du fonctionnement des déchetteries ont été nécessaires : fermeture pendant le confinement (avril), accès sur rendez-vous de juin à septembre, fermeture le dimanche.

CONDITIONS D'ACCÈS

Les 7 déchetteries sont accessibles sur présentation d'une carte aux gardiens. La demande de ce pass déchetterie est réalisée sur le site internet de Clermont Auvergne Métropole.

- **Pour les particuliers** : gratuit jusqu'à 50 apports/an et au-delà, 10 €/apport.
- **Pour les professionnels** : 48 € par dépôt.
- **Pour les associations** : gratuit pour 50 apports/an pour les associations qui en font la demande auprès de Clermont Auvergne Métropole et qui sont agréées par celle-ci. Au-delà des 50 apports : 10 €/apport.

L'accès est interdit aux véhicules de plus de 3,5 T et les apports sont limités à 2 m³ et à 2 voyages par jour.

FRÉQUENTATION (EN NOMBRE DE PASSAGES)

FRÉQUENTATION	2019						2020						ÉVOLUTION
	PARTICULIERS	PROFESSIONNELS	MAIRIES	ASSOCIATIONS	SANS BADGE	TOTAL	PARTICULIERS	PROFESSIONNELS	MAIRIES	ASSOCIATIONS	SANS BADGE	TOTAL	
Cournon - Lempdes	44 816	156	1	214	3 185	48 372	39 330	132	2	207	2 276	41 947	-13,28 %
Romagnat	84 006	247	97	383	6 732	91 465	32 196	63	22	146	1 800	34 227	- 62,58 %
Gravanches (Clermont-Ferrand)	71 905	291	16	1 381	6 130	79 723	45 536	159	92	632	3 792	50 211	- 37,02 %
Blanzat	56 715	198	2	173	5 201	62 289	40 334	91	6	114	3 019	43 564	- 30,06 %
Gerzat	8 554	37	0	13	577	9 181	8 979	64	0	23	363	9 429	+ 2,70 %
St-Genès-Champanelle	20 081	56	8	67	2 130	22 342	18 368	51	3	48	1 326	19 796	- 11,40 %
Pont-du-Château	36 321	86	0	65	4 122	40 594	24 494	37	0	34	2 006	26 571	- 34,54 %
TOTAL	322 398	1 071	124	2 296	28 077	353 966	209 237	597	125	1 204	14 582	225 745	- 36,22 %

En raison des adaptations du fonctionnement des déchetteries, ainsi que de la fermeture pour travaux de la déchetterie de Romagnat à partir de novembre, la fréquentation a fortement baissé de - 36,22 % par rapport à 2019.

QUANTITÉS COLLECTÉES (EN TONNES)

TYPE DE DÉCHETS	2 019	2 020	Évolution en %
Déchets verts	8 201,27	6 246,76	- 23,83 %
Matériaux d'exploitation	11 378,17	11 567,82	+ 1,67 %
Bois	5 719,20	4 279,13	- 25,18 %
Ferrailles	2 014,50	1 527,04	- 24,20 %
Carton	934,97	694,70	- 25,70 %
Pneus	137,38	128,78	- 6,26 %
Huile de vidange	65,16	56,88	-12,71%
Batterie	0,00	3,88	+ 100 %
Lampes Néons	3,57	3,17	- 11,22 %
Huile alimentaire	8,57	8,06	- 6,00 %
Piles	12,36	10,70	- 13,44 %
D.E.E.E. *	1 530,59	1 174,35	- 23,28 %
Déchets valorisés			
<i>Gros électroménager hors froid</i>	494,23	356,84	- 27,80 %
<i>Gros électroménager froid</i>	265,70	197,55	- 25,65 %
<i>Écrans</i>	183,39	128,19	- 30,10 %
<i>Petit appareil en mélange</i>	587,28	491,77	- 16,26 %
Textile	386,19	195,30	- 49,43%
Polystyrène	36,90	15,66	- 57,56 %
Plâtre	736,31	581,38	- 21,04 %
Bouteilles de gaz petit volume	22,10	14,87	- 32,71 %
Extincteurs petit volume	8,32	7,55	- 9,19 %
Mobilier	1 511,94	1 735,92	+ 14,81 %
Déchets toxiques	124,66	100,94	- 19,03 %
Radiographie	1,74	1,41	- 18,79 %
Sous-total	32 833,91	28 354,30	- 13,64 %
Déchets non valorisés			
Encombrants	7 766,35	5 633,42	- 27,46 %
Gravats non valorisés (refus)	3 358,46	0,00	/
Déchets toxiques	320,57	259,57	- 19,03 %
Amiante cimentée	46,91	8,48	- 81,92 %
D.A.S.R.I.**	1,58	2,23	+ 40,73 %
Sous-total	11 493,87	5 903,70	- 27,43 %
TOTAL DES APPORTS	44 327,78	34 258,00	- 16,38 %
	(145,87 kg/hab***)	(110,78 kg/hab***)	(-24,05%***)

* D.E.E.E. : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

** D.A.S.R.I. : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

*** Population Clermont Auvergne Métropole + communes conventionnées

La quantité de déchets apportée en déchetterie diminue de -16,38 %. Ceci s'explique principalement par la fermeture et/ou l'adaptation de l'ouverture des déchetteries pour répondre aux contraintes sanitaires.

Cette baisse étant moins importante que la diminution de la fréquentation, nous pouvons en conclure que les usagers ont optimisé leurs déplacements en réalisant des apports plus importants.

La diminution des quantités de déchets verts peut s'expliquer par un détournement de ces déchets vers la collecte des biodéchets (bac à couvercle vert d'eau).

La répartition des tonnages par déchetterie est la suivante : Blanzat (14,95 %), Romagnat (11,11 %), Gravanches (17,88 %), Cournon-Lempdes (28,96 %), Gerzat (5,87 %), Saint-Genès-Champanelle (9,48 %) et Pont-du-Château (11,75 %).

Les meubles

« Ecomobilier » est l'éco-organisme qui collecte l'éco-participation versée lors de tout achat de meuble et l'utilise pour soutenir la prise en charge par les collectivités des meubles en fin de vie.

Pour cela, il met en place des bennes dans les déchetteries pour valoriser les matériaux des déchets encombrants.

En 2020, 4 déchetteries bénéficiaient de cette collecte : Blanzat, Gravanches, Cournon-Lempdes et Pont-du-Château. Sur les autres déchetteries, les meubles étaient déposés avec les encombrants.

Les DASRI

Les personnes en auto-traitement, atteintes par exemple de diabète, maladies auto-immunes, hypercholestérolémie... produisent des déchets perforants (aiguilles, seringues...).

Ces déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI) ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères qu'ils peuvent contaminer.

De plus, ils représentent un risque important pour les malades eux-mêmes, pour leur entourage, ainsi que pour le personnel chargé de la collecte, du tri et du traitement des déchets.

Depuis le 12 décembre 2012, l'association DASTRI est agréée pour collecter ce type de déchets.

Les malades récupèrent gratuitement des conteneurs spécifiques en pharmacie.

Les patients trient leurs déchets de soins à domicile. Ils peuvent ensuite les apporter dans un lieu de collecte habilité (pharmacie déclarée) ou dans une déchetterie de Clermont Auvergne Métropole.

Les D.E.E.E.

La collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques est coordonnée par l'organisme OCAD3E qui fixe les conditions d'enlèvements.

Eco-système met en œuvre cette action sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole et fait appel notamment à l'association ENVIE (réseau d'insertion par l'économie) pour la récupération des produits blancs.

Les textiles

Une convention avec deux associations locales encadre la valorisation des vêtements, linges, chaussures (TLC). L'association « Envie-Mains Ouvertes » assure la collecte en déchetterie avec la mise en place de contenants spécifiques. Une partie est ensuite valorisée dans leur magasin. L'autre partie est dirigée vers « Emmaüs 63 » qui assure un tri. Les textiles inutilisables pour du réemploi partent en filière de recyclage adaptée (chiffons, isolants...).

Les radiographies

En 2019, une collecte spécifique de radiographies a été mise en place dans les déchetteries au profit de l'association PHAMM (Pharmaciens Humanitaires d'Auvergne Matériel Médical). Les radiographies argentiques sont expédiées et traitées chez Rhône Alpes Argent à Genas, tandis que celles en papier (dossiers médicaux) transitent par ECHALIER pour être détruites et valorisées. L'argent récolté permet à l'association d'acquérir du matériel médical.

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS À DOMICILE

PRÉSENTATION

Sont considérés comme encombrants les objets résidus des ménages qui ne peuvent pas entrer dans un bac de collecte, qui sont non toxiques, non pulvérulents et non liquides.

Ces objets peuvent être déposés en déchetterie.

Néanmoins, Clermont Auvergne Métropole propose, en complément des déchetteries, une collecte à domicile sur rendez-vous et dans la limite de 6 m³.

Afin d'éviter tout abus et de limiter le service aux habitants ayant des difficultés à apporter leurs encombrants en déchetterie, une participation en fonction du volume est demandée aux usagers, à savoir :

VOLUME	TARIFS
< 2 m ³	13,00 €
Entre 2 et 3,9 m ³	20,00 €
Entre 4 et 6 m ³	30,00 €

QUANTITÉS COLLECTÉES (EN M³ ET EN NOMBRE D'ENLÈVEMENTS)

	2019	2020	ÉVOLUTION
Nombre de m ³	692	2 650	+ 282,95 %
Nombre d'enlèvements	209	700	+ 234,93 %
Volume moyen des enlèvements (en m ³)	3,31	3,79	+ 14,34 %

À partir de février 2020, un nouveau service d'enlèvement d'objets encombrants à domicile a été mis en place. Le fonctionnement étant plus réactif et plus simple (rendez-vous en ligne ou via une plateforme téléphonique), le nombre d'enlèvements a fortement augmenté par rapport à 2019 (+ 235 %). En raison de la pandémie, le service a été arrêté de mi-mars à mi-mai 2020.

Après la collecte auprès des particuliers, les encombrants sont conduits sur un site de tri du prestataire afin de valoriser les différents objets.

TYPE DES DÉCHETS (EN TONNES)	2020
DEEE	55,52
Mobilier	28,72
Ferraille	2,40
Non recyclable	17,14
TOTAL	103,78

Avant 2020, ces déchets étaient conduits en déchetterie et déposés dans les bennes correspondantes aux types de déchets. Le tonnage était comptabilisé en déchetterie.

LE TRAITEMENT des déchets

PRÉAMBULE

Clermont Auvergne Métropole est membre du Valtom, syndicat mixte pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés du Puy-de-Dôme et du nord de la Haute-Loire.

Le rapport annuel qu'il réalise sur son activité complète ce document sur la partie « traitement des déchets ménagers et assimilés ».

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS DE DÉCHETS DEPUIS 2010 (EN TONNES)

	2010	2020
Quantité totale de déchets collectés par Clermont Auvergne Métropole	143 411	135 941
Indice d'évolution*	100	94,79

*L'indice d'évolution est obtenu en multipliant le tonnage de l'année 2020 par 100 et en divisant par le tonnage de l'année 2010.

La quantité totale de déchets a diminué de - 5,21 % par rapport à 2010. Toutefois, le nombre d'habitants ayant augmenté sur cette période, cette évolution est en fait de - 9,78 % si cette quantité est rapportée au nombre d'habitants.

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE

TYPE DE COLLECTE	EXUTOIRE	PRESTATAIRE	ADRESSE
Déchets non recyclables	Incinération	VERNÉA	1 chemin des Domaines de Beaulieu 63000 Clermont-Ferrand
Biodéchets	Méthanisation	VERNÉA	1 chemin des Domaines de Beaulieu 63000 Clermont-Ferrand
Papiers et emballages	Centre de tri	PAPREC	25 rue Newton 63000 Clermont-Ferrand
Cartons	Centre de tri	PAPREC	25 rue Newton 63000 Clermont-Ferrand

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS COLLECTÉS EN APPORT VOLONTAIRE

TYPE DE COLLECTE	EXUTOIRE	PRESTATAIRE	ADRESSE
Verre	Quai de transfert	PAPREC	25 rue Newton 63000 Clermont-Ferrand
Papier-carton	Centre de tri	PAPREC	25 rue Newton 63000 Clermont-Ferrand
Bouteille plastique	Centre de tri	PAPREC	25 rue Newton 63000 Clermont-Ferrand

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHETTERIE

Localisation et types de traitement

MATÉRIAUX	TYPE DE TRAITEMENT	REPRENEUR	ADRESSE (SIÈGE SOCIAL)
Ferrailles	Recyclage	PRAXY	5 rue André Marie Ampère 63360 Gerzat
Déchets verts	Compostage	VERNÉA/BOILON	Clermont-Ferrand / Lempty
Cartons	Recyclage	PAPREC	25 rue Newton 63000 Clermont-Ferrand
Pneumatiques	Incinération, cimenterie ou rechapage	ALIAPUR	17 cours Albert-Thomas 69447 Lyon cedex 03 (siège social)
Piles	Recyclage	COREPILE	17 rue Georges-Bizet 75016 Paris (siège social)
Gravats	Valorisation matière (Matériaux d'exploitation)	COLAS	Rue André-Marie-Ampère 63360 Gerzat
Encombrants	Incinération	VERNÉA	1 chemin des Domaines de Beaulieu 63000 Clermont-Ferrand
Meubles	Recyclage	ÉCO-MOBILIER	50 avenue Daumesnil 75012 Paris (siège social)
D.E.E.E.	Dépollution, Recyclage	ECOSYSTEM	17 rue de l'Amiral-Hamelin 75783 Paris cedex 16 (siège social)
Lampes et tubes fluorescents	Dépollution, Recyclage	ECOSYSTEM	17 rue de l'Amiral-Hamelin 75783 Paris cedex 16 (siège social)
Amiante cimentée	Enfouissement	VÉOLIA	216 Avenue Jean-Mermoz, 63100 Clermont-Ferrand
Déchets toxiques	Valorisation matière, incinération ou régénération	ÉCO-DDS	117 avenue Victor-Hugo Boulogne-Billancourt (siège social)
Huile alimentaire	Régénération	CHIMIREC	Lotissement Zae du Causse-d'Auge 48000 Mende
Huile de vidange	Régénération	AUVERGNE CABURANT	Za des Ronzières, 17 rue du Mont Mouchet 63510 Aulnat
Boîtes DASRI	Incinération	DASTRI	Espace Hamelin 17 rue de l'Amiral-Hamelin 75116 Paris (siège social)
Cartouches encre	Réemploi, recyclage	CHIMIREC	Lotissement Zae du Causse-d'Auge 48000 Mende
Bois	Recyclage (Broyage puis valorisation en chaufferie ou en fabrication de panneaux de particules)	BOILON/ÉCHALIER	Lempty/Saint-Ours-Les-Roches
Batteries	Neutralisation, recyclage	CHIMIREC	Lotissement Zae du Causse-d'Auge 48000 Mende
Placoplâtre	Recyclage	PAPREC	30 route des Volcans 63230 Saint-Ours-Les-Roches
Bouteilles et cartouches de gaz	Régénération	CHIMIREC	Lotissement Zae du Causse-d'Auge 48000 Mende
Extincteurs	Recyclage	CHIMIREC	Lotissement Zae du Causse-d'Auge 48000 Mende
Textile	Réemploi, recyclage	MAINS OUVERTES / EMMAÛS 63	Gerzat/Puy Guillaume

LE PÔLE DE VALORISATION VERNÉA

PRÉSENTATION

Le Pôle de valorisation VERNEA est situé 1 chemin de Beaulieu à Clermont-Ferrand à proximité du centre de stockage de Puy-Long.

Le pôle comprend :

- une unité de tri mécanique des ordures ménagères résiduelles, d'une capacité maximale de 205 500 tonnes par an, qui traite toutes les ordures ménagères résiduelles réceptionnées sur le site,
- une unité de valorisation biologique composée de deux équipements qui fonctionnent en synergie :
 - une unité de méthanisation de la fraction fermentescible des ordures ménagères, d'une capacité de 18 000 tonnes par an, qui permet la conversion de la biomasse en énergie et produit un amendement organique,
 - une plateforme de compostage des déchets verts, d'une capacité de 8 500 tonnes par an, qui permet la valorisation organique des déchets et l'enrichissement des sols, plus spécifiquement agricoles.
- une unité de valorisation énergétique d'une capacité limitée à 150 000 tonnes par an, qui permet le traitement thermique de la fraction combustible avec valorisation énergétique,
- une unité de stabilisation biologique, d'une capacité de 51 500 tonnes par an, qui permet de réduire d'environ 35 % la masse des déchets biodégradables et de limiter encore plus la quantité de déchets à enfouir.

QUANTITÉS TRAITÉES (EN TONNES)

Sur le pôle Vernéa, Clermont Auvergne Métropole transporte les déchets des collectes suivantes :

- collecte des déchets non recyclables (bac à couvercle noir)
- collecte des biodéchets (bac à couvercle vert d'eau)
- collecte des encombrants en déchetterie
- collecte des déchets verts en déchetterie (en partie)

DEVENIR DES DÉCHETS APPORTÉS PAR CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE ET TRAITÉS SUR VERNÉA (EN TONNES)	2019	2020	ÉVOLUTION
Machefers	11 119,65	6 852,44	- 38,38 %
Métaux	1 978,53	1 882,85	- 4,84 %
Stabilisat, cendres et indésirables orientés en ISDND*	15 907,98	13 485,67	- 15,23 %
Énergie	41 441,54	46 311,82	+ 11,75 %
Compost	4 609,26	7 013,89	+ 52,17 %
Biogaz	6 120,42	5 319,45	- 13,09 %

* ISDND = Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

LE CENTRE DE TRI

PRÉSENTATION

Le Centre de tri de la société PAPREC est situé dans la zone industrielle du Brézet à Clermont-Ferrand.

Clermont Auvergne Métropole a signé un contrat programme de durée avec CITEO (anciennement Eco-Emballages) pour la mise en place de la collecte sélective des déchets d'emballages sur la base du barème F. Ce contrat impose que les matériaux collectés soient valorisés par des filières spécifiques.

LOCALISATION DES REPRENEURS

MATÉRIAUX	REPRENEUR	ADRESSE (SIÈGE SOCIAL)
Cartons	EPR	5 rue Pleyel 93200 Saint-Denis
Briques alimentaires	EPR	5 rue Pleyel 93200 Saint-Denis
Bouteilles, pots et barquettes en plastique	VALORPLAST	14 rue de la République 92800 Puteaux
Emballages en acier	ARCELOR MITTAL	13 cours de Valmy 92070 La Défense
Emballages en aluminium	REGEAL AFFIMET	101 route de Choisy BP 809 60208 Compiègne cedex
Journaux – magazines – papiers	PAPREC	La Gare 63230 Saint-Ours
Verre	OI-FRANCE SAS	64 boulevard du 11 novembre 1918 BP 1228 69611 Villeurbanne cedex

FONCTIONNEMENT

Sont admis sur le site :

- les emballages issus des collectes sélectives en porte-à-porte (papiers-cartons, bouteilles, pots et barquettes en plastique, emballages métalliques),
- les emballages issus des collectes sélectives en apport volontaire (papier-carton, bouteilles en plastique),
- les emballages en verre issus des collectes sélectives en apport volontaire (quai de transfert).

Le Centre de tri permet de prendre en compte les erreurs de tri des ménages (déchets transférés vers le pôle de valorisation VERNEA) et de trier les emballages et les journaux / magazines pour les conditionner (mise en balle), les stocker et les évacuer vers les industriels du recyclage.

Les emballages en verre sont déposés sur un quai de transfert puis envoyés directement à la verrerie, sans tri préalable.



QUANTITÉS TRAITÉES (EN TONNES)

	2019	2020	ÉVOLUTION
Journaux / magazines	7 774,05	6 412,95	- 17,51 %
Cartons	6 655,16	5 735,59	- 13,82%
Briques alimentaires	120,30	188,59	+ 56,76 %
Bouteilles plastique PET	745,49	761,75	+ 2,18 %
Bouteilles plastique PEHD	330,84	215,75	- 34,79 %
Pots et barquettes PET-PP-PS-PEHD	146,10	110,87	- 24,11 %
Emballages acier	448,79	519,06	+ 15,66 %
Emballages aluminium	27,21	71,12	+ 161,36 %
Refus	4 146,29	4 810,47	+ 16,02 %
TOTAL	20 394,23	18 826,16	- 7,69 %

En 2020, la quantité des déchets triés diminue de - 7,69 % par rapport à 2019.

Les quantités de journaux-magazines continuent de baisser (- 8,93 % en 2018, - 10,87 % en 2019, - 17,51 % en 2020). Ceci peut s'expliquer par la présence de plus en plus importante d'autocollants « stop pub » sur les boîtes aux lettres et une diminution du gisement (baisse de 40 % de la consommation de papier en Europe depuis 10 ans).

Les augmentations des quantités de briques alimentaires (+ 59,76 %) et d'emballages métalliques (boîtes de conserves, canettes...) (+ 24 %) dans le bac à couvercle jaune pourraient s'expliquer par des changements des modes de consommation en raison du confinement.

Les bouteilles en plastique transparentes (PET) augmentent légèrement (+ 2,18 %) mais on observe une très forte diminution des autres emballages en plastique : - 34,79 % des bouteilles opaques (PEHD) et - 24,11 % des pots en barquettes.

Le taux d'acceptabilité, mettant en évidence les erreurs de tri, s'est dégradé en 2020 (74,45 %) par rapport à 2019 (79,67 %).

2021 verra la mise en oeuvre de la simplification des consignes de tri avec l'intégration des sacs et films plastiques sur Clermont Métropole. Le plan de communication qui accompagnera cette opération devrait améliorer ces résultats.

LA PRÉVENTION des déchets

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Les actions de prévention des déchets menées par Clermont Auvergne Métropole sont coordonnées par deux dispositifs :

- le Contrat d'Objectif Déchet Economie Circulaire (CODEC) dans le cadre de la labellisation « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » du Valtom
- le Schéma Territorial de Gestion des Déchets Organiques (STGDO)

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET ZÉRO GASPILLAGE

Labellisé « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » en 2015, le VALTOM a signé en 2018 un Contrat d'Objectifs Déchets Economie Circulaire (CODEC) avec l'ADEME. Pour permettre d'atteindre les objectifs, chaque adhérent s'est engagé à mettre en œuvre un plan d'actions. Cet engagement s'est traduit par la signature d'un CODEC entre la collectivité adhérente et le VALTOM pour une mise en œuvre opérationnelle à compter du 1^{er} janvier 2018 et jusqu'au 31 décembre 2020.

CODEC Clermont Auvergne Métropole - Plan d'action

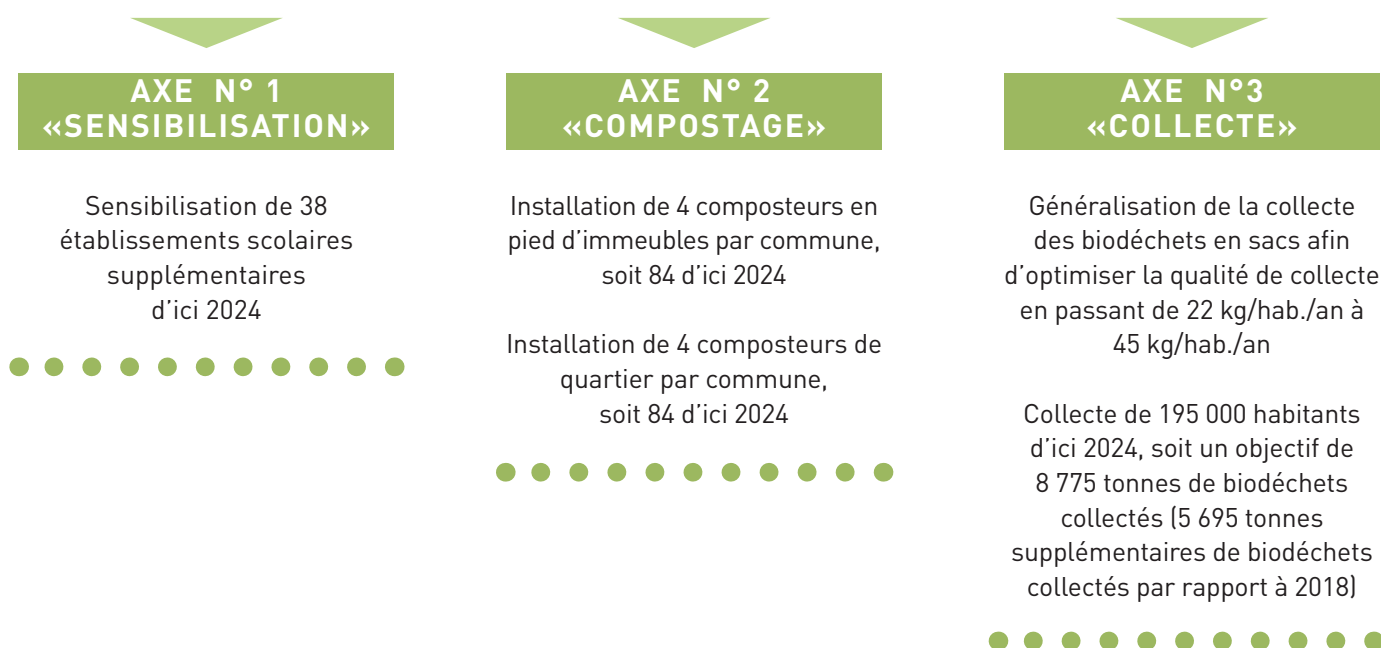
DOMAINE	PILIER	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	
Offre des acteurs économiques	1 - Approvisionnement durable	1. Créer une dynamique avec les acteurs économiques sur l'économie circulaire : communiquer et accompagner les démarches sur le territoire	
	2 - Éco-conception		
Demande et comportement des consommateurs	3 - Écologie Industrielle et Territoriale (EIT)	2. Réduire la production de biodéchets (fraction des OM)	
	4 - Économie fonctionnalité	3. Réduire la quantité de déchets verts	
		5 - Consommation responsable (Achat, consommation collaborative, utilisation)	4. Accompagner les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire
		6 - Recyclage / Valorisation	5. Développer les Éco manifestations
Gestion des déchets	6 - Recyclage / Valorisation	6. Réduire les imprimés non sollicités	
		7. 7-1 Favoriser les nouvelles pratiques d'écoconsommation et sensibilisation des publics	
		7-2 Éduquer les jeunes	
		7-3 Sensibiliser le public étudiant	
		8. Réduire l'utilisation de produits dangereux	
		9. Allongement de la durée d'usage : réemploi, réparation, réutilisation	
		10. 10-1 Augmenter la valorisation des emballages	
		10-2 Augmenter la valorisation des papiers de bureau	
		11. Augmenter la valorisation des biodéchets	
		12. Augmenter la valorisation des emballages en verre	
13. Développer la collecte des textiles			
14. Augmenter la valorisation en déchetterie (encombrants/mobilier/DEEE/gravats)			
Éco-exemplarité		15. Éco-exemplarité de la collectivité et des EPCI membres en matière d'Économie circulaire	

LE SCHÉMA TERRITORIAL DE GESTION DES DÉCHETS ORGANIQUES

La loi de transition énergétique a introduit de nouvelles obligations réglementaires en ce qui concerne la gestion des biodéchets, en imposant une généralisation du tri à la source des déchets organiques pour tous les producteurs de déchets avant 2025. Cette obligation, dont l'entrée en vigueur a été avancée au 31 décembre 2023 par l'article 88 de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (dite AGEC) va se traduire par la mise en œuvre de solutions de compostage de proximité (compostage individuel et partagé) et/ou de collecte séparée des biodéchets (en porte-à-porte et en apport volontaire) par les collectivités à un rythme de déploiement adapté à leur contexte et aux enjeux locaux.

Le VALTOM et ses adhérents ont conduit, en 2018, une étude pour bâtir, ensemble, un Schéma Territorial de Gestion des Déchets Organiques (STGDO).

Au regard des spécificités du territoire métropolitain et de sa politique publique de gestion des déchets, un plan d'actions sur 6 ans a été défini :



D'autres actions transversales viennent compléter ce plan :

- Zone de compostage en milieu urbain dense : aide au fonctionnement
- Distribution de compost en déchetterie
- Distribution de composteurs individuels de jardin
- Aide à l'acquisition de broyeurs (habitants, services métropolitains et municipaux)
- Actions internes à la Métropole avec les pôles de proximité et accompagnement des communes.

Le STGDO a été adopté par le Conseil métropolitain le 14 février 2020.

RÉDUCTION

• Les biodéchets

Afin de valoriser un maximum de déchets organiques, des composteurs sont proposés gratuitement aux usagers.

NOMBRE DE COMPOSTEURS EN PLACE (DISTRIBUÉS PAR CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE)	2019	2020	ÉVOLUTION
Composteurs individuels de jardin	938	1 452	+ 54,80 %
Composteurs en pied d'immeubles	130	161	+ 23,85 %
Composteurs d'établissements	64	76	+ 18,75 %
Composteurs de jardins partagés	25	32	+ 28,00 %
Composteur de centre-bourg	1	1	/
TOTAL	1 158	1 722	+ 48,70 %

On observe une forte augmentation des implantations de composteurs sur le territoire de la métropole (+ 48,70%).

Auparavant réservés aux logements ne bénéficiant pas de la collecte des biodéchets (bac à couvercle vert d'eau), les composteurs individuels de jardin sont à présent proposés gratuitement aux habitants des maisons avec un espace vert. Cette décision a été prise pendant le confinement pour faire face à une hausse importante de déchets verts présentés à la collecte des biodéchets (bac à couvercle vert d'eau).

Les implantations en pied d'immeuble ont progressé de 24 %, de même que ceux en établissements (administrations, commerces : + 19 %) et en jardins partagés (+ 28%).

Toutes ces installations bénéficient d'un accompagnement personnalisé de la part des 2 guides composteurs de la Métropole.

Afin de répondre aux objectifs du STGDO, une étude terrain a été menée sur le premier semestre 2020 afin de définir des sites d'implantation de composteurs de quartier sur chaque commune de la Métropole. Ces propositions ont été transmises aux communes dès l'installation des nouveaux Conseils municipaux (début septembre). Des réunions ont été menées pour envisager des installations début 2021.

• Le gaspillage alimentaire

6 programmes de réduction du gaspillage alimentaire ont été mis en œuvre par le VALTOM dans le cadre du dispositif « Établissement Témoin » sur les communes de Lempdes, Clermont-Ferrand et Cournon-d'Auvergne.

Deux établissements ont bénéficié d'un accompagnement sur la lutte contre le gaspillage alimentaire : l'école Léon-Dhermain de Cournon-d'Auvergne et les 4 Restaurants Universitaires des Cézeaux du Crous. Toutefois, les mesures prises pendant le confinement (fermeture des sites ou adaptation de l'organisation des selfs) n'ont pas permis de finaliser ces projets.

Cette thématique est également traitée dans le cadre des programmes pédagogiques menés par Clermont Auvergne Métropole (voir pages consacrées aux animations scolaires).

• Le jardinage au naturel

Afin d'accompagner le jardinage au naturel, 12 000 sacs de compost ont été distribués dans 6 déchetteries de la Métropole au mois de septembre. Ce compost provenait de l'usine Vernea et était constitué de déchets issus de la collecte des biodéchets.



• La collecte des sapins de Noël

Pour la deuxième année, Clermont Auvergne Métropole a mis en place un dispositif de collecte de sapins.

	2019	2020	ÉVOLUTION
Nombre de points de collecte	32	38	+ 18,75 %
Nombre de sapins collectés	2 600	4 216	+ 62,15%
Poids estimatif (en tonnes)	18,4	25,3	+ 37,50 %

60 % des sapins collectés ont été conduits au parc Montjuzet (Clermont-Ferrand) pour être broyés. Ce broyat a ensuite été utilisé en écurie pour un usage en litière. Les autres sapins ont été conduits vers des plateformes de compostage.

Une expérience a été menée par l'association « In Extenso » qui a réutilisé 20 sapins comme tuteurs de pieds de tomates.

Outre la réduction du nombre de dépôts sauvages dans les rues (60 % en moins sur Clermont-Ferrand), cette opération a permis de valoriser localement près de 25 tonnes de déchets verts.

• Les éco-manifestations

Afin d'accompagner les organisateurs dans une démarche d'éco-manifestation, divers équipements sont proposés :

- mise à disposition gratuite de bacs poubelles adaptés à la production de déchets (déchets non recyclables, papiers et emballages, biodéchets, verre),
- mise à disposition de porte-sacs bi-flux avec signalétique pour faciliter le tri des déchets,
- stand de sensibilisation sur le tri et la réduction des déchets
- prêt de gobelets réutilisables.

	2019	2020	ÉVOLUTION
Nombre de manifestations accompagnées	Non disponible	61	/
Nombre de bacs mis à disposition pour manifestations	Non disponible	241	/
Nombre de porte-sacs mis à disposition pour manifestations	146	72	- 50,68 %
Nombre de gobelets mis à disposition	15 450	15 190	- 1,68 %

Du fait de la pandémie, la majorité des événements a été annulée en 2020.



• Les couches lavables

Afin d'accompagner la promotion des couches lavables, un partenariat a été mis en place avec l'association « 9 mois et plus ». Une cinquantaine de couches lavables de tailles, modèles et matières différentes a été fournie à l'association. Celle-ci se charge d'organiser des réunions pour sensibiliser les parents aux couches lavables et expliquer leur fonctionnement. Les familles peuvent ensuite bénéficier d'un prêt de 10 couches lavables pendant un mois.

	2019	2020	ÉVOLUTION
Nombre de participants aux réunions d'information	Non disponible	30	/
Nombre de familles ayant bénéficié de prêt de couches lavables	17	8	- 52,94 %

Du fait de la pandémie, plusieurs réunions d'informations ont été annulées en 2020.

• L'accompagnement des professionnels

Suite à des sollicitations, différentes structures professionnelles sont accompagnées chaque année pour optimiser la gestion de leurs déchets. Ce dispositif comprend une phase de diagnostic, un plan d'action (mise à jour de la signalétique, réadaptation des équipements de tri, réunion d'information, consignes pour réduire la production de déchets...) et une évaluation.

En 2020, 5 structures ont bénéficié de cet accompagnement : le Centre de Gestion 63, les résidences d'accueil personnes âgées « Viple » et « ADEF – La Maison des Marronniers Blancs » et 2 boulangeries « Charles Bon Pain ».

Du fait de la pandémie, la plupart de ces accompagnements n'ont pas pu être finalisés.

• L'accompagnement des « cleanwalk »

Souvent à l'initiative de citoyens, des opérations de nettoyage d'espaces publics se développent depuis quelques années. Une journée internationale en septembre est dédiée à cette activité « world clean up day ».

Pour accompagner ces initiatives, la Direction Gestion des Déchets de Clermont Auvergne Métropole met à disposition gratuitement des pinces, gants, sacs poubelles et pesons aux organisateurs.

	2019	2020	ÉVOLUTION
Nombre d'accompagnements de cleanwalk	13	9	- 30,77 %
Quantité de déchets collectés (en kg)	Non disponible	329,40	/

En 2020, 9 cleanwalks organisées par diverses structures ont bénéficié de ces prêts. Près de 330 kg de déchets ont ainsi été collectés.

LE RÉEMPLOI

• La ressourcerie “Jerecycle Parc”

La ressourcerie « Jerecycle Parc » collecte différents objets, vêtements, meubles... qu'elle remet en état et revend dans son magasin. Au titre de la promotion du réemploi, Clermont Auvergne Métropole participe au financement de cette action en fonction des quantités collectées.

	2019	2020	ÉVOLUTION
Quantité d'objets collectés (en tonnes)	102,39	66,97	- 34,59 %

Les quantités ont diminué de - 34,59 % par rapport à 2019. Cette baisse s'explique par la fermeture de la ressourcerie pendant le confinement.

• L'association “Tous deux roues”

L'association « Tous deux roues » récupère et répare des vélos.

Fin 2017, Clermont Auvergne Métropole a signé une convention avec l'association comportant un volet d'aide à l'insertion par l'activité économique et un volet d'aide au titre de la prévention des déchets en fonction des quantités collectées.

	2019	2020	ÉVOLUTION
Quantité de vélos collectés (en tonnes)	4,75	4,84	+ 1,89 %

Malgré le confinement, la quantité de vélos récupérée par l'association a légèrement augmenté (+ 1,89 %).



• Les give-box

Afin d'inciter au don d'objets, des give-box sont installées dans différents lieux de la métropole.

Pour cela, de vieilles armoires sont customisées par des artistes graffeurs dans le cadre d'atelier. Un fond d'objets est fourni par Clermont Métropole au démarrage afin de lancer la give-box. Il s'agit d'objets culturels (livres, BD, CD, DVD, jeux vidéos...) récupérés en déchetterie (230 kg en 2020).

	2019	2020	ÉVOLUTION
Nombre de give-box installées par Clermont Auvergne Métropole	8	14	+ 75 %

En 2020, six nouvelles give-box ont été installées dans différents lieux : Direction Cycle de l'Eau de Clermont Auvergne Métropole, association Cecler, École de la 2^e chance, Maisons Saint-Jacques et Charras, Uniscité, Pôle 22 bis.



LES MAINS OUVERTES

Une convention avec deux associations locales encadre la valorisation des vêtements, linges, chaussures (TLC). L'association « Envie-Mains Ouvertes » assure la collecte en déchetterie avec la mise en place de contenants spécifiques. Une partie est ensuite valorisée dans leur magasin. L'autre partie est dirigée vers « Emmaüs 63 » qui assure un tri.

Par ailleurs, Mains Ouvertes réceptionne des vêtements, linges, chaussures directement sur leur site de Gerzat.

RÉEMPLOI DES TLC (en tonnes)	2018	2020	ÉVOLUTION
Friperie	70	48	- 31,43 %
Vente Magasins Mains Ouvertes	168	123	- 26,79 %
Emmaüs	476	282,47	- 40,66 %
Total TLC collectés par Mains Ouvertes	714	453,47	- 36,49 %

LA COMMUNICATION *et les animations*

LES OUTILS DE COMMUNICATION

Chaque année, divers documents destinés à faciliter le tri et à sensibiliser à la réduction des déchets sont distribués aux habitants.

- **Les autocollants consignes de tri** (déchets non recyclables, papiers et emballages, biodéchets) sont posés à l'intérieur des couvercles ou sur les cuves des bacs.

Un autocollant bilingue est apposé dans les chambres universitaires.

- **Le guide « je pense donc je trie »** donne les consignes de tri pour les différents services de collecte des déchets : déchets non recyclables, papiers et emballages, biodéchets, verre, déchetteries... L'essentiel du tri en 6 pages.

- **Les sacs de précollecte** (pour la poubelle à couvercle jaune) facilitent le tri et le transport des déchets des habitants de leurs logements jusqu'aux équipements de collecte (bac ou colonne). Ils sont fabriqués avec du plastique recyclé et sont distribués aux personnes habitants en logements collectifs (immeubles, résidences étudiants...).

- **Les autocollants « stop pub »** sont mis à la disposition des habitants dans les lieux publics (mairies, accueil de Clermont Auvergne Métropole, centres socio-culturels, piscines, médiathèques...).

- **Le guide pratique « vos biodéchets nourrissent la terre »** fait partie du kit compost (avec un composteur 300 litres, un seau et un aérateur de compost) distribué aux habitants de maison individuelle avec jardin ayant sollicité un composteur.

- **Les autocollants « erreurs de tri »** sont apposés sur les bacs lors des contrôles qualité. Ils permettent d'indiquer aux habitants les gestes à ne pas faire (pas de verre dans les bacs, pas de sac en plastique dans le bac à couvercle jaune, pas de déchets verts, pas de gravats...).

En cas d'erreurs importantes, le bac est refusé à la collecte et un scotch est collé sur le couvercle. Les agents de la Direction gestion des déchets rendent ensuite visite aux habitants afin de leur rappeler les consignes de tri.

- **Des goodies** sont offerts lors de diverses manifestations (salons, kermesses, formations, stands d'informations...). Ceux-ci sont fabriqués à partir de matériaux recyclés (crayon de papier en jeans, sac de course en bouteilles plastiques, gourdes réutilisables, pailles en inox).

- Lors des implantations de colonnes (déchets non recyclables, papiers et emballages, verre), un **flyer personnalisé** pour chaque site est distribué aux utilisateurs.

- **Des panneaux et des autocollants** sont installés dans les restaurants collectifs (restaurants universitaires, d'entreprises, collèges, lycées...) pour faciliter le tri des papiers/emballages et des biodéchets.

- **Le flyer « pique nique zéro déchet »** est distribué aux enfants participants à des événements. Il présente différentes techniques pour réduire sa production de déchets lors de sorties scolaires.

- **Le flyer Zéro Déchet Encombrant** donne des informations sur les moyens d'évacuer des objets encombrants (dons aux associations, apport en déchetterie, collecte à domicile). Destinés principalement au public étudiant, ils ont été distribués par le Crous et les bailleurs.

L'ensemble de ces documents papiers sont disponibles en téléchargement sur le site www.clermontmetropole.eu. Le site Internet propose également différents outils pour les usagers : information sur les jours de collecte, formulaire concernant les demandes relatives aux bacs de déchets, conseils pour réduire les déchets...

• Le Do-tank : réinventer la collecte des déchets

Piloté par la branche innovation de CITEO, le Do-Tank est un programme d'intelligence collective destiné à concrétiser des solutions à des problématiques complexes par de la preuve de concept (POC), en impliquant plusieurs acteurs (collectivités, metteurs sur le marché, fabricants de solutions de collecte des déchets...).

Il s'organise en 4 temps :

1. un travail d'identification des problématiques – terrain
2. des propositions, par équipe, de solutions techniques et organisationnelles,
3. la fabrication de prototypes physiques ou digitaux
4. tests en vue de leur industrialisation.

L'objectif est d'amorcer des solutions concrètes pour l'harmonisation et l'amélioration de la collecte et du tri en France.

Suite à trois journées d'études/prototypage à Aix-en-Provence en 2019 et une journée de restitution des tests sur Paris début 2020, Clermont Auvergne Métropole s'est positionnée pour expérimenter deux solutions sur les thématiques suivantes :

Thème n°1 « Comment adapter le(s) dispositif(s) de tri au parcours du quotidien ? »

Thème n°2 « Comment améliorer l'intégration urbaine des Points d'Apport Volontaire ? »

En 2020, le travail sur le thème n°2 a été lancé sur Clermont Métropole. Ainsi, des sondes de remplissage et des boîtiers connectés ont été installés sur 23 colonnes papiers/emballages et verre. Ces dispositifs permettent un affichage dynamique de différents messages pour remercier ou donner de l'information à l'utilisateur. Installé en fin d'année 2020, une évaluation sera faite en 2021 afin de mesurer l'impact sur le tri.

LES ACTIONS DE COMMUNICATION

ZÉRO DÉCHET ENCOMBRANT

VOUS DÉMÉNAGEZ ?
VOUS SOUHAITEZ VOUS DÉBARRASSER
DE VOTRE MOBILIER, LITERIE, CANAPÉ...?

3 SOLUTIONS

- 1 DÉPÔT
DANS L'UNE DES DÉCHETTERIES
MÉTROPOLITAINES
- 2 COLLECTE
À DOMICILE
- 3 DON
AUX ASSOCIATIONS

Plus d'infos au 04 63 669 669
et sur www.clermontmetropole.eu

transition
énergétique
et écologique

• La campagne « zéro déchets encombrants »

Afin de faire connaître les différents services proposés pour évacuer les objets encombrants, la reconduction d'une campagne de communication était envisagée à l'automne 2020. Du fait du deuxième confinement et des adaptations mis en œuvre, elle a été annulée.

- **Réalisation de supports vidéo avec les maîtres composteur** pour sensibiliser au compostage et inciter à la pratique en présentant des conseils et en levant les freins liés aux idées reçues. Elles sont diffusées sur le site Internet et les réseaux sociaux de la Métropole.



- **Trans'Urbaines 2020 : décoration de 10 give-box (+ photo give box)**

Depuis 2016, un partenariat a été mis en place avec le festival d'arts urbains « Les Trans'Urbaines » et la Direction Gestion des Déchets. Ainsi, des colonnes à verre, des bacs de collecte sélective et même un camion benne ont été décorés par les artistes graffeurs locaux.

En 2020, 10 vieux meubles destinés à la déchetterie ont été customisés et transformés en give-box.

Du fait de la pandémie, ces performances n'ont pas pu avoir lieu en public.

- **Les animations à destination des familles**

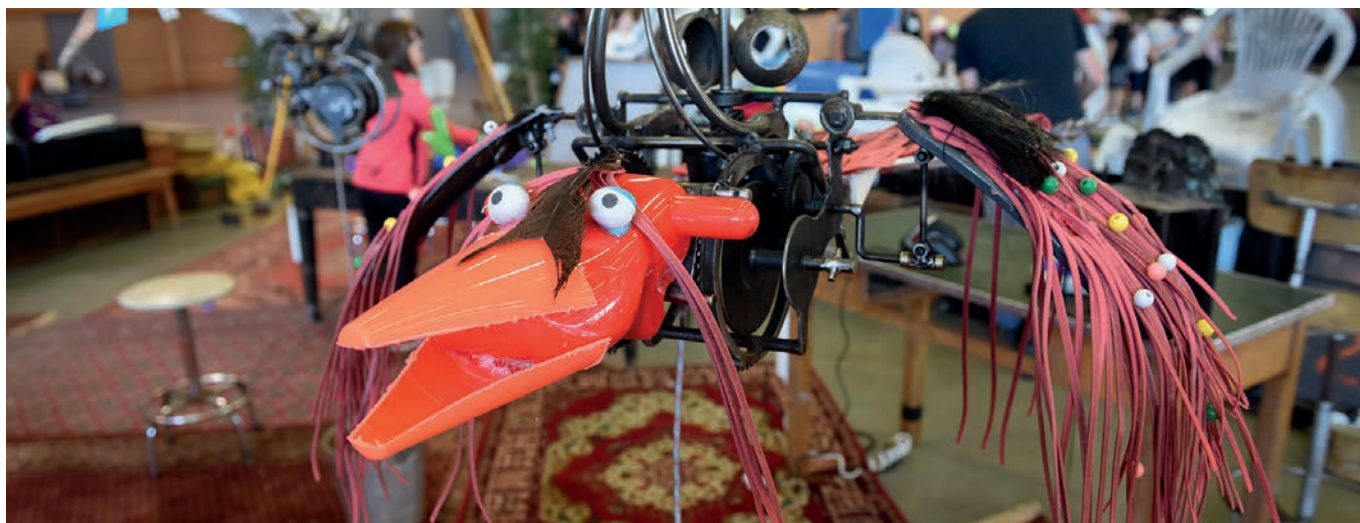
Tout au long de l'année, la Direction Gestion des Déchets participe à des rendez-vous familiaux en proposant des ateliers et des jeux sur le tri et la réduction des déchets. Malgré la pandémie, plus de 400 personnes ont été sensibilisées sur ces événements en 2020.

- **L'exposition « jetons moins, trions plus »**

A travers 15 panneaux, cette exposition explique et présente des réflexes et des gestes à mettre en œuvre au quotidien pour limiter sa production de déchets, mais aussi pour faciliter leur recyclage et éventuellement leur réutilisation lorsque cette solution est possible. En 2020, elle a été installée dans les médiathèques à Cournon-d'Auvergne et à Romagnat, aux Lycées Ambroise-Brugière et Godefroy-de-Bouillon (Clermont-Ferrand).

- **L'escape game « Enzymis »**

Un jeu d'escape game sur le thème du plastique a été réalisé par le pôle animation de la Direction Gestion des Déchets. Le Lycée Godefroy-de-Bouillon (Clermont-Ferrand), les associations Agartha (Cébazat) et Uniscité (Clermont-Ferrand), Activ'été et la Mission locale de Cournon-d'Auvergne ont bénéficié de cette activité en 2020.



• Les réunions d'information

L'accompagnement de professionnels pour les aider à mieux gérer leurs déchets donne lieu à des réunions d'informations. 21 réunions d'information ont été organisées en 2020 auprès de 248 salariés.

• Les animations scolaires

Afin d'expliquer la question des déchets aux enfants, des programmes de sensibilisation sont proposés aux enseignants du premier degré. Ceux-ci sont assurés par deux agents de Clermont Auvergne Métropole et des animateurs du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Clermont-Dômes.

Ce dispositif est mis en place en début d'année scolaire en collaboration avec l'Inspection Académique du Puy-de-Dôme et se poursuit tout au long de l'année scolaire.

Le programme se décompose en 3 à 7 animations dans chaque classe, en fonction des besoins de l'enseignant.e (consignes de tri, recyclage, consommation, réduction, traitement des ordures ménagères, compostage...).

D'autres établissements (collèges, lycées, centres de loisirs) bénéficient également de réunions d'information ou d'animations ponctuelles.

En 2020, 127 animations ont ainsi été réalisées (contre 243 en 2019), sensibilisant à la question des déchets 73 groupes (classes ou groupes d'enfants), soit plus de 1 700 jeunes.

Du fait de la pandémie, plusieurs animations scolaires ont été annulées.



• Les actions en direction du public étudiant

Plusieurs événements étaient prévus en 2020 pendant la Semaine Etudiante de l'Environnement. Ceux-ci ont été annulés pour raison sanitaire.

En partenariat avec le Valtom, une action avait débuté en début d'année autour du gaspillage alimentaire. Lors d'un repas, l'ensemble des déchets produits par les 2 659 repas des restaurants universitaires des Cézeaux ont été pesés. Il en est ressorti un constat positif montrant une faible part de gaspillage alimentaire. Toutefois, En raison du confinement et des restrictions sanitaires, l'analyse fine des résultats et le plan d'actions n'ont pas pu être réalisés.

• La mallette pour les Temps d'Activité Périscolaires (TAP)

La direction gestion des déchets a conçu deux mallettes pédagogiques destinées aux agents municipaux : « Tri Sam'Yster » pour les 3-6 ans, « Tri Porteur » pour les 6-12 ans.

Ces mallettes sont mises à disposition gratuitement auprès des agents municipaux et leur permettent de mettre en œuvre un programme d'animations sur le thème des déchets pendant les TAP. Une journée de formation est prévue pour appréhender les différents ateliers.

Les communes de Châteaugay, Aulnat, Clermont-Ferrand, Chamalières, Pérignat-lès-Sarliève, Royat et Cournon-d'Auvergne ont bénéficié de ces dispositifs en 2020.

BILAN DES ANIMATIONS	2019			2020		
	NOMBRE DE PARTICIPANTS	NOMBRE DE GROUPES	NOMBRE D'ANIMATIONS	NOMBRE DE PARTICIPANTS	NOMBRE DE GROUPES	NOMBRE D'ANIMATIONS
Écoles maternelles	912	39	95	712	28	44
Écoles élémentaires	1 279	55	99	682	28	64
Centres de loisirs	75	4	4	43	3	3
Collèges	353	14	17	44	2	4
Lycées	736	18	24	250	11	11
Instituts spécialisés	31	2	4	8	1	1
Étudiants	1 174	17	16	2 659	12	12
Professionnels	458	40	41	248	21	21
Grand public	1 769	43	41	417	23	23
TOTAL	6 787	232	341	5 063	129	183

LE COÛT *du service*

LES RECETTES

LES RECETTES PERÇUES PAR LE SERVICE

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) constitue le financement principal du service de collecte et de traitement des déchets ménagers de Clermont Auvergne Métropole. Elle est calculée sur la même base que la taxe foncière sur les propriétés bâties, c'est-à-dire en fonction de la valeur locative cadastrale du logement. Ce n'est donc pas la production d'ordures ménagères par les habitants du logement qui conditionne le montant de cette taxe, mais la taille du logement.

Le taux de la taxe (7,99 %) n'a pas évolué en 2020.

D'autres recettes financent le service : la vente des matières issues des collectes sélectives et des déchetteries (papier, emballages, verre, ferraille, carton...), et des soutiens versés par des éco-organismes (Citéo, Eco-mobilier, Eco-systèmes, Eco-DDS...).

	2019	2020	ÉVOLUTION
TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)	33 442 312,00 €	34 031 566,00 €	+ 1,76 %
TAUX	7,99 %	7,99 %	0,00%

LES AUTRES RECETTES

		2019	2020	ÉVOLUTION
COLLECTE	CITEO - Aide à la performance	3 172 425,56	3 172 425,56	/
	Ventes de matériaux ACIER	55 874,56	43 949,86	- 21,34 %
	Ventes de matériaux CARTONS	348 840,42	292 020,93	- 32,30 %
	Ventes de matériaux PLASTIQUE	254 737,98	165 516,06	- 35,02 %
	Ventes de matériaux ALLUMINIUM	3 868,82	0	- 100 %
	Ventes de matériaux VERRE	182 690,56	140 586,76	- 23,05 %
	Ventes de matériaux - Reversement VALTOM	531 485,08	439 860,00	- 17,24 %
	Participation des usagers pour la collecte des encombrants	3 446,00	14 211,00	+ 312,39 %
	Sous-total 1	4 553 368,98	4 268 570,17	- 6,25 %
DECHETTERIES	Dépôts en déchetteries	59 962,00	31 632,00	- 47,25 %
	ÉCO-MOBILIER	97 745,15	81 048,02	- 17,08 %
	OCAD3E	161 810,14	124 100,03	- 23,31 %
	ECODDS	11 336,64	5 479,68	- 51,66 %
	Ventes de matériaux - Reversement VALTOM	193 651,96	124 597,86	- 35,66 %
	Accès communes extérieures	148 351,97	152 956,48	+ 3,10 %
	Sous-total 2	672 857,86	519 814,07	- 22,75 %
DIVERS	CODEC - Reversement VALTOM	202 500,00	67 500,00	- 66,67 %
TOTAL		5 428 726,84	4 855 884,24	- 10,55 %

LES DÉPENSES (MONTANTS HORS TAXES)

MONTANT HT	LIBELLÉ	2019	2020	ÉVOLUTION
DÉPENSES DES COLLECTES	Dépenses de fonctionnement liées à la collecte	13 464 430,50	13 324 164,89	- 1,04 %
	Frais de personnel	3 638 662,72	3 762 491,66	3,40 %
	Amortissements et frais financiers	1 243 891,48	1 038 122,57	- 16,54 %
	Droits de sortie du SBA	25 426,02	0,00	- 100 %
	Communication	209 998,43	152 588,86	- 27,34 %
	Frais de structures	446 979,00	463 454,00	3,69 %
	Traitement des ordures ménagères résiduelles - Valtom	7 572 099,38	9 074 690,37	19,84 %
	Traitement des déchets valorisables issus des collectes en PAP et en PAV - Valtom	3 278 663,56	2 506 256,10	- 23,56 %
	Traitement des biodéchets collectés en PAP - Valtom	643 289,68	650 975,60	+ 1,19 %
Total n°1		30 523 440,77	30 972 744,05	+ 1,47 %
DÉPENSES DES DÉCHETTERIES	Dépenses de fonctionnement liées aux déchetteries	776 354,52	715 039,47	- 7,90 %
	Dépenses de fonctionnement liées aux déchetteries (marché Valvert huile)	433 389,25	441 081,17	+ 1,77 %
	Frais de personnel Déchetterie Régie	1 914 191,77	1 899 864,10	- 0,75 %
	Traitement des encombrants non valorisables - Valtom	1 139 521,59	423 134,10	- 62,87 %
	Traitement des déchets valorisables issus des déchetteries - Valtom	1 072 149,50	1 139 207,30	+ 6,25 %
	Traitement des déchets verts - Valtom	909 702,70	911 365,90	+ 0,18 %
Total n°2		6 245 309,33	5 529 692,04	- 11,46 %
DÉPENSES DIVERSES	Administration Générale, prévention, communication	2 489,40	130 195,10	+ 300,73 %
	Mutualisation du transfert et du transport des déchets	617 298,20	618 426,80	+ 0,18 %
	Total n°3		649 787,60	748 621,90
TOTAL		37 418 537,70	37 251 057,99	- 0,45%

AP = Porte-à-porte _ PAV = Point d'apport volontaire.

PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES (HORS TRAVAUX ET FOURNITURES)

DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE	NATURE DES PRESTATIONS	MONTANT TTC 2020
VÉOLIA	Collecte des déchets ménagers et assimilés (déchets non recyclables, papiers et emballages, biodéchets) pour la Ville de Clermont-Ferrand	5 898 792,27 €
VÉOLIA	Collecte en porte-à-porte et en apport volontaire des déchets ménagers et assimilés (déchets non recyclables, papiers et emballages, biodéchets) sur les communes périphériques de Clermont Auvergne Metropole	5 080 315,00 €
PAPREC ÉCHALIER	Collecte du verre	306 912,32 €
SULO	Maintenance, gestion et fourniture des bacs roulants pour la commune de Clermont-Ferrand	494 655,97 €
SULO	Maintenance gestion et fourniture des bacs roulants pour les communes périphériques de Clermont Auvergne Métropole	399 758,73 €
VÉOLIA	Lavage et Désinfection des bacs roulants	562 116,16 €
ANCO	Lavage et désinfection intérieur/extérieur et maintenance préventive des conteneurs	53 095,60 €
SULO	Lavage extérieur des conteneurs d'apport volontaire	41 375,58 €
VALVERT	Collecte des encombrants à domicile	5 368,00 €
SUEZ	Collecte des encombrants à domicile	280 878,14 €
VALVERT	Dépollution des colonnes à huile en déchetterie	13 148,14 €
CHIMIREC	Collecte et traitement des déchets dangereux des ménages (hors Eco-DDS)	78 531,57 €
VEOLIA - ECHALIER	Mise à disposition de contenants et évacuation des déchets des déchetteries	714 556,14 €
TOTAL		13 929 503,62 €

LE COÛT AIDÉ DU SERVICE (EN EUROS)

		2018	2019	2020	Évolution 2019-2020
COLLECTES	Dépenses HT	29 236 576,73	30 523 440,77	30 064 720,01	- 1,50 %
	Recettes	4 519 082,86	4 553 368,98	4 268 570,17	- 6,25 %
	Coût HT	24 717 493,87	25 970 071,79	25 796 149,84	- 0,67 %
DÉCHETTERIES	Dépenses HT	6 261 540,36	6 245 309,33	5 529 692,04	- 11,46 %
	Recettes	578 636,90	672 857,86	519 814,07	- 22,75 %
	Coût HT	5 682 903,46	5 572 451,47	5 009 877,97	- 10,10 %
DIVERS	Dépenses HT	819 772,92	649 787,60	748 621,90	+ 15,21 %
	Recettes	1 250 000,00	202 500,00	67 500,00	- 66,67 %
	Coût HT	430 227,08	447 287,60	681 121,90	+ 52,28 %
COÛT DU SERVICE HT		29 970 170,25	31 989 810,86	31 487 149,71	- 1,57 %
COÛT DU SERVICE TTC		34 786 496,66	36 991 416,87	36 236 788,31	- 2,04 %

LES CHIFFRES

clés

LES QUANTITÉS COLLECTÉES (EN KG/HAB)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
COLLECTE À DOMICILE ET EN APPORT VOLONTAIRE	Déchets non recyclables	290,75	287,15	276,13	270,15	251,05	244,54	243,65	239,60	235,36	233,19	231,57	229,46	229,21	222,17	215,3	
	Biodéchets		0,08	1,02	1,08	19,12	31,15	35,30	35,88	36,56	40,03	36,58	38,30	38,31	37,73	33,68	41,58
	Papiers et emballages	55,10	60,84	65,52	67,75	66,42	68,16	68,63	66,91	65,93	65,93	64,66	65,30	65,50	63,67	64,59	59,72
	Cartons pro	1,79	2,84	3,13	3,78	3,57	3,68	3,68	3,50	3,51	3,41	3,49	3,59	3,53	3,44	3,35	2,75
	PAV verre	18,48	20,05	20,39	22,16	22,50	22,73	23,10	22,97	22,87	24,07	24,09	24,32	25,20	25,74	26,03	26
	PAV papier	3,69	2,92	2,44	3,68	2,99	3,16	3,19	2,54	2,07	1,62	1,60	1,44	1,42	1,44	/	/
	PAV plastique	0,33	0,23	0,15	0,14	0,13	0,13	0,12	0,10	0,08	0,08	0,07	0,07	0,07	0,07	/	/
	PAV huile	0,11	0,10	0,08	0,32	0,33	0,30	0,30	0,25	0,18	0,21	0,15	0,22	0,00	0,00	/	/
	Collecte des encombrants à domicile	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	0,35
	Sous-total	370,24	374,23	368,86	369,01	366,11	373,84	377,96	371,75	366,56	368,54	362,22	362,69	363,61	361,30	349,82	345,71
Taux de valorisation matière	21,47 %	23,27 %	25,14 %	26,79 %	31,43 %	34,59 %	35,54 %	35,55 %	35,79 %	36,73 %	36,07 %	36,73 %	36,86 %	36,56 %	36,49 %	37,72 %	
COLLECTE EN DÉCHETTERIE	valorisé	82,49	98,20	96,22	105,73	105,94	96,31	106,97	100,74	103,18	117,40	116,70	119,35	125,43	114,23	108,05	91,96
	Non valorisé	37,26	33,85	32,62	33,90	32,49	36,17	38,40	37,14	34,13	24,37	25,12	24,64	26,37	25,98	37,82	19,15
	Sous-total	119,75	132,05	128,84	139,63	138,43	132,48	145,38	137,87	137,31	141,76	141,82	143,99	151,80	140,21	145,87	111,11
	TOTAL	489,98	506,27	497,70	508,64	504,54	506,32	523,33	509,62	503,88	510,30	504,04	506,59	515,41	501,51	495,69	456,82
TAUX DE VALORISATION MATIÈRE	33,06 %	36,60 %	37,97 %	40,22 %	43,80 %	44,56 %	46,10 %	45,70 %	46,52 %	49,53 %	49,16 %	49,85 %	50,34 %	49,12 %	47,55 %	48,67 %	

LE COÛT MOYEN DU SERVICE PAR HABITANT (EN EUROS)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Coût/hab collectes (collecte et traitement)	63,07	63,29	64,79	68,13	72,44	70,74	70,05	68,71	74,14	95,09	96,34	95,28	100,04	99,21	103,68	101,14
Coût/hab des déchetteries (collecte et traitement)	10,59	11,62	12,85	12,36	13,55	14,44	15,41	13,22	13,69	16,18	17,96	20,14	20,25	22,40	21,97	19,24
Divers										9,27	5,77	7,11	4,34	- 1	1,99	2,82
TOTAL	73,66	74,91	77,64	80,49	85,99	85,18	85,46	81,93	87,82	120,53	120,07	122,54	124,63	120,61	127,64	123,20
ÉVOLUTION	+6,04%	+1,69%	+3,64%	+3,67%	+6,84%	-0,94%	+0,33%	-4,13%	+7,19%	+37,24%	-0,38%	+2,06%	+1,71%	-3,23%	+5,83%	-3,48%

L'ÉVOLUTION DU SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS

2000

Clermont Communauté exerce la compétence «Traitement des déchets ménagers et assimilés».

2001

Inauguration du valorisateur de biogaz au CET de Puy Long.



2002

Clermont Communauté exerce la compétence «Collecte des déchets ménagers et assimilés».

Passage en régie de la collecte des communes de Cournon-d'Auvergne, Lempdes et Le Cendre.

2003

Mise en place de la collecte sélective sur les communes de Le Cendre, Blanzat, Nohanent et une zone de Clermont-Ferrand.

Mise en place de la collecte sélective sur les communes de Gerzat et Royat.

Adoption du règlement de collecte communautaire.

2004

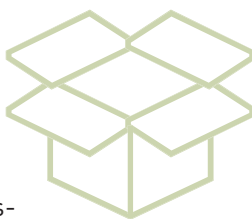
Intégration de Pont-du-Château, Orcines et Saint-Genès-Champanelle à la régie de collecte.

Harmonisation des pratiques de tri (conteneurisation, passage en mono-flux) sur les communes de Chamalières et Châteaugay.

Animation d'un stand sur le thème des déchets à la Foire Exposition de Cournon/Clermont-Ferrand.

2005

- Mise en place de la collecte sélective sur les communes de Pont-du-Château, Orcines, Saint-Genès-Champanelle, Montferrand et l'hyper-centre de Clermont-Ferrand.
- Optimisation des fréquences de collectes dans les centres-villes de Clermont-Ferrand et Montferrand.
- Harmonisation des pratiques de tri (conteneurisation, passage en mono-flux) sur les communes de Beaumont et de Cournon-d'Auvergne.
- Mise en place de la collecte des cartons des professionnels dans les zones industrielles.
- Mise en place de la collecte des déchets toxiques dans les déchetteries de Saint-Genès-Champanelle et de Cournon-d'Auvergne.
- Expérimentation d'une collecte des déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI).



2006

Intégration d'Aulnat à la régie de collecte.

Harmonisation des pratiques de tri (conteneurisation, passage en mono-flux) sur la commune d'Aulnat.

Expérimentation de la collecte des biodéchets sur les communes de Romagnat et Le Cendre.

Simplification des jours et horaires de collecte.



2007

Harmonisation des pratiques de tri (conteneurisation, passage en mono-flux) sur les communes d'Aubière, Cébazat, Ceyrat, Durtol et Pérignat-lès-Sarliève.

Mise en place de la collecte des D.E.E.E. dans les déchetteries de Blanzat, Romagnat, Clermont-Ferrand et Cournon-d'Auvergne.

Vote d'un taux de TEOM identique sur toute l'agglomération.

2008

Ouverture de la déchetterie à Pont-du-Château.

Choix du projet de modernisation du CET de Puy Long avec la création d'une unité de tri mécanobiologique.



2009

Ouverture d'un nouveau casier au CET de Puy Long.

Mise en place de la collecte des biodéchets sur l'ensemble des zones pavillonnaires de l'agglomération.

2010

Expérimentation de la collecte des biodéchets en habitat collectif.

Mise en place de la collecte des biodéchets dans les cantines et restaurants scolaires.



2011

Développement de la collecte des biodéchets dans les cantines, hôtels, restaurants.

Signature d'un programme de réduction des déchets.

Réhabilitation de la déchetterie de Blanzat.

2012

Passage des «hauts-de-quai» des déchetteries en régie.

Réouverture de la déchetterie de Blanzat.

Lancement de l'extension des consignes de tri.

2013

Intégration des pots et barquettes en plastique dans les consignes de tri du bac jaune.

Mise en place de la vidéoprotection dans les 7 déchetteries.



2014

Transfert de la compétence « traitement » au Valtom.

Mise en place du Pass Déchetterie.

Participation à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets.

2015

Candidature de Clermont Communauté retenue dans le cadre du Plan de Relance national d'Éco-emballages (développement de la collecte en colonnes aériennes sur l'habitat vertical, densification des points d'apport volontaire pour le verre)

Déchetterie de Romagnat - Réhabilitation des locaux des gardiens

Déchetterie des Gravanches – Réalisation d'un local D.E.E.E.



2016

Mise en place de la collecte en colonnes aériennes sur l'habitat vertical.

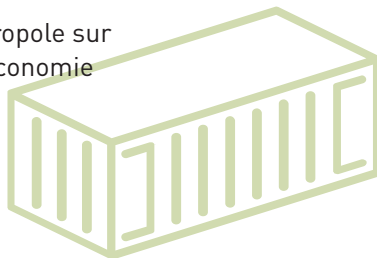
Densification des points d'apport volontaires pour le verre.

2017

Rassemblement de la Direction gestion des déchets en un lieu unique.

Réhabilitation de la déchetterie de Cournon-Lempdes.

Candidature de Clermont Auvergne Métropole sur un CODEC (Contrat d'Objectif Déchets Économie Circulaire) auprès de l'Ademe.



2018

Mise aux normes des déchetteries de Blanzat, Pont-du-Château et Gravanches (Clermont-Ferrand), réhabilitation/construction de la déchetterie de Cournon-Lempdes.

Signature d'un CODEC (Contrat d'Objectif Déchets Économie Circulaire) avec le Valtom.

Meilleure intégration des points de collecte dans le paysage urbain : bacs enterrés dans le cadre du plan propreté, mutualisation des points de collecte.

Réorganisation des tournées de collectes de la zone en régie et intégration de Pérignat-lès-Sarliève à ce secteur.

2019

Poursuite du plan de déploiement de modes de collecte permettant une meilleure intégration urbaine des activités de collecte : bacs conteneurs enterrés dans le cadre du plan propreté, mutualisation des points de collecte

Poursuite du plan de modernisation et de sécurisation des déchetteries (lancement de l'étude de réhabilitation/construction des déchetteries situées à Gerzat et à Saint-Genès-Champanelle)

Participation au Schéma Territorial de Gestion des Déchets Organiques (STGDO) piloté par le VALTOM pour le département du Puy-de-Dôme et le nord de la Haute-Loire

Candidature au projet d'Extension des Consignes de tri lancé par Citéo.



2020

Crise sanitaire ayant nécessité des adaptations : protocole sanitaire, développement du télétravail, fermeture/adaptation des déchetteries, réorganisation des tournées de collecte (mono-ripage)



visuel illustrant les couvertures / création et conception agree studio

+
**clermont
auvergne
métropole**

+
transition
⚡ **énergétique
et écologique**

DIRECTION GESTION DES DÉCHETS
64/66 avenue de l'union Soviétique
BP 231, 63 007 Clermont-Ferrand Cedex
dechets@clermontmetropole.eu - 04 63 669 669

RAPPORT

sur le prix et la qualité
des services publics de l'eau
potable et de l'assainissement

2020



Édité par Clermont Auvergne Métropole 64/66 avenue de l'Union-Soviétique, BP 231 - 63007 Clermont-Ferrand - Tél. 04 73 98 34 00

Directeur de publication : Olivier Bianchi

Maquette : Direction de la Communication

Photographies : Joël Damase - Ville de Clermont-Ferrand - Clermont Auvergne Métropole (Direction du Cycle de l'eau)
Association H2O sans Frontières - SEDE Environnement

Cartographie et illustrations : Direction de la Communication,

Réalisation : Ateepic - **Impression :** Print Conseil sur du papier 100 % recyclé.

Édito

La distribution de l'eau potable et l'épuration des eaux usées, services parmi les plus essentiels, forment un cycle particulièrement contrôlé, dont Clermont Auvergne Métropole a la compétence depuis 2017. Tout en poursuivant des objectifs de qualité, de préservation des ressources et de lutte contre les pollutions, la collectivité étend petit à petit sa régie pour construire un véritable service public de l'eau. Un bien d'avenir, un bien qui appartient à tous. Ce choix extrêmement fort des élus, s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale pour la transition de notre territoire, matérialisée par le Schéma de transition énergétique et écologique et le Schéma directeur d'assainissement.



Avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la collectivité a aussi engagé des travaux colossaux pour entretenir ces réseaux et créer de nouveaux dispositifs destinés à répondre aux enjeux du futur. Elle a notamment poursuivi ses interventions sur les collecteurs et ses travaux de construction de bassins de stockage-restitution – deux sur les six prévus sont déjà en service et un troisième en construction – qui induisent un ambitieux programme d'adaptation

de la station d'épuration des Trois rivières. Ce dernier doit débuter en 2021 et comprend, entre autres, la création d'un méthaniseur de boues qui permettra, à terme, d'injecter du biogaz dans le réseau public.

Dans une démarche de résilience, aussi. Puisque cette année 2020 si particulière, nous a prouvé l'importance de savoir s'adapter au changement. Malgré les confinements successifs, la Métropole a assuré la continuité de ce service vital pour tous les habitants. Production, traitement, distribution, assainissement, entretien des rivières, prévention des inondations ou défense contre les incendies... Rien n'a été laissé de côté pour distribuer une eau d'excellente qualité au robinet de l'utilisateur, mais également veiller à la protection du milieu naturel, des biens et des personnes.

Ces énormes investissements choisis par les élus métropolitains sont à la hauteur d'une responsabilité qui incombe à chacun : prendre soin d'une ressource irremplaçable. Un bien commun et vital qui doit être préservé par tous, surtout face à la sécheresse qui touche notre territoire depuis plusieurs années. Parce que nous sommes tous utilisateurs de cette eau qui nous rend d'innombrables services, nous devons également tous devenir acteurs de sa préservation, à travers des gestes simples qui nous permettent de l'économiser. Ce cycle de l'eau, nous en sommes tous un maillon primordial !

Olivier Bianchi
Président de Clermont Auvergne Métropole
Maire de Clermont-Ferrand

1/ CHIFFRES CLÉS 2020	6
2/ INTRODUCTION	7
<i>Le RPQS, rapport sur le prix et la qualité des services publics</i> <i>de l'eau potable et de l'assainissement</i>	7
3/ PRÉSENTATION	8
COMPÉTENCES	8
NATURE JURIDIQUE ET INSTANCES	9
- Régies autonomes de l'eau et de l'assainissement	9
- Un conseil d'exploitation pour administrer les régies	9
ORGANISATION ET MOYENS	10
- La Direction du Cycle de l'Eau (DCE).....	10
- Certifications et accréditation	10
FAITS MARQUANTS 2020	12
PERSPECTIVES 2021	14
4/ SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE	16
CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE	16
- Présentation du territoire desservi et mode de gestion du service	16
- Estimation de la population desservie (D101.1) et nombre d'abonnés	17
- Ressources en eau	18
- Prélèvement sur les ressources en eau.....	18
- Traitement des eaux et mise en distribution.....	19
- Bilan des volumes mis en oeuvre dans le cycle de l'eau potable	19
- Linéaire de réseaux de desserte hors branchements.....	19
INDICATEURS DE PERFORMANCE	20
- Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1).....	21
- Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B).....	21
- Indicateurs de performance du réseau	22
- Le rendement (P104.3).....	22
- Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3).....	23
- Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3).....	23
- Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2).....	23
- Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3).....	24
- Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées (P151.1).....	24
- Délai maximal d'ouverture des branchements (D151.0 et P152.1).....	25
- Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P153.2).....	25
- Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P154.0).....	25
- Taux de réclamations (P155.1).....	25
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	25
- Principaux investissements 2020.....	25
- Recettes d'investissements	26
- État de la dette du service.....	26
- Amortissements.....	26
- Projets et travaux 2021.....	26
ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE	27
- Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0).....	27
- Opérations de coopération décentralisée.....	27
5/ SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	28
CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE	28
- Présentation du territoire desservi et mode de gestion du service	28
- Estimation de la population desservie (D201.0) et nombre d'abonnés (VP056).....	30
- Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0).....	31
- Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert	31
- Ouvrages d'épuration des eaux usées	34

- Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0).....	35
INDICATEURS DE PERFORMANCE	37
- Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1).....	37
- Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B).....	37
- Conformité de la collecte des effluents (P203.3), des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3), de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3) et des performances des équipements d'épuration (P254.3).....	38
- Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3).....	39
- Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1).....	39
- Points noirs du réseau de collecte (P252.2).....	39
- Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte (P253.2).....	39
- Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3).....	40
- Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P256.2).....	40
- Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P257.0).....	40
- Taux de réclamations (P258.1).....	40
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	40
- Principaux investissements 2020.....	40
- Recettes d'investissements.....	41
- État de la dette du service.....	41
- Amortissements.....	41
- Projets et travaux 2021.....	41
ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE	42
- Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0).....	42
- Opérations de coopération décentralisée.....	42
6/ SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	43
CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE	43
- Présentation du territoire desservi et mode de gestion du service	43
- Estimation de la population desservie (D301.0).....	44
- Indice de mise en oeuvre de l'assainissement non collectif (D302.0).....	44
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE	44
- Modalités de tarification.....	44
- Recettes.....	44
INDICATEURS DE PERFORMANCE	45
- Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3).....	45
7/ TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	46
LA FACTURE D'EAU	46
- Que contient la facture d'eau ?.....	46
- Modalités de facturation.....	48
LES TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	48
RECETTES	53
- Budget annexe eau.....	53
- Budget annexe assainissement.....	54
8/ ANNEXES	55
- ANNEXE 1 - Tableau des indicateurs 2019/2020	
- ANNEXE 2 - Exemple de Fiche d'information du public « Quelle eau buvez-vous ? » - Agence Régionale de Santé Auvergne (ARS)	
- ANNEXE 3 - Fiche d'information « Normes réglementaires de la qualité de l'eau potable »	
- ANNEXE 4 - Contenu des analyses type	
- ANNEXE 5 - Exemple de facture 2021 pour un abonné domestique pour une consommation annuelle de 120 m ³	
- ANNEXE 6 - Compte administratif 2020 - Budget eau potable : dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement	
- ANNEXE 7 - Compte administratif 2020 - Budget assainissement : dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement	
- ANNEXE 8 - Note d'information de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne 2020	

Données nationales : Source : Observatoire des services d'eau et d'assainissement – Panorama des services et de leur performance en 2018 - Eaufrance, service public d'information sur l'eau – avril 2021.

1/ CHIFFRES CLÉS 2020



AGENTS

153

agents forment
la Direction
du cycle de l'eau

+ Les principales missions



Produire, traiter
et distribuer l'eau
potable



Collecter, transporter
et traiter les eaux
usées



Informers les
usagers et les
citoyens



Analyser
les eaux



Protéger le milieu
naturel, les biens
et les personnes *

* Traitement des eaux usées, gestion des eaux pluviales urbaines, entretien et gestion des rivières, protection contre le risque inondation

+ Eau potable



EN 2020
12,9 MILLIONS
de m³ d'eau
consommés

10 communes

gérées par la Métropole
(régie ou délégation
de service public)
représentant
47 125
abonnés



6,1 MILLIONS

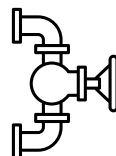
d'euros investis en 2020
(HT) - dépenses d'équipement



84%
de rendement
(moyenne des communes
gérées par la Métropole)

1 026 KM

de réseau de
distribution
d'eau potable



0,6%

taux moyen
de renouvellement
des réseaux d'eau potable
(taux moyen
2017-2018-
2019-2020)



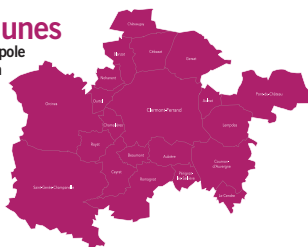
+ Assainissement

9 stations
d'épuration



19 communes

gérées par la Métropole
(régie ou délégation
de service public)
représentant
70 316
abonnés



21,2 MILLIONS

d'euros investis en 2020
(HT) - dépenses d'équipement

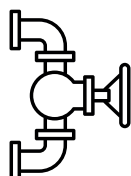


1 195
installations
d'assainissement
non collectif

1186 KM

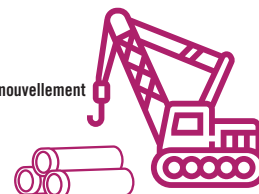
gérés par la Métropole
(eaux usées et unitaire)

et 731 KM
de réseau eaux pluviales



0,6%

taux moyen de renouvellement
des réseaux
d'assainissement
(taux moyen
2017-2018-
2019-2020)



2/ INTRODUCTION

LE RPQS, **RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Le RPQS est un document produit tous les ans par chaque service d'eau potable et d'assainissement pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée.

C'est un document public (dès lors qu'il a été validé par l'assemblée délibérante de la collectivité) qui répond à une double exigence de transparence :

- **transparence interne** : le service rend compte annuellement à sa collectivité de tutelle et le maire ou le président présente ce rapport à son assemblée délibérante ;
- **transparence vis-à-vis de l'utilisateur**, lequel peut le consulter librement (au siège du service ou sur Internet).

Le RPQS a été créé par l'article 73 de la Loi n°95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement (dite « Loi Barnier »). Cet article a été supprimé au profit de l'article L2224-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 – art.31.

Le Décret n° 95-635 du 6 mai 1995 qui précise le contenu et les modalités de présentation du rapport a été traduit dans les articles D2224-1 à D2224-5 du CGCT.

Il a été complété par le Décret n° 2007-675 du 2 mai 2007 (annexes V et VI des articles D2224-1 à D2224-3 du CGCT) qui introduit les **indicateurs de performance des services**.

Enfin, le Décret n°2015-1820 du 29 décembre 2015, en application de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, prolonge le délai de présentation du rapport à l'assemblée délibérante, le portant à **9 mois suivant la clôture de l'exercice** au lieu de 6 mois, afin de permettre d'y intégrer les données issues des rapports des délégataires. Ce décret introduit également, pour les communes ou établissements publics de coopération intercommunale de plus de 3 500 habitants, l'obligation de saisir et transmettre par voie électronique ces éléments au système d'information dit SISPEA de **l'Observatoire national des Services Publics d'Eau et d'Assainissement**.

LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Le rapport annuel doit également être examiné par la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) pour les communes de plus de 10 000 habitants, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 50 000 habitants et les syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants (article L. 1413-1 du CGCT).

À NOTER

Le présent rapport traite des services publics de **l'eau potable et de l'assainissement** relevant de la compétence de la Métropole (services exercés en régie ou en délégation de service public), soit pour 10 communes en eau potable et pour 19 communes en assainissement (voir cartes pages suivantes).

Les délégataires de service public remettent à Clermont Auvergne Métropole des rapports d'activité du délégataire (RAD), prévus en vertu de la Loi n° 95-127 du 8 février 1995 (dite « Loi Mazeaud »). Certaines données présentées dans ce rapport en sont issues. Pour plus de précisions, les rapports des délégataires sont consultables par le public après leur présentation en assemblée délibérante, en même temps que le présent rapport.

Pour les autres communes, les compétences eau et / ou assainissement sont gérées par des syndicats dédiés, au sein desquels la Métropole est représentée en substitution des communes qui leur ont délégué la compétence eau et/ou assainissement. Les usagers de ces communes peuvent se reporter aux rapports sur le prix et la qualité des services d'eau potable et d'assainissement de ces syndicats pour plus de précisions. Ils doivent être fournis dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice.

3/ PRÉSENTATION

COMPÉTENCES

Clermont Auvergne Métropole, ancienne communauté d'agglomération est devenue communauté urbaine au 1^{er} janvier 2017, puis Métropole au 1^{er} janvier 2018.

Ces modifications de statuts se sont accompagnées d'un certain nombre de transferts de compétences.

Clermont Auvergne Métropole dispose depuis le 1^{er} janvier 2017 de l'ensemble des compétences liées au cycle de l'eau :

- eau potable : production, transport, distribution de l'eau aux abonnés, facturation,
- gestion des eaux usées :
 - assainissement collectif : collecte, transport, traitement des eaux usées,
 - assainissement non collectif : contrôle de l'assainissement non collectif et conseil aux particuliers,
- gestion des eaux pluviales urbaines,
- gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI),
- défense extérieure contre l'incendie (DECI).

Remarque : les compétences « gestion des eaux pluviales urbaines », « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) » et « défense extérieure contre l'incendie (DECI) » sont financées par le budget général de la collectivité et ne sont pas traitées dans ce rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement disposant chacun d'un budget annexe.

A l'échelle du territoire de la collectivité, les compétences eau potable et assainissement sont gérées au 1^{er} janvier 2020 selon les communes :

Soit par la Métropole :

- en régie directe (8 communes en eau potable, 17 communes en assainissement collectif et 11 communes en assainissement non collectif)
- en délégation de service public (2 communes en eau potable et 2 communes en assainissement collectif) : Clermont Auvergne Métropole a repris les contrats de délégation de service public conclus par les communes précédemment compétentes.

Soit par des syndicats dédiés au sein desquels la Métropole est représentée en substitution des communes précédemment compétentes (11 communes en eau potable, 2 communes en assainissement collectif, 10 communes en assainissement non collectif).

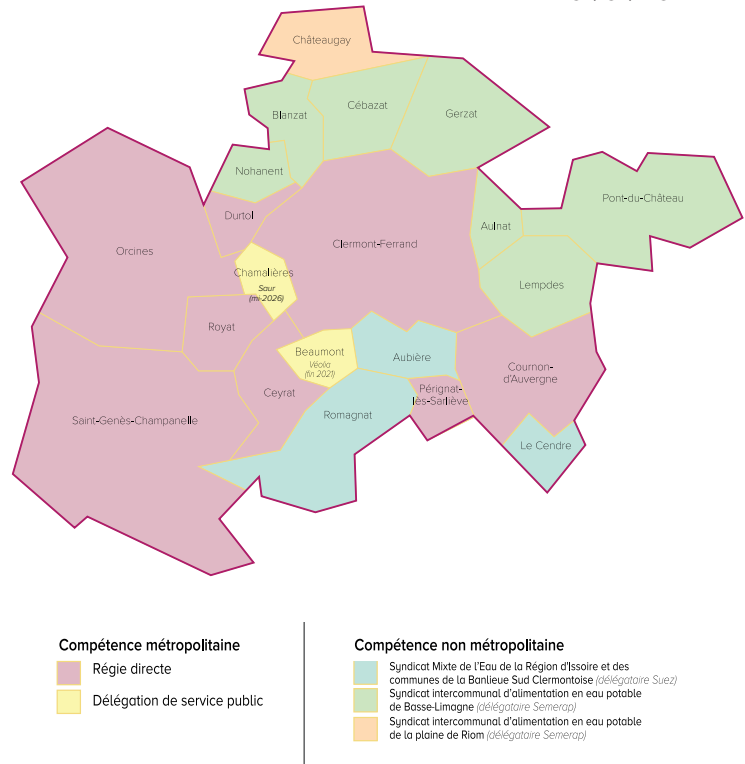
Au cours de l'année 2020, la Métropole a repris en régie :

- la gestion de la compétence « eau potable » sur la commune de Royat (au 1^{er} janvier 2020) ;
- les compétences « eau potable » et « assainissement » au sommet du puy de Dôme au 1^{er} mars 2020 ;
- la compétence « assainissement non collectif » sur les communes d'Aubière, Romagnat et Le Cendre, précédemment déléguée Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des communes de la Banlieue Sud Clermontoise, au 1^{er} juin 2020.

Détail présenté dans le corps de ce rapport.

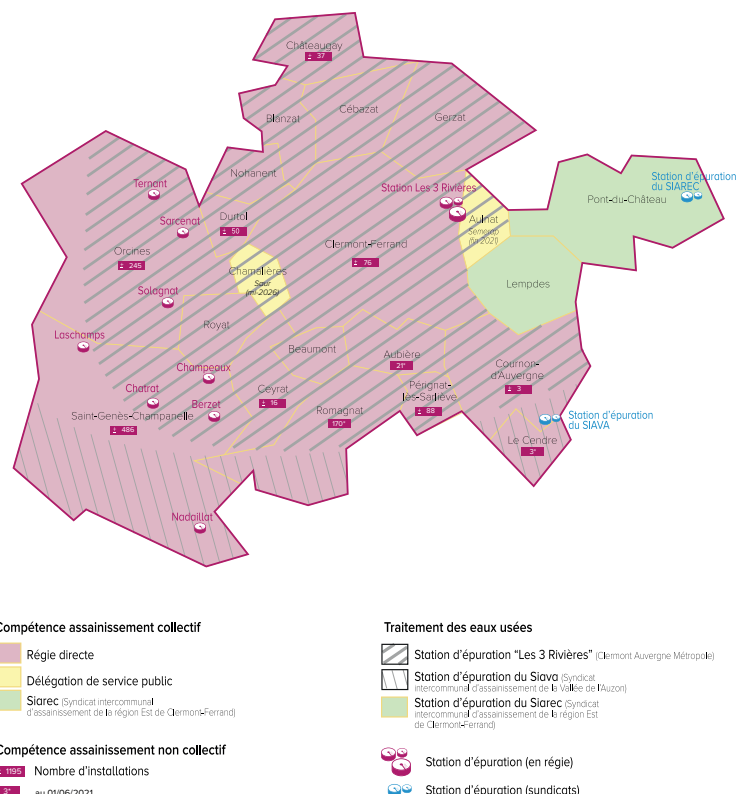
Compétence Eau potable

01/01/2021



Assainissement et traitement des eaux usées

01/01/2021



NATURE JURIDIQUE ET INSTANCES

RÉGIES AUTONOMES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Afin d'assurer l'exploitation des compétences eau potable et assainissement, et conformément aux dispositions combinées des articles L1412-1 et L2224-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le Conseil métropolitain de Clermont Auvergne Métropole a créé par délibération en date du 9 décembre 2016, 2 régies autonomes, dotées de la seule autonomie financière :

- **une régie autonome de l'eau**, pour l'exercice complet de la compétence autorisée soit la production, le transport et la distribution d'eau potable ;
- **une régie autonome de l'assainissement**, pour l'exercice complet de la compétence autorisée soit la collecte, le transport et le traitement des eaux usées (par extension de la régie d'assainissement créée en 2015 essentiellement pour la partie traitement des eaux usées), ainsi que l'assainissement non collectif.

UN CONSEIL D'EXPLOITATION RENOUVELÉ

Suite aux élections municipales de 2020, le nouveau conseil d'exploitation s'est réuni le 16 septembre 2020. Il a permis d'élire le nouveau Président et 4 Vice-présidents :

PRÉSIDENT :

Christophe VIAL, Vice-président en charge du cycle de l'eau au sein du conseil métropolitain et maire de Saint-Genès-Champanelle

VICE-PRÉSIDENTS :

François CARMIER, conseiller délégué à la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et à la préservation des ressources en eau et maire de Durtol
Économie et préservation de la ressource en eau, lutte contre les pollutions

Chantal LELIEVRE, Conseillère métropolitaine et conseillère municipale de Romagnat
Relations usagers

Vincent SOULIGNAC, conseiller métropolitain et conseiller municipal de Clermont-Ferrand
Planification, sensibilisation et pratiques innovantes

Marcel ALEDO, Vice-Président en charge de la voirie et de la Coordination des territoires, maire de Royat
Coordination et programmation

UN CONSEIL D'EXPLOITATION POUR ADMINISTRER LES RÉGIES

Les régies de l'eau potable et de l'assainissement sont administrées, sous l'autorité du Président de Clermont Auvergne Métropole et du Conseil métropolitain, par un seul et même Conseil d'exploitation et son Président, ainsi qu'un Directeur.

Le Conseil d'exploitation est constitué de 29 membres ayant voix délibérative désignés par le Conseil métropolitain de Clermont Auvergne Métropole sur proposition du Président de la Métropole répartis comme suit :

- 17 élus communautaires désignés par le Conseil métropolitain ;
- 9 élus municipaux désignés par le Conseil métropolitain au titre de personnalités qualifiées en raison de leurs compétences dans le domaine de l'eau potable et l'assainissement ;
- 3 représentants des usagers désignés par le Conseil métropolitain, parmi des associations d'usagers et/ou des associations de consommateurs et/ou des associations de défense de l'environnement et/ou des associations familiales ou d'éducation populaire.

Le Conseil d'exploitation élit, en son sein, son Président et 4 Vice-présidents.

Il est obligatoirement consulté avant toute décision du conseil métropolitain sur la compétence en cause, et se réunit au moins tous les trois mois. En 2020, le Conseil d'exploitation a tenu 4 réunions.

UN SÉMINAIRE POUR LES ÉLUS

Les 9 novembre et 14 décembre 2020 a eu lieu un séminaire des élus métropolitains (maires, adjoints, membres du conseil d'exploitation, représentants de la Métropole au sein des syndicats) pour présenter les compétences et actions de la Métropole sur le cycle de l'eau (formation interne).

ORGANISATION ET MOYENS

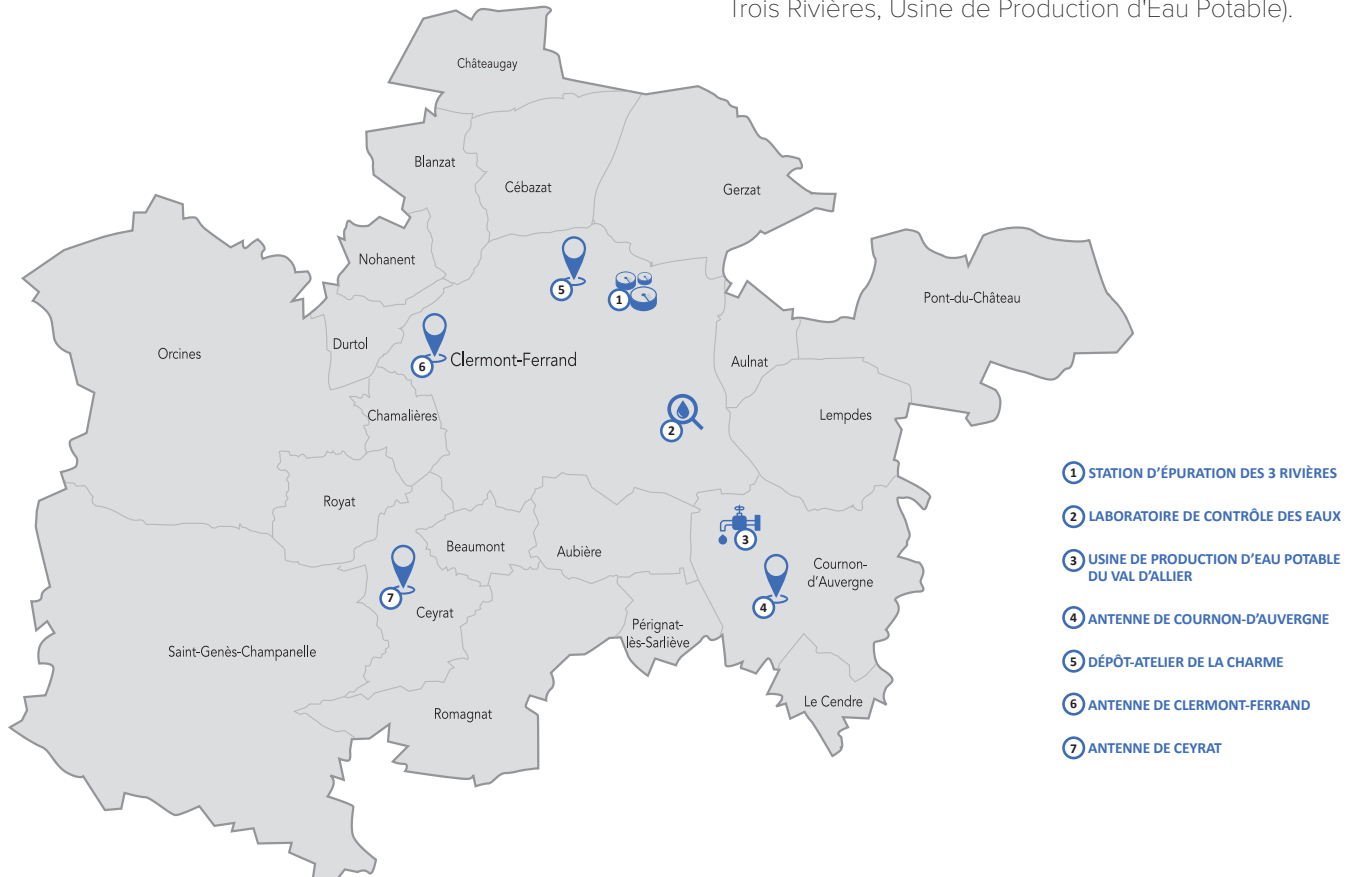
LA DIRECTION DU CYCLE DE L'EAU (DCE)

Les compétences eau potable et assainissement sont gérées, selon les communes, soit par la Métropole (en régie directe ou délégation de service public), soit par des syndicats dédiés.

La Métropole s'est dotée d'une Direction du Cycle de l'Eau pour gérer l'ensemble des compétences du cycle de l'eau, dont les compétences eau potable et assainissement (collectif et non collectif), objets de ce rapport.

La Direction Cycle de l'Eau fait partie de la Direction générale adjointe "Proximité, Relations aux territoires et Usagers", aux côtés de la Direction de la Gestion des déchets et de la Direction de l'Espace Public et de Proximité.

La Direction du Cycle de l'Eau était composée à fin 2020 de 153 agents (nombre d'équivalents temps-plein) répartis sur 7 sites (antennes de Clermont-Ferrand, Cournon-d'Auvergne et Ceyrat, dépôt-atelier de la Charme, Laboratoire de contrôle des eaux à la Pardieu, Station d'Épuration des Trois Rivières, Usine de Production d'Eau Potable).



CERTIFICATIONS ET ACCRÉDITATION



Soucieuse de garantir aux usagers un service de qualité et durable, la Direction du Cycle de l'eau s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche d'amélioration continue et a obtenu dès 2017 la certification ISO 9001 (qualité). Elle s'est également engagée dans une démarche d'amélioration de la sécurité au travail et de prévention des risques environnementaux. Cette démarche a été reconnue par l'obtention en 2019 de la **triple certification Qualité (ISO 9001) - Sécurité (ISO 45 001) et Environnement (ISO 14001), confirmée en 2020**. Peu de régions en France détiennent cette triple certification. Les orientations et engagements de la politique de la Direction du Cycle de l'eau sont présentés ci-après.



Le laboratoire de contrôle des eaux de Clermont Auvergne Métropole réalise de nombreuses analyses sur l'eau potable, l'eau usée, les eaux brutes et les eaux chaudes sanitaires. La très haute qualité du laboratoire est reconnue, grâce à la fois au matériel dont il dispose, à la fiabilité des analyses qu'il produit, mais aussi au professionnalisme et aux compétences de son personnel. Le laboratoire est accrédité par le COFRAC (portée disponible sur www.cofrac.fr – accréditation n°1-6404). Cette accréditation, obtenue initialement en 2016, a été étendue à de nouvelles analyses en 2017, puis confirmée tous les ans.

Orientations et engagements qualité sécurité environnement de la direction du cycle de l'eau



Assurer la continuité du service public de l'eau potable

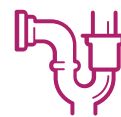
- Garantir la qualité de l'eau distribuée au robinet du consommateur grâce à l'autosurveillance.
- **Sécuriser l'alimentation en eau** : renouveler les réseaux, améliorer le rendement de réseau, rationaliser et protéger les ressources, sécuriser les ressources en eau... (schéma directeur eau potable).



12,9 MILLIONS
de m³ d'eau
consommés



99,8 %
de conformité
microbiologique



84%
de rendement
(moyenne des communes
gérées par la Métropole)



Assurer la continuité du service public de l'assainissement en s'engageant sur la protection du milieu naturel, des biens et des personnes :

- **Fiabiliser le fonctionnement du réseau d'assainissement** : poursuivre le schéma directeur d'assainissement (travaux sur les collecteurs, bassins de stockage-restitution), renouveler le réseau de collecte, contrôler les rejets industriels, lutter contre les eaux claires parasites.
- **Fiabiliser le fonctionnement de la station d'épuration des Trois-Rivières** : projet d'extension et de biométhanisation avec valorisation du biogaz.
- Assurer les missions obligatoires du **Service Public pour l'Assainissement Non Collectif (SPANC)** : contrôle des installations, conseil auprès des usagers
- Poursuivre les travaux d'entretien et de restauration des cours d'eau et la mise en œuvre du **Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)**.



1186 km
de canalisations
(eaux usées et unitaire eaux
pluviales)



2 millions
de m³ d'eau

supplémentaires seront amenés
chaque année à la Station des 3
Rivières et non déversés dans la nature
en 2024



1 195
installations
d'assainissement
non collectif



11 bassins
structurants de
rétention des eaux
pluviales (+3 en projet)



150 km
de rivières



Inscrire les services dans des démarches qualité, sécurité et développement durable :

- Poursuivre l'application du **principe d'amélioration continue** dans les domaines de la qualité (certification ISO 9001), de la sécurité au travail (certification ISO 45001) et de l'environnement (certification ISO 14 001), suite à la triple certification obtenue en 2019.
- **Garantir la sécurité et la formation du personnel**
- **Sécuriser les installations et ouvrages sensibles**
- Élaborer un **règlement du service de l'eau et de l'assainissement** unique pour les communes en régie
- **Chantiers** : développer des outils de programmation et de coordination, informer riverains et élus...
- **Prévenir et limiter toute pollution sur l'environnement liée à l'activité** : assurer la traçabilité des filières d'élimination des déchets, réduire, trier et revaloriser les déchets...
- **Insertion sociale** : maintenir le chantier d'insertion rivières, clauses dans les marchés de travaux
- Maintenir une **démarche innovante et progressiste** de la part du service public.



530 heures
de formation
(en 2020)*

0,6%
taux moyen de renouvellement
des réseaux
d'assainissement
(taux moyen
2017-2018-
2019-2020)



25 000 t / an
de boues d'épuration
valorisées à 100 %

€ Optimiser la gestion du service public dans un souci de maîtrise du tarif à l'utilisateur :

- Veiller à la gestion financière des budgets (rationaliser les marchés publics de prestations, rechercher des financements...) **avec l'objectif à terme d'harmoniser le tarif** des parts eau et assainissement au m³ pour les régies.

6,1 millions €
investis en eau (HT)

21,2 millions €
investis en assainissement (HT)
(dépenses d'équipement)



3,52 € TTC / m³
(prix moyen de l'eau TTC pour 120 m³ / an
en 2020 sur la Métropole)



Informez, sensibilisez les abonnés, faites savoir et évaluez :

- Assurer la **communication**, assurer **l'écoute de l'utilisateur** et mesurer la satisfaction.



85 %
des usagers satisfaits
ou très satisfaits
(enquête abonnés 2016)

928 personnes
sensibilisées à la question de l'eau en 2020
(enfants - adultes)*



CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE, ENGAGÉE POUR LA GESTION PUBLIQUE DE L'EAU

Depuis 2017, Clermont Auvergne Métropole adhère à France Eau Publique. Cette association regroupe des collectivités et opérateurs publics adhérents à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et engagés dans une démarche de partage de connaissances et d'expériences, de renforcement mutuel et de promotion de la gestion publique de l'eau. Elle affirme ainsi son attachement à des valeurs telles que la transparence, la solidarité et la proximité.

SÉCHERESSE ET ÉCONOMIES D'EAU : UN PLAN DE COMMUNICATION GRAND PUBLIC

Depuis plusieurs années, le département du Puy-de-Dôme subit une sécheresse importante : sécheresse estivale et peu de recharge hivernale, avec un déficit pluviométrique particulièrement marqué en 2019.

Outre le plan d'actions élaboré pour les services de la Métropole pour la gestion de la ressource en eau (bilan des consommations d'eau et identification des gros consommateurs, schéma directeur eau potable, implication dans la révision de l'arrêté préfectoral sécheresse de 2013, suppression du fleurissement hors-sol (jardinières, suspensions), diminution du fleurissement saisonnier au profit de massifs de plantes vivaces, amélioration des techniques de nettoyage des voiries, amélioration des dispositifs d'arrosage des terrains de sport...), un plan de communication grand public a été engagé à l'automne 2019 pour plusieurs mois : communication grand public via des articles, spots radio, publications sur les réseaux sociaux, mais aussi sensibilisation des agents en interne.



FAITS MARQUANTS 2020

CRISE DU COVID ET **CONTINUITÉ DE SERVICE**

Malgré la crise de la COVID, le confinement et les mesures sanitaires qui en découlent, la Direction du Cycle de l'eau a maintenu les services publics d'eau et d'assainissement. Elle a rédigé et éprouvé le Plan de Continuité d'Activité (PCA) et mis en place un Plan de Reprise d'Activité (PRA). Les audits de triple certification (ISO 9001 - qualité, 14001 - environnement et 45001 - sécurité) et de l'accréditation COFRAC du laboratoire se sont déroulés malgré la pandémie et les mesures sanitaires.

AUGMENTATION DU PÉRIMÈTRE GÉRÉ EN RÉGIE : **ROYAT (EAU POTABLE), CÉBAZAT (ASSAINISSEMENT), PUY DE DÔME (EAU ET ASSAINISSEMENT), AUBIÈRE (ANC), ROMAGNAT (ANC), LE CENDRE (ANC)**

La Direction du Cycle de l'Eau a repris en régie :

- Au 1^{er} janvier 2020, la compétence eau potable sur Royat (fin de délégation de service public avec Suez),
- Au 1^{er} janvier 2020, la compétence Assainissement collectif et eaux pluviales sur Cébazat (fin de délégation de service public avec Séméráp)
- Au 1^{er} mars 2020 : les compétences eau potable et assainissement collectif sur le sommet du puy de Dôme (auparavant gérées par le département du Puy-de-Dôme)
- Au 1^{er} juin 2020 : l'assainissement non collectif de 3 communes gérées auparavant par le Syndicat Mixte de l'Eau d'Issoire : Aubière, Le Cendre, Romagnat

MISE EN ŒUVRE DU FONDS DE SOLIDARITÉ (FSL) **EAU ET ASSAINISSEMENT**

En lien avec le Fonds de Solidarité Logement (FSL), compétence transférée à la Métropole au 1^{er} janvier 2019, le fonds de solidarité eau permet d'aider des personnes en difficulté de paiement de leur facture d'eau. Après différentes adaptations nécessaires du règlement de ce fonds et des accords avec les syndicats d'eau et d'assainissement compétents sur certaines communes de la Métropole, afin que tout abonné de la Métropole puisse en bénéficier, une première enveloppe de 25 000 € a été attribuée en 2020. 16 foyers ont pu être ainsi aidés (5 500 € utilisés). Outre les aides directes, seront ultérieurement menées des actions préventives permettant de promouvoir, par l'intermédiaire des assistants sociaux ou de professionnels, des mesures d'utilisation économe de l'eau (fourniture de réducteur de pression au robinet, sensibilisation au non gaspillage de l'eau,...).

CORONAVIRUS DANS LES EAUX USÉES

Depuis avril 2020, des chercheurs de l'Université Clermont Auvergne, soutenus par la Métropole, œuvrent dans le cadre du projet Obépine pour traquer le virus dans les eaux usées.

Aux toilettes, les personnes infectées excrètent du virus dans leurs selles. Le virus se retrouve ainsi dans les eaux usées qui arrivent dans les stations d'épuration. On recherche dans les échantillons des traces du génome du SARS-Cov-2. Les premières études menées sur Paris ont montré une corrélation entre la charge virale détectée et le nombre d'hospitalisations. Cette méthode permet de suivre la circulation du virus et de donner l'alerte en amont, car l'on détecte une charge virale avant même l'apparition des symptômes cliniques. De plus, cela permet de prendre en compte les personnes qui ne développent pas de symptômes, de manière anonyme. Ce comptage vient donc en complément de la campagne de dépistages individuels.

Dès le début de l'épidémie, de nombreux projets de traçage du coronavirus dans les eaux usées ont vu le jour à travers le monde. En France, les initiatives des différents territoires sont centralisées au sein d'un même projet : Obépine. Au niveau local, l'équipe EPIE (Epidémiologie et physiopathologie des infections à entérovirus) du LMGE (Laboratoire Microorganismes : Génome et Environnement) sous tutelle de l'Université Clermont Auvergne et du CNRS, s'est lancée dans le projet, soutenue par la Métropole*.

Ainsi, chaque semaine depuis avril 2020, des prélèvements et des analyses sont effectués en entrée et en sortie de station d'épuration. On suit donc l'évolution de l'épidémie, les données sont ensuite transmises à l'Agence Régionale de Santé (ARS) et à la Préfecture. Le projet s'est depuis étendu à d'autres stations comme celles de Cournon-d'Auvergne, Riom, Issoire ou Besse.

À ce jour, aucune trace du virus n'a été retrouvée en sortie de station d'épuration.

* Outre l'aide de la DCE pour la prise d'échantillons en station d'épuration, le soutien au projet "Obépine" fait l'objet d'une convention, votée en Conseil Métropolitain le 23 juillet 2020. Le montant total du projet s'élève à 85 000 €. L'aide financière de la Métropole se monte à 40 000 €, afin de participer au financement de l'achat d'un équipement d'analyse des eaux usées et les frais d'analyse effectués dans les stations implantées sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole).

DÉMARRAGE DU SCHÉMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE

La Métropole a recruté un bureau d'études pour la réalisation du schéma directeur eau potable sur l'ensemble des communes gérées afin de construire un programme de renouvellement des réseaux, rationaliser les ressources, les protéger et améliorer le rendement de réseau et proposer aux communes avoisinantes ou syndicats d'eau des interconnexions visant à sécuriser les ressources en eau. Cette étude, démarrée le 1^{er} juin 2020, sera réalisée sur la période 2020 – 2022.

RÉALISATION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT MÉTROPOLITAIN :

L'année 2020 a été marquée par :

- la fin des travaux du bassin de stockage-restitution de Belle Ombre
- le démarrage des travaux du bassin de stockage-restitution ZAC des Sauzes
- la consultation pour le collecteur sud (fonçage sous le bassin d'orage du Pourliat)
- le démarrage du contrat de conception-réalisation du projet d'extension de la station d'épuration et biométhanisation des boues et dépôt des dossiers réglementaires d'autorisation (DDAU – Dossier de demande d'autorisation unique regroupant : permis de construire, dossier loi sur l'eau et Installation Classée pour la Protection de l'Environnement ICPE).



Bassin de stockage-restitution ZAC des Sauzes
(Fin 2020 : phase de terrassement).

MISE EN PLACE DE BORNES DE PUISAGE POUR FOURNIR DE L'EAU SUR DOMAINE PUBLIC ET LUTTER CONTRE LES PRISES D'EAU ILLICITES

La prise d'eau sur les poteaux incendie est réservée uniquement aux services chargés de la gestion du réseau et de la défense extérieure contre l'incendie. Il est strictement interdit de prélever de l'eau sans autorisation sur ces poteaux incendie. Afin de préserver ces équipements, lutter contre les vols d'eau, prévenir tout risque de contamination du réseau et proposer une alternative aux consommateurs nomades (maraîcher, éleveur, entreprise BTP, service public de nettoyage...), l'installation d'un parc de bornes

de puisage a été engagée (sur la partie du territoire où la Métropole assure la distribution et la facturation de l'eau potable). Les personnes ou entités autorisées pourront ainsi prélever de l'eau et s'acquitter des consommations, au niveau des bornes de puisage, à l'aide de cartes spécifiques.

Des bornes existent déjà (5 bornes dédiées aux agriculteurs sur Saint-Genès-Champanelle, 20 bornes de puisages pour les services de nettoyage de la Métropole sur Clermont-Ferrand).

Suite à la demande d'agriculteurs, 2 nouvelles bornes ont été installées sur les communes de Ceyrat et de Royat en 2020.



Borne de puisage.

RÉDACTION, VALIDATION PUIS DIFFUSION DES RÈGLEMENTS DE SERVICE PUBLIC

Les trois règlements de service (eau potable, assainissement collectif et assainissement non collectif) ont été écrits en 2020 puis validés au conseil métropolitain le 26 février 2021. Ils seront diffusés par courrier à l'ensemble des abonnés et s'appliqueront aux abonnés situés sur les territoires gérés en régie* à compter du 1^{er} septembre 2021. Un plan de communication sera déployé pour informer les usagers également.

L'établissement d'un règlement de service est obligatoire. Comme un contrat, il régit les relations entre l'exploitant (la DCE pour la Métropole) et les abonnés.

Le règlement de service détaille :

- les engagements du service : qualité, pression, continuité de service...,
- les obligations de l'abonné / usager : accès à la propriété, surveillance des ouvrages...,
- les modalités de facturation du service : tarif, comptage, contentieux...

** Sur les communes où le service concerné est exploité par un distributeur privé dans le cadre d'un contrat de délégation, les modalités et conditions sont définies par le règlement du délégataire jusqu'à la fin de son contrat. Pour les communes où le service est exploité par un syndicat intercommunal en compétence directe, les modalités et conditions sont définies par le règlement du syndicat.*

PERSPECTIVES 2021

MISE EN ŒUVRE DE LA SUPERVISION / TÉLÉGESTION

La DCE gère plus de 200 sites (en dehors des 2 principaux sites industriels que sont la station d'épuration des Trois rivières et l'usine d'eau potable) : réservoirs d'eau potable, captages, postes de relèvement des eaux usées...

La mise à niveau de ces équipements et l'extension et la rénovation des systèmes de télégestion et supervision permet notamment de mieux gérer le réseau, éviter des rejets polluants au milieu naturel et d'être plus réactif en cas de panne.

Une cinquantaine de sites ont été sécurisés en 2019 et les actions se poursuivent.

La télégestion des sites (équipement ou mise à niveau) fait l'objet d'un marché débuté en 2019.

La mise en place d'un nouvel outil de supervision fait également l'objet d'un marché débuté en 2020, il sera opérationnel en 2021.

RÉALISER LA PROSPECTIVE FINANCIÈRE DU PRIX DE L'EAU ET L'ÉTUDE DE LA MISE EN PLACE D'UNE TARIFICATION SOCIALE DE L'EAU

Pour assurer la réalisation du programme de travaux prévu et des schémas directeurs à venir, la Métropole a réalisé une étude prospective des budgets annexes eau et assainissement afin d'évaluer les augmentations nécessaires des redevances eau et assainissement et d'étudier des scénarii de convergence des redevances eau et assainissement, dans un souci de maîtrise du tarif à l'usager et d'harmoniser le service rendu (à un même service, un même tarif). En 2021, il s'agira de travailler à la validation de cette prospective pour engager les premières revalorisations des redevances et un travail plus large sur la tarification solidaire et environnementale afin de limiter l'impact de ces augmentations sur les abonnés.

POURSUITE DU SCHÉMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT MÉTROPOLITAIN

Poursuite des travaux ou études nécessaires (collecteurs, bassins de stockage-restitution, consolider et développer l'autosurveillance du réseau sur l'ensemble des communes gérées en régie par Clermont Auvergne Métropole (rejets, pompes...), notamment :

Collecteur Sud :

- Phase Pourliat à Beaumont (de la rue du Pourliat jusqu'au bassin d'orage du Pourliat) - début des travaux janvier 2021

Projet d'extension de la station d'épuration et biométhanisation des boues :

- Phase d'autorisation et d'enquête publique en 2021, début des travaux prévu à l'automne 2021

CONSULTATION POUR UN SCHÉMA DIRECTEUR EAUX PLUVIALES (LIMITER LES DÉBOREMENTS DANS LES RÉSEAUX UNITAIRES AUSSI)

Clermont Auvergne Métropole a engagé la réalisation d'un PLU métropolitain à l'horizon 2023. L'établissement des règles de gestion liées aux eaux pluviales qui doivent figurer dans ce PLU (zonage pluvial à l'échelle de la métropole) requiert la réalisation d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales.

La réalisation de cette étude est primordiale. Elle doit permettre à la Métropole :

- de disposer d'un programme de travaux opérationnel à l'horizon 15 ans, permettant une gestion optimisée des eaux pluviales dans le respect du milieu naturel et la protection des personnes et des biens,
- de disposer de règles de gestion (zonage pluvial) adaptées aux différents contextes, prises en compte dans le PLU et opposables aux tiers,
- d'amorcer une évolution des mentalités quant à la gestion des eaux pluviales et la prise en compte du risque inondation.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

ENTRETIEN DES RIVIÈRES

Ces travaux consistent à intervenir sur la végétation afin de maintenir ses fonctions positives (tenue des berges, écologie, paysage...) tout en évitant des désordres induits par son mauvais entretien (gène à l'écoulement des eaux, « fermeture » du milieu...). Ces actions sont confiées à un chantier d'insertion piloté par l'association Détours. Ce mode de fonctionnement permet à la Métropole de répondre à la fois à des enjeux environnementaux mais aussi sociaux. Chaque année, environ 8 km de rivières sont ainsi entretenus.

En 2020, suite à enquête publique, ces travaux ont été déclarés d'intérêt général (Déclaration d'Intérêt Général du 22 octobre 2020), ce qui permet à la collectivité d'intervenir sur des parcelles privées, pour des raisons de sécurité, lorsque l'entretien par les propriétaires riverains est insuffisant ou absent. L'arrêté préfectoral précise les modalités d'intervention.



Chantier d'entretien des rivières.

SIGNATURE DU CONTRAT TERRITORIAL RIVIÈRES 2019 /2022

Le 26 juillet 2019, un nouveau contrat territorial pour la renaturation et la gestion des rivières et zones humides de la métropole clermontoise et des sources de la Vallée du Bédât a été signé par Clermont Auvergne Métropole, Riom Limagne et Volcans et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. D'un montant de 1,98 millions d'euros (dont 1,064 millions d'euros pour Clermont Auvergne Métropole), il porte notamment sur la restauration de la Tiretaine dans le parc de Beaulieu à Chamalières, la renaturation de l'Artière dans la ZAC des Sauzes (Clermont-Ferrand et Aubière), la renaturation du Bédât

en tête de bassin versant (prenant sa source sur le territoire de Riom Limagne et Volcans). Le programme de suivi des cours d'eau et de sensibilisation des publics se poursuit également.

PRÉVENTION CONTRE LES INONDATIONS

- Labellisation du Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) en octobre 2018. Suite à la validation de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation par la Préfecture (SLGRI), sa déclinaison opérationnelle, le Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) présenté par la Métropole a été labellisé en octobre 2018 et une convention a été signée avec l'Établissement Public Loire pour les années 2018 à 2021. Ainsi, les actions réalisées bénéficieront de subventions de l'État et du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). Il s'agit essentiellement d'actions de culture du risque (sensibilisation, études pour anticiper le risque) et de mise en place de procédures de gestion de crise (alerte locale, organisation du PC de crise...).
- 3 nouveaux bassins d'orage permettant de lutter contre les crues décennales doivent compléter les 11 bassins structurants existants : le bassin d'orage sur la Gazelle à Romagnat (25 000 m³), le bassin d'orage sur le Rivassoux à Durtol, et le bassin d'orage sur la Tiretaine Nord dans le secteur Galaxie/ Fontgiève à Clermont-Ferrand.



Le bassin d'orage de Chantemerle à Gerzat d'une capacité de 170 000 m³

Nota : ces actions sont financées par le budget général de la collectivité et ne sont indiquées ici qu'à titre d'information. Pour en savoir plus, consultez le site Internet de Clermont Auvergne Métropole www.clermontmetropole.eu

4/ SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

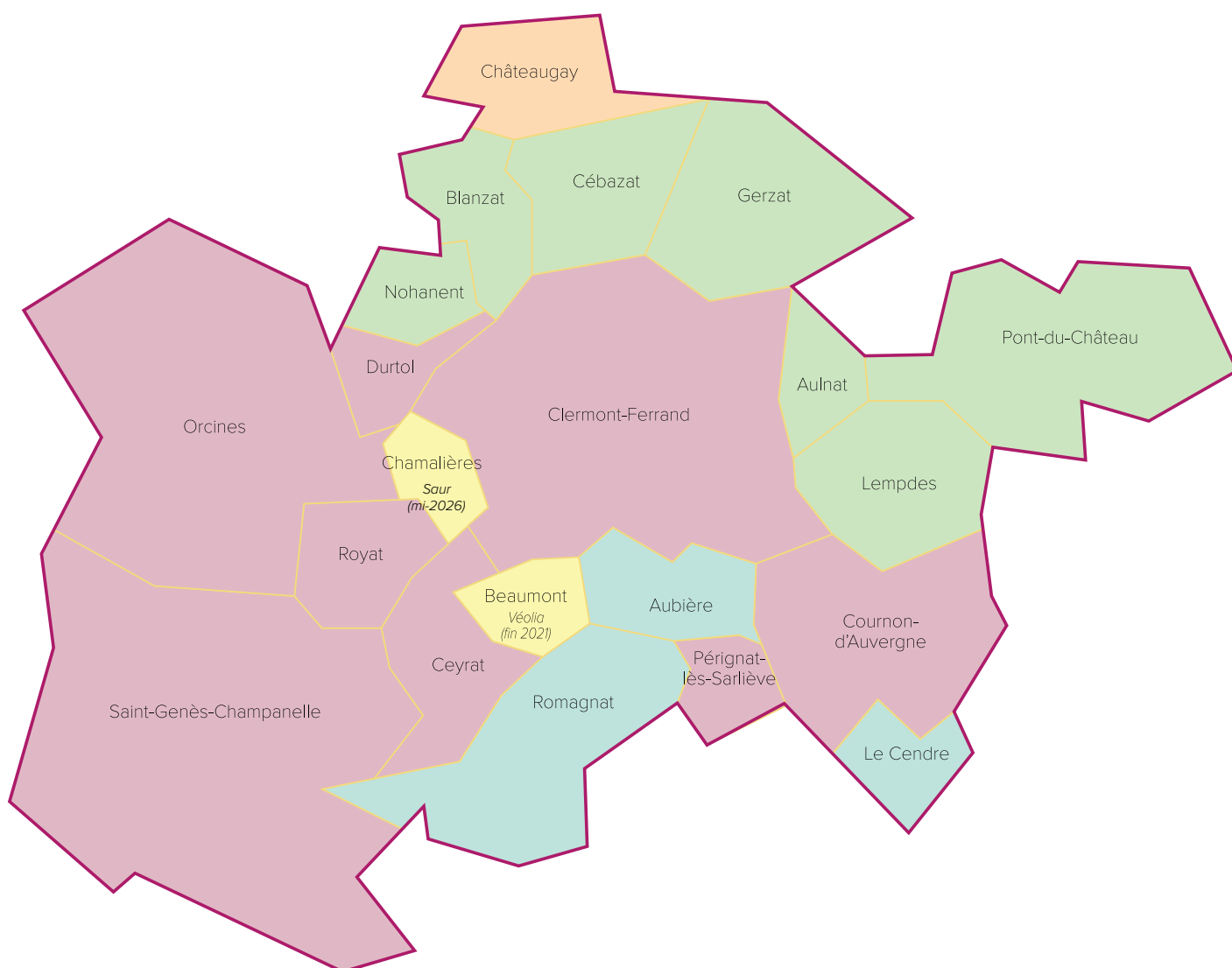
CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI ET MODE DE GESTION DU SERVICE

Depuis le 1er janvier 2017, Clermont Auvergne Métropole dispose de la compétence « eau potable » : production, transport et distribution d'eau potable.

Au 1^{er} janvier 2020, à l'échelle du territoire de la collectivité, la compétence eau potable est gérée selon les communes :

- Par la Métropole
 - soit en régie (8 communes)
 - soit par délégation de service public (2 communes)
- par des syndicats dédiés, au sein desquels la Métropole est représentée en substitution des communes précédemment compétentes (11 communes).



Compétence métropolitaine

- Régie directe
- Délégation de service public

Compétence non métropolitaine

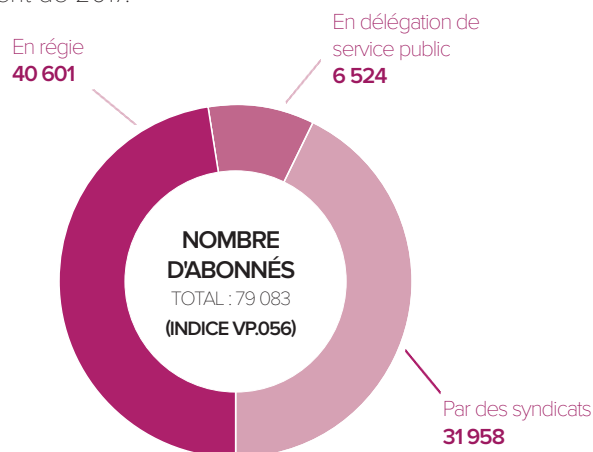
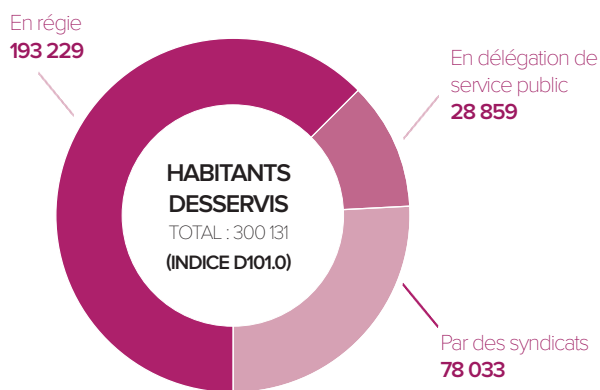
- Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des communes de la Banlieue Sud Clermontoise (délégataire Suez)
- Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Basse-Limagne (délégataire Semerap)
- Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la plaine de Riom (délégataire Semerap)

ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE (D101.1) ET NOMBRE D'ABONNÉS (VP.056)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée. Les chiffres indiqués dans le tableau ci-dessous sont ceux de la population totale légale en vigueur en 2021, millésimée 2018 (source DGCL, BANATIC / Insee, RP).

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable relevant de la compétence de Clermont Auvergne Métropole dessert **222 098 habitants au 31/12/2020 soit 47 125 abonnés**, sur un territoire de plus de 300 000 habitants et 79 000 abonnés. A noter que le nombre d'abonnés relevant des syndicats a pu être affiné par rapport aux estimations précédentes qui dataient de 2017.



		COMMUNE	NOMBRE D'HABITANTS DESSERVIS	NOMBRE D'ABONNÉS
MÉTROPOLE	RÉGIE	CEYRAT	6 513	2 631
		CLERMONT-FERRAND	149 464	23 461
		COURNON-D'AUVERGNE	20 526	7 354
		DURTOL	2 075	833
		ORCINES	3 544	2 746
		PÉRIGNAT-LÈS-SARLIÈVE	2 746	1 225
		ROYAT	4 625	1 500
		SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE	3 746	1 800
		TOTAL RÉGIE	193 229	40 601
		MÉTROPOLE	DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	BEAUMONT
CHAMALIÈRES	17 835			3 265
TOTAL RÉGIE + DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	222 098			47 125
MÉTROPOLE	SYNDICATS	AUBIÈRE	10 897	3 840
		AULNAT	4 112	1 696
		BLANZAT	3 791	1 660
		CÉBAZAT	8 835	3 420
		CHÂTEAUGAY	3 144	1 500
		GERZAT	10 402	3 600
		LE CENDRE	5 548	2 100
		LEMPDES	8 973	4 238
		NOHANENT	2 258	1 025
		PONT-DU-CHÂTEAU	12 102	5 858
		ROMAGNAT	7 971	3 021
		TOTAL SYNDICATS	78 033	31 958
		TOTAL TERRITOIRE		300 131

RESSOURCES EN EAU

Prélèvement sur les ressources en eau

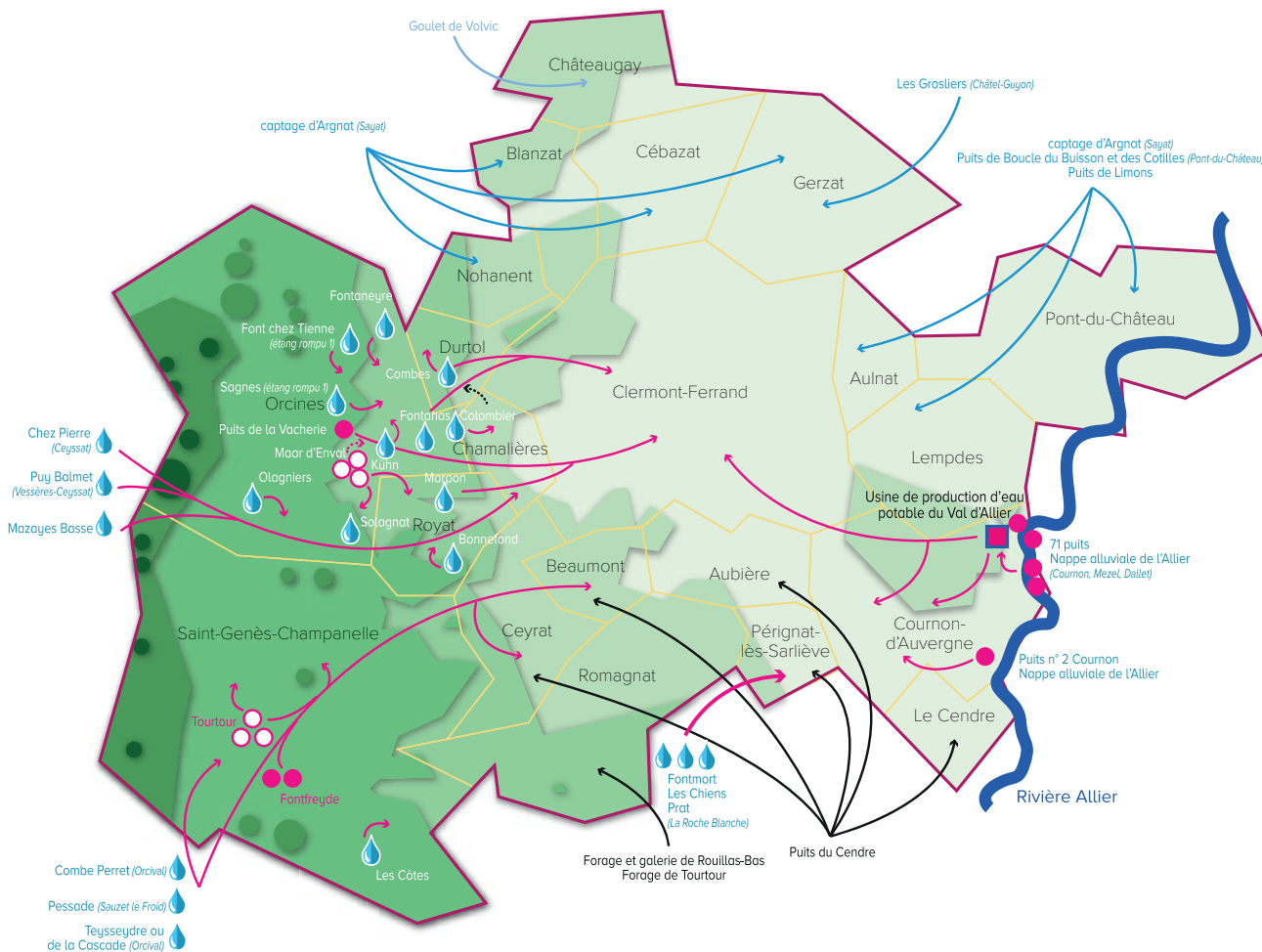
L'eau potable de la Métropole a principalement deux origines :

- des captages de la Chaîne des Puys, qui alimentent, généralement par gravité, Clermont-Ferrand, Orcines, Saint-Genès-Champanelle, Beaumont, Pérignat-lès-Sarliève...
- des captages dans la nappe alluviale de l'Allier (avec de nombreux puits implantés le long de la rivière Allier qui permettent de pomper l'eau de la nappe de la rivière),

qui alimentent notamment les communes de Cournon-d'Auvergne, Le Cendre, Clermont-Ferrand...

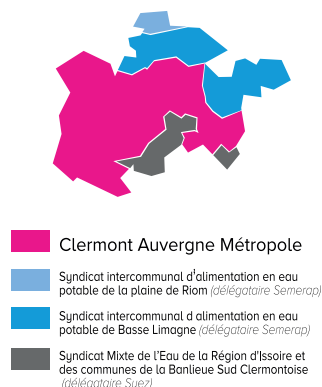
Il s'agit uniquement de ressources souterraines.

Le service public d'eau potable a produit **12,9 millions de m³ d'eau en 2020** (contre 12,7 en 2019) en tenant compte des ressources gérées en régie, et près de **15,4 millions de m³** (contre 16,2 en 2019) en tenant compte des ressources des communes gérées en délégation de service public. (Pour mémoire, reprise en régie de la commune de Royat et donc de ses capacités de production).



Relief - de 400 m + de 400 m + de 600 m + de 800 m + de 1000 m + de 1200 m

- Puits
- Forage
- 💧 Source
- ➔ Clermont Auvergne Métropole
- ➔ Clermont Auvergne Métropole (projet)
- ➔ Transfert entre communes
- ➔ Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Plaine de Riom
- ➔ Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Basse-Limagne
- ➔ Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des communes de la Banlieue Sud Clermontoise



Traitement des eaux et mise en distribution

Avant mise en distribution, l'eau prélevée subit un traitement afin de respecter les critères de potabilité.

Ce traitement consiste

- Pour la plupart des captages de la chaîne des Puys et le puits de Cournon-d'Auvergne : en une désinfection au chlore gazeux ou à l'eau de Javel, le plus souvent au niveau des 50 réservoirs de stockage que gère la Métropole,
- Pour l'eau issue des 71 puits de captages de la nappe alluviale de l'Allier (sauf puits de Cournon-d'Auvergne), l'eau transite par l'usine de production d'eau potable du Val d'Allier. Cette usine, mise en service en 2016, permet de filtrer les pollutions éventuelles quels que soient les aléas sur la ressource en eau (pollutions de la rivière Allier, crues...) et de délivrer en permanence une eau conforme à la réglementation sanitaire. Par ailleurs, elle permet une reminéralisation de l'eau.



La source Marpon à Royat.

Pour plus de détails sur la ressource en eau qui vous alimente, reportez-vous aux fiches « Quelle eau buvez-vous ? » disponibles sur le site Internet de Clermont Auvergne Métropole (www.clermontmetropole.eu).

Un exemple de ces fiches est fourni en annexe.

Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

Le tableau ci-dessous synthétise les différents volumes mis en jeu au sein de la Métropole :

	COMMUNE	VOLUMES CONSOMMÉS COMPTABILISÉS (EN M ³)	VOLUMES PRODUITS (SORTIES RÉSERVOIRS) (EN M ³)	VOLUMES ACHETÉS À D'AUTRES SERVICES D'EAU POTABLE (EN M ³)	VOLUMES VENDUS À D'AUTRES SERVICES D'EAU POTABLE (EN M ³)
RÉGIE	CEYRAT	308 322	403 082	38 048	890
	CLERMONT-FERRAND	8 977 900	10 916 401	1 110 154	1 041 450
	COURNON-D'AUVERGNE	1 049 108	495 305	1 027 503	0
	DURTOL	137 458	38 239	104 784	0
	ORCINES	177 266	477 251	0	87 268
	PÉRIGNAT-LÈS-SARLIÈVE	151 191	14 121	205 594	0
	ROYAT	292 345	268 626	87 268	0
	SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE	244 720	275 570	0	0
	TOTAL RÉGIE	11 338 310	12 888 559	2 573 351	1 129 608
DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	BEAUMONT	556 393	0	680 382	0
	CHAMALIÈRES	924 132	2 558 034	0	1 433 496
TOTAL MÉTROPOLE		12 818 835	15 446 633	3 253 733	2 563 104

Définitions :

- Les volumes comptabilisés correspondent à la consommation comptabilisée par l'ensemble des compteurs existants (abonnés, fontaines avec compteurs...- hors vente en gros).
- Les volumes produits sont ceux comptabilisés en sortie de réservoir et mis en distribution.
- Les achats et ventes d'eau en gros comptabilisent les achats et ventes entre collectivités.

Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de **1 026 kilomètres** au 31/12/2020. Il faut noter que cette donnée est affinée d'année en année avec la complétude et l'actualisation du système d'informations géographiques, ce qui explique l'évolution de cette donnée par rapport à 2019 (1082 kilomètres).

Cet indicateur comptabilise les conduites destinées à la distribution de l'eau potable (les branchements ne sont pas pris en compte). Le détail est donné dans le tableau présenté dans le paragraphe suivant. Le linéaire pour la commune de Saint-Genès-Champanelle est de 48 km et non 108 km comme indiqué par erreur les années précédentes, car il avait été tenu compte à tort du réseau de transport d'eau potable qui ne doit pas être comptabilisé ici.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Le tableau ci-après reprend les principaux indicateurs de performance des communes gérées par la Métropole. Les paragraphes qui suivent détaillent les modes de calcul de ces indicateurs.

	COMMUNE	P103.2B INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE (EN POINTS)	VP.077 LONGUEUR DU RÉSEAU DE DESSERTE (HORS BRANCHEMENTS) (EN KM)
RÉGIE	CEYRAT	70	48
	CLERMONT-FERRAND	120	510
	COURNON-D'AUVERGNE	104	138
	DURTOL	90	17
	ORCINES	82	63
	PÉRIGNAT-LÈS-SARLIÈVE	83	26
	ROYAT	85	32
	SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE	93	48
	TOTAL OU MOYENNE RÉGIE	108 sur 120	882
DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	BEAUMONT	85	47
	CHAMALIÈRES	110	97
	TOTAL OU MOYENNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	102 sur 120	144
TOTAL OU MOYENNE MÉTROPOLE	107 sur 120	1 026	

INDICATEUR	RÉGIE	TOTAL OU MOYENNE RÉGIE + DSP
P101.1 TAUX DE CONFORMITÉ DES PRÉLÈVEMENTS SUR LES EAUX DISTRIBUÉES RÉALISÉS AU TITRE DU CONTRÔLE SANITAIRE PAR RAPPORT AUX LIMITES DE QUALITÉ POUR CE QUI CONCERNE LES PARAMÈTRES MICROBIOLOGIQUES (EN %)	99,8	99,8
P102.1 TAUX DE CONFORMITÉ DES PRÉLÈVEMENTS SUR LES EAUX DISTRIBUÉES RÉALISÉS AU TITRE DU CONTRÔLE SANITAIRE PAR RAPPORT AUX LIMITES DE QUALITÉ POUR CE QUI CONCERNE LES PARAMÈTRES PHYSICO-CHIMIQUES (EN %)	100	100
P104.3 RENDEMENT DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION (EN %)	82,8	84
P105.3 INDICE LINÉAIRE DES VOLUMES NON COMPTÉS (EN M ³ / KM / J)	9,3	8,9
P106.3 INDICE LINÉAIRE DE PERTES EN RÉSEAU (EN M ³ / KM / J)	8,3	8
DENSITÉ LINÉAIRE D'ABONNÉS (EN NB AB / KM DE RÉSEAU)	46	45,9
TYPE DE RÉSEAU	Mauvais	Moyen
P107.2 TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE (EN %)	0,6	0,6
VP.140 LINÉAIRE DE RÉSEAU (HORS BRANCHEMENTS) RENOVELÉ SUR 2017-2018-2019-2020 (QUELQUE SOIT LE FINANCEUR) (EN KM)	25,7	27,6
P108.3 INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU (EN %)	80	72
P109.0 MONTANT DES ABANDONS DE CRÉANCES OU DES VERSEMENTS À UN FONDS DE SOLIDARITÉ (EN € / M ³)	0,002	0,002
P151.1 TAUX D'OCCURENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMÉES (NB/1000 ABONNÉS) :	1,9	1,61
P152.1 TAUX DE RESPECT DU DÉLAI MAXIMAL D'OUVREMENT DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNÉS (EN %)	100	ND
P153.2 DURÉE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITÉ (EN ANNÉES)	-	6,2
P154.0 TAUX D'IMPAYÉS SUR LES FACTURES D'EAU DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (EN %)	2,88	1,35
P155.1 TAUX DE RÉCLAMATION (NB / 1 000 AB)	1,2	1,2

QUALITÉ DE L'EAU (P101.1 ET P102.1)

Les valeurs sont fournies par l'Agence régionale de santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Le taux de conformité est calculé uniquement sur les limites de qualité (voir ci-dessous) et selon la formule suivante :

$$\text{Taux de conformité} = \frac{\text{Nombre de prélèvements réalisés} - \text{Nombre de prélèvements non conformes}}{\text{Nombre de prélèvements réalisés}} \times 100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5 000 habitants ou produit plus de 1 000 m³/jour.

Les taux de conformité sur la Métropole en 2020 ont été calculés à partir de plus de 500 prélèvements et sont en moyenne de :

- **99,8 % en terme de microbiologie**
- **100 % en terme de physico-chimie.**

La conformité de l'eau distribuée tient compte de :

- limites de qualité, qui sont des normes à respecter obligatoirement (absence de bactéries, taux de nitrates, pesticides, plomb...);
- références de qualité, qui regroupent des indicateurs de qualité témoins du fonctionnement des installations de production et de distribution d'eau et des indicateurs de radioactivité.

Le détail des normes de qualité de l'eau potable vous est présenté en annexe.

En 2020, on note :

- un seul dépassement sur les limites de qualité, avec la présence de la bactérie E.Coli lors d'un prélèvement (prélèvement du 07/02 dans le bourg de Cournon-d'Auvergne). L'origine n'a pu être déterminée avec certitude, le taux de chlore était conforme et tous les prélèvements ultérieurs se sont révélés conformes. Au niveau microbiologique, le caractère ponctuel des mesures reflète en effet une non-conformité ponctuelle qui ne signifie pas pour autant une contamination bactériologique durable de l'eau destinée à la consommation humaine (contrairement à la présence de certains autres paramètres tels que les pesticides ou les nitrates, issus de l'eau prélevée et de concentration stable). En cas de non-conformité, la Direction du Cycle de l'Eau ou son délégataire sont informés et les mesures nécessaires sont prises en concertation avec les services de l'État (analyses de contrôle pour confirmer ou infirmer la non-conformité, traitement approprié si nécessaire).
- quelques dépassements ponctuels de références qualité, liés principalement à la faible minéralisation de l'eau pour les sources issues de la chaîne des Puys (conductivité et équilibre calco-carbonique). En cas de dépassement, des actions de correction doivent être mises en œuvre, mais il n'y a pas d'impact sur la santé des consommateurs

UN LABORATOIRE ACCRÉDITÉ COFRAC

La Métropole dispose d'un laboratoire de contrôle des eaux, accrédité par le COFRAC (COmité FRançais d'ACcréditation), qui réalise notamment de nombreuses analyses sur l'eau potable, dans le cadre de l'auto-surveillance des eaux d'alimentation, en complément du programme officiel réalisé par un laboratoire mandaté par l'Agence Régionale de Santé.



INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX (P103.2B)

Cet indicateur permet d'évaluer la connaissance des réseaux d'eau potable et de s'assurer de la qualité de la gestion patrimoniale et de son évolution.

Un barème précis attribue un nombre de points selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution) et s'obtient en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-après (cf tableau page suivante).

Le décret du 27 janvier 2012 pénalise (doublement de la redevance « prélèvement » de l'agence de l'eau) les collectivités dont l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux est inférieur à 40 points, c'est-à-dire celles ne disposant ni d'un plan de situation à jour des réseaux de transport et de distribution d'eau potable (10 points), ni d'un inventaire descriptif des réseaux précisant la date de pose, les matériaux utilisés et les diamètres des canalisations (30 points).

Pour la Métropole, cet indicateur varie de **70 à 120 points selon les communes, soit une moyenne pondérée de 107 points sur 120, contre 97 sur 120 en 2019**. Ces disparités d'une commune à l'autre s'expliquent notamment par le fait que l'ensemble des plans disponibles ne sont pas tous au même niveau de précision et de fiabilité des données. Le travail conséquent de vérification, d'intégration et de mise à jour dans le logiciel commun de cartographie se poursuit d'année en année permettant d'affiner le calcul de cet indicateur.

Au niveau national, la moyenne s'établit à 100 points et environ 9 % des services ont un indice non conforme au décret, c'est-à-dire inférieur à 40 points. Il s'agit généralement de petits services ruraux.

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU RÉSEAU

Cet indicateur permet d'évaluer la connaissance des réseaux

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B)	
	Nombre de points attribuables
PARTIE A : PLAN DES RÉSEAUX	15 points
VP236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures généraux	10 points
VP237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	5 points
PARTIE B : INVENTAIRE DES RÉSEAUX Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.	30 points
VP238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾
VP240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	
VP239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	
VP241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾
PARTIE C : AUTRES ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RÉSEAUX Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.	75 points
VP242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PL...) et des servitudes de réseaux	10 points
VP243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	10 points
VP244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux ⁽³⁾	10 points
VP245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur ⁽³⁾	10 points
VP246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date de ces recherches et nature des réparations effectuées	10 points
VP247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	10 points
VP248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10 points
VP249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux (permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux)	10 points
TOTAL (indicateur P103.2B)	120 points

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5.

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50% des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5.

(3) seuls les services ayant la mission distribution sont concernés par cet item.

LE RENDEMENT (P104.3)

Le rendement du réseau de distribution, exprimé en pourcentage, est le rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers (particuliers, industriels) et le service public (pour la gestion du dispositif d'eau potable), et le volume d'eau potable introduit dans le réseau de distribution.

Ainsi, plus le rendement est élevé (à consommation constante), moins les pertes par fuite sont importantes et les prélèvements sur la ressource en sont d'autant diminués.

Le calcul du rendement s'effectue selon l'arrêté du 2 mai 2007 comme suit :

Rendement du réseau (%) =

$$\frac{VC^* \text{ autorisé comptabilisé} + VC \text{ autorisé estimé} + \text{vente en gros}}{\text{volume produit} + \text{acheté en gros}}$$

Le volume consommé autorisé comporte, outre les volumes comptabilisés par les compteurs existants, des volumes estimés correspondant à des utilisations non comptabilisées telles que le lavage des voies publiques et des utilisations de service telles que la désinfection des conduites après travaux. Ces estimations ont été réalisées selon un référentiel établi par l'ASTEE (Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement).

En France, le rendement de réseau est en moyenne de 79,9 % selon la dernière étude nationale de 2018. Autrement dit, pour cinq litres d'eau mis en distribution, un litre d'eau revient au milieu naturel sans passer par le consommateur. Cependant, ce chiffre est à relativiser car il est basé sur une moyenne des données connues. Or, en grande majorité, ce sont les communes les plus importantes et donc les plus urbaines qui renseignent cet indicateur.

* VC: volume consommé

Le rendement calculé est, en 2020, de 84 % en moyenne pour les 10 communes gérées par la Métropole, que ce soit en régie ou en délégation de service public, contre 81,3 % en 2019 et 80,5 % en 2018.

Plusieurs précisions sont à apporter :

-Le rendement prend également en compte les achats et ventes d'eau vers des collectivités extérieures qui transitent par les réseaux, ce qui peut artificiellement gonfler le rendement ;

-Des informations incomplètes transmises lors du transfert de compétence et des interprétations erronées des échanges d'eau entre communes avaient conduit à sous-estimer le rendement 2017 (76 % annoncé en 2017).

La Métropole poursuit ses actions afin d'améliorer le rendement de ses réseaux :

- établissement d'un schéma directeur eau potable (notification du marché en juin 2020 / études 2020-2022) ;
- poursuite des projets de sectorisation du réseau sur Clermont-Ferrand et Cournon-d'Auvergne, engagés par les communes, pour mieux cibler les secteurs à inspecter ;
- recherche d'un meilleur taux de renouvellement des réseaux pour maintenir le bon état du patrimoine ou le restaurer.

INDICE LINÉAIRE DES VOLUMES NON COMPTÉS (P105.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

Le calcul de cet indicateur s'effectue comme suit :

Indice linéaire des volumes non comptés (m³ / km / jour) =

Volume mis en distribution - Volume comptabilisé

Longueur du réseau (hors branchements) x 365 ou 366

La valeur moyenne pour la Métropole est de **8,9 m³/km / jour** contre 10,2 m³/km /jour en 2019, en légère amélioration.

A titre d'information, la moyenne en France en 2018 était de 3,5 m³ / km / jour.

INDICE LINÉAIRE DE PERTES EN RÉSEAU (P106.3)

L'indice linéaire des pertes en réseau évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les pertes par fuite sur le réseau de distribution. Il s'évalue en m³/km/jour.

Contrairement au rendement de réseau, cet indicateur ne varie pas avec l'augmentation de la production d'eau potable. Il exprime de façon absolue les pertes par fuite dans les réseaux.

Le calcul de cet indicateur s'effectue comme suit :

Indice linéaire des pertes de réseau (m³/km/jour) =

Volume mis en distribution - Volume consommé autorisé (comptabilisé + estimé)

Longueur du réseau (hors branchements) x 365

Plus le service est urbain, plus l'importance et la probabilité de fuites sont élevées (canalisations de diamètre plus important, multiplication des points de branchements qui sont les points faibles de l'étanchéité d'un réseau...). Une grille de lecture permettant de décrypter les résultats d'un indice linéaire de pertes en terme de performance pour les différentes catégories de collectivités suivantes a été mise au point par les Agences de l'Eau :

La valeur moyenne pour la Métropole est de **8,0 m³ / km / jour** contre 9,5 m³ / km / jour en 2019, en légère amélioration, ce qui donne, pour un réseau « intermédiaire » (46 abonnés par km de réseau), un qualificatif de « moyen », à nuancer selon les secteurs.

Type selon D(*)	Rural (D < 25)	Intermédiaire (25 ≤ D < 50)	Urbain (50 ≤ D)
Très bon	ILP < 1,5	ILP < 3	ILP < 7
Bon	1,5 ≤ ILP < 2,5	3 ≤ ILP < 5	7 ≤ ILP < 10
Moyen	2,5 ≤ ILP ≤ 4	5 ≤ ILP ≤ 8	10 ≤ ILP ≤ 15
Mauvais	4 < ILP	8 < ILP	15 < ILP

* D représente la densité linéaire d'abonnés exprimée en nombre d'abonnés / km de réseau

TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE (P107.2)

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Pour cet exercice 2020, et dans la mesure où la Métropole est compétente en eau potable depuis 2017 seulement, cet indicateur a été calculé en prenant en compte le linéaire renouvelé sur les 4 dernières années (2017- 2018 – 2019 - 2020). Ainsi, **27,6 kilomètres ont été renouvelés sur ces 4 années, soit un taux de renouvellement de 0,6 %** (contre 0,6 % en 2019). Le taux de renouvellement moyen en France s'établit en 2018 à 0,63 % (sur 5 ans).

Quelques exemples de travaux menés en 2020 sont cités dans le paragraphe Principaux investissements 2020.

INDICE D'AVANCEMENT DE PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU (P108.3)

Les périmètres de protection visent à protéger les ressources d'eau potable contre les risques de contaminations ponctuelles et accidentelles pouvant survenir dans l'environnement proche des captages. Cette action contribue fortement à améliorer de manière pérenne et significative la sécurité sanitaire des eaux distribuées au robinet des consommateurs et notamment la qualité microbiologique.

Le code de la santé publique définit 3 types de périmètres de protection :

- Un périmètre de protection immédiate ;
- Un périmètre de protection rapprochée ;
- Un périmètre de protection éloignée.

Les périmètres sont définis sur la base d'une étude hydrogéologique. Sur l'emprise des périmètres, des prescriptions, rendues opposables par un arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique, interdisent ou réglementent les activités qui pourraient nuire à la qualité des eaux captées.

En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

0%	Aucune action de protection
20%	Études environnementales et hydrogéologiques en cours
40%	Avis de l'hydrogéologue rendu
50%	Dossier déposé en préfecture
60%	Arrêté préfectoral
80%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés...)
100%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Concernant la Métropole, les situations sont très variables :

- certaines ressources ont un indice de 100 % : puits de la nappe alluviale de l'Allier anciennement exploités par Clermont-Ferrand, source de Marpon, ressources alimentant notamment Saint-Genès-Champanelle... ;
- certaines ressources ont un indice de 40 % : certaines doivent être abandonnées car les périmètres ne peuvent pas être mis en œuvre (Fontanas, Kühn...);
- pour d'autres, les démarches et/ou travaux nécessaires ont été relancés :
 - Concernant le forage F4 de Tourtour (commune de Saint-Genès-Champanelle), les travaux ont été engagés;
 - Concernant le puits de la Vacherie, destiné à remplacer des ressources non protégeables, les démarches administratives se sont finalisées en 2020 avec la notification de l'arrêté préfectoral autorisant la distribution au public d'eau destinée à la consommation humaine et les travaux afférents suite à l'enquête d'utilité publique ;
 - Concernant le Maar d'Enval (commune d'Orcines), il comporte 2 puits précédemment propriété de la commune d'Orcines et de Royat et dont le périmètre de protection était défini par l'arrêté de D.U.P. (Déclaration d'Utilité Publique) daté du 14 novembre 1989, et un forage construit en 2013 par la Ville de Clermont-Ferrand devant se substituer à la source Fontanas non protégeable. Suite au transfert à la Métropole, par délibération du 10 février 2017, le Conseil communautaire a pris la décision d'engager une procédure conjointe pour l'établissement des périmètres de protection concernant les 3 forages précités qui desservent le territoire métropolitain. Suite à l'avis de l'hydrogéologue agréé en date de mai 2017 puis d'octobre 2020 sur la protection de ces forages, il est nécessaire de poursuivre la procédure de mise en place des périmètres de protection du site avec l'ouverture d'une enquête publique en vue de la déclaration d'utilité publique.

L'indice global d'avancement de la protection des ressources utilisées pour Clermont Auvergne Métropole est de **80 % pour les communes gérées en régie et 72 % si l'on prend en compte les communes gérées en délégation de service public**, contre respectivement 84% et 76% en 2019. Ces variations peuvent s'expliquer par le mode de calcul qui prend en compte le poids de chaque ressource dans la production qui varie également d'une année à l'autre. A plus long terme, c'est bien l'avancée des démarches qui permettra d'arriver à des ressources mieux protégées et à une sécurisation renforcée de la qualité distribuée.

TAUX D'OCCURRENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON-PROGRAMMÉES (P151.1)

Une interruption de service non-programmée est une coupure d'eau pour laquelle les abonnés concernés n'ont pas été informés au moins 24 heures à l'avance, exception faite des coupures chez un abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement.

Le calcul de cet indicateur s'effectue comme suit :

$$\frac{\text{Nombre d'interruptions de service non programmées}}{\text{Nombre d'abonnés du service}} \times 1000$$

Pour l'année 2020, ce taux est en moyenne de **1,61 / 1 000 abonnés** sur la Métropole contre 1,64 / 1 000 en 2019. (2,25/1 000 en moyenne en France en 2018).

Sont comptabilisées comme interruptions non programmées les fuites de conduites : 76 en 2020 contre 75 en 2019 (sur les communes gérées en régie), taux stable sur ces 2 années.

DÉLAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS (D151.0 ET P152.1)

Le service s'engage à fournir l'eau dans un délai de 1 jour ouvré après réception d'une demande d'ouverture de branchement, dans la mesure où celle-ci émane d'un abonné doté d'un branchement fonctionnel (pré-existant ou neuf).

Le calcul de cet indicateur s'effectue comme suit :

$$\frac{\text{Nombre d'ouvertures de branchements ayant respecté le délai}}{\text{Nombre total d'ouvertures de branchements}} \times 100$$

Pour l'année 2020, le taux de respect de ce délai est de **100 %** pour les communes gérées en régie.

DURÉE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITÉ (P153.2)

La durée d'extinction de la dette se définit comme la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute annuelle (recettes réelles – dépenses réelles).

Le calcul de cet indicateur s'effectue comme suit :

$$\frac{\text{Encours de la dette au 31 décembre de l'exercice}}{\text{Epargne brute annuelle}}$$

Pour l'année 2019, la durée d'extinction de la dette est **6,2 ans** contre 7,7 ans en 2019 (budget annexe de l'eau potable).

TAUX D'IMPAYÉS SUR LES FACTURES DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (P154.0)

Dans le calcul de ce taux, ne doivent être considérées que les seules factures portant sur la vente d'eau potable proprement dite. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple suite à une erreur de facturation ou à une fuite).

Toute facture 2019 impayée au 31/12/2020 est comptabilisée, quelque soit le motif du non-paiement.

Le calcul de cet indicateur s'effectue comme suit :

$$\frac{\text{Montant d'impayés au titre de l'année précédente tel que connu au 31 décembre de l'année en cours}}{\text{Chiffre d'affaire TTC (hors travaux) au titre de l'année précédente}} \times 100$$

Pour les communes gérées en régie, ces données relèvent du Trésor Public et font état d'un taux d'impayés de **2,88 %** sur le budget eau. A noter que ce chiffre prend en compte l'ensemble des produits à recouvrer et non uniquement les factures de vente d'eau comme le prévoit la réglementation. La moyenne nationale 2018 s'établit à 1,83 % .

TAUX DE RÉCLAMATIONS (P155.1)

Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

Le calcul de cet indicateur s'effectue comme suit :

$$\frac{\text{Nombre de réclamations (hors prix) laissant une trace écrite}}{\text{Nombre total d'abonnés du service}} \times 1000$$

Pour cette année 2019, le taux de réclamations pour les communes en régie est de l'ordre de **1,2 pour 1000 abonnés** (50 réclamations écrites) contre 0,8 pour 1000 abonnés en 2019 (30 réclamations écrites). La moyenne nationale 2018 s'établit à 3,4 réclamations pour 1000 abonnés .

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2020

Les dépenses d'investissement 2020 s'élèvent **9,6 millions d'euros, dont 8,8 millions d'euros de dépenses réelles**. Elles concernent pour l'essentiel :

- le remboursement du capital de la dette pour 2,7 millions d'€, dont 0,18 millions d'€ au titre d'avances remboursables de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne,
- **les dépenses d'équipement pour 6,1 millions d'euros** ; ces dépenses correspondent notamment à :
 - des travaux sur les réseaux en accompagnement des travaux de voirie ou sur des opérations d'urgence pour renouveler le réseau pour 4,89 M€ :
 - dont 2,28 M€ à Clermont-Ferrand (boulevard Kennedy, avenue Ernest Cristal, etc),

- 0,70 M€ à Cournon (avenue de la Margeride, allée du Vivarais, avenue du Midi, Sarliève sud, etc),
- 0,54 M€ à Ceyrat
- 0,17 M€ à Saint-Genès-Champanelle (forage de Tourtour, etc)
- 0,08 M€ à Orcines,
- 0,08 M€ à Chamalières,
- ainsi que 0,42 M€ consacrés aux travaux résultant de l'élargissement de l'autoroute A75 et au pont A75 avenue Ernest Cristal, etc
- des travaux d'infogérance, de télégestion et d'instrumentation des réseaux (0,17 M€)
- des études et travaux pour l'usine élévatoire (0,58 M€, avec par exemple la réfection de l'étanchéité de réservoirs et le remplacement de la canalisation B2)
- des travaux divers tels que la pose d'un groupe froid, de ventilo-convecteurs, des travaux de chauffage ou la rénovation de bureaux sur le site Berthelot (0,11 M€)
- des études diverses (0,07 M€, principalement en lien avec l'évolution de la sécurisation du système de virtualisation OSIRIS et l'élaboration du schéma directeur d'alimentation en eau potable)
- des acquisitions d'équipements spécialisés d'exploitation pour 0,19 M€ ainsi que d'autres matériels et logiciels (véhicules, matériel informatique, mobiliers, etc) pour 0,1 M€

L'ensemble des dépenses d'investissement sont présentées en annexe.

RECETTES D'INVESTISSEMENTS

Les recettes d'investissement 2020 s'élèvent à **8 millions d'euros** et sont constituées principalement par :

- l'emprunt encaissé sur l'exercice pour 3 M€,
- des subventions de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et du Département pour 0,71 M€ concernant diverses opérations (acquisition de débitmètres et pré-localisateurs, schéma directeur d'alimentation en eau potable, travaux d'alimentation et d'enfouissement, étude du réseau),
- des recettes d'ordre pour 4,3 M€, correspondant à l'amortissement des biens et à des intégrations d'études et frais d'annonces et insertions et à des résorptions d'avances forfaitaires versées dans le cadre des marchés publics (518 663 €).

L'ensemble des recettes d'investissement sont présentées en annexe.

ÉTAT DE LA DETTE DU SERVICE

L'état de la dette au 31 décembre 2020 fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2020
Encours de la dette au 31 décembre N <i>montant restant dû en euros</i>		37 202 241,23 €
montant remboursé durant l'exercice <i>(en euros)</i>	en capital	2 676 580,11 € <i>(remboursement avances de l'Agence de l'Eau comprises)</i>
	en intérêts	605 151,68 €

AMORTISSEMENTS

Pour l'année 2020, la dotation aux amortissements a été de **4 090 613,76 €**.

L'année 2018 a permis d'entamer le recensement et la fiabilisation des actifs et passifs avec les communes ou syndicats concernés, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) et la Métropole. Les procès-verbaux de transfert de propriété sur les communes de Clermont-Ferrand, Cournon-d'Auvergne, Beaumont, Pérignat-les-Sarliève et Saint-Genès-Champanelle ont ainsi permis l'intégration comptable des biens et une comptabilisation des amortissements sur l'exercice 2018 incluant deux annuités. En 2019, les intégrations ont été finalisées avec la signature des procès-verbaux de transfert de propriété des communes de Chamalières, Orcines, Ceyrat, Durtol et Royat et l'intégration comptable des biens et une comptabilisation des amortissements sur l'exercice 2019 incluant trois annuités.

PROJETS ET TRAVAUX 2021

Les dépenses réelles d'investissement inscrites au budget 2021 s'élèvent à **9,9 millions d'euros** et se décomposent ainsi :

- 2,87 M€ de dépenses liées au remboursement de la dette
- **6,9 M€ d'équipement** dont :
 - 0,8 M€ de frais d'études et insertions (schéma directeur d'eau potable, étude préliminaire pour la réhabilitation de la passerelle métallique, étude sur l'étanchéité d'un réservoir, cybersécurité)
 - 0,12 M€ de logiciels, licences et matériels informatiques, dont projet TEMETRA pour la relève de compteurs
 - 0,27 M€ d'acquisition de matériels divers (usine d'eau potable, systèmes industriels, contrôle des eaux, exploitation, transport, mobilier)
 - 5,7 M€ de travaux :
 - dont 4,4 M€ de travaux de réseaux en accompagnement des travaux de voirie ou sur des opérations d'urgence pour renouveler le réseau (notamment rue Anatole France à Chamalières, rue Montrodeix à Orcines, viabilisation de la Plaine de Sarliève à Cournon-d'Auvergne, bd Lavoisier à Clermont-Ferrand...);
 - 0,78 M€ de travaux sur l'usine d'eau potable (réhabilitation de la passerelle métallique, sécurisation des puits, alarme incendie...);
 - 0,35 M€ pour des travaux d'exploitation (mise en place des périmètres de protection sur le puits de la Vacherie, changements de branchements en plomb...);
 - 0,14 M€ de travaux au laboratoire de contrôle des eaux;
 - 0,07 M€ pour la télégestion et la sécurisation des installations (notamment accès par badges programmables).
 - 0,14 M€ de déficit d'investissement reporté 2020.

ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

ABANDONS DE CRÉANCE OU VERSEMENTS À UN FONDS DE SOLIDARITÉ (P109.0)

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service. Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social liées aux factures d'eau votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité.

En 2020, cet indicateur se chiffre à **21 319 € (soit 0,0018€ / m³ comptabilisé)**, répartis comme suit :

- 18 567,91 € au titre des abandons de créances,
- 2 751 € au titre du FSL (16 foyers aidés pour l'ensemble de la Métropole).

La moyenne nationale 2018 est de 0,005 € / m³ comptabilisé.

OPÉRATIONS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

La loi "Oudin-Santini" du 9 février 2005, relative à la « coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement » a ouvert aux collectivités et aux établissements publics le droit d'utiliser jusqu'à 1 % de leur budget "eau et assainissement" pour des actions de solidarité internationale (aide d'urgence ou de développement).

Ces financements de projets dans le domaine de l'eau et l'assainissement peuvent venir en complément de projets intégrés couvrant la santé, le développement économique, la culture... financés sur le budget général (au titre de la loi du 6 février 1992).

En 2020, l'action de la Métropole a concerné 2 projets :

Projets porté par l'association « H₂O sans frontières »

En 2019, une nouvelle convention a été signée avec l'association « H₂O sans frontières » pour les années 2019-2020-2021, dans la continuité de la précédente.

Elle porte notamment sur des actions d'amélioration de l'accès à l'eau (réparation de forages en panne au sein de 5 communes de la Région Centre ouest du Burkina Faso), mais aussi sur des aspects éducatifs avec la mise en place de liens entre les enfants du Burkina Faso et de Clermont-Ferrand et la sensibilisation des scolaires à l'importance de l'eau avec l'organisation de la manifestation «les Cours d'eau d'H₂O».

En 2020:

- 39 forages ont été réhabilités, dont environ 20 forages financés par Clermont Auvergne Métropole (environ 800 € par forage, pièces et main-d'œuvre locale) au printemps 2020, dans 4 communes rurales non électrifiées de la région du Centre Ouest du Burkina Faso (Cassou, To

et Didyr et Ramongo). Compte tenu des problèmes liés au Covid-19, les travaux ont été accélérés de manière à ce que les scolaires et les populations proches puissent disposer d'eau potable à proximité. Plus de 18 000 personnes vont bénéficier de cette initiative.



Forage de l'école de Cassou au Burkina Faso (photo H₂O sans frontières).

- De très nombreux établissements scolaires se sont engagés sur les années scolaires 2019/2020 (40 classes) et 2020/2021 (2 classes) dans des projets sur la thématique de l'eau et des échanges avec le Burkina Faso. Les équipes enseignantes ont été accompagnées dans leurs projets par l'association H₂O sans frontières.
- Les cours d'eau d'H₂O 2020 ont dû être annulés en raison de la pandémie COVID-19.

La contribution financière de la Métropole s'élève **25 000 € HT par an** répartis comme suit :

- 15 000 € HT pour la réhabilitation des forages,
- 4 000 € HT pour la mise en oeuvre des échanges entre les enfants de la Métropole et du Burkina Faso (projets scolaires, venue de la chargée de mission, équipement audio-visuel pour permettre les échanges...),
- 6 000 € HT pour les Cours d'eau d'H₂O.

Projet porté par le Comité de Clermont-Ferrand des Électriciens et Gaziers du Secours Populaire Français

Une subvention de **5 000 €** a été attribuée à un projet d'adduction d'eau potable à Madagascar, sur la commune de Morarano. Ce projet concerne 800 habitants qui n'ont pas accès à l'eau potable et consomment l'eau des rizières. L'objectif du projet est de satisfaire à une consommation de 11,5 l/j/personne. L'adduction d'eau, outre l'action de santé publique, soulagera les enfants de la charge d'approvisionnement en eau et améliorera leur scolarisation. Le paiement de ce service sera au forfait mensuel, par famille. Cette recette sera affectée à l'exploitation du réseau.

5/ SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI ET MODE DE GESTION DU SERVICE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Clermont Auvergne Métropole dispose de la compétence « assainissement collectif » : collecte, transport, traitement des eaux usées.

Au 1^{er} janvier 2020 à l'échelle du territoire de la collectivité, la compétence assainissement collectif est gérée selon les communes :

- par la Métropole
 - soit en régie (17 communes),
 - soit par délégation de service public (2 communes)

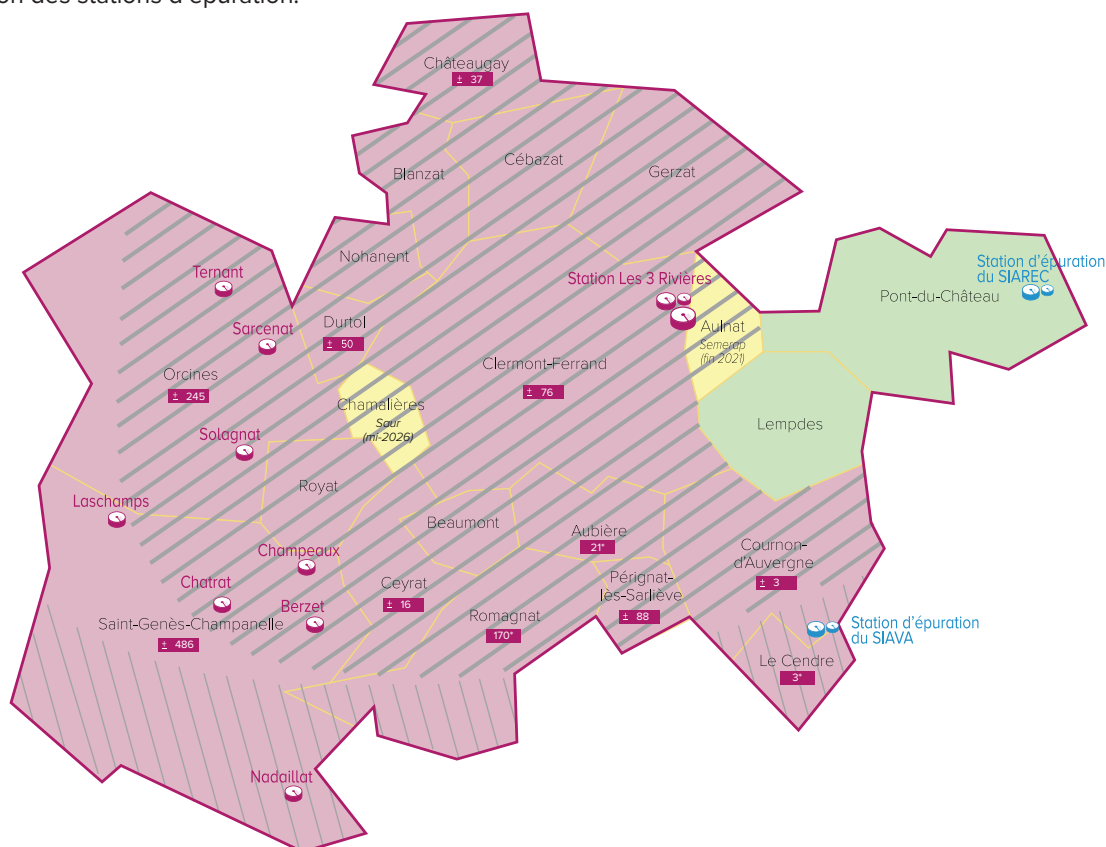
- soit par un syndicat dédié, le SIAREC (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région Est de Clermont-Ferrand) au sein duquel la Métropole est représentée en substitution des communes précédemment compétentes (2 communes).

Le contrat de délégation de service public concernant la gestion de l'assainissement sur Cébazat a pris fin le 31/12/2019, cette gestion a été reprise en régie.

La Métropole assure également le transport et le traitement d'effluents issus des communes de Saint-Beauzire (Biopôle Clermont-Limagne) et de la commune de Sayat.

Carte compétence assainissement

Assainissement et traitement des eaux usées
et localisation des stations d'épuration.



Compétence assainissement collectif

- Régie directe
- Délégation de service public
- Siarec (Syndicat intercommunal d'assainissement de la région Est de Clermont-Ferrand)

Compétence assainissement non collectif

- 1195 Nombre d'installations
- 3 au 01/06/2021

Traitement des eaux usées

- Station d'épuration "Les 3 Rivières" (Clermont Auvergne Métropole)
- Station d'épuration du Siava (Syndicat intercommunal d'assainissement de la Vallée de l'Auzon)
- Station d'épuration du Siarec (Syndicat intercommunal d'assainissement de la région Est de Clermont-Ferrand)

- Station d'épuration (en régie)
- Station d'épuration (syndicats)

UN SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT SUR LA MÉTROPOLE CLERMONTOISE

Le schéma directeur d'assainissement 2015-2021 de la Métropole doit permettre d'atteindre les objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau (2000), en particulier le « bon état des eaux et milieux aquatiques. ». L'objectif est d'améliorer la qualité de l'eau, en réduisant les rejets d'eaux usées par temps de pluie et en améliorant la qualité des rejets après traitement.

Les objectifs du schéma directeur, approuvé en 2011, sont les suivants :

- fiabiliser l'acheminement des eaux usées vers la station d'épuration en cas de pluies de faible intensité. Le réseau d'assainissement étant en grande partie unitaire, il est nécessaire de redimensionner plusieurs collecteurs intercommunaux et de réaliser des bassins de stockage – restitution,

- sécuriser le fonctionnement du réseau d'assainissement par l'instrumentation des déversoirs d'orage, la mise en place d'un nouveau logiciel de supervision des réseaux d'assainissement et la réalisation de 2 stations de mesure et d'alerte sur l'Artière et le Bédat...

- améliorer le traitement des eaux usées et des boues sur la station d'épuration et les valoriser énergétiquement.

D'importants travaux permettant d'atteindre ces objectifs ont été programmés depuis 2012, pour une enveloppe totale d'environ 120 millions d'euros. Ce programme de travaux fait l'objet d'un contrat de programmation avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, prévoyant l'aide financière de celle-ci.



ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE (D201.0) ET NOMBRE D'ABONNÉS (VP.056)

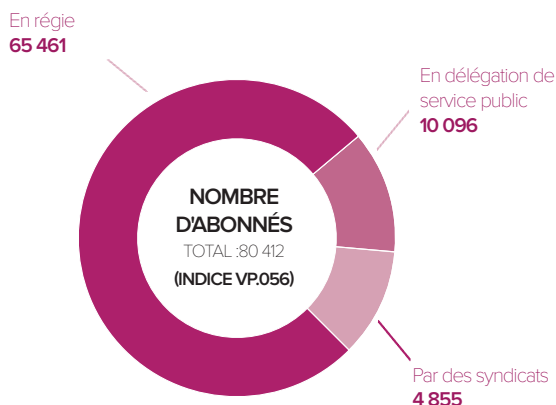
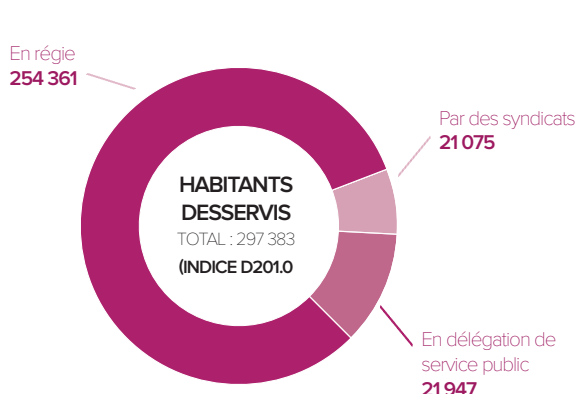
Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Les chiffres indiqués dans le tableau ci-dessous sont ceux de la population totale légale en vigueur en 2021 millésimée

2018 (source DGCL, BANATIC / Insee, RP), déduction faite de l'estimation du nombre d'habitants desservis par une installation d'assainissement non collectif lorsque les données sont disponibles.

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public de l'assainissement collectif relevant de la compétence de Clermont Auvergne Métropole dessert **276 308 habitants au 31/12/2020 et 70 316 abonnés.**



		COMMUNE	NOMBRE D'HABITANTS DESSERVIS	NOMBRE D'ABONNÉS
MÉTROPOLE	RÉGIE	AUBIÈRE	10 849	3 840
		BEAUMONT	11 024	3 300
		BLANZAT	3 791	1 800
		CÉBAZAT	8 835	4 150
		CEYRAT	6 476	2 634
		CHÂTEAUGAY	3 059	1 700
		CLERMONT-FERRAND	145 289	23 359
		COURNON-D'AUVERGNE	20 519	7 354
		DURTOL	1 960	799
		GERZAT	10 402	5 100
		LE CENDRE	5 541	2 100
		NOHANENT	2 258	1 071
		ORCINES	2 981	1 497
		PÉRIGNAT-LÈS-SARLIÈVE	2 544	1 136
		ROMAGNAT	7 580	3 021
		ROYAT	4 625	1 374
		SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE	2 628	1 226
		TOTAL RÉGIE	254 361	65 451
		DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	AULNAT	4 112
	CHAMALIÈRES		17 835	3 190
	TOTAL MÉTROPOLE		276 308	70 316
SYNDICATS	LEMPDES	8 973	4 238	
	PONT-DU-CHÂTEAU	12 102	5 858	
TOTAL TERRITOIRE		297 383	80 412	

AUTORISATIONS DE DÉVERSEMENTS D'EFFLUENTS INDUSTRIELS (D.202.0)

Parmi les usagers non domestiques, on classe certains établissements industriels, commerciaux ou artisanaux, dont les rejets correspondent à une utilisation de l'eau autre que domestique (« eaux industrielles »).

La nature quantitative et qualitative de ces rejets est précisée dans des arrêtés d'autorisation de raccordement passés entre la collectivité et l'établissement désireux de se raccorder au réseau d'évacuation public.

Dans certains cas, il peut être exigé des installations de prétraitement : séparateurs de graisses pour les restaurants, cantines, établissements hospitaliers, boucheries, charcuteries..., séparateurs d'hydrocarbures pour les garages, stations-services...

49 établissements disposent de conventions de rejets ou arrêtés de déversements (sur les 19 communes relevant de la compétence de la Métropole).

VERS UNE MEILLEURE MAÎTRISE DES REJETS INDUSTRIELS DANS LES RÉSEAUX PUBLICS D'ASSAINISSEMENT

La Métropole souhaite limiter l'impact de l'activité industrielle sur le milieu aquatique afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des cours d'eau.

Cette politique ambitieuse s'appuie sur 3 axes :

- identifier et accompagner les établissements rejetant ou susceptibles de rejeter des eaux usées non domestiques,
- assurer le respect des prescriptions réglementaires,
- rechercher les causes de pollution détectées dans les réseaux et le milieu aquatique.

En 2019 a été mise en place une cellule en charge des rejets industriels avec le recrutement d'un technicien (conseil auprès des industriels, rédaction des arrêtés d'autorisation, contrôles, recherche de l'origine de pollutions du milieu naturel, suivi d'élaboration de programmes de travaux de l'industriel pour remédier aux pollutions accidentelles voire procédures de mise en demeure et dépôt de plaintes si les pollutions ne cessent pas).

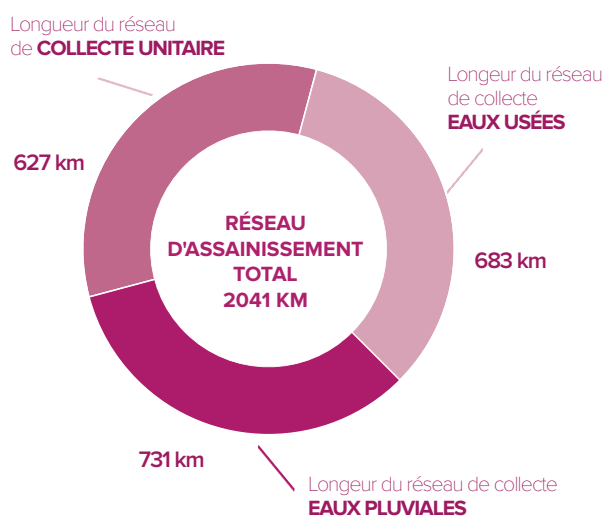
LINÉAIRE DE RÉSEAUX DE COLLECTE (HORS BRANCHEMENTS) ET/OU TRANSFERT

Le tableau ci-dessous indique, par commune et par type de réseau, les linéaires en km de réseau de collecte.

Au total, le réseau de collecte tel que défini réglementairement est de **1 310 km, dont 1 186 km gérés par la Métropole**. Sur cette partie, le réseau est composé pour moitié environ de réseau unitaire (595 km) et pour moitié de réseau séparatif eaux usées (683 km).

Le réseau d'eaux pluviales est comptabilisé à part, il représente 731 km sur la Métropole.

Au total, le réseau d'assainissement (2041 km) se compose d'environ 1/3 de réseau unitaire, 1/3 de réseau séparatif eaux usées et 1/3 de réseau séparatif eaux pluviales.



Une trentaine de kilomètres de grands collecteurs permettent d'assurer le transfert des eaux usées vers la Station d'épuration des Trois Rivières pour la majeure partie du territoire.

Le réseau de collecte comporte environ de 350 déversoirs d'orage. Conformément à la réglementation, les 65 déversoirs les plus importants (déversant plus de 120 kg de DBO₅ / jour soit 2 000 équivalents –habitants) ont été instrumentés pour permettre un suivi de la pollution rejetée au milieu naturel.

Près de 50 postes de relèvement complètent le réseau.

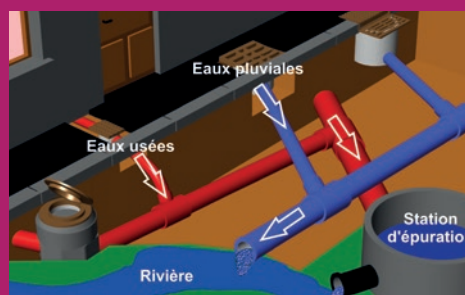
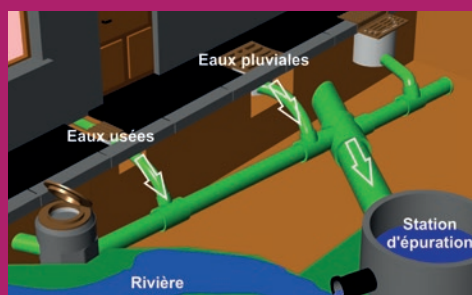
		COMMUNE	VP.077 LONGUEUR DU RÉSEAU DE DESSERTE (HORS BRANCHEMENTS) (EN KM) *	VP.199 LONGUEUR DU RÉSEAU DE COLLECTE UNITAIRE (EN KM)	VP.200 LONGUEUR DU RÉSEAU DE COLLECTE DES EAUX USÉES (EN KM)	LONGUEUR DU RÉSEAU DE COLLECTE DES EAUX PLUVIALES (EN KM)
MÉTROPOLE	RÉGIE	AUBIÈRE	64	25	39	53
		BEAUMONT	50	11	39	40
		BLANZAT	23	7	17	19
		CÉBAZAT	51	12	39	45
		CEYRAT	45	22	23	31
		CHÂTEAUGAY	24	5	19	18
		CLERMONT-FERRAND	429	345	84	133
		COURNON-D'AUVERGNE	129	59	71	86
		DURTOL	16	8	9	8
		GERZAT	61	6	55	53
		LE CENDRE	31	10	21	23
		NOHANENT	15	5	10	10
		ORCINES	39	20	19	8
		PÉRIGNAT-LÈS-SARLIÈVE	19	7	12	14
		ROMAGNAT	46	21	25	29
		ROYAT	29	1	28	21
		SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE	37	7	30	19
		TOTAL RÉGIE	1 109	570	539	608
	DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	AULNAT	24	12	12	12
		CHAMALIÈRES	53	13	39	43
TOTAL DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC		77	25	51	55	
TOTAL MÉTROPOLE		1 186	595	590	663	
SYNDICATS	LEMPDES	60	0	60	28	
	PONT-DU-CHÂTEAU	65	32	33	40	
	TOTAL SYNDICATS	125	32	93	68	
TOTAL TERRITOIRE		1 310	627	683	731	

* (Séparatif ou unitaire, fonctionnant sous pression, sous vide ou de manière gravitaire), hors branchements, situé à l'amont des stations d'épuration ou des points de rejet en milieu naturel ou des points de rejet vers un autre service. La longueur entre la sortie des stations d'épuration et le point de rejet n'est pas prise en compte.

LES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT : DE QUOI PARLE-T-ON ?

- Le réseau unitaire : les eaux usées (eaux usées des toilettes, salles de bains, cuisines...) et les eaux pluviales (eaux de toiture, de ruissellement...) se rejoignent dans une même canalisation qui les conduit à la station d'épuration où elles sont traitées.

- Le réseau séparatif : les eaux usées et les eaux pluviales sont collectées dans deux conduites différentes, les eaux usées sont dirigées vers la station d'épuration, les eaux pluviales vers le milieu naturel.



Le choix de l'un ou l'autre type de réseau est fonction de nombreux critères (économiques, techniques, météorologiques, historiques,...)

LES EAUX PLUVIALES, CAUSES DE DÉBORDEMENTS

En cas de fortes pluies, les eaux circulant dans les réseaux unitaires peuvent déborder dans les milieux naturels, entraînant des phénomènes de pollution au niveau de l'Artière, du Bédât et de la Tiretaine.

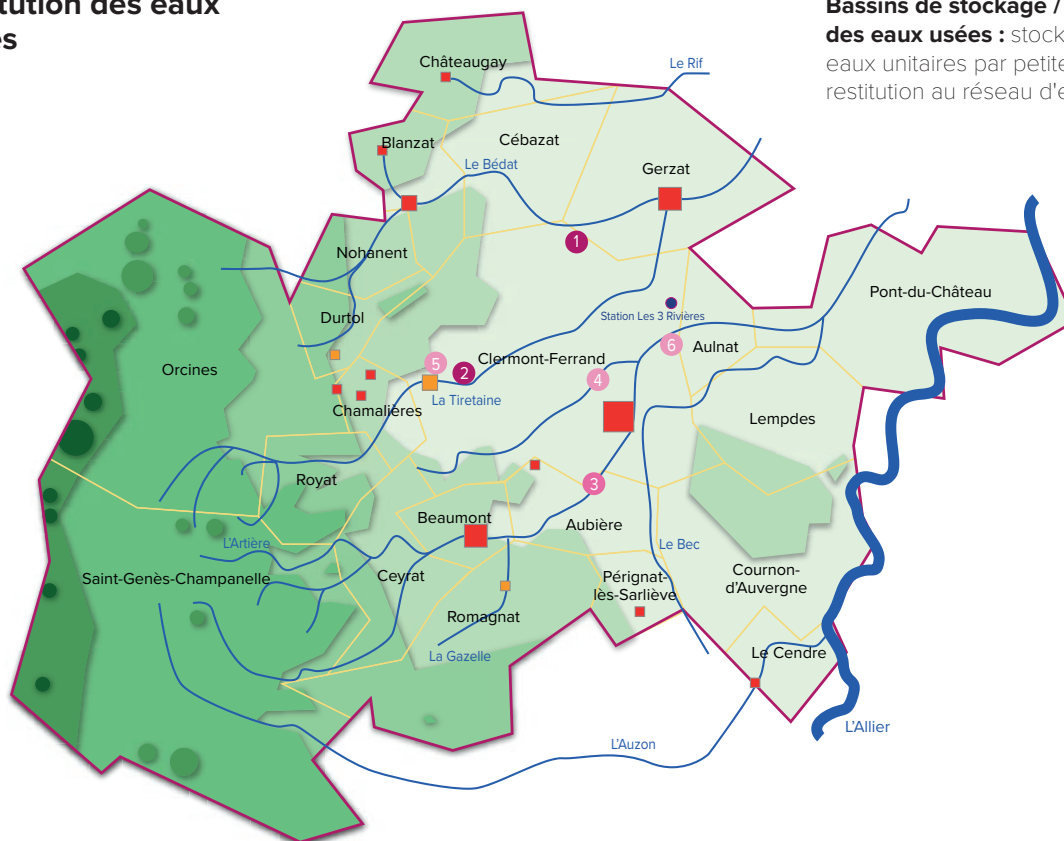
L'objectif est donc de traiter ces débordements pour améliorer la qualité des masses d'eau et des cours d'eau. Ainsi, la Métropole a engagé, dans le cadre de son schéma directeur d'assainissement la construction de 6 bassins de stockage-restitution. Leur rôle ? Capturer, lors d'événements pluvieux, les premières eaux les plus chargées (polluées). Elles sont alors stockées temporairement dans les bassins pour être, après désengorgement des réseaux, progressivement renvoyées vers la station d'épuration des Trois Rivières, pour être traitées.

L'année 2020 a été marquée par la fin des travaux du Bassin de Stockage – Restitution (BSR) de Belle Ombre (10 000 m³) et le début des travaux du BSR Zac des Sauzes (4 500 m³).

La rétention à la parcelle, indispensable

Le rejet d'eaux pluviales ou de ruissellement (eaux de toitures, de lavage...) issues des parcelles privées entraîne également un surplus d'eau conséquent générant des débordements et des pollutions du milieu naturel. Si des prescriptions techniques de gestion à la parcelle (rétention, infiltration, réutilisation...) sont désormais imposées lors de nouveaux aménagements en cas d'imperméabilisation de surfaces, il est indispensable que les particuliers mettent également en œuvre, dans la mesure du possible, des mesures de rétention des eaux pluviales : récupération d'eau de pluie pour arroser le jardin par exemple... La Métropole a également engagé un important travail de diagnostic et d'accompagnement des propriétaires pour la gestion des eaux pluviales.

Bassins d'orage Bassins de stockage / restitution des eaux usées



Bassins d'orage : stockage des pluies décennales et restitution au milieu naturel.

Bassins de stockage / restitution des eaux usées : stockage des eaux unitaires par petites pluies et restitution au réseau d'eaux usées.



OUVRAGES D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

La régie autonome de l'assainissement gère **9 stations d'épuration des eaux usées**.

• **La station d'épuration des Trois Rivières** est la principale. Elle traite les eaux usées de la majeure partie du territoire :

- 18 communes en totalité ou partiellement

Aubière, Aulnat, Beaumont, Blanzat, Cébazat, Ceyrat, Chamalières, Châteaugay, Clermont-Ferrand, Cournon-d'Auvergne (ZI de la pointe), Durtol, Gerzat, Nohanent, Orcines (en partie), Pérignat-les-Sarliève, Romagnat (hors Opme), Royat, Saint-Genès-Champanelle (Manson, Thèdes)

- ainsi que les eaux usées de la commune de Sayat et du Biopôle Clermont-Limagne basé à Saint-Beauzire et dépendant de la Communauté d'Agglomération de Riom Limagne et Volcans.

• **8 petites stations d'épuration** au niveau des villages des communes de Saint-Genès-Champanelle et d'Orcines.

Berzet (Saint-Genès-Champanelle).

Certaines communes de la Métropole font partie d'un autre système d'assainissement ou y sont raccordées partiellement :

- Cournon-d'Auvergne (en partie), Le Cendre (en totalité), Saint-Genès-Champanelle (villages de Theix, Fontfreyde, Pardon, bourg de St-Genès et Beaune-le-Chaud), Romagnat (village d'Opme) sont raccordés à la station d'épuration du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Val d'Auzon (SIAVA) située à Cournon-d'Auvergne.
- Lempdes et Pont-du-Château, membres du SIAREC (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région Est de Clermont-Ferrand) sont raccordées à la station d'épuration gérée par ce dernier et située à Pont-du-Château.

A noter qu'il existe sur le territoire également près de 1200 installations d'assainissement non collectif ou individuel gérées par la Métropole (voir chapitre sur le Service public d'assainissement non collectif).

La carte page 29 présente ces différents éléments.

DÉNOMINATION	LOCALISATION	DATE DE MISE EN SERVICE	TYPE	CAPACITÉ (EN EH ⁽¹⁾)	COMMENTAIRES
TROIS RIVIÈRES	rue de Bourdon Clermont-Ferrand	20 avril 2004 (totalité)	Boues activées	425 000	Programme d'adaptation aux nouvelles charges d'eaux usées liées à la mise en service progressive des Bassins de Stockage-Restitution et de biométhanisation des boues : en 2020 le marché de conception – réalisation a été attribué et signé, les études lancées, les demandes d'autorisations administratives engagées (permis de construire, dossier loi sur l'eau et ICPE...)
NADAILLAT	route des Cédres Nadaillat Saint-Genès-Champanelle		Lit Bactérien	367	En 2020 : Réseau collectant des eaux claires parasites en période humide, la qualité des eaux traitées est variable. la station est ancienne, les équipements obsolètes (absence de décanteur secondaire) malgré quelques remplacements.
CHATRAT	chemin de la Vialle Chatrat Saint-Genès-Champanelle		Lagunage Naturel	160	En 2020 : L'effluent reçu est normalement concentré. L'effluent traité est de qualité satisfaisante. L'entretien des abords est satisfaisant. Bon fonctionnement général des ouvrages
BERZET	chemin Champ d'Issart Berzet Saint-Genès-Champanelle		Lit Bactérien	400	En 2020 : l'effluent traité est de qualité médiocre (absence de clarificateur après le lit bactérien). Certains mécanismes ont été remplacés. Les ouvrages sont sécurisés, la clôture a été refaite.
LASCHAMPS	route de Manson Laschamps Saint-Genès-Champanelle		Lit Bactérien	200	En 2020 : les eaux traitées sont de qualité médiocre (absence de décanteur secondaire). Les lagunes d'infiltration étaient envahies par la végétation; le curage de l'importante végétation a été effectué sur un bassin pendant l'été
CHAMPEAUX	route de Beaupriant Champeaux Saint-Genès-Champanelle		Filtres plantés de roseaux	120	En 2020 : Bon fonctionnement général des ouvrages et bon entretien des abords
SARZENAT	Sarzenat Orcines	septembre 2010	Lit bactérien	333	Station en fin de vie : les ouvrages sont très dégradés ; L'effluent traité est de qualité très variable lors des visites (dilution par les eaux claires parasites). Le raccordement sur la station des trois rivières est en cours : une première phase de travaux s'est achevée en 2020 (pose de collecteurs entre Durtol et Sarzenat), une seconde phase (pose de collecteurs sur le hameau de Sarzenat) sera achevée en 2021 et la station sera fermée.
SOLAGNAT	Solagnat Orcines	août 1997	Filtre à sable	108	Station actuellement by-passée. Des études sont en cours pour remettre la station en service ou s'orienter vers un autre projet.
TERNANT	Ternant Orcines	septembre 2010	Filtres plantés de roseaux	560	En 2020, le fonctionnement et l'entretien des ouvrages sont satisfaisants. L'effluent traité est de qualité satisfaisante. Néanmoins, le débit reçu est élevé, l'effluent est dilué par des eaux claires parasites.

(1) EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique.

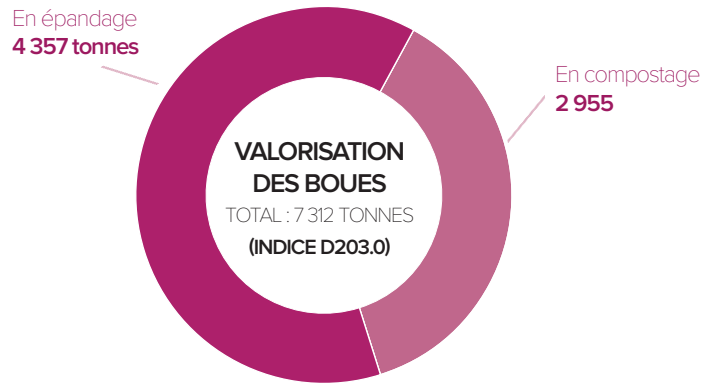
QUANTITÉS DE BOUES ISSUES DES OUVRAGES D'ÉPURATION (D203.0)

La quantité de boues d'épuration produites et évacuées de la station d'épuration des Trois Rivières s'élève en 2020 à **7 312 tonnes de matières sèches, y compris réactifs.**

Pour 2020, conformément au plan d'épandage, les boues ont été valorisées :

- à 60% en épandage. (4 357 tonnes de matières sèches)
- à 40 % en compostage (2 955 tonnes de matières sèches)

Concernant les autres stations d'épuration, il n'y pas eu d'évacuation de boues (le type de traitement des effluents ne le nécessitant pas, par exemple, lits plantés de roseaux).



LES BOUES D'ÉPURATION DE LA STATION DES TROIS RIVIÈRES

Les boues d'épuration sont issues des processus de dégradation biologique mis en œuvre lors de l'épuration de l'eau, processus qui reproduisent en les amplifiant, les phénomènes de biodégradation qui se déroulent naturellement dans les rivières. Ces boues sont composées en majeure partie de matière organique, d'azote, de phosphore et d'oligo-éléments. Pour devenir un amendement organique, elles sont stabilisées, déshydratées jusqu'à devenir solides (30% de matière sèche) et hygiénisées à la chaux.

Jusqu'en 2010, les boues produites (environ 25 000 tonnes de boues humides par an) étaient intégralement évacuées à l'Installation de Stockage des Déchets non Dangereux de Puy-Long. Ces boues sont désormais valorisées en agriculture, par épandage direct ou après compostage (depuis 2011 pour une partie des boues, puis en totalité depuis 2014).

La valorisation agricole des boues d'épuration est une pratique réglementée et encadrée. La Métropole a confié à une société spécialisée et expérimentée, SEDE Environnement, la responsabilité de la valorisation de ces boues dans le cadre d'un marché de prestation de service.

Une réunion publique est organisée tous les ans pour présenter le bilan de l'épandage aux agriculteurs, riverains, communes, associations d'usagers et environnementales.

L'évaluation a démontré que les boues produites sont de grande qualité et permettent l'amendement des terres agricoles avec un produit naturel aux caractéristiques environnementales bien supérieures aux produits chimiques habituellement utilisés.

Par ailleurs, conformément à la réglementation, les boues subissent de nombreuses analyses, au vu desquelles on peut noter qu'elles présentent un réel intérêt agronomique et comportent très peu de micro-polluants.

En valorisant ses boues d'épuration, la Métropole s'inscrit dans une véritable démarche environnementale vertueuse et durable.



INDICATEURS DE PERFORMANCE

Les tableaux ci-après reprennent les principaux indicateurs de performance sur les communes gérées par la Métropole. Les paragraphes qui suivent détaillent les modes de calcul de ces indicateurs.

		P2011 TAUX DE DESSERTE PAR DES RÉSEAUX DE COLLECTE DES EAUX USÉES (EN %)	P202.2B INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX DE COLLECTE DES EAUX USÉES (À PARTIR DE 2013) (EN %)	P252.2 NOMBRE DE POINTS DU RÉSEAU DE COLLECTE NÉCESSITANT DES INTERVENTIONS FRÉQUENTES DE CURAGE PAR 100KM DE RÉSEAU (EN %)
RÉGIE	TOTAL OU MOYENNE RÉGIE	98,9	43	4
DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	TOTAL OU MOYENNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	100	59	ND
TOTAL OU MOYENNE MÉTROPOLE		99	44	ND

INDICATEUR	RÉGIE	MÉTROPOLE
P253.2 TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX DE COLLECTE DES EAUX USÉES (EN %)	-	0,6
VP. 140 LINÉAIRE DE RÉSEAU RENOUVELÉ AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES 2017 - 2018 - 2019 - 2020 (QUEL QUE SOIT LE FINANCEUR) (EN %)	-	28,5
P255.3 INDICE DE CONNAISSANCE DES REJETS AU MILIEU NATUREL PAR LES RÉSEAUX DE COLLECTE DES EAUX USÉES (EN UNITÉ)	-	110 / 120 points (agglomération d'assainissement "Clermont-Ferrand")
P.256.3 DURÉE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITÉ (EN ANNÉE)	-	10,6
P257.0 TAUX D'IMPAYÉS SUR LES FACTURES D'EAU DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (EN %)	1,01	-

INDICATEUR	SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMÉRATION CLERMONTOISE
P203.3 CONFORMITÉ DE LA COLLECTE DES EFFLUENTS AUX PRESCRIPTIONS NATIONALES ISSUES DE LA DIRECTIVE ERU	100 %
P204.3 CONFORMITÉ DES ÉQUIPEMENTS D'ÉPURATION AUX PRESCRIPTIONS NATIONALES ISSUES DE LA DIRECTIVE ERU	100 %
P205.3 CONFORMITÉ DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES AUX PRESCRIPTIONS NATIONALES ISSUES DE LA DIRECTIVE ERU	100 %
P 254.3 PERFORMANCE DES ÉQUIPEMENTS D'ÉPURATION	100 %

TAUX DE DESSERTE PAR LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (P201.1)

Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

Le calcul de cet indicateur s'effectue comme suit :

$$\frac{\text{Nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} \times 100$$

Le taux de desserte 2020 par les réseaux d'eaux usées est **en moyenne de 99% pour la Métropole**, mais varie de 100 % pour les secteurs les plus urbanisés à un peu de plus de 70 à 80 % pour les secteurs plus ruraux comme Saint-Genès-Champagnelle ou Orcines qui comportent de nombreuses installations d'assainissement non collectif.

INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX (P202.2B)

Cet indicateur permet d'évaluer la connaissance du réseau d'assainissement et de s'assurer de la qualité de la gestion patrimoniale et de son évolution.

Un barème précis attribue un nombre de points selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou entre 0 et 110 pour les services n'ayant pas la mission de collecte) et s'obtient en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du Code général des collectivités territoriales.

Pour la Métropole, cet indicateur varie de 30 à 73 points selon les communes, soit une **moyenne pondérée de 44 points sur 120 possibles**. Comme pour l'eau potable, le travail conséquent de vérification, d'intégration et de mise à jour dans le logiciel commun de cartographie se poursuit d'année en année permettant d'affiner le calcul de cet indicateur, mais les niveaux de précision et de fiabilité des données est variable.

A noter que pour l'assainissement, la moyenne nationale est de 63 points pour 2018, soit plus 3 points par rapport au bilan 2017, mais que près de de la moitié des services ont un indice inférieur à 40 points, proportion beaucoup plus importante qu'en eau potable.

INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX (P202.2B)	
	Nombre de points attribuables
PARTIE A : PLAN DES RÉSEAUX	15 points
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'auto-surveillance du réseau	10 points
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	5 points
PARTIE B : INVENTAIRE DES RÉSEAUX <i>Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis</i>	30 points
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾
PARTIE C : AUTRES ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RÉSEAUX <i>Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A et B) sont acquis</i>	75 points
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions ⁽³⁾
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	10 points
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux ⁽⁴⁾	10 points
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	10 points
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	10 points
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10 points
TOTAL (indicateur P202.2B)	120 points

(1) L'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) L'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) Seuls les services ayant la mission de collecte sont concernés par cet item

CONFORMITÉ DE LA COLLECTE DES EFFLUENTS (P203.3), DES ÉQUIPEMENTS DES STATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES (P204.3), DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'ÉPURATION (P205.3) ET DES PERFORMANCES DES ÉQUIPEMENTS D'ÉPURATION (P254.3)

Ces 4 indicateurs ne concernent que les réseaux et stations d'épuration collectant ou traitant une charge supérieure à 2 000 équivalents-habitants.

Les réseaux et équipements concernés sur notre territoire sont ceux de « l'agglomération d'assainissement de Clermont-Ferrand », constituée de la Station d'épuration des Trois Rivières et du réseau de collecte correspondant.

Ces données sont fournies par les services de la Police de l'Eau. Ainsi, le système d'assainissement de l'agglomération clermontoise est :

• **"Conforme aux prescriptions nationales »** vis-à-vis de l'arrêté du 21 juillet 2015 fixant les prescriptions générales relatives aux systèmes d'assainissement de plus de 20 équivalents-habitants (transposition de la directive européenne du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux urbaines résiduaires dite « ERU ») : les indicateurs 203.3, 204.3 et 205.3 sont ainsi de 100 %.

• **"Non conforme aux prescriptions spécifiques locales"**, en raison du non respect du bon état écologique du milieu récepteur. En effet, la préservation des masses d'eau traversant l'agglomération ne pourra être atteinte qu'après la réalisation des bassins de stockage-restitution des eaux usées et les travaux de la station d'épuration. Toutefois, la station des Trois Rivières est conforme en terme de performances (indicateur 254.3 à 100%).

Le document ci-dessous détaille les critères d'évaluation :

Critères d'évaluation		Respect			Conformité STATUT
		OUI	NON	SANS OBJET	
CONFORMITÉ NATIONALE	Conformité du système de collecte (guide de définition § 4.3.6 et § 4.3.7) ⁽¹⁾				CONFORME AUX PRESCRIPTIONS NATIONALES
	Pas de déversement par temps sec	X			
	Pas de déversement par temps de pluie selon le critère choisi ⁽²⁾		X		
	Rapport CBPO / Charge entrante ⁽³⁾	X			
	Instrumentation et suivi des DO réseaux (point A1) ⁽⁴⁾	X			
	Conformité du système de traitement				
	Conformité en équipements ⁽⁵⁾	X			
	Conformité en performances ⁽⁶⁾	X			
	Respect du nombre de bilans 24H station	X			
	Établissement d'un manuel d'autosurveillance (article 20-1)	X			
Respect de la filière boues (plan, bilan agronomique...)	X				
CONFORMITÉ LOCALE	Conformité en performances ⁽⁶⁾	X			NON CONFORME AUX PRESCRIPTIONS SPÉCIFIQUES LOCALES
	Respect du nombre de bilans 24H station	X			
	Suivi du milieu récepteur ⁽⁷⁾	X			
	Respect du nombre de prélèvements ou de mesures fixés par l'arrêté préfectoral	X			
	Respect de "l'état physico-chimique"		X		
	Conservation du "bon état"		X		
DCE	Préservation de la masse d'eau		X		NON CONFORME DCE

(1) Selon le guide définition (version 1.5 de septembre 2008) sur l'application de la directive « ERU », le réseau de collecte n'est pas conforme si les rejets directs par temps sec représentent plus de 1 % de la CBPO et 5 % par temps de pluie.

(2) Les modalités de temps de pluie correspondent : soit 5 % des volumes entrant à la station, soit 5 % des flux de pollution en DBO₅, soit 20 jours de déversement.

(3) Considéré respecté si un programme de travaux a été validé et transmis au Préfet pour un rapport compris entre 50 % et 99 %.

(4) Le déversoir d'orage « tête de station » correspond en matière d'autosurveillance au point réglementaire A2, il n'est pas un DO « réseau » (point A1). Il fait partie intégrante du système de traitement.

(5) La non-conformité en équipement est, soit liée à un sous-dimensionnement de la station, soit liée à une absence de traitement.

(6) Une station d'épuration dont les performances de traitement respectent régulièrement les exigences de la directive est nécessairement conforme en équipement. Inversement, une station conforme en équipement peut, une année donnée, ne pas être conforme en performances, notamment si sa gestion n'est pas effectuée avec une rigueur suffisante.

(7) Lorsqu'il y a un suivi de la qualité du milieu naturel, alors remplir les étapes suivantes.

TAUX DE BOUES ÉVACUÉES SELON LES FILIÈRES CONFORMES À LA RÉGLEMENTATION (P206.3)

Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur ;
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

Concernant les boues de la Station d'épuration des Trois Rivières, **100 % des boues ont été évacuées selon les filières conformes à la réglementation.**

La valorisation des boues en agriculture fait l'objet des autorisations nécessaires (plan d'épandage soumis à autorisation au titre de la loi sur l'eau).

TAUX DE DÉBORDEMENT DES EFFLUENTS DANS LES LOCAUX DES USAGERS (P251.1)

Il s'agit de détecter d'éventuelles zones à problèmes en relevant le nombre de demandes d'indemnisation présentées par des tiers ayant subi des dommages dans leurs locaux résultant de débordements d'effluents causés par un dysfonctionnement du service public.

Pour 2020, on dénombre 6 dossiers de ce type dans lesquels la responsabilité de la Métropole est engagée, soit **environ 0,02 demandes d'indemnisation pour 1 000 habitants**, contre 0,03 en 2019. La moyenne nationale 2018 s'établit à 0,047 demandes d'indemnisations pour 1 000 habitants.

POINTS NOIRS DU RÉSEAU DE COLLECTE (P252.2)

Cet indicateur donne un éclairage sur l'état et le bon fonctionnement du réseau de collecte des eaux usées à travers le nombre de points sensibles nécessitant des interventions d'entretien spécifiques ou anormalement fréquentes.

Est un point noir tout point du réseau nécessitant au moins deux interventions par an (préventive ou curative), quelle que soit la nature du problème (contre-pente, racines, déversement anormal par temps sec, odeurs, mauvais écoulement, etc.) et celle de l'intervention (curage, lavage, mise en sécurité, etc.).

Sont à prendre en compte les interventions sur les parties publiques des branchements et – si l'intervention est liée à un défaut situé sur le réseau public – dans les parties privatives des usagers.

Pour l'exercice 2020, on dénombre, sur le territoire géré en régie par la Métropole, **43 points noirs (rues ou quartiers), soit 4 points noirs par 100 km de réseau.**

La moyenne nationale 2017 est de 5,1 points noirs pour 100 km de réseau.

- **Aubière** : avenue de Cournon, secteur du ciné-dôme, rue de l'Industrie, place des Ramacles, poste de refoulement des Ribes ;
- **Beaumont** : quartier de la Mourette, avenue du Mont-Dore, rue et impasse Henri Pourrat, rue de Charade, rue de

la Châtaigneraie, rue Vercingétorix ;

- **Cébazat** : des interventions fréquentes sont nécessaires sur l'ensemble du réseau ; en particulier, avenue de la République, rue de Chameralat, rue de Chateaugay, rue de terre blanche, rue Jean Commandoire, rue de Gerzat, rue Jules Ferry
- **Ceyrat** : secteur Fontimbert (Montrognon) : présence de racines dans les collecteurs eaux pluviales et eaux usées et inversions de branchements, chemin petite Morie (réseau EU)
- **Clermont-Ferrand** : secteurs de La Gauthière, de Champratel / Flamina, des Vergnes, de la Plaine, de Montferrand et du Brézet ;
- **Cournon-d'Auvergne** : rue du Guéry, avenue de la Libération, avenue du Midi, rue des Pinsons, rue Henri Pourrat, rue des Garennes, rue des Plaines ;
- **Gerzat** : des interventions fréquentes sont nécessaires sur l'ensemble du réseau ;
- **Le Cendre** : rue de la Soie, rue du Moulin, rue des Fleurs ;
- **Nohanent** : route de Sayat ;
- **Pérignat-lès-Sarliève** : avenue de la République (en partie), chemin des Horts, rue des Tournesols ;
- **Romagnat** : Opme (impasse des Mancenilles)

TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX DE COLLECTE (P253.2)

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé par la longueur totale du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Pour cet exercice 2020, cet indicateur a été calculé en prenant en compte le linéaire renouvelé sur les 4 dernières années (2017-2018-2019-2020) et basé sur les informations disponibles dans la base de données. Ainsi, **28,5 kilomètres ont été renouvelés, soit un taux de renouvellement de 0,6 %**. Le taux de renouvellement moyen en France s'établit en 2018 à 0,43 % (sur 5 ans).

Quelques exemples de travaux menés en 2020 sont cités dans le paragraphe « Principaux investissements 2020 ».

INDICE DE CONNAISSANCE DES REJETS AU MILIEU NATUREL (P255.3)

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120, avec le barème suivant :

	Nombre de points attribuables
PARTIE A : ÉLÉMENTS COMMUNS À TOUS LES TYPES DE RÉSEAUX	100 points
Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejet potentiels aux milieux récepteurs	20 points
Évaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel	10 points
Enquêtes de terrain pour situer les déversements, témoins de rejet pour en identifier le moment et l'importance	20 points
Mesures de débit et de pollution sur les rejets (cf. arrêté du 22/06/2007)	30 points
Rapport sur la surveillance des réseaux et stations d'épuration (cf. arrêté du 22/06/2007)	10 points
Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets	10 points
PARTIE B : POUR LES SECTEURS ÉQUIPÉS EN RÉSEAUX SÉPARATIFS OU PARTIELLEMENT SÉPARATIFS <i>Les points des parties B et C ne sont comptabilisés que si la somme des indicateurs de la partie A atteint au moins 80 points.</i>	10 points
Évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70% du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant à minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total	10 points
PARTIE C : POUR LES SECTEURS ÉQUIPÉS EN RÉSEAUX UNITAIRES OU MIXTES <i>Les points des parties B et C ne sont comptabilisés que si la somme des indicateurs de la partie A atteint au moins 80 points.</i>	10 points
Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du service d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	10 points
TOTAL (indicateur P255.3)	120 points

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel du service est de **110 points sur 120 possibles**.

DURÉE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITÉ (P256.2)

La durée d'extinction de la dette se définit comme la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute annuelle (recettes réelles – dépenses réelles, calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M49).

Pour l'année 2020, la durée d'extinction de la dette est de **10,06 ans**, contre 8,8 ans en 2019 (budget annexe assainissement).

TAUX D'IMPAYÉS SUR LES FACTURES DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (P257.0)

Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur l'assainissement collectif proprement dit. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple suite à une erreur de facturation).

Toute facture **2019 impayée au 31/12/2020** est comptabilisée, quelque soit le motif du non-paiement.

Le calcul de cet indicateur s'effectue comme suit :

$$\frac{\text{Montant d'impayés au titre de l'année précédente tel que connu au 31 décembre de l'année en cours}}{\text{Chiffre d'affaire TTC (hors travaux) au titre de l'année précédente}} \times 100$$

Pour les communes gérées en régie, ces données relèvent du Trésor Public et font état d'un taux d'impayés au 31/12/2019 de **1,01 % sur le budget assainissement**. A noter que ce chiffre prend en compte l'ensemble des produits à recouvrer et non uniquement les factures d'assainissement comme le prévoit la réglementation. Le taux d'impayés au niveau national en 2018 était de 1,94 %.

TAUX DE RÉCLAMATIONS (P258.1)

Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'assainissement, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

Le calcul de cet indicateur s'effectue comme suit :

$$\frac{\text{Nombre de réclamations (hors prix) laissant une trace écrite}}{\text{Nombre total d'abonnés du service}} \times 1000$$

Pour cette année 2020, le taux de réclamations pour les communes en régie est de **0,26 pour 1 000 abonnés** (17 réclamations écrites), contre 1,7 au niveau national en 2018.

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2020

Les dépenses d'investissement 2020 s'élèvent à **29,8 millions d'euros, dont 27,3 millions d'euros de dépenses réelles**. Elles comprennent pour l'essentiel :

- le remboursement du capital des emprunts pour 5,8 M €,
- **les dépenses d'équipement pour 21,2 M €**, représentent un taux de réalisation de 71 % malgré le confinement de mi-avril à mi-mai pendant lequel les travaux ont dû être arrêtés ; ces dépenses correspondent notamment à :
 - des études et travaux sur les collecteurs et bassins de stockage-restitution pour 6,38 M€, avec 1,67 M€ consacrés au bassin de stockage-restitution de Belle Ombre, 0,12 M€ consacrés à celui des Vergnes et au collecteur nord, 4,41 M€ à celui des Sauzes et au collecteur sud, et 0,18 M€ consacrés au collecteur Herbet,

- des études et travaux sur les opérations en cours (plan de renouvellement, plan d'optimisation et traitement primaire et valorisation énergétique pour 2,43 M€) et des travaux divers (0,16 M€) à la station d'épuration,
- des acquisitions de matériels pour la station d'épuration pour 0,22 M€,
- des travaux sur les réseaux pour 11,32 M€, réalisés pour une grande partie en coordination avec les travaux de voirie priorités par les commissions locales, dont 2,10 M€ à Clermont-Ferrand (boulevard Lavoisier, rue Charles Bruyant, avenue des Cottages, rue Poncillon, etc), 1,94 M€ à Cournon (Sarliève sud, avenue de la Margeride, etc), 1,44 M€ à Gerzat (rue des Tisserands, rue de Vichy), 1,37 M€ à Aubière (rue des Foisses et avenue Roger Maerte, rue du Jour, rue Saint Vincent, etc), 0,99 M€ à Romagnat (place François Mitterrand), 0,70 M€ à Orcines (Sarcenat), 0,64 M€ à Aulnat, 0,35 M€ à Ceyrat (avenue de Clermont et Boisséjour, etc), 0,34 M€ à Nohanent, 0,30 M€ à Chamalières, 0,23 M€ à Châteaugay, 0,20 M€ au Cendre, etc,
- des études et travaux de télégestion, d'instrumentation et de sécurisation des réseau d'assainissement pour 0,43 M€,
- des acquisitions de matériel industriel, informatique et mobilier pour 0,19 M€,

L'ensemble des dépenses d'investissement vous sont présentées en annexe.

RECETTES D'INVESTISSEMENTS 2020

Les recettes d'investissement 2020 s'élèvent à **31,7 millions d'euros** et sont constituées principalement par :

- l'excédent de fonctionnement capitalisé issu de l'affectation des résultats 2019 pour 5 343 647,93 €,
- l'emprunt encaissé sur l'exercice pour 11 M€,
- des subventions de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour 6,1M€ réparties comme suit :
 - 4,8 M€ dans le cadre de la construction des bassins de stockage-restitution de Belle Ombre et des Sauzes
 - 0,5 M € pour l'opération de renforcement du collecteur eaux usées entre Herbet et la station d'épuration,
 - 0,4M € pour les travaux d'extension de la station d'épuration,
 - 0,35 M € pour divers travaux sur les réseaux,
- des recettes d'ordre pour 9,3 M€

L'ensemble des recettes d'investissement vous sont présentées en annexe.

ÉTAT DE LA DETTE DU SERVICE

L'état de la dette au 31 décembre 2020 fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2020
Encours de la dette au 31 décembre N <i>(montant restant dû en euros)</i>		86 510 997,33 €
montant remboursé durant l'exercice <i>(en euros)</i>	en capital	6 100 428,28 € <i>(remboursement avances de l'Agence de l'Eau comprises)</i>
	en intérêts	1 718 617,84 €

AMORTISSEMENTS

Pour l'année 2020, la dotation aux amortissements a été de **7 875 830,47 €**. L'année 2018 a permis d'entamer le recensement et la fiabilisation des actifs et passifs avec les communes ou syndicats concernés, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) et la Métropole. Les procès-verbaux de transfert de propriété sur les communes de Clermont-Ferrand, Cournon-d'Auvergne, Beaumont, Pérignat-les-Sarliève et Saint-Genès-Champanelle ont ainsi permis l'intégration comptable des biens et une comptabilisation des amortissements sur l'exercice 2018 incluant deux annuités. En 2019, les intégrations ont été finalisées avec la signature des procès-verbaux de transfert de propriété des communes de Chamalières, Orcines, Ceyrat, Durtol, Royat, Aulant, Blanzat, Cébazat, Châteaugay, Gerzat, Le Cendre, Nohanent, Aubière et Romagnat et l'intégration comptable des biens et une comptabilisation des amortissements sur l'exercice 2019 incluant trois annuités.

PROJETS ET TRAVAUX 2021

Les dépenses réelles d'investissement inscrites au budget 2021 s'élèvent à **38,8 M€** et se décomposent ainsi :

- le remboursement du capital des emprunts à hauteur de 6,3 M€ et celui des avances de l'agence de l'Eau Loire-Bretagne pour 0,28 M€
- **les dépenses d'équipement évaluées à 31,7 M€ :**
 - 3,4 M€ de frais d'études et insertion (Bassins de stockage-restitution, zonage d'assainissement collectif et non collectif, supervision et sécurisation des réseaux, station d'épuration des trois rivières) ;
 - 0,57 € d'acquisition et de matériels divers (télégestion et sécurisation des installations, station d'épuration, matériel informatique et mobilier, matériel de transport) et 0,023 M€ d'acquisition foncière en lien avec le collecteur sud ;
 - 27,8 M€ de travaux et gros entretien des réseaux d'assainissement, dont :
 - 0,59 M€ pour les travaux de renouvellement de la station d'épuration des Trois rivières
 - 8,2 M€ pour le démarrage du projet de biométhanisation
 - 11,52 M€ sur les grands collecteurs et bassins de stockage-restitution
 - 0,45 M€ pour la télégestion et les postes de relevage
 - 5,3 M€ de travaux de réseaux d'eaux usées ou unitaires en accompagnement des travaux de voirie ou sur des

opérations d'urgence pour renouveler le réseau (rue Anatole France à Chamalières, Montrodeix à Orcines, viabilisation de la plaine de Sarliève à Cournon-d'Auvergne, bd Lavoisier à Clermont-Ferrand...)

- les reports de crédits pour 0,47 M€ (études pour le projet de biométhanisation et d'extension de la station des trois rivières et bassin de stockage-restitution d'Herbet)

Remarque : Les travaux ou études portant uniquement sur les réseaux pluviaux et bassins d'orage, qui relèvent du budget général de la Métropole, ne sont pas mentionnés ici.

ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

ABANDONS DE CRÉANCE OU VERSEMENTS À UN FONDS DE SOLIDARITÉ (P207.0)

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service. Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social liées aux factures d'eau votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité.

En 2020, cet indicateur se chiffre à **20 748 €**, répartis comme suit :

- 17 995,64 € au titre des abandons de créances,
- 2 752 € au titre du FSL (16 foyers aidés sur l'ensemble de la Métropole).

OPÉRATIONS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Les opérations de coopération décentralisée, autorisées par la loi "Oudin-Santini" du 9 février 2005, ont été réalisées sur le budget Eau : voir chapitre « service public de l'eau potable » / paragraphe « opérations de coopération décentralisée ».

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI ET MODE DE GESTION DU SERVICE

Depuis le 1er janvier 2017, Clermont Auvergne Métropole dispose de la compétence « assainissement non collectif ».

Cette compétence est gérée selon les communes soit par la Métropole, en régie, soit par des syndicats dédiés, auxquelles les communes ont délégué cette compétence.

Au 1^{er} juin 2020, la Métropole a repris en régie la compétence « assainissement non collectif » sur les communes d'Aubière, Romagnat et Le Cendre, précédemment déléguée au Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des communes de la Banlieue Sud Clermontoise (environ 80 installations).

Ainsi, fin 2020, à l'échelle du territoire de la collectivité, la compétence assainissement non collectif est donc gérée selon les communes :

- Soit par la Métropole, en régie (14 communes) : Aubière, Beaumont, Ceyrat, Chamalières, Châteaugay, Clermont-Ferrand, Cournon-d'Auvergne, Durtol, Le Cendre, Orcines, Pérignat-les-Sarliève, Romagnat, Royat, Saint-Genès-Champanelle
- soit par des syndicats dédiés, auxquelles les communes ont délégué cette compétence :
 - Les communes de Cébazat, Nohanent, Blanzat, Gerzat, Aulnat ont délégué la compétence au Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable (SIAEP) de Basse Limagne ;
 - Les communes de Lempdes et Pont-du-Château ont délégué la compétence au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région Est de Clermont-Ferrand (SIAREC).

Clermont Auvergne Métropole a lancé un marché à bons de commandes pour réaliser les contrôles d'assainissement autonome à compter du 1^{er} janvier 2018 pour une durée de 2 ans reconductible 1 fois (pour 2 ans). Suite à la consultation réalisée par la Métropole, le marché a été confié à la SEMERAP.

Le recensement des installations est affiné au fur et à mesure des contrôles. Pour 2020, on dénombre sur l'ensemble du territoire 1 195 installations d'Assainissement Non Collectif (ANC), leur répartition est présentée sur la carte page 28.

LE SPANC, SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Dans le cadre de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 et de l'article L2224-8 du Code général des collectivités territoriales, les communes doivent assurer la gestion du service public d'assainissement non collectif (SPANC), appelé également assainissement autonome ou individuel.

Ce service a pour vocation de pourvoir au contrôle de tout système d'assainissement effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des immeubles non raccordés à un réseau public d'assainissement. Les eaux usées comprennent les eaux ménagères ou grises (lessive, cuisine, salle de bains....) et les eaux vannes (WC).

Ce contrôle technique, qui fait l'objet de redevance, comprend :

- Pour les installations neuves ou réhabilitées : la validation de la conception de l'ouvrage, le contrôle de sa bonne réalisation et sa conformité,
- Dans le cadre d'une vente ou du contrôle réglementaire (périodicité tous les 10 ans) pour les installations existantes : un diagnostic technique sur l'installation.

Outre le fait que les missions de contrôles du SPANC sont réglementaires et obligatoires, l'assainissement a pour objectif de protéger la santé des individus et de sauvegarder la qualité du milieu naturel, grâce à une épuration des eaux usées avant leur retour au milieu naturel.

A cette mission de contrôle des installations, compétence obligatoire des SPANC, peuvent s'ajouter des compétences facultatives : réalisation d'installations nouvelles, réhabilitation d'installations existantes, entretien d'installations existantes, traitement des matières de vidanges.

Assainissement non collectif, le rôle des usagers :

- Le propriétaire a la responsabilité du financement, de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution de l'ouvrage.
- L'occupant doit s'assurer du bon entretien des installations : vidange, entretien des installations électromécaniques le cas échéant... La fréquence habituelle de vidange est de 4 ans pour une fosse toutes eaux, mais cette fréquence doit être adaptée en fonction des caractéristiques de l'installation, du nombre d'occupants... Il convient de s'adresser à une entreprise de vidange qui fournira un bordereau précisant le lieu de dépôtage des matières de vidange.
- Une installation fonctionne grâce à l'activité de bactéries, les produits et les effluents déversés doivent donc être biodégradables. Les déversements de produits toxiques tels que la peinture, les solvants, les huiles, l'éther, les médicaments sont interdits ; les rejets de produits d'entretien de la maison (javel, détergents...) correspondant à une utilisation habituelle ne perturbent en principe pas le fonctionnement des installations, mais sont à limiter.

Une installation bien entretenue garantit un bon fonctionnement et l'absence de pollutions du milieu naturel.

ESTIMATION DE LA POPULATION

DESSERVIE (D301.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – qui n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif.

Le nombre d'habitants effectivement desservis par les installations d'assainissement non collectif n'est pas connu. Toutefois, un ratio national indique qu'une installation dessert en moyenne 2,3 habitants. Ainsi, il est possible d'estimer à **2 750** le nombre d'habitants desservis par une installation d'assainissement non collectif.

INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (D302.0)

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. Il se calcule en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A et B ci-dessous.

	Nombre de points attribuables
A – ÉLÉMENTS OBLIGATOIRES POUR L'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU SERVICE	100 points
Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	20 points
Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	20 points
Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 10 ans	30 points
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	30 points
B – ÉLÉMENTS FACULTATIFS POUR L'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU SERVICE <i>Le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100.</i>	40 points
Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	10 points
Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	20 points
Le service assure le traitement des matières de vidange	10 points
TOTAL (indicateur D302.0)	140 points

L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif du service pour l'année 2020 est de **60 points sur 140** possibles. Certaines communes avaient défini des zones d'assainissement non collectif (Saint-Genès-Champanelle, Pérignat-lès-Sarliève, Orcines...), cependant le nombre de points ne peut être attribué à l'échelle de Clermont Auvergne Métropole, même si les Plans Locaux d'Urbanisme communaux et documents d'urbanisme en tenant lieu continuent de s'appliquer jusqu'à approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, et que le zonage d'assainissement (collectif et non collectif) sur l'ensemble de la Métropole est en cours de mise à jour pour mise à l'enquête publique concomitamment à celle du PLUi et être annexé à ce dernier.

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE

MODALITÉS DE TARIFICATION

Comme pour l'assainissement collectif, le service public de l'assainissement non collectif (SPANC) fait l'objet de redevances qui en assurent ainsi l'équilibre financier.

De la même manière que les usagers raccordés à l'assainissement collectif paient, sur leur facture d'eau, une redevance spécifique, les usagers d'une installation d'assainissement non collectif doivent s'acquitter d'une redevance particulière destinée à financer les charges du SPANC.

Les propriétaires disposant d'une installation d'Assainissement Non Collectif ne sont pas soumis aux redevances pour l'assainissement collectif perçues auprès des usagers raccordés aux réseaux de collecte. Ils contribuent au financement du SPANC pour service rendu par une redevance assainissement non collectif pour le contrôle et/ou la vérification de la conception et de l'exécution des installations. Ces prestations sont facturées au propriétaire.

Dans le cadre du marché conclu avec la SEMERAP pour ces prestations, les tarifs applicables approuvés par le Conseil Métropolitain le 30 mars 2018 sont les suivants :

Mission	Descriptif de la mission	Prix unitaire (en € TTC)
1	Contrôle réglementaire (tous les 10 ans)	100
2	Contrôle de conception des ouvrages d'assainissement autonomes neufs et réhabilités	200
	Contrôle de bonne exécution des ouvrages d'assainissement autonomes neufs / réhabilités	100
3	Contrôle des assainissements autonomes dans le cadre d'une vente	120
4	Contre-visite en cas de non conformité	50

RECETTES

En 2020, **3 583,19 €** de redevance pour contrôle de l'assainissement non collectif sur la commune de Pérignat-lès-Sarliève (contrôle des 10 ans).

INDICATEURS DE PERFORMANCE

TAUX DE CONFORMITÉ DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (P301.3)

Cet indicateur a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques. Pour ce faire, il mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service, en établissant un ratio entre :

- d'une part le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service depuis la création du service jusqu'au 31/12/2020 et le nombre d'installations existantes ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement ;
- d'autre part le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service jusqu'au 31/12/2020.

Cet indice ne doit être calculé que si l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif est au moins égal à 100. Clermont Auvergne Métropole ne totalise que 60 points. Il est toutefois possible de donner un aperçu de la situation 2020 : sur un total de 1 195 installations, 1033 ont été contrôlées depuis la création du service et 412 sont jugées conformes ou ont fait l'objet d'une mise en conformité, soit un taux de conformité de **39,9 %**.

7/ TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

LA FACTURE D'EAU

QUE CONTIENT LA FACTURE D'EAU ?

En matière d'eau et d'assainissement, le Code général des collectivités territoriales dispose que les budgets des services publics à caractère industriel et commercial doivent être équilibrés en recettes et en dépenses. Il est interdit aux collectivités de prendre en charge dans leur budget propre des dépenses au titre de ces services. Par conséquent, seules les recettes provenant de l'exploitation du service permettent de financer les dépenses d'exploitation.

Ainsi, lorsque l'on paie une facture d'eau, ce n'est pas l'eau prélevée dans la ressource que l'on paie, mais le coût de l'ensemble des services rendus pour bénéficier d'une eau potable, à domicile, toute l'année et sans interruption et, dans la majorité des cas, de la dépollution des eaux usées. Il est donc plus juste de parler du « prix des services de l'eau et de l'assainissement ».

La facture d'eau comporte trois rubriques avec pour chacune une ligne par destinataire des sommes perçues (part métropolitaine, part de l'opérateur, part syndicale, Agence de l'eau) :

DÉTAIL DE VOTRE FACTURE RÉF.

Réf. à rappeler :												
Compteur		Nouveau Relevé		Ancien Relevé		Consommation	Commentaire					
Numéro	Diam	Date	Index	Date	Index	m³						
107750	15 mm	20/02/2019	2101	20/08/2018	1981	120						
LIBELLÉ							Base	Prix Unit. € H.T.	Montant € H.T.	Taux T.V.A	Montant € T.V.A	Montant € T.T.C
Distribution de l'eau ①												164,89
Abonnement												
période du 21/08/2018 au 31/12/2018							133 j	29,16	10,63	5,50	0,58	11,21
période du 01/01/2019 au 20/02/2019							51 j	29,16	4,07	5,50	0,22	4,29
Consommation d'eau												
période du 21/08/2018 au 31/12/2018							87 m3	1,180	102,66	5,50	5,65	108,31
période du 01/01/2019 au 20/02/2019							33 m3	1,180	38,94	5,50	2,14	41,08
Collecte et Traitement des eaux usées ②												153,69
Collecte des eaux usées												
période du 21/08/2018 au 31/12/2018							87 m3	0,565	49,18	10,00	4,92	54,10
période du 01/01/2019 au 20/02/2019							33 m3	0,565	18,65	10,00	1,87	20,52
Traitement des eaux usées												
période du 21/08/2018 au 31/12/2018							87 m3	0,599	52,11	10,00	5,21	57,32
période du 01/01/2019 au 20/02/2019							33 m3	0,599	19,77	10,00	1,98	21,75
Organismes Publics ③												55,51
Redevance pollution (Agence de l'Eau)												
période du 21/08/2018 au 31/12/2018							87 m3	0,230	20,01	5,50	1,10	21,11
période du 01/01/2019 au 20/02/2019							33 m3	0,230	7,59	5,50	0,42	8,01
Redevance prélèvement (Agence de l'Eau)												
période du 21/08/2018 au 31/12/2018							87 m3	0,052	4,52	5,50	0,25	4,77
période du 01/01/2019 au 20/02/2019							33 m3	0,052	1,72	5,50	0,09	1,81
Red Modernisation réseaux collecte (Agence l'Eau)												
période du 21/08/2018 au 31/12/2018							87 m3	0,150	13,05	10,00	1,31	14,36
période du 01/01/2019 au 20/02/2019							33 m3	0,150	4,95	10,00	0,50	5,45
TOTAL A PAYER									347,85		26,24	374,09

Explications

Abonnement :

destiné à couvrir les frais d'entretien et de renouvellement de l'ensemble de comptage.
Indépendant de la consommation, son montant est calculé à partir d'un tarif annuel rapporté au nombre de jours.

Redevance prélèvement (Agence de l'Eau) :

reversée à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ; cet établissement public participe financièrement aux actions d'amélioration de la gestion de la ressource.

Redevance de modernisation

des réseaux de collecte :
reversée à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour le financement de l'assainissement

Lutte contre la pollution :

reversée à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ; permet d'aider financièrement les collectivités à restaurer la qualité de l'eau (assainissement).

1/ LA DISTRIBUTION DE L'EAU

Ce poste correspond à toutes les opérations nécessaires pour obtenir de l'eau au robinet : prélever l'eau dans la ressource, la traiter pour la rendre potable, la stocker, la contrôler tout au long de son parcours et l'acheminer jusqu'au domicile. Cette rubrique comprend généralement :

- **L'abonnement** : couvre les charges fixes (charges de construction, d'amortissement et d'entretien du réseau de distribution d'eau potable, location et entretien du compteur) ;
- **La consommation** : une part variable calculée en fonction du volume d'eau réellement consommé pendant la période de facturation. Le cas échéant, la facture précise s'il s'agit d'une estimation.

2/ COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES (LORSQUE L'ABONNÉ EST RELIÉ À UN RÉSEAU DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES COLLECTIF)

Après avoir été utilisée, l'eau est évacuée hors des habitations. Elle est ensuite collectée et traitée en station d'épuration avant son retour dans le milieu naturel. Le coût correspond donc aux services pour collecter, transporter et nettoyer les eaux usées et entretenir le réseau d'assainissement des eaux usées.

Cette rubrique comprend :

- **L'abonnement** : couvre les charges fixes (charges de construction, d'amortissement et d'entretien du réseau d'évacuation des eaux usées) ; il n'y a pas toujours d'abonnement en assainissement ;
- **Une part variable** calculée en fonction du nombre de m³ d'eaux usées évacuées du domicile de l'abonné (équivalent au volume d'eau potable consommé).

3/ ORGANISMES PUBLICS

Cette rubrique regroupe les sommes perçues par des organismes publics ayant en charge de gérer l'eau et notamment les Agences de l'eau. Les montants sont calculés en fonction du volume d'eau consommé.

- **La redevance de « lutte contre la pollution »**
- **La redevance pour la « modernisation des réseaux de collecte des eaux usées »**
- **La redevance « prélèvement » (préservation des ressources en eau).**

Ces 3 redevances sont perçues par les Agences de l'Eau, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour ce qui concerne la Métropole. Elles permettent les actions de l'Agence de l'Eau en vue de restaurer la qualité de l'eau sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'assainissement, protéger les captages d'eau potable, améliorer le fonctionnement naturel des rivières... L'annexe 8 du présent rapport précise le fonctionnement de ces redevances et les actions de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. La Métropole perçoit ainsi des subventions ou bénéficie d'avances remboursables dans divers domaines, notamment pour la mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement (travaux sur les collecteurs, construction des bassins de stockage-restitution...), mais aussi pour les études pour la mise en place des périmètres de protection

des captages et la réalisation du schéma directeur eau potable.

Remarque concernant la redevance « Prélèvement » :

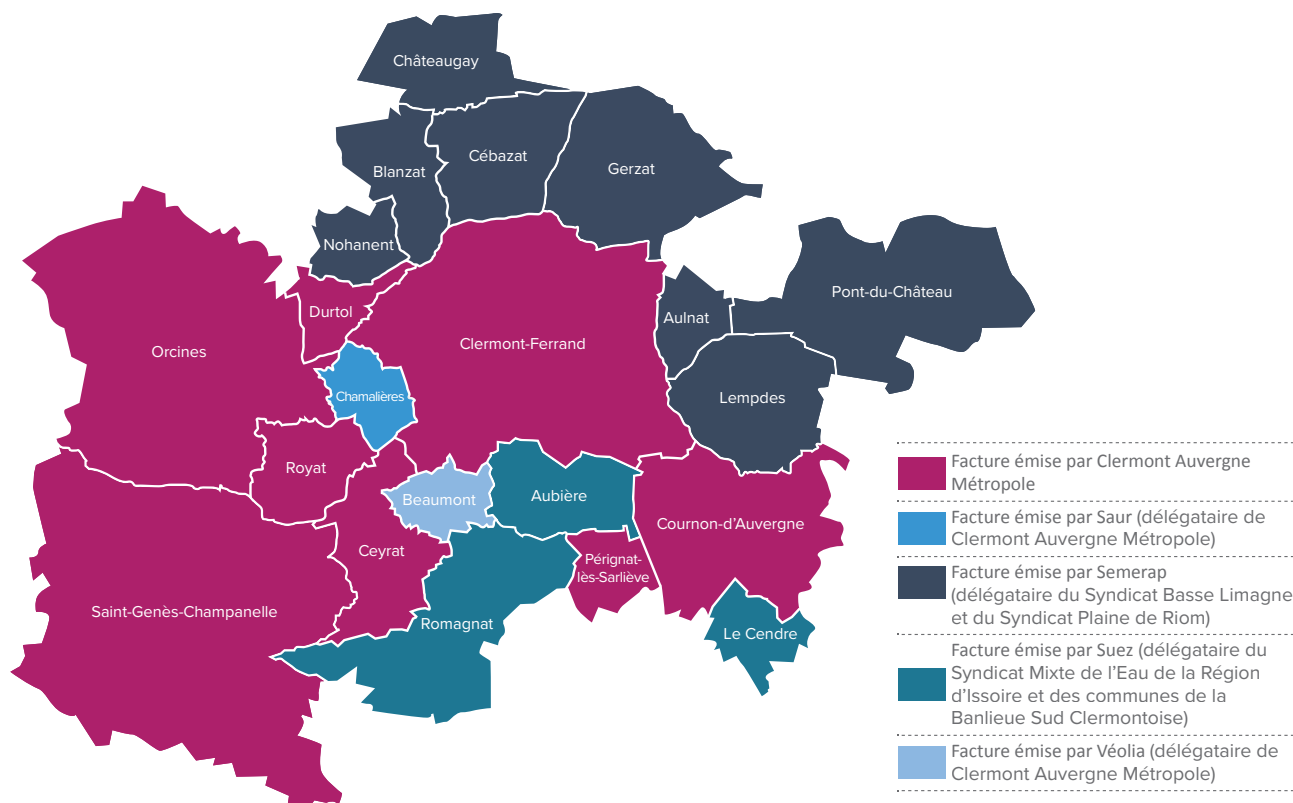
- Cette redevance doit figurer réglementairement dans le paragraphe « Distribution de l'eau ». Par souci de simplification et de lisibilité pour l'abonné, certains services d'eau, dont la Direction du Cycle de l'Eau de la Métropole, ont fait le choix de l'inscrire dans la rubrique « Organismes Publics ».
- Le tarif présenté intègre également une redevance reversée à l'Établissement Public Loire, gestionnaire du barrage de Naussac, destiné à réguler le cours de l'Allier et soutenir son niveau d'étiage.
- **TVA** : elle est fixée à 5,5 % sur la partie « eau potable » (considérée produit de 1^{ère} nécessité) et à 10 % sur la partie « eaux usées ».

Un exemple de facture vous est présenté en annexe.

MODALITÉS DE FACTURATION

Clermont Auvergne Métropole assure la facturation de l'eau sur 8 communes. La facturation a lieu selon les cas 1 ou 2 fois par an.

Des conventions ont été passées avec les délégataires des syndicats dédiés pour la facturation des autres communes (voir carte ci-dessous).



LES TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil métropolitain vote les tarifs applicables, pour les seuls tarifs eau et / ou assainissement relevant de sa compétence. Sur les communes pour lesquelles les compétences eau et / ou assainissement sont gérées par des syndicats dédiés, ces derniers décident des tarifs leur revenant.

Si ces compétences sont gérées en délégation de service public (pour le compte de la Métropole ou d'un syndicat dédié), s'ajoute une part pour le délégataire.

En 2017, par délibération en date du 30 juin, il avait été décidé de reconduire les tarifs votés pour 2017 par les communes au titre de la Communauté urbaine et ce, à partir du 1^{er} septembre 2017 (fin des conventions de continuité).

En 2018, par délibération du 30 mars 2018, il avait été décidé de renforcer l'autofinancement du programme d'investissement qui entre en phase opérationnelle avec une augmentation de la redevance assainissement de 2,4 % à compter du 1^{er} août 2018.

Pour 2019, afin de conforter l'autofinancement de ce programme en phase opérationnelle avec la réalisation du schéma directeur d'assainissement, de l'extension de la station d'épuration des trois rivières et de la biométhanisation des boues, il a été nécessaire de procéder à une augmentation de la redevance « assainissement » de 1,5% à compter du 1^{er} août 2019, avec une évolution différenciée : +0,018 € / m³ pour les communes en régie,

+0,0112 € / m³ pour les communes en affermage (Aulnat, Cébazat et Chamalières). Les tarifs métropolitains « eau » étaient restés inchangés dans l'attente de données concernant l'état des réseaux et ensuite la réalisation du schéma directeur d'eau potable qui établira un diagnostic des réseaux et de leur rendement, une rationalisation des ressources, des sécurisations sur les réseaux (maillage) et un programme hiérarchisé de travaux en conséquence.

La redevance prélèvement est perçue pour le compte de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour ses abonnés en régie (Ceyrat, Clermont-Ferrand, Durtol, Cournon d'Auvergne, Orcines, Pérignat-les-Sarliève, Saint Genès Champanelle, et Royat à partir du 1^{er} janvier 2020). Elle est assise sur le volume d'eau consommé au cours d'une année. Ainsi, cette redevance a été fixée à 0,0457 € HT/m³, à compter du 1^{er} août 2019.

En 2020, les tarifs relevant de la Métropole sont restés inchangés.

Les tableaux et les cartes ci-après présentent le prix de l'eau pour chaque commune, avec d'une part les tarifs applicables (à l'année pour les parts fixes ou au m³ pour les parts variables), et d'autre part le prix total de la facture et le prix moyen au m³ pour une facture de 120 m³ / an (« consommation de référence » définie par l'INSEE). Conformément à la réglementation, ces tarifs sont présentés au 1^{er} janvier 2020 et au 1^{er} janvier 2021.

	AUBIÈRE		AULNAT		BEAUMONT		BLANZAT		CÉBAZAT		CEYRAT		CHAMALIÈRES	
DISTRIBUTION DE L'EAU	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021
ABONNEMENT MÉTROPOLITAIN <i>(EN € HT / AN)</i>					4,781	4,781					13,896	13,896		
ABONNEMENT SYNDICAL <i>(EN € HT / AN)</i>	11,450	11,450	17,000	17,000			17,000	17,000	17,000	17,000				
ABONNEMENT DÉLÉGATAIRE <i>(EN € HT / AN)</i>	40,400	41,030	17,000	17,000	15,840	15,810	17,000	17,000	17,000	17,000			24,210	24,390
PART EAU MÉTROPOLITAINE <i>(EN € HT / M³)</i>					0,111	0,111					1,223	1,223	0,190	0,190
PART EAU SYNDICALE <i>(EN € HT / M³)</i>	0,436	0,441	0,700	0,700			0,700	0,700	0,700	0,700				
PART EAU DÉLÉGATAIRE <i>(EN € HT / M³)</i>	0,853	0,851	0,770	0,770	0,641	0,605	0,770	0,770	0,770	0,770			0,751	0,757
DIVERS <i>(EN € HT / M³)</i>														
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021
ABONNEMENT MÉTROPOLITAIN <i>(EN € HT / AN)</i>														
ABONNEMENT DÉLÉGATAIRE <i>(EN € HT / AN)</i>													8,520	8,520
ABONNEMENT SYNDICAL <i>(EN € HT / AN)</i>														
COLLECTE EAUX USÉES MÉTROPOLITAINE <i>(EN € HT / M³)</i>	0,899	0,899	0,861	0,861	1,375	1,375	1,592	1,592	1,011	1,011	1,321	1,321	0,955	0,955
COLLECTE EAUX USÉES DÉLÉGATAIRE <i>(EN € HT / M³)</i>			0,107	0,110									0,271	0,271
CONSOMMATION PART SYNDICALE <i>(EN € HT / M³)</i>														
TAXES D'ENVIRONNEMENT (REDEVANCES)	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021
PRÉSERVATION RESSOURCES EN EAU <i>(EN € HT / M³)</i>	0,045	0,045	0,051	0,055			0,057	0,055	0,051	0,055	0,046	0,046	0,042	0,040
POLLUTION DOMESTIQUE <i>(EN € HT / M³)</i>	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230
MODERNISATION RÉSEAUX DE COLLECTE <i>(EN € HT / M³)</i>	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150
TOTAL EN € HT 120 M³ POUR 1 AN	365,338	366,340	378,342	379,140	321,470	317,074	453,868	453,644	383,514	384,008	370,200	370,200	343,434	344,034
MONTANT TVA À 5,5 %	13,173	13,228	13,429	13,456	7,617	7,375	13,469	13,456	13,429	13,456	10,656	10,656	9,339	9,372
MONTANT TVA À 10 %	12,583	12,583	13,417	13,448	18,298	18,298	20,898	20,898	13,934	13,934	17,646	17,646	17,363	17,363
TOTAL € TTC <i>(POUR UNE FACTURE DE 120 M³ POUR 1 AN)</i>	391,094	392,151	405,188	406,045	347,385	342,746	488,235	487,998	410,877	411,398	398,502	398,502	370,136	370,769
PRIX TTC / M³ <i>(POUR UNE FACTURE DE 120 M³ POUR 1 AN)</i>	3,26	3,27	3,38	3,38	2,89	2,86	4,07	4,07	3,42	3,43	3,32	3,32	3,08	3,09

1,537

Les lignes en rose indiquent les tarifs relevant de Clermont Auvergne Métropole

	CHÂTEAUGAY		CLERMONT-FERRAND		COURNON- DAUVERGNE		DURTOL		GERZAT		LE CENDRE		LEMPDES	
DISTRIBUTION DE L'EAU	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021
ABONNEMENT MÉTROPOLITAIN <i>(EN € HT / AN)</i>			29,160	29,160	21,510	21,510	14,218	14,218						
ABONNEMENT SYNDICAL <i>(EN € HT / AN)</i>	40,000	40,000							17,000	17,000	11,450	11,450	17,000	17,000
ABONNEMENT DÉLÉGATAIRE <i>(EN € HT / AN)</i>	19,000	19,100							17,000	17,000	40,400	41,030	17,000	17,000
PART EAU MÉTROPOLITAINE <i>(EN € HT / M³)</i>			1,180	1,180	0,674	0,674	0,983	0,983						
PART EAU SYNDICALE <i>(EN € HT / M³)</i>	0,937	0,993							0,700	0,700	0,436	0,441	0,700	0,700
PART EAU DÉLÉGATAIRE <i>(EN € HT / M³)</i>	0,762	0,733							0,770	0,770	0,853	0,851	0,770	0,770
DIVERS <i>(EN € HT / M³)</i>														
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021
ABONNEMENT MÉTROPOLITAIN <i>(EN € HT / AN)</i>														
ABONNEMENT DÉLÉGATAIRE <i>(EN € HT / AN)</i>													2,140	2,190
ABONNEMENT SYNDICAL <i>(EN € HT / AN)</i>													10,000	10,000
COLLECTE EAUX USÉES MÉTROPOLITAINE <i>(EN € HT / M³)</i>	1,592	1,592	1,182	1,182	1,595	1,595	1,146	1,146	1,089	1,089	1,491	1,491		
COLLECTE EAUX USÉES DÉLÉGATAIRE <i>(EN € HT / M³)</i>													0,594	0,574
CONSOMMATION PART SYNDICALE <i>(EN € HT / M³)</i>													0,650	0,650
TAXES D'ENVIRONNEMENT (REDEVANCES)	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021
PRÉSERVATION RESSOURCES EN EAU <i>(EN € HT / M³)</i>	0,188	0,062	0,046	0,046	0,046	0,046	0,046	0,046	0,057	0,055	0,045	0,045	0,057	0,055
POLLUTION DOMESTIQUE <i>(EN € HT / M³)</i>	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230
MODERNISATION RÉSEAUX DE COLLECTE <i>(EN € HT / M³)</i>	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150
TOTAL EN € HT 120 M³ POUR 1 AN	522,052	510,284	363,720	363,720	344,874	344,874	320,770	320,770	393,560	393,296	436,390	437,392	424,434	431,580
MONTANT TVA À 5,5 %	17,219	16,572	11,211	11,211	7,451	7,451	9,091	9,091	13,471	13,456	13,173	13,228	13,471	13,456
MONTANT TVA À 10 %	20,898	20,898	15,988	15,988	20,940	20,940	15,547	15,547	14,863	14,863	19,688	19,688	17,951	18,692
TOTAL € TTC <i>(POUR UNE FACTURE DE 120 M³ POUR 1 AN)</i>	560,169	547,754	390,919	390,919	373,265	373,265	345,409	345,409	421,894	421,615	469,251	470,308	455,855	463,728
PRIX TTC / M³ <i>(POUR UNE FACTURE DE 120 M³ POUR 1 AN)</i>	4,67	4,56	3,26	3,26	3,11	3,11	2,88	2,88	3,52	3,51	3,91	3,92	3,80	3,86

1,537

Les lignes en rose indiquent les tarifs relevant de Clermont Auvergne Métropole

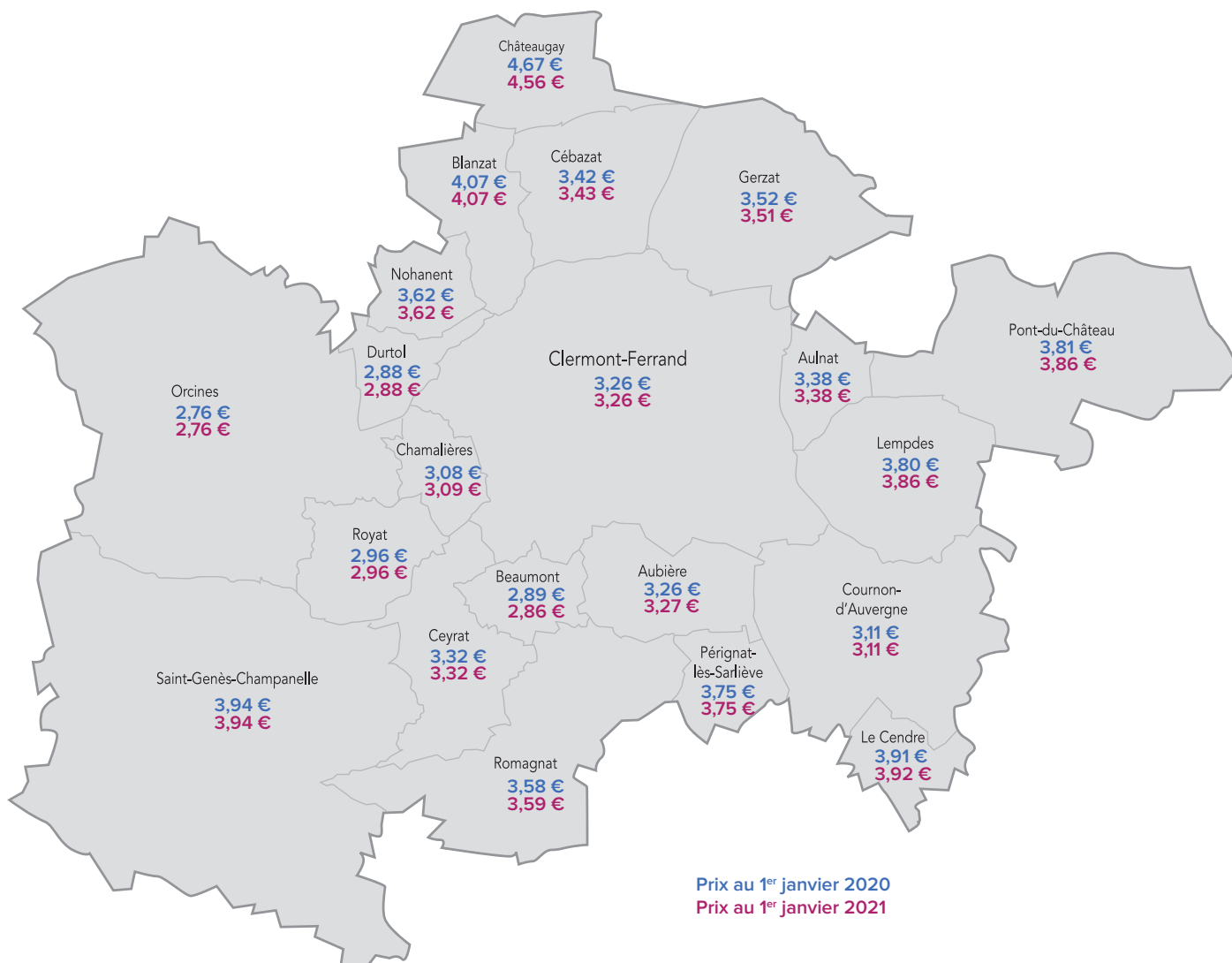
	NOHANENT		ORCINES		PÉRIGNAT-LÈS-SARLIÈVE		PONT-DU-CHÂTEAU		ROMAGNAT		ROYAT		SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE	
DISTRIBUTION DE L'EAU	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021
ABONNEMENT MÉTROPOLITAIN <i>(EN € HT / AN)</i>			7,583	7,583	20,853	20,853					40,150	40,150	23,800	23,800
ABONNEMENT SYNDICAL <i>(EN € HT / AN)</i>	17,000	17,000					17,000	17,000	11,450	11,450				
ABONNEMENT DÉLÉGATAIRE <i>(EN € HT / AN)</i>	17,000	17,000					17,000	17,000	40,400	41,030				
PART EAU MÉTROPOLITAINE <i>(EN € HT / M³)</i>			1,000	1,000	1,495	1,495					0,874	0,874	0,950	0,950
PART EAU SYNDICALE <i>(EN € HT / M³)</i>	0,700	0,700					0,700	0,700	0,436	0,441				
PART EAU DÉLÉGATAIRE <i>(EN € HT / M³)</i>	0,770	0,770					0,770	0,770	0,853	0,851				
DIVERS <i>(EN € HT / M³)</i>														
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021
ABONNEMENT MÉTROPOLITAIN <i>(EN € HT / AN)</i>													52,000	52,000
ABONNEMENT DÉLÉGATAIRE <i>(EN € HT / AN)</i>							2,150	11,000						
ABONNEMENT SYNDICAL <i>(EN € HT / AN)</i>							11,000	11,000						
COLLECTE EAUX USÉES MÉTROPOLITAINE <i>(EN € HT / M³)</i>	1,182	1,182	1,081	1,081	1,407	1,407			1,235	1,235	1,118	1,118	1,636	1,636
COLLECTE EAUX USÉES DÉLÉGATAIRE <i>(EN € HT / M³)</i>							0,594	0,574						
CONSOMMATION PART SYNDICALE <i>(EN € HT / M³)</i>							0,650	0,650						
TAXES D'ENVIRONNEMENT (REDEVANCES)	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021
PRÉSERVATION RESSOURCES EN EAU <i>(EN € HT / M³)</i>	0,057	0,055	0,046	0,046	0,046	0,046	0,057	0,055	0,045	0,045	0,046	0,046	0,046	0,046
POLLUTION DOMESTIQUE <i>(EN € HT / M³)</i>	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230
MODERNISATION RÉSEAUX DE COLLECTE <i>(EN € HT / M³)</i>	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150	0,150
TOTAL EN € HT 120 M³ POUR 1 AN	404,756	404,492	308,399	308,399	420,189	420,189	425,354	431,580	405,646	406,648	330,274	330,274	437,192	437,192
MONTANT TVA À 5,5 %	13,471	13,456	8,420	8,420	11,687	11,687	13,469	13,456	7,541	7,613	9,794	9,794	9,399	9,399
MONTANT TVA À 10 %	15,983	15,983	14,773	14,773	18,685	18,685	18,047	18,692	16,614	16,614	15,220	15,220	26,631	26,631
TOTAL € TTC (POUR UNE FACTURE DE 120 M³ POUR 1 AN)	434,209	433,931	331,592	331,592	450,561	450,561	456,869	463,728	429,801	430,875	355,288	355,288	473,221	473,221
PRIX TTC / M³ (POUR UNE FACTURE DE 120 M³ POUR 1 AN)	3,62	3,62	2,76	2,76	3,75	3,75	3,81	3,86	3,58	3,59	2,96	2,96	3,94	3,94

1,537

Les lignes en rose indiquent les tarifs relevant de Clermont Auvergne Métropole

PRIX DE L'EAU SUR LA MÉTROPOLE

Prix moyen en € / m³ TTC calculé sur la base d'une consommation annuelle de 120 m³ (eau et assainissement)



Remarques :

- Le Laboratoire de contrôle des eaux de la Direction du Cycle de l'eau (DCE) réalise pour le compte de la Métropole l'autosurveillance de la qualité de l'eau potable produite et distribuée en régie (prélèvements et analyses) et l'analyse de la qualité des rivières. Par ailleurs, il réalise pour le compte de services intercommunaux, communaux, de particuliers ou de privés des analyses particulières sur les légionelles, la bactériologie ou la potabilité. La grille de tarifs afférents a été actualisée au 1^{er} janvier 2020 et adoptée en Conseil Métropolitain le 20 décembre 2019. Les tarifs sont disponibles sur simple demande et sur le site Internet www.clermontmetropole.eu.
- L'Assainissement Non Collectif fait l'objet de tarifs spécifiques : voir chapitre Service Public de l'Assainissement Non Collectif / tarification et recettes.

4,14 €/m³ : c'est le prix moyen de l'eau en France en 2018 : prix TTC de l'eau potable et de l'assainissement collectif au m³ pour 120 m³)

RECETTES

BUDGET ANNEXE EAU

Les recettes de fonctionnement 2020 s'élèvent à **21,4 M€, dont 21 M € de recettes réelles.**

Elles se composent principalement des produits des services (chapitre 70) pour un montant de 20,9 M € (en hausse de 265 103,06 € par rapport à l'exercice 2019) avec :

- les ventes d'eau (redevance eau en €/m³ facturée aux abonnés) pour 12,9 M € et les locations de compteurs (abonnement eau de la facture d'eau des abonnés) pour 1,3 M € (soit au total une diminution de - 0,19 %),
- les redevances prélevées sur l'abonné et reversées à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne qui sont en hausse par rapport à 2019 (+ 130 367,87 €) ; il s'agit de la redevance pour pollution d'origine domestique pour 2,27 M €, de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte pour 1,4 M€ et de la contre-valeur de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau pour 0,52 M €,
- la refacturation des frais de construction de branchements aux particuliers ou entreprises pour 0,53 M€, en hausse de 26 156,32 € par rapport à 2019 soit + 5,20 % (refacturation à l'euro l'euro aux abonnés),

- les prestations de services autres pour 0,092 M € avec notamment les analyses réalisées par le laboratoire accrédité COFRAC pour le compte de collectivités, particuliers ou entreprises,

- 1,8 M € de mise à disposition de personnel correspondant au remboursement par le Budget annexe Régie autonome assainissement d'une partie du salaire des agents payés intégralement par le Budget eau potable mais à temps partagé entre les deux activités, 55 641 € de mutualisation descendante facturée à la Ville de Clermont-Ferrand relative à la maintenance des équipements électrotechniques des fontaines, au laboratoire d'analyses au titre du prévisionnel 2020 et de la régularisation 2019.

Des produits de gestion courante, produits exceptionnels et des remboursements de cotisations CNRACL et d'indemnités journalières sont venus compléter les recettes réelles 2020.

Enfin, les recettes d'ordre s'élèvent à 0,287 M € et correspondent à l'amortissement des subventions reçues.

Ces recettes ont permis de financer des **dépenses de fonctionnement 2020 d'un montant total de 18,9M €, dont 15M€ de dépenses réelles** ayant donné lieu à des mouvements de trésorerie et 3,8 M € de recettes d'ordre.

L'ensemble des recettes et dépenses de fonctionnement vous sont présentées en annexe.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Les recettes de fonctionnement 2020 s'élèvent à **21,9 M€**, dont **20,9 M€ de recettes réelles** ayant donné lieu à des mouvements de trésorerie et 892 888,16 € de recettes d'ordre. Elles régressent globalement de 1M € par rapport à 2019 (soit - 4,66 %).

Ces recettes se composent principalement des produits des services (chapitre 70) pour un montant de 20,5 M € avec :

- 17 M€ de redevance d'assainissement collectif (en baisse de 450 988,56 € par rapport à l'exercice 2019),
- 0,75 M € de refacturation des frais de construction de branchements (en hausse de 197 633,41 € par rapport à 2019),
- aucune participation pour le financement de l'assainissement collectif n'a été perçue en 2020, le rattrapage sera effectué en 2021,
- 2 M€ de contribution eaux pluviales versée par le budget principal,
- 0,124 M € de prestations de services autres, avec la redevance transport et traitement des eaux usées de la commune de SAYAT pour 95 027,91 € ainsi que les vérifications de conformité des raccordements au réseau d'assainissement collectif pour 29 344 €,
- 0,42 M€ de produits d'activités annexes, correspondant principalement à la facturation du traitement des produits de déversement, curage et vidange à la station d'épuration,
- 3 583,19 € de redevance pour contrôle de l'assainissement non collectif sur la commune de Pérignat-lès-Sarliève (contrôle des 10 ans),

- 3 303,00 € de régularisation du trop versé au titre des mutualisations ascendantes patrimoine et garage facturées en 2019.

Il est rappelé que, comme l'impose désormais la réglementation, la redevance pour modernisation des réseaux de collecte a été intégralement transférée sur le Budget annexe Régie autonome de l'eau potable à compter de l'exercice 2019.

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) s'élèvent à 9 473,39 € et correspondent essentiellement à des redevances pour frais de gestion et de contrôle versées par la SAUR et la SAFER.

Les produits financiers (chapitre 76) s'élèvent à 421 765,99 €, avec principalement l'annuité du fonds de soutien accordé à la Métropole dans le cadre de la renégociation de ses emprunts structurés.

Les produits exceptionnels (chapitre 77) s'élèvent quant à eux à 3 388,91 €.

L'amortissement des subventions d'équipement reçues constitue l'unique opération d'ordre en recette pour un montant de 892 888,16 €.

Ces recettes ont permis de financer des **dépenses de fonctionnement 2020 d'un montant de 19,9 M €, dont 12,4 M € de dépenses réelles** ayant donné lieu à des mouvements de trésorerie et 7,6 M € de dépenses d'ordre. Elles diminuent globalement de 1,2 M € par rapport à 2019 (soit - 5,78 %).

L'ensemble des recettes et dépenses de fonctionnement vous sont présentées en annexe.

8/ ANNEXES

ANNEXE 1 : SYNTHÈSE DES INDICATEURS 2019 / 2020

Code indicateur	Indicateur	unité	2019	2019	2020	2020	Moyenne nationale 2018 ⁽⁶⁾	Commentaires
			Régie	Régie + DSP	Régie	Régie + DSP		
	Service public d'eau potable		7 communes	7+3 = 10 communes	8 communes (Royat au 01/01/2020)	8+2 = 10 communes		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis ⁽¹⁾	hab	185 624	219 849	193 239	222 098		
	Nombre d'abonnés du réseau eau potable année N	nombre	38 780	46 835	40 601	47 125		Prise de compétence Royat au 01/01/2020
	Volumes d'eau consommés (comptabilisés)	millions de m ³	11,1	12,9	11,3	12,9		
	Volumes d'eau produits (sorties réservoirs)	millions de m ³	12,7	16,2	12,9	15,4		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire (critères microbiologiques)	%	-	100 %	-	99,8%	98,0%	1 seul dépassement en 2020 non confirmé par les analyses ultérieures
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire (critères physico-chimiques)	%	-	100 %	-	100 %	97,7%	
	Longueur du réseau de desserte (hors branchements)	km	906	1 082	882	1 026		Une erreur en 2019 sur la longueur du réseau de St-Genès-Champagnelle + prise de compétence Royat (32 km)
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau	nombre de points	97 sur 120	96 sur 120	108 sur 120	102 sur 120	100 sur 120	En 2019, la note de 81 sur 120 en régie était erronée. Connaissance des réseaux affinée d'année en année.
P104.3	Rendement du réseau de distribution	%	82,8%	81,3%	82,8%	84,0%	79,9%	Rendement de la régie stable.
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	m3/km/jour	9,0	10,2	9,3	8,9	3,5	en légère amélioration
P106.3	Indice linéaire des pertes en réseau	m3/km/jour	9	9,5	8,3	8,0	3,2	en légère amélioration
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (sur 5 ans)	%		0,6% ⁽⁴⁾		0,6% ⁽⁵⁾	0,63% (sur 5 ans)	Calcul réalisé depuis 2017
P108.3	Indice d'avancement de protection de la ressource	%	84 %	76 %	80 %	72 %	73,5%	Variable d'une année sur l'autre en fonction des volumes produits.
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000 abonnés	1,9	1,64	1,9	1,61	2,25	Stable.
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Nb jours ouvrables	1 à 2j	1 à 2j	1 à 2j	1 à 2j		
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100 %	ND	100 %	ND		
P153.2	Durée d'extinction de la dette	an	-	6,7	-	6,2	3,3	
P154.0	Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente	%	0,80 %	ND	2,88 %	1,35 %	1,83 %	A noter que ce chiffre prend en compte l'ensemble des produits à recouvrer et non uniquement les factures de vente d'eau comme le prévoit la réglementation
P155.1	Taux de réclamations eau	nb/1000 abonnés	0,80	ND	1,2	1,2	3,4	
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité (ramené au m ³ facturé)	€ / m ³	0	ND	0,0018	ND	0,005	2020 : mise en place des abandons de créances et du Fsl « eau et assainissement »

(1) Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur)

(2) Calculé sur 2017 uniquement

(3) Calculé sur 2017 et 2018 uniquement

(4) Calculé sur 2017/2018/2019 uniquement

(5) Calculé sur 2017/2018/2019/2020 uniquement

(6) Source : Observatoire des services d'eau et d'assainissement – Panorama des services et de leur performance en 2018 - Eaufrance, service public d'information sur l'eau – avril 2021.

Code indicateur	Indicateur	unité	2019	2019	2020	2020	Moyenne nationale 2018 (6)	Commentaires
			Régie	Régie + DSP	Régie	Régie + DSP		
	Service public de l'assainissement collectif		16 communes (+ Châteaugay au 01/01/2019)	16+3 = 19 communes	17 communes (+ Cébazat au 01/01/2020)	17+2 = 19 communes		
D201,0	Estimation du nombre d'habitants desservis (1)	hab	241 865	272 941	254 361	276 308		
	<i>Nombre d'abonnés</i>	<i>nombre</i>	63 702	72 421	65 461	70 316		Prise de compétence sur Cébazat au 01/01/2020
	<i>Longueur du réseau d'eaux usées (eaux usées strictes et unitaire)</i>		1 015	1 130	1 186	1 310		Cébazat 51 km + calcul affiné
P201,1	Taux de desserte par des réseaux de collecte d'eaux usées	%	86,3%	98 %	98,9%	99 %		
D202,0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	nombre	-	39	-	49		Voir encadré sur la politique en matière d'eaux usées industrielles.
P202,2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	nombre de points	35 sur 120	38 sur 120	43 sur 120	44 sur 120	63 sur 120	Connaissance des réseaux affinée d'année en année.
P203,3	Conformité de la collecte des effluents (directive ERU)	0 = non conforme 100 % = conforme	-	100 %	-	100 %		
P204,3	Conformité des équipements d'épuration (directive ERU)	0 = non conforme 100 % = conforme	-	100 %	-	100 %	99,2%	
P205,3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (directive ERU)	0 = non conforme 100 % = conforme	-	100 %	-	100 %	98,6%	
P254,3	Conformité des équipements d'épuration au regard des prescriptions de la police des eaux (% de bilans conformes)	%		100 %		100 %		
D203,0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	tonnes de matières sèches (y compris réactifs)		6 918		7 312		
P206,3	Taux de boues évacuées de façon conforme	%		100 %		100 %		
P251,1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	nombre / 1000 hab		0,03		0,02	0,047	
P252,2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau ("points noirs")	nombre / 100 km	4	ND	4	ND	5,1	De nombreux secteurs restent problématiques.
P253,2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (sur 5 ans)	%		0,7 % (4)		0,6 % (5)	0,43 %	Calcul effectué depuis 2017
P255,3	Indice de connaissance des rejets en milieu naturel par les réseaux	nombre de points		110 points sur 120 Agglomération d'assainissement « Clermont-Fd »		110 points sur 120 Agglomération d'assainissement « Clermont-Fd »	92 sur 120	
P256,2	Durée d'extinction de la dette	an		8,8		10,1	4,3	
P257,0	Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente	%	1,14 %		1,01 %		1,94 %	A noter que ce chiffre prend en compte l'ensemble des produits à recouvrer et non uniquement les factures d'assainissement comme le prévoit la réglementation
P155,1	Taux de réclamations assainissement	nb/1000 abonnés	0,35	ND	0,26	ND	1,7	
P207,0	Montant des abandons de créances et versement fonds de solidarité (ramené au m ³ facturé)	€ / m ³	0		ND		0,003	2020 : mise en place des abandons de créances et du Fsl « eau et assainissement »
	Service public de l'assainissement non collectif							
D301,0	Evaluation du nombre d'habitants desservis	nombre	2 650		2 750	276 308		
	<i>Evaluation du nombre d'installations ANC</i>	<i>nombre</i>	1152		1195			Prise de compétences sur 3 communes au 01/06/2020 Aubière, Romagnat et Le Cendrier (environ 80 installations) + données affinées au fur et à mesure des contrôles.
D302,0	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif	nombre de points	60 sur 140		60 sur 140			
P301,3	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	%	44 %		39,9%		57,9%	

(1) Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur)

(2) Calculé sur 2017 uniquement

(3) Calculé sur 2017 et 2018 uniquement

(4) Calculé sur 2017/2018/2019 uniquement

(5) Calculé sur 2017/2018/2019/2020 uniquement

(6) Source : Observatoire des services d'eau et d'assainissement – Panorama des services et de leur performance en 2018 - Eaufrance, service public d'information sur l'eau – avril 2021.

ANNEXE 2 : EXEMPLE DE FICHE D'INFORMATION AU PUBLIC "QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?" - AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ AUVERGNE (ARS)



Quelle est la qualité de l'eau que vous consommez ?

Votre réseau : CLERMONT FERRAND RESEAU ALLIER
 appartient à : CLERMONT AUVERGNE METROPOLE AEP
 est exploité par : CLERMONT AUVERGNE METROPOLE AEP

Délégation départementale
 du Puy de Dôme

CS 93 383
 69418 LYON cedex 03
 tel : 04 72 34 74 00

2020

Eau de bonne qualité bactériologique et conforme aux limites réglementaires pour les paramètres chimiques mesurés.

A savoir

Le contrôle sanitaire est organisé par la délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé.

Le distributeur est tenu également de surveiller en permanence la qualité de l'eau par un examen régulier des installations et un programme de tests et d'analyses.

Des périmètres de protection doivent être mis en place afin de protéger la ressource en eau des risques de pollution.

Conseils

Purgez vos conduites avant de prélever de l'eau destinée à la boisson, après plusieurs jours d'absence ou si vos canalisations sont en plomb.

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

Signalez à votre distributeur d'eau les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

BACTERIOLOGIE	Interprétation	Taux de conformité	Nombre de contrôles	Nombre de non conformités
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité : 0 germe / 100 ml	Bonne qualité	100%	164	0

Principaux paramètres physico-chimiques	Interprétation	Unité	Nb de contrôles	Mini	Moyenne	Maxi
NITRATES						
Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/l	Bonne qualité	mg/L	28	5,00	8,49	14,40

ARSENIC						
Élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre Limite de qualité : 10 microgrammes/l	Bonne qualité	µg/L	7	3,00	3,69	5,00

PESTICIDES						
Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou désherber. Limite de qualité : 0,1 microgramme/l pour chaque substance et 0,5 microgramme/l toute substance confondue.	Bonne qualité	µg/L	7	0,000	0,000	0,000

DURETE						
Teneur en calcium et en magnésium La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité	Eau peu calcaire	°f	28	6,73	12,62	18,45

Ce bilan a été réalisé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en application du code de la santé publique. Il a été établi à partir des contrôles sanitaires réalisés en 2020. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la mairie de votre commune, le site internet www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr ainsi que le site internet www.eapotable.sante.gouv.fr qui met à votre disposition les derniers résultats d'analyse de l'eau.

063001438

ANNEXE 3 : FICHE D'INFORMATION "NORMES RÉGLEMENTAIRES DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE"



Normes réglementaires de la qualité de l'eau potable

Le décret n° 2001-1220 du 20 décembre 2001 relatif « aux eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles » est applicable depuis le 25 décembre 2003 et a été modifié par les arrêtés du 11 janvier 2007 et du 21 janvier 2010. Ce texte met en conformité le droit français avec la directive européenne du 3 novembre 1998. Les normes actualisées prennent en compte les nouvelles connaissances scientifiques et médicales et sont recentrées sur la protection de la santé. Deux groupes de paramètres de qualité sont définis : « les limites de qualité » et « les références de qualité ».

Les limites de qualité

Les eaux distribuées doivent impérativement être conforme aux limites de qualité microbiologiques et chimiques.

Paramètres microbiologiques	
<i>Escherichia coli</i> (E. coli)	0/100 ml
	0/100 ml

Paramètres chimiques	
Acrylamide	0,10 µg/l
Antimoine	5 µg/l
Arsenic	10 µg/l
Baryum	0,70 mg/l
Benzène	1 µg/l
Benzo[a]pyrène	0,01 µg/l
Bore	1 mg/l
Bromates	10 µg/l
Cadmium	5 µg/l
Chrome	50 µg/l
Chlorure de vinyle	0,5 µg/l
Cuivre	2 mg/l
Cyanures totaux	50 µg/l
1,2-dichloroéthane	3 µg/l
Epichlorhydrine	0,1 µg/l
Fluorures	1,5 mg/l
Hydrocarbures aromatiques polycycliques	0,1 µg/l



Qualité de l'eau du robinet

Mercure total	1 µg/l
Microcystine-LR	1 µg/l
Nickel	20 µg/l
Nitrates	50 mg/l
Nitrites	0,5 mg/l (0,1 mg/l en sortie des installations de traitement)
Pesticides	0,1 µg/l (Pour chaque pesticide sauf aldrine, dieldrine, heptachlore, heptachlorépoxyde : 0,03 µg/l)
Total des pesticides	0,5 µg/l
Plomb	10 µg/l
Sélénium	10 µg/l
Tétrachloroéthylène + trichloroéthylène	10 µg/l
Total des trihalométhanes	100 µg/l
Turbidité	1 NFU

Les références de qualité

Les références de qualité regroupent des indicateurs de qualité témoins du fonctionnement des installations de production et de distribution d'eau et des indicateurs de radioactivité. Ces valeurs sont établies à des fins de suivi des installations et d'évaluation des risques pour la santé des personnes.



Arrivée de l'eau dans les réservoirs



Prélèvement au robinet



Analyse en laboratoire

Paramètres indicateurs du fonctionnement des installations	
Aluminium total	200 µg/l
Ammonium	0,1 mg/l
Bactéries coliformes	0/100 ml
Chlore libre et total	Absence d'odeur ou de saveur désagréable
Cuivre	1 mg/l
Chlorites	0,2 mg/l
Chlorures	250 mg/l
Bactéries sulfito-réductrices y compris les spores	0/100 ml
Couleur	≤ 15 mg/l de platine
Conductivité	180 ≤ x ≤ 1 000 µS/cm à 20°C
Concentration en ions hydrogènes	6,5 ≤ x ≤ 9 unités pH
Carbone organique total	2 mg/l
Équilibre calcocarbonique	Les eaux ne doivent pas être agressives
Fer total	200 µg/l
Manganèse	50 µg/l
Germes aérobies revivifiables à 22°C et à 37°C	± 10 fois la valeur habituelle
Oxydabilité au permanganate de potassium	5 mg/l O ₂
Odeur	Acceptable
Saveur	Acceptable
Sodium	200 mg/l
Sulfates	250 mg/l
Température	25°C
Turbidité	0,5 NFU (2 NFU au robinet)

Paramètres indicateurs de radioactivité	
Radioactivité : Dose Totale Indicative	0,1 mSv/an
Tritium	100 Bq/l

ANNEXE 4 : CONTENU DES ANALYSES TYPES

(Extrait de l'arrêté du 24 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution, pris en application des articles R. 1321-10, R. 1321-15 et R. 1321-16 du code de la santé publique)

Tableau 1
Contenu des analyses types

RESSOURCE			POINT DE MISE EN DISTRIBUTION		DISTRIBUTION AUX ROBINETS visés à l'article R. 1321-5-1°	
RP	RS	RSadd	P1	P2	D1	D2
PARAMÈTRES MICROBIOLOGIQUES						
			Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs (pour les eaux d'origine superficielle ou influencées par une eau d'origine superficielle)		Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs (pour les eaux d'origine superficielle ou influencées par une eau d'origine superficielle)	
			Bactéries coliformes		Bactéries coliformes	
Entérocoques intestinaux	Entérocoques intestinaux		Entérocoques intestinaux		Entérocoques intestinaux	
Escherichia coli	Escherichia coli		Escherichia coli		Escherichia coli	

			Dénombrement des micro-organismes revivifiables à 22° C et 36° C		Dénombrement des micro-organismes revivifiables à 22° C et 36° C	
PARAMÈTRES CHIMIQUES ET ORGANOLEPTIQUES						
		Acide perfluorooctanesulfonique (PFOS) (8)				
				Acrylamide (3)		Acrylamide (3)
	Agents de surface réagissant au bleu de méthylène (lauryl sulfate de sodium)					
	Aluminium			Aluminium	Aluminium (lorsqu'il est utilisé comme agent de floculation)	
Ammonium (NH4 +)	Ammonium (NH4 +)		Ammonium (NH4 +)		Ammonium (NH4 +)	
Antimoine						Antimoine
Arsenic	Arsenic			Arsenic (2)		
Aspect, odeur	Aspect, couleur, odeur		Aspect, couleur, odeur, saveur		Aspect, couleur, odeur, saveur	
	Azote Kjeldhal (N)					
	Baryum (Ba)			Baryum (Ba)		
		Benzène		Benzène		
Bore	Bore			Bore (2)		
				Bromates (si l'eau subit un traitement d'ozonation ou un traitement chloration)		
		Diphényléthers bromés (8) : tétrabromodiphényléther, pentabromodiphényléther, hexabromodiphényléther, heptabromodiphényléther				
Cadmium (Cd)	Cadmium (Cd)	Cadmium (Cd)				Cadmium (Cd)
Carbone total	Carbone organique total		Carbone organique total (6) ou oxydabilité au KMnO4 à chaud en milieu acide			
			Chlore libre et total (ou tout autre paramètre représentatif du traitement de désinfection)		Chlore libre et total (ou tout autre paramètre représentatif du traitement de désinfection)	
						Chlorites (si l'eau subit un traitement au dioxyde de chlore)
		Chloroalcanes C10-13				
				Chlorure de vinyle		Chlorure de vinyle (3)
Chlorures (Cl-)	Chlorures (Cl-)		Chlorures (Cl-) (1)			
	Chrome (Cr)					Chrome (Cr)
Conductivité	Conductivité		Conductivité		Conductivité	
	Cuivre (Cu)					Cuivre (Cu)
	Cyanures totaux			Cyanures totaux (2)		
	Demande biochimique en oxygène à 5 jours (DBO5)					
	Demande chimique en oxygène (DCO)					

Potentiel hydrogène (pH)	Potentiel hydrogène (pH)		Potentiel hydrogène (pH)		Potentiel hydrogène (pH)	
	Phénols (indice phénol)					
Phosphore total (P2O5)	Phosphore total (P2O5)					
	Plomb	Plomb				Plomb
Sélénium (Se)	Sélénium (Se)			Sélénium (Se) (2)		
Silice	Silice					
Sodium	Sodium			Sodium		
Sulfates	Sulfates		Sulfates			
Taux de saturation en oxygène dissous	Taux de saturation en oxygène dissous					
Température	Température		Température		Température	
Tétrachloroéthylène et trichloroéthylène	Tétrachloroéthylène et trichloroéthylène			Tétrachloroéthylène et trichloroéthylène		
				Trihalométhanes : somme de chloroforme, bromoforme, dibromochlorométhane et bromodichlorométhane (si l'eau subit un traitement de chloration)		Trihalométhanes : somme de chloroforme, bromoforme, dibromochlorométhane et bromodichlorométhane (s'il y a une rechloration ou si teneur en chlore > 0,5 mg/ L)
Carbonates	Carbonates		Titre alcalimétrique complet (1)			
Hydrogénocarbonates	Hydrogénocarbonates					
		Tributylétain-cation				
		Trichlorobenzène : somme des isomères 1,2,4-, 1,2,3- et 1,3,5-				
		Trichlorométhane (chloroforme)				
Turbidité	Turbidité		Turbidité		Turbidité	
	Zinc (Zn)					
PARAMÈTRES RADIOLOGIQUES						
				Activité alpha globale (1,7)		
				Activité bêta globale (1,7)		
				Tritium (2,1,7)		
<p>(1) Ces paramètres peuvent être exclus de l'analyse dans les conditions mentionnées à l'article 3-IV du présent arrêté.</p> <p>(2) Ces paramètres peuvent être exclus de l'analyse dans les conditions mentionnées à l'article 3-V du présent arrêté.</p> <p>(3) La limite de qualité se réfère à la concentration résiduelle en monomères dans l'eau, calculée conformément aux spécifications de la migration maximale du polymère correspondant en contact avec l'eau.</p> <p>(4) Seulement nécessaire lorsque les observations visuelles et/ou analytiques mettent en évidence un risque de prolifération de cyanobactéries.</p> <p>(5) Les concentrations en calcium, magnésium et potassium doivent être exprimées par le laboratoire d'analyses concomitamment au calcul de l'équilibre calcocarbonique.</p> <p>(6) Ce paramètre doit être mesuré pour les systèmes de production et de distribution desservant au moins 5 000 habitants.</p> <p>(7) Afin de déterminer l'activité bêta globale résiduelle, le potassium doit être recherché concomitamment à la mesure des paramètres radiologiques. La mesure du potassium est réalisée lors de la mesure de l'équilibre calco-carbonique. En cas de valeurs supérieures à 0,1 Bq/ L (activité alpha globale) ou 1,0 Bq/ L (activité bêta globale), il est procédé à l'analyse des radionucléides spécifiques définis dans l'arrêté mentionné à l'article R. 1321-20.</p> <p>(8) La première analyse de ces paramètres doit être réalisée avant le 31 décembre 2018.</p>						

ANNEXE 5 : EXEMPLE DE FACTURE 2021 POUR UN ABONNÉ DOMESTIQUE POUR UNE CONSOMMATION ANNUELLE DE 120 M³



Référence à rappeler
0070055001 / 2021-EA-00-1130001000001

AS_630_CLERCO

63000 CLERMONT-FERRAND

Direction du Cycle de l'Eau
58 Boulevard Berthelot
63000 CLERMONT-FERRAND
contact-cycledeleau@clermontmetropole.eu

SGC CLERMONT METROPOLE ET AMENDES
3 PLACE CHARLES DE GAULLE B P 90040
63401 CHAMALIERES CEDEX

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi
de 8 h15 à 17 h30 sans interruption. Tél : 04 73 42 62 40
En dehors de ces horaires et en cas d'URGENCE TECHNIQUE
tél : 04 73 42 62 40

63000 CLERMONT FERRAND

Pour toute information sur votre facture :
contacter le 04 73 42

FACTURE EAU ET ASSAINISSEMENT
Réf. Facture : 2021-EA-00-1130001000001 du 31/12/2021

Pour toute information sur vos règlements :
contacter la Trésorerie Clermont Métropole et Amendes
du Lundi au Vendredi au 04 73 29 74 80

Détail et modalités de règlement au verso
ATTENTION : Si consommation estimée, vérifiez votre index
Le prix du litre hors abonnement est de 0,00300 €

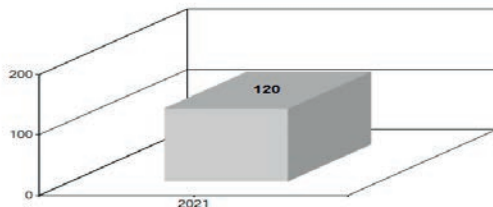
(TVA acquittée sur les débits) n° SIRET 246 300 701 000298
(TVA EAU : FR B3 246 300 701)
(TVA ASST : FR 56 246 300 701)

CONSOMMATION	120 m³
---------------------	--------------------------

Montant TTC

ABONNEMENT	30,76
CONSOMMATION	360,16

EVOLUTION DE VOTRE CONSOMMATION ANNUELLE



TOTAL FACTURE €	390,92
------------------------	---------------

DATE LIMITE DE PAIEMENT AU 30/01/2022

**Extrait de titre exécutoire en application de l'article L 252 A du Livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et D.3342-11 du Code Général des Collectivités territoriales.*

- 1) Voie de recours amiable : En cas de litige, vous avez la possibilité de saisir la Médiation de l'Eau : www.mediation-eau.fr
 - 2) Autre voie de recours : Dans le délai de deux mois suivant la réception du présent acte (article L 1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance.
- Si vous souhaitez être assisté d'un avocat et si vous remplissez les conditions fixées par la loi n°91 - 647 du 10 juillet 1991, vous pouvez bénéficier de l'aide juridictionnelle. Vous devez en formuler la demande auprès du tribunal de grande instance.

Partie à détacher suivant les pointillés

Volet à joindre
obligatoirement
à votre règlement



Mandat de prélèvement SEPA ponctuel: en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

DATE et LIEU SIGNATURE

63000 CLERMONT FERRAND *

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0630110310000113000100000121
ICS : FR15ZZ481927
Référence : 2021-EA-00-1130001000001 du 31/12/2021 **Montant : 390,92 €**
Créancier : CLERMONT METROPOLE

CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
59885 LILLE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

031210500210

###

941133000175 30010011300010000010630114902706 39092

DÉTAIL DE VOTRE FACTURE RÉF. 2021-EA-00-1130001000001

Réf. à rappeler : 0070055001 / 2021-EA-00-1130001000001

Compteur		Nouveau Relevé		Ancien Relevé		Consommation	Commentaire
Numéro	Diam	Date	Index	Date	Index	m³	
21XX000000	12 mm	31/12/2021	120	01/01/2021	0	120	

LIBELLÉ	Base	Prix Unit. € H.T.	Montant € H.T.	Taux T.V.A	Montant € T.V.A	Montant € T.T.C
Distribution de l'eau						180,15
Abonnement période du 01/01/2021 au 31/12/2021	365 j	29,1600	29,16	5,50	1,60	30,76
Consommation d'eau période du 01/01/2021 au 31/12/2021	120 m3	1,1800	141,60	5,50	7,79	149,39
Collecte et Traitement des eaux usées						156,07
Collecte et Traitement des eaux usées période du 01/01/2021 au 31/12/2021	120 m3	1,1823	141,88	10,00	14,19	156,07
Organismes Publics						54,70
Redevance pollution (Agence de l'Eau) période du 01/01/2021 au 31/12/2021	120 m3	0,2300	27,60	5,50	1,52	29,12
Redevance pour prélèvement (Agence de l'Eau) période du 01/01/2021 au 31/12/2021	120 m3	0,0457	5,48	5,50	0,30	5,78
Red Modernisation réseaux collecte (Agence l'Eau) période du 01/01/2021 au 31/12/2021	120 m3	0,1500	18,00	10,00	1,80	19,80
TOTAL A PAYER			363,72		27,20	390,92

Comment payer cette facture

Montant HT	TVA	Montant TVA
203,84	5,50 %	11,21
159,88	10,00 %	15,99

Par CHEQUE :

Libeller à l'ordre du TRESOR PUBLIC
Joindre le TIP SEPA, sans l'agrafer ni
le coller pour identifier la référence du
règlement.
Utiliser l'enveloppe jointe (à affranchir)

Par VIREMENT :

code IBAN : FR88 3000 1003 01 C6 3000 0000 038
code BIC : BDFEFPCCCT

Par TIP SEPA :

Dater, signer et envoyer le TIP SEPA
Si mention "Joindre un RIB" est indiquée
ou si vos coordonnées bancaires ont
changé, joindre un RIB, sans l'agrafer,
ni le coller
Utiliser l'enveloppe jointe (à affranchir)
**Ne pas établir de chèque, ne joindre
aucun courrier.**

Par INTERNET :

<https://paiements.clermontmetropole.eu>

En ESPECES ou CB

En espèces dans la limite de 300€ ou en
carte bancaire, muni du présent avis
auprès d'un buraliste ou partenaire agréé
(liste consultable sur le site
www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite)

Par PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

A ECHEANCE :

Si vous souhaitez que votre facture soit
prélevée, nous contacter au :
04 73 42 62 40

ANNEXE 6 : COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET EAU POTABLE : DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE Budget annexe REGIE AUTONOME EAU	CA 2020
---	------------

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
60226 VETEMENTS DE TRAVAIL	31 000,00	-10 000,00	0,00	21 000,00	10 306,56
60228 AUTRES FOURNITURES CONSOMMABLES	1 200,00	0,00	0,00	1 200,00	381,48
604 ACHATS D'ETUDES, PREST. DE SERVICES, EQUIP. ET TRA	550 000,00	1 200,00	0,00	551 200,00	518 963,33
605 ACHATS D'EAU	1 000 000,00	-203 300,00	0,00	796 700,00	796 649,66
6061 FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	924 410,00	33 745,00	0,00	958 155,00	945 147,35
6062 PRODUITS DE TRAITEMENT	135 000,00	27 000,00	0,00	162 000,00	139 743,65
6063 FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	69 500,00	34 320,00	0,00	103 820,00	94 724,30
6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	5 500,00	500,00	0,00	6 000,00	5 285,76
6066 CARBURANTS	26 000,00	-1 000,00	0,00	25 000,00	24 847,52
6068 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	480 000,00	-105 000,00	0,00	375 000,00	358 081,32
611 SOUS-TRAITANCE GENERALE	6 000,00	30 000,00	0,00	36 000,00	30 290,00
6132 LOCATIONS IMMOBILIERES	13 000,00	6 700,00	0,00	19 700,00	10 613,37
6135 LOCATIONS MOBILIERES	79 200,00	12 446,00	0,00	91 646,00	49 713,29
614 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	8 000,00	-2 673,00	0,00	5 327,00	2 963,28
61521 BATIMENTS PUBLICS	171 070,00	-57 964,00	0,00	113 106,00	104 043,54
61523 RESEAUX	1 910 000,00	-18 580,00	0,00	1 891 420,00	1 845 085,85
61528 AUTRES	65 000,00	-11 000,00	0,00	54 000,00	31 494,67
61551 MATERIEL ROULANT	7 000,00	2 180,00	0,00	9 180,00	8 123,89
61558 AUTRES BIENS MOBILIERES	43 000,00	-10 800,00	0,00	32 200,00	16 664,24
6156 MAINTENANCE	236 530,00	-9 937,00	0,00	226 593,00	174 911,20
6161 MULTIRISQUES	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	5 946,97
6168 AUTRES	51 000,00	1 033,00	0,00	52 033,00	51 383,38
617 ETUDES ET RECHERCHES	20 000,00	-2 200,00	0,00	17 800,00	3 068,50
618 DIVERS	196 000,00	-62 200,00	0,00	133 800,00	87 731,38
6226 HONORAIRES	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	220,56
6227 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	1 000,00	-220,00	0,00	780,00	0,00
6228 DIVERS	0,00	200,00	0,00	200,00	198,38
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	2 000,00	500,00	0,00	2 500,00	1 512,66
6236 CATALOGUES ET IMPRIMES	13 630,00	-6 000,00	0,00	7 630,00	7 115,36
6237 PUBLICATIONS	30 000,00	-4 000,00	0,00	26 000,00	0,00
6238 DIVERS	18 640,00	8 980,00	0,00	27 620,00	27 108,07
6251 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	5 300,00	185,00	0,00	5 485,00	1 908,57
6255 FRAIS DE DEMENAGEMENT	0,00	1 315,00	0,00	1 315,00	0,00
6256 MISSIONS	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
6257 RECEPTIONS	1 000,00	-1 000,00	0,00	0,00	30,84
6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	20 500,00	-5 070,00	0,00	15 430,00	5 498,75
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	60 000,00	2 907,00	0,00	62 907,00	45 224,95
627 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	14 500,00	0,00	0,00	14 500,00	8 471,78
6281 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	15 200,00	9 000,00	0,00	24 200,00	21 010,89
6282 FRAIS DE GARDIENNAGE	11 570,00	-6 250,00	0,00	5 320,00	1 045,68
6283 FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	22 730,00	1 669,00	0,00	24 399,00	23 707,33
6287 REMBOURSEMENTS DE FRAIS	248 150,00	35 570,00	0,00	283 720,00	271 593,50
63512 TAXES FONCIERES	140,00	0,00	0,00	140,00	101,00
6371 REDEV. VERSEE AUX AGENCES DE L'EAU PRELEVEMENT EAU	500 000,00	45 000,00	0,00	545 000,00	542 436,35
6378 AUTRES TAXES ET REDEVANCES	1 500,00	2 860,00	0,00	4 360,00	4 358,76
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 007 270,00	-259 884,00	0,00	6 747 386,00	6 277 707,92
6215 PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	423 700,00	38 205,00	0,00	461 905,00	456 099,50
6218 AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	1 200,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00
6331 Versement mobilité	46 600,00	0,00	0,00	46 600,00	58 297,00
6336 COTISATIONS CNFPT ET CGFPT	39 360,00	0,00	0,00	39 360,00	34 341,60
6411 SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	2 949 260,00	-73 700,00	0,00	2 875 560,00	2 823 106,96
6413 PRIMES ET GRATIFICATIONS	841 220,00	0,00	0,00	841 220,00	836 609,96
6414 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	33 600,00	0,00	0,00	33 600,00	26 946,47
6415 SUPPLEMENT FAMILIAL	36 720,00	0,00	0,00	36 720,00	45 695,91
6451 COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	542 800,00	0,00	0,00	542 800,00	506 005,92
6453 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	756 600,00	0,00	0,00	756 600,00	739 371,26
6454 COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	17 710,00	0,00	0,00	17 710,00	28 563,00
6458 COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	9 310,00	0,00	0,00	9 310,00	8 809,59
6475 MEDECINE DU TRAVAIL ,PHARMACIE	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	210,40
6478 AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	3 800,00	0,00	0,00	3 800,00	0,00
648 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	201 250,00	0,00	0,00	201 250,00	178 864,40
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 904 130,00	-35 495,00	0,00	5 868 635,00	5 742 921,97
701249 REVERS.AGENCE EAU REDEVANCE PR POLLUTION ORIGINE D	2 300 000,00	0,00	0,00	2 300 000,00	1 779 532,00
706129 REVERS.AGENCE EAU REDEV.PR MODERNISATION RESEAUX C	1 200 000,00	700 000,00	0,00	1 900 000,00	541 720,00
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	3 500 000,00	700 000,00	0,00	4 200 000,00	2 321 252,00
651 REDEVANCES POUR CONCESSIONS,BREVETS,LICENCES...	15 000,00	1 857,00	0,00	16 857,00	14 533,85
6541 CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	9 230,00	-5 000,00	0,00	4 230,00	2 075,75
6542 CREANCES ETEINTES	2 000,00	3 000,00	0,00	5 000,00	3 667,57
658 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	26 500,00	5 142,35	0,00	31 642,35	30 077,95
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	52 730,00	4 999,35	0,00	57 729,35	50 355,12
66111 INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	655 000,00	-35 000,00	0,00	620 000,00	605 151,68
66112 INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	-1 883,31
6615 INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	2 978,39
66 CHARGES FINANCIERES	666 000,00	-35 000,00	0,00	631 000,00	606 246,76
6712 PENALITES, AMENDES FISCALES ET PENALES	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00
673 TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	150 000,00	2 400,00	0,00	152 400,00	80 773,61
678 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	130 000,00	0,00	0,00	130 000,00	42 124,32
67 CHARGES SPECIFIQUES	280 500,00	2 400,00	0,00	282 900,00	122 897,93

6/8

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
6817 DOTAT. AUX DEPRECIATIONS DES ACTIFS CIRCULANTS	9 230,00	0,00	0,00	9 230,00	0,00
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	9 230,00	0,00	0,00	9 230,00	0,00
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	17 419 860,00	377 020,35	0,00	17 796 880,35	15 121 381,70
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 149 450,00	357 500,38	0,00	1 506 950,38	0,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 149 450,00	357 500,38	0,00	1 506 950,38	0,00
6811 DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	3 721 540,00	91 000,00	0,00	3 812 540,00	3 803 311,74
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 721 540,00	91 000,00	0,00	3 812 540,00	3 803 311,74
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	4 870 990,00	448 500,38	0,00	5 319 490,38	3 803 311,74
TOTAL DEPENSES	22 290 850,00	825 520,73	0,00	23 116 370,73	18 924 693,44

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	946 390,73	0,00	946 390,73	
002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	0,00	946 390,73	0,00	946 390,73	
64198 AUTRES REMBOURSEMENTS	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	56 268,02
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	56 268,02
70111 VENTES D'EAU AUX ABONNES	13 500 000,00	-290 000,00	0,00	13 210 000,00	12 677 770,67
70118 AUTRES VENTES D'EAU	200 000,00	63 600,00	0,00	263 600,00	263 587,00
70123 CONTRE-VALEUR REDEVANCE PRELEVEMENT	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00	518 762,52
701241 REDEVANCE POUR POLLUTION D'ORIGINE DOMESTIQUE	2 300 000,00	0,00	0,00	2 300 000,00	2 263 498,54
704 TRAVAUX	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00	528 995,50
706121 REDEVANCE POUR MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLEC	1 900 000,00	0,00	0,00	1 900 000,00	1 430 403,11
7064 LOCATIONS DE COMPTEURS	1 200 000,00	0,00	0,00	1 200 000,00	1 313 074,92
7068 AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	58 000,00	0,00	0,00	58 000,00	91 570,38
7084 MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE	1 835 950,00	43 535,00	0,00	1 879 485,00	1 873 630,22
7087 REMBOURSEMENTS DE FRAIS	19 740,00	14 195,00	0,00	33 935,00	27 847,16
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	22 013 690,00	-168 670,00	0,00	21 845 020,00	20 989 140,02
757 REDEV. VERSEES PAR FERMIERS ET CONCESSIONAIRES	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	33 819,18
7588 AUTRES	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	306,50
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	34 125,68
7718 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATIONS DE GEST.	0,00	800,00	0,00	800,00	812,39
77 PRODUITS SPÉCIFIQUES	0,00	800,00	0,00	800,00	812,39
7817 REP./DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	9 230,00	0,00	0,00	9 230,00	0,00
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	9 230,00	0,00	0,00	9 230,00	0,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	22 043 920,00	778 520,73	0,00	22 822 440,73	21 080 346,11
777 QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	246 930,00	47 000,00	0,00	293 930,00	287 302,02
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	246 930,00	47 000,00	0,00	293 930,00	287 302,02
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	246 930,00	47 000,00	0,00	293 930,00	287 302,02
TOTAL RECETTES	22 290 850,00	825 520,73	0,00	23 116 370,73	21 367 648,13

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020	2 442 954,69
RÉSULTAT ANTERIEUR REPORTÉ	946 390,73
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020	3 389 345,42

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
1068 AUTRES RESERVES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641 EMPRUNTS EN EURO	2 555 000,00	-55 000,00	0,00	2 500 000,00	2 496 413,79
165 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	1 810,00
1678 AUTRES EMPRUNTS ET DETTES ASSORTIS DE COND.PARTIC.	156 900,00	0,00	0,00	156 900,00	156 860,69
1681 AUTRES EMPRUNTS	23 350,00	0,00	0,00	23 350,00	23 305,63
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 740 250,00	-55 000,00	0,00	2 685 250,00	2 678 390,11
2031 FRAIS D'ETUDES	523 000,00	-8 450,00	286 362,41	800 912,41	145 078,91
2033 FRAIS D'INSERTION	5 000,00	450,00	0,00	5 450,00	4 572,37
2051 CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES	43 500,00	0,00	4 334,00	47 834,00	22 248,02
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	571 500,00	-8 000,00	290 696,41	854 196,41	171 899,30
2151 INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	100 000,00	4 400,00	3 887,01	108 287,01	45 832,10
2154 MATERIEL INDUSTRIEL	175 000,00	-4 400,00	10 974,38	181 574,38	143 862,25
2181 INSTALLAT. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	175 000,00	-168 000,00	0,00	7 000,00	6 322,63
2182 MATERIEL DE TRANSPORT	3 000,00	0,00	19 769,09	22 769,09	0,00
2183 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	55 000,00	-35 000,00	583,00	20 583,00	20 247,12
2184 MOBILIER	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	1 727,13
2188 AUTRES	80 000,00	-10 000,00	3 850,80	73 850,80	54 634,59
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	596 000,00	-213 000,00	39 064,28	422 064,28	272 625,82
2313 CONSTRUCTIONS	335 000,00	-250 000,00	60 438,61	145 438,61	117 341,09
2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	5 540 000,00	0,00	1 385 297,88	6 925 297,88	5 560 097,50
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	5 875 000,00	-250 000,00	1 445 736,49	7 070 736,49	5 677 438,59
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	9 782 750,00	-526 000,00	1 775 497,18	11 032 247,18	8 800 353,82
139111 AGENCE DE L'EAU	211 350,00	8 400,00	0,00	219 750,00	215 974,80
139118 AUTRES	0,00	12 900,00	0,00	12 900,00	12 814,00
13912 REGIONS	960,00	0,00	0,00	960,00	959,00
13913 DEPARTEMENTS	5 960,00	25 700,00	0,00	31 660,00	31 608,00
13916 AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	1 050,00	0,00	0,00	1 050,00	1 047,00
13918 AUTRES	27 610,00	0,00	0,00	27 610,00	24 899,22
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	246 930,00	47 000,00	0,00	293 930,00	287 302,02
2051 CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES	0,00	70 070,00	0,00	70 070,00	70 067,50
2313 CONSTRUCTIONS	0,00	204 830,00	0,00	204 830,00	191 908,04
2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	118 000,00	225 790,00	0,00	343 790,00	256 687,46
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	118 000,00	500 690,00	0,00	618 690,00	518 663,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	364 930,00	547 690,00	0,00	912 620,00	805 965,02
TOTAL DEPENSES	10 147 680,00	21 690,00	1 775 497,18	11 944 867,18	9 606 318,84

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	1 429 431,40	0,00	1 429 431,40	
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	1 429 431,40	0,00	1 429 431,40	
1068 AUTRES RESERVES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13111 AGENCE DE L'EAU	120 000,00	0,00	504 890,40	624 890,40	664 649,08
1313 DEPARTEMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	45 987,50
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	120 000,00	0,00	504 890,40	624 890,40	710 636,58
1641 EMPRUNTS EN EURO	5 033 690,00	-1 086 325,00	0,00	3 947 365,00	3 000 000,00
165 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	4 865,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	5 038 690,00	-1 086 325,00	0,00	3 952 365,00	3 004 865,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	5 158 690,00	343 106,40	504 890,40	6 006 686,80	3 715 501,58
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 149 450,00	357 500,38	0,00	1 506 950,38	0,00
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 149 450,00	357 500,38	0,00	1 506 950,38	0,00
2801 FRAIS D'ETABLISSEMENT	0,00	100,00	0,00	100,00	73,24
28031 FRAIS D'ETUDES	12 250,00	1 410,00	0,00	13 660,00	13 650,64
2805 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, ...	6 010,00	18 000,00	0,00	24 010,00	23 974,00
28121 TERRAINS NUS	350,00	0,00	0,00	350,00	347,00
28125 TERRAINS BATIS	0,00	1 050,00	0,00	1 050,00	1 026,50
28128 AUTRES TERRAINS	43 000,00	0,00	0,00	43 000,00	43 000,00
281311 BATIMENTS D'EXPLOITATION	380 830,00	20 100,00	0,00	400 930,00	400 835,55
281315 BATIMENTS ADMINISTRATIFS	33 520,00	0,00	0,00	33 520,00	33 511,00
281351 BATIMENTS D'EXPLOITATION	34 660,00	48 100,00	0,00	82 760,00	82 702,63
281355 BATIMENTS ADMINISTRATIFS	2 030,00	700,00	0,00	2 730,00	2 673,00
28151 INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	18 950,00	0,00	0,00	18 950,00	16 920,62
281531 RESEAUX D'ADUCTION D'EAU	2 635 830,00	-24 540,00	0,00	2 611 290,00	2 608 288,30
28154 MATERIEL INDUSTRIEL	104 950,00	5 200,00	0,00	110 150,00	110 098,43
28155 OUTILLAGE INDUSTRIEL	0,00	50,00	0,00	50,00	32,85
281561 SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU	98 540,00	13 900,00	0,00	112 440,00	112 348,14
28157 AGENC. ET AMENAG. DU MATERIEL ET OUTILLAGE INDUST.	217 800,00	0,00	0,00	217 800,00	217 787,00
281782 MATERIEL DE TRANSPORT	1 440,00	0,00	0,00	1 440,00	1 437,00
28181 INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	21 100,00	0,00	0,00	21 100,00	20 282,99
28182 MATERIEL DE TRANSPORT	23 250,00	4 200,00	0,00	27 450,00	27 393,48
28183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	38 430,00	0,00	0,00	38 430,00	35 812,45
28184 MOBILIER	3 600,00	0,00	0,00	3 600,00	3 396,24
28188 AUTRES	45 000,00	2 730,00	0,00	47 730,00	47 720,68
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 721 540,00	91 000,00	0,00	3 812 540,00	3 803 311,74
2031 FRAIS D'ETUDES	0,00	490 550,00	0,00	490 550,00	490 529,10
2033 FRAIS D'INSERTION	0,00	10 140,00	0,00	10 140,00	10 133,90
238 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	118 000,00	0,00	0,00	118 000,00	18 000,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	118 000,00	500 690,00	0,00	618 690,00	518 663,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	4 988 990,00	949 190,38	0,00	5 938 180,38	4 321 974,74
TOTAL RECETTES	10 147 680,00	1 292 296,78	504 890,40	11 944 867,18	8 037 476,32

8/8

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2020	-1 568 842,52
RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ	1 429 431,40
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020	-139 411,12

ANNEXE 7 : COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET ASSAINISSEMENT : DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE Budget annexe REGIE AUTONOME ASSAINISSEMENT	CA 2020
--	------------

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
60226 VETEMENTS DE TRAVAIL	25 000,00	-11 500,00	0,00	13 500,00	10 756,89
604 ACHATS D'ETUDES, PREST. DE SERVICES, EQUIP. ET TRA	2 145 000,00	-11 280,00	0,00	2 133 720,00	2 059 063,02
6061 FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	1 185 190,00	-60 000,00	0,00	1 125 190,00	1 072 297,84
6062 PRODUITS DE TRAITEMENT	515 000,00	25 000,00	0,00	540 000,00	538 112,10
6063 FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	50 500,00	16 700,00	0,00	67 200,00	61 031,60
6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 200,00	185,00	0,00	1 385,00	0,00
6066 CARBURANTS	66 000,00	-26 700,00	0,00	39 300,00	34 790,58
6068 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	117 000,00	18 000,00	0,00	135 000,00	132 970,07
611 SOUS-TRAITANCE GENERALE	6 000,00	49 940,00	0,00	55 940,00	47 397,17
6132 LOCATIONS IMMOBILIERES	0,00	7 700,00	0,00	7 700,00	6 361,88
6135 LOCATIONS MOBILIERES	52 500,00	8 000,00	0,00	60 500,00	23 790,01
614 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	706,88
61521 BATIMENTS PUBLICS	155 740,00	-84 500,00	0,00	71 240,00	35 218,73
61523 RESEAUX	800 000,00	-10 250,00	0,00	789 750,00	779 764,97
61528 AUTRES	55 000,00	-3 800,00	0,00	51 200,00	42 452,59
61551 MATERIEL ROULANT	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	4 569,82
61558 AUTRES BIENS MOBILIERES	190 500,00	-6 000,00	0,00	184 500,00	177 903,03
6156 MAINTENANCE	176 760,00	-5 000,00	0,00	171 760,00	144 437,52
6161 MULTIRISQUES	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	1 562,69
6168 AUTRES	50 000,00	-1 105,00	0,00	48 895,00	22 235,76
617 ETUDES ET RECHERCHES	25 500,00	-11 775,00	0,00	13 725,00	4 450,00
618 DIVERS	885 500,00	-16 791,00	0,00	868 709,00	792 698,96
6226 HONORAIRES	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	3 384,36
6227 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	0,00	8 266,00	0,00	8 266,00	7 726,00
6228 DIVERS	0,00	525,00	0,00	525,00	381,50
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	2 088,33
6236 CATALOGUES ET IMPRIMES	17 470,00	0,00	0,00	17 470,00	300,00
6238 DIVERS	8 640,00	15 000,00	0,00	23 640,00	5 411,00
6251 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 680,00	0,00	0,00	2 680,00	0,00
6256 MISSIONS	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00
6257 RECEPTIONS	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	603,73
6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	37 000,00	-12 400,00	0,00	24 600,00	12 892,93
627 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	25 500,00	0,00	0,00	25 500,00	9 861,20
6281 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	15 000,00	10 000,00	0,00	25 000,00	20 660,33
6283 FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	13 200,00	4 980,00	0,00	18 180,00	18 001,77
6287 REMBOURSEMENTS DE FRAIS	73 200,00	15 491,00	0,00	88 691,00	86 555,50
6378 AUTRES TAXES ET REDEVANCES	1 000,00	1 105,00	0,00	2 105,00	2 100,35
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 727 580,00	-80 209,00	0,00	6 647 371,00	6 162 539,11
6215 PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	2 187 030,00	44 310,00	0,00	2 231 340,00	2 203 504,72
6218 AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	3 600,00	0,00	0,00	3 600,00	0,00
6331 Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	15 692,00
6336 COTISATIONS CNFPT ET CGFPT	5 700,00	0,00	0,00	5 700,00	5 004,55
6411 SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	645 220,00	20 000,00	0,00	665 220,00	686 602,38
6413 PRIMES ET GRATIFICATIONS	211 000,00	35 000,00	0,00	246 000,00	222 545,45
6451 COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	176 100,00	0,00	0,00	176 100,00	153 168,53
6453 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	122 000,00	0,00	0,00	122 000,00	127 078,62
6454 COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	16 100,00	0,00	0,00	16 100,00	18 719,00
6458 COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	1 300,00	0,00	0,00	1 300,00	1 345,89
6475 MEDECINE DU TRAVAIL ,PHARMACIE	1 200,00	0,00	0,00	1 200,00	200,16
648 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	105 300,00	0,00	0,00	105 300,00	93 504,00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 474 550,00	99 310,00	0,00	3 573 860,00	3 527 365,30
651 REDEVANCES POUR CONCESSIONS,BREVETS,LICENCES...	29 600,00	7 000,00	0,00	36 600,00	6 400,51
6541 CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	8 170,00	-3 000,00	0,00	5 170,00	888,06
6542 CREANCES ETEINTES	2 000,00	3 000,00	0,00	5 000,00	3 766,74
658 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	891 550,00	0,00	0,00	891 550,00	875 773,86
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	931 320,00	7 000,00	0,00	938 320,00	886 829,17
66111 INTERETS REGLES A L'ECHÉANCE	1 840 000,00	-93 200,00	0,00	1 746 800,00	1 718 617,84
66112 INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-50 000,00	0,00	0,00	-50 000,00	-68 779,61
6615 INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS	10 000,00	3 200,00	0,00	13 200,00	12 494,06
66 CHARGES FINANCIERES	1 800 000,00	-90 000,00	0,00	1 710 000,00	1 662 332,29
673 TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	100 000,00	2 311,00	0,00	102 311,00	82 909,10
678 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	130 000,00	-2 311,00	0,00	127 689,00	67 030,95
67 CHARGES SPÉCIFIQUES	230 000,00	0,00	0,00	230 000,00	149 940,05

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
6817 DOTAT. AUX DEPRECIATIONS DES ACTIFS CIRCULANTS	8 170,00	0,00	0,00	8 170,00	0,00
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	8 170,00	0,00	0,00	8 170,00	0,00
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	13 171 620,00	-63 899,00	0,00	13 107 721,00	12 389 005,92
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 858 270,00	1 811 815,33	0,00	3 670 085,33	0,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 858 270,00	1 811 815,33	0,00	3 670 085,33	0,00
6811 DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	6 906 270,00	93 000,00	0,00	6 999 270,00	6 982 942,31
6862 DOTAT. AMORT. CHARGES FINANCIERES A REPARTIR	600 600,00	0,00	0,00	600 600,00	600 553,35
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	7 506 870,00	93 000,00	0,00	7 599 870,00	7 583 495,66
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	9 365 140,00	1 904 815,33	0,00	11 269 955,33	7 583 495,66
TOTAL DEPENSES	22 536 760,00	1 840 916,33	0,00	24 377 676,33	19 972 501,58

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	1 909 753,33	0,00	1 909 753,33	
002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	0,00	1 909 753,33	0,00	1 909 753,33	
64198 AUTRES REMBOURSEMENTS	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	2 363,89
6459 REMBOURSEMENTS / CHARGES DE S.S ET PREVOYANCE	0,00	0,00	0,00	0,00	451,58
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	2 815,47
704 TRAVAUX	750 000,00	0,00	0,00	750 000,00	748 477,37
70611 REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	17 200 000,00	-100 000,00	0,00	17 100 000,00	17 057 483,46
70613 PARTICIPATIONS POUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00
7062 REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	0,00	0,00	0,00	0,00	3 583,19
7063 Contrib.des communes ou l'EP de coop.inter(eaux pl	2 200 000,00	0,00	0,00	2 200 000,00	2 195 686,00
7068 AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	136 000,00	0,00	0,00	136 000,00	124 371,91
7084 MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE	0,00	3 303,00	0,00	3 303,00	3 303,00
7088 AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES (CESS. D'APPRO	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00	421 437,01
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	20 986 000,00	-96 697,00	0,00	20 889 303,00	20 554 341,94
752 REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTES	0,00	0,00	0,00	0,00	4 925,00
7588 AUTRES	6 000,00	27 860,00	0,00	33 860,00	4 548,39
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6 000,00	27 860,00	0,00	33 860,00	9 473,39
7681 FONDS DE SOUTIEN - SORTIE DES EMPRUNTS A RISQUE	421 800,00	0,00	0,00	421 800,00	421 765,99
76 PRODUITS FINANCIERS	421 800,00	0,00	0,00	421 800,00	421 765,99
7714 RECOUVREMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	0,00	0,00	0,00	0,00	30,82
7718 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATIONS DE GEST.	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	3 084,27
773 MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
778 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	273,82
77 PRODUITS SPÉCIFIQUES	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	3 388,91
7817 REP./DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	8 170,00	0,00	0,00	8 170,00	0,00
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	8 170,00	0,00	0,00	8 170,00	0,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	21 437 970,00	1 840 916,33	0,00	23 278 886,33	20 991 785,70
777 QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	1 098 790,00	0,00	0,00	1 098 790,00	892 888,16
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 098 790,00	0,00	0,00	1 098 790,00	892 888,16
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 098 790,00	0,00	0,00	1 098 790,00	892 888,16
TOTAL RECETTES	22 536 760,00	1 840 916,33	0,00	24 377 676,33	21 884 673,86

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020	1 912 172,28
RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ	1 909 753,33
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020	3 821 925,61

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	1 653 858,74	0,00	1 653 858,74	
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	1 653 858,74	0,00	1 653 858,74	
1641 EMPRUNTS EN EURO	6 025 000,00	-194 475,00	0,00	5 830 525,00	5 826 253,77
1678 AUTRES EMPRUNTS ET DETTES ASSORTIS DE COND.PARTIC.	77 700,00	-52,00	0,00	77 648,00	77 648,00
1687 AUTRES DETTES	197 000,00	-473,00	0,00	196 527,00	196 526,51
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	6 299 700,00	-195 000,00	0,00	6 104 700,00	6 100 428,28
2031 FRAIS D'ETUDES	4 117 000,00	-60 000,00	808 481,04	4 865 481,04	2 074 136,45
2033 FRAIS D'INSERTION	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	5 842,83
2051 CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES	38 500,00	10 000,00	2 167,00	50 667,00	21 038,50
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 165 500,00	-50 000,00	810 648,04	4 926 148,04	2 101 017,78
2111 TERRAINS NUS	100 000,00	-6 700,00	0,00	93 300,00	0,00
2151 INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	282 000,00	0,00	32 321,89	314 321,89	248 594,63
2154 MATERIEL INDUSTRIEL	165 000,00	-1 300,00	16 603,95	180 303,95	58 040,21
2181 INSTALLAT. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	200 000,00	-182 000,00	0,00	18 000,00	13 837,33
2182 MATERIEL DE TRANSPORT	127 000,00	-13 225,00	32 480,25	146 255,25	35 581,18
2183 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	15 000,00	6 700,00	0,00	21 700,00	19 568,67
2184 MOBILIER	8 000,00	1 300,00	0,00	9 300,00	5 147,31
2188 AUTRES	0,00	13 225,00	0,00	13 225,00	13 224,80
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	897 000,00	-182 000,00	81 406,09	796 406,09	393 994,13

DEPENSES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
2313 CONSTRUCTIONS	260 000,00	-182 000,00	292 333,41	370 333,41	225 388,44
2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	19 183 340,00	-1 972 830,00	5 293 722,35	22 504 232,35	17 108 261,65
237 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. INCORP.	0,00	690 564,00	0,00	690 564,00	690 562,43
238 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	0,00	654 266,00	0,00	654 266,00	654 260,09
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	19 443 340,00	-810 000,00	5 586 055,76	24 219 395,76	18 678 472,61
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	30 805 540,00	416 858,74	6 478 109,89	37 700 508,63	27 273 912,80
139111 AGENCE DE L'EAU	636 900,00	-88 200,00	0,00	548 700,00	343 776,34
139118 AUTRES	0,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 484,00
13912 REGIONS	4 930,00	0,00	0,00	4 930,00	4 239,00
13913 DEPARTEMENTS	10 500,00	10 000,00	0,00	20 500,00	20 434,02
13915 GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	400,00	5 200,00	0,00	5 600,00	5 580,00
13916 AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	5 660,00	0,00	0,00	5 660,00	5 660,00
13918 AUTRES	440 070,00	62 100,00	0,00	502 170,00	502 083,04
13933 PAE (PLAN D'AMENAGEMENT D'ENSEMBLE)	330,00	400,00	0,00	730,00	631,76
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 098 790,00	0,00	0,00	1 098 790,00	892 888,16
166 REFINANCEMENT DE DETTE	0,00	657 900,00	0,00	657 900,00	657 894,26
2031 FRAIS D'ETUDES	0,00	5 850,00	0,00	5 850,00	5 850,00
2313 CONSTRUCTIONS	8 300,00	1 190,00	0,00	9 490,00	9 461,36
2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	380 000,00	964 050,00	0,00	1 344 050,00	998 703,94
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	388 300,00	1 628 990,00	0,00	2 017 290,00	1 671 909,56
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 487 090,00	1 628 990,00	0,00	3 116 080,00	2 564 797,72
TOTAL DEPENSES	32 292 630,00	2 045 848,74	6 478 109,89	40 816 588,63	29 838 710,52

RECETTES	Budget primitif	DM + BS + virements de crédits	Reports de crédits	Budget total	Réalisé
001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	0,00	0,00	0,00	
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	0,00	0,00	0,00	
1068 AUTRES RESERVES	0,00	5 343 647,93	0,00	5 343 647,93	5 343 647,93
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	5 343 647,93	0,00	5 343 647,93	5 343 647,93
13111 AGENCE DE L'EAU	6 308 200,00	0,00	55 532,00	6 363 732,00	6 111 787,31
1313 DEPARTEMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	18 831,00
1318 AUTRES	0,00	0,00	232 788,70	232 788,70	0,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	6 308 200,00	0,00	288 320,70	6 596 520,70	6 130 618,31
1641 EMPRUNTS EN EURO	16 120 990,00	-3 141 815,33	2 500 000,00	15 479 174,67	11 000 000,00
1687 AUTRES DETTES	110 000,00	0,00	0,00	110 000,00	0,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	16 230 990,00	-3 141 815,33	2 500 000,00	15 589 174,67	11 000 000,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	22 539 190,00	2 201 832,60	2 788 320,70	27 529 343,30	22 474 266,24
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 858 270,00	1 811 815,33	0,00	3 670 085,33	0,00
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 858 270,00	1 811 815,33	0,00	3 670 085,33	0,00
28031 FRAIS D'ETUDES	10 100,00	7 200,00	0,00	17 300,00	17 278,56
28033 FRAIS D'INSERTION	400,00	0,00	0,00	400,00	326,00
2805 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, ...	15 100,00	-5 800,00	0,00	9 300,00	3 693,28
28128 AUTRES TERRAINS	2 600,00	0,00	0,00	2 600,00	2 524,00
281311 BATIMENTS D'EXPLOITATION	1 337 600,00	8 300,00	0,00	1 345 900,00	1 345 195,40
281315 BATIMENTS ADMINISTRATIFS	14 800,00	33 100,00	0,00	47 900,00	14 791,00
28138 AUTRES CONSTRUCTIONS	57 800,00	0,00	0,00	57 800,00	57 714,00
28151 INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	27 200,00	8 750,00	0,00	35 950,00	28 362,00
281532 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	5 190 770,00	-8 000,00	0,00	5 182 770,00	5 215 084,35
28154 MATERIEL INDUSTRIEL	125 500,00	8 900,00	0,00	134 400,00	134 348,45
281562 SERVICE D'ASSAINISSEMENT	500,00	19 900,00	0,00	20 400,00	20 362,58
28181 INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	98 400,00	18 200,00	0,00	116 600,00	116 588,50
28182 MATERIEL DE TRANSPORT	11 600,00	1 400,00	0,00	13 000,00	12 965,08
28183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	12 500,00	200,00	0,00	12 700,00	11 540,61
28184 MOBILIER	900,00	50,00	0,00	950,00	913,00
28188 AUTRES	500,00	800,00	0,00	1 300,00	1 255,50
4817 PENALITES DE REAMENAGEMENT DE LA DETTE	600 600,00	0,00	0,00	600 600,00	600 553,35
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	7 506 870,00	93 000,00	0,00	7 599 870,00	7 583 495,66
166 REFINANCEMENT DE DETTE	0,00	657 900,00	0,00	657 900,00	657 894,26
2031 FRAIS D'ETUDES	0,00	484 660,00	0,00	484 660,00	484 635,07
2033 FRAIS D'INSERTION	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	4 987,10
237 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. INCORP.	0,00	5 850,00	0,00	5 850,00	5 850,00
238 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	388 300,00	475 580,00	0,00	863 880,00	518 543,13
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	388 300,00	1 628 990,00	0,00	2 017 290,00	1 671 909,56
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	9 753 440,00	3 533 805,33	0,00	13 287 245,33	9 255 405,22
TOTAL RECETTES	32 292 630,00	5 735 637,93	2 788 320,70	40 816 588,63	31 729 671,46

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2020	1 890 960,94
RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ	-1 653 858,74
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020	237 102,20

8/8

ANNEXE 8 : NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Édition mars 2021
CHIFFRES 2020

L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

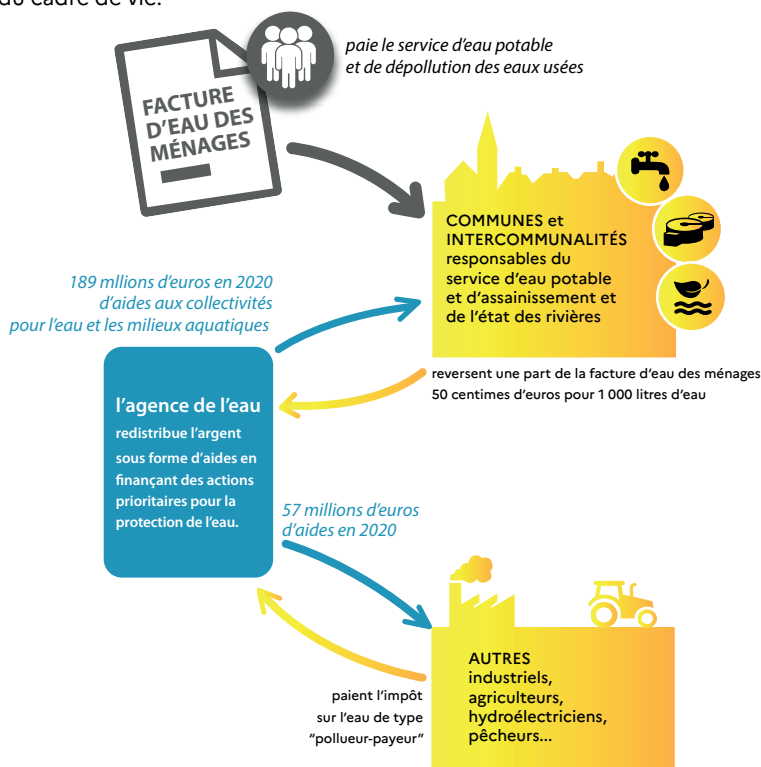
LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Loire-Bretagne est de 4,12 euros TTC/m³. Pour un foyer consommant 120 m³ par an, cela représente une dépense de 494 euros par an et une mensualité de 41 euros en moyenne (estimation Loire-Bretagne d'après SISPEA - données agrégées disponibles - 2015).

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- Les redevances de l'agence de l'eau qui représentent en moyenne 12,16 % du montant de la facture d'eau
- les contributions aux organismes publics (VNF...) et l'éventuelle TVA

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur www.services.eaufrance.fr



NOTE D'INFORMATION

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose au **maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale** l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

Rapport annuel du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement
Ed. mars 2021

NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

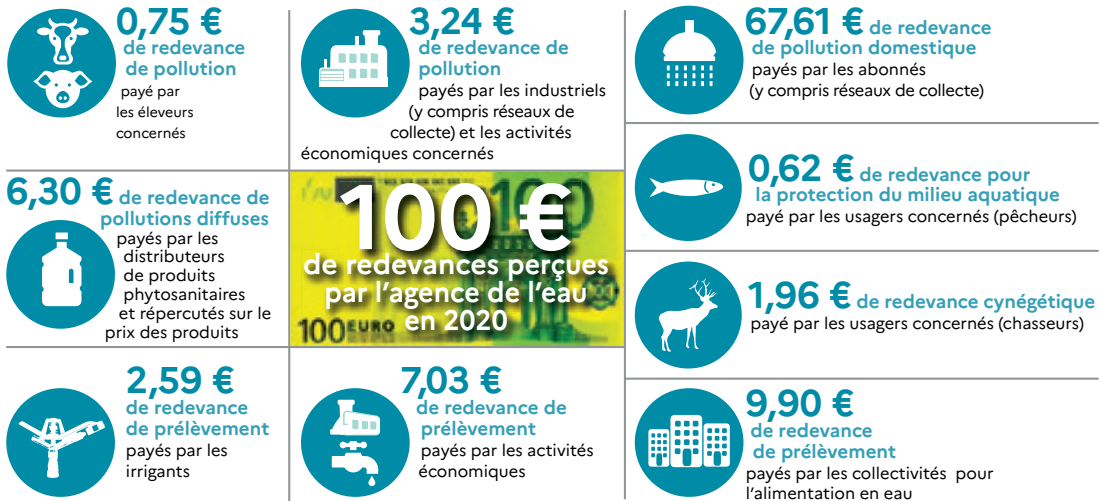
1

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2020 ?

En 2020, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 353 millions d'euros dont plus de 273 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2020 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Loire-Bretagne

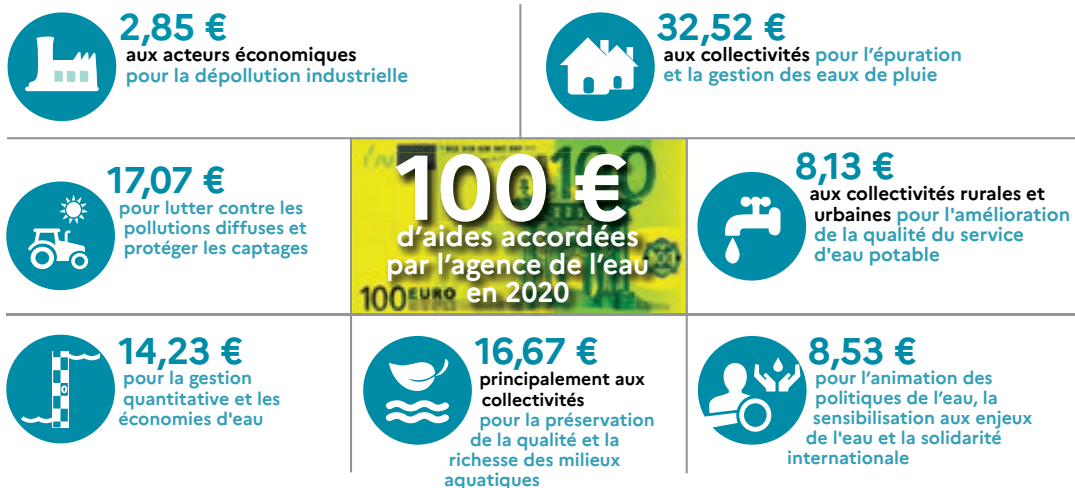


À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2020 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2020) - source agence de l'eau Loire-Bretagne. 2020 est la seconde année du 11^e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau. Il apporte quelques modifications de financement.

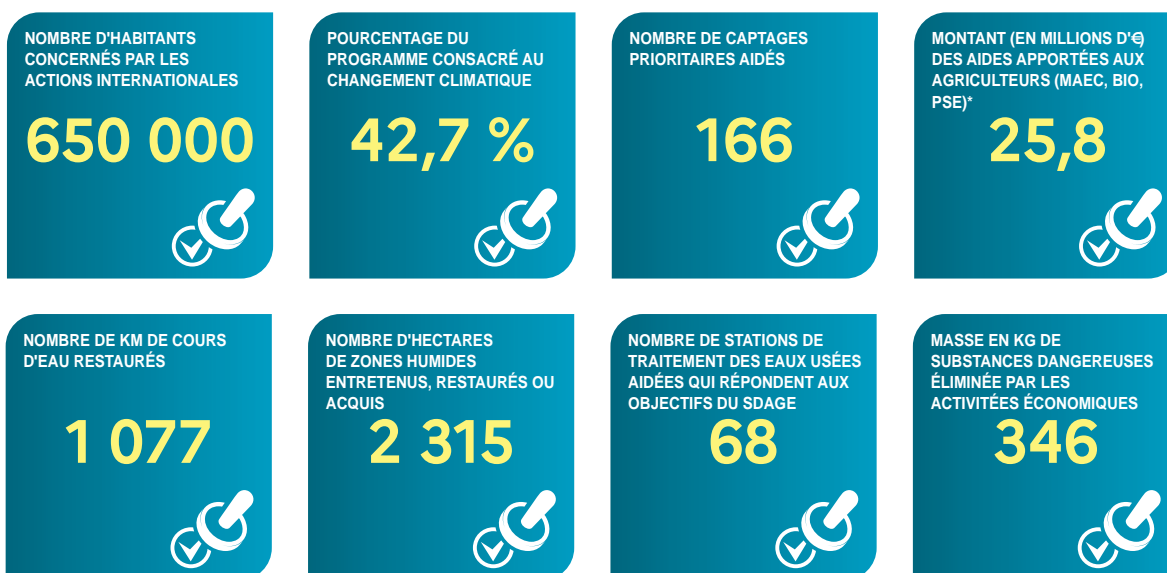


En 2020, sur 100 euros d'aides, 22,11 euros sont destinés à la solidarité envers les communes rurales.

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE EN 2020

L'année 2020 marque la seconde année du 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2020...



* MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques / BIO : pour agriculture biologique / PSE : paiement pour services environnementaux

FRANCE RELANCE

Le plan de relance gouvernemental « France Relance » doté de 100 milliards d'euros, délègue des crédits aux agences de l'eau. Le budget supplémentaire pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne est de 43,7 millions d'euros. Il permet d'accompagner davantage de projets en faveur de la transition écologique. Il est mobilisé principalement sous la forme d'appels à projets avec une instruction des dossiers au fil de l'eau pour veiller à une rapide mobilisation des crédits. Les 43,7 millions d'euros de budget supplémentaire viennent abonder les 100 millions d'euros mobilisés dès juillet 2020 par l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour la reprise des investissements pour l'eau.



Toutes les informations sur les appels à projets (date limite fixée au 30 juin 2021) :

> investissements des collectivités en faveur de l'alimentation en eau potable : <http://bit.ly/PR-EauPotable>

> investissements en faveur de la réduction des rejets polluants et la mise en œuvre de l'autosurveillance : <http://bit.ly/PR-EauxUsees-Autosurv>

> travaux de restauration de la continuité écologique des cours d'eau : <http://bit.ly/PR-Continuite>

PROJET DE SDAGE ET DE PROGRAMME DE MESURES 2022-2027

Après l'état des lieux, point de départ du diagnostic sur le bassin, le comité de bassin Loire-Bretagne a adopté le 22 octobre 2020, le projet de Sdage 2022-2027 et son programme de mesures associé.

Ce vote permet de proposer le projet à la consultation du public et des assemblées à partir du 1^{er} mars 2021.

La notion de bon état des eaux émane de la directive cadre européenne sur l'eau (ou DCE) du 23 octobre 2000. L'atteinte d'un bon état des eaux à horizon 2027 y est fixée.



LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il correspond au bassin de la Loire et de ses affluents, du mont Gerbier-de-Jonc jusqu'à Nantes, de la Vilaine et des bassins côtiers bretons, vendéens et du Marais poitevin.

Il concerne 335 communautés de communes, plus de 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie et plus de 13 millions d'habitants.

Délégation Armorique

Parc technologique du zoopôle
Espace d'entreprises Keraia - Bât. B
18 rue de Sabot
22440 PLOUFRAGAN
Tél. : 02 96 33 62 45 - Fax : 02 96 33 62 42
armorique@eau-loire-bretagne.fr

Agence de l'eau Loire-Bretagne

9 avenue Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74
contact@eau-loire-bretagne.fr
agence.eau-loire-bretagne.fr

Délégation Centre-Loire

9 avenue Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 73 25
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Maine-Loire-Océan

→ Site de Nantes (dép. 44 • 49 • 85)
1 rue Eugène Varlin • CS 40521
44105 NANTES CEDEX 4
Tél. : 02 40 73 06 00 - Fax : 02 40 73 39 93
mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr

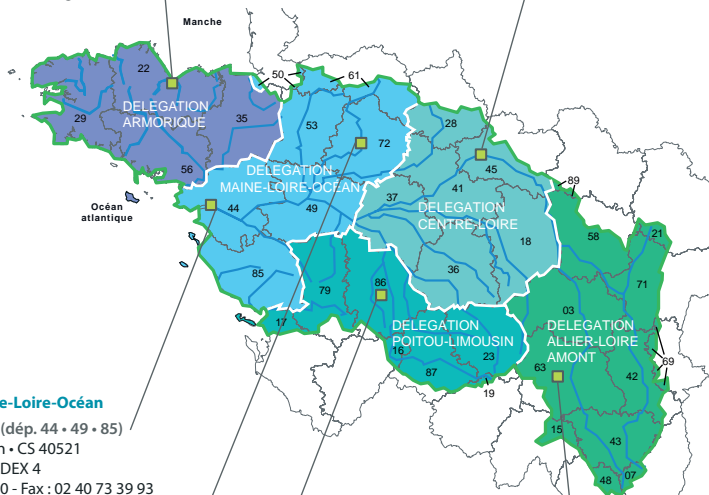
→ Site du Mans (dép. 49 • 50 • 53 • 61 • 72)
17 rue Jean Grémillon • CS 12104
72021 LE MANS CEDEX 2
Tél. : 02 43 86 96 18 - Fax : 02 43 86 96 11
mlo-lemans@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Poitou-Limousin

7 rue de la Goëlette • CS 20040
86282 SAINT-BENOIT CEDEX
Tél. : 05 49 38 09 82 - Fax : 05 49 38 09 81
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Allier-Loire amont

19 allée des eaux et forêts
Site de Marmilhat sud • CS 40039
63370 LEMPDES
Tél. : 04 73 17 07 10 - Fax : 04 73 93 54 62
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains



Suivez l'actualité 

de l'agence de l'eau Loire-Bretagne : agence.eau-loire-bretagne.fr
& aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr

Donnez votre avis sur

DU 1^{ER} MARS
AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

LES
COMITÉS
DE BASSIN

les inondations
et le milieu marin

<https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr>



Retrouvez aussi toutes les informations sur la consultation du public sur le site enimmersion-eau.fr

Nouveau

Découvrez les nouveaux "Podcasts"





DIRECTION DU CYCLE DE L'EAU

58 boulevard Berthelot - Clermont-Ferrand

Accueil du lundi au vendredi de 8h15 à 17h45

04 73 42 62 40 / contact-cycledeleau@clermontmetropole.eu

www.clermontmetropole.eu

